Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

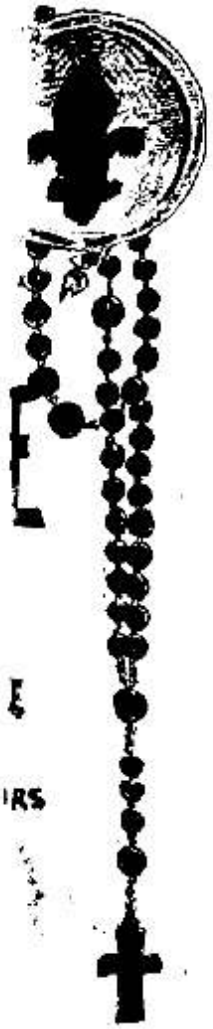

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

J. CRETINEAU-JOLY

HISTOIRE DE LA VENDÉE MILITAIRE

NOUVELLE EDITION ILLUSTRÉE

ANNOTÉE AUGMENTÉE D'UN 5e VOLUME

et ornée

D'UNE CARTE EN COULEURS

PAR

Le R. P. J. EMMANUEL PROCHON

des Augustins de l'Assomption

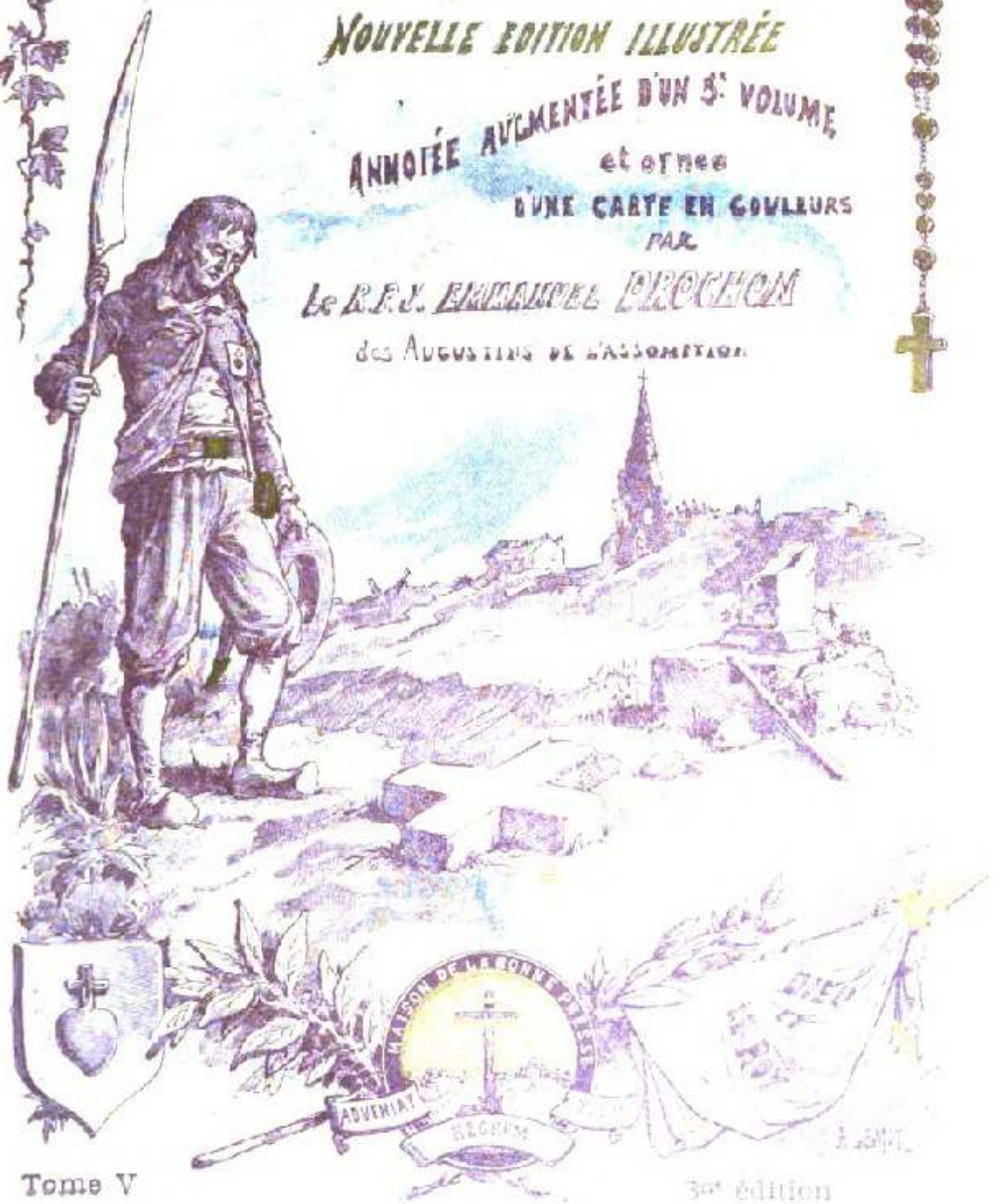

Tome V

3me édition

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HISTOIRE

DE LA

VENDÉE MILITAIRE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Fremy del.

LE Pce LOUIS DE LA TRÉMOILLE

Secrétaire de la Commission d'enquête chargée de la révision des grades et des États de services des officiers vendéens.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

J. CRÉTINEAU-JOLY
(continué)

HISTOIRE

DE LA

VENDÉE MILITAIRE

ÉDITION NOUVELLE ET ILLUSTRÉE

enrichie d'une carte en couleurs et de superbes portraits et dessins
annotée et augmentée d'un 5e volume

PAR

Le R. P. Jean-Emmanuel B. DROCHON
DES AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION

TOME V

PARIS
MAISON DE LA BONNE PRESSE
8, RUE FRANÇOIS Ier, 8

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

D 26 12

HISTOIRE

DE LA

VENDÉE MILITAIRE

CHAPITRE PREMIER

Le roi se décide à nommer une Commission pour l'examen des titres des officiers Vendéens. — Composition de cette Commission. — Rôle prépondérant du P^ce^ Louis de La Trémoille. — Son rapport au roi. — État récapitulatif des officiers des armées de l'Ouest. — Retards provenant des événements des Cent-Jours. — Reprise des travaux de la Commission. — Rapport du maréchal Gouvion-Saint-Cyr au roi. — Tarif proposé pour régler les pensions, d'après huit tableaux ou catégories. — Ordonnance royale approuvant le travail de la Commission.

Pendant les dix mois que dura la première Restauration (mai 1814-mars 1815), trop de soucis sans doute avaient absorbé l'esprit de Louis XVIII pour lui laisser le loisir de songer à la Vendée. Naguère, pourtant, il avait déclaré que c'était aux Vendéens qu'il devrait sa couronne; mais à peine l'eut-il ceinte qu'il sembla ne plus se souvenir de ceux qui, là-bas, dans les champs du Bocage, dans les landes de la Bretagne et du Maine la lui avaient conservée ou reconquise par vingt années de combats.

Puis, aux Tuileries, tant d'ambitions faisaient alors le siège

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des antichambres! Ceux qu'on avait à peine entrevus sur les champs de bataille, ceux mêmes qui s'étaient prudemment tenus à l'écart aux heures de péril, les membres des agences, les donneurs de conseils, les intrigants de tous étages étaient devenus si âpres quémandeurs, si habiles à grossir de prétendus services que les vrais combattants ne parvenaient pas à faire entendre le cri de leur misère et la voix de leurs blessures.

Leurs réclamations se perdaient dans le bruit.

Au reste, lors même que Louis XVIII n'eût pas été le caractère égoïste et le roi philosophe que l'on sait, les choses pouvaient-elles se passer autrement? Autour du monarque, tant de personnages avaient intérêt à étouffer les plaintes et les revendications des royalistes de la Vendée!

Fouché, le régicide, n'était-il pas déjà l'homme nécessaire? N'allait-il pas être, demain, le ministre de la Police?

A Fouché succédera Decazes; Decazes, le grand-maître de la Franc-Maçonnerie, que le monarque, pour de précieux services, sans doute, créera comte, duc et pair, puis ambassadeur, en attendant que le nouveau duc, en reniant son roi, se rallie bruyamment au gouvernement de Juillet.

Dans le même temps, Talleyrand, l'homme néfaste, reçoit le portefeuille des Affaires étrangères (12 mai 1814); trois semaines après, Louis XVIII lui confère la pairie!

Tandis que la monarchie récompensait de pareils serviteurs, les fidélités inébranlables, les dévouements qui n'avaient reculé ni devant les confiscations, ni devant les persécutions ou la mort, se tenaient modestement à l'écart. Ils attendaient, silencieux, qu'on voulût bien se souvenir de leurs efforts et de leurs sacrifices.

L'opinion publique, si puissante en France, obtint ce résultat plus encore que la reconnaissance. Vers l'automne de l'année 1814 parut enfin une ordonnance royale qui créait, sous la présidence d'honneur de Clarke, ministre de la Guerre, jadis nommé Cte de Hunebourg et duc de Feltre par Napoléon, une Commission chargée d'examiner les titres des officiers vendéens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cette Commission eut pour président effectif le général de Beurnonville, tout aussi étranger que le duc de Feltre aux choses et aux hommes de la Vendée.

M. le Cte d'Albignac, ancien aide-de-camp du maréchal Ney et représentant du Calvados à la Chambre des Cent-Jours, fut nommé membre de cette Commission. On leur adjoignit quelques chefs des bureaux de la Guerre.

Mais celui qui en fut l'âme, celui qui dirigea tout le travail, fut M. le Pce de La Trémoille.

A la différence de ceux que nous venons de nommer, M. de La Trémoille réunissait en sa personne tous les titres possibles à la mission délicate qu'on lui confiait.

Ses antécédents, exempts de tout compromis, son nom, son origine, sa grande fortune, son caractère personnel, son impartialité, tout le désignait au choix de Louis XVIII. Le roi n'ignorait pas, en effet, que les deux frères du prince, l'abbé de La Trémoille et le Pce de Talmont avaient péri, victimes de la Révolution, et l'on récompensait ainsi tant d'héroïsme dépensé pour la cause royale.

Voici en quels termes le duc de Feltre notifia à Louis de La Trémoille sa nomination de commissaire enquêteur :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
2e *Division*
BUREAU DES ÉTATS-MAJORS

Paris, le 2 novembre 1814.

« GÉNÉRAL,

» J'ai l'honneur de vous informer que par une ordonnance du 23 du mois dernier, le roi vous a nommé membre de la Commission qui est chargée de l'examen des titres des anciens officiers.

» Monsieur le lieutenant général Cte de Beurnonville est nommé, par la même ordonnance, président de cette Commission.

» J'ai l'honneur d'être, avec un parfait attachement,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» *Le ministre secrétaire d'État de la Guerre*,

» DUC DE FELTRE ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les commissaires se mirent aussitôt à l'œuvre. Les divers chefs de Corps des armées vendéennes recueillirent comme ils purent les états de services de leurs officiers respectifs. Ce ne fut pas sans peine, car plusieurs de ces héros avaient vu leurs châteaux ou leurs chaumières incendiés et pillés, et chez eux, il n'y avait plus que ruines et que misère. Cependant, ce fut presque toujours d'après le visa des pièces authentiques remises par les intéressés aux commandants des neuf Corps d'armées que ceux-ci présentèrent à leur tour leurs propositions de récompense à la Commission d'enquête.

Les travaux des enquêteurs forment d'énormes dossiers disposés en huit colonnes. La première comprend les noms et prénoms, la deuxième le grade, la troisième la profession, la quatrième le domicile quand on le sait, la cinquième mentionne, s'il y a lieu, les blessures et l'emprisonnement, la sixième les états de services, la septième les demandes formulées par chacun, enfin la huitième, la plus importante de toutes, est celle réservée à la Commission.

Récapitulant les états de services, elle ajoute les observations, restreint ou appuie les réclamations, indique de nouveau la profession et se termine par une ou plusieurs lettres de l'alphabet A, a, B, Bb, b, bb, C, Cc, c, cc et quelquefois d; mais cette dernière lettre est rare.

Nous n'avons pas la clé de cet alphabet; mais il suffira de parcourir quelques pages pour comprendre à quel genre de récompenses correspondait telle ou telle lettre dans la pensée des enquêteurs.

Il semblerait que la place de ces volumineux dossiers dût être le dépôt des archives au ministère de la Guerre, car ce n'est pas une copie, mais la minute même de ces documents qui nous a servi et que M. le duc de La Trémoille a si obligeamment voulu mettre à notre disposition. Son grand-oncle, M. le Pce de La Trémoille, à qui personne ne les réclama jamais, les avait gardés dans ses archives particulières et les a transmis aux siens comme un legs précieux.

Toutes les familles mêlées aux glorieux événements de la Vendée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE MARÉCHAL Cte DE BEURNONVILLE (1)

militaire ont intérêt à voir publier, à connaître et à garder un pareil document. Nous l'avons dit dans la préface du premier volume, c'est le **livre d'or de la Vendée**. Livre d'or encore bien incomplet, car, dressé en 1814 et 1815, il ne peut pas mentionner les héros de la Grande Armée, tombés sur les champs de

(1) Beurnonville (Pierre de Riel, Mis de), né à Champignolle, dans l'Aube, le 10 mai 1752, mourut à Paris, le 25 avril 1821, et, pendant sa longue carrière, il connut toutes les vicissitudes de ces temps troublés. Destiné d'abord par ses parents à l'état ecclésiastique, il préféra la carrière militaire et partit pour les Indes comme sergent sous les ordres du bailli de Suffren. Revenu à Paris, il s'attacha au service du Cte de Provence, puis, en 1792, à celui de la Révolution. Après sa campagne à l'armée du Nord, il fut appelé au ministère de la Guerre qu'il dut quitter peu après (11 mars 1793). Trahi par Dumouriez et livré par celui-ci aux Autrichiens, il fut renfermé à Olmutz jusqu'au mois de novembre 1795. Aussitôt qu'il eut recouvré sa liberté, il fut nommé général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, puis de celle de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bataille de 1793 à 1800, non plus que les combattants des luttes ultérieures de 1815 et de 1832. Mais tel qu'il est, nous l'offrons avec joie aux familles de la Vendée, de l'Anjou, du Poitou, de la Bretagne, du Maine et de la Normandie qui seront fières d'y retrouver les exploits des aïeux et l'encouragement à marcher sur de si nobles traces.

* * *

Avant de présenter au roi le résultat de son examen, la Commission, par l'organe de son secrétaire, M. le P^ce^ de La Trémoille, crut devoir offrir à Louis XVIII, comme une synthèse de ses travaux et un coup d'œil d'ensemble sur l'origine, les causes et les moyens de l'insurrection de la Vendée.

Ces observations de M. de La Trémoille nous ont paru assez importantes, et si justes, que nous avons cru devoir les donner sans y rien retrancher.

Les voici :

Rapport de M. le P^ce^ de La Trémoille

AU ROI

« SIRE,

» Dans le moment où le roi permet qu'on lui présente l'état des services des officiers royalistes de l'Ouest, il semble utile de commencer par quelques observations qui le mettent à portée de les apprécier.

» La première insurrection de la Vendée eut lieu au mois de mars 1793. Ce fut le mouvement spontané des habitans poussés au désespoir, qui mirent d'eux-mêmes à leur tête les chefs auxquels

Nord. Voyant grandir l'étoile de Bonaparte, il s'attacha bruyamment au nouveau régime qui ne tarda guère à lui prodiguer les faveurs les plus signalées. Membre de la Légion d'honneur, puis grand officier et grand-Croix de l'Ordre, sénateur, puis comte de l'empire, il vota, sans hésiter, en 1814, la déchéance de « l'usurpateur » et le retour des Bourbons. Louis XVIII en fit un pair de France, lieutenant-général et ministre d'Etat (4 juin 1814). C'est à ce titre qu'il présida la Commission militaire dont nous nous occupons.

Le 3 mai 1816, il reçut le titre de maréchal de France, et, l'année suivante, celui de marquis. Arrivé au faîte des honneurs, il mourut, d'un accès de goutte, quelques jours après la naissance du duc de Bordeaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ils avoient le plus de confiance. Forcés sur le champ de commander et de se défendre, ces chefs n'eurent le tems de former aucune organisation régulière. Officiers et soldats — tout étant volontaire et sans solde, — chacun s'attacha, suivant son gré, au général qu'il préféroit. Le zèle suppléoit à tout, et les grandes qualités des généraux maintinrent l'union entre eux. Ce fut au mois de juin que le besoin d'un pouvoir central fit établir, à Châtillon-sur-Sèvre, un Conseil supérieur chargé de la direction générale des affaires et de l'administration du pays. Après la prise de Saumur, Cathelineau fut nommé général en chef, il périt peu de tems après, à l'attaque de Nantes. M. d'Elbée le remplaça; on forma quatre divisions principales sous les ordres de MM. de Bonchamps, de Charette, de Lescure, et de La Rochejaquelein; une cinquième moins forte, connue sous le nom de Division du centre, fut confiée à M. de Royrand. M. de Talmond fut nommé général de la cavalerie, Stofflet, major-général de l'infanterie, et Marigny, de l'artillerie.

» Les désastres qui suivirent le passage de la Loire, et la mort de ces premiers chefs sont assez connus. La Rochejaquelein, rentré dans la Vendée avec les débris de l'armée, périt comme eux peu de mois après. Stofflet resta seul chef de l'armée d'Anjou. Charette, qui n'avoit point passé la Loire, fit une organisation générale et nomma des chefs de division : Sapinaud prit le commandement du pays compris entre la grande route de La Rochelle à Nantes, et la Sèvre (c'est une bande de terre longue et étroite qui se trouvoit couverte, des deux côtés, par les territoires plus vastes et plus peuplés de Charette et de Stofflet). Ces deux généraux plus exposés en devinrent bientôt victimes; ils furent, l'un et l'autre, pris et fusillés en 1796. Sapinaud, plus heureux et dans une situation moins évidente, parvint à se sauver; il rentra dans ses foyers à la pacification de Hoche, ainsi que le faible reste des officiers échappés à tous les genres de péril.

» La mort des chefs, les désastres de la guerre, la tyrannie du gouvernement, rien ne put étouffer le bon esprit qui animoit la Vendée. Les officiers qui avoient survécu aux défaites d'outre-Loire, réfugiés en Bretagne, Maine et Normandie, recueillis par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MM. de Scépeaux, de Puisaye et du Boisguy, de Rochecot et de Frotté, y devinrent les apôtres du royalisme, et gagnèrent, peu à peu une grande partie des habitans de ces provinces.

» Des relations furent établies avec les princes et l'Angleterre et donnèrent lieu de préparer, pour le rétablissement du roi, des opérations fondées autant sur la force de l'opinion que sur celle des armes. La journée du 18 fructidor (dont ce n'est pas ici le lieu de développer les causes) fit perdre une belle position politique, une occasion difficile à retrouver de terminer la lutte d'un seul coup, recula enfin les espérances sans les détruire. L'esprit de la Vendée s'est conservé dans l'Ouest. Le progrès qu'y avoient fait en silence les organisations militaires, la faiblesse et le discrédit où retomba le Directoire, la férocité de ses mesures (la loi des otages), tout invitoit à tenter de nouveau contre lui le sort des armes. Les chefs furent en Angleterre prendre les ordres de Monsieur, qui nomma M. de Béhague pour lier entre elles les organisations des différentes provinces de l'Ouest, et en former un tout capable de donner plus de force et d'ensemble au parti royaliste. Ce fut, d'après son travail (un peu tardif peut-être), que Son Altesse Royale donna des pouvoirs pour commander:

» Dans le Morbihan et pays adjacens, à M. Georges Cadoudal.

» Dans l'arrondissement de Rennes et Fougères, à M. de La Prévalaye (là où avait commandé M. du Boiguy).

» Dans la Basse-Normandie (rive gauche de la Seine), à M. de Frotté.

» Dans le Maine, etc., à M. de Bourmont (là où avait commandé Rochecot).

» Dans l'Anjou et partie de Bretagne (rive droite de la Loire), à M. de Châtillon (là où avait commandé M. de Scépeaux).

» Dans le Bas-Anjou et en Poitou, à M. d'Autichamp (là où avait commandé Stofflet).

» Dans le Bas-Poitou et la Bretagne, rive gauche de la Loire, à M. de Suzannet (là où avait commandé Charette).

» M. de Grignon avait pris, dès 1796, le commandement abandonné par M. de Sapinaud; il le conserva (et fut tué en 1799).

» M. Mallet avait fait, avant le 18 fructidor, des commencemens

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'organisations dans la Haute-Normandie, rive droite de la Seine. Il les conserva, mais n'eut pas occasion de prendre part à la guerre. *(Voir la carte à la fin du 1er volume.)*

» Ces différens chefs prirent les armes le même jour et parvinrent, après plus ou moins de combats, à se rendre maîtres des pays dont le commandement leur était assigné. A cette époque, Buonaparte s'empara de l'autorité. Un des premiers moyens de son astucieuse politique fut de laisser concevoir l'espérance qu'il ne seroit peut-être pas éloigné de rétablir le souverain légitime. Séduits par cette espérance, les chefs royalistes firent une suspension d'armes, et envoyèrent le chevalier d'Andigné pour traiter avec lui. Il ne fallut pas longtems pour être désabusé. La guerre recommença; mais malheureusement, ce n'étoit plus au faible et inepte Directoire qu'on avoit affaire : Paul Ier se détacha de la coalition, les autres puissances négocioient, l'esprit général de la France étoit la lassitude et le découragement, et l'accord, qui auroit dû redoubler dans le parti royaliste avec la difficulté des circonstances, ne s'y maintint pas parfaitement. On fit la paix successivement dans chaque armée, et le malheureux Frotté, arrivant le dernier sur la foi des traités, pour terminer une guerre qu'il ne pouvoit plus soutenir seul, fut, par la plus infâme trahison, enlevé, avec six officiers de son état-major, et assassiné avec eux par une Commission militaire.

» En 1800, l'Angleterre et l'Autriche firent à Buonaparte une guerre plus active. Sur la demande des royalistes, Georges Cadoudal revint en France. Il fut décidé qu'on reprendroit les armes, et MONSIEUR donna de nouveaux pouvoirs à MM. de Bourmont, de Suzannet et d'Andigné. Un plan d'opérations fut concerté avec l'Angleterre, qui embarqua des troupes aux ordres du général Maitland; mais, au moment où la guerre alloit éclater, la bataille de Marengo vint changer entièrement la face des affaires. On dut renoncer à tout projet hostile; les chefs qui avoient eu des relations avec les princes furent incarcérés ou exilés pendant plusieurs années.

» Depuis ce tems, la France gémissoit, comprimée sous la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terreur et la puissance ombrageuse de Buonaparte qui avoit asservi l'Europe. Mais le feu sacré ne s'éteignit jamais dans la Vendée. Lorsque les défaites de Buonaparte en Russie et en Saxe permirent d'entrevoir la possibilité d'un changement, les regards se tournèrent vers les anciens chefs.

» Au mois de janvier 1814, les jeunes gens commencèrent à se soustraire à la conscription, et à se rassembler dans les bois. Malgré les mesures de terreur prises par les autorités locales toutes dévouées à Buonaparte et la présence de mille gendarmes placés dans la Vendée pour la comprimer, les chefs travaillèrent à organiser un nouveau soulèvement. Il eût éclaté sans le Congrès de Châtillon, et l'incertitude des projets des alliés. Ce ne fut que le 12 mars qu'on fut instruit de la présence de Monsieur en Franche-Comté, et de l'occupation de Bordeaux par Monseigneur le duc d'Angoulême.

» On fit partir aussitôt un officier pour annoncer à Son Altesse Royale le mouvement général qui devoit s'opérer dans la Vendée, et dont le jour (en raison de la Semaine Sainte) fut fixé au 11 avril, lundi de Pâques. Un point de la côte fut indiqué avec les signaux de reconnoissance pour les Anglois. Enfin, le 9 avril, les événements de Paris connus dans la Vendée, mettant le comble aux vœux des royalistes, ne leur laissèrent que le regret de n'avoir pu coopérer par un dernier effort au rétablissement du trône pour lequel ils ont versé tant de sang depuis vingt ans.

» Le roi a ordonné depuis à Louis de La Trémoille de lui présenter le tableau des services des royalistes qui ont survécu dans cette longue lutte aux périls des combats et aux cruautés des vainqueurs. Il ne pouvoit recevoir de Sa Majesté aucune mission plus honorable et plus chère. Né Poitevin, associé de cœur, de zèle et d'efforts à la plus noble des causes, il n'avoit à se préserver que d'un intérêt trop partial pour ses défenseurs, et (s'il ose rappeler ici ses regrets personnels), pour les compagnons d'armes de son malheureux frère et de son ami le plus intime (Frotté). Il étoit nécessaire cependant d'apporter la plus scrupuleuse attention à ce travail pour retrouver, après vingt ans, les titres légitimes de chaque officier, aux grades et à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gloire. Les premiers chefs les plus célèbres ont péri, et avec eux les témoignages qu'ils auroient pu rendre aux actions héroïques de leurs officiers. Dans la confusion qui a suivi les dernières reprises d'armes, plusieurs étrangers aux armées royalistes ont cherché à se glisser dans leurs rangs et à en usurper la gloire. Louis de La Trémoille a cru que le meilleur ordre à suivre pour démêler la vérité, étoit de demander à chacun des chefs encore existans, un état exact de l'organisation des Corps sous ses ordres, et des services rendus sous ses prédécesseurs. Chaque article porté sur ces listes, a ensuite été scruté et discuté avec l'attention la plus sévère. Tout a été pris en considération, le grade, les actions, l'âge, la famille, les talens, pour mettre le roi à portée d'apprécier la récompense méritée ou les services qu'on peut lui rendre encore. On s'est efforcé de ne pas perdre de vue l'inconvénient de trop multiplier les grades, et la situation pénible qui met le roi dans l'impossibilité de suivre tous les mouvemens de son cœur, en réparant la ruine de tant de familles que leur fidélité réduit aujourd'hui à la dernière détresse.

» On se permet d'observer à Sa Majesté que sans surcharger le trésor royal d'un nombre de pensions trop onéreux, il est facile de secourir beaucoup de royalistes qui manquent de pain, en leur distribuant, selon leur état, des places qui viendroient à vaquer de gardes-forestiers, percepteurs, receveurs, bureaux de poste ou de tabac, emplois dans l'administration, etc. Les récompenses de cette espèce doubleroient de prix aux yeux des Vendéens, par la confiance dont ils se flatteroient que le roi les honore. Sa Majesté y gagneroit aussi l'avantage d'avoir, dans chaque province où ils seroient placés, des apôtres zélés, accoutumés à diriger tous leurs efforts à gagner les cœurs et les esprits à la cause de la monarchie.....

» Louis de La Trémoille a fait tous ses efforts pour mettre le roi à portée de connaître les individus d'un pays qu'on peut considérer comme le centre et la citadelle du royalisme. »

* * *

Le Pce de La Trémoille terminait ce lumineux rapport par le tableau suivant :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉTAT RÉCAPITULATIF

de MM. les Officiers des Armées catholiques et royales des départements de l'Ouest.

DÉSIGNATION DES		OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL										ADMINISTRATION						
		OFFICIERS GÉNÉRAUX					AIDES-DE-CAMP ET ADJOINTS AUX ÉTATS-MAJORS					COMMISSAIRES				CHIRURGIENS		
DIVERS CORPS D'ARMÉE	GÉNÉRAUX EN CHEF	Lieutenants-généraux.	Maréchaux de camp. Commandans en chef.	Officiers généraux, commandans en second.	Majors généraux.	Adjudans généraux.	Colonels.	Lieutenans colonels.	Chefs de bataillon.	Capitaines.	Lieutenans.	Ordonnateurs.	Commissaires des guerres.	Commissaires aux vivres.	Agens civils.	Commissaires-ordonnateurs.	Commissaires-ordonnateurs en chef	Majors.
	MM.																	
Du Bas-Poitou et du pays de Retz.	De Suzannet.	»	1	»	2	»	4	»	»	6	»	1	»	3	»	»	1	1
Du centre de la Vendée.	De Sapinaud.	1	»	5	3	»	3	5	»	1	»	»	»	1	2	»	»	1
D'Anjou et du Haut-Poitou.	D'Autichamp.	»	1	1	1	»	11	1	2	»	»	1	6	51	1	1	1	4
Du Bas-Anjou et de Bretagne.	D'Andigné.	»	1	2	1	1	3	1	»	6	4	1	1	1	»	2	1	1
De Bretagne.	Georges Cadoudal.	»	»	1	»	3	1	»	»	8	»	1	»	1	1	»	»	2
De Rennes et Fougères.	Du Boisguy et de La Prévalaye.	»	1	1	2	2	1	2	»	6	»	1	»	2	»	»	»	1
Du Maine.	De Bourmont.	1	»	1	1	1	1	4	»	3	7	1	»	»	3	1	»	»
De Basse-Normandie.	De Bruslart.	»	1	»	1	1	2	3	5	33	3	1	»	»	13	2	»	3
De Haute-Normandie.	Mallet.	»	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»
	TOTAUX	2	6	11	11	11	25	13	7	64	14	7	7	60	20	6	3	13

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉTAT RÉCAPITULATIF

de MM. les Officiers des Armées catholiques et royales des départements de l'Ouest.

DÉSIGNATION DES		OFFICIERS APPARTENANT AUX DIVERS CORPS D'ARMÉE																			
		INFANTERIE							CAVALERIE							ARTILLERIE					
DIVERS CORPS D'ARMÉE	GÉNÉRAUX EN CHEF	Colonels.	Majors.	Lieutenans-colonels.	Chefs de bataillon.	Capitaines.	Lieutenans.	Sous-lieutenans.	Colonels.	Majors.	Lieutenans-colonels.	Chefs d'escadron.	Capitaines.	Lieutenans.	Sous-lieutenans.	Colonels.	Lieutenans-colonels.	Capitaines.	Lieutenans.	AUMÔNIERS	TOTAL GÉNÉR. PAR CORPS D'ARMÉE	Officiers organisés en 1813 et 1814
	MM.																					
Du Bas-Poitou et du pays de Retz.	De Suzannet.	13	11	3	2	114	17	5	2	1	»	2	12	14	2	»	»	»	»	»	217	28
Du centre de la Vendée.	De Sapinaud.	23	7	10	»	32	4	7	4	2	1	2	23	11	1	2	»	»	»	»	149	5
D'Anjou et Haut-Poitou.	D'Autichamp.	10	16	»	35	389	107	13	»	1	»	6	17	13	»	1	1	»	»	»	694	32
Du Bas-Anjou et de Bretagne.	D'Andigné.	8	10	26	3	111	52	13	2	1	»	1	8	3	»	»	»	2	»	»	263	»
De Bretagne.	Georges Cadoudal (1)	26	5	34	23	111	7	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	229	93
De Rennes et Fougères.	Du Boisguy et de La Prévalaye.	14	19	37	1	66	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	165	»
Du Maine.	De Bourmont.	6	9	»	22	173	126	97	»	»	»	1	8	»	»	1	»	»	»	1	467	»
De Bse-Normandie.	De Brulart.	19	21	3	10	162	122	84	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	494	»
De Hte-Normandie.	Mallet.	3	»	4	»	10	1	2	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	27	»
	TOTAUX	122	98	117	90	1168	446	221	8	5	2	12	70	41	3	4	2	2	»	5	2702	160

(1) On a compris, dans les capitaines de l'armée du général Georges, 7 officiers maintenant en Angleterre et dont on ignore les noms.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le travail de la Commission avançait lentement pour diverses raisons; l'une était toute matérielle. On avait d'abord songé qu'un seul registre dressé par ordre alphabétique suffirait à contenir tous les noms. Ce registre fait aussi partie des archives de M. le duc de La Trémoille, et nous l'avons sous les yeux. On ne tarda pas à se convaincre que pour neuf Corps d'armée et pour quatre mille officiers environ, il fallait procéder avec une autre méthode. C'est alors que, dans les derniers jours de janvier 1815, quelques semaines seulement avant le retour de l'île d'Elbe, on se décida à faire imprimer les grands tableaux que nous avons déjà décrits. Mais il fallait une autorisation du ministre de la Guerre. Voici donc le rapport que lui présenta un des assesseurs à la date du 31 janvier 1815.

Copie du rapport fait à Son Excellence le ministre de la Guerre, par M. Goulhot, chef de la 5e division au ministère de la Guerre, le 31 janvier 1815.

« D'après l'ordre que le ministre m'en a donné, je me suis rendu chez M. le Pce Louis de La Trémoille, pour examiner le travail qu'il a préparé au sujet des récompenses dont il croit susceptibles un grand nombre de militaires et d'habitants qui ont servi dans les armées royales de la Bretagne et de la Vendée. Ce travail, qui a paru avoir été fait avec le plus grand soin, a l'avantage d'offrir presque tous les renseignements dont on a besoin pour déterminer la nature de la récompense à accorder à chacun; mais, comme tous les militaires et habitants se trouvent confondus sur un même registre, et qu'aucun d'eux n'est classé ni indiqué d'une manière positive, pour recevoir ce qu'il paraîtra juste au roi de leur accorder, je suis convenu avec M. le Pce Louis de La Trémoille, que nous discuterions ensemble et individuellement les droits de tous, et que nous formerions, pour ne rien confondre, autant de tableaux qu'il se trouvera de catégories de récompenses à accorder; les modèles ci-joints sont ceux que nous avons arrêtés à cet effet. Si Monsieur le Maréchal en approuve la forme, je le prie de vouloir bien en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

autoriser l'impression. Le travail dont il s'agit ici sera nécessairement long, à cause du nombre d'individus dont les droits aux bontés du roi doivent être bien précisés ; mais M. le Pce de La Trémoille et moi, prenons ici l'engagement de le faire confectionner dans le plus court délai possible, pour être présenté à Monseigneur, et soumis ensuite à la décision du roi.

» *Signé :* GOULHOT. »

Tandis que l'examen des titres de chaque officier vendéen se poursuivait au milieu d'inévitables lenteurs, voici que le retour de Bonaparte vint non seulement interrompre le travail de la Commission, mais remettre en question et la sécurité et le sort même de la France.

Pendant les Cent-jours, la Vendée ne songea plus aux récompenses qu'elle avait si bien méritées par vingt-deux années de combats héroïques, mais elle courut aux armes avec une nouvelle ardeur. Ce ne fut que bien plus tard, vers l'été de 1815, que la Commission fut en mesure de présenter le résultat de ses travaux.

Aux mois d'août et de septembre, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre, déposait entre les mains du roi les rapports qui vont suivre. Il y retraçait les efforts que la Vendée de 1815 venait de tenter et les résultats qu'elle avait obtenus.

Rapport au roi du 31 août 1815.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
3e Division

« SIRE,

» Les habitans des 12e, 13e et 22e divisions militaires ont donné à Votre Majesté, dans ces derniers temps, de nouvelles preuves de fidélité et de dévouement, et parmi ceux qui ont combattu, depuis le 20 mars, pour le soutien de la monarchie, il en est qui ont été estropiés, de manière à ne pouvoir plus travailler, et qui sont dans le besoin le plus pressant.

» J'ai pensé, sire, qu'il entrerait dans les intentions paternelles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Votre Majesté de venir au secours du courage malheureux et de récompenser ces exemples d'une fidélité si noble et d'un

GOUVION-SAINT-CYR

désintéressement si rare, puisque ces peuples ont combattu sans recevoir la moindre solde.

» En conséquence, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien m'autoriser à mettre d'urgence une somme de 10000 francs à la disposition de chacun des lieutenants généraux, commandant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les 12e, 13e et 22e divisions militaires pour être distribuée à titre de secours provisoires aux plus nécessiteux de ces blessés et des veuves et orphelins de ceux qui ont été tués. Ces secours, exclusivement destinés aux hommes qui ont été blessés et aux veuves de ceux qui ont été tués dans la dernière crise, seront distribués pour le mois de septembre, à raison de 15 jusqu'à 25 francs pour chaque blessé ou veuve ; ils pourront être renouvelés en octobre si le blessé ou la veuve est susceptible d'une pension de l'État et ne l'a pas encore obtenue au 1er octobre.

» Votre Majesté approuvera sans doute aussi que les pensions de ces blessés et veuves soient fixées d'après les tarifs en usage pour l'armée de ligne. »

Au dessous on lit :

« Approuvé par le roi.

» *Le ministre secrétaire d'État au département de la Guerre,*

» *Signé :* GOUVION-SAINT-CYR. »

Quelques semaines plus tard, le même ministre adressait au roi un autre rapport dans lequel nos lecteurs remarqueront sans peine le passage où Gouvion-Saint-Cyr rejette sur le Cte Dupont l'abaissement des tarifs de pensions au-dessous du maximum fixé pour les retraités des armées impériales.

Rapport au roi du 25 septembre 1815.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
5e Division

« SIRE,

» Au mois d'octobre 1814, Votre Majesté décida qu'il serait créé, dans les provinces de l'Ouest, des Commissions mixtes chargées de proposer des pensions ou des secours pour les habitans qui avaient été blessés et les veuves de ceux qui étaient morts en combattant pour la défense du trône dans ces provinces.

» Cette mesure, qui ne fut d'abord appliquée qu'aux habitans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des 12e et 22e divisions militaires, fut ensuite étendue, d'après la réclamation de plusieurs chefs de l'armée royale de la Vendée, aux 13e et 14e divisions et même à quelques départements limitrophes.

» Les Commissions étaient composées dans chaque département du préfet président, du général commandant le département, et d'un officier du même grade où d'un grade inférieur ayant servi dans les armées royales de ces contrées.

» Les travaux touchaient à leur fin, et les anciens services rendus à la cause royale allaient recevoir leur prix, lorsque les funestes événements du mois de mars vinrent suspendre l'effet des intentions paternelles de Votre Majesté.

» Les nouvelles preuves de fidélité données à Votre Majesté par les habitans des départemens de l'Ouest, ont fixé de nouveau ses regards bienveillants, et elle décida dernièrement que ceux qui avaient été blessés, et les veuves de ceux qui avaient été tués dans cette dernière crise, seraient assimilés à l'armée de ligne, pour la fixation des pensions dont ils seraient reconnus susceptibles.

» Je me suis empressé de donner les ordres nécessaires pour l'exécution de cette mesure, et la nature de mes instructions pour accélérer ce travail a été telle, que je dois compter être en état d'en mettre incessamment le résultat sous les yeux de Votre Majesté.

» Les services rendus à la monarchie en 1815 par les armées royales de la Vendée, ayant eu lieu d'une manière plus régulière par des corps mieux connus, et le peu de temps qui s'est écoulé depuis ces événements permettant d'apprécier les faits et de juger de la gravité des blessures pour déterminer la quotité des récompenses, il a paru juste à Votre Majesté de traiter les blessés et veuves, comme les militaires et les veuves de la ligne.

» Il n'en est pas de même pour les tems antérieurs. Les renseignements, que les Commissions mixtes établies pour les anciens Vendéens devaient se procurer, étant plus incertains, les événements plus éloignés, et les services d'un grand nombre d'entre eux n'ayant pas toujours eu pour but immédiat le rétablisse-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment du trône, on a dû suivre, et on a suivi, en effet, une autre règle à leur égard.

» Le tarif des pensions et récompenses fut fixé par M. le lieutenant général Cte Dupont au-dessous de celui de l'armée, et les Commissions eurent l'ordre de ne point dépasser, et même, autant que possible, de ne point atteindre le maximum indiqué dans le tableau ci-joint.

» Telle est, sire, la différence qui existe entre les dispositions qui avaient été originairement prescrites pour les anciens blessés de la Vendée, et celles qui viennent d'avoir lieu pour les nouveaux, les derniers devant avoir, selon votre désir, une exécution très prochaine.

» J'ai pensé qu'il conviendrait également de s'occuper sans retard, des droits des anciens blessés et de rétablir les Commissions mixtes sur les mêmes bases et d'après les mêmes principes précédemment adoptés.

» J'ai l'honneur d'en soumettre la proposition à l'approbation de Votre Majesté.

» *Le ministre secrétaire d'État au département de la Guerre,*

» *Signé :* le maréchal Gouvion-Saint-Cyr.

» Pour ampliation.

» *Le maréchal de camp secrétaire général,*

» *Signé :* Dalbignac.

» Les dipositions présentées par ce rapport sont approuvées par Sa Majesté qui a signé le tarif y annexé.

» *Le maréchal de camp secrétaire général,*

» *Signé :* Dalbignac.

» Collationné,

» *Le chef du bureau des lois et archives,*

» *Signé :* Seneville. »

Enfin suivait le tarif ci-contre; nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer encore l'extrême parcimonie des secours accordés à tant d'infortunes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tarif pour servir au travail des Commissions chargées d'examiner les demandes des habitans des départemens de la Vendée.

GRADES	Maximum de la pension à proposer pour chacun de ces trois cas.			Maximum du secours une fois payé qui peut être accordé pour ce cas.	Maximum des sommes qui pourront leur être accordées, soit à titre de secours une fois payé, soit à titre de pension.
	Pour deux membres amputés ou pour la perte totale de la vue par suite de blessures.	Pour un membre amputé.	Pour la perte absolue de l'usage d'un membre par suite de blessures.	Blessures graves mais qui n'occasionnent pas la perte entière de l'usage d'un membre permettant encore au blessé de faire quelque chose pour subvenir à sa subsistance.	Veuves qui ne se sont pas remariées et qui sont sans moyens d'existence.
Colonel.	2400fr	1200fr	900fr	800fr	400fr
Major.	2000	1000	800	700	300
Chef de bataillon ou d'escadron.	1800	900	700	600	220
Capitaine.	1200	600	500	400	180
Lieutenant.	900	450	350	300	150
Sous-lieutenant.	700	350	250	200	120
Adjudant sous-officier.	600	300	200	150	100
Sergent ou maréchal des logis.	500	250	135		80
Caporal ou brigadier.	340	170	115	100	60
Soldat.	300	150	100		50

« *Le ministre secrétaire d'État de la Guerre,*

» Par le Roi

» *Signé :* GOUVION-SAINT-CYR.

» Approuvé,

» *Signé :* LOUIS,

» Pour ampliation.

» *Le Maréchal de camp secrétaire général,*

» *Signé :* DALBIGNAC. »

Lorsque le travail de classement fut enfin terminé, le Pce Louis de La Trémoille présenta au roi son rapport définitif. Il établissait huit tableaux dans lesquels, malheureusement, on a laissé en blanc les chiffres et les noms des diverses catégories d'officiers à récompenser.

Le premier tableau comprenait les officiers susceptibles d'avancement et auxquels la Commission proposait d'accorder le grade immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient obtenu déjà.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le second tableau comprenait les officiers pour lesquels on proposait la confirmation de leurs grades.

Le troisième tableau, ceux qu'on déclarait susceptibles de recevoir la croix de Saint-Louis ou l'institution du Mérite militaire.

Le quatrième tableau, les officiers, commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, principaux agents capables d'être décorés de la Légion d'honneur.

Le cinquième tableau, les habitants qui, ayant servi, soit militairement, soit administrativement, dans les armées royales, pendant la lutte des départements de l'Ouest, semblaient susceptibles de recevoir du ministre de la Guerre, au nom et par ordre du roi, une lettre de satisfaction et de remerciements (1).

Le sixième tableau, les militaires et habitants auxquels les pertes qu'ils ont éprouvées, par suite des deux guerres de l'Ouest, et l'absolu dénuement dans lequel ils se trouvent, sont proposés d'accorder des secours annuels.

« Ces secours, disait M. de La Trémoille, accordés à des hommes qui ne sont pas militaires ou qui ne l'ont été que momentanément, qui sont rentrés dans leurs foyers, et auxquels il importe même de ne rappeler aucun souvenir belliqueux, me paraissent devoir être payés directement par le Trésor royal et compris au budget du ministère des Finances, d'autant plus qu'il y aurait de graves inconvéniens à les assimiler aux soldes de retraite et aux pensions militaires, qui ne s'obtiennent ni d'après les mêmes principes, ni aux mêmes conditions, et avec lesquelles il importe, pour éviter des comparaisons et des plaintes réciproques, qu'elles n'aient rien en commun. »

Le septième tableau comprenait les militaires qui auraient droit, d'après la durée de leurs services et la gravité de leurs blessures, à des soldes de retraite, dans le cas où ils n'auraient pas été compris dans le travail des Commissions mixtes établies dans les provinces de l'Ouest.

(1) Au tome IV, p. 442, nous avons donné le fac-similé d'une de ces lettres de satisfaction adressée à un paysan du Maine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Enfin, le huitième tableau comprenait les officiers susceptibles d'obtenir des lettres de noblesse. « Ils sont assez peu nombreux, ajoute M. de La Trémoille, et ne comprennent que des militaires qui appartiennent à des familles honorables, qui jouissent d'une fortune honnête et qui ont donné dans les combats des preuves de valeur et de dévouement à la monarchie, suffisantes pour mériter d'appartenir à la noblesse française. »

Ce rapport fut suivi peu après de l'ordonnance royale, qu'on va lire et qui n'eut pas l'honneur, par suite d'une excessive prudence et d'après le Conseil des ministres, de figurer au *Bulletin* des lois.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

Ordonnance.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, Salut.

» Si les militaires qui ont embrassé l'honorable profession des armes ont droit à notre intérêt et à nos bienfaits, lorsque leur âge, leurs blessures ou leurs infirmités ne leur permettent plus de continuer leur service, les Français qui se sont volontairement dévoués à la défense du trône et de l'autel, qui ont quitté leurs foyers pour s'exposer au double danger des combats et de la fureur des partis, ne peuvent être privés des récompenses que nous leur devons, comme monarque, et que nous éprouvons une vive satisfaction à leur offrir, comme une preuve d'affection paternelle.

» A ces causes, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État de la Guerre,

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

» Les officiers de tous grades portés dans l'état annexé à la présente ordonnance n° 1 sont promus au grade immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient obtenu dans nos armées royales

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BREVET DE LA DÉCORATION DU LYS (1)

organisées dans les départements de l'Ouest, et ceux d'entre eux qui seront susceptibles d'être employés activement le seront

(1) Donné au Pre de Talmont, et signé Charles-Philippe, Cte d'Artois agissant au nom du roi, le 7 mars 1815 et contresigné Cte Dessolle, duc de Montmorency et Gilbert de Voisins. L'original en parchemin appartient à M. le duc de La Trémoille et mesure 0m 40 sur 0m 49.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans leur nouveau grade, dès que les circonstances le permettront,

ART. II.

» Les officiers de tous grades compris dans l'état n° 2 sont confirmés et reconnus dans les grades qu'ils ont obtenus dans les armées royales de l'Ouest, et pourront être, s'ils en sont susceptibles, employés activement dans ces grades, lorsque les besoins du service le permettront.

ART. III.

» Les officiers compris dans l'état n° 3 sont nommés chevaliers de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis ou recevront la décoration de l'institution du Mérite militaire.

ART. IV.

» Les officiers et agents supérieurs portés dans l'état n° 4 sont nommés dans la Légion d'honneur.

ART. V.

» Les habitants des départements de l'Ouest, désignés dans le tableau n° 5, qui ont servi dans les armées royales ou favorisé leurs opérations, recevront de notre ministre secrétaire d'État de la Guerre une lettre de félicitations destinée à perpétuer le souvenir de leur conduite honorable et de leur fidélité.

ART. VI.

» Les militaires des armées royales et habitans des départements de l'Ouest compris dans l'état n° 6 seront insérés à notre Trésor royal, pour un secours annuel dont la qualité est fixée dans le même tableau au nom de chacun d'eux. Notre ministre secrétaire d'État des Finances fera les dispositions nécessaires pour qu'il leur soit payé dans le département de leur domicile, et sans frais, à compter du 1er janvier de la présente année.

ART. VII.

» Il sera réglé par le ministre secrétaire d'État de la Guerre une solde de retraite (d'après les tarifs consacrés pour les militaires

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

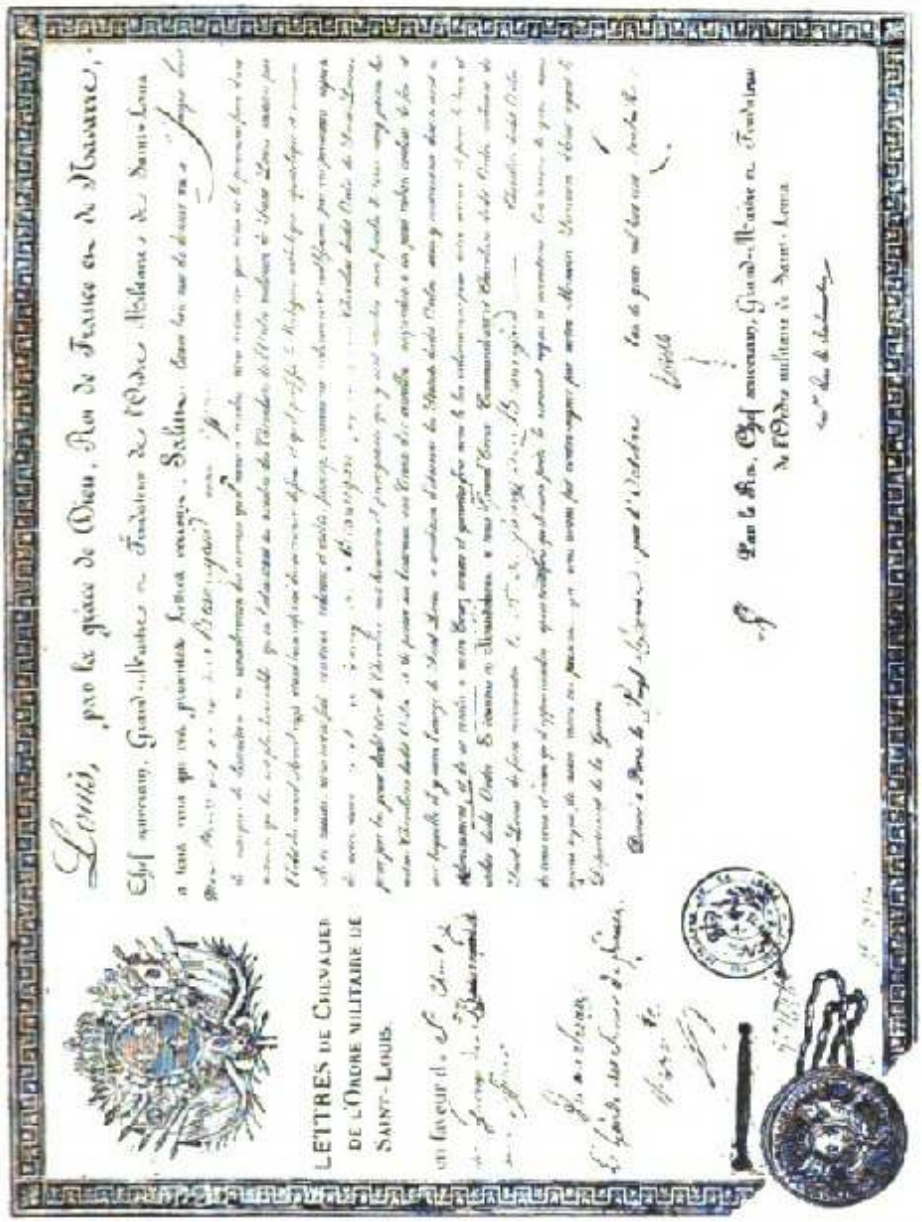

BREVET DE DÉCORATION DE M. DE GUERRY DE BEAUREGARD (1)

dont les Commissions mixtes établies dans les départements de l'Ouest auront constaté les droits) à ceux compris dans l'état

(1) Nous donnons ci-dessus le fac-similé des lettres royales accordant la croix de Saint-Louis à M. le chevalier Jacques-Louis-Marie de Guerry de Beauregard, ancien officier qui devait,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n° 7, après qu'on se sera assuré qu'ils n'en ont point obtenu d'ailleurs.

ART. VIII.

» La Commission du sceau fera expédier des titres de noblesse aux officiers dans le tableau n° 8.

ART. IX.

» Notre chancelier et nos ministres secrétaires d'État de la Guerre et des Finances sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance qui ne sera point insérée au bulletin des lois.

» Donné au château des Tuileries, le mars 1815 (1).

» *Signé* : LOUIS. »

---

l'année suivante, honorer cette croix par une mort héroïque. Ce brevet en parchemin est daté du 20 octobre 1814, il mesure 28 centimètres de haut sur 38 de large et il est signé de Louis XVIII, au-dessous : par le roi, le duc de Dalmatie et sur le côté par Pasquier, garde des Sceaux de France. A gauche et à l'angle inférieur, enfermé dans une boîte en fer blanc, s'abrite un grand cachet de cire rouge aux armes de France autour duquel se détache en exergue :

VIRTUTIS BELLICÆ PRÆMIUM.

ORDRE ROYAL ET MIL. DE SAINT-LOUIS.

Au revers, M. le Cte de Beaufort d'Hautpoul, major du génie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et chargé de la direction du bureau des grâces, atteste que M. le chevalier de Guerry de Beauregard a été reçu dans l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis le 14 décembre 1814, par M. le Mis de Lespinay, aussi chevalier de Saint-Louis.

Plusieurs taches de rousseur dans le parchemin ont empêché, çà et là, de reproduire nettement certains passages.

(1) La date laissée en blanc nous montre que le travail était prêt vers le milieu du mois de mars 1815 ; il ne put être définitivement complété tel que nous le donnons ici que vers le mois d'août suivant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

Armée catholique et royale du Bas-Poitou et pays de Retz, commandée par le Cte de Suzannet, successeur du général Charette.

Le commandement du Cte de Suzannet comprenait tout le pays situé sur la rive gauche de la Loire, depuis son embouchure, jusqu'aux frontières du département de Maine-et-Loire.

Il était borné au Nord par la Loire, et à l'Ouest par la mer, au Midi par la Sèvre et le département de la Charente, et à l'Est par la route de Nantes à La Rochelle.

Il était composé de quatorze divisions militaires dont les chefs encore existants sont portés sur l'état ci-joint.

Le Cte de Suzannet en prit le commandement en vertu des pouvoirs du roi qui lui furent conférés en 1799 par S. A. R. MONSIEUR, lieutenant général du royaume, et succéda au général Charette. Il lui fut donné la faculté de récompenser ses officiers en leur accordant des grades et des croix de Saint-Louis; des raisons politiques l'ont empêché de faire usage de ce pouvoir, et son armée se trouve n'avoir eu aucune part aux bontés du roi, et paraîtrait, en conséquence, avoir des droits fondés à les réclamer en ce moment.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cte DE SUZANNET, maréchal de camp.

États de services. — Commandant en chef dans le Bas-Poitou et la partie de la Bretagne située sur la rive gauche de la Loire, en vertu de pouvoirs donnés par S. A. R. MONSIEUR, lieutenant-général du royaume en 1799, et successeur du général Charette.

Demande. — La confirmation de son grade et offre ses services partout où il pourrait être utile au roi.

Observations. — Ses services, son dévouement, son noble caractère, son heureuse influence dans le pays sont connus du roi. Toute la Vendée se trouvera récompensée en lui.

Gentilhomme. **A**

DE BERSET (JOSEPH-SÉBASTIEN), colonel.

États de services. — Élève de la marine en 1789. Embarqué depuis 90 jusqu'en 1792. A servi dans l'armée vendéenne en 1793, comme aide de camp du général Charette, capitaine d'artillerie, chef de division et a suivi le général jusqu'au moment où, blessé de 18 coups de sabre, il a été laissé pour mort sur le champ de bataille. Cet officier est tellement mutilé qu'il ne peut se servir que de la main gauche. Il a été reçu chevalier de Saint-Louis par ordre du Cte de Rochecot, en 1797.

Demande. — La confirmation de son grade, son brevet de chevalier de Saint-Louis, du service de la marine ou dans la maison du roi, ou une pension de retraite.

Observations. — Élève de la marine en 89. Officier très méritant par sa conduite et ses affreuses blessures.

Gentilhomme. **B**

Vte DE FLAVIGNY (ALEXANDRE-VICTOR-FRANÇOIS), lieutenant-colonel.

États de services. — Ancien page de MADAME, C^esse de Provence, officier au régiment-Colonel. — Général en 1782, sorti de France en 1791, a servi dans l'armée des princes avec son régiment en 1792; lieutenant-colonel du régiment du prince de La Trémoille, jusqu'en 1796.

Depuis sa rentrée en France, a été constamment en rapport avec les royalistes afin d'organiser, dans l'Ouest, un parti pour le roi, s'est rendu au mois d'avril 1814, dans la Vendée pour faire partie du rassemblement qui devait avoir lieu le 11 avril. Quoique étranger à la Vendée, il a abandonné ses propriétés pour prouver au roi son dévouement. A été envoyé à S. A. R. MONSIEUR, pour lui rendre compte de la situation du pays.

Demande. — Le grade de colonel et la croix de Saint-Louis.

Observations. — N'a point fait la guerre en France, mais, possédant une grande fortune hors de France et pouvant en jouir tranquillement, il y revient au milieu de nos crises les plus violentes, apportant à M. de Suzannet une somme de 50000 francs pour le service du roi, mettant le reste de sa fortune à sa disposition, et travaillant, d'ailleurs, de tous ses efforts à accélérer et perfectionner, en Touraine et en Poitou, les organisations royalistes qu'on croyait alors pouvoir être utiles. On ose dire que personne ne serait plus propre par sa capacité, sa sagesse, la confiance dont il jouit dans le pays, à occuper la Préfecture de Nantes, si elle devenait vacante.

Gentilhomme. **AA**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE TINGUY (François-Joseph), blessé plusieurs fois.

États de services. — Entré au service, régiment d'Armagnac, en 1778. Blessé d'un coup de feu au siège de Savanats, a reçu 3 blessures à bord du vaisseau *La Couronne* au combat du 12 avril 1782. Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792, armée des princes, compagnie d'Armagnac. Entré au régiment de Bethizy. Passé à l'armée de Condé. Blessé d'un coup de feu à Constance, a obtenu la croix de Saint-Louis sollicitée par son commandant, le Vte Cluny.

Demande. — Son brevet de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 78, a beaucoup fait la guerre en Amérique, à l'armée de Condé, et dans d'autres corps, blessé plusieurs fois, jouit, ainsi que son frère, ci-dessous, d'une grande influence dans la Vendée où ils sont rentrés depuis plusieurs années; mais ils n'y ont point fait la guerre.

Gentilhomme. B

DE CHABOT (Auguste), chef de bataillon.

États de services. — Admis aux gardes françaises en 1790. Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans la compagnie des gardes françaises. Officier au régiment d'Hector en 1794, rentré en France en 1795; ensuite il s'est sauvé en Allemagne. Il est rentré en France en 1801. Chef de cohorte par force en 1813.

Demande. — A être employé dans son grade.

Observations. — Officier aux gardes françaises, a servi dans l'émigration, n'a pas beaucoup fait la guerre (s'il la faite) dans la Vendée; méritant d'ailleurs par la considération dont jouit sa famille et les pertes qu'il a éprouvées.

Gentilhomme. B

DE TINGUY (Pierre-Alexandre-Benjamin), capitaine.

États de services. — Cadet gentilhomme au régiment de Bourgogne en 1778. Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792, armée des Princes. Entré au régiment de Bethizy en 1794. Reformé en 1795. Entré la même année dans les chasseurs nobles. Blessé en 1796, rentré en France en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension pour élever ses enfants, ou des places pour eux dans des Écoles militaires.

Observations. — Même article à peu près que son frère ci-dessus.

Gentilhomme. B

RÉVEILLÉ DE BEAUREGARD, commandant général des vivres.

États de services. — Fut envoyé à Monsieur, frère du roi, en 1790, par M. le Cte de Suzannet, et s'acquitta de sa mission avec distinction, fut ensuite employé dans l'armée de la Vendée où il a servi d'abord militairement, et ensuite commissaire général des vivres. Après la guerre, s'adonna au barreau.

Demande. — Une place dans la magistrature.

Observations. — Dans la robe.

B

BOUTET (Pierre), commissaire des vivres, blessé.

États de services. — Brave Vendéen et commissaire des vivres dans l'armée du général Charette.

Demande. — Une place et une décoration.

C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE SAINT-DO, commissaire des vivres. *Menuisier.*

États de services. — A servi sous les ordres du général Charette en qualité de commissaire des vivres. **C**

DE LA TOCNAYE (Le chevalier), administrateur.

États de services. — A rempli avec distinction plusieurs places dans l'administration à Nantes, entre autres celle de chef de bureau des Ponts et Chaussées et chef du bureau des Contributions et Domaines. Il avait tellement fixé les regards des royalistes par son mérite et son zèle, qu'on comptait lui confier l'administration en chef de l'armée.

Demande. — A être placé dans une des premières places de l'administration de son département.

Observations. — Très propre à toutes les places d'administration; n'a point fait la guerre.

Gentilhomme. **Bb**

BAUDRY-PUYRAVAU, major général.

États de services. — Cet officier, grièvement blessé, a constamment servi avec zèle et dévouement.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait toute la guerre; a eu réellement le titre de major général sans l'exercer beaucoup. Le grade de colonel lui suffirait.

Gentilhomme. **C**

DUCHAISNIER, aide-de-camp du général Charette, détenu et condamné à mort.

États de services. — Cet officier a servi avec beaucoup de zèle et de dévouement. Il a été condamné à mort, et ce n'est que par une espèce de prodige qu'il est parvenu à se sauver. (Voir la liste de Sapinaud).

Observations. — *Nota.* Porté sur la liste de M. de Sapinaud. Sous-lieutenant de vaisseau avant la Révolution, premier aide-de-camp de Charette, officier très distingué; mérite au moins le grade de major.

Très bien né. **Bb**

BUOR-VILLENEUVE, aide-de-camp du général Charette.

États de services. — A joui de la confiance du général Charette et a bien servi.

Observations. — Aide-de-camp de Charette, paraît avoir eu son estime. **B**

DE PRESSIGNY (François-Guillaume), n'a voulu prendre aucun grade.

États de services. — Cet officier a été agrégé dans les derniers temps à l'état-major du Cte de Suzannet et a remis ses états de service à la Commission.

Demande. — A être employé.

Observations. — Cet officier, qui a fait la guerre à l'armée de Condé et à l'armée autrichienne avec la plus grande distinction, est fait pour être recommandé comme un homme du premier mérite, de quelque manière que le roi juge à propos de l'employer. Il n'a point fait la guerre dans la Vendée.

Gentilhomme. **A**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HERVI DE LA BAUCHE (JOSEPH), capitaine aide-de-camp.

États de services. — Émigré en 1790. Capitaine des hussards britanniques jusqu'en 1802. Depuis sa rentrée en France, a fait partie de l'association royale, dans la Vendée.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Très dévoué, désirerait du service; recommandable par son grand zèle; mais n'a point fait la guerre en France.

Gentilhomme. **B**

DU NOROY (DAVID), major général, a eu la poitrine percée d'une balle.

États de services. — A servi avec distinction sous le général Charette : a eu la poitrine percée d'une balle dont il n'est pas encore guéri.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Grièvement blessé sous Charette; très estimable.

Gentilhomme. **B**

BOMEL, officier de cavalerie.

Observations. — Officier républicain, passé au général Charette, commandant en second de sa cavalerie. Son frère a été tué commandant ladite cavalerie; mérite bien le grade de lieutenant-colonel.

Ancien cavalier. **C**

GOGUET DE LA SALMONIÈRE, officier de cavalerie.

NOTA. *Il était gendre et non beau-frère de Bonchamps.* (*Voir aux* MIETTES, *n° 1, son acte de mariage.*)

Observations. — Beau-frère de Bonchamps, émigré et a fait la guerre dans la Vendée dès 1793 (sous Bonchamps et Charette).

Gentilhomme. **B**

DE VERTEUIL, chef de division.

États de services. — Entré au service en 1778. Arrêté à Montargis en 1793. Jugé à Fontenay-le-Comte, au tribunal criminel, en 1798. Passé dans la Vendée en 1799 jusqu'en 1800. Capitaine au régiment de Rochefort en 1813 et 1814. Est chevalier de Saint-Louis.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Officier en 1778, a fait la dernière guerre dans la Vendée; fort bien noté.

Gentilhomme. **B**

DIVISION DE SAINT-PHILIBERT

BASCHER (JOSEPH-JULIEN), chef de division.

États de services. — Contrôleur de la marine, en 1781. Quitta sa place pour émigrer, en 1791; s'attacha au Corps

Demande. — La conservation de son grade. La croix de Saint-Louis et des lettres de noblesse.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

royal de la marine à Enghien; servit dans la 2e compagnie des chasseurs à cheval de la marine en qualité de fourrier, fit la campagne des Princes, en 1792; traversa la France pour rejoindre l'armée de la Vendée, en 1793; quitta la France après les désastres de la Vendée, en 1794. Revint dans les Pays-Bas, passa en Angleterre et fut employé par M. Windham pour la correspondance avec le général Charette, en 1795; débarqua à Quiberon; fut porter des ordres au général Charette; fut nommé, par lui, chef d'une de ses principales divisions, et ne s'en sépara qu'à sa mort. Se rendit à Paris, en 1796, où il travailla avec les agents du roi, Brottier, Duverne, et fut chargé par eux du département de la Loire-Inférieure. Leva le pays Nantais d'outre-Loire, en 1799, par ordre de M. de Suzannet, commandant pour le roi en Poitou et en Bretagne; a saisi avec zèle l'occasion de relever le parti du roi dans la Vendée, en 1813; a montré le dévouement le plus complet et le plus soutenu.

Observations. — Contrôleur général de la marine, avant la revision, a servi en émigration; rentré en France, en 95, a servi avec la plus grande distinction dans la Vendée. Il est impossible d'être plus estimable et plus méritant.

Des lettres de noblesse ne peuvent jamais être mieux placées.

A

DE LA BARRE (ÉLIE), chevalier, major, blessé.

États de services. — Émigré; a fait la campagne dans le bataillon des gentilshommes bretons, en 1792. Cadet dans le régiment de Rohan, employé aux avant-postes, tant dans les Pays-Bas qu'en Hollande, Hanovre, en 1794. Il y a perdu deux doigts; débarqué à Quiberon, resta un des derniers dans le Fort-Penthièvre, s'en sauva en se précipitant dans le fossé, rejoignit le général Sombreuil, refusa de se rendre, se jeta dans la mer, se sauva à bord des vaisseaux anglais, ayant été séparé de son père qui fut fusillé, en 1795. Passa à l'armée du général Charette qu'il ne quitta qu'à sa mort; major de la division sous le général de Suzannet, en 1799. — Se trouve, malgré la perte de ses deux doigts, en état de servir activement.

Demande. — Un service ou une pension.

Observations. — Très distingué par sa bravoure et ses services, tant en France qu'au dehors; échappé de Quiberon.

On prit son père; il rejoignit Charette qu'il ne quitta qu'à sa mort.

Gentilhomme. **BB**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE KERSABIEC (JEAN-MARIE-ANGÉLIQUE SIOC'HAN), major de compagnie, blessé plusieurs fois.

États de services. — Placé sous-lieutenant au régiment de Bretagne infanterie, en 1785. Adjoint par M. le maréchal de Broglie à l'état-major général de son armée, en 1789. Employé de même en Alsace, en 1790. Émigré et entré dans la gendarmerie, en 1791; y a fait la campagne de 1792. Entré dans l'armée autrichienne la même année, et blessé à la bataille de Mons; a fait la campagne de 1793 et une partie de celle de 1794. A reçu pendant ce temps huit blessures et deux médailles d'argent et d'or; placé dans Rohan la même année; a passé lieutenant des grenadiers dans d'Hervilly, la même année; est revenu capitaine au régiment de Rohan-hussards, même année; embarqué pour Quiberon, 1795; fait naufrage; quitte son régiment, employé à la correspondance de la Côte, la même année; autorisé à porter la croix de Saint-Louis avec ses médailles par S. A. R. Mgr le Cte d'Artois, en 1796; rentré blessé et a profité de la pacification : désigné pour commander en deuxième, en Basse-Bretagne, en 1799, a travaillé dans la Vendée conjointement avec les chefs, en 1813 et en 1814.

Demande. — Un service et un grade supérieur, et le brevet de la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 85, très distingué par son énergie et ses services tant en France qu'au dehors, a obtenu deux médailles d'or et d'argent au service autrichien; blessé plusieurs fois, autorisé à porter la croix de Saint-Louis, en demande le brevet.

J'oserai demander pour lui le grade de colonel.

Gentilhomme. **A**

BASCHER (PAUL), âgé de vingt-quatre ans, sous-lieutenant de cavalerie.

États de services. — Employé dans les gardes d'honneur; quitta ce Corps, en mars 1814, pour rejoindre la Vendée qu'on organisait; fut nommé par M. le Cte de Suzannet sous-lieutenant de cavalerie, et fut envoyé par lui à Bordeaux, vers Mgr le duc d'Angoulême pour lui demander ses ordres. Il a rempli cette mission périlleuse avec beaucoup de courage et de distinction.

Demande. — A entrer au service.

Observations. — Jeune officier distingué par son zèle et son courage, a été le seul qui soit parvenu à rejoindre Mgr le duc d'Angoulême, mérite de l'avancement.

N'a pas fait la guerre en France.

Très bien né. **B**

PELISSON (JEAN), capitaine commandant.

États de services. — A fait toute la guerre avec Charette; a pris les

Demande. — Une décoration et une pension.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armes en 1799, s'est conduit avec beaucoup de zèle et de courage. Il est très pauvre.

Observations. — A fait toutes les guerres, très pauvre.
Son nom de baptême est Simon.
Journalier. **B**

GARIOU, capitaine de chasseurs.

États de services. — Était un des braves capitaines de Charette; a repris les armes en 1799.

Demande. — Conservation de son grade et une pension.
Observations. — A fait les deux guerres; très bien noté.
Homme d'affaires. **B**

ANGEBAULT (JULIEN), lieutenant de cavalerie.

États de services. — Brave cavalier de Charette.

Demande. — Confirmation de son grade et une décoration.
Observations. — A fait les deux guerres, très bien noté.
Homme d'affaires. **B**

GAILLARD, capitaine commandant.

États de services. — A fait toute la guerre avec Charette; a repris les armes en 1799.

Demande. — Une décoration.
Observations. — A fait toutes les guerres très bravement.
Métayer. **CC**

ORDRENNEAU (JEAN), lieutenant.

États de services. — A fait toute la guerre avec Charette; a repris les armes en 1799.

Demande. — Une décoration.
Observations. — *Métayer.* **CC**

ORDRENNEAU (MATHIEU), capitaine.

États de services. — A fait toute la guerre avec Charette; a repris les armes en 1799.

Demande. — Une décoration.
Observations. — Les deux frères Ordrenneau, très bien notés.
Les deux guerres.
Artisan. **C**

PASQUIER (LOUIS), lieutenant.

États de services. — Brave cavalier de Charette. A fait toute la guerre de la Vendée jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Fort bien noté; a fait les deux guerres.
Laboureur. **CC**

DAVID (PIERRE), lieutenant de chasseurs.

États de services. — Brave cavalier de Charette. A fait toute la guerre de la Vendée jusqu'en 1800.

Demande. — Une décoration.
Observations. — Fort bien noté; a fait les deux guerres.
Son nom de baptême est JEAN.
Métayer. **CC**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ERTAUD (ÉTIENNE), (dit La *Mailloche*), lieutenant de cavalerie.

Etats de services. — A fait toute la guerre de la Vendée jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une décoration.

Observations. — A fait toutes les guerres, très bien servi, blessé.

Aubergiste. **B**

BIRON (BLAISE), capitaine (paroisse Saint-Philbert de Grand-Lieu). *Laboureur*. Demande le lys. **CC**

BIRON (MAURICE), capitaine (paroisse Saint-Philbert de Grand-Lieu). *Laboureur*. Demande le lys.

GOBIN (JULIEN), capitaine (paroisse Saint-Philbert de Grand-Lieu). *Laboureur*. **CC**

BRISSON (JEAN), capitaine (Saint-Philbert de Grand-Lieu.) *Laboureur*. **CC**

TEMPLIER (PIERRE), capitaine (paroisse de Limouzinière). *Bourgeois*. **CC**

BLIT (JEAN), capitaine (paroisse de Limouzinière). *Laboureur*. **CC**

BLIT (MARTIN), capitaine (paroisse de Limouzinière). *Bourgeois*. **CC**

MORNY DU TEMPLE, capitaine commandant (paroisse de Saint-Étienne-de-Corcoué). *Laboureur*. **CC**

LE MAITRE (PIERRE), capitaine (paroisse Saint-Étienne-de-Corcoué).

BOSSI (FRANÇOIS), capitaine. *Charpentier*. **CC**

DENIAU (PIERRE), capitaine commandant (paroisse Saint-Jean-de-Corcoué). *Laboureur*. **CC**

PROU (MATHURIN), capitaine. *Laboureur*. **CC**

GLEBAN (LOUIS), capitaine. *Laboureur*. **CC**

CORAN (PIERRE), capitaine commandant (paroisse La Benate). *Très bien né*. **CC**

DE LA RABATELIÈRE (CHARLES), capitaine commandant (Saint-Colombin). *Laboureur*. **CC**

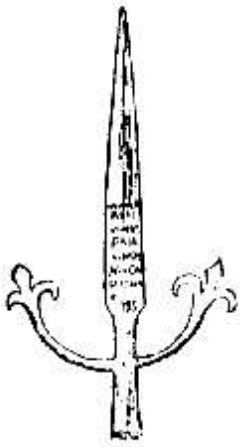

PIQUE OU HALLEBARDE FLEURDELYSÉE DU CAPITAINE DENIAU

Musée de Nantes. — Collection F. Parenteau.

(Communiquée par M. P. de Lisle du Dreneuc.)

DORÉ (JACQUES), capitaine. *Laboureur*. **CC**

ARNAUD (JACQUES), capitaine. *Bourgeois*. **CC**

GOBIN (PIERRE), ancien capitaine commandant. *Laboureur*. Très brave, blessé. **CC**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PADIOU (PIERRE), capitaine (paroisse de Saint-Martin). *Laboureur.* **CC**

BRU (LOUIS), capitaine (Saint-Aignan). *Laboureur.* **CC**

DROUET (JOSEPH), capitaine (paroisse de Bouguenais). *Laboureur.* **CC**

PELISSON (FRANÇOIS), capitaine (paroisse de Rezé). *Journalier.* **CC**

CARCAILLEAU (JACQUES), commissaire des vivres. **CC**

DE JOUFFREY (PAUL-JULIEN), chevalier de Saint-Louis et de Malthe, ancien officier major.

États de services. — Officier de marine en 1791; a fait toutes les campagnes de l'émigration jusqu'en 1800; rentré en France, n'a voulu servir que le roi et en a saisi la première occasion en se chargeant de missions périlleuses qui lui ont été confiées par le Cte de Suzannet et dont il s'est acquitté avec zèle et succès et à ses frais. Il s'était joint aux rassemblements de la Vendée en 1814.

Demande. — Que ses services soient considérés comme n'ayant éprouvé aucune interruption.

Observations. — Excellent officier, propre à être employé partout.

BB

DE JOUFFREY (PAUL, père), major.

États de services. — Agé de soixante-neuf ans; a fait la guerre de Sept Ans, officier au régiment de la Marche. Il fut commandant de place à Orléans dans les derniers temps, et chargé de la correspondance des royalistes, de l'envoi des munitions, etc. Il est père de quatre enfants, tous reçus chevaliers de Saint-Louis par S. A. R. MONSIEUR.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Respectable vieillard dont toute la famille a été extrêmement dévouée au roi, et qui a mérité ses bontés.

BB

LE Mis DE RIVIÈRE, maréchal de camp.

États de services. — Officier aux gardes françaises avant la Révolution, émigré en 1791, a suivi S. A. R. MONSIEUR en Allemagne, en Angleterre, etc.; a été chargé de missions en Russie, en Autriche et en différentes cours de l'Europe; fut envoyé dans la Vendée auprès du général Charette, traversa la France, et vint rendre compte de sa mission; rentré une seconde fois dans la Vendée après le désastre de Quiberon, fit usage de tous ses moyens pour rétablir l'union entre les généraux Charette et Stoffet. Toujours actif et dévoué à la cause du roi, il ne put échapper à la malheureuse conspiration de Georges, et fut condamné à mort avec lui. Ses amis obtinrent un sursis et la peine de mort fut commuée en une détention dans un château-fort. Dans toutes les circonstances de sa vie, le Mis de Rivière donna des preuves de la plus grande fermeté et de l'attachement le plus inviolable à l'auguste famille des Bourbons. **A**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION DE MACHECOUL

DOMEC, de Machecoul, major de division.

États de services. — Cet officier a mérité la confiance du général Charette. Est un des premiers qui ait commencé la guerre et a combattu jusqu'à la fin. Il n'a aucune espèce de fortune.

Demande. — Une pension et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier recommandable; beaucoup de combats, blessures, détention.

Employé dans les Droits réunis. **B**

BOURDIC (JEAN-MARIE-CLAUDE), capitaine aide-de-camp. *Receveur des contributions.*

États de services. — A servi sous le général Bonchamps, en 1793. A fait la campagne d'outre-Loire. A rejoint le général Charette en qualité d'aide-de-camp. Fait prisonnier par le général Travaux (*sic*), il a été détenu pendant quatre ans et demi dans l'île de Ré. Ses deux oncles ont été fusillés pour cause de leur attachement au roi.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension ou de l'avancement dans sa partie.

Observations. — Aide-de-camp de Charette; très méritant par beaucoup de services et de souffrances. Condamné à mort, détenu quatre ans à l'île de Ré. Deux oncles fusillés.

Très bien né. **Bb**

JOUFFRION DU VERGIER (HENRY-PHILIPPE), capitaine.

États de services. — Émigré en 1791; a servi dans la gendarmerie en 1792, dans le régiment d'Autichamp en 1794, à l'armée de Condé en 1796. A été blessé à Oberkamlach; a continué de servir au Corps de Condé et a fait toutes les campagnes jusqu'en 1801. Rentré en France, a été uni au parti royaliste. Son père a été tué dans la Vendée.

Observations. — Servi en émigration, blessé à l'armée de Condé, très méritant, mais n'a pas fait la guerre en France. Son père tué dans la Vendée.

Gentilhomme. **B**

DIVISION DU MARAIS

NICOLON DES ABBAYES, chef de division.

États de services. — A servi dans la gendarmerie avant la Révolution; a fait dans ce Corps la campagne de 1792; rentré dans la Vendée, y a fait la

Demande. — Confirmation de son grade ou celui de porte-étendard dans la gendarmerie, si elle était rétablie. La croix de Saint-Louis et des lettres de noblesse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guerre; a été blessé en 1799 et arrêté à cause de son attachement au roi.

Observations. — A servi dans la gendarmerie rouge avant la Révolution et en émigration. Rentré dans la Vendée, blessé en 1799; officier très estimable, a de l'influence dans nos pays.

Très bien né. **BB**

DE BOUX (ARMAND-FRANÇOIS), capitaine, blessé.

États de services. — A commencé à servir dès l'âge de quinze ans dans la division de Machecoul commandée par M. de Jasson. A reçu diverses blessures. A reçu de M. le Cte de Châtillon un brevet de capitaine de cavalerie le 1er octobre 1799.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A bien servi sous Suzannet et Châtillon.

(La note manque.)

DE LA BROSSE-GOULAIN, capitaine.

États de services. — A servi sous les ordres du général de Charette, fut pris à la bataille de Luçon et envoyé aux galères où il est resté deux ans.

Demande. — Confirmation de son grade, une pension ou une place dans l'administration de son pays.

Observations. — Pris à la bataille de Luçon sous Charette, a été deux ans aux galères.

Très bien né. **B**

BADEREAU DE ROCHEVILLON, capitaine.

États de services. — A fait toute la guerre de la Vendée dès l'âge de treize ans, a repris les armes en 1799, a été longtemps en prison. Son père a perdu une fortune considérable dans la Vendée.

Demande. — Le brevet et son grade.

Observations. — A fait les deux guerres; très bien servi.

Gentilhomme. **B**

DIVISION DE LÉGÉ

LE COUVREUR, âgé de quarante et un ans, chef de division.

États de services. — A commencé à faire la guerre sous les ordres du général de Charette en 1793; a passé successivement par tous les grades, jusqu'à celui de chef de division qu'il a conservé jusqu'à ce jour. Arrêté à la pacification de 1800 et détenu au château de Saumur d'où il s'est évadé; a, dans toutes

Demande. — La confirmation de son grade, la croix de Saint-Louis et une pension.

Observations. — Un des meilleurs officiers de Charette; a fait la guerre dès le commencement, mérite tout.

(Voir son drapeau, t. II, p. 298.)

Tisserand. **A**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les circonstances, montré le plus grand dévouement pour la cause du roi; exilé et dans la misère, a refusé les offres de Bonaparte qui voulait lui rendre son grade de l'armée et une pension pour sa femme.

MERLAN, lieutenant de cavalerie.

États de services. — A pris les armes en 1793, a servi jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A bien servi comme lieutenant, capitaine de chasseurs en 99.

BB

RETAILLAU

États de services.— A pris les armes en 1793, a fait toute la guerre, de la manière la plus distinguée jusqu'en 1796. A repris les armes en 1799.

Demande. — Une place et une pension.

Observations. — A fait toutes les guerres, parfaitement bien noté.

BB

GOULENNE (*sic*) (Chevalier de), âgé de soixante ans, volontaire.

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande distinction et le plus grand zèle.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Agé de soixante ans; a servi dans toutes les guerres de la Vendée, avec un zèle et une bravoure exemplaires, sans vouloir de grade. A suivi Charette jusqu'à sa mort.

BB

GUILLON (ÉTIENNE), capitaine d'infanterie. *Cultivateur.* **CC**

ARTEL (MARIE), capitaine d'infanterie. *Rentier.* **CC**

MALIDIN (ÉTIENNE), capitaine d'infanterie. *Marchand.* **CC**

PARÉ (JEAN), lieutenant. **CC**

NOLO (JEAN), sous-lieutenant. **CC**

VOLART (JEAN), lieutenant. **CC**

FORGEAU (JEAN), sous-lieutenant. **CC**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OFFICIERS QUI ONT BIEN SERVI LE ROI DANS L'ÉMIGRATION ET S'ÉTAIENT ENGAGÉS A PRENDRE LES ARMES AU DERNIER RASSEMBLEMENT DU 11 AVRIL 1813.

SERIN DE LA CORDINIÈRE. Ancien officier au régiment Royal-Lorraine, émigré.

DE MAYNARD (BENJAMIN). Chevalier de Malthe, a bien servi dans l'émigration.

D'ANGELY. Ancien officier, émigré.

BUOR DE LAVOY. Ancien chevau-léger, émigré.

ARMAND DE BEJARRY. Chevalier de Malthe, émigré.

DE BERNON (FORTUNÉ). Élève de la Marine, émigré.

MACÉ DE VAUDORÉ.

RORTHAIS DE MONTBAIL.

DE CUISSARD (ALEXANDRE).

MULLON (CHARLES).

DIVISION DE SAINT-JEAN-DE-MONT

GUERRY DE LA FORTINIÈRE, chef de division.

États de services. — Cet officier est le premier qui se soit emparé de l'île de Noirmoutier au nom du roi. Il a servi avec distinction sous les ordres du général de Charette jusqu'en 1796. Sa mauvaise santé l'a empêché depuis de faire un service actif.

Demande. — Confirmation de son grade et un commandement analogue dans l'île de Noirmoutier.

Observations. — A été à la prise de Noirmoutier, a été remplacé au commandement de sa division pour cause de santé.

Gentilhomme. Cc

ROBERT DE CHATAIGNIER aîné, capitaine.

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792, avait accepté pour vivre la place de capitaine dans la garde nationale, a rejoint son Corps en février 1814, et ne l'a quitté que pour se réunir à la Vendée, où il se trouve sans aucune ressource avec sa femme et cinq enfants.

Demande. — La confirmation de son grade, une pension ou un emploi.

Observations. — Servi en émigration: a quitté la place qu'il avait dans la garde nationale, pour rejoindre, l'hiver dernier, Suzannet et son frère ci-dessous, maire de Saint-Jean-de-Mont qui était à portée de rendre de grands services pour le débarquement des princes. Mais ils n'ont pas fait la guerre en France.

B

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DUMONTIER DE RHEDON, en Bretagne, capitaine.

États de services. — Maire de Saint-Jean-de-Mont; avait montré un tel dévouement dans la cause du roi qu'il s'était occupé tout l'hiver à préparer un point de la côte pour le débarquement du prince. Il avait réussi à gagner les canonniers gardes-côtes.

Demande. — La confirmation de son grade et un emploi dans la partie administrative.

Observations. — Voir l'article ci-dessus. L'aîné est extrêmement malheureux.

Gentilhomme. **B**

DIVISION DU LUC

DE VOYNEAU (Le chevalier), chef de division.

États de services. — Entré au service dans la gendarmerie de la garde en 1791. Passé dans les chevau-légers en 1792, a fait avec ce Corps la campagne en 1792. Passé en Bretagne avec les royalistes en 1796. Parvenu dans la Vendée à la fin de la guerre du général Charette; a repris les armes et a été nommé chef de division par M. le Cte de Suzannet en 1799.

Demande. — La conservation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Servi en émigration, rejoint Charette en 96, chef de division en 99. Bien noté.

Gentilhomme. **B**

GUINEBAUD DE LA MILLIÈRE, major.

États de services. — Sorti de France en 1791; a servi en qualité de major dans cette division, en 1799.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Servi en émigration; major de la division en 99, il avait même pris part à la première guerre.

Gentilhomme. **CC**

DE LA FENESTRE, lieutenant capitaine.

États de services. — A servi avec beaucoup de zèle et de courage jusqu'à la paix en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Fort bien noté.

Gentilhomme. **CC**

BABINOT (JEAN), commandant de cavalerie.

PERROCHAU (JEAN), lieutenant de chasseurs.

PICARD (PIERRE), capitaine de cavalerie.

CHARRON, DE SAINT-CHRISTOPHE, capitaine.

Paysans ou artisans ayant bien fait la guerre. **C**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PERROCHAUD, DE SAINT-ÉTIENNE, capitaine.
SERVANTIÈRE, DE COMKAI (*sic*), (pour Commequiers), capitaine.
AUGUSTESIR, lieutenant de cavalerie.
POINT (FRANÇOIS), officier.
FILIATRE (PIERRE), officier.
GUESLIN (PIERRE), officier.
BOISLEVÉ (JEAN), officier.
BOSSIS DU PASTY, officier.
ROUSSEAU (FRANÇOIS), officier.
NARMÉ (PIERRE,) officier.
ROUSSEAU (ÉTIENNE), officier.
FILIATRE (JACQUES), officier.
BUET (JOSEPH), officier.
FOURNIER (LOUIS), officier.
SELLIER (RENÉ), officier.
MALIDAIN (PIERRE), officier.
GROLE-POIX (JEAN).
MALARD (JACQUES), officier.
MINEAU (JEAN), officier.
FAUCHERAU (JEAN), officier.
PRAULT (PIERRE), officier.
CHARTEAU (JEAN), officier.
BARDOU (LOUIS), officier.
TALLONNEAU (JOSEPH), officier.
MICHINEAU (JACQUES), officier.
MAURICEAU, officier.
GROIZARD (JACQUES), officier.

Tous paysans ou artisans ayant bien fait la guerre. C

DIVISION DE SAINT-VINCENT

DE LA VOYERIE (CHARLES-ANDRÉ-AUGUSTE), chef de division, blessé au pied droit.

États de services. — A commencé la guerre en 1793; a été distingué du géné-

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A servi avec dis-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ral Charette qui lui donna un Corps d'élite à commander. Il fut fait prisonnier à la mort de ce général et détenu dans l'île de Ré jusqu'en 1800.

tinction sous Charette dès l'âge de quatorze ans, destiné à être chef de division lors de la dernière guerre (quoiqu'il n'ait été effectivement que major). Grand dévouement en 1814.

Blessé en 93, détenu cinq ans.

Gentilhomme. **bb**

BAUDRY DE LA JOUSSUMIÈRE, major.

États de services. — A commencé la guerre en 1793, et a toujours été attaché au parti du roi.

Demande. — Une pension, ne pouvant plus servir et n'ayant pas de fortune.

Observations. — Agé de quatre-vingt-quatre ans, a fait la première guerre.

Gentilhomme. **B**

LEZARDIÈRE CHARLES, chef de bataillon des chasseurs de Charette.

États de services. — A commencé la guerre en 1793, a été pris à la mort du général Charette; sa jeunesse l'a sauvé.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Parfaitement bien noté.

Gentilhomme. **bb**

D'ORFEUILLE (SIMON), chevalier, âgé de quarante-sept ans.

États de services. — Ancien volontaire de la marine, première classe, émigré en 1791. A fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, compagnie du régiment d'Agenois. Celles de 1793-1794 au régiment de Wurtemberg et 1795 dans les chasseurs nobles. Licencié avec l'armée de Condé.

Demande. — La croix de Saint-Louis, une pension ou du service.

Observations. — A beaucoup servi en émigration; plein de dévouement.

N'a point fait la guerre dans la Vendée.

Gentilhomme. **b**

DE JOUSBERT (JEAN), sous-lieutenant, âgé de cinquante-six ans.

États de services. — Emigré en 1790; a fait la campagne des Princes, 1792; passé à l'armée de Condé en 1794. A fait la campagne jusqu'en 1800. Breveté sous-lieutenant en Hongrie par S. M. Louis XVIII.

Demande. — Réclame les bontés du roi.

Observations. — A beaucoup servi en émigration; plein de dévouement.

N'a point fait la guerre dans la Vendée.

Gentilhomme. **b**

DES BARAUDIÈRES (DAVID-ROBERT), capitaine de grenadiers.

États de services. — A servi dès 1793 avec distinction jusqu'à la mort du général Charette.

Demande. — Une place de maréchal des logis dans la maison du roi.

Observations. — Parfaitement bien noté dans la première guerre. Influence dans le pays.

Gentilhomme. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RENAUD, capitaine.
ROBINEAU (JEAN), lieutenant.
CHIFFOLEAU (LOUIS), lieutenant.
MAGOT (JEAN), sous-lieutenant.

Ont bien servi.
Réclament les bontés du roi.

DIVISION DES SABLES

VERRIER DE BEAUMANOIR, chef de division, âgé de quarante-neuf ans.

États de services. — Entré au régiment de Bassigny, dans les gardes subalternes en 1782; passé au service de la Hollande dans la légion de Maillebois avec l'agrément de la France; rentré au service français dans la compagnie des cadets gentilshommes en 1787; nommé sous-lieutenant au régiment du Cap dans la même armée; promu au grade de lieutenant en 1789; capitaine des chasseurs audit Corps en 1792; envoyé en France en 1792; nommé lieutenant au 10e régiment ci-devant Port-au-Prince en 1793; promu au grade de capitaine de grenadiers à la formation du 2e bataillon en 1794; passé à l'armée royale de la Vendée avec trois cents hommes dudit régiment pour se mettre sous les ordres de Charette en 1795. Rentré dans ses foyers à la mort de ce général; reprit les armes dans la Vendée en 1799; commandant la division sous les ordres du général Cte de Suzannet. N'a repris du service que sous les ordres du colonel de la légion de la Loire-Inférieure, M. Sept-Maisons (*sic*). Ha été entièrement ruiné à la Révolution.

Demande. — Conservation de son grade, la croix de Saint-Louis et une pension.

Observations. — A servi avant la Révolution dans le Corps de Maillebois et autres; capitaine de grenadiers républicains en 1794, passa en 1795 avec trois cents hommes au général Charette, chef de division en 1799. Officier fort méritant et pauvre.

B

PONCE, major.

États de services. — Ancien soldat du régiment du Port-au-Prince. A fait la guerre avec distinction, depuis 1793 jusqu'en 1800. Dans la plus grande misère.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Ancien soldat, passé à la Vendée, a fait toutes les guerres. Grand courage, beaucoup de souffrances. Très pauvre, demande du service.

B

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GAUTTÉ (FRANÇOIS), commandant de la cavalerie, blessé plusieurs fois.

États de services. — Ancien soldat au régiment Royal-Marine. A fait toute la guerre depuis 1793. Il a assisté à presque tous les combats.

Demande. — La croix de Saint-Louis, l'admission gratuite de deux de ses enfants aux Écoles militaires.

Observations. — Ancien soldat passé à la Vendée en 93, parfaitement bien noté, beaucoup de combats et blessures.

bb

DE BARBARIN (CONSTANT-AIMÉ), capitaine.

États de services. — Commandait la commune d'Aizenay en 1799 et 1800. A pris les armes dès sa plus grande jeunesse.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Aide-de-camp d'Allard, chef de division de Charette qui fut pris lors de la pacification de La Jaunais; pris avec lui.

Gentilhomme. **CC**

MERCIER (FRÉDÉRIC), capitaine de cavalerie.

États de services. — A bien servi pendant la guerre et est recommandé particulièrement par son chef. La famille de cet officier a occupé de tout temps des places honorables dans la magistrature.

Demande. — La décoration du Lys, confirmation de son grade, des lettres de noblesse.

Observations. — Fort recommandé par le chef de division des Abbayes.

Très bien né.

b

DE LA BASTIÈRE (CONSTANT), major de cavalerie.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment de Deux-Ponts, dragon en 1784; émigré en 1791; a fait toute la campagne à l'armée de Condé jusqu'en 1801, comme maréchal des logis en chef; est major et chevalier de Saint-Louis depuis 1797, a perdu quatre frères au service, dont l'un était chef de division sous le général Charette.

NOTA. — C'est M. le chevalier de la Bastière qui doit être porté ici, au lieu de son frère Henri.

Demande. — Le brevet de colonel.

Observations. — Officier en 1784, a très bien servi en émigration, perdu quatre frères dont l'un chef de division de Charette, Chevalier de Saint-Louis depuis 1797. Grand dévouement.

N'a pas fait la guerre en Poitou.

Gentilhomme.

bb

ALLARD, ancien chef de division, détenu pendant longtemps.

États de services. — A servi comme aide-de-camp sous les ordres de M. de La Rochejaquelein; après sa mort, a joint le général Charette, a été enlevé pendant la paix et détenu très longtemps en prison. Officier d'un mérite distingué. (*Voir son portrait, t. Ier, p. 233.*

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Aide-de-camp de La Rochejaquelein; chef de division sous Charette et fort estimé de ce général. Arrêté lors de la pacification de La Jaunais et détenu longtemps.

Bourgeois bien né. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REMAUD, prêtre, commissionnaire général de l'armée.

États de services. — Entièrement dévoué au parti royaliste dès le commencement de la guerre. Commissaire général de la division des Sables où il développa des talents qui le firent nommer commissaire général de l'armée par le général Charette, qu'il n'abandonna qu'à sa mort. Il en reçut des papiers qu'il porta en Angleterre et les remit à MONSIEUR. Il mérite les bontés du roi. Le nommer aumônier de Sa Majesté, ce serait récompenser dans sa personne les prêtres qui ont rendu de si grands services dans la Vendée.

Demande. — Aumônier de Sa Majesté.

Observations. — L'abbé Remaud mérite certainement beaucoup par ses travaux, ses services, sa fidélité au général Charette. Étant, d'ailleurs, personnellement connu du roi et de MONSIEUR, tout ce qu'on ajouterait ici serait superflu.

B

GILARDEAU (BALTHAZAR), chef de bataillon.

États de services. — Cet officier commandait sept paroisses et était aide-de-camp du général commandant la division. **CC**

MOUREIL (FRANÇOIS), capitaine.
ROBERT (PHILIPPE), capitaine.
TRICHET (PIERRE), lieutenant.
GUILLOTON (JEAN), lieutenant.
GAREAU, capitaine.
FAVRAULT, capitaine.

Ont fait toutes les guerres de la Vendée.

MERCIER DE L'ÉPINAY (ANDRÉ), capitaine.

États de services. — Cet officier, trop jeune en 1793, n'a pu prendre les armes qu'en 1799. **CC**

MERCIER DE L'ÉPINAY (JOSEPH), capitaine.

États de services. — Cet officier, trop jeune en 1793, n'a pu prendre les armes qu'en 1799, en qualité d'officier de cavalerie ; a été fait capitaine dans la dernière organisation. **CC**

GOUIN DU PLANTI (CHARLES), capitaine.
LOUINEAU, lieutenant.
PRAUD (PIERRE), capitaine.
ARNAUD (JOSEPH), capitaine.
CHAUVEAU (MARTIN), capitaine.

Ont fait toutes les guerres de la Vendée.

LOUÉ (PIERRE), lieutenant. N'a eu ce grade qu'en 1799. **C**

MÉCHIN (JEAN), lieutenant.
SERVANTIÈRE (JACQUES), capitaine.

Ont fait toutes les guerres de la Vendée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LESSON (ANTOINE), lieutenant.
BENATIER (LOUIS), capitaine.
LE BON (PIERRE), capitaine.
ORSEAU (LOUIS), lieutenant.
RENARD (THOMAS), capitaine.
CHAUVEAU (GASPARD), lieutenant.
MAREITEAU (CHARLES), capitaine.

Ont fait toutes les guerres de la Vendée.

DE VAUGIRAUD (Chevalier JOSEPH-MARIE), capitaine de cavalerie, demeurant à l'Isle-d'Olonne.

Etats de services. — Cet officier, trop jeune en 1793, n'a pu servir qu'en 1799; à cette époque a servi en qualité d'officier de cavalerie et a été fait capitaine dans la dernière émigration. Condamné à mort par la Commission militaire séant à Nantes, sa jeunesse empêcha l'exécution de l'arrêt.

Demande. — Conservation du grade de capitaine.

CC

GILARDEAU (VICTOR-JÉROME), capitaine.

Etats de services. — Cet officier a rendu beaucoup de services à l'armée dans l'emploi de président du Comité des subsistances du Poiré; fait capitaine dans la dernière organisation.

CC

AUDOINT (PIERRE), capitaine.
RIVALIN (ANDRÉ), capitaine.

Ont fait la guerre de la Vendée.

DE BARBARIN (CONSTANT), capitaine de cavalerie. Aizenay.

Etats de services. — Cet officier, trop jeune en 1793, n'a pu prendre les armes qu'en 1799, en qualité d'officier de cavalerie; a été fait capitaine dans la deuxième organisation.

Observations. — Gentilhomme.

CC

BORGNET, capitaine.

Etats de services. — Jeune homme d'une grande espérance; extrêmement dévoué au roi.

Observations. — Gentilhomme.

CC

POTIER (LOUIS), lieutenant de cavalerie, Le Poiré.
MASSÉ (FRANCOIS), capitaine de cavalerie. Aizenay.
BOURON (LANGE), lieutenant de cavalerie. Aizenay.

Ont fait toutes les guerres de la Vendée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GUILBAUD (JACQUES), lieutenant de cavalerie. Aizenay.

ARNAUD (LOUIS), lieutenant de cavalerie. Aizenay. Criblé de blessures.

JOLLI (JACQUES), capitaine de cavalerie. Landeronde.

RENAUDEAU (JACQUES), chef de bataillon de chasseurs, Saint-Martin-de-Brem.

BIÉTRY (JEAN-PIERRE), capitaine de chasseurs.

Ont fait toutes les guerres de la Vendée. Les trois derniers avec beaucoup de distinction.

DIVISION DE LUÇON

CAILLAU, chef de division, a été détenu.

États de services. — A commencé de faire la guerre sous les ordres du général Charette en 1793; a passé par tous les grades jusqu'à celui de chef de division qu'il a conservé jusqu'à ce jour.

Demande. — Conservation de son grade, la croix de Saint-Louis et une pension.

Observations. — Un des meilleurs officiers de Charette. a fait la guerre dès le commencement. Mérite tout. Il aimerait autant qu'une pension une place dans les Eaux et Forêts.

Ancien marchand de bois. **A**

L'ÉPINE (PIERRE), commandant en second, lieutenant, lieutenant-colonel.

États de services. — A bien fait la guerre, depuis 1793 jusqu'à la fin; a mérité l'estime de ses chefs.

Demande. — Confirmation de son grade, une pension. Trop fort.

Observations. — A fait la première guerre d'une manière distinguée.

Bon bourgeois. **b**

CHERRAUD (PIERRE), major.

États de services. — A fait toute la guerre avec distinction.

Demande. — Confirmation de son grade, une pension. Trop fort.

Observations. — Fort bien noté.

Bourgeois. **b**

PINOT (CÉSAIRE), chef d'escadron, a reçu sept blessures.

États de services. — A fait toute la guerre; a montré beaucoup de courage.

Demande. — Confirmation de son grade, une pension. Trop fort.

Observations. — Brave officier de cavalerie. sept blessures.

Bourgeois. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RENÉ YOU, capitaine de cavalerie.

États de services. — A bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade, une pension et la décoration du Lys. Trop fort. C

FONTENEAU, lieutenant.
BALIOT, lieutenant.
BLAYNEAU, lieutenant.

Ont bien fait la guerre.
Demandent une décoration et une pension.

DIVISION DES ESSARTS

MAINDRON, DE CHAUCHÉ, capitaine de cavalerie.

États de services. — A fait la guerre avec distinction et intelligence.

Demande. — Confirmation de son grade, le Lys.
Observations. — Fort bien noté.
Bon bourgeois. b

CHARRIER, porte-étendard.

États de services. — Officier brave, intelligent et désintéressé.

Demandes. — Confirmation de son grade, une pension.
Observations. — Parfaitement bien noté.
Bon bourgeois. CCc

JAUSMET (LOUIS), âgé de quarante et un ans, capitaine.

États de services. — Cet officier a eu la confiance du général Cte de Suzannet; a fait toute la guerre, a assisté à tous les combats, a été blessé, a été arrêté pour l'affaire des poudres de Nantes et détenu dans les prisons d'État jusqu'à l'arrivée du roi.

Demande. — Du service et une place de garde à cheval dans les Eaux et Forêts.
Observations. — A fait toutes les guerres de la Vendée, très bien servi; perdu son état (d'armurier), dix ans de prison.
Armurier. B

LOIRET, capitaine.

États de services. — Conduisit, un des premiers, quatre-vingts hommes au général Charette; s'est distingué.

Demande. — Une pension.
Observations. — A très bien servi, dès le commencement de la première guerre.

DE MONTSORBIER (HONORÉ-BENJAMIN-CHARLES), âgé de soixante-deux ans, capitaine.

États de services. — Entré dans les mousquetaires en 1770. Émigré en 1791; a fait la campagne des Princes dans l'escadron de la Marine en 1792. Embarqué en Angleterre et passé dans la Vendée où il a fait la guerre.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — Officier dès 1770, âgé de soixante-deux ans, a servi en émigration et à la Vendée en 99. Beaucoup de services rendus par lui et sa famille.
Gentilhomme. B

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CAILTEAU, adjudant.

États de services. — A bien fait la guerre.

Observations. — Très bon.
Bourgeois. **CC**

POUZIN (PIERRE-GUILLAUME), capitaine, a reçu douze blessures.

États de services. — Maire de la commune de Mont-Tournais, département de la Vendée, ancien officier royaliste Vendéen, aide-de-camp et capitaine. A assisté à cinquante-huit combats.

Observations. — Beaucoup de combats et de blessures.
Maire. **B**

GORRIN DE PONSAY (FRANÇOIS-MARIE-GILBERT-ESPRIT), âgé de quarante-trois ans.

États de services. — Volontaire au régiment Royal-Pologne, 1787. Émigré et entré dans la Compagnie de Navarre en 1791. Passé, la même année, dans les Compagnies rouges; a fait la campagne de 1792; a rejoint l'armée de Condé en 1793, y servit jusqu'en août 1797. Eut intention de rejoindre la Vendée, mais il ne put y parvenir que lors de la pacification de ce pays.

Observations. — Au service avant la Révolution, a servi en émigration jusqu'en 97; voulut rejoindre la Vendée, mais n'y parvint qu'à la pacification. Considéré dans le pays.

Parait cependant avoir servi un instant en Poitou.
Gentilhomme. **bb**

DOUET, cavalier.

États de services. — Brave cavalier de Charette, a été employé depuis comme commis aux vivres sur des bâtiments français; est resté prisonnier en Angleterre pendant quatre ans, est retourné à Brest.

Observations. — A fait toutes les guerres, très méritant, demande à être réintégré dans son emploi de commis aux vivres.

bb

DE CARCOUET (CLÉMENT-BUROT), capitaine.

États de services. — Émigré en 1791; a fait, dans les mousquetaires, la campagne de 1792; celle de 1793, 1794 et 1795 dans la légion du Cte Étienne de Damas; a servi dans le régiment de Viomènil jusqu'à son licenciement; passé à l'armée de Condé où il a fait les campagnes de 1796 et 1797; a fait celle de 1800 sous les ordres de MM. les C^tes^ d'Autichamp, de Suzannet et de Grignon.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Beaucoup de services en émigration, campagne de 1799 dans la Vendée. Aide-de-camp de Grignon.
Gentilhomme.
bb

DE MARANS (LOUIS-CÉSAR-SYLVESTRE), âgé de cinquante et un ans, capitaine.

États de services. — Entré au service en qualité de cadet gentilhomme, au régiment d'infanterie du Rouergue

Demande. — La croix de Saint-Louis, confirmation de son grade et une pension.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en 1779 ; nommé sous-lieutenant audit régiment en 1780; passé lieutenant (après deux campagnes sur mer) en 1786; émigré en 1791; a fait la campagne de l'armée de Bourbon en 1792; celle de 1793 avec le régiment de Loyal-émigrant; a fait, en outre, les campagnes de 94, 95 et 96 avec les chevaliers de la couronne, et les hussards de Rohan (armée de Condé.) A perdu toute sa fortune.

Observations. — Officier en 79, a beaucoup servi en émigration. Grand dévouement, utile dans le pays par son influence; il n'y a point fait la guerre.

Gentilhomme. **bb**

DE RESTIER DE SAINT-VALLIER, capitaine de chasseurs, blessé grièvement.

Etats de services. — Brave officier de Charette, blessé d'une balle au travers de la poitrine à l'affaire de Saint-Cyr. Emprisonné pendant plusieurs années, a perdu sa fortune qui était considérable.

Demande. — Une place de lieutenant dans la gendarmerie.

Observations. — A fait la première guerre de la manière la plus distinguée; doit avoir servi en émigration, souffre encore de sa très grave blessure.

JAUSMET (PIERRE), capitaine, blessé deux fois.

Etats de services. — A fait la guerre avec distinction.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Bien noté.

Ouvrier. **C**

DURCOT DE PUITESSON (CHARLES-DÉSIRÉ), âgé de quarante-cinq ans, capitaine de Chauché, blessé deux fois.

Etats de services. — Aspirant d'artillerie en 1785. Sous-lieutenant de remplacement au régiment d'infanterie de Brie en 1787. Émigré en 1791. A fait à l'armée des Princes la campagne de 1792; a rejoint l'armée de Condé en 1793; nommé aide-major en 1795. Blessé de deux coups de feu en 1796. A fait toutes les campagnes de l'armée de Condé jusqu'en 1800. Maire de la commune de Chauché depuis 1806. A perdu sa fortune après son émigration.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier depuis 85. Services distingués et deux blessures à l'armée de Condé; influence dans le pays. N'a point fait la guerre en France.

Gentilhomme. **bb**

GUÉRITAU (MATHURIN), capitaine.

Etats de services. — A fait toutes les guerres de la Vendée.

PROUSTIÈRE, capitaine de chasseurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION DU PAYS DE RETZ

JAUGARAY, chef de division.

États de services. — A l'âge de quinze ans était capitaine d'une compagnie d'élite du général Charette ; fut, à l'âge de dix-sept ans, nommé par lui chef de division du pays de Retz qui faisait toujours l'avant-garde de son armée.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A très bien servi sous Charette, sous lequel il commandait une division d'avant-garde.

Régisseur.

B

BERTHELOT (JEAN), capitaine.

États de services. — Capitaine dans la division.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. (*Voir ci-dessous.*)

BERTHELOT (HYACINTHE), commandant.

États de services. — Commandant la paroisse de Frossai ; a perdu son frère, Luc Berthelot, à l'armée.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Ces deux frères, recommandables par leur bonne conduite dans un mauvais pays où ils ont de l'influence, ont perdu un frère à l'armée.

Bien nés.

bb

MUSSEAU, capitaine.

États de services. — A bien fait la guerre.

Observations. — Bonnes notes.

Cc

COUSSAIS, capitaine.

États de services. — A bien fait la guerre.

Observations. — Bonnes notes.

Cc

DE L'ÉPERTIÈRE, capitaine.

États de services. — A bien fait la guerre.

Demande. — Conservation de son grade.

Observations. — Beau-frère des Berthelot ci-dessus, dévouement, influence.

Gentilhomme. **b**

BOUILLARD (*Pique-Balle*), capitaine.

États de services. — A bien fait la guerre.

Observations. — A très bien fait toutes les guerres.

Charpentier. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SAURIN (PIERRE), lieutenant de cavalerie.

États de services. — A servi sous les ordres du général de Charette avec Le Couvreur.

Observations. — Fort bien noté.

C

COLLIN (*Le brave*), capitaine de cavalerie.

États de services. — A montré, pendant toute la guerre, la plus grande bravoure et le plus grand dévouement.

Observations. — Est mort, on demande pour sa veuve et ses enfants.

Artisan.

BOTIVEAU (PIERRE), sous-lieutenant de cavalerie.

MORISSON DE LA BASTIÈRE (CONSTANT), major.

États de services. — A émigré en mai 1792, entré au service dans le régiment Royal-Emigrant à la formation, en 1793; a eu le bras droit cassé dans cette campagne, à l'affaire d'Hondschoote, le 9 septembre, même année; a servi dans le même régiment en 1794, a été de l'expédition de Quiberon en 1795. Passé ensuite en France, a servi dans les armées royales de l'Ouest, et fait, en qualité de major, les campagnes de 1795, idem celle de 1796. Inspecteur de l'arrondissement des Sables pour la garde nationale et la formation des Corps royaux au 20 mars 1815, a fait la campagne en qualité de chef de division à l'armée de M. de Suzannet. *(La note manque.)*

DIVISION DE MONTAIGU

DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ (CHARLES-HENRY), (marquis), chevalier de Saint-Louis, âgé de quarante-neuf ans, chef de division, blessé deux fois grièvement.

États de services. — Aspirant de la marine en 1777 : garde de la marine en 1778 : enseigne de vaisseau en 1784; lieutenant de vaisseau en 1786; émigré en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792 : lieutenant au régiment d'Hector en 1795; blessé à la jambe, à Quiberon, dans la même année; rentré en France avec M. de Suzannet (expédition de M. Sérent) en 1796; a servi dans l'armée royale du Maine sous les ordres de M. de Rochecotte en 1797; commandant la division de Montaigu, sous les ordres de M. le Cte de Suzannet, en 1799. Blessé légèrement à la première affaire où il se trouva en cette qualité.

Demande. — Conservation de son grade.

Observations. — Homme distingué sous tous les rapports.

Gentilhomme.

A

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ (CHARLES-HENRY), chevalier, âgé de trente-neuf ans, commandant en second, plusieurs blessures.

États de services. — Entré au régiment de Viennois en 1790. Emigré avec les officiers de son régiment; a fait la campagne des Princes à l'armée de Bourbon en 1792; officier au régiment d'Hector en 1795; a rejoint le général Charette en 1795; a fait partie de son état-major, resté auprès de ce général, lui trentième. Blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille. Passé à Londres après sa guérison; revenu en France en 1797. A repris les armes avec les royalistes, commandant une division sous son frère; a assisté au licenciement de l'armée en 1799.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le grade de colonel ou de lieutenant-colonel.

Observations. — Frère de celui ci-dessus, officier en 90, le suivit en émigration; rejoignit Charette en 95, blessé en défendant son général et laissé pour mort, a refait la deuxième guerre jusqu'à la fin.

Gentilhomme. **B**

DE CHABOT (JOSEPH-CONSANTTIN), major.

États de services. — A fort bien fait la guerre.

(*Voir t. IV, p. 295-296.*)

Demande. — Conservation de son grade.

Observations. — Reste jeune dans la Vendée, a combattu en 99. Bien noté.

Gentilhomme. **b**

DE LA BRETESCHE (marquis), aide-major. (*Voir son portrait, t. IV, p. 353.*)

États de services. — A fort bien fait la guerre.

Observations. — A une grande fortune. *Gentilhomme.*

(*La note manque.*)

DE BAUDRY, DE LA MAISON-NEUVE, aide-major.

États de services. — A fort bien fait la guerre.

Observations. — Bien noté.

Gentilhomme. **Cc**

BORGNET DE L'ESPINAY (CHARLES), capitaine, blessé grièvement.

États de services. — Émigré en 1791; a fait à l'armée des Princes la campagne de 1792; avec le régiment de Carneville, celle de 1793; et 1794 de Choiseul; blessé grièvement la même année. Était à Quiberon d'où il eut le bonheur de se sauver, et revenu à l'armée de Condé, il y est resté jusqu'à son licenciement. Depuis, est rentré en France, est resté constamment attaché au roi et a très bien servi dans la Vendée.

Demande. — Conservation de son grade.

Observations — A beaucoup servi à l'armée de Condé et autres Corps dans l'émigration, à Quiberon; retourna à l'armée de Condé, puis dans la Vendée, où il fit la dernière guerre.

Gentilhomme. **bb**

GAUTRET D'AIGREFEUILLE, lieutenant de cavalerie.

États de services. — A fait la guerre de la Vendée, a repris les armes en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade et une décoration.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Observations. — A fait toutes les guerres et s'est fort distingué. Mériterait bien le grade de capitaine. *Ancien dragon.* b

DE TINGUY, capitaine.

États de services. — A servi pendant cinq ans en qualité de lieutenant dans les gardes-côtes et la division de Luçon; émigré en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792; a concouru à la défense de Maëstricht en 1793; passé à l'armée de Condé en 1794; a servi dans cette armée jusqu'à sa dissolution. Maire de Saint-Denis-la-Chevasse depuis 1808.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier plusieurs années avant la Révolution, a, comme ses deux frères portés ci-dessus à l'état-major, beaucoup servi en émigration, et rentré comme eux dans la Vendée, y a montré un grand dévouement, mais n'y a point fait la guerre.

Gentilhomme. b

DE LA TRIBOUILLE, capitaine.

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792, s'embarqua à Jersey pour la correspondance avec la Vendée, en 1793. A fait la guerre dans la Vendée en 1793, 1794 et 1795; fait prisonnier en 1796 (vingt-deux mois de prison), a repris les armes avec le général de Suzannet en 1799.

Observations. — A servi en émigration, fait les deux guerres, bien servi, pourrait être proposé pour la croix.

Gentilhomme. C

DE LA VILLEGILLE (JEAN-MARIE), âgé de quarante ans, capitaine.

États de services. — Aspirant d'artillerie en 1789; émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes dans l'artillerie. Breveté capitaine d'infanterie par S. M. Louis XVIII en 1793. Entré en qualité de lieutenant au régiment d'artillerie qui était destiné pour la Vendée à la solde de l'Angleterre en 1794; rentré en France en 1801; nommé adjoint provisoire aux commissaires des guerres en 1808; a servi en cette qualité pendant six ans à l'armée d'Espagne; quitté l'armée le 12 mars 1814 pour rejoindre S. A. R. le duc d'Angoulême à Bordeaux, chargé par ce prince d'une mission pour la Vendée où il n'a pu arriver avant que les événements de Paris y fussent connus.

Demande. — La croix de Saint-Louis et de l'emploi dans le civil ou le militaire.

Observations. — Beau-frère de Suzannet, officier depuis 89, a servi en émigration et à Quiberon. A grand besoin d'une place civile ou militaire.

Gentilhomme. b

D'ERBRÉE (MICHEL), dit *La Jeunesse*, lieutenant.

États de services. — Brave Vendéen, plein de zèle et de dévouement; a fait toute la guerre; reprit les armes en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade, et une décoration.

Observations. — A fait toutes les guerres. Distingué par son dévouement et son énergie. bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

JACQUIER DE NOYELLE (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), capitaine attaché à l'état major. Domicilié à Loches (Indre-et-Loire).

États de services. — Émigré en 1791, a servi dans la coalition du Poitou jusqu'en mars 1792; a fait la campagne de 1792 sous les ordres de M. le duc de Bourbon dans la compagnie des officiers du régiment de Touraine; a fait celles de 1793, 1794 et 1795 dans la légion de M. de Damas; pris à l'expédition de Quiberon en 1795, et condamné à mort; rejoint de suite l'armée de Stofflet et fait la campagne de 1796. Condamné à mort en 1797. Passé en 1799 sous les ordres de MM. Grignon et Suzannet, jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — A beaucoup servi en émigration, fut pris à Quiberon dans le corps de Damas et, échappé à la mort par une espèce de miracle, servit ensuite jusqu'en 1800 sous Stofflet, Grignon et Suzannet. Officier très méritant.

Gentilhomme. **bb**

DIVISION DE VIELLE-VIGNE

GRELIER DU FOUGEROUX (ALEXANDRE-FRANÇOIS-RICHARD), chef de division.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment de Royal-Pologne, en 1787. Émigré en 1791; a fait la campagne des Princes dans la compagnie du Poitou; a servi jusqu'en 1795, à l'armée anglaise en Hollande; débarqué sur les côtes de Bretagne avec M. le Cte de Suzannet et a constamment servi depuis cette époque avec distinction dans son armée.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la conservation de son grade.

Observations. — Officier en 87, a beaucoup servi en émigration, a rejoint Suzannet après avoir servi sous Scépeaux et Bourmont depuis 95; très méritant.

Gentilhomme. **bb**

BROSSIER (MATHURIN), âgé de quarante-sept ans, major.

États de services. — A pris les armes avec les Vendéens en 1793; major de la division en 1795; a été prisonnier pendant un an, ayant été arrêté en allant exécuter les ordres du général Charette; a repris les armes en 1799 comme major de la division. A continué d'être dévoué au roi et devait encore le servir dans ces derniers instants.

Demande. — Conservation de son grade.

Observations. — A fait toutes les guerres depuis 93. Parfaitement bien noté.

Bourgeois. **b**

DU TREGSÉ (*sic*) (pour DU TRESSAY), capitaine.

États de services. — A bien servi.

Demande. — Conservation de son grade.

Observations. — Paraît avoir fait les deux guerres. Bien noté.

Gentilhomme. **Cc**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PICHON DE LAGORRE-MORN, capitaine de cavalerie.

États de services. — Ancien officier de marine, entré dans ce Corps en 1781, y a servi jusqu'à l'époque de la Révolution. Depuis, il a fait la guerre sous les ordres du général Charette jusqu'à la fin.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Camarade de Charette, dans la marine, le rejoignit après avoir émigré. A bien servi.
On le croit mort. (*Il est mort.*)
b

LAROCHE St-ANDRÉ, DE LA GARDE, capitaine de chasseurs.

États de services. — A bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Cousin du chef de division, a très bien servi.
Gentilhomme. b

LE MAGNAN DE L'ÉCORCE, capitaine de chasseurs.

États de services. — A fait la guerre dès l'âge de treize ans, et s'y est conduit avec courage et intelligence.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Fort bien noté.
Gentilhomme. b

DIVISION DU LOROUX

DE LA VINCENDIÈRE (ANDRONIC-FRANÇOIS PONTBAIN), âgé de quarante-deux ans, chef de division.

États de services. — Sous-lieutenant de cavalerie dans la gendarmerie de la garde des Princes en 1792 : a servi pendant le siège de Maëstricht sous les ordres du général d'Autichamp en 1793; passé dans la 2e compagnie des chasseurs nobles (infanterie), légion de Damas et ensuite dans la 2e compagnie de cavalerie de la même légion où il a servi jusqu'à l'époque du passage du Rhin, en 1794; nommé lieutenant d'infanterie par le Mis d'Autichamp dans son régiment soldé par l'Angleterre, devant faire partie de l'expédition de Quiberon, il y a servi jusqu'en 1795. Passé en France à l'armée royale, y a été nommé commandant de cavalerie de la division du Lion, sous les ordres du général Scépeaux en 1796; chef de la division du Loroux en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — A beaucoup et très bien servi en France et hors de France, rentré en 96 sous Scépeaux, chef de division dans la Vendée en 99.
Gentilhomme. bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE LA BARRE (RENÉ-CHARLES), âgé de quarante-quatre ans, major.

États de services. — Page du roi, à la Grande-Écurie en 1785; sous-lieutenant au régiment de la Marche-Cavalerie en 1788, émigré en 1791; A fait la campagne des Princes dans les gardes du Cte d'Artois en 1792; a servi dans le régiment de Viomesnil et de Rohan. Embarqué pour l'expédition de Quiberon où il ne put arriver par suite d'un naufrage et où son père a été fusillé. Entré dans les cadres, sous les ordres de M. le Pce de Léon, en 1796. Rentré en France en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Page du roi en 85, officier en 88, a beaucoup servi en émigration, fut embarqué pour Quiberon où périt son père et fit naufrage. Il ne put arriver dans la Vendée qu'en 1800. Recommandable par ses services et son influence.

Gentilhomme. **bb**

OFFICIERS DONT LES DIVISIONS NE SONT PAS INDIQUÉES

LE Cte D'ORFEUILLE (CHARLES-LOUIS-MARIE), capitaine de cavalerie. Quatorze blessures.

États de services. — Entré au service du roi en qualité de lieutenant en second, au régiment de Saintonge; a servi dans l'armée de Charette depuis février 1795, attaché à l'état-major comme capitaine de cavalerie, s'est trouvé à tous les combats; a reçu quatorze blessures sous les yeux du général et a été laissé pour mort sur le champ de bataille, peu de jours avant la prise de Charette.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Officier avant la Révolution. A très bien servi depuis 95; blessé.

Gentilhomme. **b**

DE LA ROCHE BROCHARD D'AUZAY (PHILIPPE-XAVIER), capitaine.

États de services. — A servi sous les ordres du général Grignon.

Demande. — Conservation de son grade.

Observations. — Très bien noté.

Gentilhomme. **b**

PRAUD DE LA NICOLIÈRE, capitaine.

États de services. — Aide-de-camp du général Charette.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A connaître.

PELLETIER, chirurgien-major de l'armée.

États de services. — A rendu de grands services à l'armée de Charette.

Demande. — La croix de Saint-Michel.

Observations. — S'est toujours parfaitement conduit.

bb

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SAVY DE GRANDMAISON, chef d'escadron.

États de services. — Aide-de-camp du général Verseuil, son oncle; chef d'escadron en Bretagne sous le général Châtillon.

Demande. — Le brevet de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A reçu seize blessures dont deux graves; devrait être sur la liste d'Andigné.

Gentilhomme. b

DE CHATEIGNER (ESPRIT-ÉDOUARD), sous-lieutenant.

États de services. — Entré au service en 1780; sous-lieutenant en 1782; a fait la campagne de 1792, passé à Jersey en 1795. Passé à l'armée de Charette en 1796 et y servit jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 80; a servi en émigration, et dans la Vendée de 96 à 1800.

Gentilhomme. b

DE BEAUCORPS (AUGUSTE).

États de services. — Entré au service dans la Vendée, à l'âge de quinze ans sous les ordres de M. de Lescure; passé à l'armée du général Charette et l'a suivi dans toutes les batailles; a reçu dix-huit coups de sabre, dont un à la jambe qui l'a estropié; a été détenu pendant huit mois.

Demande. — La croix de Saint-Louis, et l'admission d'un de ses enfants à l'École militaire.

Observations. — Fort bien noté; première guerre.

Gentilhomme. C

HAY DE SELADE (ÉMILE), capitaine.

États de services. — A fait la guerre avec Charette en 1793; a passé la Loire avec cette armée. Son père, sa mère et quatre de ses sœurs furent guillotinés; rentra dans la Vendée et reprit les armes en 1799.

Demande. — Le brevet de capitaine.

Observations. — A fait les deux guerres; fort bien noté.

Gentilhomme. Cc

FORTIN, major de la division du Marais.

États de services. — Avait acquis des biens d'Église et les a restitués pour donner le bon exemple.

Observations. — A fait les deux guerres, recommandable par le trait cité ici à côté.

Maître d'école. b

GUIBERT, (*pour* GIBERT), lieutenant-colonel. Douze ans de détention.

États de services. — Ancien procureur du roi. Breveté. Lieutenant-colonel de Stofflet.

Observations. — Homme fort méritant, secrétaire de Stofflet. Grade à vérifier. Doit être sur la liste d'Autichamp.

Bien né. bb

FAVEREAU, chirurgien en chef.

États de services. — Ancien chirurgien en chef de Charette.

Demande. — De l'emploi.

Observations. — Fort brave homme.

C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE RORTHAIS (GUILLAUME-GABRIEL).

États de services. — A fait toute la guerre avec Charette.

Observations. — A fait les deux guerres.

Gentilhomme. C

ERTAUD, maire.

États de services. — Maire de Rezé, ci-devant maire d'Hédic, dans la baie de Quiberon, lors du débarquement, a rendu de grands services aux officiers supérieurs de l'armée; a eu l'honneur de recevoir chez lui MONSIEUR, lieutenant général du royaume, en a reçu la croix de Saint-Louis à cette époque: en sollicite la confirmation et le brevet, a toujours persévéré dans les sentiments royalistes.

Demande. — Le brevet de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Homme extrêmement méritant par les services qu'il a rendus, a fait la guerre très bravement lors de la descente de Quiberon.

b

OFFICIERS QUI ÉTAIENT DISPOSÉS A PRENDRE LES ARMES EN 1814

DE BIRÉ (PHILIPPE-MARIE-JOSEPH).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne en 1792; employé à l'armée de lord Moira en 1793; entré au régiment de Royal-Louis, en 1794, sous-lieutenant audit régiment en 1795; débarqué à Quiberon; a assisté à tous les combats; échappé du massacre en se jetant à la mer. Depuis son retour en France, a montré le plus grand zèle pour le parti du roi, et s'est attaché d'une manière particulière à l'armée de la Vendée, qu'il contribuait de tout son pouvoir à organiser lors de la restauration de 1813.

Demande. — La croix de Saint Louis.

SAINT-AGNAN. Émigré. Demande la croix de Saint-Louis.

LINIÈRES. Émigré.

DE MONTI DE REZÉ. Émigré. Demande la croix de Saint-Louis.

LA ROUSSIÈRE. Émigré.

CODROSY. Émigré.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE III

Armée catholique et royale du centre de la Vendée, commandée par M. de Sapinaud.

DE SAPINAUD (CHARLES-HENRY-FÉLICITÉ), général commandant l'armée du Centre, propriétaire.

États de services. — Lieutenant au régiment de Foix, où il a servi douze ans. Général en chef de l'armée du centre en 1793, 1794, 1795, 1796 et général en chef de la Vendée en 1813 et 1814.

(Voir son portrait, T. IV, p. 343).

Observations. — Officier au régiment de Foix vers 1778, suivit l'armée de Bonchamps in 1793, d'abord chargé en chef des magasins des munitions de l'armée; après la mort de La Rochejaquelein, nommé général de l'armée du Centre, a fait la guerre jusqu'en 1796. Remplacé en 1799 par Grignon. On n'a jamais pu savoir positivement ni de quel grade il avait eu le brevet, ni sur quoi était fondé le titre de général en chef de la Vendée en 1813 et 1814.

Il doit avoir remis ses états de services au roi. bb

DE FLEURIOT DE LA FLEURIÈRE *(sic)*, général en second, propriétaire.

États de services. — Brigadier des gardes du corps avant la Révolution, et chevalier de Saint-Louis; commandant de l'armée de Bonchamps, par intérim; général en chef de l'armée

Observations. — Porté à l'armée de M. d'Autichamp. Brigadier des gardes du Corps et chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, suivit l'armée de Bonchamps, commanda en chef par

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vendéenne, après la bataille du Mans ; général en second de l'armée du Centre en 1794, 1795 et 1796.

intérim à Savenay, et fut ensuite commandant en second de l'armée du Centre sous Sapinaud, jusqu'en 1796, âgé de près de quatre-vingts ans.

bb

DANYAULD DU PÉRAT (ISAAC-DANIEL-JEAN), commandant l'infanterie, blessé plusieurs fois.

États de services. — Aide-de-camp de M. de Lescure et commandant de division dans son armée en 1793; insurrecteur de la Haute-Bretagne en mars 1794, commandant général d'infanterie de l'armée du Centre, sous les ordres de M. le général en chef de Sapinaud, au mois d'août 1794, 1795, 1796, proscrit depuis lors jusqu'en 1804, époque où, par ordre de M. le Cte d'Artois, lieutenant général du royaume, il travailla à réinsurger la Vendée sous le généralat de M. Forestier, et fut promu dans cette circonstance au grade de lieutenant général, et nommé en 1806, remplaçant de M. Forestier, mort à Londres. Ayant échoué dans le projet d'insurrection en 1804. Il est resté dans les prisons de l'État depuis le mois de septembre de cette année, jusqu'au 17 avril dernier, que les événements lui ont fait recouvrer la liberté. Blessé plusieurs fois.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Aide-de-camp de Lescure en 1796, insurrecteur en Bretagne, rentre dans la Vendée avec Sapinaud; blessé. Fort estimé pour son courage et sa capacité.

On ne peut rien dire sur son grade, ni sur l'organisation de 1804 dont on n'a aucune connaissance authentique.

A

(Voir t. Ier, p. 134.)

DE VALOIS (LOUIS-CHARLES), inspecteur général de l'armée, propriétaire; plusieurs blessures, quatre ans de proscription.

États de services. — Émigré en 1791, rentré en France, nommé inspecteur général des armées de Lescure et de La Rochejaquelein, en 1793; nommé inspecteur général de l'armée du Centre en 1794, grade qu'il a conservé jusqu'en 1796 inclusivement; maréchal de camp en 1804, lors de l'insurrection de la Vendée, ordonnée par Sa Majesté à M. le lieutenant général Forestier. Blessé plusieurs fois, proscrit pendant quatre ans.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Inspecteur général des armées de Lescure et de La Rochejaquelein en 93, de Sapinaud en 94 jusqu'en 96. Ce titre d'inspecteur général paraît très vague et désigner à peu près les fonctions de commissaire des guerres ou des magasins. Il a fait la guerre avec zèle.

Il semble que le *grade de colonel* serait au moins suffisant, même note que ci-dessus relativement à l'organisation de 1804.

b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE VAUGIRAUD, major général, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre, en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — 1re guerre de 93 à 96, n'est connu que pour avoir suivi l'armée outre-Loire en 93. Ne paraît avoir eu aucun grade alors que comme officier volontaire. J'ignore les grades qu'il aurait pu avoir dans l'organisation intérieure de Sapinaud, mais elle a été généralement obscure et mêlée d'intrigues.

C

BAUDRY-D'ASSON DE PUIRAVAUD, major général, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Voir la liste de Suzannet.

POIRIER DE BEAUVAIS, commandant général de l'artillerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, sous MM. d'Elbée, de Bonchamps, de Lescure, etc., en 1793; de Stofflet en 1794, de Sapinaud en 1795.

(Voir aux MIETTES *ses états de services détaillés.)*

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi de 93 à 95, sous d'Elbée, Bonchamps, Lescure, Stofflet et Sapinaud en 95. Employé dès le commencement comme officier d'artillerie, sous MM. de Marigny et autres. Son grade est encore à vérifier. Il était estimé dans l'armée.

b

DAVID DE NOROY, major général, propriétaire. Blessé.

États de services. — Fait les campagnes de 1793, 94, 95 et 96; a été obligé de renoncer à la carrière des armes par suite de blessures, dont il n'est pas encore guéri.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Voir la liste de Suzannet.

BERTRAND (Chevalier de SAINT-HUBERT), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, en 1793, 94, 95, 96, et en 1799 à la même armée, sous le commandement de M. le général Forestier; en 1804, nommé maréchal de camp, il prit part à l'insurrection ordonnée par M. le Cte d'Artois, en cette même qualité, a été blessé, détenu longtemps, proscrit, a sacrifié sa fortune pour le parti; a été chargé d'affaires importantes près les princes français à Londres.

Demande. — La croix de Saint-Louis. *(La note manque.)*

«M. L'ABBÉ MARTIN, *né en 1764, curé à Montrevault, ancien intendant de l'armée de Bonchamps.* »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE BRUC (Cte), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1794, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier de cavalerie avant la Révolution; a servi dans la Vendée de 1794 à 96. B

LA VILLE DE BEAUGÉ, officier général, attaché à l'état-major général, propriétaire. Blessé.

États de services. — Armée de Lescure, de La Rochejaquelein, en 1793, de Stofflet en 1794 et 96. Blessé à Parthenay.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A très bien fait la guerre de 1793 à 95; fut major général de la division de Lescure, ensuite commandant en second la division de La Rochejaquelein que commandait en chef M. de Villeneuve. bb

RENOU (Louis), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Favorisé la désertion du camp en avant de Bressuire; fourni des armes, des munitions de guerre, des harnais, etc., aux royalistes, sans aucune rétribution; il s'est trouvé à l'affaire devant Thouars le 5 mai 1793; nommé la même année chef de division par M. de Lescure, maintenu par Stofflet en 1794, 95 et 96; de même en 1799. A été blessé trois fois, et a eu plusieurs chevaux tués sous lui; a été detenu sept mois pendant le procès de Georges Cadoudal; a perdu tout ce qu'il possédait et l'état auquel il se destinait à l'époque de l'insurrection de la Vendée; a sauvé M. de Lescure des mains de l'ennemi.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Est sur la liste d'Autichamp.

(*Voir son portrait, t. Ier, p. 412.*)

bb

DE JOANNIS, commandant d'artillerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, commandée par M. Forestier en 1799; en 1804, nommé chef de division par le même général.

Observations. — Beau-frère de Sapinaud, a servi sous Forestier en 1799. Figure comme chef de division dans l'organisation de 1804, dont on a parlé plus haut.

DE KÉMAR (Chevalier Philippe), commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95. En 1804, nommé commandant de division par le lieutenant-

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Armée d'Anjou ou de Charette de 1793 à 95, nommé chef de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

général Forestier. Cet officier, du plus grand mérite, est particulièrement recommandé à la bienveillance du roi.

division par Forestier en 1804, a fait la guerre très bravement, mais ne paraît pas avoir rien commandé. Il est fort estimé, extrêmement pauvre, très propre à être employé dans l'armée.

b

NICOLAS, commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Voir la liste d'Autichamp où il est porté comme chef de bataillon; garde du corps.

b

DE BRUC (Chevalier), commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, 1793, chef de division. Armée de Charette en 1794, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Même note que pour son frère au haut de l'autre page.

B

JAUGARET, commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Voir la liste de Suzannet. *(Plus haut, p. 52.)*

B

CAILLAUD, commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Voir la liste de Suzannet. (*Plus haut, p. 48.*)

A

GUÉRIN (Jean), commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Frère du *brave Guérin*, tué à Saint-Cyr, près Luçon, fut aussi chef de division et fit très bien la première guerre sous Charette avec lequel il ne resta pas jusqu'à la fin.

b

DE BÉJARRY (Chevalier Amédée), commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96. Blessé à l'affaire du Mans.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Armée du Centre de 1793 à 96; blessé au Mans, a très bien fait la guerre.

bb

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CHANTEREAU (Chevalier), commandant de division en 1804, propriétaire.

États de services. — Armée de Lescure et de La Rochejaquelein en 1793, 94 ; armée du Centre en 1795 et 96 ; l'un des insurrecteurs de la Haute-Bretagne.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Lieutenant au régiment de Hainaut avant la Révolution. A très bien servi depuis 1793 ; insurrecteur en Bretagne avec du Perrat, a fait la guerre jusqu'en 1796 ; a été incarcéré ainsi que le précédent.

bb

DUCHÊNE DE DENANT, colonel de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793 ; premier aide de camp du P^ce^ de Talmont.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Premier aide de camp du P^ce^ de Talmont en 1793 ; très bien noté.

bb

LE COUVREUR (Louis), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96, et du Bas-Poitou, 1799.

Observations. — Voir la liste de Suzannet.

A

DOMEC (Antoine), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, premier aide de camp de ce général en mars 1793, sous-divisionnaire en 1794, chef de division en 1795 et 96 ; condamné à la détention jusqu'à la paix générale, évadé des prisons de Saumur ; caché dans la Vendée où il s'est rendu constamment utile pendant 1797, 98 et 99 ; blessé dans différentes affaires, a eu plusieurs chevaux tués sous lui ; condamné à la déportation à Cayenne ; évadé des mains de la gendarmerie.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Liste de Suzannet où il est porté comme major de division.

b

DE BEAUVAU (Mis), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1799, sous les ordres du général Forestier. (*La note manque.*)

ALLARD (Henry), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, sous les ordres de M. de Lescure et de La Rochejaquelein, aide-de-camp de ce dernier en 1793 ; chef de division de l'armée de Charette en 1794 et 95.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Liste de Suzannet. *(Plus haut, p. 45.)* **BB**

(Voir son portrait t. Ier, p. 233.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DUBOIS (Félix), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793; armée de Charette en 1794 et 95; fait prisonnier et condamné, il fut sauvé par les républicains eux-mêmes.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A bien servi de 1793 à 95.

Cc

DUCHESNIER DU CHÊNE, commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, premier aide de camp de M. de Charette en 1794, chef de division dans son armée en 1795 et 96. De l'insurrection ordonnée par Monsieur, au général Forestier, condamné à mort par contumace et proscrit depuis jusqu'au retour du roi.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Porté sur la liste de Suzannet avec la demande du grade de major au moins.

bb

DE BRAUCOURT, aide de camp de M. de Charette, propriétaire. Blessé.

États de services. — Armée de Charette en 1793 et 94, premier aide de camp de ce général en 1795 et 96; grièvement blessé.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Très bien servi de 1793 à 96, grièvement blessé, très bien noté.

b

DE LA VOYERIE (*sic*) (Alexandre), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette; aide-major en 1793, 94, 95 et 96; chef de division en 1814.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Liste de Suzannet.

bb

DE GOULAINE (Mis), colonel adjudant à l'état-major, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Liste de Suzannet.

BB

DE BERSET (Joseph-Sébastien), commandant de division, propriétaire. Estropié par suite de dix-sept blessures.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, armée de Charette en 1794, 95 et 96; officier plein de valeur; estropié par suite de dix-sept blessures.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Liste de Suzannet.

B

DE SOLILHAC (Chevalier), commandant de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou et de Bretagne en 1793, 94, 95 et 96. Blessé.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Officier d'Orléans-Infanterie, avant la Révolution; a servi en émigration et dans la Vendée de 1793 à 96.

b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(Albion David.)

« TRISTAN MARTIN, *frère du précédent, ancien adjudant général dans l'armée de Bonchamps, colonel et chevalier de Saint-Louis en 1825.* »

TRISTAN MARTIN, commandant de division, propriétaire.

États de services. — **Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.**

Demande. — **La croix de Saint-Louis.**

Observations. — **Est sur la liste d'Autichamp comme colonel.** **b**

(Il avait un frère prêtre, dont nous donnons le portrait plus haut.)

BOSSARD, commandant de cavalerie, propriétaire. Blessé.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96; blessé.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Blessé; a très bien fait la guerre.

b

TURPAULT, aide-major général, propriétaire. Blessé plusieurs fois.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, armée du Centre en 1795, 96, armée d'Anjou en 1799; blessé plusieurs fois.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Servi à l'armée d'Anjou et du Centre de 1793 à 96. Fait la guerre de 1799. Blessé. Très estimé, très malheureux, aurait grand besoin d'une pension.

bb

BRIN, commandant de division, propriétaire. Blessé plusieurs fois.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96. Blessé plusieurs fois.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Armée du Centre de 93 à 96. Très estimable.

b

FOUCAUD (jeune), major de division, propriétaire.

États de services. — Armée de Bretagne en 1794, 95 et 96; armée du Poitou en 1799.

Demande — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A connaître mieux.

JOUSMET (Louis), major de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96. Armée du Bas-Poitou en 1799; blessé; a été de l'insurrection de 1804; emprisonné depuis lors jusqu'au retour de Sa Majesté.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Liste de Suzannet comme capitaine.

B

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BAUDRY LA JOUSMIÈRE, major d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1794, 95 et 96.

Observations. — Liste de Suzannet comme major.

b

BLIN, major d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Bien noté.

C

LUCAS DE CHAMPIONNIÈRE, major d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Major de division du brave Guérin, cité comme un officier distingué.

bb

BÉRENGERIE, major d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, mêmes années.

Observations. — Inconnu jusqu'à présent.

DE BÉJARRY (AUGUSTE), sous-divisionnaire, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793; armée du Centre en 1794, 95 et 96; un des insurrecteurs de la Basse-Bretagne.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Frère d'Amédée, très bien noté, insurrecteur dans la Basse-Bretagne.

b

THOMAS, lieutenant-colonel de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96; a eu les jambes emportées d'un boulet.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi sous Charette dès 1793; très brave homme, aurait besoin d'une pension qui lui importerait plus que le grade. Les pieds lui ont gelé dans les bois, à la suite de l'affaire de Savenay, et sont tombés.

b

DUCHÊNE, lieutenant-colonel, attaché à l'état-major, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Servi de 1793 à 96, très brave homme.

b

DE BÉJARRY (aîné), sous-divisionnaire, propriétaire.

États de services. — Chevalier de Malte; armée d'Anjou en 1793, 94, sous-divisionnaire à l'armée du Centre en 1795 et 96.

Observations. — Frère des deux ci-dessus.

C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BUREAU, sous-divisionnaire, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95, 96 et 99.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Liste de d'Autichamp; les deux guerres.

bb

DE BUOR-VILLENEUVE, 2e aide de camp de Charette, propriétaire.

États de services. — Aide de camp en second du général Charette en 1793, 94, 95, 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Liste de Suzannet; Buor-Villeneuve. **b**

GIBERT, lieutenant-colonel, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou; secrétaire général de Stofflet; breveté lieutenant-colonel par ce général, en 1793, 94, 95 et 96; quatorze années de détention.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Porté sur la liste de Suzannet sous le nom de Guibert.

(*Voir plus haut, p. 59.*) **bb**

MINDRON (PIERRE), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Très bien noté; paraît être Mindron de Chauché, porté sur la liste de Suzannet.

b

ROBERT DE LÉZARDIÈRE (CHARLES), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1795 et 96; plusieurs années de détention.

Observations. — Porté sur la liste de Suzannet.

bb

GANDIT (ALEXANDRE), sous-divisionnaire, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1794, 95 et 96; même armée en 1799; a fait le siége de Lyon en 1793; blessé, proscrit plusieurs années.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait les deux guerres depuis 1794, après avoir été au siége à Lyon, lors du siége; blessé, aurait besoin d'une pension. **b**

GOGUET (FRANÇOIS), sous-chef de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95, 96 et 99.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait les deux guerres; cité parmi les braves officiers de l'armée; a eu un frère fusillé à Nantes, en 1804.

(*La note manque.*)

MÉNARD (FRÉDÉRIC), sous-chef de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95, 96.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Voir la liste de d'Autichamp où il est porté comme chef de division.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MILLOUAIN (PHILIPPE), lieutenant-colonel, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1794, 95 et 96; a eu la hanche droite cassée d'un coup de feu, à l'affaire de Saint-Vincent-d'Esterlange. Chargé de missions par le Mis de Grignon, pour la réorganisation de l'armée; fait à cette époque des envois de poudre et d'armes dans la Vendée en 1799.

Observations. — A fait les deux guerres; employé par Grignon, grièvement blessé.

Cc

LE GAY, sous-chef de division, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Capitaine de paroisse dès le commencement; très brave homme, grade incertain, ainsi que beaucoup d'autres de cette liste.

b

USSEAULT (FRANÇOIS), commandant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96; a été blessé.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Blessé, très estimé; influence dans le pays.

b

DU PAVILLON (Chevalier), sous-divisionnaire, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1795 et 96.

Observations. — A servi dans la marine avant la Révolution et sous Charette en 1795 et 96.

b

CORNU, commandant de cavalerie de division, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Point connu.

GOTTÉ, commandant d'une division de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, 1793, 94, 95, 96 et 99.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Liste de Suzannet, porté dans le même grade.

bb

BITHON (HONORÉ), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Première guerre depuis 1793: très bon officier; est malaisé.

b

DE KÉMAR (CHARLES), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — A fait la campagne des Princes et servi après dans le régiment de Hompesch, en Bretagne, après l'affaire de Quiberon en 1796; armée du Bas-Poitou en 1799.

Observations. — A beaucoup servi en émigration, à Quiberon et en Bas-Poitou en 1799; très bien noté.

bb

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE BERTHELOT (HYACINTHE), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Liste de Suzannet ainsi que son frère Jean. bb

GILARDEAU (BALTHAZAR), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95, 96 et 99.

Observations. — A connaître.

POISSON, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — A servi de 1793 à 96. Influence dans le pays; très bien noté. b

BOUSSIRON DE LA TRÉSORIÈRE, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793; armée de Charette en 1794, 95 et 96.

Observations. — Servi de 1793 à 96; très bien noté. b

COUSSAYS (LOUIS), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Liste de Suzannet. Cc

BELIQUET DE L'ÉPERTIÈRE, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette 1793, 94, 95, 96 et 99.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Liste de Suzannet. b

CLAUDE-LOUIS GAZEAU

GAZEAU (jeune), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, 1793, 94, 95, 96 et 99 (1).

Observations. — Secrétaire de Stofflet; doit être un des capitaines de la liste de d'Autichamp. C

(1) Claude-Louis Gazeau, né en 1765, à Saint-Florent-Le-Vieil, prit part à l'insurrection du 10 mars et conduisit les rebelles du chef-lieu au district, chez le Mis de Bonchamps, son camarade et son ami.

Il l'accompagna pendant toute la Grande Guerre, reçut son dernier soupir et ce fut lui qui transmit aux Vendéens le dernier ordre de leur général :

Grâce, grâce aux prisonniers! Bonchamps le veut, Bonchamps l'ordonne!

Dans la *tournée de la Galerne*, il conserva près du chevalier d'Autichamp les fonctions d'aide-de-camp et de divisionnaire qu'il remplissait auparavant et à tour de rôle, suivant la mode vendéenne, près du général Bonchamps. — Après la disparition de d'Autichamp à la bataille du Mans, il ramena en Vendée les débris des compagnies de Bonchamps.

En reconnaissance de ses services, la Restauration lui accorda les Ordres du Lys, de Saint-Louis et de la Légion d'honneur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'ÉPINAY, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793; armée de Charette en 1794 et 96.

Observations. — Point connu, est probablement Mercier de l'Epinay, de la liste de Suzannet.

BARBARIN (aîné), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1794 et 96.

Observations. — Liste de Suzannet. CC

ADRIEN (LOUIS-JEAN), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1794, 96 et 99.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A fait les deux guerres, blessé; très bien noté. b

MOUREIL (FRANÇOIS), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1794, 96 et 99.

Observations. — Liste de Suzannet de 1793 à 96. Cc

MACÉ (FRANÇOIS), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1794, 96 et 99.

Observations. — Liste de Suzannet de 1793 à 96. cc

BODREAU, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Très bien noté. b

MORIN, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Très bien noté. b

BRUNET, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services — Armée d'Anjou, en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Très bien noté. b

DESMESLIER, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Servi de 1793 à 96. Très brave officier; a servi très jeune, a eu un frère tué. bb

En 1824, il recevait chez lui Mgr la D^sse^ d'Angoulême, lors de sa visite à ses fidèles Vendéens; et en 1828, Mgr la D^sse^ de Berry, qui fit à lui faire délivrer des lettres de noblesse.

Il mourut en 1834, avec la consolation d'avoir réussi à faire élever les deux monuments de Saint-Florent-le-Vieil. — Le premier est le splendide tombeau qui contient les restes de Bonchamps et est dû au ciseau de David *(V. t. Ier, p. 311)*; — l'autre, une colonne érigée en souvenir des actes historiques qui immortalisent les héroïques enfants de Saint-Florent, et la visite de l'*auguste et infortunée fille de Louis XVI.*

Plus tard, en 1860, le fils de Claude Gazeau sut inspirer et faire exécuter l'idée d'édifier aussi à Saint-Florent une chapelle et une statue à Cathelineau, le *Saint de l'Anjou.*

Il n'est pas de famille dont le sang ait plus généreusement arrosé les champs des martyrs de la Vendée que les diverses branches de la famille Gazeau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MÉNAGER, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Armée de Charette de 1793 à 96. Deuxième guerre sous d'Andigné.

b

BOUTEILLER, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Première guerre bien noté, homme très sûr, peu militaire. Cc

GOUILLARD, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre 1793, 94, 95 et 96; blessé plusieurs fois.

Observations. — Cité comme très brave et excellent homme; blessé plusieurs fois.

b

ALLEGRI (PIERRE), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou. 1793, 94, 95 et 96. Emigré, a fait la campagne des Princes. Blessé.

Observations. — On ne le connaît pas suffisamment; c'est un bon sujet au rapport de ses chefs.

BOURGEOIS, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre, en 1793, 94, 95 et 96.

servations. — Très bien noté.

AUGERON, capitaine d'infanterie.

États de services. — Armée de Charette, en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — A connaître mieux.

CHATEIGNIER (Chevalier de), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Émigré rentré; armée du Centre en 1796, officier dans le régiment de la Reine-Infanterie; a fait la campagne de 1792.

Observations.—Officier dans la Reine-Infanterie; a servi en émigration et à l'armée du Centre en 1796, très bien noté, on croit qu'il demande la croix.

b

FILUZEAU, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Adjoint de maire à Saint-André, très intelligent et dévoué.

b

FROUIN, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou, en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Liste de d'Autichamp.

Cc

MORAND DE LA CHENAYES, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du centre, en 1793, 94, 95, 96 et 99.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A fait les deux guerres; fort méritant.

b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

NORMANDIN, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — A connaître.

DE HILLERIN DE BOITISSANDAU, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1796. Émigré rentré.

Observations. — On le dit un homme estimable.

C

LE ROY (Chevalier DE LA ROCHE-PARNAY), capitaine d'infanterie attaché à l'état-major, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1795, 96 et armée d'Anjou en 1799. Émigré rentré et passé dans la Vendée après la malheureuse expédition de Quiberon.

Observations. — Porté sur la liste de d'Autichamp, avec qui il a fait la 2e guerre comme major.

bb

LANDRIN, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Noté comme un très brave homme et très bon officier.

bb

PINAUD (CESAR), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Liste de Suzannet; sept blessures.

b

SAUVAGEOT, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Fort bien noté.

Cc

BRUNET (PROSPER), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Fort bien noté.

Cc

CALLIER, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Fort bien noté; est dans la misère.

Cc

GRÉGOIRE (aîné), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Fort bien noté.

b

LOIRET DE MONFAUCON, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94 95 et 96.

Observations. — A connaître.

DE LAUNAY, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 96.

Observations. — Très brave homme.

C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HUCHON, capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — A connaître.

BOUSSION, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Liste de d'Autichamp. Chasseur de Stofflet. **C**

BOURDIC, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Liste de Suzannet. **A**

DE KÉROUARTZ, capitaine commandant l'artillerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96, au service de la marine. Lieutenant de vaisseau en 1798.

Observations. — Lieutenant de vaisseau avant la révolution. a servi de 1793 à 96. On ne le connait pas assez pour le noter, mais il est à présumer qu'il est bon. **C**

DE BERTHELOT, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette. en 1793, 94, 95 et 96 et du Bas-Poitou en 1799.

Observations. — Liste de Suzannet. **bb**

DE BADREAU DE ROCHEVILLE, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Officier très méritant; a fait la guerre avec distinction. **b**

ALLEGRI (PIERRE), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Déjà inscrit une fois; à connaître mieux. (Double emploi).

PIOGER (AMAN), capitaine d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette, 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Comme de Boisguy, à questionner.

POULIN DE LA VINCENDIÈRE, lieutenant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Bas-Poitou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Paraît être le même qui est porté comme chef de division sur la liste de Suzannet. **bb**

LE MAGNAN DE L'ÉCORCE, lieutenant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Liste de Suzannet. **b**

DE CHATAIGNER (FORTUNÉ), lieutenant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette aide-de-camp de M. le général de Couëtus en 1793 et 94.

Observations. — Très bien noté. **b**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'ESPAGNEUL DE LA PLANTE, lieutenant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — S'est fort bien conduit très jeune.

b

VERNARD (aîné), lieutenant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — A connaître.

LÉGER, lieutenant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée d'Anjou en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Officier de chasseurs.

b

GUIGNARD (ADRIEN), lieutenant de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Très brave; insurrecteur en Bretagne, aurait besoin d'une pension.

CC

PAVIOT (aîné), lieutenant de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96; blessé plusieurs fois.

Observations. — Très bien noté.

bb

GRÉGOIRE (jeune), lieutenant de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre, 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Bien noté.

bb

PIOGER (PIERRE), sous-lieutenant d'infanterie, propriétaire.

États de services. — Armée de Charette en 1796 et du Bas-Poitou en 1799.

Observations. — Même note que pour son frère. Voir Boisguy.

DEFFANT (aîné), sous-lieutenant, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Et son frère plus bas, très méritants par leurs bons sentiments; doivent appartenir à l'armée de d'Autichamp.

Cc

POUZIN, sous-lieutenant, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre en 1793, 94, 95 et 96.

Observations. — Bien noté. A bien fait la guerre. Si c'était celui de la liste de Suzannet, il a un B.

cc

RAISON (jeune), sous-lieutenant, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre, 1794, 95 et 96.

DEFFANT (jeune), sous-lieutenant, propriétaire.

États de services. — Armée du Centre, 1793, 94, 95 et 96. *(La note manque.)*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉTAT DE MM. LES OFFICIERS ÉMIGRÉS ET AUTRES DE LA VENDÉE QUI N'ONT PAS PU FAIRE LES PREMIÈRES CAMPAGNES, MAIS QUI ONT ÉTÉ COMPRIS DANS LE TRAVAIL D'ORGANISATION DE L'ARMÉE, EN 1799 ET 1814.

GRELLIER DU FOUGEROUX, chef de division, propriétaire.

États de services. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, de 1794 d'hiver en 1795, de 1795 dans le régiment anglais hussards de Hompesch; entré dans le régiment Hussard-Choiseuil; présent au naufrage de Calais; en mars 1795 débarqué en Bretagne, en mission; a servi dans l'armée d'Anjou sous M. de Scépeaux; nommé commandant de division en 1799, armée de Charette.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Liste de Suzannet.

bb

NICOLON DES ABBAYES, chef de division, propriétaire.

États de services. — Émigré rentré; ayant servi dans Loyal-Émigrant; armée de Charette en 1796 et à l'armée du Bas-Poitou en 1799. bb

DE VOYNEAU, chef de division, propriétaire.

États de services. — Armée du Poitou en 1799. Émigré rentré et compris dans le travail d'organisation de l'armée en 1814, comme chef de division.

Observations. — Liste de Suzannet.

bb

DU LANDREAU (Chevalier), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Obligé de marcher en 1813, comme garde d'honneur, au 3e régiment; avant de partir pour l'armée impériale, il exigea la parole d'honneur du général en chef de Sapinaud qu'il le préviendrait du moment où la Vendée commencerait la guerre; le chevalier Du Landreau partit simple garde d'honneur; a été fait lieutenant sur le champ de bataille et y a reçu la décoration de la Légion d'honneur; à peine le chevalier Du Landreau eut-il connaissance que les Vendéens allaient reprendre les armes, qu'il abandonna l'armée, vint se réunir aux Vendéens; il est recommandé particulièrement à la bienveillance du roi.

Observations. — N'a pu faire la guerre dans la Vendée.

B

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE REIGNON DE CHALIGNY, capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Habitant de la Vendée; émigré en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792, de 1794 (d hiver en 1794) et en 1795 dans le régiment anglais de housards de Hompesch; entré dans le régiment anglais de housards de Choiseuil, présent au naufrage de ce régiment devant Calais, en mars 1796; débarqué en Bretagne en mission: a servi jusqu'à la pacification générale de 1800, sous MM. de Scépeaux et Châtillon; pourvu le 28 octobre 1799, par ce dernier, au nom du roi, du brevet de capitaine de cavalerie; en tout dix-huit ans de service.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Est sous-préfet aux Sables.

bb

Nota. — Il est à observer que si l'on ne voit pas figurer sur cet État, une plus grande quantité d'officiers ordinaires, c'est que MM. les chefs de division, n'ont pas encore envoyé l'État des commandants de paroisses sous leurs ordres qui ont droit aux grades de lieutenant et de sous-lieutenant: le général en chef soumettra incessamment ce travail au roi.

Les officiers portés au présent État, et qui ne font point partie de l'armée du Centre, n'y sont établis que par suite des réclamations individuelles qu'ils m'ont adressées.

Certifié par nous, lieutenant général, général en chef de l'armée du Centre de la Vendée, le présent État et les notes y relatives.

Paris, le 25 juin 1814.

Signé : DE SAPINAUD.

LISTE SUPPLÉMENTAIRE

BOSSARD (BENJAMIN), commandant de division.
BERTHON (de Sainte-Hermine), lieutenant d'infanterie.
MORIN, capitaine d'infanterie.
CORMEAU, sous-lieutenant de cavalerie.
FLEURI, lieutenant de cavalerie.
HUVELIN, capitaine en second de cavalerie.
THÉVIN (jeune), sous-lieutenant d'infanterie.

} Ont servi dans l'armée royale en 1793, 94, 95 et 96.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BÉGAUD (de Fontenay-le-Comte), commandant en second de division; plusieurs blessures.

États de services. — A servi dans l'armée royale de 1793 à 1795, officier distingué, infirme de ses blessures.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

BARRION, capitaine de chasseurs (infanterie), blessé.

États de services. — A servi dans l'armée royale de 1793 à 1796, père de sept enfants.

THÉVIN (aîné), major de cavalerie, dix blessures.

États de services. — A servi dans l'armée royale de 1793 à 1796; a assisté à quarante-quatre batailles ou combats, blessé dix fois, a eu plusieurs chevaux tués sous lui; est pauvre; a quatre enfants.

BOSSARD (AUGUSTIN), lieutenant de chasseurs à pied.

États de services. — A servi depuis 1793 jusqu'en 1796.

GARRAUD (JEAN-RENÉ), sous-lieutenant de chasseurs à pied.

États de services. — A servi de 1793 à 1796.

QUANTIN, capitaine d'infanterie, grièvement blessé, longtemps incarcéré.

États de services. — A servi de 1793 à 1796; brave officier grièvement blessé; a été longtemps en prison et condamné à mort.

Demande. — Un entrepôt de tabac à Bourbon-Vendée et la croix de Saint-Louis.

LAURENT (aîné), sous-divisionnaire de Bouin.

États de services. — A servi de 1793 à 1796, armée de Charette.

LEGRAND (FRANÇOIS), capitaine d'infanterie, détenu.

États de services. — A servi de 1793 à 1796, s'est trouvé impliqué dans la machine infernale; depuis, a été constamment en surveillance.

ROND (LOUIS-ANDRÉ), lieutenant de chasseurs, cavalerie, douze blessures.

États de services. — A servi de 1793 à 1796, a reçu douze blessures, a eu plusieurs chevaux tués sous lui, est pauvre et père de quatre enfants.

MONNIER, major de division.

États de services. — A servi de 1793 à 1796. Brave officier.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

FORTINEAU, commissaire aux vivres, cinq ans de prison.

États de services. — Très dévoué. A servi le parti royaliste de 1793 à 1796. Est père de sept enfants.

Demande. — Une place de sous-inspecteur des Eaux et Forêts.

LOISEAU (HENRY), capitaine d'infanterie.

États de services. — A servi, en 1799; sous M. Grignon, a rempli plusieurs missions honorables et périlleuses; a été cinq ans en prison.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FORESTIER (JACQUES), commissaire général pour le civil.

États de services. — A rendu les plus grands services pendant toutes les guerres de la Vendée, dans l'armée du Centre.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

GAURIS DE SAVARANT, lieutenant d'infanterie.

États de services. — A servi dans l'armée d'Anjou depuis 1793 jusqu'en 1799.

GÉRITOT DES ESSARTS (MATHURIN), lieutenant d'infanterie.

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de 1793 jusqu'en 1796 et en 1799.

D'ORFEUILLE (Cte), capitaine de cavalerie.

États de services. — A servi dans l'armée de Charette. Brave officier. Grièvement blessé.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

DE LESSAIRE (père), de Courlay, capitaine d'infanterie.

États de services. — A servi dans l'armée d'Anjou, depuis 1793 jusqu'en 1796.

DE LESSAIRE (fils), capitaine d'infanterie.

États de services. — A servi dans l'armée d'Anjou depuis 1793 jusqu'en 1796.

ALPHONSE DE CLISSON, chirurgien major.

États de services. — Très brave ; a rendu les plus grands services à l'armée du Centre pendant toutes les guerres de la Vendée.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

GUIGNARD (aîné), commissaire civil.

États de services. — A été constamment utile à l'armée du centre pendant toutes les guerres de la Vendée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

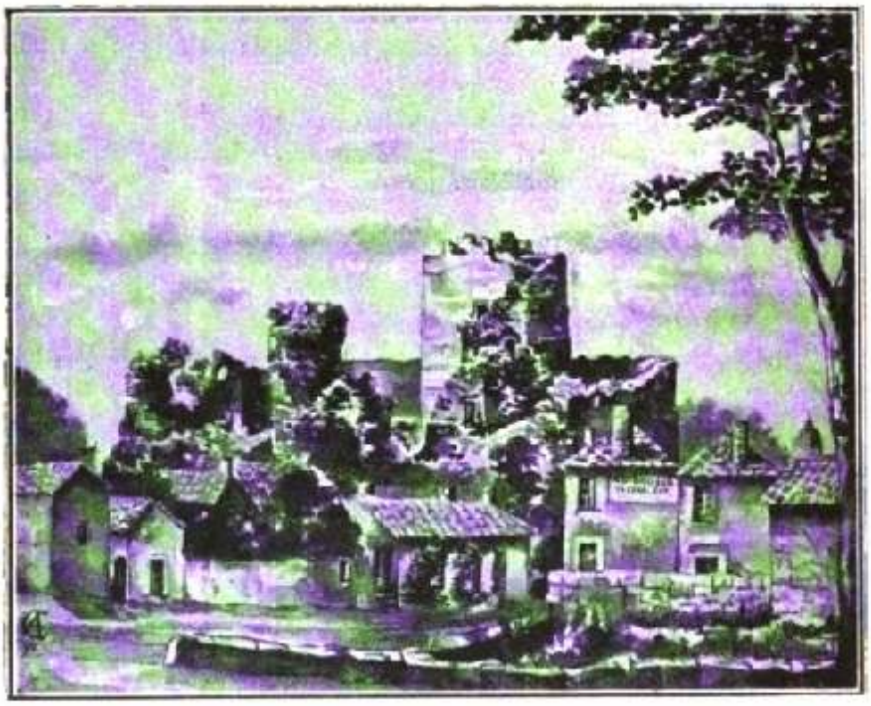

RUINES DU CHATEAU DE TALMONT (Vendée.)

(D'après une aquarelle de M. le Cte de Cambourg, 1896.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IV

Armée catholique et royale d'Anjou et Haut-Poitou commandée par M. Charles d'Autichamp.

Cette armée fut commandée, en 1793, par MM. de Bonchamps, d'Elbée et de La Rochejaquelein; en 1794 et en 1795, par le général Stofflet; depuis le mois de février 1796, par le Cte d'Autichamp.

L'armée était composée d'un état-major général, de neuf divisions et d'un Corps de chasseurs à pied.

Deux divisions formaient une brigade; elle était commandée par un colonel faisant les fonctions d'adjudant général.

Chaque division, commandée par un colonel, avait un état-major particulier.

Elle était composée de deux compagnies de chasseurs à pied, d'un escadron de cavalerie et des compagnies de paroisse de son arrondissement.

Nota. — S. A. R. Monsieur donna à M. d'Autichamp la faculté de récompenser ses officiers, en leur accordant des grades et des croix de Saint-Louis. Des raisons politiques l'ont empêché de faire usage de ce pouvoir, et son armée n'a eu aucune part aux bontés du roi.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les nominations étaient faites pour remplir les places vacantes, mais la reprise d'armes n'ayant point eu lieu, on n'a point cru devoir porter les noms des officiers qui n'avaient point encore fait partie de rassemblements dans cette armée aux places qui leur étaient désignées, on en a fait une liste particulière.

D'AUTICHAMP (CHARLES), maréchal de camp, commandant en chef, propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

États de services. — Capitaine dans Dauphin-Dragons avant la Révolution. Aide-major dans la garde constitutionnelle du roi; fut un des premiers à prendre les armes dans la Vendée. A fait toute la guerre depuis cette époque comme officier général. Chevalier de Saint-Louis en 1796.

Observations. — A remis l'état de services au roi.

(Voir son portrait, t. IV, p. 249.)

FLEURIOT (Chevalier JACQUES-NICOLAS), maréchal de camp, propriétaire à Ancieux (Loire-Inférieure).

États de services. — Chevalier de Saint-Louis avant la Révolution. A fait toute la guerre de la Vendée dans les grades supérieurs jusqu'en 1796.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Voir la liste de Sapinaud.

SOYER, major général, propriétaire à Saint-Lambert (Maine-et-Loire). Blessé grièvement plusieurs fois.

États de services. — A fait la guerre depuis le commencement avec la plus grande distinction: fait chevalier de Saint-Louis en 1796. Il fut nommé major général en 1794. Blessé à cette époque d'une balle à la poitrine, sa santé en fut très altérée; malgré ses souffrances continuelles, il n'a cessé qu'en 1800 de se battre pour les Bourbons. La famille Soyer est une des plus recommandables. Trois Soyer ont fait la guerre depuis 1793 jusqu'en 1800, avec un courage et un dévouement sans bornes. Ils ont tous les trois des grades supérieurs.

Demande. — La confirmation de son grade et des lettres de noblesse.

Observations. — Officier extrêmement distingué ainsi que ses deux frères, également officiers supérieurs, a fait toutes les guerres, blessé grièvement.

Des lettres de noblesse ne pourraient pas être mieux placées.

A.

(Voir son portrait, t. II, p. 101.)

D'AUTICHAMP (JOSEPH), colonel. *Propriétaire.*

États de services. — Entré au service en 1781, capitaine de dragons en 84; major en second en 88; émigré, fait la campagne en 92 comme 1er lieutenant des hommes d'armes avec le grade de colonel; celles de 93, 94 et 95 comme capitaine; passé dans la Vendée en 99 où il a servi jusqu'en 1800. *(Il n'y a pas de note.)*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CIVRAC, colonel. *Propriétaire.*

CESBRON (JEAN-RENÉ), colonel, propriétaire à Nevy (Maine-et-Loire), blessé quatre fois, très grièvement.

États de services. — Dans les carabiniers du roi avant la Révolution, a émigré, a fait la campagne de 1792; rentré en France à cette époque, a fait toute la guerre depuis 1793 avec distinction; a été breveté colonel de cavalerie par le général Stofflet, chevalier de Saint-Louis en 1796.

Demande. — Une pension et retraite.

Observations. — Simple carabinier avant la Révolution, a très bien fait la guerre dès le commencement, a été fait colonel de cavalerie par Stofflet (grade un peu fort, peut-être inutile); mais il aurait grand besoin d'une pension.

b

BEAUD DE BELLEVUE (JEAN-LOUIS), colonel, lieutenant-colonel du 5e d'infanterie légère, blessé grièvement trois fois.

États de services. — Sous-lieutenant en 1789; lieutenant de gendarmerie en 1792, a fait toute la guerre de la Vendée jusqu'en 1800; a contribué fortement au soulèvement de la Bretagne, y a commandé une division : maintenant chef de bataillon dans le 5e d'infanterie légère. N'est pas conservé en activité dans son régiment.

Demande. — La croix de Saint-Louis, la confirmation de son grade et la demi-paye de colonel.

Observations. — Officier en 1789, a fait toutes les guerres, a propagé l'insurrection en Bretagne comme chef de division, dernièrement chef de bataillon dans la 5e légère, officier plein de zèle et de moyens.

bb

DE BERNETZ (ÉTIENNE-ALEXANDRE), colonel, propriétaire à Évreux (Eure).

États de services. — Page du roi pendant sept ans, premier page trois ans, l'était encore en 1792. Passé à la Vendée au commencement de la guerre, fait prisonnier de guerre avec le général d'Autichamp, rentré dans la Vendée et y a fait la guerre jusqu'à la fin de 1796. Chevalier de Saint-Louis en 1796, blessé.

Demande. — A être écuyer cavalcadour du roi ou employé dans les haras de la Normandie comme chef de dépôt, et la confirmation de son grade.

Observations. — Premier page du roi, obtint l'agrément de continuer son service trois ans de plus, pour ne pas quitter la personne du roi; servit dans la Vendée dès le commencement; prisonnier avec M. d'Autichamp, rentré dans la Vendée jusqu'en 1796. Officier très méritant.

bb

PIET DE BEAUREPAIRE (Chevalier HENRY), colonel, propriétaire à Poitiers, blessé.

États de services. — A fait la guerre depuis le commencement avec la plus grande distinction. Chevalier de Saint-Louis en 1796.

Observations. — A fait toute la première guerre avec distinction.

bb

JANVRE DE LA BOUCHETIÈRE, colonel, propriétaire, blessé.

États de services. — Officier de marine émigré, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, celles de

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Officier de marine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1793, 94 et 95 dans la légion de Béon; échappé de Quiberon, a passé dans la Vendée où il est resté jusqu'en 1800.

avant la Révolution, a beaucoup servi en émigration; blessé dans la légion de Béon; échappé de Quiberon, passa dans la Vendée, remplaça M. de Grignon. Très bon officier.

bb

MARTIN-BAUDINIÈRE, colonel, propriétaire à Morveau (Maine-et-Loire), blessé.

États de services. — En 1791, garde du Corps du roi, en 1793, colonel du Corps royal des chasseurs de Bonchamps; a fait toute la guerre jusqu'en 1800 avec la plus grande distinction.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.
Observations. — Parfaitement bien noté.

bb

TRISTAN-MARTIN, colonel, propriétaire, domicilié au Loroux.

États de services. — Officier d'état-major en 1793, a fait toute la guerre avec distinction jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.
Observations. — Très bien noté.
(*Voir son portrait, page 68*). **bb**

DE ROMAIN, colonel d'artillerie, propriétaire à Angers.

États de services. — Officier d'artillerie avant la Révolution, émigré en 1791, a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé; rentré en France, il a mis la plus grande activité à disposer les habitants de l'Anjou à prendre les armes au nom du roi. Chevalier de Saint-Louis.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Ami de M. d'Autichamp, officier de mérite, a beaucoup servi en émigration, mais n'a point servi en France.

b

GAIN, lieutenant-colonel d'artillerie, propriétaire à Montreuil-Bellay, blessé.

États de services. — Nommé officier d'artillerie dès le commencement de la guerre jusqu'en 1796; a servi avec distinction. Tous ses parents ont été victimes de la Révolution.

Demande. — Une pension de retraite, la croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.
Observations. — A très bien fait la première guerre, était régisseur à Montreuil et l'est encore. Père de sept enfants.

b

DE LA BÉRAUDIÈRE (Georges), colonel de cavalerie, propriétaire à Melay.

États de services. — Page de Monsieur en 1783, ensuite officier dans Colonel-Général-Infanterie, émigré, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, celle de 1793 et 1794 à l'armée de Condé, 1795 et 1796, dans les hussards de Rohan; depuis sa rentrée dans la Vendée, il n'a cessé de s'occuper de l'organisation de l'armée, il avait déjà

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.
Observations. — Page en 1783, puis officier dans Colonel-Général-Infanterie, n'a pas cessé de faire la guerre pendant toute l'émigration; n'a pas fait les premières guerres en France, mais a montré un zèle et une énergie remarquables surtout dans les événements de cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plusieurs Compagnies sous les armes à l'époque où les alliés sont entrés à Paris. *(Voir son portrait, t. IV, 154.)*

année. Personne n'a dans le pays une plus grande et plus heureuse influence; personne ne mérite plus les bontés du roi. A

DE VEZINS (Chevalier), major de cavalerie, propriétaire à Vezins.

États de services. — Ancien officier de dragons, émigré, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes. Rentré en 1795, il a donné depuis cette époque des preuves de son courage et de son dévouement.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Officier de dragons avant la Révolution, âgé de soixante ans, servi en émigration, rentré en 1795, a servi avec dévouement. b

DARLANGE (Joseph), major aide-de-camp, propriétaire, blessé.

États de services. — Officier avant la Révolution, émigré; a fait les campagnes de 1792, 93, 94, 95, 96 et 97 à l'armée de Condé, celle de 1799 dans la Vendée. Nommé chef de bataillon de la garde nationale en 1812. Il a fait la campagne de 1814.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Officier avant la Révolution, a servi à l'armée de Condé jusqu'en 1797, et en France en 1799. Il doit avoir déjà la croix de Saint-Louis. b

ROBERT (dit *marquis de Carabas*), colonel, aide-de-camp, propriétaire à La Poitevinière, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre de la Vendée en qualité d'aide-de-camp des généraux Stofflet et d'Autichamp, s'est toujours conduit avec bravoure et distinction.

Demande. — Une pension dont il a grand besoin.

Observations. — Aide-de-camp de MM. Stofflet et d'Autichamp, a très bien servi dès le commencement; est dans le besoin. b

BUZELET, capitaine aide-de-camp, propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

États de services. — A fait la guerre en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A connaître.

DE VILLOUTREYS, capitaine, aide-de-camp, propriétaire à Angers (Maine-et-Loire).

États de services. — Émigré, a fait la guerre dans la Vendée en 1799 et 1800, et s'est conduit avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A connaître.

OFFICIERS ATTACHÉS AU QUARTIER GÉNÉRAL

JOUSSELIN, colonel, propriétaire à Angers. Blessé.

États de services. — A fait la guerre depuis 1793 jusqu'en 1796 avec la plus

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grande distinction, soit comme aide-de-camp, soit comme officier de cavalerie.

Observations. — Aide-de-camp de Stofflet; a très bien servi de 1793 à 96.

b

LEMAIGNAN (Chevalier), colonel, propriétaire, blessé.

États de services. — Commandant en 1793 les compagnies bretonnes et l'armée de Bonchamps, a fait la campagne d'outre-Loire et a continué ensuite de faire la guerre avec distinction jusqu'en 1796, tant en Anjou qu'en Bretagne.

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Observations. — A servi avec distinction de 1793 à 96. On croit qu'il a déjà la croix de Saint-Louis.

b

DE GAZEAU (Modeste-Armand, chevalier de La Bouëre), major, receveur général à Chartres.

États de services.—Commissaire général pour l'approvisionnement de l'armée, mission qu'il a toujours remplie jusqu'en 1795 avec zèle et un courage à toute épreuve. Il était entré page en 1778. Emigré, il a fait la campagne de 1792, à l'armée de Bourbon et celles de 1793, 94 et 95 dans l'armée vendéenne, où il a occupé avec honneur des emplois civils et militaires.

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Observations. — Page en 1778, officier dans Orléans-Cavalerie, a servi en émigration en 1792, en France, de 1793 à 96; très bien noté.

b

MELEUX, trésorier de l'armée, notaire, domicilié à Jallais.

États de services. — Trésorier général de l'armée, s'est conduit d'une manière irréprochable. Breveté lieutenant-colonel par Stofflet. (*La note manque.*)

BARRÉ, secrétaire général, inspecteur des vivres.

États de services. — A montré beaucoup de zèle et de dévouement.

BAGUENIER-DESORMAUX, chirurgien-major à Maulévrier, inspecteur des hôpitaux.

CHASSEURS A PIED

DE LA BÉRAUDIÈRE (Jacques-Victor), colonel, propriétaire à Melay. Blessé.

États de services. — Élève de la marine en 1787, émigré, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, celles de 1793 et 94 à l'armée de Condé, en 1795, passé dans l'armée royale de Bretagne; a été chargé de missions en Angleterre, a fait partie de l'expédition de Quiberon, et a fait, depuis cette époque, la guerre dans le Morbihan et dans la Vendée. Chevalier de Saint-Louis en 1796.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Officier de marine avant la Révolution, a beaucoup et bien servi en émigration; rentré en 1795, fut à Quiberon, dans le Morbihan et dans la Vendée. Plusieurs missions; conduite très distinguée.

BB

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE LA BÉRAUDIÈRE (AUGUSTE-HARDY), major, propriétaire à Melay. Blessé.

États de services. — Officier dans le régiment de Vivarais en 1787, émigré; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; 1793, 94, 95, 96 et 97, à l'armée de Condé. Rentré dans la Vendée en 1798 où il a fait la guerre jusqu'en 1800.

Demande — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Officier dans Vivarais en 1787, a toujours servi en émigration; rentré en France en 1798, a fait la guerre de 1799, frère du précédent et de Georges (*plus haut*). **B**

1er BATAILLON, Ire COMPAGNIE

BARBAUT (JEAN), capitaine à Jallais (Maine-et-Loire). Blessé plusieurs fois.

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande distinction.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade. **Cc**

MACÉ (PIERRE), lieutenant, domicilié à Cholet, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Lieutenant de chasseurs. **Cc**

MICHEL, sous-lieutenant, de Saint-Florent, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Sous-lieutenant de chasseurs. **Cc**

2e COMPAGNIE

CHAUVEAU (FRANÇOIS), lieutenant, domicilié à Saint-Laud (Maine-et-Loire), blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande bravoure.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Lieutenant de chasseurs. **Cc**

Nota. — Les chasseurs ainsi que les grenadiers étant toujours sous les armes, on avait besoin d'y placer les meilleurs officiers.

3e COMPAGNIE

DEFFOY (PIERRE), capitaine, domicilié aux Echaubrognes, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Chasseur. **Cc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE FEVRE (RENÉ), lieutenant de Maulévrier, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

PETIT (NICOLAS), sous-lieutenant, de Maulévrier, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

4e COMPAGNIE

CUSSONEAU (FRANÇOIS), capitaine, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

5e COMPAGNIE

GAZEAU (PIERRE), capitaine, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

SUPIOT, sous-lieutenant, domicilié à Châtillon, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

2e BATAILLON, 6e COMPAGNIE

GRILLAUD (RENÉ), capitaine, charpentier, de Cholet, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

CHIRON (ESPRIT), lieutenant, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

TRAMBLAIL (JEAN), sous-lieutenant, maréchal aux Échaubrognes, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

7e COMPAGNIE

BESIGNON (JACQUES), capitaine, de Cholet, blessé.

États de services. — A fait la guerre très bravement.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. **Cc**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

8e COMPAGNIE

CHAUVEAU (Alexis), capitaine, de Cholet, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande bravoure.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. Cc

GROLLEAU, lieutenant, blessé.

États de services. — A été fait prisonnier avec le général Stofflet, fut relâché ayant été considéré trop jeune et comme un enfant.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. Cc

9e COMPAGNIE

CHAUVIN (Jean-Jacques), capitaine, tourneur à La Jumelière, blessé.

États de services. — A fait la guerre avec la plus grande force.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. Cc

PORCHES (Étienne), lieutenant, blessé.

États de services. — Il était canonnier chef de pièces au commencement de la guerre.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. Cc

DÉSIEU (René), sous-lieutenant.

États de services. — Blessé.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.
Observations. — Estropié.

DE TERVES, chef d'escadron, garde du corps.

États de services. — Garde du corps avant la Révolution, émigré, a fait plusieurs campagnes. Il a fait la guerre dans la Vendée en 1795 et 96. Cc

MASSÉ (jeune), commissaire aux vivres.

MASSÉ (André), commissaire aux vivres.

BONDU (René), commissaire aux vivres.

DIVISION DE BEAUPREAU

Cette division ayant pour limites la Loire, des postes furent établis sur la rive gauche de ce fleuve pour en défendre le passage. Ces postes avaient un capitaine qui commandait sous les ordres du chef de division, et disposait des capitaines qui composaient ce poste.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'HUILLIER (Louis), colonel. Demeurant à Beaupreau (Maine-et-Loire.) *Propriétaire.*

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande distinction et un dévouement sans bornes. Chevalier de Saint-Louis en 1776.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Très bien noté, a fait toutes les guerres. **bb**

BENOIST (Mathias), major, propriétaire à Beaupreau.

États de services. — A bien fait la guerre depuis 1795 jusqu'à 1800.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Fort bien noté, a servi de 1796 à 1800. (*Pas de note.*)

DUPOUET (Charles), major. *Propriétaire.*

États de services. — A bien fait la guerre depuis 1793 jusqu'en 1795.

Demande. — Confirmation de son grade. (*Pas de note.*)

DELAUNAY DE LA VENSONIÈRE (Louis), capitaine de cavalerie.

États de services. — A bien fait la guerre, a équipé plusieurs cavaliers à ses frais en 1799.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — A bien fait la guerre jusqu'à la fin, équipé plusieurs cavaliers à ses frais. **b**

PAYNEAU (Étienne), capitaine de cavalerie, tisserand à Cholet, blessé.

États de services. — A fait la guerre au commencement de 1793, a reçu sept coups de feu, et a servi tout le temps de la guerre jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Blessé.

(Voir son portrait, t. II, p. 399.) **Cc**

DELAUNAY DE LA VENSONIÈRE (François), lieutenant de cavalerie.

États de services. — A servi en 1799; a bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

HUMEAU (Joseph), lieutenant de cavalerie.

BRAND (Joseph), lieutenant de cavalerie.

Demandent la confirmation de leur grade.

REYNEAU (Michel-Jean), chef de bataillon, propriétaire à Beaupreau, (Maine-et-Loire).

États de services. — S'est comporté bravement.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté. **cc**

VALLOT (Philippe-Robert), chef de bataillon, propriétaire à Beaupreau, (Maine-et-Loire).

États de services. — A bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté. **cc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SIOC'HAN DE KERSABIEC, chef de bataillon. *Propriétaire.*

États de services. — Ancien officier de la marine, émigré, a fait toute la guerre avec distinction. *(Voir son portrait, t. IV, p. 477.)*

Demande. — Le grade de capitaine de vaisseau en activité.
Observations. — Très bien noté, frère d'un chef de division de la Vendée, doit être déjà placé dans la marine. b

SUPIOT (René), adjudant-major d'infanterie.

États de services. — A bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grade de capitaine. C

VINCENT (René), capitaine de chasseurs.

États de services. — A fait toute la guerre avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. Cc

RICHAUDEAU (Guy), capitaine de chasseurs.

États de services. — A fait toute la guerre avec honneur. *(Voir son portrait, t. II, p. 243.)*

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Chasseur. Cc

BOUCHER, lieutenant de chasseurs.
TRÉBUCHÉ, lieutenant de chasseurs.

Demandent la confirmation de leur grade. Cc

POSTE DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL ET DU MARILLAIS

OGER, chef de poste. *Chirurgien.*

États de services. — Remplissait les fonctions de chirurgien et de chef de poste. *(Voir son portrait, t. II, p. 347.)*

Demande. — Le grade de capitaine.
Observations. — A connaître.

SAINT-FLORENT

REVEILLARD (Simon), premier capitaine.

Observations. — Capitaine de Paroisse. *(Voir son portrait, t. II, p. 291.)* cc

AVRIL (Étienne), lieutenant.

AVRIL (Pierre), deuxième capitaine, blessé d'une balle à l'épaule.

Observations. — Chasseur. Cc

MICHEL (dit *La Marche*) (René), blessé. *(Voir son portrait, t. II, p. 419.)*

Observations. — Chasseur. Cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE MARILLAIS

REDUREAU (François), premier capitaine.

CHAUVIN (François), lieutenant. Chasseur. Ce

(*Album David.*)
« Jean Burgevin, *de Saint-Florent, âgé de cinquante-cinq ans, armées vendéennes.* »

VINCENT (René), deuxième capitaine. Chasseur. Ce

BOURGEZ (Jacques), lieutenant, blessé.

États de services. — Une balle lui a traversé le corps et lui est restée dans la main droite.

LA BOUTOUCHÈRE

PALUSSIÈRE (Jacques), premier capitaine.

CLÉMENCEAU (Pierre), lieutenant.

BURGEVIN (Jacques), deuxième capitaine.

POSTE DE SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

PITON (François), chef de poste. ***(Voir son portrait, t. II, p. 534.)***

Demande. — Le grade de capitaine.

BOSSEAU (Mathurin), premier capitaine.

VERRON (René), lieutenant.

LEBRUN (Pierre), deuxième capitaine.

COUILLON (Jean), lieutenant.

(*Album David.*)
« François Cognard, *né à Saint-Florent en 1776, armées vendéennes.* »

POSTE DU MESNIL

MARNÉ (Jean), chef de poste, cultivateur, blessé.

États de services. — Soldat, neuf ans et demi dans le régiment Bourbonnais, a fait toute la guerre de la Vendée avec le plus grand courage.

Demande. — Le grade de capitaine et une pension.

(La note manque.)

GARREAU (André), premier capitaine, blessé. Chasseur. *Cultivateur.*

COURANT (Jean), blessé.

BERNARD (Étienne). ***Cultivateur.***

BROUARD (Jean).

MARCHAND (René). ***Filassier.***

MARTIN (Thomas).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

POSTE DE LA POMMERAYE, MONTJEAN ET CHATEAUPANNE

COCU, chef de poste, blessé.

États de services. — A toujours montré le plus grand courage.

GRIMAULZ (Louis), premier capitaine.

RIBAULT (Pierre), deuxième capitaine.

Demande. — Le grade de capitaine.

Co

BENOIS (Jacques). *Cultivateur.*

ROCHARD (Jacques). *Propriétaire.*

BEAUPREAU

BOUCHEZ, lieutenant.

SAINT-MARTIN-DE-BEAUPREAU

DURAND (Julien), premier capitaine.

GOURDON (René), lieutenant.

BEDUNEAU (Charles), deuxième capitaine.

BRUNEAU (Joseph), troisième capitaine.

BESSON (René), quatrième capitaine.

DURAND (Jacques), lieutenant.

CAILLÉ (René), capitaine, blessé.

GOURDON, lieutenant.

HUMEAU, capitaine.

LA CHAPELLE-DU-GENET

AVERTY (Pierre), capitaine, blessé et infirme.

États de services. — Une balle lui a traversé la tête; il est très pauvre.

CHATEGNIER (Pierre), capitaine.

GALLARD (Louis). *Tisserand.*

SAINT-PHILBERT

DUPOUET (Michel), premier capitaine.

SOURICE (Joseph), lieutenant.

MONTREVAULT

CHENAY (Simon), premier capitaine.

GUÉRIT (Pierre), deuxième capitaine, marchand.

BOLLSCHOUSER (François-René), lieutenant.

HUET (Pierre), capitaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SAINT-PIERRE-MOULIMARD

PIONNEAU (ÉTIENNE), capitaine, blessé.
PINEAU (RENÉ), lieutenant.
OGER (FRANÇOIS), capitaine.
BOUCHEREAU (PHILIPPE), lieutenant.
LABRY (AUGUSTE), capitaine.
BOITEAU (FRANÇOIS), lieutenant.

CHAUDRON

ROUSSEAU (JOSEPH), capitaine. *Marchand.*
BOURGET (JACQUES), lieutenant.
TARTRON (PIERRE), capitaine.
MARCEAU (FRANÇOIS), lieutenant.
SOURICE (PIERRE), capitaine.
PIONNEAU (JULIEN), lieutenant.
RENOU (JULIEN), capitaine.
BORÉ (de la Forge) (JEAN), lieutenant. (*Voir son portrait, t. III, p. 239.*)

SAINT-QUENTIN

DUBILLOT (JOSEPH), premier capitaine. *Laboureur.*
GABORY (PIERRE), lieutenant. *Charpentier.*
POIRIER (MATHURIN), capitaine.
GABORY (LOUIS), capitaine. *Cultivateur.*
BOULETREAU (URBAIN), lieutenant. *Cultivateur.*
GUIGNARD (RENÉ), capitaine. *Maçon.*
DELAUNAY (SYMPHORIEN), capitaine. *Cultivateur.*

(*Album David.*)

1. — « JULIEN CHAPRON, *né à La Chapelle Saint-Florent, en 1774, ancien capitaine de l'armée de Bonchamps.* »
2. — « FRANÇOIS BREVET, *né à Beaupréau, en 1868, armée de d'Elbée.* »

BEAUSSE

MÉTIVIER (RENÉ), premier capitaine.
CHAUVAT (MATHURIN), deuxième capitaine.
ONILLON (JACQUES), troisième capitaine.
BREVET (RENÉ), quatrième capitaine.
GRINET (JEAN), cinquième capitaine.

BOTZ

GRASSET (LOUIS), premier capitaine.
MARTIN (ALEXIS), deuxième capitaine.
PITON (RENÉ), lieutenant.
BRETAULT (RENÉ), capitaine.
PINEAU (RENÉ), lieutenant.

LE PIN-EN-MAUGES

JOYER (JACQUES), capitaine.
ROCHARD (PIERRE), lieutenant.
GRIMAULT (RENÉ), capitaine.
USUREAU (PIERRE), capitaine.
GAUDIN (ÉTIENNE), capitaine. (*Beau-frère de Cathelineau.*)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA POITEVINIÈRE

USUREAU (JEAN), capitaine.

États de services. — Fut chargé d'un dépôt de poudre par le général d'Autichamp et le conserva.

BARON (RENÉ), capitaine.

FROGER (PIERRE), lieutenant.

THOMAS (PIERRE), lieutenant.

BESSON (JACQUES), capitaine.

BESSON (JACQUES-MATHURIN), lieutenant.

JALLAIS

REMBAULT (RENÉ), lieutenant, blessé.

États de services. — Borgne, ayant eu la tête traversée d'une balle qui lui est sortie par l'œil.

Demande. — Confirmation de son grade.

GOURDON (FRANÇOIS), capitaine.

États de services. — Estropié d'un bras et d'une jambe.

MARTIN (ÉTIENNE), capitaine.

États de services. — Estropié, ne marchant qu'avec des béquilles.

GUINARD (JOSEPH), lieutenant.

GIRARD (NICOLAS), lieutenant, estropié.

États de services. — Boiteux, ayant eu le genou fendu par une balle.

DENÉCHAU (MICHEL), premier capitaine.

GATEBOIS (MICHEL), deuxième capitaine.

PICHERIT (JACQUES), lieutenant.

GOURDON (JOSEPH), lieutenant, blessé deux fois

REMBAULT (JACQUES), capitaine.

BÉLIARD (SÉBASTIEN), capitaine.

LA SALLE ET CHAPELLE-AUBRY

LE FORT (RENÉ), capitaine.

RAGUENEAU (TOUSSAINT), capitaine. *(Voir son portrait, un peu plus loin, p. 102.)*

BOIDRON (FRANÇOIS), capitaine.

RAIMBAULT, capitaine.

FURET (RENÉ), lieutenant.

VINCENT (RENÉ), capitaine.

LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT

CHAPRON (JULIEN), capitaine.

MICHEL (JACQUES), capitaine.

VINCENT (RENÉ), capitaine.

GRASSET (RENÉ), capitaine.

GUICHET (JACQUES), lieutenant.

LA BOISSIÈRE-SAINT-FLORENT

DANDE (ÉTIENNE), premier capitaine.

GAUDIN (MATHURIN), deuxième capitaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU RONZAY, chef de bataillon à Saint-Jean-de-Morlai (Maine-et-Loire).

États de services. — Officier avant la Révolution; a fait plusieurs campagnes à l'armée de Condé. Rentré dans la Vendée où il a donné des preuves de courage et de dévouement.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

(Pas de note.)

DIVISION DE MONTFAUCON

SOYER (FRANÇOIS), colonel, propriétaire à Saint-Lambert (Maine-et-Loire).

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande distinction, depuis 1793 jusqu'en 1800. C'est un des frères du major général. Il a toujours été cité dans l'armée pour son courage et son dévouement.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Frère du major général, toute cette famille est excellente; a fait toutes les guerres avec distinction. **Bb**

LÉGER (ANDRÉ), major. Blessé.

États de services. — A fait toute la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté; a fait la première guerre; aurait besoin d'une pension. **Cc**

DE TUDERT (FRANÇOIS-MARIE-CLAUDE), major, propriétaire à Poitiers (Vienne).

États de services. — Officier de cavalerie, en 1789, émigré, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes. A servi ensuite dans différents Corps, est rentré dans la Vendée en 1799.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier de cavalerie en 1789, servi en émigration et fait la guerre de 1799. **b**

DE RUSSON, capitaine de cavalerie. Propriétaire à Thouaré.

États de services. — Officier de cavalerie avant la Révolution, émigré; a fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes; 1793, 94, 95, 96, 97 dans l'armée de Condé. Rentré dans la Vendée en 1798 où il a donné des preuves de son dévouement.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Officier avant la Révolution, servi à l'armée de Condé jusqu'en 1797, rentré en 1798, a fait la guerre de 1799. **b**

D'ARMAILLÉ (JOSEPH), capitaine de cavalerie, propriétaire.

États de services. — Émigré, a fait plusieurs campagnes; rentré dans la Vendée, il s'y conduisit avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration; plusieurs campagnes; rentré en France, mais n'a pu y servir. Parfaitement noté. *(La note manque.)*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MILPIED (JACQUES), lieutenant de cavalerie.

États de services. — A bien fait la guerre. | *Demande.* — Confirmation de son grade. **C**

PAPIN (RENÉ), lieutenant de cavalerie.

États de services. — A bien fait la guerre. | *Demande.* — Confirmation de son grade.

DE TERVES (JOSEPH), chef de bataillon, blessé. *Propriétaire.*

États de services. — Officier dans le régiment de Foix; émigré, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, celles de 1793, 94, 95, 96, 97 à l'armée de la Vendée, et n'a cessé depuis de donner des preuves de zèle et de dévouement jusqu'en 1800. | *Demande.* — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.
Observations. — Officier de Foix avant la Révolution, blessé à l'armée de Condé à la redoute de Belheim, n'a point servi en France. Très bien noté. *(La note manque.)*

HULLIN (PIERRE), chef de bataillon, blessé.

États de services. — A fait la guerre avec honneur. | *Demande.* — Confirmation de son grade.
Observations. — Première guerre, bien noté. **CC**

ALLARD, chef de bataillon, blessé trois fois.

| *Demande.* — Confirmation de son grade.
Observations. — Blessé trois fois, bien noté. **CC**

MONTLEZUN (LOUIS-HUGUES Chevalier DE), chef de bataillon, garde du corps.

États de services. — Page en 1778, capitaine en 1791 au régiment Dauphin-Infanterie, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; celles de 1794 et 96, dans le régiment de Périgord; échappé de Quiberon, il est passé dans la Vendée, où il a servi jusqu'à la pacification de 1796. Chevalier de Saint-Louis. | *Demande.* — Confirmation de son grade.
Observations. — Page en 1778, a servi beaucoup en émigration à Quiberon et à la Vendée jusqu'en 1796. Son frère a été tué sous le chevalier d'Audigné. **bb**

DU CHET (JEAN), adjudant major d'infanterie, blessé.

Demande. — Confirmation de son grade. *(Pas de note.)*

GAZEAU (JEAN), capitaine de chasseurs, blessé.

Demande. — La confirmation de son grade. **Cc**

HUCHON (JEAN), capitaine de chasseurs, blessé.

États de services. — Une balle lui a traversé la tête, il voit très peu. | *Demande.* — La confirmation de son grade. **Cc**

GUÉRIN (JEAN), lieutenant de chasseurs.

Demande. — La confirmation de son grade. **Cc**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HUMEAU (MICHEL),
BRÉCHERET (FRANÇOIS),
MACÉ (JOSEPH),
HUMEAU (RENÉ-MARIE),
} Commissaires aux vivres. Le dernier a été blessé trois fois.

D'ARMAILLÉ (AMBROISE), chef de bataillon, domicilié à Neuville (Maine-et-Loire).

États de services. — Émigré, a fait plusieurs campagnes à l'armée de Condé. Rentré dans la Vendée, a combattu bravement.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait plusieurs campagnes à l'armée de Condé. Officier très recommandable, compris dans les organisations de 1813, mais n'a point fait la guerre en France.

PAROISSE DE SAINT-MACAIRE

OGER (ÉTIENNE), 1er capitaine.
JANVIER (PIERRE), 2e capitaine.
DOIZY (RENÉ), lieutenant.
LEVRON (JEAN), lieutenant.
DILAY (JEAN), 3e capitaine.
FROUIN (JEAN), 4e capitaine.
COURTAIS (JEAN), 4e capitaine.

LE LONGERON

POIRIER (CHARLES), 1er capitaine.
BARON (CHARLES), 2e capitaine.
CHAUVEAU (JEAN), 3e capitaine.
AMIOT (PIERRE), lieutenant.

LA ROMAGNE

BIROT (PIERRE), 2e capitaine.
BRAUD (FRANÇOIS-ESPRIT), 1er capitaine.
MECHENEAU (MATHURIN), lieutenant.

ROUSSAY

GRIFFON (FRANÇOIS), 1er capitaine.
BOQUILLON (ANTOINE), 2e capitaine.

BÉGROLLES

GAUTIER (JOSEPH), capitaine.
POILANE (LOUIS), 1er capitaine, blessé trois fois.
BOMARD (PIERRE), 2e capitaine.
BABONNEAU (RENÉ), lieutenant.
MACÉ (CHARLES), capitaine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GESTÉ

HUTEAU (PIERRE), capitaine.
MENARD (RENÉ), capitaine.
BROSSIER (FRANÇOIS), lieutenant.
JAMIN (LOUIS), capitaine.
ESSEUL (JEAN), capitaine. *Meunier.*
COIFFARD (CHARLES), lieutenant.
RAGUENEAU (LOUIS), capitaine.
MÉRAND (RENÉ), sous-lieutenant.

BOUSSAY

FOULONNEAU (JEAN), capitaine.
DRONNEAU (LOUIS), capitaine.
BOISSELIER (PIERRE), capitaine.
BOUTIN (JEAN), capitaine.

ANDREZÉ

PLARD (JEAN), capitaine.
SAMSON, lieutenant.
ABÉLARD (PIERRE), lieutenant.
LEFORT (JEAN), capitaine.
LEFORT (MATHURIN), lieutenant.

SAINT-GERMAIN

DIANEUF (RENÉ), capitaine.

LA RENAUDIÈRE

GUITET (JACQUES), capitaine, blessé.

États de services. — Blessé à la jambe où il lui reste une plaie.

PAPIN (RENÉ), capitaine. *Cultivateur.*

PIERRE DURAND ET SON FILS

THILLERS

BARBOT (PIERRE), capitaine.
ROUSSELOT (JACQUES), capitaine.
GUILBEAU (JEAN), capitaine.

SAINT-CRESPIN

DURAND (PIERRE), capitaine.

GOULET (JOSEPH), capitaine, blessé plusieurs fois.

États de services. — Il est infirme, sans ressources, et a beaucoup d'enfants.

DESMELLIERS (JULES), capitaine.
MÉRAND (JOSEPH), capitaine.

MONTFAUCON

RIPOCHE (CHARLES), capitaine, blessé plusieurs fois.

États de services. — Ne pouvant servir à cause de son âge et de ses blessures.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BRETAUDEAU (JULIEN), lieutenant.

États de services. — Remplaçant Charles Pioche.

ROBIN (FÉLIX), lieutenant.

RIPOCHE (EUGÈNE), lieutenant.

(*Album David.*)

« LOUIS RABEJEAU, *né à Saint-Florent, en 1757, sergent dans les chasseurs de la division de Beaupreau. Pendant les Cent-jours, il se présenta avec ses quatre fils.* »

MONTIGNÉ

RETHORÉ (FRANÇOIS,) capitaine.

BRETAUDEAU (JACQUES), lieutenant.

LEVRON (JULIEN, capitaine.

RABEJEAU (PIERRE), lieutenant.

TORFOU

FONTENEAU (ANTOINE), capitaine.

BRAUD (PIERRE), lieutenant, blessé.

États de services. — Bras estropié.

ARROUET (MATHURIN), capitaine.

LE MAY

BARANGER, capitaine.

HY (JEAN), lieutenant.

(*Album David.*)

« TOUSSAINT-SIMON RAGUENEAU, *né à Villedieu, âgé de 51 ans, capitaine de l'armée vendéenne, armée de Charette.* »

SAINT-ANDRÉ

SIMON (JACQUES-RENÉ), 1er capitaine.

ROUSSEAU (FRANÇOIS jeune), 2e capitaine.

RAIMBAULT (JACQUES), lieutenant.

SECHET (JOSEPH jeune), 3e capitaine.

GRIFFON (MATHURIN), lieutenant.

DIVISION DE CHEMILLÉ

CADI (SÉBASTIEN), colonel, chirurgien à Saint-Laurent-de-la-Plaine, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre dans les grades supérieurs avec la plus grande distinction. Chevalier de Saint-Louis en 1796.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Bon militaire, très bien noté. **bb**

LEDUC, major, domicilié à Chalonnes (Maine-et-Loire).

États de services. — A fait la guerre avec beaucoup de bravoure jusqu'en 1796.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté. **Cc**

SOYER (LOUIS), major, propriétaire à Saint-Lambert, blessé.

États de services. — A fait la guerre depuis 1793 jusqu'en 1800 avec la plus grande distinction. C'est un des frères du major général.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Autre frère du major général. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BLOUIN DU BOUCHET, chef d'escadron, propriétaire à Angers.

États de services. — Garde du corps avant la Révolution ; émigré, il fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes. Rentré dans la Vendée en 1795, il y a fait la guerre jusqu'en 1800 avec honneur. *(Manquent la note et les demandes.)*

BONDU, capitaine de cavalerie, domicilié à La Jumellière, blessé.

États de services. — A très bien fait la guerre avec la plus grande bravoure.

Demande. — Une pension dont il a grand besoin et la confirmation de son grade.

Observations. — Très bien noté, est dans l'indigence. b

HUMEAU, capitaine de cavalerie, meunier à La Jumellière, blessé.

États de services. — A fait la guerre avec beaucoup de bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Très bien noté. b

CHARBONNIER, lieutenant de cavalerie, de Chemillé, blessé.

États de services. — S'est toujours conduit avec courage.

Demande. — Une pension.

VERRON (René), lieutenant de cavalerie, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec le plus grand courage.

Demande. — Confirmation de son grade.

BUROLEAU (Pierre-Simon), chef de bataillon, propriétaire à Gonnord.

États de services. — A fait toute la guerre avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres ; bien noté. Cc

LE GEAI (Louis), chef de bataillon, garde à Chanzeaux, blessé.

États de services. — A servi depuis le commencement de 1793 jusqu'en 1800 avec la plus grande bravoure et la plus grande activité.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Très brave, très bien noté, est garde-chasse chez M. d'Autichamp. bb

JOURDAN, chef de bataillon, domicilié à La Jumellière, blessé.

États de services. — Officier avant la Révolution, émigré, a fait plusieurs campagnes à l'armée de Condé ; depuis sa rentrée, il n'a cessé de donner des preuves de son dévouement.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Blessé à l'armée de Condé, ne paraît pas avoir servi en France.

FOURMOND, adjudant major d'infanterie, propriétaire à Rochefort.

États de services. — Fort jeune au commencement de la guerre, il a mis un très grand zèle à servir le parti du roi, jusqu'au moment où il a pu combattre ; il s'est conduit avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Chasseur. Cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE GEAI (PIERRE), capitaine de chasseurs, domicilié à Chanzeaux, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Chasseur, frère de celui ci-dessus. Cc

SAVARY, capitaine de chasseurs, domicilié à Chalonne, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade et la pension.

Observations. — Chasseur. Cc

CAPITAINES DE PAROISSES

CHANZEAUX

FOUGERAI (CHARLES), capitaine, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande distinction.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

ONILLON (PIERRE), capitaine.

États de services. — A fait toute la guerre avec courage.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

GONNORD

AUBÉ (GILLES), capitaine.

États de services. — A fait la guerre avec courage.

Demande. — Confirmation de son grade.

MELAY

BORDET (PIERRE), capitaine. Blessé grièvement. *Maçon.*

États de services. — Très brave et très dévoué.

Demande. — Confirmation de son grade.

VIHIERS

GOURICHON (RENÉ), capitaine.

États de services. — A fait toute la guerre avec distinction; il était chef de poste.

Demande. — Confirmation de son grade.

CHAUDE-FOND

DAVIAU, capitaine.

États de services. — A fait toute la guerre avec distinction; il était chef de poste.

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

NEVY

GALLARD (JACQUES-CLÉMENT), capitaine.
COGNICE (JEAN), capitaine.
BLANVILLAIN (JACQUES), capitaine.

SAINTE-CHRISTINE

GRANGER, capitaine.
BODET (JOSEPH), capitaine.
GOURDON (Étienne), capitaine.
COIFFARD (PIERRE), capitaine.
RICHOU (JOSEPH), capitaine, blessé plusieurs fois.

DUVERDIER DE LA SORINIÈRE, capitaine.

États de services. — Officier depuis longtemps avant la Révolution ; émigré, et a fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, a servi ensuite dans différents Corps. Rentré dans la Vendée où il n'a cessé de donner des preuves de dévouement.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

SAINT-PIERRE DE CHEMILLÉ

MORIN (MARTIN), capitaine.
TREINEAU (MICHEL), capitaine.
DOISI (JACQUES), capitaine.
CHARRUAU (FRANÇOIS), capitaine.

CHAUDE-FOND

JOUET (JACQUES), capitaine.
FRÉMONT (JEAN), capitaine.

JOUÉ

FAGE (JEAN), capitaine, blessé. Indigent.
LISÉE (PIERRE), capitaine.

COSSÉ

DUTOUR (FRANÇOIS), capitaine.
THOMAS (JACQUES), capitaine.

SAINT-GEORGES-DU-PUITS-DE-LA-GARDE

SECHET (PIERRE), capitaine.
PLESSIS (PIERRE), capitaine.

LA SALLE-PRÈS-VIHIERS

DUBOIS (MELCHIOR), capitaine.
DUBOIS (PIERRE), capitaine.
AUMONT (JOSEPH), capitaine.
BUFFARD (JEAN), capitaine.
YVON (PIERRE), capitaine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TRÉMENTINES

BLOUIN (Louis), capitaine.
DENECHAUT (Pierre), capitaine.
SUPIOT (Joseph), capitaine.
FONTENEAU (Louis), capitaine, blessé.

LA TOUR-LANDRY

BAUCHERANT (Mathurin), capitaine.
ESSION (Jean), capitaine.

DIVISION DE CHOLET

DE LA BERAUDIÈRE (Jacques-Philippe), colonel, propriétaire à Beauvais et Chigny.

États de services. — Page du roi en 1781. Officier dans les chasseurs de Bretagne. Émigré, a fait la campagne de 1792 dans l'armée de Bourbon, ensuite a servi dans différents Corps. Passé en 1795 dans la Vendée où il a fait la guerre jusqu'en 1800. Chevalier de Saint-Louis en 1796. Nommé chef de division par Stofflet en 1795.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Page du roi en 1781. Officier de cavalerie, a servi en émigration, rentré en 1795 avec son frère Victor, a fait la guerre jusqu'en 1800.

Bb

(Voir son portrait, t. III, p. 155.)

MARTIN (aîné), major, médecin, domicilié à Angers, blessé.

États de services. — A commencé la guerre en 1793 comme officier d'état-major, est resté dans la Vendée jusqu'en 1795, s'est conduit avec honneur et distinction.

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Observations. — A très bien servi de 1793 à 1795.

b

BRÉMON (Pierre), major, maréchal aux Échaubrognes, blessé à la tête.

États de services. — A très bien fait la guerre jusqu'en 1796; il a le cerveau faible.

Demande. — Une pension.

Observations. — A très bien fait la guerre.

G

DE VIBRAYE (Victor), chef d'escadron, domicilié à Paris.

États de services. — Officier avant la Révolution; émigré.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier très estimable, très recommandable par le zèle qu'il a montré pour la cause du roi, mais n'a point fait la guerre en France.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BOUSSION (PIERRE), capitaine de cavalerie, domicilié à Cholet.

États de services. — A très bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté. **C**

GODET (PIERRE), capitaine de cavalerie, domicilié à Vezins.

États de services. — A très bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations.—Très bien noté. **Cc**

FONTENEAU-POITOU, lieutenant de cavalerie.

États de services. — A très bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade. **Cc**

SUPIOT (LOUIS), lieutenant de cavalerie, à Cholet.

États de services. — A très bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension. **Cc**

COULON, chef de bataillon, percepteur à Chemillé, blessé.

États de services. — A très bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Coulon, fort blessé, bien noté, percepteur à Chemillé, déplacé, aurait besoin d'être replacé. **b**

NICOLAS, chef de bataillon, garde du corps.

États de services. — S'est bien battu; son père, chef de la division, fut tué en 1796. Chevalier de Saint-Louis.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Fils d'un chef de division, a très bien fait la guerre de 1799, est garde du corps. Sa mère est fort pauvre, a grand besoin d'une pension. **b**

BAULDRY (JEAN), chef de bataillon, commerçant à Mazières.

États de services. — A très bien fait la guerre.

(*Né à Trémentines et mort en 1844, chevalier de la Légion d'honneur.*)

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations.— Blessé, bien noté. **C**

GABARD (JOSEPH), chef de bataillon, de Mazières.

États de services. — A été aide-de-camp de Stofflet.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Aide-de-camp de Stofflet, a servi jusqu'en 1796. **CC**

GABILLER (PIERRE), adjudant-major d'infanterie, de Maulevrier.

États de services. — A bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté. **C**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ALBERT (François), capitaine de chasseurs, de Toutlemonde.

États de services. — A fait toute la guerre avec courage.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bien noté. C

BLIN (Jacques), capitaine de chasseurs, du Puy-Saint-Bonnet.

États de services. — A fait toute la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bien noté. C

ARPIN, lieutenant de cavalerie.
ROCHAIS, lieutenant de cavalerie.
VIAUD (Pierre), lieutenant de chasseurs.
BLANCHARD, lieutenant de chasseurs, Maulevrier.

Canonniers, chefs de pièce en 1793.
Se sont conduits avec courage.
Demandent la confirmation de leur grade. Co

VILLE ET SAINT-PIERRE DE CHOLET

VIAUD (Louis), capitaine.
CHUPIN, lieutenant.
FONTENEAU, capitaine.
GARNIER, lieutenant.
FROUIN (René), lieutenant.
BARBAULT (René), lieutenant.
RENOUD (Louis), capitaine, blessé.
BARBAULT DE SAINT-HILAIRE, capitaine.

(Pas de notes.)

(Album David.)

« René Ariel, *né à La Chapelle-du-Genêt, en 1750, armée de d'Elbée.* »

LA TESSOUALLE

CHEMINEAU (Jacques-Victor), capitaine.
CHEMINEAU (Louis), lieutenant.

SAINT-CHRISTOPHE

GABORIAU (Jean), capitaine.
RIVIÈRE (Jean), lieutenant.
GABORIAU (René), capitaine, blessé.

NUAILLÉ

COUDRAIN (Georges), capitaine.

PUY-SAINT-BONNET

BOSSARD (Jacques), capitaine.
HÉRAULT (Pierre), lieutenant.
FONTENEAU (Jean), capitaine.
GARREAU (René-Jean), lieutenant.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MOULINS

RECOQUILLON (MARIE-ANTOINE), capitaine.
BOISLÈVE (JEAN), capitaine.

SAINT-PIERRE ET SAINT-HILAIRE DES ÉCHAUBROGNES

NORMANDIN, capitaine.
BAZIN (AIMÉ), lieutenant.
RESTAUT-FORTAIN, lieutenant.
CESBRON (JOSEPH), sous-lieutenant.
DUMENIL, sous-lieutenant.
DEVANNE (LOUIS), capitaine.

MAULEVRIER

GRIMAULT (ÉTIENNE), capitaine.
GODET (JOSEPH), lieutenant.
COURGEON (JEAN-BAPTISTE), capitaine.

LA SÉGUINIÈRE

PAIREDRY (RENÉ), capitaine.
BIROT (JEAN), lieutenant.
GUITTON (JEAN), lieutenant.

CHANTELOUP

DRILLAUD, capitaine.
CASSIN, lieutenant.
DRAPEAU DE LA GAYENNE, capitaine.

MONTILLIERS

MARTIN, capitaine.

TOUT LE MONDE

CROTREAU (JACQUES), capitaine.
FORTIN (PIERRE), capitaine.

VEZINS

GRENOUILLEAU (JACQUES), capitaine.
GUINHOT (JACQUES), capitaine.

DIVISION DES AUBIERS

RENOU (LOUIS), colonel, propriétaire, à Loudun, blessé trois fois et détenu pendant huit mois. *(Voir son portrait, t. Ier, p. 412.)*

États de services. — Fait chef de rassemblement dès 1793. Il a fait toute

Demande. — La confirmation de son grade, la croix de Saint-Louis et une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la guerre avec la plus grande distinction; a eu plusieurs chevaux tués sous lui; détenu pendant huit mois à la mort du général Georges; a peu de fortune et une nombreuse famille. Dans une affaire meurtrière, a sauvé la vie à M. de Lescure.

place dans les Eaux et Forêts ou les Douanes.

Observations. — A fait toutes les guerres avec distinction. Détenu lors de la mort de Georges; a très peu de fortune. Est sur la liste de Sapinaud.

bb

COUHÉ DE LUSIGNAN (Louis de), major, propriétaire à Poitiers.

États de services. — A rejoint l'armée vendéenne en 1794, sous les ordres du général Stofflet; prisonnier en septembre 1795, fut conduit à Nantes, relâché au commencement de 1796, a rejoint l'armée, fut ensuite, avec MM. Philippaux et Dupérat, aux insurrections du Berry et de la Sologne, y fut fait prisonnier; revint, en 1799, sous les ordres du général d'Autichamp; a servi avec honneur jusqu'à la fin de la guerre.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Servi sous Stofflet en 1794, prisonnier avec du Perrat, servi en Berry avec Duprat, en 1799, sous d'Autichamp. Garde du corps.

(La note manque.)

D'HUGONEAU (Philippe), chef d'escadron, garde du corps, Compagnie écossaise, domicilié à Paris.

États de services. — Garde du corps en 1787. Émigré, a fait la campagne de 1792 dans son Corps; passé dans la Vendée après l'affaire de Quiberon, depuis cette époque a fait la guerre avec distinction jusqu'en 1800. Chevalier de Saint-Louis.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Garde du corps en 1787, servi en émigration; passé dans la Vendée après Quiberon, a bien servi en 1799; rentré aux gardes du corps.

b

VANDANGEON (Jacques), capitaine de cavalerie, boulanger à Izernay, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Cc

GENTET (Pierre), lieutenant de cavalerie, blessé trois fois.

États de services. — A fait toute la guerre et s'est battu en brave.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait la première guerre. Très bien noté.

Cc

BONNIN (Benoist), chef de bataillon, des Aubiers.

États de services. — A fait toute la guerre avec courage.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait la première guerre. Très bien noté.

Cc

DE LA CALVINIÈRE, chef de bataillon.

États de services. — Officier avant la Révolution. Émigré, a fait, à l'armée

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Condé, toutes les campagnes depuis 1792 jusqu'en 1797 ; rentré ensuite dans la Vendée, il y a donné des preuves de son dévouement.

Observations. — Officier avant la Révolution ; a servi à l'armée de Condé jusqu'en 1797 ; rentré en 1798, ne doit pas avoir fait la guerre en France.

CHABAUTY (PIERRE), adjudant-major d'infanterie, à Nueil-sous-les-Aubiers.

États de services. — A fait toute la guerre avec le plus grand courage.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait la première guerre. Bien noté. C

CHARRIER (PIERRE-MODESTE), capitaine de chasseurs. Nueil-sous-les-Aubiers. Blessé plusieurs fois.

États de services. — A fait la guerre avec bravoure ; il est dans l'indigence.

Demande. — Une pension et confirmation de son grade.

Observations. — Chasseur ; blessé ; dans l'indigence. Cc

DE VILLENEUVE DE COUËT, chef de bataillon.

États de services. — Officier de marine avant la Révolution ; a fait six campagnes dans la légion de Mirabeau, a fait la guerre dans la Vendée en 1799.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier de marine avant la Révolution ; six campagnes dans la légion de Mirabeau ; a fait la dernière guerre ; a eu son frère tué en 1793.

MAGNAN, chef de bataillon. Propriétaire à Thouars.

États de services. — Officier avant la Révolution ; émigré ; a fait plusieurs campagnes ; rentré dans la Vendée en 1795, a fait la guerre jusqu'à la pacification de 1800, et a fait preuve du plus grand courage.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Servi en émigration ; rentré en France en 1795 ; a servi avec distinction jusqu'en 1800 ; a eu son père tué à Granville. B

DE SCÉPEAUX (ALEXANDRE), capitaine de chasseurs.

Demande. — La croix de Saint-Louis. *Observations.* — A connaître.

SAINT-CLÉMENTIN

BANCHEREAU, capitaine de paroisse.

MERCERON, capitaine de paroisse.

SAINT-AUBIN-DE-BAUBIGNÉ

ABELLARD (PIERRE), capitaine de paroisse.

VION, capitaine de paroisse.

NUEIL-SOUS-LES-AUBIERS

AUMONT (JOSEPH-HILAIRE), capitaine de paroisse. (*Voir sur ce capitaine notre étude de la Petite Église, p. 201.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LES AUBIERS

MOUSSET (MÉLENNE), capitaine de paroisse.

PIQUET, capitaine de paroisse.

DIVISION DE FIEF-SAUVIN

OGER DE LISLE (AUGUSTIN-PIERRE), colonel. Propriétaire à Champtoceaux.

États de services. — Émigré, a fait la campagne de 1792, dans la coalition de Bretagne; celle de 1793, émigré. Rentré en France en 1794, a fait la guerre en Bretagne comme chef de division; a fait plusieurs voyages en Angleterre avec M. le chevalier de Tinténiac; est repassé en 1795 dans la Vendée, où il est resté; a été nommé chef de division à la mort de M. Chetou.

Demande. — Une pension ou une place administrative, la croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration; rentré en 1794, servi en Bretagne et dans la Vendée, a bien fait la guerre.

C

BARBOT, major. Percepteur à Champtauseau *(sic)*. Blessé.

États de services. — A fait toute la guerre depuis le commencement de 1793; a été blessé; s'est toujours conduit avec honneur.

Demande. — La confirmation de son grade, la croix de Saint-Louis, et l'avancement dans sa partie.

Observations. — A servi depuis 1793 et en 1799, blessé; avait fait les fonctions de major général sous Stofflet; beau-frère de Palierne.

bb

BUREAU (JACQUES-JEAN-BENOIST), major, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec le plus grand courage dans la cavalerie, c'est un des plus braves de l'armée.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Doit être celui de la liste de Sapinaud, dit *le Lion*, ou de la Boissière, a fait toutes les guerres.

bb

BARIN DE LA GALISSONIÈRE (CYPRIEN), chef d'escadron.

États de services. — Chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, émigré, a fait la campagne de 1792. Échappé de Quiberon, il est rentré dans la Vendée et n'a cessé de donner des marques de dévouement.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, a servi en émigration, à Quiberon et dans la Vendée.

b

THIBAUT (JOACHIM), capitaine de cavalerie.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, a servi en émigration, à Quiberon et dans la Vendée.

Cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BONDU.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, a servi en émigration, à Quiberon et dans la Vendée. **b**

LE LOUP DE LA BILLAIS (JOSEPH), lieutenant de cavalerie, à La Chapelle-Hulin.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, a servi en émigration, à Quiberon et dans la Vendée.

BREVET (PIERRE), lieutenant de cavalerie, à La Chapelle-Hulin.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, a servi en émigration, à Quiberon et dans la Vendée, est blessé. **C**

GOGUET (FRANÇOIS), chef de bataillon.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Liste de Sapinaud, très brave. **bb**

GRIMODET (DOMINIQUE), chef de bataillon.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A connaître.

CHETOU, chef de bataillon.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Jeune homme plein de zèle et de mérite, neveu de Palierne, mais ne paraît pas avoir fait la guerre. **C**

(Album David.)

« FRANÇOIS-RENÉ BRAU, *porte-drapeau de la paroisse de Saint-Remi-en-Mauges, âgé de 54 ans, de l'armée de Bonchamps.* »

BONVALOT (DENIS), adjudant-major d'infanterie.

PÉPIN (AUGUSTE-MARIE), capitaine de chasseurs, de Mouzillon.

Demandent la confirmation de leur grade. **Cc**

BOITEAU (JEAN), capitaine de chasseurs, blessé.

États de services. — Estropié, sans fortune, et père de six enfants.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Estropié, dans l'indigence. **b**

BONEAU, lieutenant de chasseurs.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade. **Cc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE FIEF-SAUVIN

GRASSET, commissaire.

États de services. — Inspecteur des tanneries de l'armée, il a fourni des cuirs et du bois de construction pour un moulin à poudre, n'a pas été payé.

GACHET (LOUIS), capitaine. | GAILLARD (JEAN), capitaine.

LE FUILET

GUIET (Jean), commandant.

États de services. — Nommé commandant de sa commune par M. de Bonchamps.

GUIET (JACQUES), lieutenant. | LEMERLE (JULIEN), capitaine.
VINCENT (JEAN), capitaine. | GODEFROY (RENÉ), capitaine.
PUCELLE (JULIEN), lieutenant.

BOUZILLÉ

VINCENT (PIERRE), chef de poste.

Demande. — Le grade de capitaine.

DUPONT (GUILLAUME), commissaire. | BERRANGER (PIERRE), capitaine.
POMMIER (OLIVIER), capitaine. | GOUPIL (LOUIS), capitaine.

LIRÉ

POISLANE (MATHURIN), commissaire.

États de services. — Capitaine sous les généraux Bonchamps et Stofflet.

PALUSSIÈRE (RENÉ), chef de poste.

États de service. — Breveté par M. de Bonchamps, commandant, et poste sur la Loire avec 600 francs de traitement.

DOUÉZY, capitaine. | CHENÉ (PIERRE), capitaine.
CHAUVIN (JULIEN), capitaine.

DRAIN

FERRIEN (RENÉ), capitaine. | LUCAS (JEAN), capitaine.

CHAMPTOCEAUX

LE ROY (AUGUSTE), commissaire. | TERRIEN (JOSEPH), capitaine.
RICHARD (FRANÇOIS), capitaine. | DAVY (FRANÇOIS), capitaine.
LUSSEAU, capitaine. | AUDUREAU (AUGUSTIN), capitaine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA VARENNE

COUILLEAU (PIERRE), commissaire.
TULEAU (FRANÇOIS), commissaire.
MAINGUIN (JEAN), capitaine.
GASNIER (JEAN), capitaine.

SAINT-SAUVEUR-DE-LANDEMONT

MOREAU (FRANÇOIS), commissaire.

États de services. — Ancien garde-forestier de Monseigneur le prince de Condé; il a perdu sa place.

Demande. — Sa place de garde-forestier.

BOURDIN (PIERRE), capitaine.
CHIRON, capitaine.
ANTIER DE LA VINAUDIÈRE, capitaine.

SAINT-LAURENT-DES-AUTELS

TERRIEN (ANDRÉ), capitaine.
COURBET (RENÉ), capitaine.

États de services. — Recommandable.

CHEVALLARD, commissaire.
LAMOUREUX (PIERRE), capitaine.
TERRIEN (PIERRE), capitaine.

SAINT-CHRISTOPHE-DE-LA-COUPERIE

GERFAULT (PIERRE), commissaire.
TEXIER (FRANÇOIS), capitaine.
SÉCHER (JEAN), capitaine.

SAINT-RÉMY

BRÉHERET (JEAN), commissaire.
DANDÉ (JEAN), capitaine.
DAVIAU (JEAN), père, commissaire.
DAVIAU (JEAN), fils, capitaine.
DAVIAU (FRANÇOIS), lieutenant.
BODINEAU (JULIEN), capitaine.
ALBINE (JACQUES), lieutenant.
PETITEAU (JACQUES), capitaine.
VOLEAU (JACQUES), lieutenant.
GRIMAULT (RENÉ), capitaine.

(*Album David.*)

« JOSEPH LAPIN, *né à Saint-Florent, en 1765, chasseur de la division de Beaupreau.* »

MOUZILLON

GRÉGOIRE (JEAN), commissaire.
MÉNARD (PIERRE), commissaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE PALET

CHENAU (JEAN), commissaire.

LA CHAUSSAIRE

TALBOT (PIERRE), capitaine.

LA BOISSIÈRE-DU-DORÉ

SÉCHER (FRANÇOIS), capitaine.
CHIRON (JEAN), capitaine.
DISSANDEAU (PIERRE), capitaine
COGNÉE (RENÉ), capitaine.

VALLET

BOUYNE (ANTOINE), capitaine.

États de services. — Capitaine en chef des Compagnies de la commune.

Demande. — Confirmation de son grade.

GAUDIN (JEAN), capitaine.

États de services. — Capitaine des Compagnies de la commune.

Demande. — Confirmation de son grade.

LETOURNEUX, commissaire.
LETOURNEUX (JULIEN), commissaire.
PETITEAU (JEAN), commissaire.
ROUSSEAU (JEAN), commissaire.
PINEAU (JEAN-RENÉ), commissaire.
CORMERAYE (RENÉ), commissaire.
GODIN (ANTOINE), commissaire.
BLENLEUIL, commissaire.
CHASSELOUP (CHARLES), capitaine.
LE BAST (PIERRE), capitaine.
SAMSON (PIERRE), capitaine.
MARCHAND (JACQUES), capitaine.
SEVESTRE (FRANÇOIS), capitaine.
PELLERIN (JEAN), capitaine.
JOUY (GUILLAUME), capitaine.
BREVET (JEAN), capitaine.
PELLERIN (FRANÇOIS), capitaine.
GRASSET (JEAN), capitaine.
MARTIN (MATHURIN), capitaine.
SUTEAU (YVES), capitaine.
LE BAST (FRANÇOIS), capitaine.
LITON (FRANÇOIS), capitaine.

LA CHAPELLE-HULLIN

GIRAULT (JEAN), commissaire.
SAUDEJEAU (FRANÇOIS), commissaire.
SAUVESTRE (JOSEPH), capitaine.
L'ÉVÊQUE (PRUDENT), capitaine.
FORGET (FRANÇOIS), capitaine.
TEIGNAN (RENÉ), capitaine.
LE COMTE (JEAN), capitaine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA HAYE-FOUASSIÈRE

GRENETIER (PIERRE), commissaire.
PIPEAU (JEAN), capitaine.
NICOLON (FRANÇOIS), capitaine.

VERTOU

TEMPIER (MICHEL), capitaine.
BONNETEAU, capitaine.
CASSARD (JULIEN), capitaine de cavalerie.
RAMÉE (PIERRE), capitaine de cavalerie.

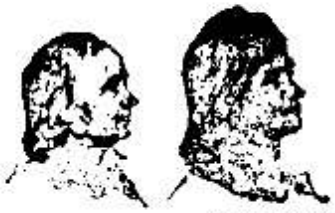

(Album David.)

« JEAN SAUDREAU, *né à Saint-Florent, en 1775, armée vendéenne.* »

« FRANÇOIS QUOICOT, *natif de Saint-Laurent en 1762, armée de Bonchamps.* »

DIVISION DU LOROUX

DE BEAUMONT (Chevalier ARMAND), colonel. *Propriétaire.*

États de services. — Chevalier de Malthe, officier aux gardes françaises avant la Révolution, émigré, a servi dans différents Corps, passé dans la Vendée en 1795, a fait la guerre jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — Confirmation de son grade, et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier aux gardes françaises avant la Révolution, cousin de d'Autichamp, a servi dans l'émigration et dans la Vendée en 1795 et 1796. **bb**

BARBIER DU DORÉ, major. *Propriétaire.*

États de services. — Trop jeune en 1793 pour porter les armes, il a fait la dernière campagne avec une grande distinction et un grand dévouement.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Trop jeune en 1793, a commencé à servir en 1795 jusqu'à la fin, parfaitement bien noté. **Bb**

TIGEAI (EMMANUEL), chef d'escadron.

États de services. — A bien fait toute la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait la première guerre. **C**

LEGRAND DE LA SAUVONNIÈRE (LOUIS-MARC), capitaine de cavalerie.

États de services. — A toujours fait preuve de courage et de dévouement; a fait toute la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade. **C**

BREVET (JOSEPH-MARIE), capitaine de cavalerie.

Demande. — Confirmation de son grade. *(La note manque.)*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE LA MOUCHETIÈRE (Roger), chef de bataillon.

Demande. — Confirmation de son grade. | *Observations.* — Bien noté. C

MONDAIN (François), chef de bataillon.

États de services. — A fait toute la guerre. | *Demande.* — Confirmation de son grade. *(La note manque.)*

DESMESSELIERS (Jules), chef de bataillon, à Saint-Crespin-de-Monfaucon.

États de services. — A fait toute la guerre avec distinction. | *Demande.* — Confirmation de son grade. *(La note manque.)*

GUÉRIN (René), adjudant major d'infanterie.

Demande. — Confirmation de son grade. Cc

TERRIEN (Jean), capitaine de chasseurs. Blessé.

Demande. — Confirmation de son grade. Cc

DAVID (Charles), capitaine de chasseurs, à Saint-James.

États de services. — Très brave. | *Demande.* — Confirmation de son grade. Cc

LOROUX-BOTTEREAU

GIRAUD (Pierre), capitaine.
GRAVOUEIL (Pierre), capitaine.
LE NOIR (Pierre), capitaine.
ÉTOURNEAU (Julien), capitaine.
PINEAU (François), capitaine, blessé, boiteux.
PETITEAU (Jean), capitaine.
MANCUDE (Pierre), capitaine.
CESBRON (Laurent), capitaine.
LE THON (Pierre), commissaire.
AMBRON (Pierre), capitaine.
SAUVION (Jean), capitaine.
BOUYER (Julien), capitaine.
BONNEAU (Pierre), capitaine.
MORICEAU (Pierre), capitaine.
QUIETSETEAU (Pierre-Laurent), capitaine.
SAUVESTRE (Julien), capitaine.
MANGET (Pierre), capitaine.

SAINT-JULIEN-DE-COURCELLES

COREAU (Pierre), capitaine, blessé.

États de services. — Blessé à la bataille de Châtillon, où il portait le drapeau qui fut percé de trente-deux balles.

EMANDEAU (Jean), capitaine, quatre blessures graves.
GUÉRIN (Jacques), capitaine.
GOREAU (Julien), capitaine.
LUGAY (Pierre), capitaine.
MOREAU (Julien), capitaine.
PINEAU (Jean), capitaine.
LE MAY (Jacques), capitaine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PRAULT (PIERRE), lieutenant.
BOURGET (ANDRÉ), lieutenant.
BRELET (JULIEN), lieutenant.
RINEAU (JULIEN), commissaire.
POUPONNEAU (LAURENT), lieutenant.
GAUTRON (LAURENT), commissaire.

HAUTE-GOULAINE

GUINIARD (PIERRE), capitaine.
BRELET (JEAN), capitaine.
CHATELINEAU (RENÉ), capitaine.
BRELET (JEAN), capitaine.
BAUDINEAU (JEAN), commissaire.

BASSE-GOULAINE

BRETAULT (BRICE), capitaine.
PERRAULT (JOSEPH), capitaine.
CHANTREAU (PIERRE), commissaire.

SAINT-SÉBASTIEN

AUDIGAU (JEAN), capitaine.
BERTINEAU (JEAN), commissaire.
GAULTIER (MICHEL), capitaine.

CHAPELLE-BASSE-MER

GALON (JEAN), capitaine, blessé.

États de services. — A eu le bras emporté par un boulet. Il est indigent et a une nombreuse famille.

CHARON (ANTOINE), capitaine.
RIVET (PIERRE), capitaine.
BOUCHET (FRANÇOIS), capitaine.
RIVET (FRANÇOIS), lieutenant.
MARCHAIS (JEAN), capitaine.
PEIGNÉ (MATHURIN), capitaine.
MERCERON (PIERRE), lieutenant.

LA REMAUDIÈRE

MERLAUD (JACQUES), commissaire.
SÉCHER (JACQUES), commissaire.
MARTIN (PIERRE), capitaine.
HALLERAUD (RENÉ), capitaine.

PUIZ-ET-DORÉ

PILET (JEAN), lieutenant.
JAMIN (JEAN), lieutenant.

CHAUSSAIRE

TOUILLEAULT (PIERRE), capitaine.
TALBOT (LOUIS), capitaine.
PELLERIN (CLÉMENT), lieutenant.
ORTION (LOUIS), commissaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION DE CERISAY

BLIN, colonel, propriétaire à La Meillerais.

(*Album David.*)
« PIERRE LOEUT, *né à Saint-Florent, armée de Bouchamps.* »

États de services. — A fait toute la guerre avec courage et dévouement jusqu'en 1796.
Demande. — La croix et la confirmation de son grade.
Observations. — Bien noté, voir la liste de Sapinaud. **b**

DE LA ROCHE-PARNAY-ROI (ACHILLE), major, propriétaire à Thouars.

États de services. — Émigré, a fait les campagnes de 1792 à l'armée des Princes, 1793 et 94, dans Loyal-Émigrant, échappé de Quiberon ; a servi sous le général Georges. est passé dans la Vendée en 1795 et a continué à y servir d'une manière distinguée. (*Voir son portrait, t. III, p. 504.*)
Demande. — La croix et la confirmation de son grade.
Observations. — A fait la guerre de 1799, sous d'Autichamp. Voir la liste de Sapinaud pour le reste de ses services. **bb**

DURAND DE LA PATELLIÈRE, capitaine de cavalerie, de Combrand.

États de services. — A rejoint l'armée en 1795, a fait les campagnes depuis cette époque avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Mort.

BARDIN (HIPPOLYTE), capitaine de cavalerie.

États de services. — A rejoint l'armée de Stofflet en 1795 et fut fait prisonnier l'année d'après.

GRIGNON (CHARLES-LOUIS), chef de bataillon, à Trémentines.

États de services. — Très jeune au commencement de la guerre; a servi en 1799 et 1800 et s'est conduit avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Cousin germain de Grignon qui fut tué; a très bien servi en 1799 et 1800, trop jeune pour servir plus tôt. Beau-frère de Soyer. **b**

DE LA HAYE-NESLY, chef de bataillon.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait la guerre dès le commencement, est dans une position malheureuse, mérite une récompense. **b**

BERNARD, chef de bataillon, domicilié à Cerisay.

États de services. — A servi avec zèle et distinction depuis 1793 jusqu'à la dissolution de l'armée.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A fait la première guerre, fort bien noté. **C**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GAUVIN, chef de bataillon, à Pierrefitte, blessé.

États de services. — A servi avec distinction depuis 1793 jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A fait la première guerre, fort bien noté. Cc

DUPUY DELAGE-BOINET, adjudant major d'infanterie.

États de services. — A fait la guerre avec distinction.

Demande. — La croix de Saint-Louis. Cc

BEZIAU, capitaine de chasseurs, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec bravoure.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une pension. Cc

GOURAUD (ANTOINE-JULIEN-FRANÇOIS), capitaine de chasseurs, domicilié à Luigné-sur-Loire.

États de services. — A commencé la guerre en 1793, a servi successivement dans les armées de MM. de Bonchamps, Sapinaud, Charette et d'Autichamp. S'est toujours conduit avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade. Cc
Observations. — Chasseur.

CERISAY

CAUVEAU, capitaine de paroisse.

MALLIÈVRE

CAILLÉ (CHARLES), capitaine de paroisse.

COURLAY

TEXIER (JOSEPH), capitaine de paroisse. *(Voir son portrait, t. II, p. 472.)*
TEXIER (TOUSSAINT), capitaine de paroisse. *(Voir son portrait, t. Ier, p. 132.*

MONTRAVERS

VÉ (JACQUES), capitaine de paroisse.

SAINT-MESMIN

TURCAN, capitaine de paroisse.

TREIZE-VENTS

GOVET (RENÉ), capitaine de paroisse.

LA MELLERAYE

EPRON (CHARLES-VICTOR), capitaine de paroisse.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SAINT-AMANT-SUR-SÈVRE

BOISSEAU (PIERRE), capitaine de paroisse.

CHAILLOU (LOUIS), capitaine de paroisse.

DIVISION D'ARGENTON-CHATEAU

MENARD (FRÉDÉRIC), colonel, propriétaire à Etusson. Blessé.

États de services. — A fait toute la guerre avec la plus grande distinction. A très peu de fortune.

Demande. — Confirmation de son grade, la croix et une pension.

Observations. — A fait toutes les guerres avec distinction. **B**

DE BEAUMONT, major, propriétaire à Saumur.

États de services. — Capitaine de chasseurs en 1793, a fait la guerre avec la plus grande bravoure jusqu'en 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix.

Observations. — Capitaine de chasseurs dès 93, a très bien servi jusqu'en 96. **Bb**

HUNEAU DE LA CHEVALLERIE, chef d'escadron, propriétaire à Poitiers.

États de services. — Emigré fort jeune, a servi dans différents corps; rentré en France en 1795, il fit la guerre sous les ordres de M. de Scépeaux jusqu'en 1796, et sous M. d'Autichamp en 1799. Nommé capitaine en 1808 au régiment de la Tour d'Auvergne, depuis il a fait toutes les campagnes.

Demande. — Confirmation de son grade, la croix, et à être employé activement.

Observations. — Servi en émigration, rentré en 95, servi sous Scépeaux jusqu'en 96 et sous d'Autichamp, en 99. Depuis, dans La Tour d'Auvergne. **B**

LOISEAU (dit l'*Enfer*) (MICHEL), capitaine de cavalerie, propriétaire à Vezins. Blessé quatre fois.

États de services. — A fait la guerre dans la cavalerie. C'est un homme de la plus grande bravoure; il est pauvre.

Demande. — Une pension et confirmation de son grade.

Observations. — A fait toutes les guerres dans la cavalerie, cité comme un brave; très pauvre. **BC**

DUBILLOT, capitaine de cavalerie, marchand à Chemillé. Blessé.

États de services. — A fait la guerre avec une grande bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade. **Cc**

LAPIERRE, lieutenant de cavalerie, serrurier au Boupère.

États de services. — S'est toujours conduit avec courage.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Dans le besoin. **C**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MORINEAU, lieutenant de cavalerie, meunier à Saint-Aubin.

Demande. — Confirmation de son grade.

DES ROMANS, chef de bataillon, propriétaire à Martigné. Blessé.

États de services. — Officier dans le régiment de Beauvoisis; émigré, il a fait six campagnes à l'armée de Condé, rentré en 1797, il n'a cessé de donner des preuves de dévouement et de courage.

Demande. — Confirmation de son grade, la croix.

Observations. — Officier dans Beauvoisis avant la Révolution; a fait six campagnes à l'armée de Condé où il fut blessé; rentré en 97, extrêmement estimé, n'a point fait la guerre en Anjou. S'est fait remarquer par son zèle en dernier lieu. **bb**

BRÉAUDEAU (RENÉ), chef de bataillon à Châtillon-sur-Sèvre.

États de services. — S'est toujours conduit avec courage.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Doit avoir fait les deux guerres. Bien noté. **C**

LANDRÉ, chef de bataillon, cultivateur à Yzernay.

États de services. — A fait la guerre avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Première guerre, a bien servi. **cc**

BRUNET DE LA CHARIE (HENRY-JACQUES), chef de bataillon. *Propriétaire.*

États de services. — Entré dans la gendarmerie en 1784, émigré, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, en 1793 et 94. A servi dans la Vendée, en qualité de chef de division d'artillerie, il n'a cessé de donner des preuves de son dévouement.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Entré dans la gendarmerie rouge en 84, servi en émigration et dans la Vendée depuis 93 jusqu'en 95 et 96. Liste de Sapinaud. **b**

DEBILLOT (AMAND), adjoint major d'infanterie, maire de Somloire, blessé.

États de services. — A fait la guerre avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade. **Cc**

AVRIL, capitaine de chasseurs, pêcheur à Saint-Florent, blessé.

États de services. — A fait la guerre avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade. **Cc**

DEBILLOT (ALEXIS), capitaine de chasseurs, tisserand à Somloire, blessé.

États de services. — A fait la guerre avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade. **Cc**

BOUCHER, lieutenant de chasseurs, journalier à Somloire.

États de services. — A fait la guerre avec bravoure. **Cc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BARENGER, lieutenant de chasseurs, fabriquant au May.

États de services. — A fait la guerre avec bravoure. **Cc**

SOMLOIRE

GAZEAU (JOSEPH), capitaine, maréchal, blessé.

THOMAS, capitaine, garde, domicilié à Loudun.

GRELÉ, capitaine, maçon, domicilié à Cholet.

CLÉMENCEAU (PIERRE), capitaine, journalier, blessé.

GAZEAU (FRANÇOIS), commissaire, tailleur.

CLERÉ

BONDU, commissaire, tourneur, à Cholet.

BAUDET, capitaine. *Cultivateur.*

OFFICIERS AYANT SERVI DANS L'ARMÉE A DIFFÉRENTES ÉPOQUES

BETCLAR (FRANÇOIS), capitaine.

États de services. — A rejoint l'armée en 1793. S'est conduit avec honneur jusqu'à la déroute du Mans.

Demande. — Confirmation de son grade. **C**

GAIGNON (MATHURIN), capitaine.

États de services. — A fait la guerre jusqu'en 1796 avec bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade. **C**

MUSSET (JEAN-PIERRE), capitaine.

États de services. — S'est comporté avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade. **C**

RICHETEAU DE LA COINDRIE, capitaine.

États de services. — Ancien garde du corps, émigré, est venu dans la Vendée en 1796.

Observations. — Tous ces officiers ont rejoint l'armée temporairement à différentes époques, la plupart au passage de la Loire en 1793, et s'y sont très bien conduits. **C**

BOURJUGE, capitaine.

États de services. — A fait la guerre depuis 1793 jusqu'en 1796, tant dans la Vendée qu'en Bretagne.

Demande. — Confirmation de son grade. **C**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COURCELLES DE LA CORBIÈRE, capitaine.

États de services. — Depuis 1793, il a fait la guerre avec bonneur dans la Vendée et la Bretagne.

Demande. — Confirmation de son grade.

C

DULERY DE PARAMONT, capitaine, blessé deux fois.

États de services. — Émigré, a fait sept campagnes à l'armée de Condé en 1799; a rejoint l'armée vendéenne, où il s'est conduit avec courage. Il a été blessé deux fois.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une pension.

C

DUVERGER, capitaine.

États de services. — En 1799 dans l'armée Vendéenne.

Observations. — Homme de guerre, bonnes notes.

Cc

DUVERGER, capitaine.

États de services. — En 1799 dans l'armée vendéenne.

Demande. — La croix de Saint-Louis

Observations. — Frère cadet du précédent; a fait la 2e guerre; a servi depuis, et est devenu aide-de-camp du maréchal Victor.

b

PELLÉ (PIERRE), capitaine, domicilié à Saint-Aubin (Maine-et-Loire), blessé plusieurs fois.

États de services. — A fait la guerre avec honneur.

Demande. — Confirmation de son grade.

C

TIGEON (JOSEPH), capitaine domicilié à Saint-Aubin (Maine-et-Loire).

États de services. — A fait toute la guerre avec honneur, a reçu un blessure à la tête qui le fait beaucoup souffrir.

Demande. — Confirmation de son grade.

Cc

CATLINEAU (*sic*) (PIERRE), capitaine.

États de services. — Neveu du général Catlineau (*sic*).

Demande. — Confirmation de son grade.

b

BRUNEAU (LOUIS), capitaine, domicilié à Neuville.

LEFÈVRE, lieutenant à Sainte-Gemme (Maine-et-Loire).

BREYES, adjudant à Rochefort-sur-Loire.

Ont fait la guerre avec honneur. — Demandent la confirmation de leur grade.

C

LE MOUNIER (PIERRE-CHARLES-HIPPOLYTE), capitaine.

États de services. — A bien fait la guerre. Avant la Révolution dans les Aides.

Demande. — Une place dans les douanes.

C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'HUILLER DE LA CHAPELLE, capitaine.

États de services. — Entré au régiment de Vexin en 1773, émigré, a fait la campagne de 1792. Rentré dans la Vendée en 1795. A fait la guerre avec honneur.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Officier dans Vexin en 1773, servi en émigration, rentré en 1795. b

PICARD (PIERRE-MATHURIN), capitaine. *Propriétaire.*

États de services. — A servi dans le régiment de Bassigny avant la Révolution. A fait la guerre de la Vendée depuis 1794 jusqu'en 1800. A un frère tué à l'armée.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Soldat dans Bassigny, a servi depuis 1794 jusqu'en 1800. a eu un frère tué à l'armée. b

CHEVALIER (JULIEN), capitaine à Landemont.

États de services. — A fait la guerre comme capitaine de paroisse. C

ALLARD (RENÉ), capitaine à Landemont.

États de services. — Capitaine de la paroisse de Landemont.

Demande. — Confirmation de son grade. C

AVRIL (ÉTIENNE), lieutenant de chasseurs, de Saint-Florent.

États de services. — A fait toute la guerre avec le plus grand courage.

Demande. — Une pension. Cc

DE L'ÉPINE, capitaine, domicilié à Brain-sur-l'Aution.

États de services. — A fait toute la guerre avec le plus grand dévouement.

Demande. — Confirmation de son grade. Cc

PORCHÉ (ÉTIENNE), capitaine de Saint-Jean-de-la-Croix.

États de services. — Canonnier, chef de pièces en 1793, a fait toute la guerre avec distinction.

Demande. — Confirmation de son grade. Cc

RIGALLEAU, chef de bataillon, notaire à Trémentines.

États de services. — A fait la guerre depuis 1796 jusqu'en 1800. A fait preuve de courage et de dévouement.

Demande. — Confirmation de son grade. B

FROUIN (LOUIS), capitaine, domicilié à Coron.
ROGER (FRANÇOIS), capitaine, domicilié à Coron.
MARTIN (PIERRE), capitaine, domicilié à Coron, blessé.

Capitaines d'une des compagnies de Coron. Ont fait la guerre avec le plus grand courage. Demandent la confirmation de leur grade. C

PAIRINEL (FRANÇOIS), capitaine.

États de services. — A fait la guerre depuis 1793 comme capitaine de chasseurs, a fait preuve de courage.

Demande. — Confirmation de son grade. Cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉTAT DES OFFICIERS CIVILS DE L'ARMÉE ROYALE DE LA VENDÉE EN ANJOU ET HAUT-POITOU

PAPIN (PASCHAL), notaire à La Tour-Landry. Substitut du commissaire général en 1794.

GABARD, maire de Cholet. Inspecteur général de la division de Cholet.

GAZEAU, notaire à Saint-Florent. Inspecteur général de la division de Beaupreau.

HUMAU, maire de Jallais. Inspecteur de la division de Chemillé.

BODI, notaire à Maulevrier. Inspecteur de la division des Aubiers.

BOULETREAU, négociant à Chemillé. Commissaire général aux subsistances de l'armée.

BROSSARD, adjoint au maire de Saint-Aubin. Commissaire général aux subsistances des postes du Layon.

BARBOT. *Inspecteur*.

BRUNET (DEBROSSÉ), domicilié à Cléré. Substitut du commissaire du roi.

CLAMBART.

États de services. — Imprimeur de l'armée. | *Demande.* — Une place dans les Eaux et Forêts.

MARTIN DE LA ROCHE, curé de Montrevault. Commissaire ordonnateur de l'armée de Bonchamps. *(Voir son portrait plus haut, p. 63.)*

GABORY (JEAN), de Cholet, blessé. Commissaire pour l'armée.

BAGUENIER-DESORMAUX, chirurgien major de l'armée à Maulévrier.

CHESNAI, chirurgien à Nueil-sous-les-Aubiers.

GIRARD (LOUIS), chirurgien, domicilié à Angers, blessé.

États de services. — Chirurgien major de l'armée, a rempli plusieurs fois les fonctions d'officier militaire. | *Demande.* — Un brevet de capitaine.

OGER, chirurgien à Saint-Florent. *Chef de poste.*

BUIGNET, domicilié à Soulaine.

LIVOYS (PAUL), membre du Conseil supérieur, du Conseil d'Angers.

États de services. — Nommé par le général d'Elbée en 1793. | *Observations.* — Membre du Conseil d'Angers, successeur du duc d'Aumont.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OFFICIERS NOMMÉS AUX PLACES VACANTES DANS L'ORGANISATION DE 1813 A 1814.

Ils ont tous mis la plus grande activité à préparer la reprise d'armes qui devait avoir lieu aussitôt qu'on en aurait reçu l'ordre.

DE LA SAYETTE. DE GOUREAU DE CHANZEAUX. DE GOUREAU DE L'EPINAY. DE CAQUERAY (Frédéric). DE JOURDAN. DE VILLEMORGES (Auguste). DE GOHIN (Isidore). DE MONDION	Demandent le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis.
DE LA ROSIÈRE (Félix). DE LA ROSIÈRE. DE GASTINES. DE SENONES. DU REAU. DE LA PAUMELIÈRE (Louis). DE CAMBOURG. DE MAQUILLÉ. FERRAND. DROUET. DUVERDIER DE LA SORINIÈRE (Alexandre.) GOHIN. DE BOISSARD (Charles). DUVERDIER DE LA SORINIÈRE (Louis). DE GOUREAU DE LA HOUSSAYE. DE LA PAUMELIÈRE (Paul).	Demandent le grade de capitaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OFFICIERS NOMMÉS EN 1799 POUR COMMANDER DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

D'ESPAIGNES DE BOSTENNEY (JEAN-HERVÉ), colonel. *Propriétaire.*

États de services. — Officier au régiment de la reine avant la Révolution, a émigré et fait plusieurs campagnes. Nommé en 1799 chef de division dans le département de la Vienne. Chevalier de Saint-Louis en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Officier fort méritant, désigné dans l'organisation du département de la Vienne, qui n'a pas eu occasion de faire la guerre.

GROUSSEAU DE CHAPITRE (LOUIS-JEAN-HENRY), chef de bataillon. *Propriétaire.*

États de services. — Cadet aux chasseurs bretons avant la Révolution; a émigré et servi dans différents Corps. Nommé chef de bataillon dans le département de la Vienne en 1799, fait chevalier de saint-Louis dans la même année.

Demande. — Confirmation de son grade.

LISTE SUPPLÉMENTAIRE DES OFFICIERS DE LA DIVISION DE CERISAY

GUIGNARD (FRANÇOIS, *dit le grand Guignard*), lieutenant de chasseurs, à Cirières. *(Voir son portrait, t. IV, p. 394.)*

États de services. — A fait avec distinction toute la guerre depuis 1793 jusqu'en 1800. Il est père d'une nombreuse famille et se trouve dans l'indigence.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Chasseur, indigent, nombreuse famille; fort bien noté.

Cc

ROBIN (RENÉ), capitaine à Breuil-Chaussée.

BERTEAU, capitaine, domicilié à Clazay.

GAZEAU, capitaine, domicilié à Clazay.

PAPIN (ATHANASE), capitaine, domicilié à Cirières.

CHARRIER, capitaine, domicilié à Brotignolles.

BACLE, capitaine, domicilié à Montigny.

Ont fait toute la guerre depuis 1793 jusqu'en 1800.

Demandent la confirmation de leur grade.

Bonnes notes.

C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉPHON (CHARLES-VICTOR), capitaine à Saint-Marceau.
GONNORD, capitaine à Chanteloup.
CADUC (JACQUES), capitaine à Chanteloup.
POIGNAND (JOSEPH), capitaine, domicilié à Pugny.
FOUILLÉ, capitaine, domicilié à Fennery.
POIGNAND (PIERRE), capitaine, domicilié à Terves.
BIENVENU (PIERRE-ALEXANDRE), chirurgien-major, de Courlay.

Ont fait toute la guerre depuis 1793 jusqu'en 1800.
Demandent la confirmation de leur grade.
Bonnes notes.
C

GALY, capitaine.

États de services. — A fait toute la guerre depuis 1793 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bonnes notes. C

DESNOUES (ALEXIS), capitaine.

États de services. — A fait la guerre en 1799 et 1800. Son père était major de la division des Aubiers, fut tué en 1794, à Savenay.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Servi en 1799-1800. Son père, major de division, fut tué en 1794, à Savenay. Cc

RENOU (HONORÉ), chirurgien-major.

États de services. — Chirurgien major de la division du Fief-Sauvin pendant toute la guerre.

Observations. — Homme très méritant.
b

MUSSEAU (RENÉ), capitaine, domicilié à Denée, blessé.

États de services. — A fait toute la guerre.

Demande. — Confirmation du grade.
Cc

CHAUVIN (FRANÇOIS), capitaine, au Marillay.

États de services. — Salpêtrier, ayant un brevet de Stofflet, il a rendu de grands services à l'armée.

Demande. — Confirmation du grade.
Cc

OGERON DE LIGRON (HENRY), capitaine, domicilié à Saumur.

États de services. — A fait la guerre depuis le commencement de 1793 jusqu'en 1795.

Demande. — Confirmation du grade.
C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

D'ARMAILLÉ (René), sous-lieutenant à la 1re Compagnie des mousquetaires.

États de services. — Émigré en 1791 ; a fait la campagne des Princes et toutes les campagnes suivantes à l'armée de Condé, jusqu'au licenciement ; rentré en France, en 1800, a rendu les plus grands services à la cour du roi ; a été nommé en 1813 capitaine pour la nouvelle organisation.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — M. d'Armaillé, fort considéré dans son pays, a servi longtemps à l'armée de Condé ; rentré en France en 1800, a montré le plus grand zèle pour le service du roi, mais n'a pas fait la guerre en France. b

D'ARMAILLÉ (Auguste). *Propriétaire.*

États de services. — Émigré en 1791 ; a fait la campagne des Princes et toutes les campagnes suivantes à l'armée de Condé, jusqu'au licenciement ; rentré en France en 1800, a rendu les plus grands services à la cour du roi ; a été nommé en 1813 capitaine pour la nouvelle organisation.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — M. d'Armaillé, fort considéré dans son pays, a servi longtemps à l'armée de Condé ; rentré en France en 1800, a montré le plus grand zèle pour le service du roi ; mais n'a pas fait la guerre en France. b

MAUGIN DE LA PASTAUDRY.

États de services. — Émigré, a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé jusqu'au licenciement ; il était officier d'artillerie avant la Révolution ; nommé capitaine à l'organisation de 1813.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier d'artillerie avant la Révolution, a fait toutes les campagnes de l'armée de Condé, mais n'a pas servi en France, était dans l'organisation de 1813. b

DE LA HOUSSAYE (Vte Paul), capitaine aide-de-camp, domicilié à Dinan, trois blessures.

États de services. — En 93, a rejoint la Vendée à l'âge de quinze ans ; a fait toutes les campagnes avec distinction, a reçu trois blessures, dont une à la jambe droite le rend infirme pour le reste de ses jours.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

(Pas de note.)

JAGAULT (l'abbé), membre du Conseil supérieur, actuellement à Paris.

États de services. — A la suite des Listes de MM. de Suzannet, de Sapinaud, d'Autichamp dont les armées comportaient la première Vendée sur la rive gauche de la Loire, nous avons pensé que c'était le lieu de parler de M. l'abbé Jagaut, membre et secrétaire général du Conseil supérieur vendéen.

Demande. — A être conseiller d'État.

Observations. — Seul membre survivant du Conseil supérieur de l'ancienne Vendée séant à Châtillon ; n'a jamais cessé depuis cette époque de donner des preuves de son zèle et de sa capacité, qui méritent les plus grands éloges. Ses talents et ses lumières le rendent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il n'a jamais cessé d'être constamment attaché à la cause du roi : il a puissamment concouru, de concert avec M. de la Rochejaquelein, à préparer la Révolution à Bordeaux dans les derniers temps. Les services importants qu'il a rendus, les persécutions qu'il a éprouvées méritent les bontés du roi.

en outre, très propre à être employé utilement.

(Voir son portrait, t. Ier p. 223.) **B**

BOURGEOIS, agent civil, propriétaire, détenu à Paris.

États de services. — Émigré, rentré en France pour propager le bon esprit; il s'attacha dès le commencement au parti vendéen; il a rempli avec le plus grand dévouement les missions importantes dont il fut chargé pour la cause du roi; fait prisonnier à la bataille de Coron, combattant à côté du général Stofflet, mis dans les cachots pendant trois mois, proscrit pendant quatre ans, ses propriétés ont été pillées et incendiées.

Demande. — Une décoration.

Observations. — Particulièrement estimé et recommandé par M. d'Autichamp.

b

(Album David.)

« Pierre Coutard, *né au Fuillet, en 1772, soldat de l'armée vendéenne, de la Galerne et des Chouans.* »

DE LAUGRENIÈRE (Dominique-Claude), capitaine, domicilié à Moutiers, près Argenton-Château, blessé.

États de services. — Entré au service, dès l'âge de treize ans, au parti Vendéen, a fait la première guerre, a été blessé, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Son père a été tué au passage d'outre-Loire.

Demande. — Une place pour son fils.

Observations. — Officier très méritant et parfaitement bien noté. **b**

PALLU DU PARC, chevalier de Saint-Louis (né le 10 mars 1767), colonel, propriétaire, domicilié à Paris, a été blessé.

États de services. — Entré volontaire au régiment de l'Isle de France en 1783, a quitté en 1787, émigré en 1791, entré dans le régiment de Navarre compagnie des officiers, en 1793 dans le régiment de Murray, en 1795 passé au service d'Angleterre. Capitaine adjoint major dans le cadre d'Allonville, en 1796 passé en Bretagne dans l'armée Royale; de là, il fut commandant en chef, colonel dans le Haut-Poitou, a servi jusqu'à la pacification de 1800 en cette qualité.

Demande. — A été mis en activité dans son grade de colonel.

Observations. — Paraît avoir été au service avant la Révolution; a beaucoup servi en émigration, et rentré en France en 1796, y servit avec beaucoup d'activité, surtout dans les missions dont le chargea l'abbé Bernier. Avait été désigné en 1799 pour commander dans le Haut-Poitou, si ce pays eût pris les armes.

B

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE L'ASPAYE DE SAINT-GENEROUX, chef d'escadron, chevau-léger, à **Versailles**, blessé deux fois à la jambe de deux coups de feu.

États de services. — A fait la guerre de 1793 à 1798 avec distinction.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

SORTANT, capitaine.

PAUL DE MORICET (1)

(1) **Paul de Moricet** était l'un des braves de La Penissière, nous affirme M. Cesbron-Lavau, **son neveu**, bien que ni Crétineau-Joly, ni l'abbé Deniau, ne le citent parmi les combattants. **Il reçut**, ainsi que son frère Armand, dont nous donnerons le portrait plus loin, des **lettres de noblesse** de Louis XVIII qui leur octroya les armes suivantes : *d'azur à deux* ***épées d'argent, moulées d'or, à la fasce d'or, chargée de la lettre V de sinople, brochant sur le tout, la bordure*** *denchée d'argent.* **Paul avait été garde du corps de Louis XVIII et de Charles X.**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE V

Armée catholique et royale du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne commandée par M. le Cte d'Andigné, successeur de MM. les C^tes^ de Scépeaux et de Châtillon.

Comprenant en territoire les pays du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne, situés entre la Loire et la Vilaine;

Cette armée, qui a été commandée successivement par MM. les C^tes^ de Scépeaux et de Châtillon, et dont S. A. R. Monsieur m'a confié le commandement après la pacification de 1800, présente un nombre d'officiers supérieurs plus considérable qu'on ne devrait l'attendre, ce qui provient de trois causes. La première, de ce qu'une partie de ces officiers ont été obligés, par leurs blessures, de discontinuer le service; la deuxième, de ce que plusieurs étaient détenus au commencement de la dernière guerre, et qu'il a fallu nécessairement remplacer les uns et les autres; et enfin, parce que M. le Cte de Châtillon, peu de temps avant la pacification, a donné à quelques officiers, pour récompense de leurs services, des brevets au-dessus du grade dans lequel ils avaient commandé.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tel que cet état se trouve, je le garantis véritable, et certifie que j'ai observé avec l'attention la plus scrupuleuse les titres que chacun m'a présentés.

Fait à Sainte-Gemme, le 8 juillet 1814.

Signé : Le Cte D'ANDIGNÉ.

Cte D'ANDIGNÉ DE SAINTE-GEMME, commandant l'armée, domicilié à Angers.

Observations. — Officier de la marine en 1779. Lieutenant de vaisseau en 1786, a servi en émigration et à l'armée de Condé, a rejoint en 1795 l'armée du V^ie^ de Scépeaux, d'abord comme adjudant général, commandant en second en 1799, en chef en 1800. Outre plusieurs missions importantes qu'il remplit toujours d'une manière honorable, il fut choisi en 1800 par tous les chefs royalistes pour venir à Paris conférer avec Buonaparte, mission dont la suite fut pour lui treize ans de prison ou d'exil. Officier très distingué par sa bravoure et sa capacité. (*Voir son portrait, t. IV, p. 15.*) *Gentilhomme.* **AA**

DE TURPIN-CRISSÉ (Chevalier), inspecteur général, domicilié à Loiré.

Observations. — Inspecteur général en 1795, fait chevalier de Saint-Louis dans la même année, mort depuis peu. Ses enfants mettraient un grand prix à ce que le roi voulut lui accorder un brevet de maréchal de camp, ainsi que celui de chevalier de Saint-Louis, qu'il n'a jamais reçu. *Gentilhomme.*

D'ANDIGNÉ DE MAYNEUF, intendant, domicilié à Angers.

États de services. — Conseiller au parlement de Bretagne en 1784 : Incarcéré pendant dix-huit mois à Nantes, a fait les guerres de la Vendée et de la droite de la Loire fort honorablement; président du Conseil général du département de Maine-et-Loire.

Demande. — A être nommé conseiller d'État honoraire.

Observations. — Homme de mérite, a rempli avec distinction la place de commissaire général à la reprise d'armes en 1799.

Gentilhomme. **b**

MAC-CURTAIN DE KAINLIS, major général, commissaire des guerres, domicilié à Tours, a été détenu.

États de services. — Quinze mois en prison; traduit au tribunal révolutionnaire de Paris; nommé commissaire des guerres en 1794, à Nantes; député au Conseil des Cinq-Cents en 1796, par tous les gens d'honneur de la Loire-Inférieure; condamné à la déportation le 18 fructidor, sauvé en Angleterre, rentré en France dans les qualités dites ci-contre, après la pacification de 1800. Mis et maintenu en surveillance jusqu'en

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation du grade de colonel, adjudant-commandant.

Observations. — Doit avoir eu effectivement une promesse du grade de colonel, de M. de Châtillon, qui, à la vérité, en a donné beaucoup; est maintenant nommé commissaire des guerres à Tours.

C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mars 1812, à cette époque, il fut réintégré commissaire des guerres à Tours, compte vingt-six ans sept mois de service militaire compris les années de guerre, mais non les mois de prison.

GOURLET (PIERRE-MICHEL), adjudant général, percepteur à Riaillé.

États de services. — Entré au service de la Vendée au mois de juin 1793; il sortait alors des prisons d'Angers; figura dans la Vendée comme capitaine; fit la campagne d'outre-Loire; recommença la guerre en 1794 sur la rive droite de la Loire; à l'organisation de 1795, fut fait commandant de la cavalerie de l'armée; en 1799, adjudant général. A fort bien servi.

Demande. — Son brevet de colonel et de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — A fait la guerre dans la Vendée dès 93; a eu effectivement le grade énoncé.

b

DASNÈS DE MOUTARDAS (Chevalier,) colonel de cavalerie, maire de Saint-Germain-en-Laye.

États de services. — Très brave et ancien officier, chevalier de Saint-Louis et major avant la Révolution, ayant servi avec distinction.

Demande. — Le brevet de colonel.

Observations. — Ancien garde du corps; chevalier de Saint-Louis avant la Révolution, a bien fait la guerre de 99, et vint même ensuite rejoindre Bourmont qu'il croyait devoir continuer la guerre.

Gentilhomme. b

DE TURPIN-CRISSÉ (le Bon CHARLES), colonel de cavalerie à Angers.

États de services. — Il se jeta dans les rangs des royalistes, à peine sorti de l'enfance. M. le Cte de Châtillon le fit colonel de cavalerie en 1799; il voulut le faire chevalier de Saint-Louis, ce que M. le Bon de Turpin refusa, ne croyant pas alors avoir assez fait pour le mériter; la fortune de sa famille a été employée au service des royalistes auxquels Mme la V^tesse^ de Turpin, sa tante et sa belle-mère, ont rendu des services signalés en toutes circonstances.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de colonel.

Observations. — A commencé à porter les armes en 94, fut aide de camp de Scépeaux; a fait la deuxième guerre, s'est toujours parfaitement conduit, et doit avoir reçu de M. de Châtillon le brevet du grade énoncé.

Gentilhomme.

b

DE BERNABÉ (B^on^ DE LA HAYE) (ALEXIS-MARIE-JOSEPH), lieutenant-colonel de cavalerie, domicilié à Angers.

États de services. — Officier de cavalerie avant la Révolution, a émigré, rentré en 1799, et a fort bien servi durant cette guerre.

Demande. — Le brevet de lieutenant-colonel.

Observations. — Officier de cavalerie avant la Révolution, beau-fils de Scépeaux; a fait la guerre avec lui.

Le grade est peut-être un peu fort.

Gentilhomme. Cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE BEAUREPAIRE (le Cte ANNE-CÉSAIRE), colonel, deux blessures, dont une très grave.

États de services. — Ancien officier de Royal-Picardie-cavalerie, émigré, et rentré en 1795; a reçu deux blessures dans cette année, dont l'une l'a toujours laissé languissant depuis. Une balle lui a traversé le corps; a reçu le brevet de colonel de M. de Scépeaux dans ladite année.

Demande. — Le brevet de colonel.
Observations. — Officier dans Royal-Picardie avant la Révolution; vint à l'armée de Scépeaux en 95, et reçut une blessure très grave dont il est encore souffrant et qui ne lui permit pas de servir depuis.
Officier très estimable et très méritant.
Gentilhomme. **bb**

DE MACKLOT (*sans doute pour* DE MACKAU) (Chevalier LOUIS-JOSEPH-VICTOR), colonel, à Metz.

États de services. — Ancien officier au régiment de la couronne; émigré, rentré en 1795; fait chef de division à cette époque, avec rang de colonel; a fort bien servi.

Demande. — Son brevet de colonel.
Observations. — Officier au régiment de la Couronne, rejoignit en 95, chef de division. A fort bien servi.
Gentilhomme. **C**

COQUEREAU (LOUIS-CHARLES-PAUL), colonel, domicilié à Douains.

États de services. — A servi avec distinction pendant toute la guerre.

Demande. — Son brevet de colonel.
Observations. — A eu un frère chef de division très brave et très distingué, tué en 95, et dont les enfants désireraient une marque de souvenir honorable. Celui-ci, inférieur à son frère, ne paraît pas avoir eu le grade énoncé. **C**

MAUDET DE PENCHOUET (ARMAND-LOUIS), lieutenant-colonel à Vannes.

États de services. — Ancien officier de marine. Émigré et rentré avant la guerre de 1799, où il a figuré avec distinction, promu au grade de lieutenant-colonel la même année.

Demande. — Le brevet de colonel.
Observations. — Officier de marine très distingué par ses services et sa capacité.
Le grade de colonel serait mieux placé sur lui que sur le précédent.
Gentilhomme. **bb**

BODARD DE LA JACOPIÈRE (JEAN-BAPTISTE-PASCHAL), major, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Chinon.

États de services. — Émigré, rentré en 1795; attaché à l'état-major de l'armée et par suite commandant de place; a perdu un frère à l'armée.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de major.
Observations. — A émigré, fait les deux guerres dans l'Ouest, son frère, procureur du roi, a été tué. Homme fort estimable.
bb

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COUSTARD DE SOUVRÉ (ALEXANDRE-GUILLAUME), major, juge de paix, domicilié à Château-Gontier.

États de services. — Major en 1795 et 1796. A fait la guerre.

Demande. — Brevet de major.
Observations. — A fait la première guerre. **Cc**

BOURDON DE GRAMMONT (GABRIEL-AUGUSTE-HILAIRE), capitaine.

États de services. — Ancien élève de la Marine; émigré, rentré en 1795. A bien servi.

Demande. — Brevet de capitaine.
Observations. — Ancien élève de Marine, a servi en émigration, a fait la deuxième guerre.
Gentilhomme. **C**

DE REIGNON DE CHALIGNY (FRANÇOIS-HECTOR-HENRY), capitaine, sous préfet, domicilié aux Sables-d'Olonne.

États de services. — Émigré, rentré en 1795. Ayant servi avec distinction.

Demande. — Brevet de capitaine.
Observations. — Sous-préfet aux Sables; porté sur la liste de Sapinaud.
Gentilhomme. **bb**

DE LAUNAY DE LA MOTTAYE (LOUIS), capitaine à Beaufort.

États de services. — Émigré, a toujours servi dans l'émigration; rentré en 1795. A bien servi depuis.

Demande. — Brevet de capitaine.
Observations. — A servi en émigration, rejoint en 95. Bien noté. **CC**

D'ANDIGNÉ DE RÉTAU (GUILLAUME-JEAN-BAPTISTE), capitaine d'artillerie, au Mans.

États de services. — Émigré, ayant servi longtemps à l'armée de Condé, où il fut fait lieutenant d'artillerie, rentré en 1798; a fait la guerre de 1799 comme capitaine d'artillerie. (Élève d'artillerie avant la Révolution.)

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de capitaine d'artillerie.
Observations. — Élève d'artillerie avant la Révolution; servit longtemps à l'armée de Condé comme lieutenant d'artillerie, a rejoint en 98, et a très bien servi dans la deuxième guerre.
(L'armée n'a eu qu'une pièce de canon en 96, et point en 99.)
Gentilhomme. **b**

JARRY (HENRI-AUGUSTE-BENJAMIN), capitaine d'artillerie à Nantes.

États de services. — A fait la guerre en 1799.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de capitaine d'artillerie.
Observations. — Fort bien noté. **Cc**

BOUX DE CASSON, capitaine de cavalerie à Nantes.

États de services. — A fait la guerre en 1799, a fort bien servi.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de capitaine d'artillerie.
Observations. — A reçu plusieurs coups de sabre. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BEDEAU DE L'ÉCORCHÈRE, capitaine de cavalerie, Nantes.

États de services. — Émigré avec toute sa famille, a fait la guerre de 1799 avec la plus grande distinction; ruiné entièrement par la Révolution.

Demande. — Brevet de capitaine et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A bien servi dans les deux guerres, brave à toute épreuve. Lui et sa famille ont perdu totalement une très belle fortune. Mérite d'être dédommagé, propre à être employé à tout, surtout dans les finances où il est obligé de travailler comme commis à Nantes. bb

CILLART DE KERMAINGUY, capitaine de cavalerie.

États de services. — A bien fait la guerre de 1799.

Demande. — Brevet de capitaine et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Sous-préfet de Domfront, a bien fait la guerre. cc

BEAUGRAND (François), lieutenant, domicilié à Candé.

États de services. — Soldat longtemps avant la Révolution; a émigré; fort bien servi en 1799, quarante-cinq ans de services, peu fortuné, infirme.

Demande. — Brevet de lieutenant et une pension.

Observations. — Ancien soldat, très âgé, infirme, quarante-cinq ans de services, a servi en émigration et en France dans la deuxième guerre. Très bien noté, a besoin d'une pension. bb

DE COURSON, lieutenant, domicilié à Guérande.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1799.

Demande. — Brevet de lieutenant.

Observations. — A fait la deuxième guerre, très bien noté, neveu de M. de Châtillon. b

DE CHAUMARD, lieutenant.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1799.

Demande. — Brevet de lieutenant.

Observations. — A fait la deuxième guerre, très bien noté. b

D'ANDIGNÉ DE MACÉ (Henry-Jérôme), lieutenant.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1799.

Demande. — Brevet de lieutenant.

Observations. — S'échappa du collège de La Flèche pour rejoindre M. d'Andigné son cousin; a fait la guerre deux mois. b

DE FRANCHEVILLE, sous-lieutenant capitaine, à Guérande.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1799

Demande. — Brevet de sous-lieutenant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Observations. — S'est très bien conduit dans la deuxième guerre; fait une réclamation qui paraît juste contre ce grade comme insuffisant. (*Rétabli capitaine.*) b

DE VAUGUÉRIN, sous-lieutenant capitaine.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1799.

Demande. — Brevet de sous-lieutenant.

Observations. — A bien servi dans la deuxième guerre. cc

DE MARTEL, sous-lieutenant capitaine.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1799.

Demande. — Brevet de sous-lieutenant capitaine.

Observations. — A bien servi dans la deuxième guerre. cc

DE BARLEMONT, sous-lieutenant, domicilié à Nantes.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1799.

Demande. — Brevet de sous-lieutenant capitaine.

Observations. — A bien servi dans la deuxième guerre, fils d'un officier général. b

BELLAIR-PAVRÈS, sous-lieutenant.

États de services. — A fort bien fait la guerre en 1795 et 1799.

Demande. — Brevet de sous-lieutenant capitaine.

Observations. — A très bien fait la guerre dès 93, mériterait un grade plus élevé, toute sa famille est très dévouée. bb

PREMIÈRE DIVISION

PLOUZIN (GUILLAUME), colonel, chevalier de Saint-Louis, propriétaire, à Varades. Blessé.

États de services. — Entré au service de la Vendée en 1793 comme capitaine, a fait la campagne d'outre-Loire en cette qualité; reprit les armes en 1794; organisa une des divisions de la rive droite de la Loire, qu'il a constamment commandée en 1795 et 1796, a repris les armes en 1799; a rendu de grands services.

Demande. — Confirmation de son grade et de l'Ordre de Saint-Louis.

Observations. — A fait toutes les guerres depuis 93 jusqu'à la fin. Officier fort estimable, chef de division. bb

PRIVAT DE BRÉGEOT (Chevalier de), colonel, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Vannes. Couvert de blessures.

États de services. — A fait toutes les campagnes de l'émigration; rentra en

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1799 et fut fait colonel par le général Châtillon ; à l'affaire de Nantes, il enleva le poste de Vannes en militaire expérimenté. Couvert de gloire et de blessures.

Observations. — A servi en émigration et y a reçu plusieurs blessures, passé dans l'Ouest avec M. de Châtillon, officier fort distingué. **bb**

DE MARGADEL (LOUIS-JOSEPH), major, domicilié à Vannes.

États de services. — Émigré, a fait toutes les campagnes avec distinction; rentré en 1795, époque où il fit la guerre sur la rive droite; reprit les armes en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade, une pension et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi sous Scépeaux; de là, à l'armée de Bourmont, où il n'a pas été sans reproche à la prise du Mans. Frère de celui qui fut fusillé à Paris. **d**

1ER BATAILLON

GARDAIS (dit *La Picquette*), lieutenant-colonel à Candé. Plusieurs blessures.

États de services. — A fait toute la guerre de la Vendée, la campagne d'outre-Loire avec beaucoup de distinction; reprit les armes en 1794, et servit jusqu'en 1796; fait lieutenant-colonel en 1799. C'est un des braves de l'armée.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait toute la guerre de la Vendée dès le principe, et s'est toujours parfaitement bien conduit. **bb**

BERNARD (FRANÇOIS), capitaine.

États de services. — Bon et brave capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Doit avoir fait les deux guerres, a reçu plusieurs blessures, dont une grave. **bb**

MAIGNANT (BAPTISTE), capitaine.

États de services. — Bon et brave capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Blessé à une main. **C**

RANGÉ (PIERRE), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Bon officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Très souffrant d'une balle au travers du corps. **C**

PINEAU (JACQUES), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Bon officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Perdu un œil. **C**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MAUNOURIE (JEAN), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Bon officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Estropié d'une jambe. **C**

JOUBERT (MATTHIEU), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Bon officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Plusieurs blessures. **C**

2e BATAILLON

ROBERT (VICTOR), capitaine.

États de services. — A fait toute la guerre. Excellent officier, brave et intelligent.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — A fait toutes les guerres; fort estimable. **bb**

LEGENDRE (JEAN), capitaine. *Laboureur.*

États de services. — Bon et brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bon capitaine de paroisse, a fait toutes les guerres. Plusieurs mois de détention. **b**

FAUCHEUX (JEAN-RENÉ), capitaine. Demeurant à Becon. *Laboureur.*

États de services. — Bon et brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — A fait toutes les guerres. **b**

MINGOT (YVES), chef de bataillon. Plusieurs blessures, demeurant à Saint-Clément. *Marchand.*

États de services. — A fait de grands sacrifices; très pauvre; a beaucoup d'enfants.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — A fait toutes les guerres; très brave; très pauvre. A grand besoin d'une pension. **b**

BERGÈRE, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave officier.

Observations. — Bien noté. **Co**

BORÉ (ÉDOUARD), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Bien noté. A fait toutes les guerres. (Le nom est Bory.) **b**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LORIN, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait les deux guerres; a eu son père ou son oncle fusillé, à Ancenis, pour royalisme. **Cc**

HERSAN (JEAN), capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A connaître.

CHOPIN, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Bien noté. **CC**

3e BATAILLON

TESSIER (NICOLAS), chef de bataillon, à Candé.

États de services. — Dragon au régiment ci-devant de Conti, d'où il déserta pour rejoindre l'armée royale; chef de bataillon en 1799. S'est distingué par son intelligence et son courage.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Dragon déserteur, d'une honnête famille du pays. A très bien fait la guerre; aubergiste à Candé; très bon. **b**

BURON (JEAN), capitaine. Ouvrier à Ingrandes.

États de services. — A fait toutes les guerres des Chouans sur la rive droite de la Loire; fait capitaine en 1799. Un des officiers les plus braves et les plus intelligents.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — S'est distingué à plusieurs affaires; a fait toutes les guerres; très brave. (*Pas de note.*)

GOUPIL (JOSEPH), capitaine. *Laboureur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté; très brave capitaine. **b**

RIVERON (NICOLAS), capitaine. *Laboureur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait très bravement toutes les guerres. Perdu un œil. **b**

GUIBLET, capitaine. *Laboureur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait très bravement toutes les guerres. **B**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

JONCHÈRE (JULIEN), lieutenant. *Laboureur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Blessé, dans le besoin. **Cc**

(Album David.)

« PIERRE HERBEAU, *natif de Candé en 1757, armée vendéenne.* »

VAT (JEAN), lieutenant. *Laboureur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté, a fait toutes les guerres. **Cc**

OGERON (RENÉ), lieutenant. *Laboureur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade. — *Observations.* — Très distingué. **Bb**

CHÉREAU (RENÉ), lieutenant. *Laboureur.*

ABRAHAM (JOSEPH), lieutenant. *Laboureur.*

HAMON (RENÉ), lieutenant. *Laboureur.*

Très braves officiers.

Demandent la confirmation de leur grade.

Cc

CHEVALIER (PIERRE), lieutenant. *Laboureur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Son brevet de lieutenant. **Cc**

FALOURD (JEAN), lieutenant. Très brave officier. *Laboureur.* **CC**

AUDOUIN, commissaire de la division, commerçant à Orléans.

États de services. — Toujours attaché au parti royaliste.

Demande. — Un brevet d'officier supérieur et un emploi civil.

Observations. — Très brave homme, a servi dès 1796. Brevet de capitaine pourrait suffire. **Cc**

2e DIVISION

MENARD (MATHURIN) *dit Sans-peur*, colonel, cultivateur à Angrie.

États de services. — A fait toute la guerre de la Vendée et s'y est distingué par son courage et son intelligence; fait colonel en 1795. Chevalier de Saint-Louis en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade, son brevet de chevalier de Saint-Louis et une pension.

Observations. — Chef de division, a fait toutes les guerres, distingué par sa bravoure. A grand besoin de secours. **bb**

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE Cte D'AVOISNE (JOSEPH-ARMAND), colonel, domicilié à Combrée.

États de services. — Officier au régiment de Bresse en 1780, ayant toujours servi, émigré rentré en 1795, fait alors chef de bataillon; colonel et chevalier de Saint-Louis en 1799 (mort).

Demande. — Sa veuve et ses enfants demandent les brevets de colonel et de Saint-Louis du défunt.

Observations. — Mort. Ancien capitaine d'infanterie, fort estimé et fort méritant.

HODÉ (RENÉ), *dit l'Extermine*, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, ouvrier, domicilié à Marans.

États de services. — A fait toutes les guerres de la Vendée et des Chouans, un des officiers les plus braves et les plus intelligents du parti royaliste. Très pauvre, ayant beaucoup d'enfants.

Demande. — Confirmation de son grade, le brevet de chevalier de Saint-Louis et une pension.

Observations. — A fait toutes les guerres, très bien noté, simple ouvrier, très pauvre, a besoin de secours pour soutenir la croix qu'il reçut de M. de Châtillon. b

Cte DE DIEUSIE, major, domicilié à Angers.

États de services. — Ancien officier au régiment de la couronne, ayant servi jusqu'à la Révolution, émigré; rentré en 1795; fait major à cette époque; a fait toutes les campagnes.

Demande. — Le brevet de major et celui de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Parfaitement bien noté. b

LE COQ (DE CAPESTANE), major, demeurant à Champigné.

États de services. — Soldat avant la Révolution; a fait une partie des guerres de la Révolution; déserté, passé à cette division où il a très bien servi. Brave officier.

Demande. — Le brevet de major, une pension ou du service.

Observations. — Officier de fortune avant la Révolution, a fait la guerre depuis 1795, très bonne conduite, propre à être employé comme instructeur. bb

AUBRY (JEAN-GEORGES), commissaire, maire de Mellé.

États de services. — A rendu les plus grands services au parti royaliste; distingué par son intelligence et sa probité.

Demande. — Un brevet d'officier supérieur.

Observations. — Bourgeois riche, maire de sa commune. A très bien rempli ses fonctions. Brevet de capitaine pourrait suffire. b

1er BATAILLON

HOUDEBERT (PIERRE), *dit Monte-à-l'assaut*, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, artisan, demeurant à Segré, plusieurs blessures.

États de services. — Officier très distingué, un des plus anciens Vendéens,

Demande. — Le brevet de son grade et de chevalier de Saint-Louis. Une pension.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

a toujours fait la guerre; a reçu plusieurs blessures qui l'empêchent de travailler; fait chef de bataillon en 1795. Chevalier de Saint-Louis en 1799. Père de huit enfants.

Observations. — Bon militaire, cité pour sa bravoure et sa bonne conduite. a fait toutes les guerres. Très pauvre, a grand besoin de secours. bb

PASQUER, *dit Charette*, capitaine, cultivateur au Lion d'Angers.

États de services. — Très brave officier, s'est toujours conduit avec distinction.

Demande. — Son brevet de capitaine.
Observations. — Bien noté. c

BESNIER (*dit d'Autichamp*), capitaine, cultivateur à Armaillé.

États de services. — Brave officier.

Demande. — Son brevet de capitaine.
Observations. — Bien noté. C

VOISINE, *dit Va-de-bon-cœur*, capitaine, cultivateur à Genet, blessé.

États de services. — Ayant très bien servi.

Demande. — Son brevet de capitaine.
Observations. — Bien noté. C

HOUDEBERT, *dit Comte-d'Artois*, lieutenant, ouvrier à Daon.

États de services. — Très brave officier.

Demande. — Son brevet de lieutenant.
Observations. — Bien noté, pauvre, blessé. Dans le besoin. Cc

HOUDEBERT (PROSPER), lieutenant, cultivateur à Genet.
POURRIAS, *dit Lambert-marin*, lieutenant, cultivateur à Combrée.
PRODHOMME (JOSEPH), *dit Va-de-bon-cœur*, lieutenant, cultivateur.

Très braves officiers.
Demandent leur brevet de sous-lieutenant.
Bien notés. C

TALOUR DE LA VILINIÈRE (JOSEPH), lieutenant, cultivateur à Angers.

États de services. — A servi avec distinction dès le commencement de la Vendée; a quelques campagnes dans l'armée républicaine.

Demande. — A servir dans son grade.
Observations. — A fait toutes les guerres; mériterait le grade de capitaine. b

PELLETIER (FRANÇOIS), *dit Bouquet*, sous-lieutenant, ouvrier à Genet.

États de services. — Brave officier.

Demande. — A servir dans son grade.
Observations. — Bien noté. C

ROBERT (PIERRE), *dit Sans-gêne*, sous-lieutenant, cultivateur à Combrée.
THIBAUD (JOACHIM), capitaine, cultivateur.
OLLIOT (JEAN), capitaine, cultivateur, domicilié à Marans.

Braves officiers
Demandent leur brevet et du service.
Bien notés. C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

2e BATAILLON

GOMBAUD (René), *dit La forêt*, lieutenant-colonel, marchand à Combrée.

États de services. — Officier très distingué, ayant fait toutes les guerres de l'Ouest.

Demande. — Son brevet et une place de percepteur.
Observations. — Bon militaire, a fait toutes les guerres. b

BELLANGER (François), capitaine, marchand à Sainte-Gemme.
SÉJON (Jean) *dit Rossignol*, capitaine, cultivateur au Boury-d'Iré.
RADIÉ (Louis), capitaine, cultivateur.
BAIN (Mathurin), capitaine, cultivateur.

Bons officiers et bien dévoués.
Demandent leur brevet.
Bien notés.
C

ROBIER (Pierre), *dit Pique-en-bois*, capitaine. Maltôtier à Nyoiseau.

États de services. — Très brave officier.

Demande. — Son brevet.
Observations. — Bien noté, très pauvre, et beaucoup d'enfants. Pension. Cc

DE LANCRAU (le Cte Alexis), capitaine. Propriétaire à Château-Gontier.

États de services. — Bon officier.

Demande. — Son brevet.
Observations. — Bien noté, riche. *Gentilhomme.* Cc

DE LANCRAU (le Cte Louis), capitaine. Propriétaire à Château-Gontier. Bon officier. Demande son brevet. Cc

BOREAU DE ROINCÉ (Louis-Claude-Ismaël-Marie), capitaine. Propriétaire, domicilié à Sainte-Gemme.
DAUMONT, *dit Brulevent*, lieutenant. Cultivateur à Saint-Aubin-du-Parvis.
MOREL (Pierre), lieutenant. Marchand à Segré.
LIVENAIS (Pierre), *dit Aubin*, lieutenant. *Cultivateur.* Cc

Bons officiers.
Demandent leur brevet,
Bien notés.
C

MENARD (Charles), lieutenant. *Marchand.*

États de services. — A émigré, fait prisonnier à Quiberon, brave et intelligent.

Demande. — Son brevet.
Observations. — Petit marchand, émigré, pris à Quiberon, seconde guerre. C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BOREAU DE ROINCÉ (PIERRE), lieutenant. Propriétaire à Sainte-Gemme.

États de services. — Lieutenant en 1799. A servi avec courage et distinction.

Demande. — Son brevet.
Observations. — Très bien noté, ainsi que sa famille.
Bourgeois riche. Cc

DE DIEUSIE (le Cte FRANÇOIS), lieutenant. Propriétaire à Sainte-Gemme. Blessé à l'âge de quinze ans.

États de services. — Lieutenant en 1799. Très brave et très bon officier.

Demande. — Son brevet.
Observations. — A fait la guerre de 1799, n'étant âgé que de treize à quatorze ans, a été blessé.
Gentilhomme. b

BLOUIN (MAURICE), *dit Victor*, lieutenant. Cultivateur à Saint-Martin-du Bois.

MANCEAU (JEAN), *dit Leblond*, lieutenant. Cultivateur à Saint-Aubin-du-Parvis.

LÉRIDON (PIERRE), *dit La Défense*, sous-lieutenant. *Cultivateur.* cc

Braves officiers.
Demandent leur brevet.
Bien notés.
C

GATINEAU (RENÉ), sous-lieutenant. Ouvrier à Segré.

États de services. — Brave officier.

Demande. — Son brevet.
Observations. — Bien noté, pauvre, chargé d'enfants.
Ouvrier. C

3e BATAILLON

BARDET (RENÉ), *dit Marquis*, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis. Agent d'affaires, demeurant au Lion d'Angers.

États de services. — A servi dès le début de la Vendée, un des officiers les plus braves et les plus intelligents du parti royaliste; lieutenant-colonel en 1799, chevalier de Saint-Louis la même année.

Demande. — Son brevet de lieutenant-colonel et celui de chevalier de Saint-Louis. Une pension.
Observations. — Officier estimable, a fait toutes les guerres, fort distingué, est homme d'affaires chez l'officier ci-dessous.
Régisseur. bb

JARRY (HENRY), *dit Frédéric*, lieutenant-colonel. Propriétaire à Château-Gontier.

États de services. — Brave officier.

Demande. — Son brevet.
Observations. — Très bien noté, n'était porté sur la liste d'Andigné que comme capitaine (grade à vérifier).
Bourgeois riche. b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

POULAIN DE LA FORESTERIE (JEAN-CHARLES-FRÉDÉRIC), capitaine. Propriétaire au Lion d'Angers.

États de services. — Brave officier. | *Demande.* — Son brevet.
Gentilhomme aisé. b

MAYER (FRANÇOIS), *dit Victor*, capitaine. Cultivateur à Saint-Martin-du-Bois.

États de services. — Brave officier. | *Demande.* — Son brevet.
Observations. — Bien noté.
Cultivateur.

ONTAUBAN (RENÉ), *dit Simon*, capitaine. Marchand à Angrie.

MADIOT (FRANÇOIS), *dit Larose*, lieutenant. Cultivateur à Ligné.

DAVID (PIERRE-IGNACE), *dit Amand*, lieutenant. *Cultivateur.*

DUBOIS (JOSEPH), *dit Cœur-de-Lion*, lieutenant. *Cultivateur.*

MADIOT (JEAN), *dit Charette*, lieutenant. *Cultivateur.*

BOUVET (JEAN), *dit La Justice*, lieutenant. *Cultivateur.*

RIMBAUT, *dit Malbrough*, sous-lieutenant. *Cultivateur.*

Braves officiers.
Demandent le brevet de leur grade.
Bien notés, pauvres.
cc

BOURDAIS (SIMON), *dit Bonchamps*, capitaine. Cultivateur. Blessé et estropié.

États de services. — Très brave officier, très pauvre; hors d'état de travailler par ses blessures, il était capitaine dès 1793. | *Demande.* — Brevet de son grade et une pension.
Observations. — Capitaine dès 1793, très blessé, très pauvre.
Cultivateur. Cc

4e BATAILLON

DE MARCÉ (le Cte ARMAND-CONSTANT), lieutenant-colonel. Plusieurs années de détention.

États de services. — Aspirant d'artillerie en 1791, émigré, a fait la campagne de 1792, a soutenu le siège de Maestricht, servi ensuite dans les troupes hollandaises, rentré en France en 1795, fait chef de bataillon en 1799, son père et son frère ont été massacrés, peu de fortune. | *Demande.* — La croix de Saint-Louis et le brevet de son grade.
Observations. — Aspirant d'artillerie en 1791, servi en émigration et dans les cadres, rejoint en 1795, jusqu'à la fin, plusieurs années dans les cachots. Peu riche.
Gentilhomme. b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MORICEAU (MATHURIN) *dit Francœur*, capitaine. *Cultivateur*.

États de services. — Brave officier.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Officier estimé a fait les deux guerres.
Cultivateur. cc

BELLESOEUR, capitaine. *Cultivateur*.

LEMÉE (FRANÇOIS), lieutenant, capitaine. *Cultivateur*.

CHAPON (HENRY), lieutenant. Bourgeois aisé. *Propriétaire.* C

PASSEREAU (LOUIS), sous-lieutenant, ouvrier à Château-Gontier.

BOITET *dit Sans-Chagrin*, lieutenant. *Cultivateur*.

CHAUVIN (FRANÇOIS), *dit Malbrough*, sous-lieutenant. *Cultivateur*.

Braves officiers.
Demandent le brevet de leur grade.
Bien notés.
cc

3e DIVISION

TERRIEN (JEAN), *dit Cœur-de-Lion*, colonel, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Nantes. Blessé plusieurs fois.

États de services. — A fait toutes les campagnes depuis 1793 sur les deux rives de la Loire; s'est distingué par son intelligence et son courage; a été blessé dans maints combats; sans fortune, ayant perdu le peu qu'il avait dans les guerres de l'Ouest; chargé de huit enfants. (Chevalier de Saint-Louis en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade et de l'Ordre de Saint-Louis. Une pension.
Observations. — Très brave officier, fort estimé, a fait toutes les guerres. A tout perdu, est fort pauvre. Père de huit enfants, a besoin de secours pour soutenir la croix.
Fils de fermier, petit marchand de bois.
bb

PACORY (JEAN), *dit Cœur-de-roi*, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis. Propriétaire, à Issé, près Château-Lavalière, vingt mois de détention et une blessure.

États de services. — A fait toutes les campagnes depuis 1793 sur les deux rives de la Loire; s'est distingué par son courage; peu aisé, chevalier de Saint-Louis en 1799.

Demande. — Le brevet de son grade et de chevalier de Saint-Louis. Une place dans le civil.
Observations. — A fait toutes les guerres, fort estimé.
Propriétaire peu aisé. b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BARRÉ (PIERRE) *dit Le Hardy*, major, chevalier de Saint-Louis, marchand à Ury.

États de services. — A fait toutes les campagnes depuis 1793 sur les deux rives de la Loire; il s'est distingué et a avancé par son courage et son dévouement; peu aisé, chevalier de Saint-Louis en 1799.

Demande. — Le brevet de son grade, et de chevalier de Saint-Louis. Une pension.

Observations. — Officier distingué, a fait toutes les guerres, a besoin d'une pension.

Petit marchand. bb

LE TORT (CHARLES), lieutenant-colonel. Propriétaire à Candé.

États de services. — S'est distingué par son courage, sa probité et son intelligence.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — A bien fait la guerre en 93 et 96, et servi dans la deuxième guerre comme commissaire.

Bourgeois très aisé. b

DELORS (PIERRE), capitaine de cavalerie. *Propriétaire.*

États de services. — A très bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — Déserteur, a bien fait la guerre. C

DE LA MEILLERAYE (Chevalier HYACINTHE), capitaine de cavalerie. *Propriétaire.*

États de services. — A très bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — Officier recommandable.

Gentilhomme. Co

1er BATAILLON

HÉBERT (JULIEN), lieutenant-colonel. Ouvrier à Saint-Julien de Vouvantes.

États de services. — Très distingué par son courage et son intelligence, peu aisé.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — Bon et brave paysan, a fait toutes les guerres, très méritant.

Paysan. bb

DUBOURG (LOUIS-PIERRE), capitaine.

États de services. — Brave officier.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — Bon officier, a fait toutes les guerres.

Cultivateur. b

TERRIEN (FRANÇOIS), capitaine. Cultivateur à Auverney.

États de services. — Brave officier, frère du chef de la division; famille toute dévouée.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — Frère du chef de division, c'est un brave.

bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TERRIEN (JACQUES), capitaine. Cultivateur à Auverney.

États de services. — Frère du chef de la division ; famille toute dévouée.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Frère du chef de division, c'est un brave.
bb

2e BATAILLON

DE LAMEILLERAYE (HENRI-RIALLÉ), lieutenant-colonel. Propriétaire à Riallé.

États de services. — A servi avec distinction dans toutes les guerres de l'Ouest.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Très bon et très brave officier, a fait la guerre dès 95.
Gentilhomme. bb

PRUDHOMME (PIERRE), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Bien noté.
Paysan. C

GUIBLAIS (RENÉ), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Officier estimable, a fait les deux guerres.
Paysan. b

COURTEILLE, capitaine. Propriétaire, domicilié à Rennes.

États de services. — Brave officier, ayant servi avec intelligence et dévouement.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — A connaître ; doit être connu de La Prévalaye.

3e BATAILLON

LEMAITRE (VICTOR-MARIE), lieutenant-colonel. Notaire à Châteaubriand.

États de services. — Distingué par son courage et son intelligence ; peu d'aisance.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Très bon officier, fort estimé.
Notaire bb

GICQUEL (JULIEN), *dit Charlemagne*, capitaine.

États de services. — A bien servi.

Demande. — Le brevet deson grade.
Observations. — Très brave officier.
Cultivateur. Cc

YVON, CHARLES, *dit La Demoiselle*, capitaine.

États de services. — A bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — A fait toutes les guerres.
Cultivateur. Co

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

4e BATAILLON

JANVRESSE (JEAN-LOUIS), lieutenant-colonel. Cultivateur à Châteaubriand.

États de services. — S'est conduit avec courage, intelligence et dévouement.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Très bien noté.
C

PLESSIS (LOUIS), capitaine.

États de services. — A bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Très bien noté.
Cultivateur. C

TERRIEN (MATHURIN), lieutenant.

États de services. — A bien servi, parent des autres Terrien, famille dévouée.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Doit être frère du chef de division.
Cultivateur. Cc

GALIVET, FRANÇOIS, *dit Dur-à-cuire*, capitaine. *Cultivateur*.

États de services. — Distingué par son courage.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Très bien noté.

4e DIVISION

PALJERNE (RENÉ-VICTOR-JOSEPH), colonel, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Mésanger. Blessé plusieurs fois et a été détenu.

États de services. — Destitué pour cause de royalisme en 1792 de la place de receveur d'arrondissement à Ancenis ; incarcéré après la reddition de ses comptes, s'évada du château de Nantes, se joignit à M. de Bonchamps en 93 ; concourut à la formation de cette armée, y commanda 500 hommes et une compagnie de cavalerie, en même temps qu'il fut chargé de la comptabilité de l'armée ; fit la campagne d'outre-Loire, et se trouva à toutes les affaires qui y eurent lieu ; reprit les armes en 94, se joignit à M. de Scépeaux, commença à insurger sur la rive droite de la Loire, se trouva à tous les combats qui se donnèrent à cette armée jusqu'en octobre 1794, où il passa dans la Vendée ; fait chef de division à son arrivée par le général Stofflet. Député en

Demande. — La confirmation de son grade et son brevet de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Officier très distingué et très recommandable, est du commencement de la 1re Vendée et n'a jamais cessé de faire la guerre ; a eu la jambe droite cassée d'un coup de feu.

Il avait exprimé le désir modeste d'être rétabli dans sa place de receveur que son royalisme lui avait fait perdre ; mais on oserait proposer au roi d'accorder à ce doyen de la Vendée une place de maréchal de camp avec une pension. Personne n'est, sous tous les rapports, plus digne de ses bontés.

A

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette qualité à la pacification de La Mabilais, rendit compte de sa mission, prit un congé en règle, repassa sur la rive droite, porta sa division à 4 600 hommes ; eut plus de 60 officiers en 1795 ; fut légèrement blessé à diverses reprises, eut la jambe droite cassée le 22 février 1796, s'enfonça dans la forêt d'Ancenis, reprit les armes en 1799, fut toujours en surveillance, emprisonné en 1810.

LETERTRE, *dit Mayence*, lieutenant-colonel. Cultivateur à Chemillé.

États de services. — A fait toute la guerre de la Vendée avec un grand courage, ainsi que celle de la rive droite de la Loire où il a vaillamment combattu. Peu aisé, chargé d'une nombreuse famille.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Bon officier, fort estimable, a fait toutes les guerres.

Cultivateur. b

ROUSSEAU (Louis-Julien), major, à Nantes.

États de services. — A commencé dans la Vendée en 93, y a fait la guerre avec distinction, il commandait trois postes, a fait la campagne d'outre-Loire, toujours avec ses compagnies ; fut blessé à la jambe droite, reprit les armes en 1794 dans la Vendée, passa sur la rive droite en 1795, où il fut fait major de division ; fut envoyé auprès du gouvernement anglais, rendit compte de sa mission ; ne reprit pas les armes en 1799, étant alors en prison.

Demande. — Confirmation de son grade et de chevalier de Saint-Louis. Une pension.

Observations. — A fait la guerre avec une grande distinction, dès 1793, sur les deux rives de la Loire, blessé grièvement, n'a pu faire la seconde guerre, étant en prison pour cause de royalisme, homme excellent.

Bon bourgeois. **BB**

MOURIN DE L'HERBAUDIÈRE (Marie-Jean-Corneille), major, domicilié à Noirmoutier.

États de services. — Émigré, a fait plusieurs campagnes en cette qualité, rentré en 1795 où il fut attaché au quartier général jusqu'en 1796 ; major en 1799. Bon officier.

Demande. — Confirmation de son grade et de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — A servi en émigration, rentré en 95, a très bien fait la guerre depuis ce temps. Il n'a jamais eu la croix, mais il la demande.

Gentilhomme. b

HARDOU, lieutenant-colonel, marchand à Ancenis.

États de services. — A fait toute la guerre de la Vendée ; la campagne d'outre-Loire, reprit les armes en 1794 ; lieutenant-colonel en 1795, reprit les armes en 1799. A bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade et de chevalier de Saint-Louis, une pension.

Observations. — A très bien fait toutes les guerres, doit avoir eu un brevet de chevalier de Saint-Louis de M. de Châtillon.

Marchand. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GAGNARD (François), capitaine de cavalerie à Saint-Julien-de-Concelles.

États de services. — Capitaine en 1795; reprit les armes en 1799. Excellent militaire. Se distingua par ses exploits.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Excellent capitaine de cavalerie, a très bien fait toutes les guerres. **bb**

MOUILLERAS (Jean-Baptiste), lieutenant de cavalerie, ouvrier à Nantes.

États de services. — Lieutenant de cavalerie en 1799; a bien servi; a dû faire la guerre de la Vendée.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Fort bon officier, doit avoir fait les deux guerres.

Ouvrier. **b**

JALAIS, adjudant-capitaine. Maréchal-ferrant à Pannecé.

États de services. — A fait toute la guerre de la Vendée et celle de la rive droite de la Loire avec distinction.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Fort bien noté. A fait les deux guerres. **b**

FREY (Joseph), capitaine de cavalerie, artiste, demeurant à Paris.

États de services. — A fait toute la guerre avec un courage et un dévouement à toute épreuve; méritant sous tous les rapports.

Demande. — Confirmation de son grade et le titre de facteur de forte-pianos de Sa Majesté.

Observations. — Excellent capitaine d'une bravoure à toute épreuve; on le dit aussi bon ouvrier qu'il était bon soldat et bon royaliste, et il paraît bien digne d'obtenir le titre qu'il demande.

Artiste. **bb**

1er BATAILLON

BUREAU DE LA GAUDINIÈRE (Jacques Louis-François), lieutenant, colonel, propriétaire à Nantes.

États de services. — Entra au service dans la Vendée à l'âge de quatorze ans; lieutenant-colonel en 1799. Officier d'un grand mérite.

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Observations. — Officier distingué; a fait toutes les guerres; plusieurs blessures. **bb**

BLANDIN (Esprit), *dit Lagarde*, capitaine, cultivateur à Carquefou.

États de services. — Capitaine en 1795; a fait la guerre de la Vendée: a perdu un frère à l'armée. Brave, intelligent et plein d'honneur.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Très brave homme, plusieurs coups de feu, estropié d'une main, deux frères tués, a fait toutes les guerres. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MÉNAGER (PIERRE), capitaine, domicilié à Vigneux.

États de services. — A fait toute la guerre jusqu'à la pacification, recommandable par sa conduite et sa bravoure.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Officier fort estimable ; fit la première guerre avec Charette, et la deuxième sous M. de Châtillon. b

BUREAU (DONATIEN-JOSEPH), capitaine de Saint-Donatien, près Nantes.

États de services. — Capitaine en 1795 ; reprit les armes en 1799. A très bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Très brave officier ; a fait les deux guerres ; a eu un frère tué.

Cultivateur. b

2e BATAILLON

GAUTIER (JEAN-BAPTISTE), lieutenant-colonel à Mésanger.

États de services. — Émigré, a fait toutes les campagnes et la guerre des Chouans avec la plus grande distinction.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis et une pension.

Observations. — A servi en émigration à Quiberon ; très bien fait la guerre dans l'Ouest, plusieurs blessures, très méritant. b

DE RUAYS (Chevalier PIERRE-HENRY-RENÉ), capitaine, demeurant à Nantes.

États de services. — A servi antérieurement à la Révolution. Emigré, a fait les campagnes de 1795, 1796 et 1799 avec distinction ; ses biens ayant été vendus, il se trouve sans ressources.

Demande. — La croix de Saint Louis ; confirmation de son grade et une pension.

Gentilhomme. b

CADARAN (Chevalier JOSEPH-PIERRE), capitaine, de Saint-Mars du Désert.

États de services. — Émigré, a fait les campagnes de la Vendée, reprit les armes en 1795. A fort bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration et a fait les deux guerres dans l'Ouest.

Gentilhomme. b

DE CHEVIGNÉ (Cte LOUIS-MARIE), capitaine, demeurant à Nantes.

États de services. — Ancien officier d'infanterie, émigré, a parfaitement bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Paraît n'avoir pas servi dans cette division.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

JUSTON (ARMAND), capitaine; de Pannecé près Ancenis.

États de services. — Capitaine en 1793; a repris les armes en 1799, a parfaitement bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bon militaire, bonne conduite, deux frères tués, a fait la guerre depuis 1793, deux blessures. **b**

DUPAS (MARTIN-MATHURIN), capitaine.

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Fort bien noté, a fait les deux guerres. **C**

DUPAS (LOUIS), lieutenant.

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Frère du précédent: deux grandes guerres. **cc**

3e BATAILLON

TERLAND (ALEXANDRE-PIERRE), lieutenant-colonel, à Saint-Julien de Concelles.

États de services. — A fait la guerre en 1793 et 1795; lieutenant-colonel en 1799. Brave et bon officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — A fait les deux guerres, blessé.
Percepteur sur la rive gauche. **c**

LE BERT (JACQUES), capitaine. *Cultivateur*

États de services. — Brave capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Très bon capitaine, bonne conduite, a fait les deux guerres. **b**

DESHAYES (PIERRE), capitaine. Cultivateur à Ligné (près Ancenis).

États de services. — Brave capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Très brave et intelligent, a fait les deux guerres. **bb**

RIGAUD (JACQUES), capitaine. *Cultivateur.* **c**
HUBERT (JEAN), capitaine. *Cultivateur.*

Braves officiers.
Demandent la confirmation de leur grade.
Très bien notés. **CC**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HUGUENIN (PRUDENT), capitaine. demeurant à Riallé (près Ancenis).
VIÉ (PIERRE), capitaine. Cultivateur, demeurant à Trans (près Ancenis).
MOREAU (JULIEN), lieutenant. *Cultivateur.*
RIGAUD (JEAN), lieutenant. *Cultivateur.*
COURGEON (PIERRE), lieutenant. *Cultivateur.*
CRUAU (PIERRE), lieutenant. *Cultivateur.*
DERVAL (MICHEL), lieutenant. *Cultivateur.*
DERVAL (PIERRE), lieutenant. *Cultivateur.*

Braves officiers.
Demandent la confirmation de leur grade.
Très bien notés. **CC**

4e BATAILLON

LE DOUARIN DE LÉMO (JACQUES-MARIE-JOSEPH), lieutenant-colonel, Rennes.

États de services. — Ancien page, a fait la guerre dans le Morbihan, la campagne de 1795 à l'armée de la rive droite, lieutenant-colonel en 1796. Brave, zélé et intelligent.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — Ancien page, a fait les deux guerres, officier distingué.
Gentilhomme. **bb**

LIVENAIS, capitaine.

États de services. — A bien fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Très bien noté, la deuxième guerre. **b**

LE DOUARIN DE LÉMO (PIERRE-MARIE-AUGUSTE), capitaine.

États de services. — A fait la guerre, et mérite comme Monsieur son frère.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — A fait les deux guerres, comme son frère ci-dessus.
Gentilhomme. **bb**

LANDRON (JACQUES), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A fait toutes les guerres.

Demande. — Confirmation de son grade.
b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ROBERT (TOUSSAINT), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A fait toutes les guerres.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bonne conduite; les deux guerres.
b

LEBLANC (LOUIS), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A fait toutes les guerres.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bien noté, n'a fait que la première guerre, étant marié depuis.
CC

DESMATS (JULIEN), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A fait toutes les guerres.

Demande. — Confirmation de son grade.
CC

COUACAULT (NICOLAS), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A fait toutes les guerres.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bien noté.
cc

GAGNARD (FRANÇOIS), lieutenant. *Cultivateur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Bien noté.
Cc

RÉDUREAU (PIERRE), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave officier.

Observations. — Les deux guerres.
cc

JUSTEAU, capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Il n'en faut pas parler.
b

GERBON (LOUIS) *dit Manceau*, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave officier.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres, fort bien noté.
b

HOMÉ (MATHURIN), lieutenant. *Cultivateur.*
BOURSIER (JOSEPH), lieutenant. *Cultivateur.*

Braves officiers.
Demandent la confirmation de leur grade.
Ont fait les deux guerres. **Cc**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DELANOUE (Louis), lieutenant. *Cultivateur.*
BECAVIN, lieutenant. *Cultivateur.*
LEDUC (Jean), lieutenant. *Cultivateur.*

Braves officiers.
Demandent la confirmation de leur grade.
Ont fait les deux guerres. Cc

JULIEN (Jean), lieutenant de cavalerie, blessé plusieurs fois.

États de services. — A fait la guerre de la Vendée; a fait les campagnes de 1795, 96 et 99. homme courageux.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — A été blessé dix fois, et sa femme a fourni des denrées à l'armée de la Vendée pour 1833 francs, qui ne lui ont pas été payés, mérite une pension. bb

D'ESPIVENT (l'aîné), lieutenant-colonel. *Propriétaire.*

États de services. — Ancien officier de marine, émigré, a fait les campagnes; rentré en 1795, fait lieutenant-colonel à cette époque; a fait la guerre avec distinction.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Lieutenant de vaisseau avant la Révolution; a servi en émigration; a fait la guerre de l'Ouest en 1795 et 96.
Gentilhomme. bb

D'ESPIVENT (cadet), capitaine. *Propriétaire.*

États de services. — Ancien officier d'infanterie (mêmes services que Monsieur son frère).

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Officier avant la Révolution; mêmes services que son frère ci-dessus bb

POIVRET (l'aîné), capitaine. Une épaule fracassée. *Propriétaire.*

États de services. — A fait la guerre avec distinction. Sa famille s'est dévouée au parti.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Fils d'un gros propriétaire du pays, a rendu, ainsi que son frère ci-dessous, de grands services à leurs frais, et très bien fait les deux guerres. bb

POIVRET (cadet), capitaine.

États de services. — Aussi brave et aussi bon officier que son frère.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Fils d'un gros propriétaire du pays, a rendu, ainsi que son frère ci-dessus, de grands services à leurs frais, et très bien fait les deux guerres. bb

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HAMON, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres: bon capitaine; bonne conduite. **b**

GUESPIN, capitaine. *Pêcheur.*

États de services. — A parfaitement fait la guerre.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations — Les deux guerres fort brave homme; plusieurs blessures. **b**

MENARD, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — Brave capitaine, d'une excellente conduite.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres: bien noté. **C**

LE JUGEUR, capitaine.

États de services. — Garde: son père tué par les républicains; très bon capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres; son père tué; bon capitaine. **b**

BODINIER (YVES), capitaine, demeurant à Ancenis.

États de services. — Brave et fameux capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres: plein de bravoure et de moyens. **b**

TERRIER (JEAN-CLAIR), chirurgien-major. Propriétaire à Pannecé.

États de services. — Très recommandable par ses services; a fait la guerre de la Vendée et celle de la rive droite.

Demande. — Une récompense particulière comme lettre, médaille, etc., etc.
Observations. — Très méritant. **b**

5e DIVISION

Cette division a peu fait la guerre.

MAUVILLAIN (ANTOINE-FRANÇOIS), colonel, de La Chapelle-Basse-Mer.

États de services. — Officier avant la Révolution; a fait toutes les campagnes de l'émigration; rentré en 1795, ayant toujours servi dans les armées royalistes. Chef de division en 1799. Son bien a été vendu par suite de la Révolution. Très brave, très intelligent.

Demande. — La croix de Saint-Louis et un emploi civil ou militaire.
Observations. — Officier avant la Révolution, a bien servi en émigration et dans la guerre de 1799, après l'avoir faite précédemment dans le Morbihan; officier distingué.
Gentilhomme. **bb**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CADORET (Louis), lieutenant-colonel. Propriétaire à Nantes.

États de services. —Brave officier, a émigré et bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — A servi en émigration et fait la deuxième guerre.
Gentilhomme aisé. b

THIERRY DE MAUGRAS (Honoré-Louis), capitaine, Fontainebleau.

États de services. — Brave officier, a fait toutes les guerres des Chouans.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Doit avoir fait les deux guerres.
Bien né. Cc

ROTHER, capitaine.

États de services. — A bien servi, c'est un étranger, très brave homme.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Suisse, bien noté, deuxième guerre. C

MENARD, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A bien servi.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — Bien noté. cc

LE GRAND, capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Première guerre sous Charette, deuxième sur la rive droite. b

HERTAU, capitaine. Propriétaire, domicilié à Nantes.

États de services. — Brave officier, ayant bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Deuxième guerre, officier recommandable.
Gentilhomme. C

LE LARDIC DE LA GAURY (Julien), lieutenant. Propriétaire à Nantes.

États de services. — A toujours été attaché au parti royaliste ; a bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Deuxième guerre, officier recommandable.
Gentilhomme. C

LE MARIÉ, lieutenant.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté.
Gentilhomme. cc

2e BATAILLON

LANDRIN (René), major. Notaire à Drain. Blessé à une jambe.

États de services. — A fait toutes les guerres de la Vendée et des Chouans

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec distinction ; homme capable et d'une façon de penser parfaite.

Observations. — Officier très distingué, ayant fait la guerre depuis le commencement.

Notaire près Ancenis. **B**

BERTAU DE LA BOSSÈRE, capitaine.

OLIVIER, capitaine.

Ont fait toutes les guerres de la Vendée et des Chouans avec distinction ; hommes capable et d'une façon de penser parfaite.

Demandent la confirmation de leur grade.

A connaître.

BEAUMONT, capitaine, criblé de blessures.

Etats de services. — Jeune homme bien né, a fait toutes les guerres de la Vendée et des Chouans avec distinction ; homme capable et d'une façon de penser parfaite.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Seconde guerre, excellente conduite, criblé de blessures.

b

CHENARS (JEAN), capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté.

Bourgeois. **cc**

LAGARDE, capitaine. Négociant à Nantes.

États de services. — S'est toujours bien conduit.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — N'a jamais fait la guerre, aura eu un brevet par courtoisie pour son dévouement.

CHENARS (FÉLIX), capitaine.

États de services. — Bon officier.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Frère de l'autre, bien noté.

Bourgeois. **CC**

DUPUIS aîné, lieutenant. *Bourgeois.* **CC**

LÉGÉ DE BOUSSINEAU, lieutenant. *Gentilhomme.* **cc**

Bons officiers.

Demandent la confirmation de leur grade.

Bien notés.

MENARD. Demande la confirmation de son grade.

OHÉ DE SAVENAI (CHARLES), capitaine.

LE MARIÉ DE CAMBON (FRANÇOIS), capitaine.

Bons officiers

Demandent la confirmation de leur grade.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BRETÊCHE DE BOUVRON, capitaine.
TÉNEREL DE GUINCOUËT, capitaine.
DE SAINT-DENIS, capitaine de cavalerie.
PHILIPPE, adjudant.
BERGET (René), capitaine.

Bons officiers.
Demandent la confirmation de leur grade.

HUNAULT DE LA CHEVALLERIE, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis.

États de services. — Très ancien officier; émigré, a bien servi partout, sans fortune, ses biens ayant été vendus en totalité; vieux et infirme.
Chevalier de Saint-Louis en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — Officier avant la Révolution, a servi dans l'émigration, a fait la guerre dans l'Ouest depuis 1795 jusqu'à la fin. Presque septuagénaire.
Gentilhomme. bb

LA CROIX DU PLANTY, capitaine. Blessé; presque estropié. *Propriétaire.*

États de services. — Très brave officier, d'une famille qui a toujours bien pensé.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — A fait les deux guerres, parfaitement bien noté. b

ANETZ (Julien-Jaen), lieutenant de cavalerie. *Bon bourgeois.*

6e DIVISION

Nota. — Cette division est restée peu nombreuse, et n'est pas de celles qui ont le plus fait la guerre.

DENYS (Louis), colonel, chevalier de Saint-Louis, marchand à Nantes.

États de services. — A fait toutes les guerres de la Vendée et des Chouans avec distinction. Chevalier de Saint-Louis et colonel en 1795. Sans fortune.

Demande. — Son brevet de colonel et chevalier de Saint-Louis. Une pension.
Observations. — A fait les guerres, a très bien servi. Paraît avoir eu de M. de Châtillon les brevets ci-énoncés. bb

BUREAU (Pierre-Jean), lieutenant-colonel. Propriétaire à Nantes.

États de services. — A très bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Nous avons déjà deux officiers de ce nom, on ignore jusqu'à présent si celui-ci en est un troisième.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BOURGET (JEAN), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A très bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres, très bien noté.

RENARD (ALEXIS-LOUIS-DENIS), capitaine. *Cultivateur.*

MAIGRAND (PIERRE), capitaine. *Cultivateur.* cc

Ont très bien servi.

Demandent la confirmation de leur grade.

A connaître.

JOLIVET (JACQUES), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A très bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté. cc

RINTEAU (PIERRE), capitaine. *Cultivateur.*

États de services. — A très bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Les deux guerres. C

DESLANDES (PIERRE), capitaine. *Cultivateur.*

COCAND (JEAN), capitaine. *Cultivateur.*

BOUCHARD (TOUSSAINT), capitaine. *Cultivateur.*

BLAZUREAU (JEAN-BAPTISTE), capitaine. *Cultivateur.*

ALIOT (PHILIPPE), capitaine. *Cultivateur.*

CORMERAIS (PIERRE), lieutenant. *Cultivateur.*

Ont très bien servi.

Demandent la confirmation de leur grade.

Bonnes notes.

cc

DE MARVILLE-CINGAL (NESTOR-URBAIN), lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, plusieurs blessures.

États de services. — Émigré, a fait toutes les campagnes avec distinction, a eu la médaille d'or au service d'Autriche. Rentré en 1795. A servi avec zèle et bravoure. Peu fortuné.

Demande. — Confirmation de son grade et de chevalier de Saint-Louis. Une place de capitaine dans la gendarmerie ou la pension.

Observations. — A servi sans interruption dans un régiment autrichien et dans La Châtre avec lequel il vint à Quiberon; commandant des chasseurs de Bourmont, puis lieutenant-colonel; a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

perdu deux frères, l'un fusillé comme émigré, l'autre mort de ses blessures. A eu la médaille d'argent chez les Autrichiens. *Gentilhomme.* **B**

GIRGAND (PIERRE), lieutenant. *Cultivateur.*
LE LIÉVRE (JEAN), lieutenant. *Cultivateur.*
BERNARD (JEAN), lieutenant. *Cultivateur.*
ROBERT (RENÉ), lieutenant-colonel.

Ont bien servi.
Demandent la confirmation de leur grade.
Bonnes notes.
cc

DENION DU PIN (JEAN-LOUIS), lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis. Blessé. *Propriétaire.*

États de services. — A fait toute la guerrre de la Vendée; a perdu son frère à l'armée. Son père a péri révolutionnairement. A continué la guerre en 1795 et 96; a servi avec distinction.

Demande. — Confirmation de son grade et de chevalier de Saint-Louis.
Observations. — Aide-de-camp de Stofflet, puis de Scépeaux. a fait toute la guerre de 1793; a eu un frère tué à l'armée de Bonchamps. **bb**

GAUTHIER, secrétaire général. *Propriétaire.*

États de services. — A rendu de grands services.

Observations. — Secrétaire général dès 1794. recommandable par ses services et son dévouement. **CC**

THIBAULT, capitaine, domicilié à Drain.

États de services. — A bien servi en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Très bien noté.
Chirurgien. **C**

BOUCHET (FRANÇOIS-NICOLAS-ÉTIENNE), capitaine. Propriétaire à Nort.

États de services. — A fait la guerre de la Vendée, la campagne de 1793, et celle d'Outre-Loire avec courage et dévouement.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — A fait la première guerre jusqu'en 1794. Bien noté. **C**

DE SAINTE-MARIE (MICHEL-LOUIS-JEAN), major d'infanterie, brigadier aux gardes du corps.

États de services. — Émigré comme garde du corps en 1779. Etant de service aux journées des 5 et 6 octobre 89. Réuni à la coalition de Caen en 91. A fait la campagne de 92, est entré en 95 dans le cadre de M. d'Allonville; ensuite réuni à la division de S. A. R. MONSIEUR, passé à l'armée royale de la Vendée, où il a servi en 1795 et 96 sous les ordres du Cte de

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Garde du corps en 1789, était de service les 5 et 6 octobre 89. A servi en émigration et dans les cadres, en 95 et 96 sous M. de Scépeaux, retourne encore depuis à l'armée de Condé jusqu'en 1800.
b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Scépeaux qui le fit major d'infanterie; sortit de nouveau de France après le 18 fructidor, et rejoint l'armée du Pr de Condé. A son retour de Pologne en septembre 99, il servit jusqu'au licenciement de 1800. (Chevalier de Saint-Louis), zélé et courageux.

DURAND DE COSSÉ (MATHURIN), Capitaine. Commerçant à Nantes.

États de services. — A bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Deuxième guerre; fort bien noté. Cc

MAHÉ DE LA BOURDONNAYE, capitaine.

États de services. — A bien servi.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait la guerre en 1795 et 96. Fort bien noté. On ignore s'il a fait la seconde. Cc

DE L'AUBÉPIN, capitaine de cavalerie, aide-de-camp.

États de services. — A fait les fonctions de commissaire des guerres. Sert comme officier d'état-major dans la cavalerie de la garde nationale de Paris.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait la 2e guerre, jeune homme plein de mérite. Cc

DE TARRON, colonel, demeurant à Nantes.

États de services. — Ancien capitaine de Dragons-Monsieur. Emigré, a fait toutes les campagne de l'émigration, rentré en 1795 et fait lieutenant-colonel. S'est toujours distingué.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Officier bien avant la Révolution; a servi en émigration, a fait la 2e guerre, officier fort capable, plein de bravoure et de dévouement. b

ARMAND (OLIVIER), chef d'escadron, membre du collège électoral, six mois de détention et cinq blessures.

États de services. — Entré en 1792, comme capitaine dans les chasseurs des évêchés (2e régiment de chasseur à cheval) passé à l'armée Vendéenne sous les ordres de M. de Charette en 93, a reçu dans cette campagne trois coups de feu, et deux coups de sabre; a repris les armes en 95, sous les ordres de M. de Scépeaux jusqu'à la pacification de 96; a rejoint l'armée royaliste en 99. Sous M. de Châtillon jusqu'à la paix de 1800, comme chef d'escadron, chargé de l'habillement et du service des subsistances.

Détenu pendant six mois pour ses opinions, forcé de partir en 1811, est

Demande. — La croix de Saint-Louis et une inspection dans les Eaux et Forêts.

Observations. — Officier en 1792; a servi à la Vendée dès 93, et fait aussi la 2e guerre. Cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entré comme capitaine dans la 10e cohorte du 1er ban, jusqu'en juillet 1812. Passé ensuite dans la Grande Armée comme garde-magasin en chef, jusqu'en juin 1813. Grenadier dans la garde nationale de Paris depuis sa formation.

DE QUATREBARBE (Cte), lieutenant-colonel. *Propriétaire.*

États de services. — Capitaine de cavalerie avant la Révolution, émigré, a fait la campagne de 92 à l'armée des princes.

Demande. — Son brevet.

Observations. — Ne paraît point avoir fait la guerre dans l'Ouest.

DE SCÉPEAUX (Vte Marie-Paul-Alexandre), maréchal de camp.

États de services. — Entré au régiment de la Marche (cavalerie) ; capitaine en 1787 et jusqu'à la Révolution ; passé dans la Vendée en 93, où, conjointement avec M. de Bonchamps, son beau-frère, il a combattu avec distinction ; à la défaite du Mans, en décembre 93, chargé de faire la retraite, il soutint vaillamment les attaques des armées républicaines, et, par une résistance vigoureuse, donna le temps aux Vendéens de se retirer sur Laval. M. de Scépeaux fut atteint d'un biscayen à cette affaire. Nommé général en chef de la rive droite de la Loire en 94, il a organisé l'armée de ce pays, aux dépens d'une partie de sa fortune, et l'a commandée jusqu'à la pacification de 1796. Il fut fait maréchal de camp par brevet de Sa Majesté Louis XVIII, délivré à Vérone le 25 février 96. L'armée que commandait M. de Scépeaux en 96, a passé sous le commandement de M. de Châtillon en 99.

Observations. — Beau-frère de Bonchamps ; officier en 1784. Premier commandant en chef de cette armée en 94, avait eu en 93 un fait de guerre très honorable où il fut blessé, lorsqu'il soutint la retraite de l'armée de la Vendée du Mans sur Laval. Ses nombreux services sont connus du roi.

(La note manque.)

DEMEAULNE, chef de division.

États de services. — Entré au parti royaliste en 1793. Sous les ordres de M. de Bonchamps, blessé à l'affaire de Nantes ; a fait la campagne d'outre-Loire ; servait en 1794, 95 et 1796 sous les ordres de M. de Scépeaux, a reçu une balle au travers du corps au bois de Rouget en 1795.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait la guerre dès 1793 jusqu'en 1796, blessé, cité comme un très brave officier. Son grade est à vérifier.

b

BESNIER (Félix), major, à La Chipaudière, près Saint-Malo.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Soldat en 1777, devenu officier en 1792 se trouvant servir dans l'Ouest, paraît avoir eu dès 1793 des intelligences avec le parti royaliste, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avoir pris de concert avec eux des mesures pour leur livrer la ville de Saint-Malo. Ce projet ayant échoué, il rejoignit M. de La Vieuville dont il avait la confiance. b

PETIT (FRANÇOIS-JEAN), capitaine à Orvilliers (Seine-et-Oise), estropié.

États de services. — A bien fait la guerre de 1795 et 96, il reprit les armes en 1799. En 1800, il est estropié au bras droit par un coup de feu qu'il reçut le 20 août 1795; il est père de trois enfants et peu aisé, a besoin d'une pension.

Demande. — Une pension.

Observations. — A servi de 1795 à 96, estropié d'un coup de feu au bras, il fit encore la deuxième guerre. CC

DU SOUSSAY (le Vte CÉSAR), capitaine, demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

États de services. — A fait les campagnes de 1799 et 1800.

Demande. — A être employé.

DE MERGOT DE MONTERGON (chevalier GUILLAUME), lieutenant.

***

Par une lettre du 25 novembre 1815, M. le chevalier d'Andigné envoyait à la Commission des grades les certificats de :

MM. TERRIEN, *dit Cœur-de-Lion*, chef de légion.

LE COQ (JOSEPH), major.

LABATUT (PHILIPPE), lieutenant.

OBRUNIER DE LA BRUQUIÈRE, sous-lieutenant, porte-étendard.

DU TAILLIS (JULIEN), chef de bataillon.

LA VALLÉE (PIERRE-HENRY).

CAHOREAU (JULIEN-DÉSIRÉ), sous-lieutenant.

DE BERRUE (STANISLAS), sous-lieutenant.

DE BEAUMONT (ÉLY).

TALOUR DE LA VILNIÈRE (Chevalier de), lieutenant.

DE LANCRAU, chef de bataillon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VI

Armée catholique et royale de Bretagne, commandée par feu M. le général Georges Cadoudal.

La mort de presque tous les chefs de division de cette armée, et le long espace de temps qui s'est écoulé depuis son existence réelle, doivent nécessairement rendre cet État très incomplet et très imparfait; aussi, à l'exception des officiers ici présents et de quelques autres qui nous ont fait passer leur État de services ou desquels nous avons une connaissance particulière, n'y trouve-t-on que des noms, souvent même assez mal désignés, avec le grade simplement qu'ils ont occupé dans cette année, et encore avons-nous été obligés d'omettre tous les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants de paroisse, non parce qu'ils ne méritaient pas, mais seulement parce que leurs noms ont échappé à notre mémoire, et que, d'ailleurs, nous ignorions leur conduite postérieure, quoique nous ne doutions pas qu'un très grand nombre d'entre eux ne mérite autant qu'une partie de ceux portés sur cet État. Le grand nombre d'officiers qu'offrirait un État exact de cette armée paraîtra peu extraordinaire, si l'on considère que, lors de la dernière pacification, elle ne présentait pas moins de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

20 000 hommes présents sous les armes, non compris un nombre au moins égal prêt à marcher, n'attendant que des armes, et qui, si on les portait sur la liste, la doublerait au moins.

CADOUDAL (JOSEPH et LOUIS), frères du général Georges.

États de services. — Ils furent récemment chargés par le roi d'aller en Bretagne pour opérer un soulèvement qu'ils devaient diriger, et qui était prêt à éclater lorsque l'événement qui a rendu cette mesure inutile a eu lieu; en Angleterre, ils ont constamment été, auprès du roi et du gouvernement britannique, les interprètes des officiers qui ont servi avec leur frère.

Observations. — Ces deux jeunes gens sont parfaitement dignes du nom qu'a illustré leur malheureux frère.

A

GUILLEMOT (JULIEN et FRANÇOIS), fils du général de ce nom.

États de services. — Sont fils du général Guillemot, qui s'était si bien distingué dans le Morbihan où il fut tué après la découverte de l'affaire du général Georges. Tous deux allaient, par ordre du roi, joindre les deux frères Cadoudal pour servir la cause de Sa Majesté.

Observations. — Tous deux en Angleterre, fort recommandables. Leur père a été fusillé à la suite de l'affaire du général Georges; très propres à être employés au service. On demande pour eux des lettres de noblesse.

B

DE SOL DE GRISOLLES (LOUIS-RENÉ-CHARLES), maréchal de camp, domicilié à Paris; deux blessures et douze ans deux mois de détention.

États de services. — Est entré dans la marine royale en 1779; a fait la guerre qui se termina en 1783, en qualité de garde de la marine et d'enseigne de vaisseau; lieutenant de vaisseau en 1786, émigré en 1792; a fait la campagne de 1792 sous les ordres du roi, alors MONSIEUR; joignit les royalistes de l'intérieur en 1794; a reçu une balle à travers le corps en 1795; fut breveté colonel et reçu chevalier de Saint-Louis dans la même année. A servi activement dans l'armée du Morbihan jusqu'à la pacification en 1801. Appelé à cette époque par le général Georges, alors commandant général de la Bretagne, au commandement de cinq divisions avec le grade de maréchal-de-camp. Il organisa ce Corps et le mit en état d'agir au premier ordre; il fut arrêté à Rennes

Demande. — La confirmation de son grade, à être attaché à la marine dans le grade correspondant et à y être employé comme préfet maritime.

Observations. — Son ancienneté de service dans la marine, sa conduite constamment distinguée, son dévouement inaltérable, ses longues souffrances dans les cachots, rendent cet officier parfaitement digne des bontés du roi, et de la confirmation du grade de maréchal de camp à lui conféré ou promis par le général Georges.

A

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en 1802; resta détenu pendant quatorze mois; étant parvenu à s'échapper, il se retira en Angleterre, et précéda de plusieurs mois le retour du général Georges à Paris, où il reçut ce général au-devant duquel il alla, et qu'il ramena dans son propre logement; fut arrêté à Paris au mois d'octobre 1804, jugé et acquitté par une Commission militaire; néanmoins, fut détenu dans les prisons pendant onze ans, dont sept dans un cachot de Bicêtre. Les mauvais traitements qu'il y a éprouvés sont sans exemple et ont cruellement altéré sa santé.

BOUVET DE L'OZIER (ATHANASE-HYACINTHE), adjudant général, demeurant à Paris, rue du Mont-Thabor, n° 4.

États de services. — Cadet, gentilhomme en 1787; sous-lieutenant au régiment de la Martinique en 1788; lieutenant et émigré en 1791; armée de Bourbon, rég' de Conti-Infanterie, campagne de 1792; capitaine lieutenant de légion britannique en 1794; capitaine commandant du même corps en 1795; lieutenant colonel des chasseurs du prince de Galles en 1796; breveté colonel dans la même année; colonel chef de division en Haute Normandie, sous les ordres du général Mallet, en 1799; chevalier de Saint-Louis en 1800; adjudant général du général Georges en 1801; fait prisonnier et condamné à mort en 1804. Détenu depuis cette époque au château de Bouillon, jusqu'à l'instant de son évasion en octobre 1812. Arrivé à Londres en juin 1813.

Demande. — La confirmation de son grade à la date où il l'a obtenu, et sa mise en activité.

Observations. — Officier depuis 1777, a beaucoup et bien servi en émigration; condamné à mort dans l'affaire du général Georges; détenu huit ans à Bouillon. Son acte (de s'être pendu) et ses dépositions à la police, qu'on lui a beaucoup reprochés, ne paraissent prouver qu'une forte prévention et une grande haine contre le général Moreau.

NOTA. — Il est employé, je crois, à l'île Bourbon.

b

DU BOUAYS (CÉSAR-LOUIS), adjudant général, demeurant à Rennes; quatre ans de prison et deux ans de déportation à Rouen; a été cruellement maltraité par explosion de poudre.

États de services. — Sous-lieutenant de Béarn en 1783, lieutenant en second en 1787; passé à Saint-Domingue en qualité d'adjudant major en 1791; fait capitaine par M. de Blanche-Lande gouverneur de l'île en 1792; passé en Angleterre en 1794; passé en France et prit parti parmi les royalistes en 1795, en qualité de lieutenant-colonel dans le Morbihan, colonel en 1796, reçu chevalier de Saint-Louis par le général Georges en 1799; nommé adjudant général en 1801.

Demande. — La confirmation de son grade et un commandement de place proportionnellement à son grade.

Observations. — Officier depuis 1783, a servi en Bretagne depuis 1795; très méritant.

bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

POURCEAU MONDORET (JEAN-BAPTISTE), colonel, domicilié à Rennes; quinze mois de détention.

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 sous les ordres du roi, alors MONSIEUR; de 1793 à 1797, servit successivement sous les ordres de M. de Dresnay, le prince de Léon; a rejoint l'armée du général Georges en 1797; a servi dans cette armée, jusqu'à la pacification dernière en qualité de chef de bataillon sous les ordres de M. de Sol; fut nommé chef de division ou colonel par le général Georges en 1801, et organisa sa division.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis dont il eut la promesse formelle du général Georges.

Observations. — A servi en émigration, et en Bretagne, en 1797, comme chef de bataillon, fait chef de division depuis la guerre, a parfaitement servi.

bb

DE SECILLON (Chevalier GUILLAUME), colonel, demeurant à Guérande; quinze mois de détention.

États de services. — Émigré en 1791 a fait la campagne dite des Princes en 1792, dans le régiment de Castries depuis 1794 jusqu'en 1798. Passé en France en 1797; a servi le parti royaliste sous les ordres de M. de Sol en qualité de lieutenant colonel. Fut nommé chef de division par le général Georges en 1801, et organisa sa division.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis dont il eu la promesse du général Georges.

Observations. — A servi en émigration et en Bretagne en 1797, comme chef de bataillon; a parfaitement servi.

bb

LE THIEYS (YVES), colonel, demeurant à Paris. A eu le poignet coupé d'un coup de sabre, dont il est resté estropié.

États de services. — A été employé dans l'organisation du Morbihan et nommé capitaine dans la paroisse de Bignan en 1794; breveté lieutenant colonel en 1795; breveté chevalier de Saint-Louis à la même époque; a toujour été en activité de service depuis, et fut nommé colonel par le général Georges en 1801; passa en Angleterre en 1802, où il a reçu le traitement de son grade; continue son activité de service; a fait plusieurs voyages en France pour le service de Sa Majesté.

Demande. — La confirmation de son grade et sa retraite.

Observations. — A très bien fait la guerre en Bretagne dès 1794; blessé, très méritant et pauvre.

b

D'HOZIER (ABRAHAM-CHARLES-AUGUSTIN), colonel, demeurant à Paris (rue d'Anjou, n° 17 au Marais). Douze ans de détention.

États de services. — Aux pages du roi en 1790, 91 et 92, en prison en 1793 et 94. Voyages et missions

Demande. — La confirmation de son grade à la date où il l'a obtenu. Sa mise en activité et la croix de Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

secrètes de 1795 à 98; en Bretagne comme colonel en second sous M. de Limoelan et de La Prévalaye en 1799 et 1800; colonel sous le général Georges en 1801, 1802 et 1803 : Prisonnier et condamné à mort en 1804; détenu au château d'If de 1804 à 1814.

Louis à lui promise en 1802 par le général Georges.

Observations. — Voir la liste de M. de La Prévalaye.

GAILLARD (VINCENT-BENJAMIN-ÉDOUARD), colonel, demeurant à Paris, Blessé à la main droite, trois mois de détention.

États de services. — Employé depuis 1793 jusqu'en 1796, soit à servir le roi en Normandie ou à faire passer des armes, munitions et hommes dans le Maine; capitaine depuis 1797 jusqu'en 1801 où il passa chef de bataillon sous les ordres du général Georges, et, en 1803, chef de division; impliqué dans l'affaire des généraux Georges et Pichegru; aide-de-camp et secrétaire intime du Cte de La Chapelle depuis 1805 jusqu'en 1810, pour le bureau de la Guerre; a rempli les mêmes fonctions sous M. le Cte de Blacas depuis 1810 jusqu'à ce jour.

Demande. — L'expédition de son brevet de colonel et la croix de Saint-Louis à lui promise par le général Georges.

Observations. — A servi comme capitaine en Haute-Normandie depuis 1797; chef de bataillon sous le général Georges après la guerre; employé cinq ans par M. le Cte de La Chapelle; connu de M. le Cte de Blacas.

b

ORVOY DE CLOSMADEUC (VICTOR-DÉSIRÉ-JEAN), colonel par intérim, domicilié à Rennes. Était en prison pendant la dernière guerre.

États de services. — Entré officier en 1784; émigré en 1791, a fait toutes les campagnes sous les ordres du duc de Bourbon au régiment de Conti; rentré à Quiberon, fut fait chef de division dans le Morbihan par M. de Malebrun, lors de la maladie de M. Dubouays, jusqu'en 1796; fait chevalier de Saint-Louis par M. de Puisaye.

Demande. — L'expédition de son brevet de chevalier de Saint-Louis. Une place active ou non active à l'armée ou dans les Eaux et Forêts.

Observations. — Officier dès 1784, a servi en émigration, rentré à Quiberon, a commandé une division *par interim*, très bien noté.

b

GUILLOTON DE KEREVER (CHARLES-JEAN-RENÉ-MARIE), nommé chef de division, domicilié à Quimper.

États de services. — Ancien officier d'infanterie de MONSIEUR; rentré en France et chargé par le général Georges d'organiser une division dans le Finistère en 1799; a fait six campagnes dans l'armée du P^ce^ de Condé.

Demande. — La confirmation de son grade.

(Le grade de colonel est un peu fort.)

Observations. — Officier avant la Révolution, a fait six campagnes en émigration; nommé chef de division dans le Finistère, mais n'a pu y faire la guerre.

Cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU BOT (ALEXANDRE), lieutenant-colonel, demeurant à Saint-Brieuc (Côtes-d'Or) (*sic*). Blessé en 1792, en prison à Vannes, en surveillance jusqu'à l'avènement au trône de Sa Majesté.

États de services. — En 1790, prit parti dans la coalition de La Rouerie; émigré en 1791, fit la campagne de 1792 où il fut grièvement blessé; en 1793 dans la compagnie d'artillerie de Durfort; en 1794 dans le Corps de du Dresnay; en 1795, cadre d'officier de Léon; de 1796 à 1798, servit dans le Morbihan dans la division du général de ol. où il fut fait lieutenant-colonel; déporté en 1798; il rentra en 1799 dans la même division jusqu'en 1801, époque à laquelle il fut fait colonel.

Demande. — La croix de Saint-Louis, la confirmation de son grade, sa mise en activité à la suite, ou sa retraite.

(Même note pour le grade de colonel.)

Observations. — A servi en émigration et dans le Morbihan depuis 1796 jusqu'en 1800 comme chef de bataillon. Fort bien noté.

b

GAILLARD (ARMAND-NICOLAS), lieutenant-colonel, demeurant à Paris, blessé en 1794 à la main gauche dont il est estropié, légèrement atteint d'un coup de feu en 1804, dix ans de prison.

États de services. — Servit en 1793 et 1794, dans le Maine, avec son frère Raoul; lieutenant de son frère, commandant la 2e division d'état-major de la Haute-Normandie sous les ordres du général Mallet depuis 1796 jusqu'en 1801; passa lieutenant-colonel en Angleterre sous les ordres du général Georges qui le chargea de diverses missions; débarqué au commencement de 1804 avec le général Pichegru, M. le Mis de Rivière et le Cte Jules de Polignac; arrêté le 27 mars; son frère Raoul fut tué à ses côtés; il fut condamné à mort; est resté détenu pendant dix ans dans les châteaux de Bouillon, Pierre-Châtel et Saumur.

Demande. — L'expédition de son brevet de lieutenant-colonel, la croix de Saint-Louis, à lui promise par le général Georges, de l'emploi ou une retraite.

Observations. — A servi constamment depuis 1793, fort méritant par son zèle et ses souffrances, s'est attaché à Georges en 1801. Un frère tué, dix ans de prison.

b

LÉRIDAN (JEAN-MARIE), lieutenant-colonel, demeurant à Vannes (Morbihan), prisonnier d'État, en 1812, pour la cause du roi; ne doit sa liberté qu'à l'heureux retour des Bourbons.

États de services. — Passé de Vannes aux royalistes à la tête de quatre-vingts jeunes gens en 1795; fait aide-de-camp du général Georges en 1796. Promu au grade de lieutenant-colonel par le même général dont il avait la confiance; il a

Demande. — La confirmation de son grade et le brevet de chevalier de Saint-Louis, à lui promis par le général Georges.

Observations. — A très bien servi dès 1795; aide-de-camp de Georges en 1796;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

servi dans ce grade, jusqu'à la dernière pacification, et n'a cessé depuis de rendre des services.

à distinguer de son frère ; très estimé par Joseph Cadoudal. Il désire vivement de l'activité dans le civil ou dans le militaire, et paraît propre à être employé à tout. b

DU BOUAYS (VICTOR-ANGE), lieutenant-colonel, à Rennes, quatre ans de prison, deux ans de déportation, cruellement blessé par une explosion.

États de services. — Nommé lieutenant d'artillerie en 1792 ; a fait toute la guerre des royalistes du Morbihan comme capitaine, ensuite comme aide-de-camp du général Mercier, en qualité de lieutenant-colonel en 1804.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis, à lui promise par le général Georges.

Observations. — A servi en émigration, fait toutes les guerres en Bretagne, aide-de-camp de Mercier, n'a eu que le grade de lieutenant-colonel, fort bien noté. bb

DE SÉCILLON aîné (JACQUES), lieutenant-colonel, demeurant à Guérande.

États de services. — Émigré en 1791, a fait la campagne dite des princes en 1792 ; a fait une campagne dans Carneville à la solde d'Autriche ; dans le régiment de Castries depuis 1794 jusqu'en 1798 ; passa en France en 1799 ; a servi le parti royaliste sous les ordres du général de Sol en qualité de chef de bataillon.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A beaucoup servi en émigration, et en Bretagne en 1799, fort bien noté.

b

DU FOU DE KERDANIEL (FRANÇOIS-JOSEPH), lieutenant-colonel à Paris (momentanément), rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n° 22, trente-cinq mois de détention, condamné deux fois à la déportation.

États de services. — Émigré en 1791 ; a fait la campagne de 1792 dans le Corps royal de la marine ; celles de 1793, 1794 dans Loyal-Émigrant où il entra en qualité de volontaire lors de la formation. Passé ensuite dans les cadres du P^ce^ de Léon ; a fait, en 1795, partie de l'expédition de l'Isle-Dieu sous les ordres de MONSIEUR, duquel il obtint l'autorisation de débarquer sur les côtes du Morbihan, où depuis il a constamment servi sous les ordres du général Georges, qui, en 1799, le nomma lieutenant-colonel ; passé par ordre de son général en mars 1800 dans les Côtes-du-Nord pour y travailler à l'organisation du pays et y servir d'intermédiaire pour la correspondance jusqu'au 19 août 1801, jour

Demande. — La confirmation de son grade, la croix de Saint-Louis et une inspection dans les douanes.

Observations. — Servi en émigration trois ans, à l'Isle-Dieu et dans le Morbihan jusqu'à la fin ; très bonne conduite ; beaucoup de souffrances, est dans le besoin.

bb

(Voir son portrait, t. III, p. 587.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de sa dernière arrestation; prisonnier pendant trente-cinq mois: condamné deux fois à la déportation; sauvé de Rochefort où il devait être envoyé à Cayenne; a subi pour la cause quatre jugements dont un spécial, un à un Conseil de guerre, et deux aux tribunaux criminels; a fait 300 lieues la chaîne au col; enfin, en surveillance spéciale et sous cautionnement pendant près de douze ans.

LE ROUX DU MINCHY (PIERRE-MARIE), chef de bataillon, au Minchy de Saint-Quai, treize mois de détention.

États de services. — Sous-lieutenant en 1789; émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 dans Royal-Comtois, celles de 1793, 94, 95 dans Loyal-Emigrant et Périgord; pris à Quiberon d'où il se sauva et passa sous les ordres du général Mercier où, depuis, il a constamment servi comme chef de bataillon jusqu'en octobre 1801, époque à laquelle il fut incarcéré, jugé par le tribunal spécial de Saint-Brieuc après treize mois de détention et resté pendant quatre ans en surveillance sous cautionnement.

Demande. — La croix de Saint-Louis et l'inspection des douanes de Guérande.

Observations. — Officier en 1789, a beaucoup servi en émigration, se sauva de Quiberon, servit constamment depuis sous Mercier, arrêté en 1801; treize mois de prison.

b

LE CARS (PIERRE), chef de bataillon, demeurant à Caden (Morbihan), blessé, détenu à Vannes pendant un an.

États de services. — A servi comme capitaine en 1793 et 94; a été fait chef de bataillon en 1795, a fait toutes les guerres; a reçu au bras une balle dont il est estropié; a été détenu à Vannes pendant un an, et n'a dû sa liberté qu'à une évasion.

Demande. — Une retraite proportionnée à son grade et la décoration du Lys.

Observations. — Paysan, a parfaitement bien servi dès le commencement, mériterait une pension et serait même un de ceux qui auraient le plus de titre à la croix dans cette classe.

bb

LE CHEVALIER (FRANÇOIS), chef de bataillon, domicilié à Saint-Méen, blessé à Plumaugat, détenu pendant neuf mois.

États de services. — A servi dans la première guerre comme adjudant. Major dans la division de Saint-Régent et dans la deuxième avec le grade de chef de bataillon.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Bien noté.

cc

DE LA GOUBLAYE (FRANÇOIS-LOUIS-MARIE), lieutenant-colonel, domicilié à Josselin, détenu à Vannes jusqu'à la chute de Bonaparte.

États de services. — A fait la première guerre des Royalistes comme capitaine. La seconde comme lieutenant-colonel jusqu'à la paix, et dernièrement fit armer les conscrits en faveur du roi.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Officier plein de mérite, a très bien fait les deux guerres et était prêt en dernier lieu à lever

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tout le pays près de Vannes; très propre au service, et peut-être à une croix de faveur. *Gentilhomme.* **bb**

DU BOUAYS (Louis-Hippolyte), lieutenant-colonel, demeurant à Ploërmel, blessé à l'affaire de Grandchamp, a subi deux ans et demi de prison.

États de services. — A servi dans la marine en 1779 comme volontaire; fait prisonnier en Angleterre en 1780; fait sous-lieutenant de vaisseau en 1784, a fait la seconde guerre sous le général Georges en qualité de.....

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis, à lui promise par le général Georges.

Observations. — Officier de marine avant la revision, a bien servi dans la deuxième guerre, frère des deux portés plus haut. **b**

DE SAUTEREAU (Chevalier Élie-Florent), âgé de quarante-quatre ans, colonel. Propriétaire à Paris, 14, rue Coquillière, blessé grièvement à Quiberon d'un coup de feu au travers du corps. En 1799, blessé d'un autre coup de feu à la jambe gauche.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment de Saintonge en 1787 jusqu'en 1792, émigré même année, garde du corps compagnie de Grammont, sous-lieutenant au régiment Royal-Louis en 1794. Blessé à Quiberon en 1795. Capitaine au régiment de Castries en 1796. Chevalier de Saint-Louis même année. Passé en Bretagne, nommé colonel à l'armée royale en 1797. Blessé grièvement d'une balle à la jambe gauche, en 1799, resté attaché au service, à la solde britannique, jusqu'en 1802, a rejoint en 1814 M. le duc d'Angoulême à Bordeaux.

Demande. — La confirmation de son grade et à être employé. **b**

DU BOT (Louis), lieutenant-colonel, demeurant à Ploërmel, blessé.

États de services. — A servi dans la division du général de Sol pendant la première guerre.

Demande. — La décoration du Lys.

Observations. — A fait la première guerre; blessé, a bien servi. **CC**

CAILLET (François), lieutenant de bataillon, demeurant aux Fougerets, plusieurs blessures.

États de services. — Prit parti parmi les royalistes en 1793; fait capitaine en 1794; lieutenant de bataillon en 1795; a fait toutes les guerres sous le général de Sol, a été criblé de coups de feu. Trois balles restées dans le corps, a été pris après avoir reçu six blessures, et condamné à mort, à laquelle il échappa par la nouvelle de la pacification qui fut reçue le jour de son jugement.

Demande. — Sa retraite et la décoration du Lys.

Observations. — Paysan très méritant, a fait toutes les guerres depuis 1793, criblé de coups de feu, mérite bien une pension ou une retraite. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CAILLET (PIERRE), officier chargé de la compagnie, professeur de navigation, à Paimbœuf (Loire-Inférieure), détenu.

États de services.—Dans le parti royaliste dès 1793; officier chargé par le général de Sol de la comptabilité de son armée pendant toute la guerre. Il exerce, depuis la pacification, la place de professeur de navigation à Paimbœuf, place qui lui donne le grade d'officier de marine.

Demande.—La croix de Saint-Louis.

Observations. — Frère du précédent, fort bonne éducation, professeur de navigation à Paimbœuf, désirerait l'être à Nantes, et mérite beaucoup.

bb

DE CAQUERAY (JEAN-BAPTISTE) *dit Gusman*, capitaine, demeurant à Paimbœuf (Loire-Inférieure), neuf mois de prison, quatre ans d'exil.

États de services.—Entré dans le parti royaliste en 1797; a servi dans la division de M. Odoard sous le général Brulart jusqu'en 1801; passa sous les ordres du général Georges en qualité de capitaine-adjudant-major. Il occupait le grade de lieutenant dans l'armée de M. Brustart; il prit une part active dans l'affaire du général Georges; il fut chargé d'aller sur la côte porter les ordres pour faire arrêter les débarquements, lors de l'arrestation des principaux chefs; a été arrêté le 20 février 1804.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations.—Gendre du Vte d'Aché, qui a péri si malheureusement, a fait la grande guerre sous Frotté, rejoint Georges et rendu beaucoup de services dans des missions, emprisonné neuf mois en 1804.

Gentilhomme. **bb**

DATRY (NICOLAS), capitaine adjudant-major, demeurant à Paris, blessé à Quiberon, dix ans de détention.

États de services. — Entré au service comme marin en 1787; a servi lors de la prise de Toulon ainsi qu'à l'attaque de Quiberon, où il sauva les drapeaux de du Dresnay; repassa en Angleterre sous les ordres du général Georges, dans l'armée duquel il avait servi en qualité d'adjudant-major; il fut chargé par M. le général Pichegru d'une mission secrète auprès du général Georges alors à Paris. Arrêté dans l'affaire de ce général, et, quoique acquitté, retenu dans les prisons pendant dix ans.

Demande. — La croix de Saint-Louis et à être placé à l'hotel des Invalides avec le grade de capitaine.

Observations. — Ancien marin, blessé à Quiberon, a servi avec distinction; dix ans de prison à la suite de l'affaire de Georges, très bonne conduite, très pauvre. A sauvé les drapeaux du régiment de du Dresnay à Quiberon.

b

HERVÉ *dit le Major*, à Rennes, plusieurs blessures, dix ans de détention.

États de services.—Entré au service dans le régiment de la reine en 1769, passé dans Loyal-Émigrant en 1795, était à l'affaire de Quiberon, d'où il passa sous les ordres du général Georges

Demande. — La confirmation de son grade et une pension de retraite, avec la croix de Saint-Louis.

Observations. — Soldat dès 1769, a servi en émigration, à Quiberon et sous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec le grade de major dans lequel il servit jusqu'à l'affaire de ce général dans laquelle il prit une part active.

A eu deux doigts de coupés à l'affaire de Grandchamp; a reçu un coup de feu au bras à l'affaire de Saint-Brieuc; arrêté dans l'affaire du général Georges, et, quoique acquitté, fut détenu pendant dix ans.

Georges, arrêté dans l'affaire de Georges, dix ans de prison, deux blessures, conduite très distinguée, voudrait et mérite d'être capitaine de vétérans.

bb

DU BOT (HIPPOLYTE), capitaine, domicilié à Rennes.

États de services. — A servi sous les ordres de son frère Alexandre.

Demande. — La décoration du Lys.

Observations. — Frère des deux portés plus haut; deuxième guerre, bien noté.

cc

LOAISEL (AIMÉ), capitaine, lieutenant de hussards, membre de la légion, en garnison à Paris, blessé.

États de services. — Passé aux royalistes en 1799, a fait la dernière guerre du Morbihan sous les ordres du général de Sol dont il fut aide-de-camp, ayant rang de capitaine; a continué près de lui ses services jusqu'à l'arrestation de ce général. Alors forcé de prendre du service, il entra dans le premier régiment de hussards, où il est encore aujourd'hui en qualité de lieutenant: a été blessé d'un coup de sabre à la figure dans la guerre d'Espagne.

Demande. — De l'avancement dans son corps.

Observations. — A servi en 99; aide-de-camp de de Sol, sert maintenant dans les hussards du roi; paraît un jeune officier plein de mérite.

bb

LE BEL (ALEXIS), chef de bataillon, domicilié à Guérande.

États de services. — A déserté l'armée républicaine pour joindre l'armée royaliste du Morbihan au commencement de la seconde guerre. Il a été capitaine instructeur et chef de bataillon jusqu'à la dernière pacification.

Demande. — Une place dans le civil.

Observations. — Déserta à l'armée royale en 99; très bon instructeur-bonne conduite.

Cc

DE BERTANGLES (EUGÈNE), capitaine, domicilié à Saint-Crépin, près Lyons-la-Forêt. Incarcéré en 1804.

États de services. — Capitaine en Haute-Normandie sous le général Mallet, en 1796, passé, en 1801, avec le général Georges; a toujours été employé soit à l'organisation, soit pour le service secret, de 1796 à 1804; incarcéré à cette dernière époque dans l'affaire du général Georges; capitaine de la garde nationale du l'Eure en 1813.

Demande. — La confirmation de son grade et un emploi dans la maison du roi.

Observations. — A servi sous Mallet (Haute-Normandie), impliqué dans l'affaire de Georges, fut acquitté et incarcéré six mois.

(*Voir la liste de Mallet.*)

b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU CORPS (Noël), lieutenant d'infanterie, demeurant à Chartres. Détenu pendant dix ans au château d'If.

États de services. — Est entré, en 1793, dans le parti royaliste, s'est trouvé à l'affaire de Sancerre et a sauvé la vie à M. Phelippeaux ; a passé sous les ordres du général Mallet, dans la Haute-Normandie et y est resté jusqu'en 1802 ; breveté lieutenant d'infanterie en 1800 ; est passé sous les ordres du général Georges en 1802, et a été impliqué dans sa malheureuse affaire ; a été détenu pendant dix ans au château d'If, et n'en est sorti qu'au retour du roi.

Demande. — Une place de garde principal dans les Forêts royales.

Observations. — A commencé à servir dans l'Ouest ; passé sous les ordres de Mallet, repassa ensuite sous ceux de Georges et fut détenu dix ans à la suite de l'affaire de ce dernier.

b

BÉCHARD (Jacques), capitaine de cavalerie, demeurant à Paris, rue Saint-Louis, n° 45. Blessé et détenu.

États de services. — Entré volontaire dans la division de M. Lantivy en 1794 ; fait adjudant à l'affaire de Quiberon en 1795 ; passé officier dans la division de M. Brulon, fait capitaine de cavalerie par le général Georges en ladite année 1795 ; la même année, à l'affaire d'Elven, il fut blessé, à la tête de Loyal-Émigrant, Béon et Damas, d'une balle à la cuisse gauche ; s'est trouvé à toutes les affaires qui ont eu lieu ; fut arrêté à Sainte-Pélagie, en 1801, pour avoir communiqué avec Pioger, officier chargé d'une mission par le général Georges.

Demande. — Une place de sous-inspecteur des Eaux et Forêts.

Observations. — A fait les deux guerres ; blessé à Quiberon. Bonnes notes.

C

BELLANGER (Joseph-Louis), capitaine, demeurant à Lorient, détenu.

États de services. — Lieutenant en 1795, dans la division Bonfils, sous les ordres du général Georges ; fait prisonnier en décembre, même année, et la peine de mort prononcée contre lui ; commuée, à cause de sa jeunesse, en deux ans de détention et à une amende égale à une année de son revenu. Capitaine en 1799 ; fit la guerre, en cette qualité, jusqu'à la paix ; division Debar.

Demande. — La décoration du Lys.

Observations. — A fait les deux guerres, très bien noté.

C

GUILLEMOT, capitaine, demeurant à Suresnes, près Paris. Incarcéré en 1801. A eu la cuisse emportée d'un boulet.

États de services — A servi dans l'armée du général Georges, division de

Demande. — La décoration du Lys et de l'emploi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Saint-Régent depuis 1795 jusqu'en 1801 ; incarcéré à cette époque pour cause de royalisme; n'obtint sa liberté, au bout de onze mois d'emprisonnement, qu'en prenant du service pour Bonaparte; a eu une cuisse emportée d'un boulet.

Observations. — A servi en Bretagne depuis 1795 jusqu'en 1801 ; incarcéré à cette époque, prit du service pour avoir sa liberté; a eu la cuisse emportée, au passage de Saghamento; est dans la plus grande misère; mérite bien la retraite des Invalides. b

PIOGER (François), capitaine à Vannes. Treize ans de détention.

États de services. — A servi comme soldat dans le régiment de la Guadeloupe de 1787 à 1794, époque à laquelle il entra dans l'armée du Morbihan; chargé d'une mission particulière du général Georges pour Paris, en 1801, servait sous les ordres de ce général, en qualité de capitaine; fut arrêté et détenu comme prisonnier d'État, depuis 1801 jusqu'au mois d'avril dernier.

Demande. — Un emploi qui lui donne des moyens d'existence, ou une retraite.

Observations. — Soldat dès 1787, a très bien servi en Bretagne depuis 1794 jusqu'à la fin; treize ans de prison à la suite de l'affaire de Georges.

b

POUJOL (François), capitaine, domicilié à Lorient.

États de services. — A servi comme sous-officier dans le régiment de Bourgogne de 1786 à 1793, époque à laquelle il passa dans le Royal-Louis comme sergent; fut à Toulon, à l'île de Corse, de là en Angleterre, enfin à Quiberon où il fut fait prisonnier et conduit à Auray pour être fusillé. Il se sauva lorsqu'on le conduisait au supplice. Il entra comme capitaine dans la septième légion de l'armée royale aux ordres des généraux Georges et Mercier.

Demande. — A être employé dans son grade.

Observations. — Sous-officier de 1786 à 93; prisonnier à Quiberon, s'échappa et rejoignit l'armée de Georges.

b

FOUCAUD (cadet), officier attaché à l'État-major, demeurant à Bain.

États de services. — A joint les royalistes en 1795, sous les ordres du général de Sol; en 1798 passa dans la Vendée, division de Keremard.

Demande. — Un emploi civil.

Observations. — A très bien servi sous de Sol en 1795, et depuis dans la Vendée; a eu un frère tué, mérite beaucoup. (*La note manque.*)

COLIN (François), capitaine, demeurant à Paris. Blessé à Quiberon, dix ans de détention.

États de services. — Soldat dans le régiment royal de la marine de 1788 à 1791; soldat dans Auxerrois en 1792; dans Loyal-Émigrant de 1793 à 95; se sauva de Quiberon, joignit l'armée royaliste et eut en dernier lieu le grade de capitaine.

Demande. — Un emploi.

Observations. — Soldat en 1788, a beaucoup servi en émigration; blessé d'abord à Quiberon et ensuite sous Georges, dix ans de détention pour une lettre écrite à de Sol.

Cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COROLLER (JONATHAS-JEAN), capitaine, demeurant à Lorient. Blessé à l'affaire de Lorges; détenu pendant un an.

États de services. — Est entré en 1795 comme volontaire dans l'armée du Finistère sous les ordres de M. de Boispelin, en 1796 entra dans les guides du général Georges, fut nommé, en 1798, capitaine des chasseurs de Gourin sous les ordres du colonel Debar, a servi dans ce grade jusqu'à la fin de la guerre.

Demande. — A être employé dans le même grade, dans la gendarmerie de Bretagne.

Observations. — A très bien servi en Bretagne depuis 1795. Officier fort méritant et fort capable; frère d'un curé de Paris.

b

LE PROVOST (*De la Voltais*) (JOSEPH-MARIE), chef de bataillon.

États de services. — Est entré dans l'armée de Bretagne, y a servi dans les Chevaliers Catholiques pendant 1795 et 96, a été attaché à l'état-major général comme capitaine depuis 1797 jusqu'en 1800, a été à la solde du gouvernement anglais en 1801. (*Manquent la demande, les observations et la note.*)

COROLLER (OLIVIER-AIMÉ-MARIE), capitaine quartier-maître, domicilié à Quintin. Détenu à Lorient pendant un an.

États de services. — Est entré en 1798 en qualité de capitaine quartier-maître dans la septième légion sous les ordres du colonel Debar; a servi dans ce grade jusqu'à la pacification, a été à Lorient et détenu pendant un an dans les prisons de cette ville.

Demande. — La décoration du Lys.

Observations. — Doit être frère du précédent; on ne le connaît pas assez jusqu'à présent pour le noter.

LE NOBLE (CLAUDE), lieutenant-colonel, chef de canton, demeure à Paris, 73, rue du faubourg Saint-Denis. Plusieurs fois détenu, exilé de 1804 à 1814.

États de services. — Entré au parti royaliste en 1794, chef de canton de Pédran, en 1795 et 1796, chargé de l'organisation du canton de Liffré en 1797 et 1798; détenu à Rennes en 1798 et 1799. En s'évadant il se cassa la jambe. Employé pour le parti, par ordre du général Georges en 1800, en mission à Paris en 1801, 1802 et 1803; arrêté en 1803 et 1804; exilé de 1804 à 1814.

Demande. — La confirmation de son grade, une pension de retraite et la décoration du Lys.

Observations. — A bien servi dès 1794, se conduisit très bien dans l'affaire de Georges, incarcéré ou exilé dix ans. Estropié.

b

DU QUERQUERON, officier d'état-major, capitaine, demeurant à Saint-Méen.

États de services. — A servi dans l'armée royaliste en 1799 et 1800 comme officier attaché à l'état-major.

Demande. — De l'avancement dans les Droits réunis.

Observations. — Deuxième guerre, fort bien noté.

CC

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PORCARO (JEAN-LOUIS), capitaine, demeurant à Guer. Deux ans de détention, un an de déportation.

États de services. — A fait la première guerre dans les Chevaliers Catholiques, sous M. de Puisaye, et la deuxième dans le Morbihan.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres, deux ans de détention. C

VOLTAIS (JOSEPH), capitaine, demeurant à Guer. Un an de prison.

États de services. — A fait la première guerre dans les Chevaliers Catholiques et la seconde dans le Morbihan comme capitaine.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme officier volontaire. C

DU BREUIL HOUSAUX, capitaine, domicilié à Plélan.

États de services. — A fait la première guerre dans les Chevaliers Catholiques et la seconde dans le Morbihan comme capitaine.

Demande. — La confirmation du roi.

Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme officier volontaire. C

TRONC-JOLLY (LOUIS), capitaine, demeurant à Nantes.

États de services. — A fait les deux guerres du Morbihan comme capitaine.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme officier volontaire. C

LE DOUARAIN (JOSEPH), officier d'état-major, demeurant à Ploërmel.

LE DOUARAIN (PIERRE), officier d'état-major, aussi à Ploërmel.

Ont fait les deux guerres du Morbihan comme officiers.

Ils vinrent rejoindre les armées royales et y servirent très bien comme officiers volontaires. C

LA PLAZETTE (FRANÇOIS), officier d'état-major, demeurant à Guérande.

États de services. — A fait la seconde guerre du Morbihan comme officier, depuis employé dans les douanes.

Demande. — Un emploi.

Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme volontaire. C

BRÉCHU (MARIE-AUGUSTE), officier d'état-major, commissaire des guerres, résidant à Paris.

États de services. — A fait la seconde guerre avec le général Georges comme officier d'état-major. Employé en ce moment comme commissaire des guerres.

Demande. — A être continué dans son emploi de commissaire des guerres.

Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et servit très bien comme volontaire. C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DUFAU, chirurgien en chef, domicilié à Guer.

États de services. — A fait la deuxième guerre dans le Morbihan en qualité de chirurgien en chef.

Demande. — La décoration du Lys.
Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme volontaire. **C**

DUMOUSTIER (NICOLAS), officier, attaché aux douanes, à Vannes.

États de services. — A fait la seconde guerre dans le Morbihan comme officier.

Demande. — De l'avancement et la décoration du Lys.
Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme officier volontaire. **C**

DU CHATELIER (FRANÇOIS), demeurant à Rennes.
DU CHATELIER (JEAN), officier, demeurant à Rennes.

Ont fait la seconde guerre dans le Morbihan. Demandent la décoration du Lys. Vinrent rejoindre les armées royales et y servirent très bien comme officiers volontaires.

SARCY ou SAREY (AMAURY), officier, demeurant à Ploërmel.

États de services. — A fait la seconde guerre dans le Morbihan comme officier.

Demande. — D'entrer dans les gardes du corps de Sa Majesté.
Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme officier volontaire. **C**

COLIN DE LA BIOCHAIS (PAUL), officier, demeurant à Château-Brillant. *(sic)*, blessé à la tête à Guevenot.

États de services. — A fait la seconde guerre dans le Morbihan comme officier.

Observations. — Il vint rejoindre les armées royales et y servit très bien comme officier volontaire. **C**

DE BERNARD, chevalier DE LA CARBONNIÈRE (CASIMIR), major de division, demeurant aux Renaudières, deux blessures, détenu à Cayenne deux ans et sept mois, et en France six mois.

États de services. — Entré au régiment d'Angoumois comme sous-lieutenant en 1789. Emigré en 1790 ; volontaire au régiment de Royal-Emigrant lors de la formation. Fait sergent dans le même régiment (Compagnie des volontaires). A fait partie de l'expédition de Quiberon ; a servi jusqu'à la pacification de 1796 dans l'armée du général Georges comme major de division qu'il a commandée en chef en l'absence de M. Dallegre ; est retourné en Angleterre pour rejoindre son régiment avec lequel il a passé en Portugal ; rentré en 1798 ; arrêté à Bordeaux et déporté à Cayenne.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Officier en 1789, a servi en émigration à Quiberon et dans l'armée de Georges jusqu'en 96. **Bb**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LISTE DES OFFICIERS DU GÉNÉRAL GEORGES EN CE MOMENT EN ANGLETERRE

Nota. — Tous ces officiers, depuis plusieurs années en Angleterre, et ayant tous servi avec le général Georges, mais sur lesquels on n'a pas de renseignements positifs, devront produire les brevets de leurs grades respectifs, à leur arrivée en France.

HERMILY (JEAN-MARIE), chef de bataillon (porté sur les États en Angleterre comme chef de division). Demande une pension.

PENANSTER, colonel. Demande la croix de Saint-Louis et un emploi militaire.

BRÈCHE, dit la *Bonté* (JOSEPH-HENRY-ISIDORE), colonel.

Demande. — Un emploi et une pension.

Observations. — Porté à la page suivante. (*Voir p. 199*).

MALABRY-MILLOCK, lieutenant-colonel.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale en 1799 et 1800.

Demande. — Un emploi dans le civil et une pension.

DUJARDIN (FÉLIX), colonel. Demande un emploi dans le civil et un pension.

PÉRIAL, lieutenant-colonel. Demande un emploi dans le civil et une pension.

DAGORNE (AUGUSTIN), chef de bataillon.

États de services — A servi depuis 1794 jusqu'en 1804.

Demande. — Une pension.

AUDRAN (JACQUES), lieutenant-colonel.

États de services. — A servi dans l'armée de Bretagne depuis 1793 jusqu'en 1804.

Demande. — Une pension et la croix de Saint-Louis.

GAMBER (GUILLAUME), chef de bataillon.

États de services. — A servi sous les ordres du général Georges, depuis 1794 jusqu'en 1804.

Demande. — Une place et la croix de Saint-Louis.

FALHÈRE LE GOEBLE, major. Demande la croix de Saint-Louis, une pension et une place.

L'AINÉ (JOSEPH), capitaine-adjudant major.

États de services. — A servi en Bretagne depuis 1794 jusqu'en 1804.

Demande. — Une pension.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

KERGARNEC-POBEQUIN, lieutenant-colonel.

États de services. — A servi sous le général Georges depuis 1793 jusqu'en 1804.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une pension.

LA TREAUNAYE (FRANÇOIS-JEAN).

BOIS-PETIT-JEAN, capitaine.

HUBERT (*dit Sans-Souci*) (PAUL-MICHEL), capitaine.

États de services. — Émigré, fait la campagne de 1793, était à la sortie de Menin; à l'affaire de Quiberon, ensuite à l'armée du général Georges depuis 1794 jusqu'en 1802, passé en Angleterre jusqu'en 1804.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

BÉCOUARN.

BACHMONT (J.), chef de bataillon.

États de services. — Émigré, a servi de 1793 à 1795 dans Loyal-Émigrant; passé en Bretagne, a servi juqu'en 1802 sous les ordres du général Georges.

Demande. — Une retraite.

COLLONORET, capitaine. Demande une pension.

VELLET.

GUILLEMOT (LOUIS), capitaine. Demande une pension.

LE GENTIL (JOSEPH), chef de bataillon. Demande une retraite.

VERRIN (RENÉ), lieutenant. Demande à être employé comme capitaine ou la retraite de ce grade.

AUDÉ (MATHURIN), capitaine. Demande une retraite.

LAUNEY (NOËL), capitaine. Demande une retraite.

EON (FRANÇOIS), capitaine. Demande une retraite.

LA HAYE (JEAN-MARIE), capitaine. Demande une pension.

MINGAY (PIERRE).

DONAN DE LA RIE, capitaine. Demande une pension.

VIVIER (LAURENT), capitaine. Blessé grièvement. Demande une pension.

LE NEILLON (CHARLES), chef de bataillon. Demande un emploi et une pension.

LE LOIR (ALEXIS), capitaine. Demande une retraite.

DUVAL (JULIEN).

LE BOURDIC, *dit Le Crac* (JEAN), capitaine. Demande une pension.

DESVEAUX.

LE CROMB, capitaine. Demande une pension.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GAULTIER, *dit Billy*, capitaine.

États de services. — A très bien servi dans toutes les guerres de l'Ouest, généralement estimé comme un brave et honnête homme, maintenant incarcéré et accusé pour avoir obéi aux ordres qu'il avait reçus dans une affaire où a péri un percepteur, à Rieux ou près de Rieux.

Demande. — Son élargissement ou des lettres de grâce, si l'on ne peut le sauver autrement.

Observations. — Double emploi; voir la dernière page de cette liste.

HUCHET DE CINTRÉ (Louis-Hippolyte), adjudant général commandant (correspondant au grade de chef de division), demeurant à Versailles.

États de services. — Officier au régiment du Roi-Infanterie en 1782; émigré en 1791, est entré dans la cavalerie de la marine et a fait, avec ce Corps, la campagne de 1792; entré en 1794 dans un Corps commandé par M. le P^ce^ de Léon; passé en France en 1795, et a fait la guerre dans l'armée du Morbihan commandée par le général Georges en qualité d'adjudant commandant jusqu'en 1800.

Demande. — Le brevet de maréchal de Camp et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier au régiment du Roi-Infanterie en 1782, a servi en émigration, rentré en Bretagne en 95, a fait la guerre jusqu'en 1800.
(*Voir son portrait, t. III, p. 501.*) bb

DU CHEYLA, chef de division, demeurant à Guémené, en Bretagne.

États de services. — Entré au service dans le régiment de Monsieur-Infanterie en 1774; retiré capitaine en 1791, après avoir fait quelques campagnes; il a rejoint les royalistes dont il a été un des premiers chefs, dès la formation de l'armée du Morbihan, et a continué de servir comme chef de division jusqu'à la pacification de 1796; il est chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1774, il fait la première guerre avec distinction. bb

DE SILTZ (Chevalier), chef de division ou colonel. Au château de Siltz.

États de services. — Entré dans la marine royale en 1778, il a fait toute la guerre qui finit en 1783, et fut nommé lieutenant de vaisseau en 1786; il entra dans l'armée du Morbihan dont il fut un des premiers chefs de division, et fit en cette qualité toute la première guerre jusqu'à la pacification de 1796. Il a été fait chevalier de Saint-Louis dans le courant de la guerre.

Observations. — Officier de marine en 1778, un des premiers chefs de division dans la première guerre, frère du Cte de Siltz, tué à Grandchamp en 95. bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE MINTIER (SÉVÈRE-MARIE-JOSEPH), chef de division ou colonel, demeurant à Guémené, en Bretagne.

États de services. — Entré au service dans Rohan-Soubise en 1790. Emigré en 1791; il a servi successivement dans l'armée du P^ce^ de Condé, dans Royal-Louis et dans les cadres du P^ce^ de Léon. Il passa en France en 1795, et servit dans l'armée Royale du Morbihan en qualité de second de division; depuis, il a été désigné pour chef de légion.

Demande. — La croix de Saint-Louis, à être placé dans son grade, et, en attendant, la demi-solde.

Observations. — A servi dès 1790, servi en émigration et dans les cadres, rentré en Bretagne en 1795, y a très bien fait la guerre jusqu'à la fin. (*Voir son portrait, t. III, p. 482.*) **b**

DE CARNÉ DE TRÉCESSON (LOUIS-VICTOR), chef de division ou colonel, domicilié à Troyes, en Champagne.

États de services. — Aspirant garde de la marine en 1775, il passa en Amérique en 1796; servit aux Etats-Unis en qualité de capitaine aide-de-camp du général Duportail, et entra ensuite sous-lieutenant au régiment d'Armagnac en 1779; il fut fait lieutenant en second en 1782, lieutenant en premier en 1787; capitaine en 1791, et chevalier de Saint-Louis en 1792; il s'embarqua avec autorisation pour l'expédition de M. du Petit-Thouars en 1792; passa en Angleterre au cantonnement de Jersey en 1793, sous les ordres de M. du Dresnay; entra dans les cadres du P^ce^ de Léon en 1794, et fit les campagnes de Quiberon et l'île Dieu, sous les ordres de Son Altesse Royale MONSIEUR, en 1795; il entra en 1796 dans l'armée du Morbihan et fait chef de la division Grand-Champ.

Demande. — Le traitement de réforme ou de retraite, et le brevet de colonel.

Observations. — Officier dans la marine dès 1775, a servi en Amérique et dans le Morbihan en 1795 et 1796, comme chef de bataillon, et chef de division provisoire. **b**

BRÈCHE (JOSEPH-HENRY-THÉODORE), *dit Kirch*, chef de division ou colonel demeurant à Paris.

États de services. — A fait la dernière guerre en qualité d'officier d'artillerie dans l'armée du Morbihan, et a été envoyé comme chef de légion dans l'adjudance des Côtes-du-Nord; il passa en Angleterre en 1802; repassa en France avec le général Georges en 1803, et, depuis cette époque, il a fait cinq voyages d'Angleterre en Bretagne et à Paris pour le service de Sa Majesté.

Demande. — Le brevet de son grade et de l'emploi dans le civil ou le militaire, ou bien une pension de retraite.

Observations. — A fait la seconde guerre comme officier d'artillerie, a très bien servi, fait plusieurs voyages périlleux; connu de M. le Cte de Blacas. Est dans le besoin. (*Voir la note, t. IV, p. 144.*) **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU LESLAI, chef de division à Saint-Brieuc. Déporté pendant dix ans.

États de services. — Entré au service en 1781; il a émigré et fait la campagne de 1792; rentré en France et nommé chef de division, il servit sous les ordres de MM. de Siltz et Georges Cadoudal, pendant les années 1794, 95 et 96.

Demande.—La croix de Saint-Louis, et le brevet de son grade.

Observations. — Officier en 1781, a servi en émigration et en Bretagne de 1794 à 1796 sous MM. de Siltz et Georges. b

DU BOIS-BERTHELOT (CHARLES), Second de division ou lieutenant-colonel, demeurant à Saint-Brieuc. Deux blessures.

États de services. — Émigré en 1790, entré dans l'armée des Princes, et fait la campagne de 1792; passé en Angleterre en 1795, et en Bretagne dans la même année; il servit dans le Morbihan d'abord comme aide-de-camp du général en chef, et ensuite comme second de la division de Grandchamp jusqu'à la pacification de 1796; est chevalier de Saint-Louis.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — Fils d'un maréchal de camp, a servi en émigration, rentré en Bretagne en 1795, blessé deux fois et estropié, a très bien servi jusqu'en 1796.

(*La note manque.*)

COURSON DE KERNESCOP (ALEXANDRE-JACQUES-FRANÇOIS) *dit de la Villevalio*, chef de division ou lieutenant-colonel à Saint-Brieuc.

États de services. — Cadet gentilhomme de l'École militaire en 1782, et sous-lieutenant au régiment de Lorraine en 1784; il a rejoint le cantonnement d'Ath en 1791; il a fait les campagnes de 1792 et 1793 dans l'armée du Prince, de 1794, 95 et 96 dans les Corps de MM. de Corneville, de Damas et de Mortemart. Rentré en France, il a armé et commandé la première légion des Côtes-du-Nord.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de son grade.

Observations. — Élève de l'École militaire en 1782, officier en 1784, a beaucoup servi en émigration, fait la seconde guerre en Bretagne. bc

POUENCÉ, major de division, domicilié à Moncontour, vingt blessures, en prison pendant plusieurs années.

États de services. — Émigré en 1792; rentré en Bretagne et fait major de division. Il a fait les campagnes de 1795 et 1796. Il a eu son frère et son fils tués à ses côtés.

Demande. — Une pension.

Observations. — Agé de soixante-six ans, a servi en 1795 et 1796, en Bretagne; 20 blessures, un frère et un fils tués, fort pauvre. bb

DE GRADINES D'HAUREILLAN (JEAN-RAYMOND), lieutenant-colonel, demeurant à Béziers.

États de services. — Entré au service en 1786 comme sous-lieutenant; émigré en 1792; volontaire dans Loyal-

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de son grade.

Observations. — Officier en 1786

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Emigrant avec lequel il a fait les campagnes de 1793, 94 et 95. Il passa en Bretagne et fit comme capitaine, et ensuite comme chef de canton, les campagnes de 1796, 97 et 98; il a fait aussi la campagne de 1799 et 1800, sous les ordres de M. le Cte de Châtillon.

a beaucoup servi en émigration; en Bretagne de 1796 à 1798, et, à ce qu'il parait, dans la seconde guerre sous M. de Châtillon.

b

GÉRARD (THOMAS), demeurant à Rennes.

États de services. — Emigré en 1793; entré dans le régiment de Damas en 1794. Fait prisonnier à Quiberon le 21 juillet 1795; échappé de prison peu de jours après, il se rendit à l'armée du général Georges, sous les ordres duquel il servit constamment jusqu'en 1802 qu'il passa en Angleterre. Il a été envoyé en Bretagne par le général Georges dans l'année 1803 et y est resté jusqu'en 1807 pour le service de sa Majesté. Il a aussi fait, depuis, un voyage en Bretagne par ordre de la personne chargée à Londres des affaires du roi; le général l'a promu au grade de chef de canton dans l'année 1800.

Demande. — Le brevet de son grade et la continuation du traitement qu'il recevait en Angleterre.

Observations. — A servi en émigration, à Quiberon, et sous Georges; a fait plusieurs voyages de Bretagne en Angleterre. Soldat sûr et fidèle.

b

DE REGNIER (JACQUES-PHILIPPE), lieutenant-colonel, domicilié à La Rochelle, blessé.

États de services. — Entré au service en 1782, émigré en 1792; il a fait la campagne des Princes dans le Corps de Corneville, est entré ensuite dans le régiment de Loyal-Emigrant en 1795 avec lequel il débarqua à Quiberon en 1795. Il servit ensuite dans l'armée commandée par le général Georges en qualité de colonel en second.

Demande. — La croix de Saint-Louis, la confirmation de son grade et un traitement de retraite.

Observations. — Officier en 1782, a beaucoup servi en émigration à Quiberon et sous Georges.

b

D'ORRIEUX (Chevalier), lieutenant-colonel, demeurant à Plougastel, deux blessures.

États de services. — Breveté lieutenant canonnier garde-côte en avril 1789; émigré en 1791; il a fait la campagne des Princes; il est rentré ensuite dans Loyal-Emigrant qu'il quitta pour passer en Bretagne où il se réunit aux royalistes avec lesquels il servit en qualité de chef de canton; il a été arrêté et enfermé au Temple lors de l'arrestation de Moreau, et ensuite exilé.

Demande. — A être employé dans son grade.

Observations. — Officier en 1789; a servi en émigration, et sous Georges, blessé deux fois, emprisonné et exilé pour l'affaire de Georges.

b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GILLES (François), chef de canton, demeurant à Gourin, cinq blessures.

Etats de services. — Quinze années de service et jugé deux fois après avoir été emprisonné dix mois.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de son grade.
Observations. — Etats de services peu détaillés, cinq blessures, bonnes notes. **b**

FOUCAUD (Jean-Marie), chef de canton, domicilié à Nantes.

Etats de services. — A rejoint les royalistes du Morbihan au commencement de la guerre, et a servi avec eux jusqu'à la paix de 1796; il servait comme chef de canton.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — A bien servi dès le principe jusqu'en 1796; d'une famille très dévouée, un frère tué. **b**

DEHAY-DURAND, aîné, chef de canton, demeurant à Vannes, une blessure.

Etats de services. — Il a fait la première guerre, d'abord en qualité de capitaine, ensuite comme chef de canton. Il a rendu des services dans la dernière guerre.

Demande. — Le brevet de son grade.
Observations. — A servi dans la première guerre, blessé à Quiberon, connu de Léridan. **b** *provisoire*

DE TOUSTAIN (François-Joseph-Tonie-Machabée), chef de canton, demeurant à Rennes.

Etats de services. — Est entré dans l'armée du Morbihan en 1799, et a été employé comme chef de canton dans la division Dubouays, jusqu'en 1800, époque de la pacification; il a continué depuis à rendre service aux royalistes.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A fort bien servi dans la deuxième guerre, est receveur général à Rennes. **C**

DUMAS-RADO, chef de canton, demeurant au château de Trégunit.

Etats de services. — Est entré dans l'armée du Morbihan peu de temps avant la prise de Quiberon, où il se rendit à la tête d'une partie de la division du chevalier de Silz, qu'il commandait en second; il fut pris par les républicains et ne dut son salut qu'à quelques circonstances heureuses.

Observations. — A bien servi dans la première guerre, pris à Quiberon à la tête la division de Silz; fort bien noté. **Cc**

LOYER DU JONGAND (Jean-Marie-Alexis), capitaine de cavalerie, domicilié à Malestroit, une blessure.

Etats de services. — A pris une part active à la guerre lors de la reprise des armes en 1799; sans avoir pris une part active à la première guerre, il a constamment rendu des services au parti pendant toute sa durée, ainsi que depuis la première pacification, jusqu'à son entrée en activité; il servait comme capitaine de cavalerie.

Demande. — La confirmation de son grade, la croix de Saint-Louis, des lettres de noblesse.
Observations. — A très bien fait la deuxième guerre, grand dévouement, estimé de Georges. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

KERMORVAN (JEAN), chef de canton, demeurant à Crach.

États de services. — A servi depuis le commencement de la première guerre, en 1795, jusqu'à la pacification de 1800; il était employé dans l'armée du Morbihan comme chef de canton.

Demande. — Le brevet de son grade et la retraite.

Observations. — A bien servi de 1795 à 1800, fort méritant.

b

MARION (PIERRE), capitaine de grenadiers, domicilié à Arradon.

États de services. — Entré dans l'armée royale du Morbihan au commencement de 1795, où il a fait la guerre jusqu'en 1800; ayant été constamment employé dans l'intervalle des deux guerres comme officier attaché à l'état-major, et en dernier lieu comme capitaine de grenadiers.

Demande. — Le brevet de son grade et la retraite.

Observations. — Brave marin; livra au parti un corsaire chargé de munitions, a fait la guerre d'une manière distinguée de 1795 à 1800.

Bb

COIC (JULIEN), *dit Brisebataille*, capitaine de grenadiers, demeurant à Plescop, près Vannes.

États de services. — Il a servi depuis le commencement de 1795, d'abord comme capitaine de paroisse, et ensuite il a été élevé par sa bravoure au commandement d'une compagnie de grenadiers; il n'a pas cessé de rendre des services dans l'intervalle des deux guerres; et surtout dans celle de 1799 à 1800.

Demande. — La retraite de son grade.

Observations. — A servi de 1795 à 1800; fort distingué et très peu aisé.

bb

THÉRON (JACQUES-ANDRÉ), capitaine, domicilié à Paris, blessé à Quiberon.

États de services. — Émigré en 1792; entré volontaire dans le régiment de Loyal-Émigrant en 1793; il s'est trouvé à toutes les affaires où son Corps a donné; à Quiberon il a été fait prisonnier; il parvint à s'évader et à rejoindre les royalistes; il a servi dans l'armée du Morbihan comme capitaine, et, à la paix de 1796, il fut rejoindre son régiment en Angleterre.

Demande. — Une lieutenance de gendarmerie.

Observations. — A servi en émigration, blessé et pris à Quiberon, a fait une partie de la première guerre.

b

MUTERSE (FRANÇOIS), capitaine, demeurant à Champtoceau, près Ancenis, a été arrêté en 1792, pour la conspiration La Rouarie.

États de services. — A été employé dans la coalition de M. de La Rouarie comme aide de camp de M. de La Nouan, officier supérieur de cette coalition; ensuite il servit dans la Vendée d'où il rejoignit en 1795 la division de M. de Sol. Armée du Morbihan, dans laquelle il

Demande. — A être employé dans quelque partie de l'administration de la marine comme sous-commissaire.

Observations. — Arrêté dans l'affaire de La Rouarie, a bien fait toutes les guerres depuis le commencement de la Vendée.

Cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

a servi comme officier attaché à l'état-major ; lors de la reprise d'armes en 1799, il rejoignit l'armée de M. de Châtillon, et y fut employé jusqu'à la dernière pacification.

PRÉVOST (JEAN-BAPTISTE-SÉBASTIEN), capitaine, demeurant à Paris, blessé à Fleurus et à Quiberon.

États de services. — Entré au service en 1780 dans le régiment de la Reine-Dragons, où il a servi jusqu'en 1788 ; émigré en 1790. A servi dans la légion formée par M. le Cte de Béon ; s'est trouvé à plusieurs affaires, notamment à la bataille de Fleurus, a fait partie de l'expédition de Quiberon, y a été fait prisonnier et relâché après deux jugements, et ensuite, a rejoint les royalistes du Morbihan sous les ordres du général Georges avec lesquels il a servi en qualité de capitaine.

Demande. — A être employé comme capitaine dans le corps des vétérans, ou la solde de retraite.

Observations. — Dragon dans la Reine, en 1780, a beaucoup servi en émigration, blessé à Fleurus dans Béon, pris à Quiberon, prit part à la première guerre dans le Morbihan.

b

HERVÉ, major de division, domicilié à Saint-Gildas.

États de services. — A servi depuis le commencement de la première guerre, en 1795, jusqu'en 1800, époque de la dernière pacification, d'abord comme chef de canton, et en dernier lieu comme major de la division de Vannes, armée du Morbihan.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la retraite de son grade.

Observations. — A servi dès le principe, jusqu'en 1800, officier très recommandable.

b

LÉQUEVEL (PASCAL), major de division, demeurant à Ploërmel.

États de services. — A fait la dernière guerre de 1799 à 1800, et s'est bien conduit dans son grade de capitaine attaché à l'état-major.

Demande. — La décoration.

C

GUILLEMOT DE VAUVERT (ANNE-AUGUSTE-MARIE-BARNABÉ), officier volontaire, domicilié à Vauvert ; détenu successivement à l'île de Ré, au Temple et à la Force.

États de services. — Est entré dans la marine royale en 1780, y a servi jusqu'en 1792, a émigré en 1792 ; a fait la campagne des Princes et rentré en France dans l'intention de rejoindre le parti vendéen, mais fut arrêté ; s'est évadé de prison et a joint les royalistes du Morbihan et s'est trouvé à l'affaire de Quiberon.

Demande. — La croix de Saint-Louis et à être employé soit à Brest, soit dans tout autre port.

Observations. — Officier de marine en 1780. Lieutenant de vaisseau avant la Révolution, s'est trouvé à Quiberon après avoir servi en émigration, et rejoignit l'armée du Morbihan où il montra beaucoup de zèle.

C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BALLAVOINE (Louis), volontaire, domicilié à La Motte-Buleux (canton de Nouvion, arrondissement d'Abbeville).

États de services. — Entré comme canonnier dans le régiment de Loyal-Emigrant, où il a servi depuis 1793 jusqu'à l'expédition de Quiberon dont il a fait partie : de là, a rejoint l'armée du général où il a servi comme volontaire, dans la division de M. de Siltz, jusqu'à la pacification de 1796.

Demande. — Une place de garde général dans la forêt de Crécy ou dans l'arrondissement d'Abbeville.

Observations. — Canonnier dans La Châtre, a servi à Quiberon, rejoint l'armée de Georges, jusqu'en 1796.

C

DE GESLIN (Marie-Hyacinthe), chef de canton ou lieutenant-colonel, domicilié à Quimperlé (Finistère) ; blessé à la jambe.

États de services. — Entré au service, dans le régiment de la Couronne, en 1785 ; passé dans celui de Normandie en 1789 ; émigré en 1791. Il a fait les campagnes des Princes, après le licenciement, il passa dans Loyal-Émigrant jusqu'en 1794, époque à laquelle il passa en France et servit avec le général Boishardy, à la mort duquel il entra dans l'armée du général Georges comme chef de canton.

Demande. — Le brevet de son grade et la croix de Saint-Louis à lui promise par le général Georges et M. Tinténiac.

Observations. — Officier en 1785, a beaucoup servi en émigration, passé en Bretagne en 1794, s'est toujours parfaitement conduit.

b

JEANBART, chef de canton ou lieutenant-colonel, demeurant à Auray.

États de services. — Ayant fait toutes les guerres avec distinction et, en dernier lieu, comme chef de canton.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres avec distinction, très estimé par Cadoudal.

b

BESCHARD (Jean-Louis), capitaine, demeurant à Auray.

États de services. — Il a fait les deux guerres, et a bien servi comme capitaine attaché à l'état-major.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres, très bien noté.

C

BESCHARD, capitaine, domicilié à Auray.

États de services. — Émigré, a fait les deux guerres comme officier attaché à l'état-major.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — A servi en émigration et dans la seconde guerre.

cc

LE CROSME (Joseph), capitaine, adjudant-major, domicilié à Auray.

États de services. — A fait toutes les guerres avec zèle et distinction comme adjudant-major.

Demande. — Le brevet de son grade.

Observations. — A fait toutes les guerres, deux ans de prison, très bonne conduite.

C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE SAVIGNHAC (MARIE-JOSEPH), chef de canton, domicilié à Villevoisin; a eu la clavicule et l'omoplate fracturées.

États de services. — Il a fait les guerres comme officier, et, dans la dernière, à la tête d'un détachement de chasseurs d'élite; il a été blessé grièvement à l'épaule, et a presque perdu l'usage du bras; le général lui avait promis la croix de Saint-Louis, et l'a fait porter sur les états de l'armée comme chef de canton.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une place dans le civil.

Observations. — A parfaitement servi dans les deux guerres, blessé grièvement à l'épaule.

bb

DE SAVIGNHAC (J.-CHARLES), capitaine à Villevoisin; blessé à la jambe.

États de services. — Il a fait la première guerre comme officier d'état-major.

Demande. — Le brevet de son grade et le Lys.

Observations. — A fait la première guerre, bien servi, bonne conduite. **cc**

DUPLESSIS (HAMON), capitaine, demeurant à Gourin; détenu neuf mois.

États de services. — Il a fait la dernière guerre comme officier de grenadiers.

Demande. — Une décoration.

Observations. — Seconde guerre, bien noté. **cc**

DE KERSTRAD TRÉOURET (CHARLES), lieutenant, domicilié à Saint-Gilles-Pligeaux (Côtes-du-Nord).

États de services. — Il a bien servi comme lieutenant de grenadiers pendant la dernière guerre.

Demande. — Une décoration.

Observations. — Fils d'un officier de marine, a très bien fait la seconde guerre. **C**

Nous avons dû marquer, à la tête de la première liste, que les capitaines et autres officiers inférieurs n'y ont pas été portés, parce qu'il nous a été impossible de nous ressouvenir de leurs noms à tous. Nous nous empresserons, dès que nous pourrons nous rendre sur les lieux, de nous procurer l'État de leurs services et de l'envoyer à M. le duc de La Trémoille. Presque tous ces officiers ont fait les deux guerres et ont des droits bien fondés aux bontés de Sa Majesté. On pense qu'il conviendrait de prendre une mesure générale à leur égard, et on demande que cette mesure soit prise au moment où l'on statuera sur l'État présenté. L'expédition de leur brevet et une petite retraite les satisferaient et produiraient le meilleur effet sur l'esprit des habitants du pays.

Je soussigné certifie le présent État exact, en ce qui concerne les services de ces officiers dans l'armée du général Georges.

Signé : DE SOL DE GRISOLLES,

Officier général de l'armée du général Georges.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SUASSE DE KERÉGAN, lieutenant-colonel d'infanterie, Paris.

Observations. — A été rajouté sur cette liste, ayant apporté un certificat de M. de Puisaye, daté de 1796, qui atteste qu'il a été employé par lui à l'expédition de Quiberon, et breveté comme lieutenant-colonel en 1795. Il paraît, par les termes du certificat, qu'il était antérieurement officier de génie. *Gentilhomme.*

ÉTAT DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DU DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD SOUS LES ORDRES DE MM. LES GÉNÉRAUX CADOUDAL ET MERCIER

(D'une autre écriture) : Cet exposé n'est pas exact.

COURSON DE LA VILLEVALIO, colonel. Est porté sur l'État supplémentaire.

GARNIER-KERIGAN, colonel, demeurant à Quintin, grièvement blessé.

États de services. — Entré dans le parti royaliste en 1792, sous les ordres de M. de Boishardy jusqu'en 1797; détenu à cette époque jusqu'en 1798; rentré dans le parti royaliste dans la même année, a servi jusqu'à la pacification de 1800, a été blessé grièvement d'une balle qui lui a traversé le genou. Demande la croix de Saint-Louis et une place pour ses deux fils, dont l'aîné est âgé de vingt-cinq ans.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une place pour chacun de ses deux fils, dont l'aîné est âgé de vingt-cinq ans.

(*La note manque.*)

LE NEPVOU DE CARFORT, colonel, demeurant à Saint-Brieuc.

PONTBRIANT LA CAUNNELAYE, colonel, demeurant à Dinan. Porté sur l'État d'Ille-et-Vilaine.

LE FORESTIER DE BOISFROUGER (Ange), né le 25 mars 1778, colonel, garde du corps, compagnie du Luxembourg, chevalier de Saint-Louis, à Paris, rue de Nazareth, n° 1. Blessé à Dol, en 1793, d'une balle qui lui traversa la jambe gauche ; en 1795, a eu le bras gauche cassé par une balle, dans un combat près de Dinan ; en 1796, a reçu trois coups de baïonnette et un coup de sabre.

États de services. — A servi dans l'armée vendéenne sous les ordres du prince de Talmont; rejoignit ensuite M. de Boishardy ; a servi successivement jusqu'en 1796 sous les ordres de MM. de Cottesbouc, de La Vieuville et de Pont-Bellanger; condamné

Demande. — La confirmation de son grade de colonel, et à être employé en cette qualité.

Observations. — A toujours fait la guerre depuis 1793; a reçu plusieurs blessures dont il est un peu estropié, est actuellement simple garde du corps,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à être déporté en 1797, s'est caché jusqu'en 1799, où il a repris les armes sous les ordres des généraux Georges et Mercier, jusqu'à la pacification de 1800 ; a été emprisonné depuis cette époque jusqu'en 1809 ; a perdu presque toute sa fortune.

officier fort méritant, est ainsi que sa famille dans un besoin qui approche de la misère.

bb

DE LA VILLE GOURIO (Vte Fidèle), colonel. On ignore ce qu'il est devenu. (On le croit mort.)

LE MÉTAËR, lieutenant-colonel, demeurant à Lamballe.

DE LA VILLECORHEN, lieutenant-colonel, percepteur des contributions, à Quintin (Côtes-du-Nord). Deux ans de détention.

États de services.—Émigré en 1791 ; a fait les campagnes de 1792, 93 et 94. Il était de l'expédition de Quiberon sous les ordres du prince de Léon. jusqu'en 1797. Rentré en France en 1799, et détenu pendant deux ans ; passé en 1799 dans le Morbihan où il a servi jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — Demande de l'avancement. (*La note manque ainsi qu'aux suivants.*)

LE ROUX DU MINCHY, lieutenant-colonel à Saint-Quai (Côtes-du-Nord).

VILLEBLANCHE, lieutenant-colonel à Saint-Brieuc.

COURSON DE VILLENEUVE (Amand), lieutenant-colonel, demeurant à Plouha. Un an de détention.

États de services. — Entré au service comme aspirant garde marine en 1785 jusqu'en 1792 ; sous-lieutenant au régiment servant dans l'Inde dans la même année, jusqu'en l'an VII où il fut réformé ; passé sous les ordres du général Georges, en Bretagne, en 1797 ; il se trouva à la bataille de Grandchamp, incarcéré pendant une année après la pacification. Il fut ensuite remis en activité en l'an XI. A servi jusqu'en 1809 dans le régiment de l'Ile-de-France en qualité de capitaine ; est passé en 1813 dans le 57e de ligne où il est en ce moment.

Demande. — La croix de Saint-Louis et à être employé dans son grade de lieutenant-colonel à l'Isle de Bourbon où il a sa famille.

DE KERGAF (François), lieutenant-colonel, demeurant à Quintin.

États de services. — A servi en 1792 et 1793 sous les ordres de M. de Boishardy ; passé en 1795 sous les ordres

Demande. — Du service dans la ligne ou une place dans une administration.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de M. Le Venour de La Roche jusqu'en 1798 ; en 1799, fait lieutenant-colonel; a servi jusqu'à la pacification de 1800.

COUPIGNY, lieutenant-colonel, domicilié en Picardie.

LE VICOMTE (Louis), lieutenant-colonel, demeurant à Lamballe.

HELLOCO DU TOUTMEN, lieutenant-colonel.

KERGUEREC, lieutenant-colonel, demeurant à Guingamp.

QUELEN (Amable), lieutenant-colonel, domicilié à Saint-Brieuc.

États de services. — Entré au service dans les gardes du corps. Compagnie de Villeroi, en 1788. Emigré en 1791, a fait la campagne de 1792, armée des Princes. Officier dans le régiment du marquis d'Autichamp en 1794, incorporé à l'armée de Condé en 1795. Passé ensuite en Angleterre. Entré dans le cadre du Pr de Léon en 1796 jusqu'en 1798, époque où il rentra en France pour servir dans l'armée royale sous les ordres du général Mercier jusqu'à la pacification.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

TROGOF, lieutenant-colonel, demeurant à Lannion.

DE KUERNE, lieutenant-colonel, à Guingamp. Blessé d'une balle à la jambe.

LE BRIS (Hippolyte), lieutenant-colonel, à Saint-Brieuc.

COURSON DE VILLENEUVE (Placide), capitaine, à Plouha.

LE FROTTER (Joseph), capitaine, à Quintin.

LE FROTTER (Honorat), capitaine, à Quintin.

GUÉROU, capitaine. Homme de loi, à Plouha.

DE KERGAF (Paul), capitaine, à Quintin.

GUILLEMOT, capitaine, à Saint-Brieuc.

CARPIEN, capitaine, à Plouzhan.

BOULAY (Guillaume), capitaine, demeurant au Leslay, Quintin. Blessé d'une balle à la tête.

COURSON-VILLEPIRAUX (Louis-Marie), capitaine, à Quintin.

COURSON-KERTANGUY, capitaine, à Plouha.

DUBOURGNE (François), capitaine, à Plouha.

LE BORGNE (Jacques), capitaine, à Bréhan, Moncontour.

DRILLET (Honoré), capitaine.

DU TAILLY, capitaine, à Lannion.

DE KERGUÉNERK, capitaine, à Plouha.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ORVOY (CASIMIR), capitaine, à Lamballe.

AULNETTE DU VAUTENET, capitaine, à Paris, 1, rue de Nazareth.

FERRON DE LA METTRIE (AUGUSTE), capitaine, à Dinan.

FERRON DE LA SIGONNIÈRE (FERDINAND), capitaine, à Dol.

HÉMERY DE SAINT-PERN, capitaine, à Moncontour.

HÉMERY DES MERU, capitaine, à Lamballe.

DU SAVARON, capitaine, à Saint-Quai, près Saint-Brieuc.

L'OGNON (JOSEPH), capitaine, à Tréméloir.

LE MOINE (PIERRE), capitaine, à Saint-Brieuc.

LE LOUTRE (père et fils aîné.) Médecins de l'armée, à Moncontour.

États de services. — Tous les officiers se réunissent pour témoigner leur gratitude à ces Messieurs, et ils seraient heureux de voir que Sa Majesté eur accordât quelque grâce.

Observations. — Ont rendu de grands services au parti, traité gratuitement les malades et blessés, et ont souffert beaucoup par suite de leur zèle.

bb

Nota. — Il est à observer que MM. les colonels n'étant pas tous réunis à Paris, l'on n'a pu comprendre dans cet état que les noms de MM. les lieutenants-colonels et capitaines connus par ceux qui se trouvent en ce moment à Paris et reconnus par les signataires.

Paris, le 3 juin 1814.

Signé : COURSON DE LA VILLEVALIO,
chef de légion.

N'ayant point de renseignements certains sur les grades véritables des personnes portées sur la liste de l'autre part, je me suis borné à la joindre à l'État général, et à certifier seulement la note qui regarde la famille Le Loutre, comme ayant fait tous les sacrifices pour la cause du roi.

Signé : DE SOL DE GRISOLLES,
officier général du général Georges.

GAULTIER, dit *Billy*, capitaine, détenu maintenant.

Pressé à examiner. Demande. — Son élargissement ou des lettres de grâce si l'on ne peut le sauver autrement.

Observations. — A très bien servi dans toutes les guerres de l'Ouest, généralement estimé comme un brave et honnête homme, maintenant incarcéré et accusé pour avoir obéi aux ordres qu'il avait reçus dans une affaire où a péri un percepteur, à Rieux ou près de Rieux. Est dans le besoin.

DE LA HAYE.

États de services. — Cet officier a servi avant la Révolution ; a émigré, s'est trouvé à l'affaire de Quiberon, a

Demande. — Croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier avant la Révolution ; a servi en émigration à Qui-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fait partie de la division Froussier depuis 1795. Est bien noté.

beron et en Bretagne, dans la division Froussier, depuis 1795. Très bien noté. b

DE VOSSEY, chef de division.

Demande. — Confirmation de son grade et la place d'inspecteur des côtes de Saint-Malo, à Brest.

CARRÉ, lieutenant-colonel. Demande une pension.

BOUÉ, capitaine.
THOMARIE, lieutenant.

Ont servi depuis 1795 jusqu'en 1804 sous les ordres du général Georges. Demandent une retraite.

ROBION DE LA TRÉHONNAIS, lieutenant-colonel. Demande un emploi et une pension.

MORVANT, lieutenant-colonel. Demande une pension et un emploi.

GUILLEVIC (L'abbé), membre du Conseil.

États de services. — Membre du Conseil en 1796 et président du Comité civil et de finances en 1799.

Observations. — Membre du Conseil général du Morbihan, président du Comité de finances et de police, s'est distingué par son zèle infatigable, son dévouement et ses lumières. B

LE LEUCH (L'abbé), trésorier général.

Observations. — Trésorier général de Georges, a rendu de grands services, très recommandable par son dévouement, ses principes et les persécutions qu'il a éprouvées. bb

JOBIE (L'abbé), aumônier, aujourd'hui curé.

États de services. — Aumônier de l'armée, et chargé d'entretenir une correspondance particulière.

Observations. — Employé très activement par Georges pour la correspondance, a été fort utile, arrêté et condamné à mort, fut délivré au moment où il y marchait. bb

DENIS (L'abbé), chargé de la direction des hôpitaux.

Observations. — Recommandable par son zèle auprès des malades et blessés. Mis en prison comme opposant au Concordat, y est resté cinq à six ans. bb

LE GLOANIC (L'abbé), chef de bataillon, aujourd'hui curé.

États de services. — Il ne s'est fait prêtre que depuis la paix ; il a fait les deux guerres comme chef de bataillon.

Observations. — A très bien servi dans les deux guerres, s'est fait prêtre il y a sept ou huit ans. bb

DE CORNOUAILLES (Cte), chef de bataillon. Blessé et détenu.

États de services. — Entré à l'école militaire en 1785. Embarqué en 1792. Passé dans l'armée royale en 1795 en qualité de chef de bataillon, jusqu'à la pacification de 1800 ; blessé, détenu et en surveillance pendant deux ans.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TROLONG-DURUMAIN (CHARLES-GUILLAUME-JEAN-MARIE) (chevalier de Saint-Louis), nommé chef de division.

Etats de services. — Premier page en 1785, capitaine à la suite au régiment de Dragons-Dauphin en 1786. Emigré en 1791, rentré en France en 1797, pour rejoindre l'armée de Bretagne, où il a servi jusqu'à la pacification.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Page de la Chambre vers 1782 ou 1783, a été employé principalement dans le Finistère sous M. de Guymar.

LEMERCIER (ÉLIE), commissaire civil.

Etats de services. — Frère du général de ce nom, massacré en 1804; recommandable par ses services et le dévouement sans bornes de sa famille qui a été ruinée pour la cause du roi.

Demande. — Une pension et un emploi civil.

BIGET (JEAN-ACHILLE), colonel, domicilié à Ruelle, près Angoulême, trois ans et cinq mois de détention.

Etats de services. — Émigré, a fait les campagnes de 1792, 93 et 94; embarqué pour l'expédition de Quiberon en 1795, détenu pendant longtemps, a fait la guerre dans le Morbihan en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

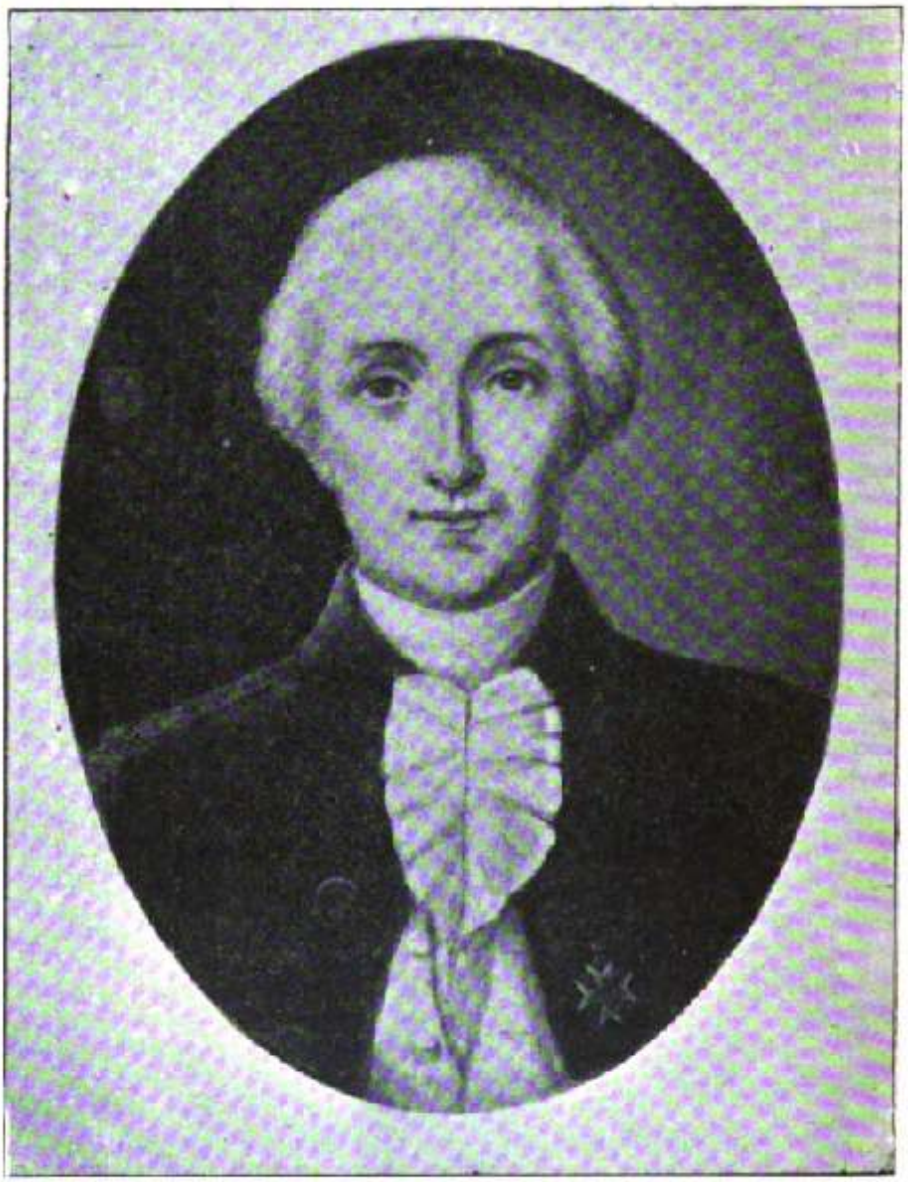

PIERRE-DYSMAS, Mis DE LA PRÉVALAYE (1)

(1) Le Mis de La Prévalaye, fils aîné de Bernardin, chef d'escadre et frère de celui dont nous avons donné le portrait t. IV, p. 30, était né au château de La Prévalaye, le 26 juillet 1745. Déjà capitaine de vaisseau en 1783, il fut chargé par Louis XVI de porter en Amérique le traité qui assurait aux Etats-Unis leur indépendance.

En 1814, il fut élevé au grade de contre-amiral honoraire, tandis que le chevalier de La Prévalaye, son frère, recevait le titre de maréchal de camp. Le marquis mourut à La Prévalaye le 26 juillet 1816. (*Communiqué par M. le Cte de Palys.*)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VII

Armée catholique et royale de Bretagne, dite de Rennes et Fougères.

Cette armée comprenait en territoire les pays de Rennes et Fougères; elle a été commandée en chef par M. Picquet du Boisguy depuis 1795, jusqu'à la reprise d'armes de 1799, époque à laquelle M. de La Prévalaye en prit le commandement par ordre de S. A. R. Monsieur, lieutenant général du royaume.

Nota. — Il a été impossible de donner l'État exact de tous les officiers de l'armée, attendu que beaucoup étant morts ou ayant quitté le pays, on n'a pas eu le temps de se procurer les renseignements nécessaires pour compléter le présent État.

ÉTAT DES OFFICIERS QUI ONT SERVI SOUS LES ORDRES DE M. DU BOISGUY EN 1794, 1795 ET 1796, ET QUI ONT, POUR LA PLUPART, REPRIS LES ARMES SOUS LES ORDRES DE M. DE LA PRÉVALAYE EN 1799 ET 1800.

PICQUET DU BOISGUY (Aimé-Casimir), brigadier des armées du roi, demeurant à Paris, prisonnier à Saumur en 1797.

États de services. — Aide-de-camp de La Rouërie en 1792; lieutenant colo- | *Demande.* — Confirmation du grade de maréchal de camp.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nel à l'armée de la Vendée en 1793; chef de légion de Fougères et chevalier de Saint-Louis en 1794; général lieutenant de l'armée de Rennes et Fougères pendant 1795 et 1796. Prisonnier au château de Saumur en 1797; d'où il s'échappa pour recommencer la guerre en 1799; exilé à Reims en 1801; en surveillance à Paris depuis 1805.

Observations. — Personne n'a plus fait la guerre que M. du Boisguy, avec plus de valeur, de talent et de succès; il n'a eu, malgré cela, que le grade de brigadier; mais le roi le jugera sans doute parfaitement digne de celui de maréchal de camp. Il a eu son frère tué.

Gentilhomme. **A**

DE CHALUS, aîné, major général, en Amérique. Gentilhomme.

DE BUSNEL. (Chevalier), aide-major général. *(Voir son portrait, t. III, p. 500.) Gentilhomme.*

DE SAINT-GILLES (Mis), aide-major général.

Observations. — A fait la première guerre. Son frère qui portait le nom de *Duguesclin,* et était digne de le porter, a été tué. *Gentilhomme.* **b**

DUBOUAYS DE COUESBOUC, père, colonel, demeurant à Rennes.

États de services. — A servi longtemps avant la Révolution; émigré en 1791; a combattu dans l'armée des Princes; fut nommé colonel et chef de la division de Vitré en 1794; a été fait chevalier de Saint-Louis; a continué la guerre jusqu'à la pacification de 1796.

Demande. — La confirmation de son grade et un commandement de place pour retraite.

Observations. — Agé de quatre-vingt-deux ans, a fait la guerre de Sept Ans; servi en émigration et dans la première guerre de Bretagne; homme respectable et recommandable à tous égards.

Gentilhomme. **Bb**

HAY DE BONTEVILLE, colonel, domicilié à Vitré.

États de services. — A rejoint l'armée royale en 1794. Lieutenant de la division de Fougères en 1795, chef de cette division et chevalier de Saint-Louis en 1796. A repris les armes en 1799 et 1800, en qualité de colonel chef de légion de Fougères.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres, très bien noté.

Gentilhomme. **bb**

(Voir son portrait, t. III, p. 269.

DUBOUAYS DE COUESBOUC (BENJAMIN-RENÉ-JOSEPH-MARIE), colonel, domicilié à Rennes; en prison à Paris en 1798, 99 et 1800.

États de services. — Émigré, a servi dans les chevau-légers en 1791 et 1792, chef de canton à l'armée royale de Bretagne en 1794; chef de la division de Rochefort en 1796; fait chevalier de Saint-Louis en la même année; en prison à Paris en 1798, 99 et 1800; en surveillance depuis cette dernière époque.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis dont il a perdu le brevet.

Observations. — Officier aspirant dans la marine avant la revision. A servi en émigration et dans la première guerre; était en prison lors de la seconde; digne fils de son père (ci-dessus.)

Gentilhomme. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GUIDON DE TRÉGOMAIN, colonel, près d'Antrain (en Bretagne).

États de services. — Émigré en 1791; a fait, en 1792, la campagne des Princes; a rejoint, en 1795, l'armée royale de Bretagne; y est resté jusqu'en 1796, en qualité de chef de la division de Saint-Gilles.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration, rentré en 1795, a fait la première guerre de Bretagne, fort considéré dans le pays.

Gentilhomme. **bb**

DE LA BARONAIS (VICTOR), colonel, demeurant à Saint-Malo.

États de services. — Ancien officier, émigré; chef de la division du Clos-Poulet et environs de Dinan: remplacé en 1799 par M. de Pontbriand.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration, officier avant la revision, a fait la première guerre.

Gentilhomme. **b**

DUBREIL DE PONTBRIAND (TOUSSAINT-MARIE), colonel, demeurant à Plancoët.

États de services. — Émigré en 1792; rentré en France en 1793; y fut mis en prison où il resta pendant un an; officier dans la division de Vitré en 1794, rentré au service en 1799 en qualité de chef de la légion de Dinan; y resta jusqu'en 1800. — Avait été précédemment chef du canton d'Argentré dans la division de Vitré pendant 1795 et 1796.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier du plus grand mérite, beau-frère de Boisguy, a fait les deux guerres avec distinction, a fait en outre des sacrifices de fortune pour le parti; a montré un grand zèle.

Gentilhomme. **A**

(Voir son portrait, t. III, p, 314.)

RUBIN DE LA GRIMAUDIÈRE (YVES-MARIE-JOSEPH), colonel, demeurant à Rennes, dix ans de détention au château d'If.

États de services. — Émigré, a servi dans l'armée des Princes en 1791 et 1792; passé à l'armée de Condé en 1793. Y est resté jusqu'en 1795, à cette époque débarqué à Quiberon, cadre du Pᵉᵉ de Léon, a servi jusqu'en 1796, était en dernier lieu chef de division. Rentré au service en 1799 en qualité de colonel chef de la légion de Mordelles; a été fait chevalier de Saint-Louis en 1800. — Arrêté et mis en jugement avec le général Georges en 1804; depuis, détenu au château d'If, jusqu'au retour de Sa Majesté en 1814.

Demande. — La confirmation de son grade à la date où il l'a obtenu, et sa mise en activité dans la garde à pied de Sa Majesté.

Observations. — A servi aux armées des Princes et de Condé, fait les deux guerres en Bretagne, fils d'un ancien magistrat qui a fait six campagnes. Officier très recommandable.

Très bien né. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE LA BOURDONNAYE-MONTLUC (CHARLES-OLIVIER-SÉVÈRE-MARIE), colonel, domicilié à Rennes.

États de services. — Entré au service au Corps royal de l'artillerie en 1782; capitaine au régiment du roi dragons en 1785. Emigré en 1791; capitaine d'une compagnie de gentilshommes bretons en 1792. Entré au service d'Autriche où il resta jusqu'en 1795; dans la même année débarqua à Quiberon, cadre du P^re^ de Léon, y obtint son brevet de major, passa ensuite à l'armée de Bretagne par ordre de MONSIEUR. Reprit du service en 1799 et 1800 en qualité de chef de la légion de Bain.

Demande. — Confirmation de son grade à la date où il l'a obtenu, en février 1795.

Observations. — Officier d'artillerie en 1782, a beaucoup servi en émigration, puis à Quiberon et depuis toujours en Bretagne. Officier distingué.

Gentilhomme. **B**

RUBIN DE LA GRIMAUDIÈRE (JOSEPH-JEAN-MARIE), colonel adjudant général.

États de services. — Émigré, a servi dans l'armée des Princes en 1791 et 1792; passé à l'armée du P^re^ de Condé en 1793, 94, et 95. Débarqué à Quiberon, cadre du P^re^ de Léon fin de 1795. A continué de servir jusqu'en 1796, époque à laquelle il était colonel adjudant général. Repassé ensuite en Angleterre; en revint en 1799 avec le chevalier de La Prévalaye, en qualité d'adjudant général, fut reçu chevalier de Saint-Louis en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade à la date où il l'a obtenu.

Observations. — Même note que son frère, page ci-contre (213).

Bien né. **b**

DE ROBIEN (Vte), colonel en second.

Observations. — Les renseignements sont peu complets; il passe pour avoir eu une très bonne conduite; ancien officier âgé de cinquante ans.

Gentilhomme. **b** *provisoire.*

DE SÉGUIN (ALEXANDRE-MARIE), colonel en second, demeurant à Clermont.

États de services. — Émigré, servant dans la coalition d'Auvergne, armée des Princes en 1792, 93 et 94; débarqué à Quiberon en 1795 comme premier adjudant à la division de Mordelles. Fait lieutenant en 1796. Déporté en 1797, en surveillance depuis quatorze ans.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi en émigration à Quiberon et fait la première guerre avec distinction; officier très capable et très méritant.

Gentilhomme. **bb**

DE MARILLAC aîné, lieutenant-colonel.

États de services. — Major de la division de Saint-Gilles.

Observations. — Brave officier; a fait la première guerre.

Gentilhomme. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE GENTIL DE ROSMORDUC, colonel en second, demeurant à Lannion.

Observations. — A servi en émigration, à Quiberon; fait les deux guerres, très brave officier, désire de l'activité. *Gentilhomme.* (*Voir son portrait, t. III, p. 489, et, à la fin du volume, les* MIETTES.) **bb**

DU BOISHAMON (HENRY), lieutenant-colonel.

États de services. — Émigré. Entré au service à l'armée des Princes où il a fait les campagnes de 1791 et 1792; passé à l'armée royale de Bretagne en 1794; promu au grade de chef de canton, division de Vitré, en 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration; rentré en 1794, a fait la première guerre, conduite méritoire.

(*Voir son portrait, t. III, p. 315.*)

HUBERT (JEAN-LOUIS), lieutenant-colonel à Saint M'hervé, près Vitré.

États de services. — Capitaine dans la division de Vitré et Vendée en 1793 et 1794; lieutenant du canton de Saint-M'hervé en 1795; chevalier de Saint-Louis en 1796, a repris les armes en 1799; a servi jusqu'en 1800 en qualité de chef de bataillon à la légion de Vitré.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Bon paysan, officier très brave et très distingué, a fait les deux guerres de la manière la plus brillante.

Paysan. **bbb**

CHABERT aîné, lieutenant-colonel. En Languedoc.

États de services. — Ancien officier; émigré, a servi à l'armée des Princes en 1791; chef du canton de Saint-Didier. Division de Vitré en 1796.

Observations. — Officier très méritant, servi en émigration et en Bretagne. Passé en Italie et disparu. Un frère assassiné par les gendarmes.

Bien né, fils d'un avocat. **b**

DAUGUET, dit *Fleur-de-Rose*, lieutenant-colonel, demeurant à Saint-James.

États de services. — Capitaine à la division de Fougères en 1794 et 1795; chef du canton de Saint-James, même division, pendant l'année 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et sa retraite.

Observations. — Bon paysan, très bien noté.

Paysan. **C**

DE PONTHUAL (Mis), lieutenant-colonel à Saint-Domineuc.

États de services. — A fait une campagne à Saint-Domingue en 1790 contre les nègres révoltés; depuis en émigré et a fait, dans la gendarmerie, les campagnes 1791, 92 et 93. — Entré officier à la division de Bécherel en 1794; chef de canton à la même division en 1795 et 1796, a repris les armes en 1799 comme major de la légion de Hédé; a été fait lieutenant de la même légion en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade, la croix de Saint-Louis et la décoration du Lys.

Observations. — Officier avant la Révolution; a servi à Saint-Domingue en 1790, en émigration, et a fait les deux guerres avec distinction.

A perdu une belle fortune, et se trouve dans une situation fort malheureuse.

Gentilhomme. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE FORESTIER (PIERRE), lieutenant-colonel, demeurant à Dinan.

États de services. — Chef de canton à a division de Bécherel en

Observations. — Mort.

GABILLARD (JEAN-JULIEN), lieutenant-colonel, demeurant à Laugan.

États de services. — A commencé la guerre comme capitaine en 1793 et 1794. Chef de canton à la division de Bécherel en 1795 et 1796, a été fait chevalier de Saint-Louis; a servi en 1799 et 1800 en qualité de chef de bataillon à la légion de Saint-Méen.

Demande. — Confirmation de son grade. La décoration du Lys, des lettres de noblesse et une place dans la gendarmerie.

Observations. — Paysan bien élevé, bien allié, a très bien servi dans les deux guerres, blessé, très méritant. **bb**

ELLIOT (LOUIS-AUGUSTE-MARIE-FRANÇOIS), lieutenant-colonel à Rennes.

États de services. — Entré au service à quatorze ans dans la division de Bécherel; fait lieutenant de canton de Gévesey, même division en 1795 et 1796, a servi en 1799 et 1800 dans la légion de Hédé comme chef de bataillon.

Demande. — Confirmation de son grade à la date de sa promotion, et un emploi (particulièrement dans les colonies).

Observations. — D'origine anglaise, fils d'un père établi à Rennes, qui a péri dans l'affaire de La Rouerie, a servi dans les deux guerres avec une grande distinction.

Des lettres de noblesse lui seraient précieuses et lui rendraient le rang qu'il avait dans son pays.

bbb

APURIL (CHARLES-ALEXANDRE-CHRISTOPHE), lieutenant-colonel à Rennes.

États de services. — Lieutenant d'une compagnie de déserteurs. Division de Mordelles en 1795, premier adjudant et ensuite chef du canton de Mauve en 1796; a servi à la correspondance en 1797 et 1798.

Demande. — A fait la première guerre très bien et très bravement.

Gentilhomme. **b**

(*Voir son portrait, t. III, p. 483.*)

DE CINTRÉ (CONSTANT-MARIE), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel, domicilié à Montfort.

États de services. — Chef de canton à la division de Saint-Gilles, qu'il organisa et commanda en 1795. Nommé ensuite commandant en second des Chevaliers Catholiques. Nommé officier de marine en 1789. Emigré, fait la campagne de 1792, débarqué à Quiberon en 1795.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Officier de marine avant la Révolution. A servi en émigration à Quiberon et en Bretagne.

b

DU BREIL HOUSSOUX, lieutenant-colonel, à Plélan.

États de services. — Chef de canton à la division de Mordelles.

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Observations. — Première guerre, bien noté, états de services peu complets.
b

DANIEL, dit *Manuel*, lieutenant-colonel, domicilié à Bourseul. Détenu depuis 1801.

États de services. — Capitaine d'une compagnie de Clos-Poulet en 1793 et 1794, chef du canton de Plancoët en 1795 et 1796. A servi en 1799 et 1800 comme chef du canton de Matignon, fut arrêté en 1801, détenu à Saint-Brieuc, au château de Ham et à Paris depuis cette époque.

Demande. — Le traitement de son grade et la décoration du Lys.

Observations. — A pris les armes des premiers en 1793, servi jusqu'en 1800, treize ans de détention, très méritant et très pauvre.

Paysan ayant de l'éducation. bb

BÉDÉE DUMOULIN-TISON (François), lieutenant-colonel, demeurant à Rennes. Détenu en 1799 et 1800.

États de services. — Entré dans l'armée royale en 1794; chef de canton à la division de Broons en 1795; en prison en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Première guerre, officier estimé, blessé, réclame la croix et le grade de colonel comme chef de division (à vérifier).

Gentilhomme. bb

DE LA BOURDONNAYE-MONTLUC (Charles), lieutenant-colonel à Rennes.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment de Condé-Infanterie en 1784; lieutenant au même régiment, en 1789; a fait les campagnes de 1791 et 1792 à l'armée de Condé; capitaine au régiment de Rohan et de Berchini, en 1793 et 1794; débarqué à Quiberon en 1795 à l'armée de Bretagne en 1796; chef de bataillon à la légion de Rain, même armée, en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade à la date où il l'a obtenu.

Observations. — Officier de Condé-Infanterie en 1784, a beaucoup servi en émigration, à Quiberon et en Bretagne depuis 1796.

Gentilhomme. bb

LA FRANCE, lieutenant-colonel.

États de services. — Chef de canton à la division de la Guerche.

Observations. — Brave paysan, a bien fait les deux guerres.

Cultivateur. b

SAUSSET-DUVAL (Julien), lieutenant-colonel, demeurant à Saint-Brieuc.

États de services. — Capitaine dans la coalition de La Rouërie en 1794; émigré en 1792; revint en Bretagne en 1793 et fit deux voyages à Jersey par ordre de M. de La Rouerie; fit la guerre dans la division de Fougères en 1794 et 1795; fit, en 1796, un voyage à Edimbourg par ordre du général du

Demande. — La retraite de son grade et une nouvelle expédition de ses lettres de noblesse perdues par l'effet de la guerre.

Observations. — Officier extrêmement estimable, bon paysan, a obtenu des lettres de noblesse qui ont été perdues, a fait les deux guerres et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Boisguy, obtint à cette époque le brevet de lieutenant-colonel et de chevalier de Saint-Louis, en 1797 et 1798 quatre voyages à Edimbourg, Londres et Jersey; a servi en 1799 et 1800, en qualité de chef de bataillon, à la légion de Fougères.

rempli beaucoup de missions importantes, est pauvre, son mémoire en demande a été apostillé par MONSIEUR.

Bb

LOUVIÈRES, lieutenant-colonel, demeurant à Louvigné.

États de services. — Capitaine à la division de Fougères en 1793 et 1794; major de la même division en 1795 et 1796.

Demande. — La décoration du Lys.

Observations. — A bien fait la première guerre jusqu'en 1796.

Bourgeois. **CC**

SAINT-GERMAIN DE HOULME (CHARLES), lieutenant-colonel, demeurant à Sainte-Cécile, près Avranches.

États de services. — Émigré; rejoignit la division de Fougères où il fut nommé major; fut presque toujours employé en missions. — Continua à servir à la même division et dans le même grade pendant les années 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade dans l'artillerie, sa mise en activité et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi dans l'artillerie à l'armée de Condé, y a eu deux frères tués, a fait les deux guerres en Bretagne, officier distingué.

Gentilhomme. **bbb**

DE GOYON, *dit Saladin*, lieutenant-colonel, demeurant à Sainte-Nogate.

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne des Princes; revenu en Bretagne, fut nommé major de la division du Clos-Poulet en 1795.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Servi en émigration; rentré en 1795, a bien fait la guerre.

Gentilhomme. **b**

DE CIRON (PIERRE-MARIE-JOSEPH), lieutenant-colonel, demicilié à Saint-Méen, 13 blessures.

États de services. — Entré à l'École royale d'artillerie de Metz en 1789; émigré en 1791; a fait la campagne des Princes dans la Compagnie d'artillerie, a fait partie du Corps du duc de Bourbon en 1792; passé à l'armée autrichienne en 1794 et 1795, à cette dernière époque fait capitaine aide-de-camp du M^al^ de La Vieuville; en 1796 a reçu 13 blessures dont 3 coups de feu; a été fait chevalier de Saint-Louis; a servi en 1799 et 1800 comme lieutenant de la légion de Saint-Méen.

Demande. — Confirmation de son grade, sa retraite, la décoration du Lys, et une place de commissaire du roi à Saint-Domingue où il a ses propriétés.

Observations. — Officier d'artillerie en 1789, a beaucoup servi en émigration; rentré en Bretagne en 1795, a fait les deux guerres, 13 blessures. Demande le brevet de la croix de Saint-Louis.

Gentilhomme. **B**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FARCY DE LA VILLE DU BOIS (Chevalier GUILLAUME), lieutenant-colonel, demeurant à Rennes.

États de services. — Émigré; a fait la campagne de 1792 et celle de Quiberon en 1795; major de la division de Mordelles en 1795 et 1796, a servi en 1799 et 1800. Colonel major de la légion de Bain.

Demande. — Confirmation de son grade dans la marine.

Observations. — A servi en émigration à Quiberon et en Bretagne depuis 1795 jusqu'à la fin.

Gentilhomme. b

DE MARILLAC, cadet, lieutenant-colonel, demeurant à Rennes.

États de services. — Major de la division de Bécherel.

Observations. — 1re guerre, brave officier, frère de celui porté plus haut.

Gentilhomme. b

DE LA TUOLAIS (LOUIS), major, demeurant à Rennes.

États de services. — De la coalisation de La Rouërie en 1792; officier de la division de Fougères, en 1793 et 1794. Employé à diverses missions importantes ainsi qu'en 1795; 1er adjudant de la division de Fougères en 1796.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Fut dans l'affaire de La Rouërie en 1792, a servi en Bretagne jusqu'en 1796; officier très estimable.

Bon bourgeois. b

PINQUER, major.

États de services. — 1er aide-major de la division de Mordelles.

Observations. — Renseignements peu complets; il paraît qu'il s'est bien conduit.

Gentilhomme. c *provis.*

DE CINTRÉ (Chevalier AMAND), colonel en second, demeurant à Montfort.

États de services. — Lieutenant à la division de Saint-Gilles, a servi à l'armée royale en 1795 et en 1796. Ancien officier de marine, émigré, fait les campagnes de 1792, 93, 94 et 95.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Comme son frère, page précédente.

Gentilhomme. b

TREMIC DE CAMIZAN, major.

États de services. — 1er aide-major de la division de Broons.

Observations. — Même note que l'avant-dernier.

Gentilhomme. b

RUBIN DE LA GRIMAUDIÈRE (AUGUSTE-CHARLES-MARIE), chef de bataillon, demeurant à Rennes, détenu en 1798.

États de services. — Officier dans la division de Bain en 1795, 1er aide-major, même division, en 1796. Détenu en 1798, a servi en 1799 et 1800, en qualité de capitaine aide-major à la légion de Mordelles, puis de chef de bataillon.

Demande. — Confirmation de son grade et sa mise en activité.

Observations. — A très bien servi dans les deux guerres, désire servir encore et en est très capable.

Bien né. bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CHALUS (Chevalier), major, actuellement en Amérique.

Observations. — Émigré, entré à l'armée royale de Bretagne en 1795; lieutenant de canton à la division de Fougères en 1796. *Gentilhomme.*

RENOUX, dit *Alexandre*, major, actuellement en Languedoc.

États de services. — A fait la guerre en 1793 et en 1794; lieutenant de canton en 1795 et chevalier de Saint-Louis en 1796.

Demande. — Une pension de retraite.
Observations. — Cité pour sa bravoure, a servi depuis 93 jusqu'en 96, actuellement régisseur en Languedoc.
Bourgeois. **bb**

DU BOISHAMON (Joseph), major, demeurant à Montauban.

États de services. — Officier à la division de Vitré en 1794; lieutenant de canton, même division, en 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Très bien noté comme son frère.
(Page 209.)
Gentilhomme. **b**

DE CHABERT, major.

États de services. — Lieutenant de canton à la division de Vitré en l'année 1796.

Observations. — A été au camp de Jalès avec cinq frères, servi depuis en Bretagne jusqu'en 1796; a essuyé beaucoup de malheurs.
Bien né. **b**

ROSSIGNOL, major.

États de services. — Lieutenant de canton à la division de Mordelles.

Demande. — Renseignements à attendre.
Observations. — A fait les deux guerres. **Cc**

RENGERVE (Rolland), major.

États de services. — Lieutenant de canton à la division de Mordelles.

Observations. — A fait les deux guerres; à connaître ainsi que les précédents.
Gentilhomme.

SAUSSET (Nicolas), frère de Duval, capitaine, demeurant à Saint-Étienne.

États de services. — Émigré; a fait la campagne de 1792 à l'armée du centre; officier à la division de Fougères en 1795; 2e adjudant de la division de Saint-James en 1796. A continué de servir pendant 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et sa retraite.
Observations. — Frère de Duval, a fait les deux guerres, des plus méritants.
Bon paysan. **bb**

LEMOINE, capitaine, demeurant à Saint-James.

États de services. — Entré dans l'armée royale en 1795, 2e adjudant de canton en 1796, a servi en 1799 et 1800.

Demande. — Décoration du Lys.
Observations. — Très bonne conduite.
Bourgeois **cc**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PERRUCHON, capitaine.

États de services. — 2e adjudant à la division de Mordelles.

Observations. — Très bonne conduite.
Bourgeois. CC

DE LA MONNERAYE, capitaine, domicilié à Rennes.

États de services. — 2e adjudant de la division de Saint-Gilles.

Observations. — A connaitre.
Gentilhomme.

DE LANDENEUF, capitaine, domicilié à Dinan.

États de services. — A servi avant la Révolution, a émigré, a fait plusieurs campagnes et est venu rejoindre l'armée royale comme 2e adjudant de la division de Dinan en 1799.

Observations. — A servi avant la Révolution en émigration et en Bretagne en 1799.
Bourgeois.

DE BOTHEREL, capitaine, demeurant à Guer.

États de services. — 1er adjudant de canton à la division de Mordelles.

Observations. — A connaitre.
Gentilhomme.

DE SAGAZAN, capitaine, demeurant à Guer.

États de services. — 1er adjudant de canton à la division de Mordelles.

Observations. — A servi toute la guerre dans les chasseurs catholiques.
Gentilhomme. C

LA ROSE, capitaine, demeurant à Guer.

États de services. — 1er adjudant de canton à la division de Mordelles.

Observations. — A connaitre.

MAILLET (DOMINIQUE), capitaine, demeurant à Rennes.

États de services. — Quartier-maitre, trésorier de la division de Fougères en 1799 par ordre signé de M. du Boisguy.

Demande. — Confirmation de son grade et la décoration du Lys.
Observations. — Très bonne conduite.
Professeur au lycée. CC

SAINBAUX, capitaine, demeurant à Miniac.

États de services. — Quartier-maitre, trésorier de la division de Bécherel en 1795; a rempli les mêmes fonctions à la légion de Hédé en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Très bonne conduite. Chargé d'une nombreuse famille, a fait les deux guerres.
Bourgeois. CC

TESTAN, capitaine.

États de services. — Quartier-maitre de la division de Mordelles. *Bourgeois.* C

BOUESTON, capitaine, demeurant à Fougères.

États de services. — A servi dans la coalition de La Rouërie en 1791 et 1792; a rejoint l'armée de la Vendée en 1793; passa par différents grades, fut fait capitaine des grenadiers et obtint la croix de Saint-Louis en 1795.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension de retraite.
Observations. — A pris les armes des premiers en 1793, officier distingué, cité pour sa bravoure, a besoin d'une pension.
Bourgeois. bb

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU BREIL (MARIE-ANGE), capitaine, demeurant à Dinan.

États de services. — Quartier-maître de la division de Dinan.

Demande. — Décoration du Lys.
Observations. — Frère du précédent, porté aux premières pages.
Gentilhomme. **bb**

BESNARD, capitaine.

États de services. — Quartier-maître de la division de Saint-James.

Observations. — A bien servi la première guerre.
Bourgeois. **cc**

DESPAS (JEAN), capitaine, demeurant au Châtellier.

États de services. — A commencé la guerre dans la division de Fougères en 1794; a servi en 1795 et 1796 en qualité de capitaine des chasseurs tirailleurs, même division.

Demande. — Décoration du Lys.
Observations. — Bonnes notes, a fait la première guerre.
Cultivateur. **CC**

BLANCDAMOUR, capitaine, domicilié à Parigné.

États de services. — A commencé la guerre en 1794; fait capitaine de chasseurs, division de Saint-James, en 1795 et 1796; a continué de servir en 1799 et 1800 comme capitaine à la division de Fougères.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — Cité parmi les plus braves, a fait les deux guerres.
Cultivateur. **b**

MONTAMBAULT (PIERRE), capitaine, demeurant à Laignelet.

États de services. — Est entré dans la division de Fougères en 1793; capitaine des chasseurs tirailleurs en 1795 et 1796; a servi en 1799 et 1800 comme capitaine à la division de Fougères.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — Les deux guerres dès 1793.
Cultivateur. **b**

. . . . . *dit l'Intrépide*, capitaine, demeurant à Lacroix.

États de services. — Entré au service dans la division de Fougères en 1795; capitaine des grenadiers à la même division en 1796; a fait toute la guerre de l'armée catholique et royale avec distinction.

Observations. — Fort bien noté (est mort fusillé à Caen). **cc**

HONORÉ (LOUIS), capitaine, demeurant à Saint-Hilaire.

États de services. — Entré au service dans la division de Fougères en 1794; capitaine des chasseurs en 1795 et 1796; a continué de servir en 1799 et 1800 comme capitaine à la division de Fougères.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — Fort bien noté (est mort fusillé à Caen).
cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ROS, dit *Barbeblanche*, capitaine, demeurant à Parigné.

États de services. — Entré au service dans la division de Fougères en 1794. Capitaine des chasseurs en 1795 et 1796; a fait, comme capitaine à ladite division, les campagnes de 1799 et 1800.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — Fort bien noté.
Cultivateur. Cc

PILET (FRANÇOIS), capitaine, actuellement à Paris.

États de services. — Entré au service dans la division de Fougères en 1794; sergent-major, sous-lieutenant et lieutenant en 1795 et 1796; a fait, comme capitaine à la division de Fougères, les campagnes de 1799 et 1800. Etait capitaine des guides à cette dernière époque.

Demande. — Confirmation de son grade et sa pension de retraite.
Observations. — Très bien noté, les deux guerres dès 1794.
Bourgeois. CC

GAUTRAIS (PIERRE), capitaine, demeurant à Laignelet.

États de services. — Entré au service dans la division de Fougères en 1793; a servi en 1795 et 1796. A fait, comme capitaine à ladite division, les campagnes de 1799 et 1800.

Observations. — A bien fait la guerre.
Cultivateur. C

DU PONTAVICE (JACQUES-RENÉ), capitaine, d'Ussé.

États de services. — Capitaine de chasseurs à la division de Fougères en 1795 et 1796.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — Fort bien noté.
Gentilhomme. Cc

BOISSY, capitaine, demeurant à Fougères, arrêté pour opinion et aux fers pendant quatorze ans.

États de services. — Entra au service de la Vendée en 1793; sous-lieutenant et lieutenant dans la division de Fougères en 1794 et 1795; capitaine de chasseurs, même division en 1796; a fait, comme capitaine à ladite division de Fougères, les campagnes de 1799 et 1800; arrêté pour opinion et aux fers pendant quatorze ans.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — A bien servi dans les deux guerres, quatorze ans de détention aux galères comme royaliste. Son père était dans la maréchaussée.
Bourgeois. bb

MAUPILÉ (LOUIS), capitaine, demeurant à Louvigné.

États de services. — Entré au service division de Fougères en 1794; capitaine en 1795 et 1796. A servi en 1799 et 1800 comme capitaine à ladite division de Fougères.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Fait les deux guerres, très méritant.
Bon bourgeois. b

FARCY DE LA VILLE DU BOIS (JOACHIM-JEAN-MARIE), capitaine, demeurant à Mordelles.

États de services. — Entré au service dans la compagnie des Chasseurs Catho-

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

liques en 1795; sous-aide-major dans la division de Vitré en 1796; a continué de servir en 1799 et 1800.

Observations. — A bien servi de 1795 à 1800, un frère tué.

Gentilhomme. b

DAUGUET, *dit Cœur-de-Roi*, demeurant à Saint-James.

États de services. — Entré au service dans la division de Fougères en 1794; capitaine en 1795 et 1796; a fait, comme capitaine à ladite division, les campagnes de 1799 et 1800.

Observations. — Paysan bien élevé, très bien noté, les deux guerres.

Paysan. CC

PICQUET (PIERRE), capitaine, demeurant à Saint-M'hervé.

États de services. — Entré au service dans la Vendée en 1793; lieutenant dans la division de Vitré en 1794; fut fait capitaine de grenadiers et chevalier de Saint-Louis en 1795; a servi en 1799 et 1800 comme capitaine à la même division.

Demande. — Une pension de retraite.

Observations. — Bon paysan, a fait les deux guerres, intrépide, intelligent et dévoué; est dans la misère.

Paysan. bb

BLONDIAU, dit *Laval*, capitaine, demeurant à Argentré.

États de services. — Entré au service dans la division de Vitré en 1794. Capitaine dans la même division en 1795 et 1796. A servi en ladite qualité pendant 1799 et 1800.

Demande. — Une pension de retraite.

Observations. — Bon paysan, a fait les deux guerres, distingué par sa bravoure, a perdu deux frères au service du roi.

Paysan. b

FARREAU, capitaine, demeurant à La Chapelle-Herbrée.

États de services. — Entra au service dans la division de Vitré en 1793; sous-lieutenant et lieutenant en 1794; fait capitaine de chasseurs, même division, en 1795 et 1796; a servi en 1799 et 1800.

Demande. — Une pension de retraite.

Observations. — A fait les deux guerres d'une manière distinguée.

Paysan. b

POILDEVACHE, capitaine, demeurant à Saint-M'hervé.

États de services. — En 1793, rejoignit l'armée de la Vendée, servit en 1794 et 95 comme sous-lieutenant et lieutenant et colonel-capitaine de grenadiers en 1796; a fait les campagnes de 1799 et 1800, colonel-capitaine à la légion de Vitré.

Demande. — Une pension de retraite.

Observations. — A fait les deux guerres d'une manière distinguée.

Paysan. bb

HODIC, *dit l'Intrépide*. Capitaine, domicilié à Izé.

États de services. — Entré au service et capitaine à la division de Vitré en 1795 et 96.

Demande. — La décoration du Lys

Observations. — Digne de son nom.

Paysan. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA FLEUR, capitaine, demeurant à Saint-Jean-sur-Vilaine.

États de services. — Capitaine de chasseurs en 1794, 95 et 96.

Observations. — Bien noté.
Paysan. CC

LONCLE DE FORVILLE (ANGE-PIERRE-MELCHIOR), capitaine, demeurant près Saint-Brieuc.

États de services. — Émigra en 1791, fit la campagne de 1792, et servit dans différents corps jusqu'en 1795. Débarqua à Quiberon; rejoignit l'armée royale en 1795. Chef de la division du Clos-Poulet en 1795 et 96; a servi en 1799 et 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A servi en émigration, à Quiberon et en Bretagne, de 1795 à 1800.
Bon bourgeois. b

CHARLEMAGNE (PIERRE), capitaine, demeurant à Ruca. Est estropié par suite d'une blessure.

États de services. — Entré au service en 1793; fut fait capitaine et chevalier de Saint-Louis en 1795; est estropié par suite d'une blessure.

Demande. — Pension de retraite.
Observations. — Brave paysan, blessé, dans la misère.
b

DE ROGON TANGUY (CHARLES), capitaine, domicilié à Dinan.

États de services. — Entré au service à l'armée du Morbihan en 1794; lieutenant dans la division de Fougères et de Vitré en 1795 et 96, et capitaine adjudant à la légion de Dinan en 1799 et 1800.

Demande. — A entrer dans la maison du roi.
Observations. — A fait les deux guerres, notes très honorables, désire du service, est extrêmement gêné du côté de la fortune.
Gentilhomme. b

LE CERF (JOSEPH), capitaine, demeurant à Corseul.

États de services. — Entré au service dans la division du Clos-Poulet en 1793; sous-lieutenant et lieutenant en 1795 et 96. Capitaine des grenadiers, division de Dinan en 1799 et 1800.

Demande. — Sa pension de retraite.
Observations. — Paysan très bien noté.
Paysan. b

BOULANGER (OLIVIER), capitaine, demeurant à Trégon.

États de services. — Entré dans la division du Clos-Poulet en 1795; capitaine de chasseurs en 1799 et 1800.

Demande. — Décoration du Lys.
Observations. — Paysan très bien noté.
Paysan. b

GILBERT (PIERRE), capitaine, demeurant à Corseul.

États de services. — Capitaine de chasseurs à la division de Dinan en 1799 et 1800.

Demande. — Décoration du Lys.
Observations. — Paysan très bien noté.
Marchand. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HAZARD, capitaine, demeurant à La Guerche.

États de services. — Émigré, rentra à Quiberon et rejoignit l'armée royale en 1795. Capitaine de grenadiers à la légion de Hédé en 1799 et 1800.

Demande. — Décoration du Lys.
Observations. — Bien noté.
Instituteur. **CC**

LE NOBLE (CLAUDE), lieutenant-colonel, actuellement à Paris. Détenu en 1798 et 1799. Mis en jugement avec le général Georges, exilé depuis 1804 jusqu'en 1814.

États de services. — Entré au service, division Clos-Poulet en 1794; chef du canton de Pledran en 1795; chargé de l'organisation de la division de Lifré en 1798, arrêté dans la même année et détenu jusqu'en 1799. Employé par ordre du général Georges tant à Rennes qu'à Paris depuis 1800 jusqu'en 1803; arrêté et mis en jugement avec le général Georges en 1804; exilé depuis 1804 jusqu'à 1814.

Demande. — Confirmation de son grade, la décoration du Lys et une pension de retraite, étant estropié.
Observations. — A rendu beaucoup de services dans la première guerre par son dévouement et son intelligence; mis en jugement avec Georges et exilé dix ans, estropié en 1798 en se sauvant pour rejoindre l'armée, homme fort estimable, aurait grand besoin de secours. (Le grade est peut-être un peu fort.)
Architecte. **bb**

DU PONTAVICE (JULIEN-PIERRE-VICTOR), capitaine, demeurant à Ussé.

États de services. — Entré au service, division de Fougères, en 1794, a servi jusqu'en 1796.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — Deux frères très méritants; il en a péri six de ce nom pendant la guerre.
Gentilhomme. **b**

DU PONTAVICE DES RENARDIÈRES (LOUIS), capitaine, demeurant à Fougères.

États de services. — Émigré en 1790, fit la campagne de 1792; rejoignit l'armée de la Vendée en 1793; capitaine à la division de Fougères en 1794 et 95.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Deux frères très méritants, il en a péri six de ce nom pendant la guerre.
Gentilhomme. **b**

NOEL (PIERRE), *dit Divertissant*, capitaine, demeurant à Saint-Brieuc.

États de services. — Entré au service à l'armée de la Vendée, a servi jusqu'en 1800 en passant successivement par différents grades.

Demande. — Une pension de retraite.
Observations. — Brave paysan, très bien noté.
Cc

DUPONT (CÉSAR), capitaine, demeurant à Landéan.

États de services. — Entré au service en 1795, division de Fougères; fait capitaine de chasseurs en 1796, a servi en 1799 et 1800.

Demande. — Sa retraite.
Observations. — Brave paysan, très bien noté.
Cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BUSSON (MICHEL), lieutenant, demeurant à Bréal.

États de services. — Lieutenant à la division de Fougères; a fait, comme capitaine, à la légion de Vitré, les campagnes de 1799 et 1800.

Observations. — Brave paysan, très bien noté.

Cc

DESRUE (MICHEL), lieutenant, domicilié à Bonnétable.

JOURDAN (JEAN), lieutenant, demeurant à Fougères.

ANGENARD, lieutenant, demeurant à Fleuzinet. ?

Lieutenants à la division de Fougères. Braves paysans, très bien notés.

Cc

DE LA MOUSSAYE (Vte FRANÇOIS-AUGUSTIN), lieutenant-colonel, demeurant à Malignon.

États de services. — Entré au service en 1773, comme sous-lieutenant au régiment du roi, passé ensuite dans les chevau-légers, a servi jusqu'en 1785. Emigré au mois de juillet et entré dans les Compagnies Rouges, en 1791, employé dans divers Corps en Angleterre depuis 1793; débarqué à Quiberon en 1795, était alors lieutenant-colonel, maréchal général des logis, armée de Tinténiac, puis chef d'un Corps franc qui a servi dans les divisions de Moncontour et Binan jusqu'en 1796; a rejoint l'armée de Rennes et Fougères en 1799, y a servi jusqu'en 1800.

Demande. — Le brevet de colonel et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier au régiment du Roi-Infanterie en 1773, quitta le service en 1785; a servi plusieurs années en émigration à Quiberon, et depuis en Bretagne jusqu'en 1800.

Gentilhomme. b

DE LA MOTTE-FOUQUÉ (HENRI-AUGUSTE), lieutenant-colonel, demeurant à Saint-Germain-de-la-Mer.

États de services. — Entré volontaire au régiment de MONSIEUR-Infanterie en 1773, y a servi jusqu'en 1780; était, en dernier lieu, sous-lieutenant; capitaine garde-côte depuis 1781 jusqu'en 1790; émigré en 1792; entré à cette époque dans les Compagnies Bretonnes; revenu en France en 1795; fut fait chef de canton dans la division de Broons, a servi en cette qualité jusqu'en 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier au régiment de MONSIEUR-Infanterie en 1774, a servi en émigration, rentré en 1795 a fait la guerre jusqu'en 1796.

Gentilhomme. cc

THOMAS DE LA REIGNERAYE (JEAN-BAPTISTE), lieutenant-colonel, domicilié à Matignon. Une blessure.

États de services. — Émigré en 1791; rentré en 1794 à l'armée royale de

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bretagne, n'avait alors que treize ans; officier à la division du Clos-Poulet et Dinan, puis commandant de l'avant-garde du Corps franc de M. de La Moussaye en 1795; chef du canton de Mégrit, division de Dinan, même année; reçu chevalier de Saint-Louis en 1796.

Observations. — Gendre de M. de La Moussaye (plus haut), a émigré enfant, rentré à l'âge de treize ans pour servir en Bretagne comme chef de canton, blessé très grièvement en délivrant un officier; reçut la croix pour ce trait.

Gentilhomme. b

DE FARCY (Cte JEAN-MARIE), major, demeurant à Rennes.

États de services. — Entré au service en 1785, comme sous-lieutenant au régiment de Vexin. Lieutenant des gardes-côtes en 1789. Émigré en 1791; a rejoint le régiment de Vexin; a fait la campagne de 1792; était au siège de Maestricht en 1793; a rejoint l'armée royale de Bretagne en 1795. Aide-major de la division de Dinan sous M. de La Baronais en 1796; a servi jusqu'en 1800 et a rempli plusieurs missions.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier dans Vexinl en 1785, a servi en émigration, rentré en Bretagne en 1795, a fait la guerre jusqu'en 1800.

(La note manque.)

STÉVENOT, *dit Richard*, capitaine, demeurant à Reims. Six blessures.

États de services. — A servi comme chef d'un corps de déserteurs dans la division de Dinan et Clos-Poulet depuis 1794 jusqu'en 1796. Repassé depuis en Angleterre; a fait plusieurs voyages en France; a reçu plusieurs blessures.

Observations. — Cité comme très brave dans la première guerre, fils d'un corroyeur de Reims; soupçonné depuis pour plusieurs voyages clandestins et équivoques à Paris et à Londres où il fut arrêté, sans qu'il y ait cependant de certitudes. Six blessures, manchot. De plus, mal noté dans l'affaire de la mort de M. de La Métherie.

Bourgeois. f

ROLLAND (OLIVIER), *dit La Justice*, capitaine, demeurant à Dinan. Six blessures, un an de prison.

États de services. — Entré au service dans la division de Clos-Poulet en 1794; capitaine de grenadiers même division en 1795 et 1796, a servi dans le même grade sous M. de Pontbriant, division de Dinan, en 1799 et 1800.

Demande. — Une place de garde forestier.

Observations. — A fait les deux guerres; quelques préventions avaient eu lieu contre lui, elle se sont éclaircies d'une manière favorable pour lui; il est ivrogne, mais dans le besoin.

Sans état. Co

LESQUEN DE SAINT-LORMEL, capitaine, domicilié à Plouer. Un an de prison.

États de services. — Entré au service dans la marine en 1776; y est resté jusqu'à la Révolution. Passé dans l'armée royale en 1794, y reçut la croix de

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Aspirant dans la marine en 1776, servit en Bretagne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Saint-Louis et servit dans la division du Clos-Poulet jusqu'en 1796. A toujours servi à la correspondance jusqu'en 1804.

depuis 1794 jusqu'en 1796, fort employé depuis dans des missions.

Gentilhomme. b

LOIAISEL DE LA VILLEDENEUC (VICTOR), major demeurant à Rennes.

États de services. — Entré au service, division du Clos-Poulet et de Dinan en 1794; lieutenant de canton même division en 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A bien servi de 1794 à 96; a la tête un peu aliénée.

Gentilhomme. C

LE SÉCHÈRE (ANDRÉ-JEAN), capitaine, demeurant à Ploubalay. Deux blessures, un an d'emprisonnement.

États de services. — Entré au service division du Clos-Poulet et Dinan en 1794; capitaine de chasseurs en 1795 et 1796; a servi dans le même grade sous M. de Pontbriant en 1799 et 1800.

Demande. — La retraite de son grade.

Observations. — Paysan, a bien servi dans les deux guerres.

Cultivateur. Cc

LEMOINE (JOSEPH), capitaine, domicilié à Calais.

États de services. — Entré au service en 1794; a servi dans les divisions du Clos-Poulet et Dinan. Capitaine de chasseurs en 1795 et 1796.

Observations. — A bien servi de 1794 à 1796.

Cultivateur. C

PION (JEAN), capitaine, demeurant à Trigavou.

États de services. — Entré en 1794 dans la division du Clos-Poulet, capitaine des gardes à l'état major en 1795 et 1796.

Demande. — La retraite de son grade.

Observations. — A bien servi de 1794 à 1796.

Cultivateur. C

HAMON (OLIVIER), capitaine, demeurant à Languenau. Deux blessures.

États de services. — Entré au service dans la division du Clos-Poulet en 1794; promu au grade de capitaine de chasseurs en 1795 et 1796, a servi sous les ordres de M. de Pontbriand en 1799 et 1800.

Demande. — Sa retraite.

Observations. — A fait les deux guerres, fort bien noté, deux blessures graves.

Cultivateur. C

AUBRI DE VILDÉ (LOUIS), capitaine, demeurant à Taden. Une blessure.

États de services. — Entré au service dans l'année du Clos-Poulet; promu au grade de capitaine en 1795; a servi jusqu'en 1796.

Demande. — Sa retraite.

Observations. — Servi de 1794 à 1796.

Cultivateur. Cc

BRIGAN (JEAN), lieutenant, demeurant à Trémereuc. Une blessure.

États de services. — Entré au service en 1794, dans la division du Clos-Poulet; promu au grade de lieutenant en 1795, a servi jusqu'en 1796.

Observations. — A servi en 1794 et 1795, bien noté.

Cultivateur. C

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nous soussigné, Brigadier des armées du roi, général lieutenant du Corps d'armée de Rennes et Fougères, certifions que le présent État est sincère et véritable; que tous les officiers qui nous ont envoyé leurs États de services, et ceux dont nous avons pu avoir connaissance y sont portés; attestons que toutes les observations y jointes sont établies d'après la connaissance particulière que nous avons des talents et services de chacun de ces officiers et sans présumer des intentions bienveillantes de Sa Majesté à leur égard.

Paris, ce 30 juin 1815.

Signé : PICQUET DU BOISGUY,

Général lieutenant de l'armée de Rennes et Fougères,
Brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis.

ÉTAT DES OFFICIERS QUI ONT SERVI SOUS LES ORDRES DE M. LE CHEVALIER DE LA PRÉVALAYE EN 1799 ET 1800.

THIERRY DE LA PRÉVALAYE (CHARLES-CORNEILLE-PLACIDE), commandant en chef de la division d'Isle-et-Vilaine, domicilié à Rennes, quatre ans et demi d'exil et de détention.

États de services. — Entré dans l'armée lorraine en 1765; nommé sous-lieutenant en 1767; lieutenant en 1772 et capitaine en 1779. Major du 9e de chasseurs à cheval en 1783. Fait chevalier de Saint-Louis en 1789; lieutenant-colonel en 1791, fut de l'expédition de Quiberon, et obtint le brevet de colonel en 1795. Commandant en chef dans le département d'Isle-et-Vilaine, par ordre de S. A. R. MONSIEUR en 1799.

Observations. — Officier de cavalerie dès 1765, a toujours servi, fut, à Quiberon, nommé commandant dans Isle-et-Vilaine en 1799.

Gentilhomme. **bb**

(Voir son portrait, t. IV, p. 30.)

PICOT DE LIMOELAN, major général, actuellement prêtre en Amérique.

Gentilhomme.

GIRARD DE CHATEAUVIEUX (BASILE-MARIE-OLIVIER), maréchal général des logis, avec le brevet de colonel.

États de services. — Entré dans la gendarmerie en 1776, au régiment de Normandie-Infanterie en 1779, resté dans ce Corps jusqu'à l'émigration en 1791. A fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, celle de 1793 à l'armée de Condé; a servi dans les hussards de Rohan et autres Corps de

Observations. — Entré dans la gendarmerie rouge en 1776, a beaucoup servi en émigration, a fait la guerre de 1799 en Bretagne, conduite très honorable.

Gentilhomme. **bb**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1794 à 1796; passé en Angleterre en 1797; reçu chevalier de Saint-Louis dans la même année; passé en Bretagne en 1798; a continué de servir pendant les années 1799 et 1800.

DE LANDEMONT (Louis), colonel-adjudant général.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

(*Voir son portrait et la note qui le concerne, t. IV, p. 287.*)

Observations. — Neveu de M. de La Prévalaye, officier de marine en 1781, a beaucoup servi en émigration; rentré en Bretagne en 1794, a fait la guerre de ce moment, jusqu'en 1800. Très méritant.

Gentilhomme. **bb**

COLLIN DE LA CONTRIE, (chevalier de Saint-Louis), colonel, commissaire général de l'armée.

États de services. — A fait partie de la coalition de La Rouërie en 1792. Passé à la Vendée en 1793, en Angleterre en 1794. A rejoint l'armée de Rennes et Fougères en 1795, a continué de servir jusqu'en 1800. Envoyé en mission en Angleterre.

Demande. — Des lettres de noblesse, la décoration du Lys.

Observations. — A servi activement et dans les conseils ou missions; zélé et capable; toutes les guerres.

Avocat. **b**

ROUSSEL, commissaire ordinaire de l'armée.

Demande. — La décoration du Lys.

Observations. — A rendu de très bons services dans la comptabilité, très estimé de M. de La Prévalaye.

Bourgeois. **b**

AGAESSE, commissaire ordinaire de l'armée, domicilié à Mordelles. Un an de prison.

États de services. — A servi comme membre du Conseil jusqu'en 1796; il était chargé de la correspondance, et a rendu, en cette qualité, de très grands services. M. de Puisaye lui ayant donné la croix de Saint-Louis dont il a perdu le brevet, il en réclame une expédition.

Demande. — Le brevet de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Seconde guerre, membre du Conseil.

Bourgeois. **b**

LE MINTIER (Annibal-Ange), capitaine de cavalerie, aide-de-camp, demeurant à Rennes. 3 blessures.

États de services. — Entré au service en 1793: dans les Chevaliers Catholiques en 1795. Aide-de-camp du général de La Prévalaye en 1799 et 1800.

Demande. — Le brevet de la croix de Saint-Louis (ayant perdu le sien), et la décoration du Lys.

Observations. — Aide-de-camp de La Prévalaye, a servi dès 1793 d'une manière distinguée, fortement blessé, est dans une situation malheureuse.

Gentilhomme. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ONFROY (EMMANUEL), capitaine, aide-de-camp, demeurant à La Gaudelinaye, près Bains.

États de services. — Entré dans l'armée royale en 1795; promu au grade de lieutenant en 1796. Capitaine aide-de-camp du général de La Prévalaye en 1799 et 1800.

(*Voir aux* MIETTES.)

Demande. — Confirmation de son grade, la décoration du Lys.

Observations. — A servi en 1795, ensuite aide-de-camp de La Prévalaye, a eu un très beau trait dans la seconde guerre, intelligent et distingué. **bb**

DUFRESNE DE VIREL, capitaine, aide-de-camp du major général.

Observations. — A fait la seconde guerre, officier méritant, d'une famille qui a montré le plus grand dévouement et fait de grands sacrifices. *Gentilhomme.* **bb**

CAQUERAY DE BEAUMONT, colonel.

Observations. — A servi en émigration, fait la seconde guerre en Bretagne, blessé grièvement, très bon et très brave officier. *Gentilhomme.* **b**

DE LA HAYE-SAINT-HILAIRE

ARNAUD, dit *Cortez*, colonel.

Observations. — Doit avoir servi en émigration, a fait la seconde guerre, s'est très bien conduit. **b**

DE LA HAYE, Cte DE PLOUER (VICTOR-JOSEPH-JEAN), colonel.

États de services. — Entré au service en 1774, comme second lieutenant d'artillerie. Capitaine de dragons en 1777; nommé chef d'escadron en 1788, a servi, en cette qualité, jusqu'à la campagne des Princes, en 1792; lieutenant, ayant rang dans L.-colonel, cadre du Cte . . . . . en 1795. En mission à Saint-Malo, en 1797. Reçu chevalier de Saint-Louis en 1798, chef de la division du Clos-Poulet en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la décoration du Lys.

Observations. — Officier d'artillerie dès 1774, a beaucoup servi en émigration à Quiberon, a fait la seconde guerre, officier distingué. *Gentilhomme.* **bb**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE BOTHEREL DE MAURON, colonel.

Observations. — A servi avant la Révolution, officier capable, doit être en Angleterre. *Gentilhomme.* b

PATARD DE LA MELINIÈRE (ANDRÉ), colonel en second, demeurant à Tourdelin-en-Saint-Thual, près Saint-Malo.

États de services. — Chevau-léger dans la garde ordinaire du roi en 1792; a fait en cette qualité la campagne de 1792 à l'armée des Princes. Lieutenant de la légion de Vitré en 1799 et 1800.

Demande. — Une place de maréchal des logis dans les chevau-légers de la garde ordinaire du roi.

Observations. — A servi en émigration dans les chevau-légers, fait la seconde guerre, très bien noté.

Bourgeois. b

D'HOZIER (Chevalier ABRAHAM-CHARLES-AUGUSTIN), colonel, domicilié à Paris. Douze ans de détention.

États de services. — Entré aux pages du roi en 1790; y a servi jusqu'en 1792. Détenu pendant 1793 et 1794; a été chargé de plusieurs missions de 1795 à 1798; passé en Bretagne comme lieutenant en second sous les ordres de MM. de Limoëlan et de La Prévalaye, pendant les années 1799 et 1800. Nommé colonel par le général Georges, a servi, en cette qualité, depuis 1800 jusqu'en 1803; arrêté, mis en jugement et condamné à mort avec le général Georges en 1804; détenu au château d'If depuis cette année jusqu'en 1814.

Demande. — Confirmation de son grade à l'époque de sa promotion et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Page du roi en 1790, conduite et services très estimables, condamnation à mort dans l'affaire de Georges, douze ans de prison, perte de sa fortune.

A

(Mort en 1852.)

DE FLOYD (Chevalier), colonel en second, domicilié à Kervasdoué, près Pontrieux.

États de services. — Entré volontaire au bataillon des Colonies en 1788. Sous-lieutenant au régiment de Normandie en 1790. Émigré à la fin de 1791; a fait la campagne de 1792 dans la compagnie de son régiment. Passé à l'armée de Condé en 1793, y est resté jusqu'en 1795. Entré en 1796 dans le Corps d'Allonville; a fait les campagnes de 1799 et 1800 à l'armée d'Isle-et-Vilaine, comme lieutenant de légion.

Demande. — Confirmation de son grade, la décoration du Lys.

Observations. — Officier en 1788, a servi trois ans en émigration, puis dans les cadres, à la seconde guerre en Bretagne, conduite très distinguée.

Gentilhomme. bb

LE MELOREL DE LA HAICHOIS (JOSEPH-MARIE), lieutenant-colonel, à Mordolles, près Rennes. Deux années de détention et de proscription.

États de services. — Entré au service, colonel capitaine en 1793, chef de

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

canton à l'armée du Morbihan de 1794 à 1796, major de la légion de Mordelles en 1799 et 1800.

Observations. — A fait toutes les guerres depuis 1794, très bien noté; est sous-préfet à Brest.

Gentilhomme. b

RICOUART D'HÉROUVILLE (Vte ALEXIS-BALTHAZARD), lieutenant-colonel, demeurant à Paris.

États de services. — Entré dans la 2e compagnie des mousquetaires en 1773, dans les régiments de Brisse et de Lascy jusqu'en 1791. Emigré; a servi dans l'armée des Princes et autres de 1792 à 1794; était à l'affaire de Quiberon et a servi en Bretagne en 1795 et 1796; major de la division de Hédé en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Mousquetaire en 1773, a bien servi en émigration et à Quiberon; a fait la seconde guerre en Bretagne; fort bon officier.

Gentilhomme. b

DE BOTHEREL (CONSTANT), lieutenant-colonel, Plessis, près Dinan.

États de services. — Émigré; entré au service dans le Corps de Dresnay, en 1793, y est resté jusqu'en 1794; a fait la campagne de Quiberon et a servi en Bretagne en 1795 et 1796; major de la division de Saint-Méen pendant les campagnes de 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade, la croix de Saint-Louis et la décoration du Lys.

Observations. — A très bien servi dans les deux guerres, fut à Quiberon. Conduite estimable et active.

(Voir son portrait, t. III, p. 11.)

Gentilhomme. bb

VAUGUELIN (ANDRÉ), lieutenant-colonel, demeurant à Pipriac.

États de services. — Entré au parti royaliste en 1794, a servi comme capitaine jusqu'en 1796. Promu au grade de chef de bataillon en 1799, a fait cette campagne et celle de 1800 dans la légion de Mordelles.

Demande. — Confirmation de son grade et la décoration du Lys.

Observations. — A servi en Bretagne depuis 1794 jusqu'à la fin, officier capable pour la guerre et la comptabilité, a été en prison.

Bien né. d

DE NEUVILLE (JULIEN-ARMAND), lieutenant-colonel, domicilié à Rennes. Deux ans de détention.

États de services. — Émigré en 1791, a fait toutes les campagnes jusqu'en 1794. Rentré en France en 1795; a servi dans la légion de Mordelles, en qualité de chef de bataillon pendant 1799 et 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Émigré, rentré en 1795. Son père tué à Quiberon. Notes médiocres.

Bien né. d

DE MESLON, lieutenant-colonel.

États de services. — Était chef de bataillon à la légion de Saint-Méen, en 1799 et 1800.

Observations. — A servi en émigration, fait les deux guerres sous Puisaye et de La Prévalaye.

Gentilhomme. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE KERSAUSON (Louis-Marie), lieutenant-colonel, demeurant à Saint-Méen. Deux ans de détention et de proscription. *Gentilhomme.*

États de services. — Entré dans l'armée royale en 1794; a servi comme adjudant de division jusqu'en 1796, a fait les campagnes de 1799 et 1800 comme chef de bataillon.

Demande. — Confirmation de son grade et la décoration du Lys.

Observations. — A rejoint en 1794, toujours très bien servi; conduite distinguée.

ONFROY (Benjamin), capitaine, demeurant à La Gaudelinaye, près Bains.

États de services. — Entré dans l'armée royale en 1794; y a servi jusqu'en 1796; a fait les campagnes de 1799 et 1800, comme aide-major capitaine de la légion de Vitré; a été attaché à la correspondance jusqu'à la mort du général Georges, en 1804.

Demande. — Confirmation de son grade, décoration du Lys et sa mise en activité dans l'infanterie.

Observations. — A très bien servi dans les deux guerres, a grand désir de servir et en est très capable.

(*Voir aux* Mettes.) bb

GOYON DE BEAUCORPS, capitaine aide-major.

Observations. — États de services à connaître. *Gentilhomme.*

DE JULLIOT DU PLESSIS-CHARDEL, capitaine, demeurant au Plessis-Chardel, en Saint-Ouen. *Gentilhomme.*

États de services. — Entré dans l'armée royale en 1799; y a servi en qualité de capitaine aide-major de la légion de Saint-Méen jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait la seconde guerre, a perdu un frère à l'armée de Condé et un autre en Bretagne. CC

DE LA VILESBRET, capitaine aide-major.

Observations. — États de services à recevoir, bien noté. *(Voir son portrait, t. III, p. 549.)* *Gentilhomme*, CC

RENAUD (Joseph-Mathurin-François), capitaine, demeurant à Saint-Méen.

États de services. — Entré à l'armée royale, y a servi comme lieutenant de canton en 1795, 96, 99 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade, des lettres de noblesse.

Observations. — A très bien servi dans les deux guerres, très méritant, bien recommandé par Cibon.

Bourgeois. bb

DATIN (Joseph-Julien-Marie), capitaine, demeurant à Saint-Méen.

États de services. — Entré à l'armée royale comme lieutenant de canton en 1795; y a servi pendant les années 1796, 99 et 1800.

Observations. — A très bien servi dans les deux guerres, très méritant, bien recommandé par Cibon.

Bourgeois. b

JUGUET (Joachim-Pierre-Raymond), capitaine, demeurant à Saint-Méen.

États de services. — Entré à l'armée royale en 1795, capitaine en 1796, a servi en 1799 et 1800.

Demande. — Un bureau de tabac.

Observations. — A servi depuis 1795, recommandé par Cibon.

Bourgeois. CC

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TANDÉ, *dit Santerre*, capitaine.
GUILLORÉ, capitaine.
GRANDHOMME, capitaine.

Capitaines distingués dans la légion de Mordelles.
Très bons paysans. **CC**

PRIOU, *dit La Bourgogne*, capitaine.

États de services. — Capitaine dans la compagnie de Cesson.

Observations. — Très bon paysan, capitaine distingué. **CC**

....., *dit Dur-à-cuire*, capitaine.
....., *dit Boishardy*, capitaine. Blessé, demeurant à Bais.

Capitaines distingués dans la légion de La Guerche.
Très bons paysans. **CC**

....., *dit Maurice*, capitaine.

États de services. — Capitaine dans la compagnie de Piré.

Observations. — Très bon paysan, capitaine distingué. Connu de M. d'Ilosier.

GALBRUN, capitaine.

États de services. — A servi dans l'armée royale de la Vendée en 1799 et 1800, comme capitaine à la légion de Bédé.

Observations. — Très bon paysan, capitaine distingué.

FOUGERET (FÉLIX-CHRISTOME) (*sic*), lieutenant. Un an de détention.

États de services. — Entré à l'armée royale comme lieutenant en 1795; a servi dans le même grade pendant les années 1796, 99 et 1800.

Demande. — Une place de notaire royal.
Observations. — A servi depuis 1795, bien noté.
Bourgeois. **C**

BLOT aîné, lieutenant.

États de services. — B. Lieutenant de la légion de Fougères.

Observations. — Fils d'un notaire, a fait la deuxième guerre, a pris du service depuis; fait la guerre en Espagne; a la croix d'honneur; très brave. **C**

DEFAY, lieutenant.
LEFÈVRE aîné, lieutenant.
LEFÈVRE jeune, lieutenant.

B. Lieutenants de la légion de Fougères.
Fort bien notés, fort braves. **C**

LE ROI, capitaine.

États de services. — Capitaine de chasseurs, a fait les campagnes de 1799 et 1800.

Je soussigné colonel d'État-major, en vertu des pouvoirs à moi donnés par le chevalier de La Prévalaye, commandant en chef de la division d'Isle-et-Vilaine, certifie que le présent État est véritable; que tous les officiers qui ont envoyé leurs États de services et ceux dont on a pu avoir

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

connaissance y sont portés; j'atteste que toutes les observations y jointes sont établies sur les renseignements qui m'ont été donnés par le chevalier de La Prévalaye, ou d'après la connaissance que j'ai des talents et des services de ces officiers et sans présumer des intentions bienveillantes de Sa Majesté à leur égard.

Paris, le 30 juin 1814.

Signé : Le chevalier CHARLES D'HOZIER.

MARLAND (CHARLES-FRANÇOIS), capitaine, aide-major, demeurant à Sablé (Sarthe).

États de services. — A fait les campagnes de 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et à entrer dans la gendarmerie.
Observations. — A fait la première guerre, très bien noté, bourgeois, bonne éducation. **C**

ROGER (PHILIPPE), chef de bataillon, domicilié à Arras (Somme).

États de services. — Émigré en 1791, fait les campagnes jusqu'en 1793; était à Quiberon, a servi jusqu'en 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et à entrer dans la gendarmerie. Sa mise en activité ou sa retraite.

DU BREIL (JÉROME), colonel en second, demeurant à Ploërmel.

États de services. — A servi comme lieutenant à la division de Dinan en 1799 et 1800; a commandé la division de Ploërmel à la bataille d'Auray.

Demande. — A être employé dans son grade dans la garde nationale.
Observations. — Frère du chef de division qui est beau-frère de Boisguy, a fait la 2e guerre; officier plein de zèle et de bravoure.
Gentilhomme. **bb**

DUBREIL DE PONTBRIAND (JOSEPH), lieutenant-colonel, demeurant à Corseul. Un an de détention.

États de services. — Chef du canton de Corseul, division de Dinan en 1799 et 1800

Demande. — A être employé dans son grade dans la garde nationale.
Observations. — Frère du précédent.
Gentilhomme. **bb**

SAVANDE DE LA CHARPENTRIE (VICTOR), colonel d'infanterie, propriétaire, 6, rue du Mail, Paris.

États de services. — A servi sous les ordres du Cte de Puisaye en 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et activité.
Observations. — Officier en 1787, aide de camp de Puisaye, employé dans plusieurs missions, a combattu principalement dans le département d'Isle-et-Vilaine; y reçut un coup de baïonnette au bras.
Gentilhomme. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE GOUZILLON (CHARLES-JULIEN-MICHEL), colonel.

Observations. — M. de Gouzillon est porté sur la liste de M. de Guymar (Finistère), mais comme il paraît, par une attestation de M. de Trégomain, et par une autre encore, qu'il a été nommé, en ....., chef de la division de Mordelles, on a cru devoir le rapporter à la fin de cette liste, sauf à interroger M. du Boisguy ou quelque officier qui ait servi sous M. de La Prévelaye. Du reste, il a servi dans Corneville, La Châtre, Rohan, cadre du P^re^ de Léon, blessé à Quiberon et reçu le brevet de Saint-Louis de Monsieur en 1798. b

DUBUET, capitaine.

ARMAND DE MORICET (1)

(1) Armand de Moricet combattait à La Chaperonnière (V. t. IV, p. 565-566), à côté de Cathelineau et du Mis de Civrac, puis il passa près de quarante ans de sa vie d'exil près du Cte de Chambord, dont il devint l'un des secrétaires.

MM. Paul et Armand de Moricet étaient neveux de M. René Moricet, parlementaire de l'armée vendéenne, massacré en 1793, à Saumur, place de la Bilange, en haine de la foi et de la royauté. (V. t. Ier, p. 75.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VIII

Armée catholique et royale du Maine, commandée par M. le Cte de Bourmont, lieutenant général, sous les ordres immédiats de Monsieur, lieutenant général du royaume.

Cette armée comprenait en territoire la province entière du Maine, la partie de l'Anjou située sur la rive gauche de la Mayenne, le Perche, le pays chartrain, le Vendômois, le Blaisois et la Touraine; la Normandie lui servant de limite au Nord et la Loire au Midi.

Nota. — Elle avait établi quelques insurrections dans la Sologne. — M. le Cte de Bourmont avait succédé à M. le Cte de Rochecot et avait reçu de S. A. R. Monsieur, en 1799, l'autorisation de donner des brevets deffinitifs (*sic*). — — Les états de situation de cette armée furent envoyés en 1799 et 1800 à S. A. R. Monsieur.

DE BOURMONT DE GHAISNES (Cte Louis-Auguste-Victor), général en chef, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général, commandant la 6e division militaire à Besançon (Doubs). *Gentilhomme.*

États de services. — Agé de quarante-deux ans. Entré au régiment des gardes françaises en 1789, émigré en 1791, fait la campagne en 1792 dans les hommes

Observations. — Ses services sont suffisamment connus du roi qui l'a employé comme commandant dans la division militaire (Franche-Comté).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'armes à pied, avec brevet de lieutenant-colonel, celle de 1793 à l'armée de Condé dans la cavalerie noble, passé en Bretagne et dans la Vendée en 1794; y a commandé l'avant-garde de l'armée de M. le Cte de Scépeaux ; a fait plusieurs voyages à l'armée de Condé et en Angleterre pour le service du roi; a été déporté en Suisse par les ordres du général Hoche; a été reçu par MONSIEUR chevalier de Saint-Louis, avec M. le duc d'Angoulême; a été nommé commandant en chef de l'armée dite du Maine; à la tête de laquelle il a toujours combattu glorieusement. Forcé par les circonstances et la pacification des armées voisines, il fit aussi sa paix, lorsque le général Georges lui eut écrit qu'il ne pouvait pas continuer à faire la guerre, les autres ayant pacifié. Le Vte de Malartic, son major général qu'il avait chargé de ses pleins pouvoirs, ne la signa qu'aux conditions que l'armée du général Georges et du Cte de Frotté jouirait des mêmes avantages. Après la pacification de 1800, le Cte de Bourmont, toujours occupé à servir le roi, fut arrêté et mis au Temple, transféré dans différents châteaux-forts, il s'évada de la citadelle de Besançon, se réfugia en Espagne, en fut chassé par ordre du roi et se retira en Portugal. Lors de l'occupation de ce royaume par les troupes françaises, ayant avec lui sa femme et ses enfants, il se vit contraint d'entrer dans l'armée française, espérant par ce moyen pouvoir rentrer dans sa patrie. Il fut nommé adjudant-commandant et, lorsque l'armée française dont il faisait partie débarqua en France, il fut de nouveau incarcéré et n'obtint sa liberté que pour aller servir en Calabre. Le P^ce^ Eugène le plaça dans son état-major pour faire la campagne de Moscou. Il fut depuis nommé chef d'état-major du Corps d'armée du maréchal duc de Tarente, y reçut plusieurs blessures, fut fait général de brigade en 1814, nommé général de division et par le roi lieutenant-général commandant la 6e division militaire. **AA**

NOTA. — *La vie de l'illustre général qui devait plus tard conquérir à Alger son bâton de maréchal de France, et diriger les soulèvements de 1832, a été souvent écrite. Nous en avons donné un abrégé dans notre revue des* Contemporains (*N° 85.*) *(Voir son portrait, t. III, p. 462.)*

DE TERCIER (CLAUDE-AUGUSTIN), officier général, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Amiens (Somme).

États de services. — Agé de soixante-deux ans, entré au service en 1771, passé comme lieutenant en 1772 dans le régiment de la Martinique : fait capitaine en 1775, a servi sous les ordres du Mis de Bouillé dont il a eu des témoignages flatteurs; s'est trouvé à sept combats de..... dans les escadres du Cte de Grasse, de Lamotte-Piquet, du Cte d'Estaing et de Guichen. Emigré en 1791, a fait la campagne de 1792, fait officier en 1793, dans le Corps de Vannes et a été fait prisonnier à Quiberon; s'est évadé des prisons de Vannes et rejoignit le général Georges, passa ensuite dans l'armée du Cte de Scépeaux

Observations. — Officier en 1771, a servi en Amérique, en émigration, à Quiberon où il fut pris et depuis constamment dans l'Ouest, a fait la Grande Guerre dans le Maine sous Bourmont. Homme respectable et recommandable par l'ancienneté de ses services, son âge (soixante-deux ans) et son dévouement.

Gentilhomme. **B**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et, en 1797, servit dans le Maine avec le Cte de Rochecot après la mort duquel il fut arrêté et mis au Temple. Il en sortit en 1799, vint rejoindre l'armée du Maine, se retira dans ses foyers en 1800, fut arrêté en 1803, à l'époque de l'affaire de Georges, fut détenu onze mois et s'établit ensuite à Amiens où il a constamment fait tous ses efforts pour diriger l'opinion publique vers son roi légitime. A peu de fortune et demande le brevet de maréchal de camp, ayant fait la campagne comme officier général.

DE MALARTIC (Le Vte LOUIS-HIPPOLYTE-JOSEPH), major général, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne) ; six blessures.

États de services. — Agé de quarante-cinq ans, entré pensionnaire à l'École royale militaire en 1783, au régiment des Gardes françaises, en janvier 1785, attaché à l'état major en 1788; à la compagnie d'artillerie en 1788, qu'il a maintenue dans l'ordre pendant l'insurrection du régiment. Passé aux États-Unis d'Amérique en mars 1790, y a fait deux campagnes contre les sauvages et les Anglais, l'une comme volontaire et l'autre comme premier aide-de-camp du général américain Saint-Clair. Repassé en Europe, où il a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes dans les hommes d'armes à pied, avec le brevet de lieutenant-colonel et le commandement des voltigeurs. A fait la campagne de 1793 dans les hussards de Salm, à l'armée de Condé; passé avec son régiment à l'armée anglaise où il a reçu les lettres les plus honorables et les plus flatteuses du duc d'York et des généraux Don et Dundas, pour avoir seul, par sa fermeté, arrêté une insurrection générale, sauvé l'honneur du régiment et la sûreté de l'armée (ce sont les expressions des lettres). Au licenciement du régiment, est entré dans les hussards de Hompech, a reçu la croix de Saint-Louis; et passé en France pour le 18 fructidor, y a été arrêté, s'est évadé de prison au bout de six mois, est repassé en Angleterre et de là dans l'Ouest, y a servi comme major général de l'armée du Maine, commandée par M. le Cte de Bourmont qui demanda pour lui au roi, en 1799, après la prise du Mans, le brevet de

Demande. — Le brevet de maréchal de camp qui fut demandé en 1799, et que Sa Majesté a dit à M. de Bourmont avoir accordé.

Observations. — Officier en 1785, après avoir été pensionnaire à l'École militaire en 1783. A fait en Amérique pendant deux ans, contre les sauvages et les Anglais, une guerre aussi périlleuse que fatigante; est revenu en 1792 reprendre les armes dans l'émigration et n'a pas cessé de servir jusqu'en 1797 toujours aux avant-postes; a été blessé, six fois.

Passé dans le Maine avec Bourmont comme son major général, on peut dire, sans faire tort à son chef, qu'il a eu la principale part à l'organisation de cette armée, et qu'il s'y est distingué sous tous les rapports.

Frustré par la révolution d'une belle fortune, neveu et héritier du général Malartic, gouverneur général de l'Isle-de-France et de nos établissements aux Indes, il a encore été frustré par les circonstances et par les ministres de Bonaparte, non seulement de la succession de son oncle, mais même des appointements arriérés de ce respectable officier, qui en avait employé (comme ç'a été reconnu) la plus grande partie à la défense de la colonie. A tous ces titres, on ose supplier le roi, s'il ne peut occuper militairement M. de MALARTIC de manière à utiliser ses talents et son zèle, de daigner lui accorder au moins une place ou une pension qui lui donnent de quoi vivre: car il ne l'a pas. Personne n'est plus méritant ni

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maréchal de camp et dernièrement, lorsque Sa Majesté a donné au Cte de Bourmont partant pour Besançon son audience de congé, elle a eu la bonté de lui dire : *qu'elle se rappelait fort bien des services que le Vte de Malartic n'avait jamais cessé de rendre, qu'elle lui avait accordé la grâce qu'il avait sollicitée et qu'elle ne l'oublierait pas.* En 1800 après la pacification, il a eu un mandat d'arrêt et sa fortune prise par le gouvernement par mesure arbitraire. Il a essuyé un autre mandat d'arrêt, à l'époque de l'affaire de Georges; a toujours continué à servir le roi de tous ses moyens, et enfin, en 1814, il avait organisé dans Paris un mouvement royaliste, et, c'est à lui à qui l'empereur des Russies a dit le premier, sur ses instances réitérées, étant à cheval à côté de lui : *Eh bien! puisque vous le voulez : Vive le roi! vivent les Bourbons! Je vous autorise à faire arborer le drapeau blanc sur les Tuileries*

Le Vte de Malartic n'a plus la moindre fortune; il a reçu six blessures, a eu plusieurs chevaux tués sous lui et demande l'expédition du brevet du grade que Sa Majesté à bien voulu lui accorder et à être employé.

DE CHAPPEDELAINE (Chevalier), adjudant général, chevalier de Saint-Louis, commandant du haras de Craon, à Craon (Maine-et-Loire.)

États de services. — Âgé de quarante-neuf ans. Entré aux pages d'Artois en 1778, sous-lieutenant dans le régiment de Barrois en 1782, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans les mousquetaires, a été à L'Isle-Dieu avec M. le Cte d'Artois, passé en Bretagne, y a commandé le corps des Chevaliers Catholiques sous les ordres du Cte de Puisaye. A la pacification, il resta caché dans le pays, il y fut arrêté, conduit de prisons en prisons et fut déporté en Angleterre par ordre du général Hoche, y reçut de Monsieur la croix de Saint-Louis et le brevet de plus malheureux. Outre toutes les pertes qu'il a faites et les dépenses qu'il a encore trouvé moyen de faire (en empruntant) pour le service du roi, au moment de l'entrée des alliés, on doit ajouter qu'il est le seul (ou à peu près) des officiers aux Gardes françaises qui qui n'ait pas été remboursé de sa finance (de 20 000 fr.)

Gentilhomme. **A**

Demande. — Le brevet de maréchal de camp ou de l'avancement dans l'administration des haras.

Observations. — Page en 1778, officier en 1782, a beaucoup servi dehors et en France, officier très distingué.

Gentilhomme. **A**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

colonel; repassa en France avec MM. de Châtillon, de Botherel et de La Juille; pour les nominations des députés. Après le 18 fructidor, il resta caché jusqu'à la dernière reprise d'armes en 1799 et il rejoignit l'armée du Maine. Le C^t^ de Bourmont le nomma adjudant général et lui confia le commandement de plusieurs légions, à la tête desquelles il a parfaitement servi. Il a été persécuté après la pacification. A la formation des haras, il a obtenu le commandement du dépôt de Craon en Anjou, où il est maintenant. Il n'a point de fortune, une femme, trois enfants, et sollicite de Sa Majesté le grade de maréchal de camp, étant colonel depuis longtemps et à être employé ou à obtenir de l'avancement dans l'administration des haras.

DESCHAMPS DU VAIZEAU (BENJAMIN-PRIX), commandant l'artillerie, domicilié à Paris.

États de services. — Agé de quarant-huit ans. Entré sous-lieutenant dans le régiment de La Fare-artillerie en 1782, nommé capitaine en 1791, émigré en la même année, a fait la campagne des Princes, entré dans le Corps de Rotalier, au service d'Angleterre, à sa formation; a été à Quiberon, ensuite est allé avec son Corps en Portugal; est venu en France rejoindre l'armée de M. le Cte de Bourmont qui l'a nommé, en 1799, commandant de son artillerie avec le grade de major. Il demande la croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Demande. — Le brevet de major d'artillerie; et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1782, a beaucoup servi en émigration, à Quiberon, en Portugal; a fait la guerre en 1793 dans le Maine.

Gentilhomme. **B**

BLOUSQUIER DE TRESLAN (ALEXANDRE-EMMANUEL-THÉODOSE), commissaire ordonnateur, chevalier de Saint-Louis, vérificateur aux Droits réunis, demeurant à Paris.

États de services. — Agé de soixante-quatre ans. Entré sous-lieutenant dans Custine-dragons en 1776, commissaire des guerres en 1784, blessé à l'affaire de Nancy, sous les ordres de M. le Mis de Bouillé en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, comme commissaire des guerres, a fait la campagne de 1794 dans Bompech-hussards; est rentré en 1795 dans le cadre d'Allonville, a eu la croix de Saint-Louis, nommé commissaire ordonnateur, est passé en France dans l'armée du Maine, où il a fait les fonctions de commissaire général; demande à être employé dans son grade de commissaire ordonnateur.

Demande. — Le brevet de commissaire ordonnateur.

Observations. — Officier en 1772, a beaucoup servi en émigration. Excellente conduite à l'armée de Bourmont.

Gentilhomme. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FAYAU, aumônier, curé de Luché (Sarthe).

États de services. — A constamment servi, par tous les moyens de son ministère, à diriger l'opinion publique vers son roi légitime.

Observations. — Très brave ecclésiastique; est curé aumônier.

b

GAULLIER (PIERRE-MARIN), colonel, chef de légion, n° 1er, domicilié à Bonëre (Mayenne).

États de services. — Agé de quarante-six ans; lorsque la Grande Armée vendéenne passa la Loire, il se joignit à l'insurrection; son dévouement et ses talents militaires l'ont fait parvenir au grade de colonel chef de la 1re légion. Il est le plus ancien de ce grade dans l'armée; sa légion a toujours été la plus nombreuse; elle avait sous les armes, en uniforme et parfaitement équipés, plus de 2400 hommes en 1799 : M. le Cte de Bourmont avait demandé pour lui à cette époque, la croix de Saint-Louis. Il la demande en ce moment ainsi que l'expédition du brevet de son grade. Les persécutions qu'il a éprouvées lui ayant fait perdre la presque totalité de sa fortune, il demande une place, soit dans l'administration forestière, ou toute autre qui puisse le mettre à même de subsister honorablement suivant son grade et de soutenir son fils qui vient d'entrer garde du corps dans la compagnie écossaise.

Demande. — Une place dans l'administration forestière et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier très distingué, a servi dès 1793 au passage de la Loire, a commandé la plus ancienne division de 2400 hommes, est très pauvre. Lettres de noblesse.

Bon bourgeois. a

GUILLOT DE LA POTERIE (JACQUES-PIERRE-ANDRÉ-ARTHUR), colonel, chef de la 9e légion. Propriétaire à Château-du-Loir (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante-sept ans; entré en 1783 volontaire dans le 2e de chasseurs à cheval, sous-lieutenant en 1784, a quitté à la Révolution. Lorsque M. le Cte de Rochecot fut nommé pour commander dans le Maine, il se joignit à lui comme un de ses adjudants et contribua de la manière la plus efficace à insurger le pays. La 9e légion, qu'il a commandée depuis sous M. le Cte de Bourmont, était une des plus belles de l'armée, l'ordre et la discipline qu'il y avait établis

Demande. — Le brevet de colonel et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1784, très distingué, propre à tout, très considéré dans le pays.

(La note manque.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étaient parfaits; son caractère et ses vertus civiles lui ont attiré l'estime de toute la province et lui ont donné une grande influence. Il a souvent été persécuté depuis la paix; il est père de quatre enfants, dont un est au service; ce serait un homme parfait pour commander dans le pays qu'il habite. M. le Cte de Bourmont avait demandé pour lui la croix de Saint-Louis en 1799. Il en sollicite le brevet ainsi que celui de son grade.

CHATELAIN (JEAN), surnommé *Tranquille*, colonel, chef de la 2e légion, demeurant à La Flèche (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante-huit ans. Se joignit aux premières insurrections de la Vendée, y servit sous d'Elbée, Bonchamps, Talmont, La Rochejaquelein; s'est trouvé aux principales affaires qui ont eu lieu. Lorsque l'armée vendéenne repassa la Loire, il resta sur la rive droite, M. de Rochecot le nomma chef de bataillon et le reçut chevalier de Saint-Louis en décembre 1796; M. le Cte de Bourmont le nomma chef de la 2e légion en 1799, à la tête de laquelle il s'est vaillamment conduit. Depuis la pacification, il est resté en butte à toutes sortes de persécutions. Un zèle mal entendu, mais dont le motif est louable, l'a engagé, en février 1814, à prendre les armes avant le temps fixé par les anciens chefs royalistes; il avait réuni à cette époque une cinquantaine d'hommes, déserteurs ou appartenant à différentes légions, qui eurent une légère escarmouche avec les gardes nationales de La Flèche qui vinrent les attaquer. Il est sans aucuns moyens d'existence et a besoin que Sa Majesté lui accorde une retraite ou une place qui le fasse subsister d'une manière honorable.

Demande. — Une retraite ou une place qui le fasse subsister; à être employé comme commandant d'un fort.

Observations. — A servi dès la première Vendée et depuis très vaillamment sous Rochecot et Bourmont, beaucoup de zèle, est pauvre.

(*Voir la note qui le concerne, t. III, p. 505-506.*)

Tisserand. b

DE JOYBERT (Chevalier JEAN-BAPTISTE-CLAUDE) dit l'*Heureux*, colonel, chef de la 7e légion. Propriétaire à Vitry-le-Français (Marne). A reçu trois coups de feu.

Etats de services. — Agé de quarante-deux ans; entré sous-lieutenant dans Orléans-cavalerie en 1787; a émigré en 1791; fait la campagne de 1792 avec ses camarades à l'armée des Princes, celle de 1793 à l'armée de Condé, celle de 1794 dans les hussards de Rohan armée anglaise, en 1795,

Demande. — A être employé comme commandant d'un fort.

Officier dès 1787, a servi beaucoup en émigration et d'une manière très distinguée sous Rochecot et Bourmont; blessé en France de trois coups de feu.

Gentilhomme. a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à l'armée du Cte de Scépeaux en Anjou; passé à l'armée du Maine, où il a été nommé chef de la 7e légion avec laquelle il a eu des succès fort avantageux au parti du roi; il y a reçu trois coups de feu, dont un au travers du corps, un dans la jambe gauche et a eu le bras droit cassé du troisième. M. le Cte de Bournont, après un avantage signalé qu'il avait remporté, sollicita pour lui la croix de Saint-Louis en 1799 qui, d'ailleurs, lui est acquise par le nombre de ses années de services. Il demanderait à être employé comme commandant d'un fort. Il est père de trois enfants dont l'aîné, âgé de seize ans, est garde du corps, compagnie écossaise.

BERNARD DE LA FRÉGEOLLIÈRE (HENRY-RENÉ), colonel, chef de la 13e légion, propriétaire à Durtal (Maine-et-Loire).

États de services. — Agé de cinquante-cinq ans; entré en 1777 dans les gardes du corps, compagnie de Villeroi; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; entré dans les hussards de Rohan, et passé avec eux au service d'Angleterre en 1794; au siège de Nimègue il eut deux chevaux tués sous lui; il entra depuis dans le cadre de Williamson; fut nommé ensuite capitaine dans les hussards, commandés par Contades; débarqué en Bretagne, il rejoignit l'armée d'Anjou; ensuite, M. le Cte de Bournont le nomma chef de la 13e légion de l'armée du Maine, avec laquelle il servit honorablement jusqu'à la paix; maintenant, rentré dans les gardes du corps, compagnie de Grammont; il demande la croix de Saint-Louis que ses années de service et son dévouement au roi lui ont acquise.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Garde du corps dès 1777, a beaucoup servi en émigration et en France avec distinction sous Scépeaux et Bournont, vient de rentrer simple garde du corps. *(La note manque. Voir son portrait, t.* IV, p. 327).

(Il a laissé des Mémoires intéressants publiés par son petit-fils.)

LE CHANDELIER DE PIERVILLE (PHILBERT), colonel, chef de légion 14e, actuellement à Paris. Blessé et détenu.

États de services. — Né à Rouen (Seine-Inférieure); âgé de quarante-trois ans; entré dans le bataillon de la Montagne en 1793, passé de suite à Laval en 1794; blessé à la cuisse; reçu chevalier de Saint-Louis en 1796; mis en prison en 1798; en sortit pour rejoindre l'armée en 1799, en qualité de colonel d'infanterie; demande à rentrer au service dans son grade.

Demande. — Le brevet de colonel et du service dans son grade.

Observations. — A très bien servi dans toutes les guerres, a de l'influence. Bien né.

Bien allié. **B**

MATHIS, major de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Rouquemon, *nunc* Saar-union (Bas-Rhin).

États de services. — Agé de soixante ans, ancien officier des hussards d'Es-

Demande. — Une place de lieutenant de roi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

therazy; a émigré en 1792; fait la campagne des Princes; est entré ensuite dans les hussards de Lalui, où il a servi jusqu'au licenciement. Passé ensuite au service des cercles d'Allemagne, est revenu joindre l'armée du Maine, où il a été nommé major de cavalerie. Demande une place de lieutenant de roi ou une pension de retraite.

Observations. — Agé de soixante ans, ancien officier d'Estherazy, a beaucoup servi en émigration et très bien en France. Bien né.

Ancien officier. b

SOUGÉ (AMBROISE-MARIE), *dit Lamusette*, major de la 7e légion, propriétaire à Laval (Mayenne).

États de services. — Agé de quarante-quatre ans; arrêté comme royaliste en 1790, émigré en 1791; fait la campagne de 1792, à l'armée du duc de Bourbon compagnie des gentilshommes du Maine, entré dans Loyal-Emigrant à sa formation, y a fait deux campagnes; à la fin de 1794, à l'armée de Condé première compagnie noble, passé de là dans le cadre d'Allonville, fut ensuite major de la division des Côtes-du-Nord; à la pacification déporté à Jersey, revint en Bretagne; fut de nouveau déporté en Espagne, revint en France et fut nommé major de la 7e légion du Maine. Personne n'a montré plus de zèle pour le service du roi; il a beaucoup d'influence dans sa province; il demande la croix de Saint-Louis. Il serait excellent pour commander la gendarmerie dans sa province.

Demande. — La croix de chevalier de Saint-Louis et des lettres de noblesse.

Observations. — Officier très distingué par son zèle et par son dévouement; a servi en émigration dans La Châtre et à l'armée de Condé, s'est fait remarquer par une excellente conduite à l'armée de Bourmont.

(La note manque.)

GOUJON DE LUCÉ, major de la 1re légion. Prêtre à Sablé (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante-neuf ans : a pris part à l'insurrection de la province dès le commencement; maintenant entré à Sablé.

Observations. — A très bien servi, actuellement prêtre.

Prêtre. b

POIRIER (LOUIS-GUSTAVE), major de la 9e légion, agent d'affaires. Né à La Suze (Sarthe), domicilié à Paris. Un an de détention.

États de services. — Agé de quarante-trois ans; entré comme capitaine dans le 7e bataillon de la Sarthe en 1793; en 1795 passé comme adjudant major des chasseurs de M. le Cte de Rochecot; à la pacification, s'occupa de maintenir l'opinion publique dans son département; étant avec M. le Cte de Rochecot, il fut

Demande. — Le brevet de major et celui de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — A servi d'une manière distinguée sous Rochecot et Bourmont; arrêté deux fois, mis aux fers pendant un an, très recommandable par sa conduite et ses sentiments.

Bon bourgeois. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

arrêté à Paris et mis aux fers, où il est resté pendant un an; à sa sortie de prison, il vint rejoindre l'armée, et fut nommé major de la 9e légion. Il demande la croix de Saint-Louis la confirmation de son grade.

DE BAYE (I ORT), major de la 8e légion, capitaine à l'armée, à demi-paye, deme ant à Amiens, Somme.

États de services. — Agé de trente-huit ans; émigré en 1791; est entré dans les chasseurs nobles de M. le Pce de Condé, y est resté jusqu'à la fin de 1797; passé en France, a rejoint l'armée du Maine, et a été nommé major de la 8e légion.

Demande. — La croix de Saint-Louis et sa mise en activité.

Observations. — A servi à l'armée de Condé, a rejoint Bourmont en 1798, a commandé la 8e légion en l'absence du chef; depuis capitaine d'infanterie à la demi-paye, désire de l'activité; propre à être employé partout.

Gentilhomme. **b**

DUBOIS DE MONTULÉ (RENÉ-SIMÉON-CHARLES), major de la 12e légion, domicilié au Mans (Sarthe).

États de services. — Agé de cinquante ans; entré cadet gentilhomme au régiment de Bretagne en 1780, la même année fait officier. A fait avec son régiment en 1781, 82 et 1783, les campagnes de Mahon et de Gibraltar; émigré en 1791, il entra dans les mousquetaires; ayant perdu son cheval, il fit le reste de la campagne de 1792 dans l'institution de Saint-Louis; à son retour de France, il a rejoint l'armée du Maine et y a été nommé major de la 12e légion. Toute sa fortune étant perdue, il a occupé la place de directeur du télégraphe, à Venin. Il demande la croix de Saint-Louis et une retraite.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une retraite.

Observations. — Officier en 1780, a servi à Gibraltar et en émigration, puis sous Rochecot et Bourmont, très méritant.

Gentilhomme. **bb**

CARREGA (ANTOINE-LOUIS), major de la 10e légion, né à Ajaccio (Corse). Blessé et détenu.

États de services. — Agé de cinquante-cinq ans; entré en 1778 dans le régiment de Royal-Corse, y a servi jusqu'à la Révolution; a fait avec un détachement du régiment cinq campagnes d'Amérique, s'est trouvé à toutes les affaires qui ont eu lieu, ainsi qu'au combat de M. le Cte de Grasse; a reçu à l'assaut de la Grenade un coup de baïonnette, un coup de sabre et deux coups de feu. Rejoint l'armée du Maine en 1799; y a été nommé major de la

Demande. — La croix de Saint-Louis et a être employé.

Observations. — Soldat dans Royal-Corse, blessé à la Grenade, très brave, a bien fait la guerre, et a beaucoup souffert dans les prisons, où il est resté quatorze ans. D'un caractère extrêmement actif, il serait très propre à être employé dans les colonies.

Ancien soldat corse. **c**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

10e légion; a été arrêté pour l'affaire du 3 nivôse; transféré dans différentes prisons, il y a toujours intrigué pour le parti du roi; transféré de château en château, il n'a été délivré de sa captivité que par le retour des Bourbons.

POIRIER (JEAN-BAPTISTE), *dit Morose*, major de la 2e légion, demeurant à La Suze (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante-deux ans, a été constamment attaché au parti du roi; a d'abord commandé une compagnie de déserteurs; ensuite est passé major de la 2e légion. Demande une pension et la confirmation de son grade.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — A bien fait la guerre comme major.

Bon bourgeois. c

DE RÈGES FRISON DE LA MOTTE (CHRISTOPHE-LOUIS), major de la 13e légion, propriétaire à Claye, près les Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire).

États de services.—Agé de quarante-huit ans; émigré.

Observations. — A servi plusieurs années dans Hohenlohe et Béon; a fort bien fait la guerre dans le Maine et vit dans sa terre.

Gentilhomme. b

GUÉRIN DE LA HOUSSAYE (BERNARD-GERMAIN), chef d'escadron, brigadier dans les gardes de la porte, né à Bayeux (Calvados). Blessé.

États de services. — Agé de trente-sept ans, entré de minorité comme fils d'officier dans les gardes de la porte en 1783, émigré en 1791; a fait la campagne des Princes dans l'institution de Saint-Louis; fut trouvé devant Thionville; entra dans Odonel au licenciement (service d'Autriche); en 1795, passa dans Choiseul-hussards au service d'Angleterre; de là, dans le cadre de Williamson; ensuite passa en Bretagne; déporté en Angleterre, il revint en France avec le Cte de Bourmont, qui le nomma chef d'escadron; fut blessé devant Balée et a toujours servi jusqu'à la paix.

Demande. — La croix de Saint-Louis, obtenue.

Observations. — A beaucoup servi en émigration et sous Bourmont, a été blessé deux fois, est brigadier dans les gardes de la porte; il a reçu la croix de Saint-Louis.

Gentilhomme. bb

(Voir son portrait, t. IV, p. 63.)

GUITTER (JEAN), *dit Saint-Martin*, chef de bataillon, 1re légion, domicilié à Miré. (Mayenne). Blessé, estropié.

États de services. — Agé de quarante-cinq ans; blessé au bras, estropié, père de quatre enfants; s'est toujours parfaitement conduit. A besoin d'une retraite.

Demande. — Une pension de retraite.

Observations. — Très brave paysan, a très bien fait la guerre; estropié.

Cultivateur. bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

NOEL DESFONTAINES, chef de bataillon de la 3e légion. Propriétaire à Avranches (Manche).

Etats de services. — Il avait pris les armes avec M. de La Rouërie : a toujours servi en Normandie, d'après le certificat de ses chefs, n'a servi que peu de temps dans l'armée du Maine; demande la croix de Saint-Louis, la confirmation de son grade et à être employé.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — A servi au plus quinze jours dans le Maine et doit avoir servi précédemment en Basse-Normandie : on ne peut donc le noter qu'un peu au hasard.

Bien né. c

MORIN (JULIEN), *dit Taucrède*, chef de bataillon, 1re légion. Propriétaire à Auvers-le-Hamon (Sarthe).

Etats de services. — Agé de quarante-cinq ans, très brave, s'est toujours bien conduit.

Observations. — Très brave, a bien fait la guerre.

Cultivateur. bb

AUFRAY (MARIN), *dit Laforest*, chef de bataillon, 5e légion. Cultivateur, demeurant à Charchigné (Sarthe). Blessé.

Etats de services. — Agé de quarante ans, blessé à la tête; très brave et bonne conduite.

Observations. — Très brave; a bien fait la guerre, estropié.

bb

GARNIER (MICHEL), *dit La Couronne*, chef de bataillon, 5e légion, chevalier de Saint-Louis. Fabricant à Coulaines, né à La Chapelle-au-Ribout (Sarthe). Blessé, estropié.

Etats de services. — Agé de quarante ans, estropié d'un bras par un coup de feu; père de quatre enfants, forcé de quitter le lieu de sa naissance pour ses opinions. Sa mère et toute sa famille ont été déportés pendant deux ans à Oléron. Il est sans ressource, ayant perdu toute sa fortune qui lui a été ravie.

Demande. — Une pension.

Observations. — Estropié; a bien fait la guerre, mérite les bontés du roi.

Cultivateur. b

BEZIER (JEAN), *dit Moustache*, chef de bataillon, 4e légion, chevalier de Saint-Louis, garde-forestier, à Saint-Sulpice (Mayenne).

Etats de services. — Agé de soixante-quatre ans, dès le commencement des troubles de l'Ouest, montra une grande bravoure, rendit des services signalés dans son pays. M. le Cte d'Artois lui donna pour le récompenser la croix de Saint-Louis à l'Isle-d'Yeu : il a le plus grand besoin d'une place et d'une retraite.

Demande. — Une retraite.

Observations. — Garde-chasse, a bien servi, a reçu la croix à l'Isle-d'Yeu des mains de MONSIEUR, a besoin d'une pension pour la soutenir.

Cultivateur. b

(*Voir, t. IV, p. 651-654.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BOUTTIER (AUGUSTE), chef de bataillon, de la 9e légion, chef d'escadron à l'état-major général, demeurant à Baugé (Maine-et-Loire). Blessé et détenu.

États de services. — Agé de trente-sept ans; se joignit aux premiers troubles qui éclatèrent dans l'Ouest; à la pacification, passa en Allemagne, entra dans la 2e compagnie du 2e bataillon des chasseurs nobles de l'armée de Condé; fut blessé d'un coup de baïonnette à l'affaire de Oberkamblack; à la fin de 1797, il rentra en France; fut arrêté, resta longtemps en prison et, à sa sortie, rejoignit l'armée du Maine; où il fut nommé chef de bataillon; en 1814, nommé capitaine dans la Tour-d'Auvergne, puis chef d'escadron à l'état-major général de l'armée; a fait toutes les campagnes. Demande la croix de Saint-Louis.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Prouva son dévouement dès la première guerre de la Vendée, passa à l'armée de Condé, fut blessé, rentra en France et fit la guerre sous Bourmont; a pris du service depuis et a eu la croix d'or de la légion.
Bien né. **bb**

VASSAULD (G. C.), *dit Clément*, chef de bataillon, secrétaire de la commune de Selles-en-Berry (Loir-et-Cher). Détenu.

États de services. — Agé de quarante cinq ans; a fait partie de l'insurrection du Berry, en 1796; condamné à mort pour l'affaire de Palluau; tous ses biens furent confisqués et vendus; il a besoin d'une place pour exister ou d'obtenir une retraite. Il est très intelligent.

Demande. — Une place ou une retraite.
Observations. — Très méritant, condamné à mort pour l'affaire de Palluau; revenu depuis avec seize hommes à l'armée de Bourmont; s'y est très bien conduit.
Cultivateur. **bb**

ACHARD DE LA LUARDIÈRE, *dit Roland*, chef de bataillon, 3e légion, propriétaire à Saint-Mars-de-Graine-sur-Domfront (Orne).

États de services. — Agé de quarante et un ans; émigré; a fait la campagne de 1792; armée des Princes, passé dans Loyal-Émigrant et, débarqué à Quiberon, a rejoint l'armée.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — A servi en émigration à Quiberon et dans le Maine.
Gentilhomme. **C**

LABARRE, *dit Fontaine*, chef de bataillon, dans la 6e légion, cultivateur demeurant à Poillé (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante-trois ans; chargé de famille, dans le besoin, demande la confirmation de son grade et une pension.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Bonne conduite.
Cultivateur. **cc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU SAUZAI (MULHEIM), chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, propriétaire à Beaugency (Loiret).

États de services. — Était officier dans un régiment d'infanterie avant la Révolution et avec lequel il a fait la guerre dans l'Inde.

Observations. — Officier avant la Révolution, a servi en 1799.

Gentilhomme. b

DE LA BAUSSONNIÈRE, chef de bataillon, de la 11e légion, habite Le Mans (Sarthe). Détenu pendant plusieurs mois.

États de services. — Agé de quarante-cinq ans; a servi sous M. le Cte de Rochecot; est resté depuis plusieurs années en prison; à sa sortie, il est venu rejoindre l'armée. Étant père de plusieurs enfants, a besoin d'une place.

Demande. — La croix de Saint-Louis. Une place.

Observations. — A servi sous Rochecot, détenu à Ham, revint joindre Bourmont et fit la guerre avec lui; a été blessé à la tête, dans le Maine.

Bien né. cc

DE LA NOUE (NICOLAS-FRANÇOIS), chef de bataillon, de la 13e légion, commandant la garde nationale à Baugé (Maine-et-Loire).

États de services. — Agé de cinquante-quatre ans; entré en 1775 dans Commissaire-général-cavalerie; fait capitaine en 1785, émigra en 1791; fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes; entra dans le cadre de Williamson; passa en Bretagne et y rejoignit l'armée du Maine. Il demande la croix de Saint-Louis.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1775; a servi en émigration, a bien fait la guerre sous Bourmont, considéré dans le pays, commandant de la garde nationale.

Gentilhomme. b

FRISON DE RÉGES (ANTOINE-NICOLAS), chef de bataillon, de la 13e légion, propriétaire à La Flèche (Sarthe).

États de services. — Émigré à l'armée de Condé, âgé de quarante-six ans.

Observations. — Frère de celui qui est porté plus haut (p. 243), bien noté.

Gentilhomme. Cc

DE LA FOSSE (MICHEL-PROSPER), *dit l'Entreprenant*, chef de bataillon, domicilié à Rouen (Seine-Inférieure).

États de services. — Agé de quarante et un ans; il vint se joindre aux premiers mouvements royalistes de l'Ouest fut nommé chef de bataillon en 1794, par M. le Cte de Scépeaux à l'armée d'Anjou. Il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu du côté de Laval jusqu'à la première pacification; il fut condamné à être déporté à Cayenne et se sauva du côté de Rouen où M. le général Mallet l'employa à différentes opérations. Il fut obligé de

Demande. — Le brevet de colonel et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A bien servi sous Scépeaux, condamné à être déporté à Cayenne, a été à Hambourg et en Suède, a montré partout beaucoup de zèle.

Bon bourgeois. C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sortir de France; fut arrêté à Hambourg par Bernadotte comme ayant des rapports royalistes avec M. le duc de Pienne. Dans la dernière guerre, il n'a pas servi dans le Maine, étant détenu.

DE GUÉFONTAINE, chef de bataillon, de la 7e légion, domicilié à Arras (Pas-de-Calais).

États de services. — Agé de quarante-deux ans.

Observations. — Frère d'un garde du corps tué à la guerre.

Gentilhomme. d

BOURDOISEAU (François), *dit Sans-Peur*, chef de bataillon, 7e légion, métayer, demeurant à Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne).

États de services. — Agé de quarante-trois ans; armé dès 1792; il n'a jamais cessé d'électriser les habitants; très brave et excellent sujet.

Observations. — A très bien fait la guerre; très brave homme.

Cultivateur. b

HULOT (Pierre), chef de bataillon. Fabricant au Mans (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante et un ans; après la prise du Mans en 1794, il forma dans les environs un petit rassemblement qu'il porta au nombre de quatre compagnies qui ont servi sous les ordres de M. le Cte de Rochecot; il n'a pas servi dans la dernière reprise d'armes, s'étant marié. Il est toujours resté bon royaliste.

Demande. — Une place de percepteur à vie.

Observations. — Chef de bataillon sous Rochecot; n'a pas fait la dernière guerre.

Fabricant. d

TURMAUD (Louis-François), *dit Francœur*, chef de bataillon, 7e légion. Curé à Louvigné (Mayenne). Détenu.

États de services. — Agé de quarante-six ans; très brave et d'une constance à toute épreuve; a longtemps été incarcéré.

Observations. — A parfaitement servi, actuellement curé.

Curé. b

DESPATI-LE-ROI *dit Bonne-Cause*, chef de bataillon, 12e légion. Marchand à Sablé (Sarthe). Blessé.

États de services. — Agé de quarante-quatre ans; blessé d'un coup de feu; très bonne conduite.

Observations. — Blessé, a très bien servi sous Rochecot et Bourmont.

Aubergiste. b

DE LA CORBIÈRE, *dit Sévère*, chef de bataillon, 8e légion. Propriétaire à Nantes (Loire-Inférieure).

États de services. — Agé de trente-neuf ans, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792; passé en Bretagne en 1795, a servi très bravement jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi en émigration sous Scépeaux et Bourmont. Bien noté.

Gentilhomme. Cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PORET (PIERRE-JEAN-FRANÇOIS), *dit Camille*, chef de bataillon, 3e légion. Propriétaire à Baranton et au Grand-Quassean (Mayenne). Blessé.

États de services. — Âgé de cinquante-trois ans; émigré en 1791; a fait la campagne de 1792; entré dans Loyal-Emigrant; débarqué à Quiberon a rejoint l'armée, où il a reçu un coup de feu au pied.

Demande. — Confirmation de son grade. La croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi dans La Châtre, blessé; a servi à Quiberon, resta en France et rejoignit l'armée, blessé à Quiberon et dans le Maine.

Gentilhomme. b

DE PARDIEU (Chevalier), capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. Propriétaire à Orbec (Calvados). Blessé.

États de services. — Âgé de quarante-cinq ans; servait dans un régiment de chasseurs à cheval avant la Révolution; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; entré dans les hussards de Béon à leur formation, y est resté jusqu'au licenciement; il y a eu un bras cassé et a reçu la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier avant la Révolution: a servi en émigration et dans le Maine. Blessé à Brion.

Gentilhomme. b

MAHÉ DE LA RICHERIE, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Nantes (Loire-Inférieure). Blessé.

États de services. — Âgé de quarante-quatre ans; émigré en 1792. Rentré en France, il a servi en Bretagne. Il y a été blessé; nommé chevalier de Saint-Louis; a été déporté en Angleterre et est revenu en 1799 rejoindre l'armée du Maine. A servi dans la Tour d'Auvergne depuis la pacification.

Observations. — A émigré, servi en Bretagne et dans le Maine.

Gentilhomme. d

BOURDIN, capitaine de cavalerie, demeurant à La Flèche (Sarthe).

États de services. — Âgé de quarante-cinq ans; a toujours été très dévoué au service du roi; il est d'une grande bravoure.

Observations. — A bien servi dans le pays; très brave homme.

Monsieur. bb

DES FOSSÉS, capitaine de cavalerie, demeurant à Coucy-le-Châtel (Aisne).

États de services. — Âgé de cinquante ans; officier dans Barrois-infanterie; a fait la guerre d'Amérique; émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, avec les officiers d'Orléans-cavalerie, a fait les campagnes de 1793, 94 et 1795 à l'armée de Condé. Rentré en France, est venu rejoindre l'armée du Maine.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier bien avant la Révolution; a beaucoup servi dans l'émigration et dans le Maine.

Gentilhomme. Cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE **SALABÉRY-IRUMBÉRY** (CHARLES-JEAN), capitaine de cavalerie. Propriétaire à Blois (Loir-et-Cher).

États de services. — Émigré à l'armée de Condé, où il a fait plusieurs campagnes. Son zèle et son dévouement pour le roi ont fait beaucoup de prosélytes au parti de Sa Majesté.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A émigré à l'armée de Condé, a fait plusieurs campagnes, bien fait la guerre de 1799, s'est distingué par son zèle.
Gentilhomme. **bb**

DU VAIZEAU (Vte DE).

États de services. — Entré dans le 9e dragons; fut blessé en Italie d'un coup de feu, étant ordonnance du général Cara Saint-Cio, a rejoint ensuite l'armée du Maine en 1799.

Observations. — A servi la République, rejoint l'armée du Maine, brigadier dans les chevau-légers.
(La note manque.)
(Voir plus haut, p. 237.)

RANCOGNES (CHARLES DE), capitaine à la suite. Propriétaire, demeurant à Blois (Loir-et-Cher).

États de services. — Agé de trente-six ans; a fait les campagnes de 1793, 94, celles de 1795 et 1796 dans la 4e légion. Il y a servi avec distinction; a fait la dernière guerre dans la cavalerie; il a été blessé en 1794. Demande la croix de Saint-Louis.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Très méritant, a bien servi sous Scépeaux et Bourmont; commencé dès 1793, à l'âge de quatorze ans. Blessé au bras dans le Maine.
Gentilhomme. **b**

JARET DE LA MAIRIE, capitaine à la suite. Propriétaire à Baugé (Maine-et-Loire). Blessé.

CHAUDET (JEAN-PIERRE), capitaine-aide-major. Négociant au Mans (Sarthe).

États de services. — A été constamment attaché au parti royaliste.

Observations. — A bien servi, est un très brave homme.
Négociant. **cc**

ROBERT (ANNE-JEAN-CHARLES-ÉTIENNE), capitaine-aide-major. Blessé.

États de services. — A été dans la garde constitutionnelle du roi. Il reçut plusieurs blessures au 10 août; a rejoint l'armée en 1799. A la paix passa en Angleterre.

Observations. — Estropié dans la garde constitutionnelle du roi, a rejoint en 1799.
CC

GIRARD DE CHARNACÉ (HENRY-AUGUSTIN), capitaine-aide-major. Propriétaire à Château-Gontier (La Mayenne). Blessé.

États de services. — Entré au service à l'armée de la Vendée en 1793 et 1794. A eu les deux pieds gelés. A continué de servir jusqu'en 1800. Il a toujours rendu les plus grands services, a perdu un frère à l'armée.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A servi dès 1793, fait la deuxième guerre.
Gentilhomme. **b**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SOURDAT (BERNARD), capitaine aide-major, à Nogent-sur-Seine (Aube).

États de services. — A servi sous MM. les C^tes de Rochecot et de Bourmont et demande à être employé.

Demande. — Un emploi.

Observations. — Fils de Sourdat, de l'agence, très dévoué.

Bien né. cc

DE GALIBERT (PIERRE-LÉRIDA), capitaine-aide-major. Propriétaire, garde du corps, Compagnie écossaise, demeurant à Monclar (Lot-et-Garonne). Blessé.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment lyonnais en 1789, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans les Chevaliers de la Couronne, celle de 1793, officier dans Hohenlohe, il y fut blessé et entra dans les Chasseurs nobles, où il resta jusqu'en 1797, passa ensuite dans l'Ouest.

Observations. — Officier dans le Lyonnais en 1789, a servi à l'armée de Condé, y a été blessé, a fait la dernière guerre dans le Maine.

Gentilhomme. cc

DE LA CORBIÈRE, capitaine-aide-major. Propriétaire, demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

États de services. — Agé de trente-quatre ans.

Observations. — Bonnes notes; a fait la dernière guerre.

Gentilhomme. C

CHÉDIEU (THÉODORE), capitaine-aide-major, médecin et chirurgien-major, à l'hôpital de la garde, demeurant à Paris. Blessé.

États de services. — A fait la guerre jusqu'à la paix, condamné à mort en 1801 pour ses opinions; se sauva dans les armées où il fut employé comme chirurgien-major; il y a reçu cinq blessures aux différentes affaires où il s'est trouvé. Demande à être employé.

Demande. — Demande à être employé.

Observations. — Très brave homme, mérite les bontés du roi, a rendu de fort grands services, étant en dernier lieu comme chirurgien-major à l'hôpital de la garde impériale russe.

Médecin. b

PILLOT (FRANÇOIS-JEAN), capitaine-aide-major, vérificateur aux Droits réunis, demeurant à Paris, né dans le Maine.

États de services. — A constamment été employé dans différentes missions. Il vient d'être supprimé dans son administration. Il est père de famille et demande à être replacé de manière à pouvoir élever ses enfants, la confirmation de son grade et une pension. Sa bonne conduite et son attachement au roi méritent un regard favorable de Sa Majesté.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Homme fort estimable et fort intelligent, vient d'être réformé par M. Béranger d'une manière bien fâcheuse pour un homme aussi méritant et qui n'est pas dans une situation heureuse.

Outre tous ses titres antérieurs, il m'a été extrêmement utile pour confectionner le présent travail. Bons bourgeois, ses père et grand-père étaient conseillers du roi. bb

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LONGUEVAL D'HARAUCOURT (CHARLES), capitaine-aide-major, receveur des contributions à Longué (Maine-et-Loire).

États de services. — Entré sous-lieutenant en 1787 dans les chasseurs des Alpes, puis capitaine dans le 6e d'infanterie légère; a donné sa démission en 1793.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1787, a bien fait la guerre du Maine.

Gentilhomme. CC

DE RUILLÉ (ÉDOUARD), capitaine-aide-major, 1re légion, propriétaire, demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

Observations. — Agé de trente-trois ans. A servi en 1799; bien noté. *Gentilhomme.* C

DE LA CHAPELLE (Chevalier CYR-GUY-JEAN-MÉRIADEC), capitaine-aide-major, négociant, demeurant à Laval (Mayenne).

États de services. — Né à Perpignan; a rejoint l'armée de l'Ouest en 1794 et y a toujours très bien servi.

Observations. — A très bien fait la guerre dans l'Ouest dès 1794, il désirerait la confirmation d'un brevet de pension de 50 écus de Louis XVI, motivé sur ses bons et loyaux services; a servi dans l'émigration et en Espagne.

Gentilhomme.

OLIVIER (GUY-JOSEPH), *dit Ferdinand*, capitaine-aide-major, négociant, demeurant à Laval (Mayenne).

Observations. — A bien servi. *Bon bourgeois.* CC

BEAUFILS (ALEXANDRE), capitaine aide-major, 2e légion, pharmacien à l'armée, demeurant à La Flèche (Sarthe).

Observations. — Très bon sujet; a fait la dernière guerre. *Bon bourgeois.* CC

L'ÉTOURNEAU (RENÉ), *dit Sans-Chagrin*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, demeurant à Saint-Denis (Mayenne).

Observations. — Brave paysan.

MAIGNAN (LOUIS), *dit Moustache*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, demeurant à Seurdre (Mayenne).

LOGERAIS (FRANÇOIS), *dit Pie-mousse*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, demeurant à Marigné (Mayenne). Blessé grièvement.

États de services. — Agé de cinquante ans; c'est un des hommes les plus braves et les plus aimés. Il avait au moins 200 hommes dans sa compagnie; a souvent été blessé à la tête de ses braves. Il est dans la plus grande indigence, hors d'état de gagner sa vie à cause de ses blessures et n'a vécu que des secours que lui ont donnés ses soldats.

Demande. — Une pension.

CC

(Voir à son sujet, t. III, p. 195.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

JOLY (PIERRE), *dit Le Prince*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, domicilié à Daon (Mayenne).

POIRIER (JEAN), *dit La Justice*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, demeurant à Bouère (Mayenne).

États de services. — Âgé de quarante-cinq ans; serait un homme excellent à mettre dans la gendarmerie, très brave et plein de loyauté. **Cc**

METIVIER (JEAN), *dit Francœur*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, demeurant à Bazouges (Sarthe).

PERRAY, *dit l'Ami du roi*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, demeurant à Chelles (Maine-et-Loire).

RENARD (FRANÇOIS), *dit La Giroflée*, capitaine, 1re légion, 1er bataillon, domicilié à Saint-Denis d'Anjou (Mayenne).

Paysans fort braves, ayant fait la guerre sous Scépeaux.

LANDEAU (JULIEN), *dit Fleur-d'épine*, capitaine, 1re légion, 2e bataillon, demeurant à Auvers (Sarthe).

(La note manque.)

DESHAYES (ISAAC-CONSTANT), *dit Moustache*, capitaine, 1re légion, 2e bataillon, demeurant à Épineu (Sarthe).

SILARDY (CHARLES-ANDRÉ), *dit Virole*, capitaine, 1re légion, 2e bataillon, né en Transylvanie, demeurant à La Flèche (Sarthe).

États de services. — Âgé de quarante-huit ans; cet homme, étranger à la province à laquelle ses services l'ont affilié, n'y a aucune propriété. Il a une femme et quatre enfants; a continuellement été persécuté pour son opinion; a été condamné aux fers. Il serait bon à être employé comme garde-forestier ou dans la gendarmerie. Il a besoin de secours.

Demande. — Un emploi ou une pension.

Observations. — Est dans les grenadiers à cheval.

bb

ROZÉE (JACQUES), *dit La Gaieté*, capitaine, 1re légion, 2e bataillon, demeurant à Boissé (Mayenne). Blessé.

États de services. — Âgé de quarante-cinq ans; fort brave et très actif; père de quatre enfants; a été blessé plusieurs fois.

Demande. — Une pension.

(La note manque.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HOISNARD (ALEXIS), *dit Branche d'or*, capitaine, 1re légion, 2e bataillon, demeurant à Daon (Mayenne). Blessé, estropié.

États de services. — Agé de quarante-quatre ans, très honnête et très loyal; a reçu cinq coups de feu; ses frères ont péri à ses côtés; il est fort estimé.

Demande. — Une pension.

Observations. — A perdu quatre frères à l'armée.

b

CORBAIN (RENÉ), capitaine, 1re légion, 2e bataillon, demeurant à Bignon (Mayenne). Blessé, estropié.

Demande. — Une pension.

Observations. — Agé de cinquante ans, a reçu un coup de feu à une jambe dont il est estropié.

GARAT (AUGUSTE), capitaine, 1re légion, 3e bataillon, demeurant à Laval (Mayenne).

HAMMON (FRANÇOIS), *dit l'Intrépide*, capitaine, 1re légion, 3e bataillon, demeurant à Longue-fuye (Mayenne).

RABOURSE, capitaine, 2e légion, demeurant à La Flèche, près Le Lude (Sarthe).

DOUAY, *dit Raubrune*, capitaine, 2e légion, receveur des Droits réunis, demeurant à La Flèche, près Le Lude (Sarthe).

Demande. — La confirmation de son grade et de l'avancement.

Observations. — Agé de quarante-deux ans; homme d'une grande bravoure; il jouit à juste titre d'une grande réputation.

Bon bourgeois. b

GUÉHERY, capitaine, 2e légion, demeurant à Courcelles (Sarthe). *Paysan.*

L'ÉTOILE, capitaine, 2e légion, demeurant à Monsigny (Sarthe). *Paysan.*

TRICARD, capitaine, 2e légion, demeurant à Courcelles (Sarthe). *Paysan.*

BOUVIER (MARIN), *dit Bonchamps*, capitaine, 2e légion, demeurant à Choneton (Sarthe). *Cultivateur.*

Demande. — Une pension.

Observations. — Agé de quarante ans, malade depuis la guerre, dans le besoin.

BAGLIN (RENÉ), *dit Saint-Martin*, capitaine, 2e légion, demeurant à Charchigné (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-cinq ans. c

THÉBAUT (JEAN-BAPTISTE), *dit Brise-Bleu*, capitaine, 2e légion, demeurant à Charchigné (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de trente-quatre ans.

BIBRON (JOSEPH), *dit César*, capitaine, 2e légion, demeurant à La Chapelle-au-Ribout (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-deux ans.

SABRON (JEAN), *dit Dumourriez*, capitaine, 2e légion, demeurant à Jublains (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-deux ans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MARIÉ (François), *dit Duhautbois*, capitaine, 2e légion, demeurant à Hambers (Mayenne).

Agé de cinquante ans.

SALIN, *dit Cœur-d'Acier*, capitaine, 2e légion, demeurant à Hardanges (Mayenne).

Agé de quarante-trois ans.

GIRAULT DE LA PORTE, capitaine, 6e légion.

Agé de quarante-deux ans.

MARTIN (Jean-Gabriel), capitaine, 6e légion, demeurant à Tours (Indre-et-Loire). *Orfèvre.*

Agé de quarante ans.

BAILLIF (Pierre), capitaine, 6e légion, demeurant à Précigny (Indre-et-Loire). *Cultivateur.*

Agé de quarante-quatre ans.

DAILLIÈRES (François), capitaine, 6e légion, demeurant à Saint-Germain (Maine-et-Loire). *Cultivateur.*

Agé de quarante-quatre ans.

BROCHERIE (Pierre), capitaine, 6e légion, demeurant à La Chapelle (Maine-et-Loire). *Cultivateur.*

Agé de quarante-deux ans.

LE PAGE, capitaine, 6e légion, demeurant à Tiercé (Maine-et-Loire) *Cultivateur.*

Agé de quarante ans.

COTTEREAU (Joseph), capitaine, 6e légion, demeurant à Crosmières (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-deux ans.

CHARNASSÉ (Pierre), capitaine, 6e légion, demeurant à Bazouges (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-quatre ans.

BRICHET (Julien), capitaine, 6e légion. Blessé.

Demande. — Une pension.

Observations. — Agé de cinquante ans, n'a pas fait la dernière guerre, blessé à l'affaire du Mans.

TOURLANLOURD *dit Bonchamps*, capitaine, 6e légion.

Agé de cinquante-sept ans, n'a pas fait la dernière guerre.

MALINES (Jean), *dit Francœur*, capitaine, 7e légion, demeurant à Bonchamp (Mayenne).

Agé de quarante-trois ans, très brave et très honnête, ayant beaucoup d'influence.

RATELADE (Antoine), *dit Sans-Regret*, capitaine, 7e légion, demeurant à Parcenay (Mayenne). *Fabricant.*

Agé de quarante-quatre ans, bon sujet.

GUILMIN (Pierre), *dit Liste-en-Flandre*, capitaine, 7e légion, demeurant à Saint-Ceneré (Mayenne).

Agé de quarante-cinq ans.

TALLUAU (André), *dit L'amour*, capitaine, 7e légion, demeurant à Chapelle-Anthenaize (Mayenne).

Agé de quarante et un ans.

GAUTEUX (Louis), *dit Condé*, capitaine, 7e légion, demeurant à Argentré (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-deux ans.

CHAUVEAU (René), *dit Saint-Victor*, capitaine, 7e légion, demeurant à Barougers (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-trois ans.

CHAUVEAU, *dit La Victoire*, capitaine, 7e légion, demeurant à Arquenay (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-deux ans.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAUVEAU, *dit Fend-l'air*, capitaine, 7e légion, demeurant à Châlons (Mayenne). *Cultivateur.*

États de services. — Agé de quarante-cinq ans. N'a pas quitté les armes depuis 1793.

CHEVREUIL (JULIEN), *dit Cœur-de-Lion*, capitaine, 7e légion, demeurant à Chemeré (Mayenne). *Cultivateur.*

États de services. — Agé de quarante-sept ans. Était au service avant la Révolution, rejoignit en 1793.

CHEVALIER (RENÉ), *dit La Grenade Bonchamps*, capitaine, 7e légion, demeurant à Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-quatre ans.

ALLARD (RENÉ), *dit La France*, capitaine, 7e légion, demeurant à Vaiges (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-cinq ans. b

MOREAU (PIERRE), *dit Bourbon*, capitaine, 7e légion, demeurant à Saint-Christophe (Mayenne). *Cultivateur.*

Observations. — Agé de quarante-trois ans, très brave et très honnête, fort actif.

BERGÈRE (RENÉ), *dit Saint-Louis*, capitaine, 7e légion, demeurant à Châtres (Mayenne). *Charpentier.*

Agé de quarante-trois ans.

CHARPENTIER (JACQUES), *dit Chasse-coquin*, capitaine, 7e légion, demeurant à Chammes (La Mayenne). *Métayer.*

Agé de quarante-deux ans, très brave et bon sujet.

CHOISNET (PIERRE), *dit Bon-dessein*, capitaine, 7e légion, demeurant à Saint-James (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-cinq ans.

DURAND (LOUIS), *dit La France*, capitaine, 7e légion, demeurant à Torcé (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-quatre ans.

CAHORAU (PIERRE), *dit Belle-Étoile*, capitaine, 7e légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-cinq ans

ROBIN (PIERRE), *dit Rochambault*, capitaine, 7e légion, demeurant à Bouëre (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-six ans.

CHARTIER (JULIEN), *dit Cœur-de-Roi*, capitaine, 7e légion, demeurant à Rouessé (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-six ans.

TEULOT (LOUIS), capitaine, 7e légion, demeurant à Saint-Georges-sur-Erve (Sarthe). *Cultivateur.*

Agé de quarante-sept ans.

DEFFAY (PIERRE), capitaine, 8e légion, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de trente-cinq ans.

MESSAGER (ADRIEN), capitaine, 8e légion, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-quatre ans.

METAIRIE (MICHEL), capitaine, 8e légion, demeurant à Bourgneuf (Mayenne). *Cultivateur.*

Agé de quarante-deux ans.

RONDEAU (JEAN), capitaine, 8e légion, demeurant à Juvigné-des-Landre (Mayenne).

Agé de quarante-cinq ans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HUET (MICHEL), capitaine dans la 8e légion, demeurant à La Croisille (Mayenne), *Cultivateur*.

États de services. — Agé de soixante ans. Fut l'homme de confiance de La Rouërie en 1792. C'est lui qui, le premier, s'est battu dans le pays, a reçu un coup de feu à la jambe droite, un à la hanche; deux coups de baïonnette dans le corps, les jambes abîmées par les fers qu'il a eus longtemps en prison. Très brave, père de quatre enfants, et dans la plus extrême misère.

Demande. — Des secours.

Observations. — Officier extrêmement recommandable par ses services, ses blessures, sa souffrance et sa misère.

bb

GRIVEAU (CLAUDE), capitaine, 8e légion, demeurant à Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne). Agé de trente-huit ans.

BRY, capitaine, 8e légion, demeurant à Laussay-Villier (Mayenne). Agé de quarante-deux ans. *Cultivateur*.

GUYARD (PIERRE), capitaine, 8e légion, demeurant à Olivet (Mayenne). Agé de quarante ans. *Cultivateur*.

PAUMARD (FRANÇOIS), capitaine, 8e légion, demeurant au Genest (Mayenne). Agé de cinquante-deux ans. *Cultivateur*.

MÉLAINE (JEAN), capitaine, 8e légion, demeurant à La Baconnière (Mayenne). Agé de trente-huit ans. *Cultivateur*.

COTTEREAU (RENÉ) *dit Le Chouan*, capitaine, demeurant à Saint-Ouen-des Toits (Mayenne). *Cultivateur*.

États de services. — Agé de cinquante ans, frère de Jean Chouan qui donna son nom aux premiers royalistes de ce pays; il fut un de ses compagnons dès le commencement. Six de cette famille ont péri. Cottereau, toujours fidèle et pauvre, est père de huit enfants: réclame les bontés du roi.

Demande. — Une pension et la confirmation de son grade.

Observations. — Un des frères Chouan, parrains du parti, père de 8 enfants. *(Voir son portrait, t. III, p. 127.)*

Cc

MORIÈRE (MICHEL), capitaine, 8e légion, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne). *Ouvrier*.

États de services. — Agé de cinquante-quatre ans; il fut aussi un des premiers compagnons des frères Chouan. Il est toujours resté dévoué.

Demande. — Une pension.

Observations. — Compagnon des frères Chouan, fort brave.

Maçon. **C**

JAIGU, capitaine, 8e légion, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure). *Propriétaire*.

États de services. — Agé de quarante-sept ans: en 1793, se joignit au parti vendéen sur la rive gauche; revint sur la rive droite en 1796: il y fut blessé; n'ayant pas servi dans la dernière guerre.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait la guerre sous Charette et sous Scépeaux.

Bien né. **b**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ROUILLARD, *dit Dessoure*, capitaine, 9e légion, demeurant au Mans (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante-six ans. Emigré, a servi dans Loyal-Émigrant, a été blessé d'un coup de baïonnette à la sortie de Menin.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Blessé dans La Châtre à Menin, homme très brave, a fait là toutes les guerres, blessé.

Bien né. c

COUTEAU (CLAUDE), *dit Robert*, capitaine, 9e légion, demeurant à Marche-Noire (Loir-et-Cher), blessé. *Greffier de juge de paix.*

États de services. — Agé de quarante-cinq ans. Entré en 1790 dans Royal-Comtois, passé adjudant-major dans le 3e bataillon de Loir-et-Cher; en fut renvoyé comme royaliste. Il vint se joindre aux insurrections en novembre 1799, reçut deux coups de feu à l'affaire de Saint-Christophe, dans une autre affaire reçut un coup de baïonnette. Depuis la paix, a été, par contumace, condamné à vingt-deux ans de fers : comme royaliste forcé de s'expatrier, il a perdu sa fortune; demande un emploi ou une retraite.

Demande. — Demande un emploi ou une retraite.

Observations. — Soldat avant la Révolution, réformé comme royaliste, a fait toutes les guerres, blessé trois fois.

Bon bourgeois. b

DE GAILLON (HECTOR), capitaine, 9e légion, demeurant à Saint-Christophe (Indre-et-Loire). *Propriétaire.*

Observations. — Agé de trente-huit ans. A fait la dernière guerre. *Gentilhomme ou bien né.* CC

DE NEVEU (FRANÇOIS-JOSEPH), capitaine, 9e légion. *Propriétaire*, demeurant à Savigné-sur-Braye (Loir-et-Cher).

États de services. — Agé de cinquante-quatre ans; entré sous-lieutenant au bataillon provincial de Nivernais; émigré en 1791; a fait la campagne à l'armée Bourbon, compagnie de Royal-Auvergne, a été à Quiberon; est revenu joindre l'armée.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier avant la Révolution, a servi en émigration, à Quiberon, a fait la dernière guerre.

Gentilhomme. cc

ROUSSEAU, *dit Lefranc*, capitaine, 9e légion. *Receveur des Droits réunis* à Saint-Calais (Sarthe).

Observations. — Agé de quarante ans. A fait la dernière guerre. *Bon bourgeois.* cc

FORTIER (RENÉ), *dit Hercule*, capitaine, 9e légion, demeurant à Guipavas (Finistère), blessé.

Observations. — Blessé d'un coup de baïonnette à la jambe à l'affaire de Foultourte. A fait la dernière guerre. *Bon bourgeois.* cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

QUENTIN, *dit Ulisse*, capitaine, 9e légion. *Propriétaire*, demeurant à Bessé (Sarthe).

Observations. — Agé de trente-sept ans. A fait la dernière guerre. *Bon bourgeois.* cc

BOULVRAIS-DUBOURG, *dit Amant-Jaubart*, capitaine, 10e légion. Capitaine des douanes à Alençon (Orne).

États de services. — Agé de trente-six ans; c'était un des braves de l'armée; forcé de s'expatrier pour ses opinions, il fut obligé de prendre un emploi pour subsister. Il a les attestations les plus flatteuses de ses chefs, entre autres du général du Perroud, qui le fit nommer capitaine sur le champ de bataille par le Cte de Serrens; demande à être employé dans son grade à l'armée.

Demande. — A être employé dans son grade.

Observations. — A fait la dernière guerre, distingué par sa bravoure, a servi dans les Douanes d'Illyrie. b

RAGEOT (René), *dit Sans-peur*, capitaine, 11e légion. Aubergiste au Mans (Sarthe).

Demande. — Une pension.

Observations. Agé de quarante-deux ans. Par son courage, a délivré un émigré conduit à la mort. Très brave et très dévoué. bb

ORRY (Joseph), *dit l'Émigré*, capitaine, 13e légion, demeurant à La Chapelle-Saint-Florent (Sarthe). *Propriétaire.*

Agé de quarante-cinq ans. cc

LE BRUN (Joseph), *dit Garde-France*, capitaine, 12e légion, demeurant à Saint-Ouen-en-Champagne (Sarthe). Blessé. *Ouvrier.*

Demande. — Une pension.

Observations. — Agé de quarante-cinq ans; a besoin de secours. cc

GRASSIN (Jean), *dit Victor*, capitaine, 12e légion, demeurant à Savigné-l'Evêque (Sarthe). *Marchand.*

Demande. — Une pension.

Observations. — Agé de quarante-trois ans; a été blessé. c

DAVID (Julien), *dit l'Ami du roi*, capitaine, 12e légion, demeurant à Noyant (Sarthe). *Propriétaire.*

Agé de quarante-trois ans. cc

PARANTEAU (François), capitaine, 13e légion, demeurant à Ville-l'Évêque (Maine-et-Loire).

BERNARD DE MOULIN (Jean-François-Henry), capitaine, 13e légion, demeurant à Vavain, près Saumur (Maine-et-Loire). *Propriétaire.*

États de services. — Agé de trente ans; garde du corps, Compagnie du Luxembourg.

Observations. — Fils du chef de légion, Bernard de La Frégeolière. *Gentilhomme.* b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

POTERIE (PIERRE), capitaine, 13e légion, demeurant à Marcé (Maine-et-Loire).

POULAIN (URBAIN), capitaine, 13e légion, à Martigné (Maine-et-Loire).

RAVENOT (PIERRE), capitaine, 13e légion, demeurant à Bailleul (Sarthe).

FOUSSARD (GERMAIN), capitaine, 13e légion, à Lacé (Maine-et-Loire).

BERGETTE (RENÉ), capitaine, 13e légion, demeurant à La Flèche (Sarthe).

LE JART (FRANÇOIS), *dit Hector*, capitaine, 14e légion. Mareuil-sur-Ay (Marne).

Bons paysans. cc

HEUDEBOURG (FRANÇOIS), *dit le Père-Lafosse*, capitaine, 3e légion, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure).

États de services. — Agé de soixante-neuf ans ; dès 1790, il fit sortir de France un grand nombre d'émigrés. Il émigra lui-même en 1792, fut fait capitaine des équipages à l'armée des Princes ; au licenciement, le duc de Villequier le chargea de missions importantes en France. Il fut arrêté à Rouen, se sauva en Angleterre, entra dans les hussards de Béon, débarqua à Quiberon, fut fait prisonnier, s'échappa et servit sous le général Georges, ensuite dans les Chevaliers Catholiques, fut de nouveau arrêté et s'échappa ; il rejoignit l'armée ; étant dans l'indigence, il a besoin des secours de Sa Majesté.

Demande. — Des secours.

Observations. — Fort méritant par ses services militaires et autres et ses souffrances. Il est à l'hôpital de la Charité, paralysé.

Loueur de carrosses à Rouen. b

MAIGNANT (JOSEPH-CLOVIS), *dit Auguste*, capitaine, 3e légion, demeurant à Port-Brillet (Mayenne). *Cultivateur.* cc

DE GUIBERT (LOUIS-ALEXANDRE), capitaine, 3e légion, demeurant à Soulitré (Sarthe). *Propriétaire.*

États de services. — M. de Guibert, gentilhomme, a été élevé au régiment de Piémont, comme enfant de Corps. Son père y était capitaine. Il a servi pendant cinq ans dans le 40e régiment, demande à y rentrer comme capitaine. c

DE GUIBERT, *dit La Prudence*, capitaine, 3e légion, demeurant à Saint-Barthélemy (Mayenne). *Cultivateur.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DUPONT, *dit Persévérant*, capitaine, 3e légion, demeurant à Baranton (Mayenne). *Cultivateur.*

États de services. — A été condamné à la déportation. Agé de quarante-deux ans. *Bien né.* **cc**

JULIET (JEAN-MARIE-GUILLAUME), *dit Point-du-Jour*, capitaine, 3e légion, demeurant à Saint-Mars-sur-la-Futaye (Mayenne). Blessé.

États de services. — Agé de trente-sept ans; a été blessé au pied d'un coup de feu.

Observations. — Est chez M. le duc de Berry.

Cultivateur. **c**

FOUCHER (FRANÇOIS), capitaine, 3e légion, demeurant à Mayenne.

États de services. — Agé de trente-huit ans, blessé à la jambe d'un coup de feu à la prise du Mans; fut arrêté avec M. le Cte de Bourmont et détenu jusqu'à l'arrivée du roi.

Observations. — Quatorze ans de prison.

Cultivateur. **cc**

GAUDON, *dit Moustache*, capitaine, 3e légion, demeurant à Saint-Germain-d'Auxure (Mayenne). *Cultivateur.*

États de services. — Agé de quarante-huit ans; n'a pas fait la dernière guerre, étant marié et ayant beaucoup d'enfants; il a toujours rendu des services au parti du roi. **cc**

PAISSAC, *dit Charles*, domicilié à Écommoy (Sarthe).

États de services. — Agé de quarante-deux ans, parti comme capitaine en 1793; en 1794 se joignit aux royalistes et conserva son grade; a été détenu pendant vingt-sept mois, ce qui l'a empêché de servir dans la dernière guerre.

Observations. — A fait la première guerre dès 1793; fort bien noté.

Bien né. **C**

DU MÉRY DE GUITTERIE (DAVID-RENÉ-FRANÇOIS), demeurant à Laval (Mayenne).

États de services. — Agé de quarante-trois ans, émigré, a fait la campagne de 1792 dans les impériaux russes, ensuite à l'armée de Condé jusqu'en 1797.

Observations. — Dernière guerre, avait servi en émigration.

Gentilhomme. **c**

MÉNARD (MARIN), demeurant à Saint-Denys-d'Anjou (Maine-et-Loire).

États de services. — Agé de quarante ans; servait auparavant dans un régiment de cavalerie. *Bourgeois.* **cc**

LE COURT (LOUIS-JEAN), *dit l'Écossais*, demeurant à Paris.

États de services — Agé de quarante-cinq ans; entré en 1787 dans le régiment de MONSIEUR. En 1788 sergent-major au régiment de la Guadeloupe, en 1791 lieu-

Demande. — Demande son grade dans les colonies.

(La note manque.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tenant dans le 25e, a rejoint l'armée du Maine en 1794, demande son grade dans les colonies; n'a pas fait la dernière guerre, père de 5 enfants.

DE PERROCHEL (CHARLES-AUGUSTIN), capitaine, 11e légion. Chevau-léger de la garde, demeurant à Beaumont-le-Vicomte (Sarthe).

Agé de quarante-cinq ans. A pris part à la première guerre. *Gentilhomme.* c

HUET *dit Belle-Rose*, capitaine, 11e légion. A connaître mieux. *Gendarme.*

PENNART (PIERRE), chef de bataillon, 3e légion, demeurant à Mantilly, près Domfront (Orne). *Propriétaire.*

États de services. — Agé de quarante-trois ans, émigré, a fait la campagne de 1793. Entré dans les cadres du Trésor; débarqué à Quiberon, a rejoint l'armée.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — A servi en émigration, à Quiberon et dans le Maine.
Gentilhomme. b

ACHARD DE LA VENTE, chef de bataillon, 3e légion, demeurant à Boucey (Manche).

Agé de trente-cinq ans. *Gentilhomme.* cc

FOURREAU (JOSEPH), chef de bataillon, 3e légion, demeurant à Montaudin (Mayenne). Blessé, une jambe emportée.

Demande. — Une pension.

Observations. — A fait la première guerre. Cc

GUILLET, chef de bataillon, 3e légion. Larchamp, demeurant à Ernée (Mayenne). cc

CHRÉTIEN (MICHEL), *dit La prudence*, chef de bataillon, 3e légion. Hersé (La Mayenne).

Demande. — Une pension.

Observations. — Blessé très grièvement au genou, estropié. Cc

COUPEAU, chef de bataillon, 3e légion, demeurant à La Pèlerine (Mayenne).

GENIN (FRANÇOIS), *dit Auguste*, chef de bataillon, 3e légion, demeurant à Saint-Mars-sur La-Futaye (Mayenne).

JUASSE-PASSONNAIS, chef de bataillon, 3e légion, demeurant à Couesme (Mayenne).

DEBON (GUILLAUME), *dit Sans-peur*, chef de bataillon, 3e légion, demeurant à Vaussé (Mayenne).

Braves paysans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE MOYNE (GABRIEL), *dit Berlin*, chef de bataillon, 2e légion, demeurant à Paris.

États de services. — Agé de quarante-cinq ans, fut arrêté après le 13 vendémiaire, pour ses opinions, se sauva du tribunal, rejoignit l'armée où il a bravement servi, fils du fameux compositeur; sa femme est filleule de Mlle Victoire.

Demande. — Le brevet de capitaine.
Observations. — Très brave officier, a fait la première guerre.
Compositeur de musique. b

LE ROUX (RENÉ), chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Saint-Sulpice (Mayenne). *Cultivateur.*

Observations. — Agé de quarante-cinq ans, servait dans un régiment d'infanterie avant de rejoindre l'armée.

Braves paysans. CC

MARCADET (RENÉ), *dit L'Aquitaine*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Saint-Sulpice-la-Mayenne. *Cultivateur.*
Agé de quarante-six ans.

ALIGNEUL, *dit Sans-Chagrin*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Houssay (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de quarante-six ans.

LEGEROT (JACQUES), *dit Frisé*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Cosmes (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de quarante-cinq ans.

GUINOISEAU (JULIEN), *dit Courty*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Avenières (Mayenne). *Fabricant.*
Agé de quarante ans.

FOUCQUET (FRANÇOIS), chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Ahuillé (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de quarante ans.

MONGAZON (PIERRE), *dit Brise-bleu*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à L'huisserie (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de quarante et un ans.

DESPRÉS (JOSEPH), *dit Fleur-d'Epine*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Saint-Gaud-les-Chers (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de cinquante et un ans.

BENIER (JEAN), *dit l'Intrépide*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Clenne (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de quarante et un ans.

GIRARD (PIERRE), *dit Brin-d'amour*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Tillers (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de quarante-quatre ans.

PAILLARD (RENÉ), *dit Vainqueur*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Cossé-le-Vivien (Mayenne). *Fabricant.*
Agé de quarante et un ans.

ROBILLARD, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Montjean (Mayenne). *Cultivateur.*
Agé de quarante-huit ans.

Braves paysans. CC

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'HERMINIÉ, *dit Chasseur*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Ruillé-Saint-Vicouen (Mayenne).

Agé de cinquante ans.

SAUDRAY (Pierre), *dit Carabine*, chef de bataillon, 4e légion, demeurant à Loigné (Mayenne). *Cultivateur*.

Agé de quarante-deux ans.

CHEVREUIL (Jean), *dit La France*, capitaine, 4e légion, demeurant à Courbeveille (Mayenne). *Cultivateur*.

Agé de quarante-cinq ans.

PAILLARD (Jean), *dit Canonnier*, capitaine, 4e légion, demeurant à Beaulin (Mayenne).

Agé de quarante-six ans.

DUPRÉ (Pierre), *dit La France*, capitaine, 4e légion, demeurant à Montigné (Mayenne). *Cultivateur*.

Agé de quarante-deux ans.

GUINOISEAU, capitaine, 4e légion, demeurant à Méral (Mayenne). *Cultivateur*.

Agé de quarante-cinq ans.

PARIS, capitaine, 4e légion, demeurant à Ruillé-le-Gravelais (Mayenne). *Cultivateur*.

Agé de quarante-sept ans.

LA ROSE, capitaine, 4e légion, demeurant à Saint-Cyr (Mayenne).

Agé de quarante-cinq ans.

FRIOUX (Jacques), capitaine, 10e légion, demeurant à Saint-Berthevin (Mayenne). *Cultivateur*.

Agé de quarante-deux ans.

PIPON, capitaine, 10e légion, demeurant à Mamers (Sarthe).

Braves paysans. CC

Braves paysans. CC

DE TILLY (Louis-Stanislas-Xavier-Elisabeth-Marie), capitaine, 10e légion, demeurant à Chemiré-le-Gaudin (Sarthe), blessé. *Propriétaire*.

États de services. — Agé de trente-cinq ans; a reçu deux coups de feu en 1795; à la pacification passa sous les ordres de M. Mallet, en Normandie. *Gentilhomme*. C

PIET, agent général, demeurant à Paris. Détenu longtemps.

États de services. — M. Piet a été constamment le correspondant de l'armée; il a été son agent à Paris; a défendu les prisonniers d'Orléans; a été un des membres du Conseil des Cinq Cents qui furent fructidorisés; ses opinions royalistes l'ont fait arrêter plusieurs fois. Après la pacification, il fut mis au Temple, où il a été longtemps détenu.

Observations. — Fort méritant par son dévouement.

Avocat. b

DESLAURIERS, agent principal.

États de services. — A été un agent très dévoué au parti du roi; il était le secrétaire intime de M. de Rochecot. Il est à présent chef de bureau à la préfecture de la Sarthe.

Demande. — De l'avancement dans sa partie.

Observations. — Fort méritant par son dévouement.

Bourgeois. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SAVARE (GERVAIS), commissaire trésorier, demeurant au Mans (Sarthe), longtemps incarcéré. *Receveur principal des Droits réunis.*

États de services. — A été nommé membre du Conseil royaliste du Mans. Il a été nommé le trésorier de l'armée sous le Cte de Rochecot. Il a reçu une lettre de satisfaction de Sa Majesté sur ses services, ce fait est attesté par le Vte de Montenon : il demande le brevet de la croix de Saint-Louis qu'il dit avoir reçu de M. le Cte de Rochecot. M. de La Broise, chevalier de Saint-Louis, lui en a donné un certificat. Il a montré du zèle et a été longtemps incarcéré.

Demande. — Le brevet de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — Fort méritant par son dévouement.

Bien né. b

OLIVIER DE BLANCPERT (RENÉ-FRANÇOIS-NICOLAS), demeurant à Paris, a été déporté. *Avocat.*

États de services. — M. de Blancpert a défendu des royalistes devant les tribunaux, ce qui l'a fait persécuter pour ses opinions politiques. Il a été déporté.

Observations. — Fort méritant par son dévouement.

NOTA. — Porté sur le tableau de l'armée de Basse-Normandie.

Avocat. CC

LANDEMAINE (RENÉ), *dit Picart*, capitaine, 5e légion, demeurant à Gerres (Seine-et-Oise), détenu pendant plusieurs années.

États de services. — Agé de quarante-cinq ans, a fait la première guerre ; était en prison pendant la dernière ; il y a passé plusieurs années, a été condamné à mort, s'est échappé au moment de l'exécution, demande une place de garde.

Demande. — Une place de garde.

Observations. — Première guerre, très brave homme.

Boucher. C

DU TROCHET (ARMAND), capitaine, 2e légion, commissaire des guerres.

Observations. — A fait la deuxième guerre, a été blessé, est actuellement commissaire des guerres. *Gentilhomme.* C

DAVOUST (JOSEPH), capitaine, 4e légion, demeurant à Prez-en-Pail (Mayenne). *Cultivateur.* Brave paysan, fort bien noté. c

FILLOLEAU (LOUIS), père, chirurgien-major, demeurant à Parcé (Sarthe). *Chirurgien.* c

FILLOLEAU (LOUIS-GABRIEL), capitaine aide-major, demeurant à Luché (Sarthe). *Chirurgien.* Influent et très dévoué. cc

FILLOLEAU (FÉLIX-CONSTANT), capitaine aide-major, demeurant à Durtal (Maine-et-Loire). *Chirurgien.* A été blessé au bras. Influent et fort bien noté. cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BOUTELOUP (JACQUES), capitaine, 1re légion, demeurant à Torcé (Sarthe). *Cultivateur.*

Demande. — Une pension.

Observations. — Très brave : il mérite une pension, ayant beaucoup perdu.

GOULAI, *dit Courtoul*, capitaine, 6e légion, demeurant à Parcé (Sarthe). *Couvreur.*

PANANCEAU (JOSEPH), *dit Saint-Louis*, capitaine, 13e légion, demeurant à Angers (Maine-et-Loire). *Maître salpêtrier.*

LE FRANC, capitaine, 2e légion, demeurant à Moncé, près Le Mans (Sarthe).

Bons paysans fort bien notés.

LE COMTE (LOUIS-NOEL), capitaine, 14e légion, demeurant à Mahéru, près Mortagne, détenu.

États de services. — A bien servi dès le commencement, condamné à mort, sort de prison où il était depuis sept ans.

Demande. — Une pension.

Observations. — Bon paysan fort bien noté.

DUVIGNEUL, lieutenant aide-de-camp, capitaine au 35e régiment à l'armée, demeurant à La Flèche (Sarthe).

États de services. — A bien servi pendant la guerre, il est capitaine dans le 35e de ligne.

Demande. — Une décoration et de l'avancement.

Bien né. Cc

SARBOURG, lieutenant aide-de-camp, capitaine de génie à l'armée, à La Flèche.

États de services. — A fort bien servi, il est capitaine du génie, demeurant à La Flèche, fort bien noté. *Bien né.* cc

SUFFREN (AUGUSTE), lieutenant aide-de-camp, demeurant à Aix (Bouches-du-Rhône). *Propriétaire.*

Observations. — Parent du bailli de Suffren, fort bien noté. *Gentilhomme.* cc

LA CAILLE (JACQUES), adjudant à l'état-major, armurier, demeurant à Blois (Loir-et-Cher).

Observations. — Bon bourgeois, négociant. c

SUTTON de CLOSNARD, adjudant à l'état-major, demeurant à Paris. *Employé à la marine.* Bon bourgeois.

MOREAU (ADRIEN), adjudant à l'état-major, demeurant à La Flèche, (Sarthe). *Négociant.*

COGNARD, adjudant à l'état-major, demeurant à Malicorne (Sarthe). *Négociant.* Bon bourgeois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FORTAIN (René), *dit Tranquille*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Marigné (Mayenne). *Cultivateur.*

LATTÉ (René), *dit Danse-à-l'ombre*, lieutenant, 1re légion (Mayenne). *Cultivateur.*

RUSSARD (François), *dit Saint-Malo*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Champigné (Mayenne). *Cultivateur.*

HAUDAYER (Pierre), lieutenant, 1re légion, demeurant à Bouëre (Mayenne). *Cultivateur.*

LE CLER (Pierre), *dit Va-comme-le-vent*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Saint-Denis d'Anjou (Mayenne). *Cultivateur.*

MOREL (Jean), *dit Grande-France*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Bignon (Mayenne). *Cultivateur.*

MAUBERG (René), *dit Beau-Regard*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Ecueillé (Mayenne). *Cultivateur.*

Bons et braves paysans.

GUERRIER (Laurent), lieutenant, 1re légion, demeurant à Thorigné (Mayenne). *Cultivateur.*

RICHARD (Jean), *dit Frappe-d'arrivé*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Auvers (Sarthe). *Cultivateur.*

BOURNAY (Pierre), *dit Sans-Gêne*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Avezé (Mayenne). *Cultivateur.*

BOURNAY, *dit Jeannette*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Boysse (Mayenne). *Cultivateur.*

CHOPIN (Gervais), *dit Sans-Gêne*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Joué (Mayenne).

COSSON (Jacques), lieutenant, 1re légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Cultivateur.*

Bons et braves paysans.

MAIGNANT, cadet, *dit Sévère*, lieutenant, 3e légion, demeurant à La Dorée (Sarthe). *Propriétaire.*

ANGOT, *dit Cœur-de-Lion*, lieutenant, 3e légion, demeurant à Grand-Oiseau (Sarthe). *Cultivateur.*

HEUDEBOURG (François), lieutenant, 3e légion, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure).

FOURREAU (Jean), lieutenant, 3e légion, demeurant à Montaudin (Mayenne). *Cultivateur.*

FOUILLEUL, lieutenant, 3e légion, demeurant à Larchamp (Mayenne).

CONGÉ (Étienne), lieutenant, 3e légion, demeurant à Saint-Denis-de-Gâtines. (Mayenne). *Cultivateur.*

LE SOURD, lieutenant, 3e légion, demeurant à Carelles (Mayenne). *Cultivateur.*

MAGDELAIN, lieutenant, 3e légion, demeurant à Saint-Mars-sous-la-Futaye (Mayenne). *Cultivateur.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MOTTAIS (CHARLES), *dit La Pensée*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Cultivateur*.

LE BRETON (LOUIS), *dit Chasse Bleu*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Bignon (Mayenne). *Cultivateur*.

THOUET (JÉROME), *dit Alexandre*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Azé (Mayenne). *Cultivateur*.

BLANCHOIN (GEORGES), *dit Bassinet*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Gennes (Mayenne). *Cultivateur*.

GOMMER (PIERRE), *dit La Réjouie*, lieutenant, 1re légion, demeurant à La Crote (Mayenne). *Cultivateur*.

VIET (JACQUES), *dit Dumanoir*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Maisoncelles (Mayenne). *Cultivateur*.

GESLIN, lieutenant, 1re légion, demeurant à Miré. (Mayenne). *Cultivateur*.

Paysans fort bien notés. CC

DUVAL (RENÉ), *dit Valenciennes*, lieutenant, 1re légion, demeurant à Auvers (Mayenne).

VINCENT, *dit Sans-Gêne*, lieutenant, 2e légion, demeurant à Clermont (Sarthe). *Ouvrier*.

LEMESLE, lieutenant, 2e légion demeurant à Luché (Sarthe). *Instituteur*.

CHAPILLON, lieutenant, 2e légion, demeurant à La Flèche (Sarthe). *Fabricant*.

AMELIN, lieutenant, 2e légion, demeurant à Baugé (Maine-et-Loire). *Épicier*.

BOURGOIN, lieutenant, 2e légion, demeurant à Saint-Gervais (Sarthe).

NOURISSON, lieutenant, 2e légion, demeurant au Mans (Sarthe).

BARBOT, aîné, demeurant à Malicorne (Sarthe.) *Propriétaire*.

TRICART, demeurant à Courcelles (Sarthe). *Sabotier*.

Paysans et Bourgeois fort bien notés. CC

CORBEAU (GUILLAUME), lieutenant, 3e légion, demeurant à Couesmes. (Mayenne). *Cultivateur*.

BOUVET (PIERRE), lieutenant, 4e légion, demeurant à Saint-Sulpice (Mayenne). *Cultivateur*.

COLLET (JEAN), lieutenant, 4e légion, demeurant au Housseau (Mayenne). *Cultivateur*.

LE GENDRE (LOUIS), lieutenant, 4e légion, demeurant à Saint-Sulpice (Mayenne). *Cultivateur*.

PRION (MARIN), lieutenant, 4e légion, demeurant à Cosmes (Mayenne). *Cultivateur*.

FLEUR-D'ÉPINE, lieutenant, 4e légion, demeurant à Avenières (Mayenne). *Cultivateur*.

RIVIÈRE (PIERRE, *dit La violette*), lieutenant, 4e légion, demeurant à Ahuillé (Mayenne). *Cultivateur*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MARGOTTIN (Louis), lieutenant, demeurant à L'huisserie (Mayenne). *Cultivateur.*

VERON (Jean), lieutenant, demeurant à Saint-Sulpice (Mayenne). *Cultivateur.*

CRIBIER (Michel), lieutenant, demeurant à Montigné (Mayenne). *Cultivateur.*

BOUCLE (Louis), lieutenant, demeurant à Saint-Grand les Clos? (Mayenne). *Cultivateur.*

LE BOUGLE (Jean), *dit Chasse-Coquin*, lieutenant, demeurant à Quelaines (Mayenne).

LE COQ (Michel), *dit La rose*, lieutenant, demeurant à Atillé (Mayenne). *Cultivateur.*

POTTIER (Pierre), lieutenant, demeurant à Cossé-le-Vivien (Mayenne). *Cultivateur.*

BARILLÉ (*Le frisé*), lieutenant, demeurant à Mont-Jean (Mayenne). *Cultivateur.*

GUINOISEAU, lieutenant, demeurant à Ruille-le-Gravelais (Mayenne). *Cultivateur.*

HAUTAIN (René), *dit Sans-rémission*, lieutenant, demeurant à Saint-Vicouin (Mayenne). *Cultivateur.*

SAUDRAY (François), lieutenant, demeurant à Loigné (Mayenne). *Cultivateur.*

TROUILLARD (François), lieutenant, demeurant à Saint-Berthevin (Mayenne). *Cultivateur.*

THÉBAULT, *dit Brise-bleu*, lieutenant, 5e légion, demeurant à Charchigné (Sarthe). *Cultivateur.*

FLÉCHARD (Jacques), *dit Sans-quartier*, lieutenant, 5e légion, demeurant à Duhays (Mayenne). *Cultivateur.*

PLUMAIL (Michel), *dit Chasse-Coquin*, lieutenant, 5e légion, demeurant à La Chapelle-au-Ribout (Mayenne). *Cultivateur.*

FOULON (Noël), *dit Sans-grâce*, lieutenant, 5e légion, demeurant à Marcillé (Mayenne). *Cultivateur.*

LABRON (Mathurin), *dit Belle-fille*, lieutenant, demeurant à Jublains (Mayenne). *Cultivateur.*

Bons paysans fort bien notés. CC

Bons paysans fort bien notés. CC

MAIN (François), lieutenant 1re légion, demeurant à Courbeville (Mayenne). *Cultivateur.*

MAURICE (René), *dit Monte-à-l'assaut*, lieutenant, demeurant à Jublains (Mayenne). *Cultivateur.*

ROGUET (Guillaume), lieutenant, 6e légion, employé au cadastre, demeurant à Cormery (Indre-et-Loire). *Négociant.*

Demande. — La confirmation de son grade et du service.

Observations. — *Bon bourgeois.* C

CHAMPIGNY (Barthélemy), *dit Romain*, lieutenant, 6e légion, demeurant à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire). *Négociant.* CC

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GUINCHARD (JOSEPH), lieutenant, 6e légion, demeurant à Périgny (Sarthe). *Cultivateur.* cc

LEFÈBRE (JACQUES), lieutenant, 6e légion, demeurant à Saint-Germain (Sarthe). *Cultivateur.* cc

LEFÈBRE (FRANÇOIS), lieutenant, 6e légion, demeurant à La Chapelle (Sarthe). *Cultivateur.* cc

CHOISY (JEAN), lieutenant, 6e légion, demeurant à Thouarcé (Maine-et-Loire). *Cultivateur.* cc

COTTEREAU (LOUIS), lieutenant, 6e légion, demeurant à Crosnières (Sarthe). *Cultivateur.* cc

MORIEN (THOMAS), lieutenant, 6e légion, demeurant à Bazouges (Sarthe). *Cultivateur.* cc

ROYER, *dit Saint-Martin*, lieutenant, 6e légion, demeurant à Bazouges (Sarthe). *Cultivateur.*

BASTEAU (ALEXIS-JOSEPH), lieutenant, 6e légion, demeurant à La Flèche (Sarthe). *Propriétaire.*

Observations. — A été condamné à être fusillé; tous ses biens confisqués. Bien né. C

LETTERON (PIERRE), *dit Plaisant*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Villethierry (Yonne). *Cultivateur.*

JAMBE-D'ARGENT, lieutenant, 7e légion, demeurant à Saint-Denis du Maine. *Sieur de long.*

HONDU (MICHEL), *dit La Tour*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Saint Denis du Maine. *Maréchal.*

PATTIER, *dit Fleur-d'Épine*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne). *Cultivateur.*

DAUPHIN (FRANÇOIS), *dit Va-de-bon-cœur*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Chermeré (Mayenne). *Cultivateur.*

FRIPIER, *dit Sans-façon*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Saint-Christophe (Mayenne). *Cultivateur.*

BRUNET (RENÉ), *dit Frappe-d'abord*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Châtres (Mayenne). *Cultivateur.*

MILSENT (MATTHIEU), *dit Cœur-d'acier*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Chaumes (Mayenne). *Cultivateur.*

CHOISNET (LOUIS), *dit Sans-chagrin*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Cultivateur.*

BOUTTIER (JOSEPH), lieutenant, 7e légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Cultivateur.*

CORNU (LOUIS), *dit Sans-peur*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Rouez (Mayenne). *Cultivateur.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

EINOUT (François), *dit Belle-branche*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Torcé (Mayenne). *Cultivateur*.

BOURIGAULT (Armand), *dit Tranquille*, lieutenant, 7e légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Cultivateur*.

DUVAL (Alexandre), lieutenant, 7e légion, demeurant à Rouessé (Mayenne). *Cultivateur*.

MORIN, lieutenant, 7e légion, demeurant à Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne). *Cultivateur*.

MONCEAU (François), lieutenant, 8e légion, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne). *Cultivateur*.

BROCHARD (Étienne), lieutenant, 8e légion, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne). *Cultivateur*.

GUINOISEAU (Urbain), *dit Launay*, lieutenant, 8e légion, demeurant au Genest (Mayenne). *Cultivateur*.

TOUCHÉ (Jean), lieutenant, 8e légion, demeurant à Bourg-la-Forêt (Mayenne). *Cultivateur*.

BRY (Julien), lieutenant, 8e légion, demeurant à Saint-Pierre-la-Cour (Mayenne). *Cultivateur*.

OLIVIER (Jean), lieutenant, demeurant à Olivet (Mayenne). *Négociant*.

PINÇON (Pierre), lieutenant, demeurant à Bourgon (Mayenne). *Cultivateur*.

BRION, lieutenant, 9e légion, demeurant au Mans (Sarthe). *Marchand*.

États de services. — Père de famille, a servi dans Chartres-dragons; demande à entrer au service dans son grade; a souffert beaucoup dans la première guerre, a été ruiné, a toujours montré le plus grand zèle; a fait le service au-dessus de son grade.

Demande. — A entrer au service dans son grade ou une retraite.

Observations. — Ancien militaire, recommandable à tous égards, désire vivement du service et y est propre.

b

HABERT, lieutenant, 9e légion, demeurant à Blois (Loir-et-Cher).

FOUQUERET, lieutenant, 9e légion, demeurant à Saint-Christophe (Indre-et-Loire). *Huissier*.

BOUTOT (Azame), lieutenant, 9e légion, demeurant à Blois (Loir-et-Cher). *Propriétaire*.

GRUOT, lieutenant, 9e légion, demeurant à Saint-Christophe (Indre-et-Loire). *Huissier*.

BAILLOU (Jean-Pierre-Augustin), lieutenant, 9e légion, demeurant à Tours (Indre-et-Loire). *Huissier*.

BONNIER (Élie), lieutenant, 9e légion, demeurant à Vendôme (Loir-et-Cher).

COURTOIS (Belfort), lieutenant, 9e légion, demeurant à Château-du-Loir (Sarthe). *Boulanger*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CHOLLET DE RANCEY (L. DÉSIRÉ), lieutenant, 9e légion, demeurant à Ville-en-Trois (Indre). *Propriétaire.*

Observations. — A rendu de grands services dans la Sologne, a essuyé beaucoup de pertes et de persécutions. *Gentilhomme.* b

ROGER-NOIRET, lieutenant, 9e légion, demeurant à Montargis (Loiret). *Receveur des Droits réunis.*

DE LAMARTELLIÈRE, gentilhomme, lieutenant, 9e légion, demeurant à Courdemanche (Sarthe). *Propriétaire.*

HARDOUIN, lieutenant, 10e légion, demeurant à Vivoin-près-Beaumont (Sarthe). *Cultivateur.*

MAGNÉE (RENÉ), lieutenant, 10e légion, demeurant à Saint-Vincent-des-Prés (Sarthe). *Cultivateur.*

Observations. — Était capitaine dans la première guerre, sa famille a beaucoup souffert.

CHEVALIER (MATTHIEU), lieutenant, 10e légion, demeurant à Blois (Loir-et-Cher). *Cultivateur.* cc

LOIRON, lieutenant, 10e légion, demeurant à Fresnay (Sarthe). *Cultivateur.* cc

LA JEUNESSE, lieutenant, 10e légion, demeurant à Marolles (Sarthe). *Cultivateur.* cc

MARCHAND, lieutenant, 10e légion, demeurant à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). *Cultivateur.*
VASSEUR (MAGLOIRE), lieutenant, 10e légion, demeurant à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). *Cultivateur.*
} Bons paysans à distinguer. c

CHOPLIN (JOSEPH), lieutenant, 12e légion, demeurant à Noyant (Sarthe). *Cultivateur.* c

FRÉMONT (JEAN), lieutenant, 12e légion, demeurant à Chantenay (Sarthe). *Cultivateur.* c

MARTIN (LOUIS), lieutenant, 12e légion, demeurant à Saint-Léonard (Sarthe). *Cultivateur.* c

CHERRIÈRE, *dit Télémaque,* lieutenant, 12e légion, demeurant à Roiré (Sarthe). Blessé à la cuisse. CC

TESTRÉ, *dit Grand-Pierre,* lieutenant, 12e légion, demeurant à Tassé (Sarthe). *Cultivateur.* CC

MOUSSET (JEAN), lieutenant, 13e légion, demeurant à Massé (Maine-et-Loire). *Cultivateur.* cc

VOISIN (MICHEL), lieutenant, 13e légion, demeurant à Étriché (Maine-et-Loire). *Cultivateur.* CC

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RENNE (Christophe), lieutenant, 13e légion, demeurant à Auvers (Sarthe). Blessé. *Cultivateur*. CC

JAMIN (François), lieutenant, 13e légion, demeurant à La Flèche (Sarthe). *Ferblantier*. CC

COINU, *dit Saintonge*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Précigné (Maine-et-Loire). *Cultivateur*. CC

CHAPIN, *dit Le Chasseur*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Cherré (Maine-et-Loire). *Cultivateur*. CC

CHARTIER (Jean), sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Marigné (Maine-et-Loire). *Cultivateur*. CC

RIVRAIN (Michel), sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Daon (Maine-et-Loire.) *Cultivateur*. CC

BRETEAU (François), *dit La Force*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Souvigné (Maine-et-Loire). *Cultivateur*. CC

RIGEAT (Pierre), *dit Changevin*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Saint-Denis-d'Anjou (Maine-et-Loire). *Cultivateur*. CC

FRESLON (François), *dit l'Ami du roi*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Auvers-le-Hamon (Sarthe). *Cultivateur*. CC

DESHAYES (Jacques), *dit La Grenade*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Chammes (Mayenne). *Cultivateur*. CC

LANGLOIS (Michel), *dit Véronique*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Auvers (Mayenne). *Cultivateur*. CC

BARET (René), sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Auvers (Mayenne). *Cultivateur*. CC

FRESLON (Alexis), sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Viray. (Mayenne). *Cultivateur*. CC

ROBAUT (François), *dit Saint-Jean*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Cultivateur*. CC

CORBIN (Étienne), sous-lieutenant, 1re légion, demeurant au Bignon (Mayenne). *Cultivateur*. CC

MARCADEL (Julien), *dit Bon-Dessein*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Fromentières (Mayenne). *Cultivateur*. CC

ARROUET (René), *dit Bon-Sujet*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Gennes (Mayenne). *Cultivateur*. CC

HAZOUARD (René aîné), sous-lieutenant, 2e légion, demeurant à Clermont (Sarthe). *Aubergiste*. CC

AUVÉ, sous-lieutenant, 2e légion, demeurant à Pringé (Sarthe). *Cultivateur*. CC

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MAURIDE, sous-lieutenant, 2e légion, demeurant à Chateau-brillant (*sic*) (Isle-et-Vilaine). *Cultivateur.*

VENEVELLE aîné, sous-lieutenant, 2e légion, demeurant au Mans (Sarthe.)
Observations. — A fait la guerre très jeune; est maintenant colonel à l'armée. *Gentilhomme.*

GUÉHÉRY, sous-lieutenant, 2e légion, demeurant à Courcelles (Sarthe). *Boucher.*

ANDROUIN, sous-lieutenant, 2e légion, demeurant au Mans (Sarthe).

LANGLOIS, sous-lieutenant, 3e légion, demeurant à Saint-Mars, près Mayenne. *Tisserand.*

LA HAYE (Louis), sous-lieutenant, 3e légion, demeurant à Montaudin (Mayenne).

JOUVAIN (Pierre), sous-lieutenant, 3e légion, demeurant à Fougerolles (Mayenne).

RAIMBAULT DE POMMIERS, sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Cossé-le-Vilain (Mayenne). *Négociant.*

OUHAINT (Mathurin), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Saint-Sulpice (Mayenne).

SERRAS (Ambroise), *dit La Fayette*, sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Ouhaye (Mayenne). *Cultivateur.*

GOISBEAU, *dit Petit-Profit*, sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Cosmes (Mayenne). *Cultivateur.*

PRION (Jacques), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Avesnières (Mayenne). *Cultivateur.*

PAVIE (Pierre), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Ahuillé (Mayenne) *Cultivateur.*

GUILLET (Louis), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Courbeville (Mayenne). *Cultivateur.*

BLANCHARD (Julien), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Lhuisserie (Mayenne). *Cultivateur.*

DUBOIS (Jean), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Montigné (Mayenne) *Cultivateur.*

ANGAULT (Julien), *dit Sans-Chagrin*, sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Saint-Gaut-les-Chevaux (Mayenne). *Cultivateur.*

LANCELIN (Pierre), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Quelaines (Mayenne). *Cultivateur.*

HAGUEDET (René), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Atillé (Mayenne). *Cultivateur.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MARTIN, sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Cossé-le-Vivien (Mayenne). *Cultivateur.*

LOREUIL (RENÉ), *dit Larron*, sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Ruillé Saint-Vicoin (Mayenne). *Cultivateur.*

GAUTHIER (JEAN), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Loigné (Mayenne). *Cultivateur.*

GANDON (JOSEPH), sous-lieutenant, 4e légion, demeurant à Saint-Berthevin (Mayenne). *Cultivateur.*

GARNIER (ANDRÉ), *dit La Violette*, sous-lieutenant, 5e légion, demeurant à Charchigné (Sarthe). *Tisserand.* CC

LAUNAY (LOUIS), *dit l'Aimable*, sous-lieutenant, 5e légion, demeurant à Coulmiers (Sarthe). *Fabricant.* CC

TURPIN (LOUIS), *dit Sans-Pardon*, sous-lieutenant, 5e légion, demeurant à La Chapelle-au-Ribout (Mayenne). *Fabricant.* CC

LE COMTE (MICHEL), *dit Va-de-bon-cœur*, sous-lieutenant, 5e légion, demeurant à Jublains (Mayenne). CC

BOUVIER (JEAN), sous-lieutenant, 5e légion, demeurant à Rambert (Mayenne).

GESBERT (RENÉ), *dit La Violette*, sous-lieutenant, 5e légion, demeurant à Marcillé (Mayenne). CC

FOUSSIER, sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à Précigny (Indre-et-Loire). *Cultivateur.* CC

DELAUNAY (JEAN), sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à Saint-Germain (Maine-et-Loire). *Cultivateur.* CC

ROLLET, sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à La Chapelle-d'Aligné (Sarthe). *Cultivateur.* CC

GUILLOIS (FRANÇOIS), sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à Tiercé (Maine-et-Loire). *Cultivateur.* CC

COTTEREAU (RENÉ), sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à Crosmières (Sarthe). *Cultivateur.* CC

BONGENDRE (VAINQUEUR), sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à Saint-Christophe (Indre-et-Loire). *Directeur des Postes.* CC

VAUMORON, sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à Parcé (Sarthe). *Cafetier.* CC

DORÉ (LOUIS), sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Ville-Thierry, (Yonne). *Cultivateur.* CC

TERPRIÉ (JOSEPH), sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Chapelle-du-Bourg-le-Prêtre (Mayenne). *Cultivateur.* CC

MOREAU, sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne). *Fabricant.* CC

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ROUSSEAU (JULIEN), *dit Bataille*, sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Cheméré (Mayenne). *Fabricant.* CC

RAISON DES LAURIERS, sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Chapelle-du-Bourg-le-Prêtre (Mayenne). *Fabricant.* CC

SAUVAGE (MATHURIN), *dit Sans-quartier*, sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Saint-Christophe (Mayenne). *Fabricant.* CC

LÉGER (FRANÇOIS), *dit Beau-séjour*, sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Chammes (Mayenne). *Fabricant.* CC

COUDREUX (LOUIS), sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Vassé (Sarthe). *Fabricant.* CC

BERTRA, sous-lieutenant, 7e légion demeurant, à Rouessé-Vassé (Sarthe). *Fabricant.* CC

GANDAI (LOUIS), *dit Latourelle*, sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Rouez (Sarthe). *Fabricant.* CC

BEUNÈCHE (JACQUES), sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Torcé (Sarthe). *Fabricant.* CC

BOUTTIER (RENÉ), *dit Cœur-d'acier*, sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Ruillé (Mayenne). *Fabricant.* CC

FIAMOINE (RENÉ), sous-lieutenant, 7e légion, demeurant à Rouessé (Mayenne). *Fabricant.*

GUILLAUME (ANTOINE), sous-lieutenant, 8e légion, demeurant à Saint-Ouen (Mayenne). *Fabricant.*

BRIDIER (PIERRE), sous-lieutenant, 8e légion, demeurant à Baconnière (Mayenne).

MONTCEAU (CYPRIEN), sous-lieutenant, 8e légion, demeurant à Baconnière (Mayenne). *Fabricant.*

BONTRUCHE (PIERRE), sous-lieutenant, 8e légion, demeurant à Bourgon (Mayenne). *Fabricant.*

THIBAULT, sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Tours (Indre-et-Loire). *Propriétaire.*

CORDIER, sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Tours (Indre-et-Loire). *Employé aux Droits réunis.*

POTTÉE (ALEXANDRE), sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Bessé (Sarthe). Blessé trois fois et grièvement au bras gauche.

États de services. — A fait les campagnes de 1799 et 1800 à l'armée royale du Maine dans les Vélites, chasseurs à cheval de la garde en 1809. Sous-lieutenant au 20e de dragons en

Demande. — De l'avancement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1812. Fait les campagnes de 1810 et 1811 en Espagne, celles de 1812 et 1813 en Allemagne, fait prisonnier en Russie; en activité.

CHALMET, sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Montdoubleau (Loir-et-Cher). *Propriétaire.*

GOURNAY (CHRISTOPHE), *dit l'Espérance*, sous-lieutenant, 9e légion, domicilié au Mans (Sarthe).

BABIN, sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Bueil (Indre-et-Loire).

DELAVAL, sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Château-du-Loir (Sarthe). *Propriétaire.*

DU TROCHET (HENRY), sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Château-Renaud (Indre-et-Loire). *Propriétaire.*

Observations. — Frère de celui porté plus haut, a servi très jeune. *Gentilhomme.*

BONGENDRE, *dit Frontin*, sous-lieutenant, 9e légion, demeurant à Bessé (Sarthe). *Propriétaire.*

MELEUX (PAUL), sous-lieutenant, 11e légion, demeurant au Mans (Sarthe). *Cordonnier.*

LA JEUNESSE, sous-lieutenant, 11e légion, demeurant à Marolles (Sarthe). *Cultivateur.*

LE LASSEUX (JULIEN-PAUL), sous-lieutenant, 12e légion, demeurant à Avoise (Sarthe). *Cultivateur.*

BOUTELOUP, sous-lieutenant, 12e légion, demeurant à Brulon (Sarthe). *Cultivateur.*

GUILMAIN (LOUIS), sous-lieutenant, 12e légion, demeurant à Saint-Georges-du-Rozay (Sarthe). *Instituteur.*

GOUZÉ, sous-lieutenant, 13e légion, demeurant à Viel-Baugé (Maine-et-Loire). *Cultivateur.*

LUSSON (JOSEPH), *dit Cœur-de-Lion*, sous-lieutenant, 13e légion, demeurant à Montigné (Maine-et-Loire). *Briquetier.*

Blessés au bras.
Demandent une pension.

ARDIOT DE LA PATRIÈRE, sous-lieutenant, 13e légion, demeurant à Durtal (Maine-et-Loire). *Notaire.*

POTTÉE (RÉMI), *dit Prosper*, lieutenant, 13e légion. Blessé. *Propriétaire.* (Sarthe).

États de services. — A fait les campagnes de 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FROGER-LABORDE (JACQUES-LOUIS), *dit Bayard*, capitaine, 13e légion, demeurant à Yèvre (Eure-et-Loir). *Percepteur des contributions.*

États de services. — Entré au service en 1793, sous-officier du génie, adjudant capitaine de 2e classe en 1794 et 1795; a fait la campagne de la Belgique, a pris part aux sièges de Charleroi, Landrecy, Le Quesnoy, Valenciennes et Maëstricht; resté au service jusqu'en 1799 où il passa dans l'armée du Maine où il a fait la campagne de 1799 et 1800; après la pacification rentré dans le Corps du génie comme adjudant jusqu'en 1810.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait la dernière guerre dans le Maine après avoir servi dans les armées françaises où il est rentré depuis; est actuellement percepteur.

Je certifie que l'État nominatif des officiers de l'armée du Maine ci-dessus portés est conforme à la vérité et, d'après l'ordonnance donnée par son Altesse Royale MONSIEUR, contre-signé par le Cte de Béhague, que chaque officier a commandé pendant la guerre le nombre d'hommes prescrits par l'ordonnance, habillés en uniforme et complètement équipés. Je supplie Sa Majesté d'avoir égard à ce que M. le Cte de Bourmont n'avait point donné la croix de Saint-Louis, comme cela s'est pratiqué dans quelques Corps d'armées. Le petit nombre de ceux pour qui j'ai l'honneur de solliciter cette grâce sont tous officiers dont le courage et le dévouement pour Sa Majesté sont à toute épreuve.

Signé : le Cte DE MALARTIC.

Paris, le 8 juillet 1814.

Plus de la moitié des chefs de légion étant morts et n'ayant point été remplacés, il pourrait y avoir eu quelque omission ou oubli. Je demande à avoir la permission de présenter leurs réclamations s'il s'en présentait.

DE BARTILLAT (ARMAND-LOUIS-JEAN Mis), colonel, sous-lieutenant dans les gardes du corps, compagnie écossaise.

États de services. — Entré au régiment des gardes (hommes d'armes à pied) en 1792, et fait la campagne même année; passé en 1794 au régiment de Broglie et ensuite dans le Corps d'Allonville jusqu'à son licenciement; s'est embarqué pour Quiberon et l'Isle-Dieu avec le même Corps; nommé ensuite lieutenant au régiment Royal-Étranger au service d'Angleterre, rentré en France en 1797; depuis cette époque M. de Bartillat a constamment servi la

Demande. — Le brevet de colonel.

Observations. — Est officier des gardes du corps.

(La note manque.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cause du roi avec le plus grand dévouement. En 1799, M. le Cte de Bourmont l'employa à la correspondance avec le Midi et lui donna le brevet de chef de légion en récompense de ses services. Il a été mis à Vincennes, soupçonné d'avoir voulu enlever de Valençay les princes espagnols ; il a été de nouveau arrêté en 1814.

GENNI (François), *dit Auguste*, capitaine, demeurant à Saint-Mars-sous-la-Fulaye (Mayenne). *Cultivateur*.

ROUELLÉ, *dit La Victoire*, capitaine, demeurant à Eussé (Manche). A été incarcéré deux fois avec toute sa famille. *Cultivateur*.

JALLIER (René), capitaine, demeurant à Saint-Pierre-des-Landes (Mayenne). *Cultivateur*.

Bons paysans.
Demandent la retraite de leur grade.

JOUVIN (Jean-Baptiste), *dit Baptiste*, capitaine, demeurant à La Dorée (Mayenne).

Demande. — La retraite de son grade et une place dans les douanes où était son père.

Observations. — Bon paysan.

DUBUAT, *dit Renare*, capitaine, demeurant à Mortain (Mayenne).

BOURDIN (Paul), *dit Sans-façon*, capitaine, demeurant à Petit-Nogent, près Cosmes.

BOURGONNIER (Daniel), *dit Généreux*, capitaine, demeurant à Villiers-de-Longefuye (Mayenne).

Ont fait toutes les guerres de la Vendée.
Demandent la retraite de leur grade.

MAIGNÉ (René), *dit La Tendresse*, capitaine, demeurant à Harrié, canton de Marolles (Sarthe).

États de services. — A fait les deux guerres. Sa ferme a été brulée, et il a été entièrement ruiné, officier très brave.

Observation. — La retraite de son grade.
Paysan.

MENAUD (Michel), *dit Transtamarre*, chef de bataillon, demeurant à Longefuye (Mayenne).

États de services. — Était chef de bataillon dans la première guerre ; est l'un des plus braves de l'armée : il a fait la dernière guerre comme volontaire.

Demande. — La retraite de son grade.
Bourgeois.

MAIGNAN, *dit Monte-à-l'assaut*, capitaine, aujourd'hui curé, demeurant près d'Angers (Maine-et-Loire). Demande une retraite.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GAREAU, capitaine.

États de services. — N'a pas fait la dernière guerre.

Demande. — Une retraite.
Bourgeois.

ODOART (FRANÇOIS-ROBERT), *dit Saint-Paul*, major de la 14e légion. Au Cormier (Eure).

États de services. — A commencé les premières insurrections dans son département; après la pacification, fut employé dans les postes à Milan. Il vient d'être réformé ayant femme et enfants, se trouve dans la plus grande misère; a eu un frère tué à l'armée de Condé et l'autre dans la Vendée.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une pension.

Observations. — Est dans la plus grande misère, s'est parfaitement conduit; a eu deux frères tués.
Gentilhomme. b

CHEVENAILLES DE LA LEVRIE (HENRY-JACQUES, chevalier de Boismilon), capitaine aide-major 14e légion, à Mortagne (Perche).

Demande. — La croix de Saint-Louis et une pension.

Observations. — Fort bien né.
Gentilhomme.

L'HUISSIER (JOSEPH), lieutenant, demeurant au Colombier (Mayenne).

États de services. — A fait les campagnes de 1799 et 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une pension.

LEMEUNIER (JEAN), *dit César*, lieutenant, demeurant à Fougerolles. *Charpentier.*

GUERRIER (JEAN), lieutenant, demeurant à Carelles (Mayenne).

JOUVIN (PIERRE), *dit La Douceur*, lieutenant, demeurant à La Dorée (Mayenne). *Tisserand.*

LECENDRIER (PIERRE), sous-lieutenant, demeurant à Châtillon (Mayenne). *Cultivateur.*

LANGLOIS, sous-lieutenant, demeurant à Oisseau. *Cultivateur.*

POIRIER (JOSEPH), sous-lieutenant, demeurant à Landivy (Mayenne). *Cultivateur.*

RENAUD (JEAN), sous-lieutenant, demeurant à Saint-Mars-sous-la-Futaye (Mayenne). *Cultivateur.*

PRUNIER (LOUIS), *dit Auguste*, sous-lieutenant, demeurant à Fougerolles (Mayenne). *Bourgeois.*

Demandent la croix de Saint-Louis et une pension.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PORTIER (JEAN), sous-lieutenant, demeurant à Saint-Pierre-des-Landes. *Bourgeois.* Demande la croix de Saint-Louis et une pension.

LAHAYE (LOUIS), *dit Conquérant*, sous-lieutenant, demeurant à Charmée.
AVELINE (THOMAS), *dit Pichegru*, sous-lieutenant, demeurant à Moncé (Sarthe). Blessé.
} Demandent la retraite de leur grade.

VERGER (ARMAND), *dit Brise-bleu*, sous-lieutenant, 1re légion, demeurant à Paris.

LESAGE (PHILIBERT-AUGUSTIN-HUBERT), sous lieutenant, 1re légion. Incarcéré. *Avocat à la Cour royale de Douai.*

États de services. — Agent très dévoué au roi; a été incarcéré avec M. le Cte de Bourmont.

Demande. — La retraite de son grade.
Observations. — Homme très dévoué et très estimable. b

DE LA FONTAINE, capitaine, lieutenant de maréchaussée à Chartres.

États de services. — Ancien garde. Lieutenant de maréchaussée à Chartres; a été nommé chevalier de Saint-Louis par M. de Rochecot pour les services qu'il a rendus. Il a trois enfants et se trouve dans le besoin, demande à être placé.

Demande. — Une place.
Observations. — Fort bien né. c

DE CHOLLET DE VITROIS, officier, demeurant au Mans. *Employé à l'octroi.*

États de services. — Cet officier était un des chefs de l'insurrection de Palluau, dans le Berri. Il a perdu toute sa fortune et se trouve dans le besoin.

Demande. — Une retraite.
Observations. — *Gentilhomme.* c

DE CORMIER (PATRICE), capitaine-aide-major, brigadier dans les chevau-légers, actuellement à Paris.

États de services. — Agé de trente-six ans; fils de M. Decormier, que le roi honorait de sa confiance; il fut employé par M. de Bourmont à des missions secrètes à Paris; lors de l'entrée des alliés, il gagna à force d'argent un tambour de la garde nationale et lui fit battre la caisse devant un drapeau blanc, en parcourant toutes les rues de Paris. Il est maintenant brigadier dans les chevau-légers.

Demande. — Son brevet de capitaine et de l'avancement dans les chevau-légers.
Observations. — Recommandable à tous égards par ses bons sentiments, ses services et sa capacité.
Gentilhomme. B

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CONRAD DE MAHÉ (PIERRE-HONORÉ-VICTOR), chevalier de Saint-Louis, domicilié à Paris. Blessé grièvement.

États de services. — Émigré; a fait la campagne, en 1792, dans la compagnie de Viennoise. Commandant en second d'une division sous les ordres de M. Leveneur en 1795 et 1796; a commandé un parti de cavalerie sous les ordres de M. de Bourmont, en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Double emploi, porté plus haut comme capitaine Mahé de la Richerie.

(La note manque.)

LIBERT (LOUIS-AUGUSTE), lieutenant, 5e légion, demeurant à Paris. *Fabricant.*

États de services. — A fait la guerre de 1793 et 1794 dans la Vendée et celle de 1795 et 1796 dans l'armée du Maine.

Observations. — A fait toutes les guerres dès le principe.

TIRET (RAOUL), major, commande la garde du quartier général à Bordeaux. Détenu pendant longtemps.

États de services. — Agé de cinquante ans. Il fut un des négociants de Nantes qui abandonnèrent leur fortune et leur famille pour suivre les armées royalistes. Il a été un des plus braves et fidèles officiers; son attachement à la cause du roi l'a fait traîner de cachots en cachots depuis la pacification. Il est maintenant à Bordeaux sans aucuns moyens d'existence; a fait toutes les guerres des armées royales.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension, n'ayant absolument rien pour vivre.

Observations. — A fait toutes les guerres, très méritant.

Bon négociant. b

LE GRAND, *dit Cœur-de-Lion,* adjudant-major, 9e légion. Revient des prisons de Russie, demeure à Valençay (Indre).

États de services. — Il est frère de celui qui, sous le déguisement de gendarme, aida à enlever Sidney Smith; il a parfaitement servi dans le Maine; il est adjudant-major dans les dragons royaux.

Demande. — De l'avancement.

Observations. — S'est trouvé à l'affaire de Palluau avec Phelippeaux; a très bien fait la deuxième guerre; mis au service par force, a été conduit aux fers à son régiment; d'une famille très persécutée, a un frère, dont la tête est un peu aliénée, dans les prisons; *très bien né.* bb

BELIN DE CHANTEMELLE (RENÉ-BENJAMIN), sous-lieutenant, 9e légion, lieutenant au 13e régiment de chasseurs à cheval, demeurant à Tréo (Loir-et-Cher).

Observations. — A bien fait la deuxième guerre. *Gentilhomme.* c

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BELIN DE CHANTEMELLE (MICHEL-PIERRE), sous-lieutenant, 6e légion, demeurant à Tróo (Loir-et-Cher). *Propriétaire.*

Observations. — A bien fait la deuxième guerre. *Gentilhomme.* c

TRETON (JOSEPH-JULIEN), *dit Fidèle*, capitaine, demeurant à Bordeaux. *Professeur.*

États de services. — Dès 1793, il fut persécuté comme royaliste; il rejoignit M. de Rochecot et lui servit de secrétaire avec le grade de capitaine. Il fut blessé en 1795. Il était en prison pendant la dernière guerre, a été condamné à mort et n'est sorti de prison qu'au retour des Bourbons (avait rédigé un journal royaliste).

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A subi une longue suite de persécutions pour son attachement au roi, pour des journaux qu'il composait pour le parti; a été condamné à mort, détenu en plusieurs fois l'espace de sept à huit ans, très méritant par son zèle et ses souffrances.

Jadis ecclésiastique.

JOUSSET DE LEPINE (LOUIS-FRANÇOIS-PIERRE), capitaine, demeurant à Tours (Indre-et-Loire). *Propriétaire.*

Etats de services. — A fait partie des premières insurrections des départements de l'Ouest, a été nommé capitaine en 1799 et a servi jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une place dans la gendarmerie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IX

Armée catholique et royale de Basse-Normandie, commandée par M. le chevalier de Bruslart, successeur de M. le Cte de Frotté.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL

DE BRUSLART (Chevalier), général en chef, maréchal de camp.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment de Lyonnais en 1769. Embarqué en 1778 et 1779, commandant la garnison de la frégate *La Playade;* en 1780 et 1782 aux sièges de Mahon et Gibraltar; présenté à Mgr le Cte d'Artois, duc de Bourbon, comme récompense de sa bonne conduite; fait capitaine en 1783. Émigré à Turin en 1790, aide-de-camp de Mgr le duc de Bourbon en 1791, a fait la campagne de 1792 en ladite qualité. Entré en 1793 volontaire à la légion de Mirabeau sans cesser d'être aide-de-camp de Mgr le duc de Bourbon; breveté lieutenant-colonel en 1794; passé capitaine de hussards avec permission, fit la campagne en Hollande et Hanovre; suivit en 1795 Mgr le duc de Bourbon à l'Isle d'Yeu en

Observations. — Employé en Corse; ses services sont connus du roi.

A

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sa qualité d'aide-de-camp et conservant sa compagnie de hussards. En 1797, adjudant en chef du Cte de Frotté, colonel chef d'état-major et commandant en chef en 1801. Maréchal de camp des armées du roi.

DE LABESSE (Cte Guillaume-Jean Barthonirat), adjudant général, habitant dans le Puy-de-Dôme. A été détenu trois fois. *Propriétaire.*

États de services. — Entré au service en 1786 comme page du Cte d'Artois; en 1790 fait sous-lieutenant au régiment d'Artois-Dragons; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; attaché en 1793 au Pce Amédée de Broglie, a fait la campagne de 1794 à l'armée des Princes de 1795 à 1800. Réuni au parti des royalistes en Basse-Normandie.

Demande. — Le brevet de la croix de Saint-Louis donnée par M. de Frotté.

Observations. — Page d'Artois en 1786, officier de dragons en 1790, a servi en émigration jusqu'en 1794, passé en Normandie en 1795; fait les deux guerres; distingué par son activité, son intelligence et son dévouement.

Gentilhomme. **B**

DES ESSARTS, adjudant général. Propriétaire à Bayeux (Calvados), arrêté avec sa femme pendant deux mois.

États de services. — Ancien officier au régiment de Bourbon-Infanterie; émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée de Bourbon; de 1793 à 1798, officier dans le régiment Loyal-Émigrant; réuni en 1799 et 1800 au parti royal de Basse-Normandie en qualité d'adjudant général.

Demande. — Confirmation de son grade de colonel.

Observations. — Officier avant la Révolution, a beaucoup servi en émigration, fait la 2e guerre. Officier du plus grand mérite, aussi bon à employer dans le civil que dans le militaire, ayant toutes les qualités qu'on peut désirer pour l'une et l'autre partie.

Gentilhomme. **a**

PIVET DE BOESSULAN, 1er aide-de-camp, lieutenant-colonel. Propriétaire à Paris, blessé, douze ans de détention, passé à deux Conseils de guerre.

États de services. — Élève de la marine royale en 1791; passé en 1795 aux royalistes de Bretagne sous les ordres de M. Puisaye; de 1797 à 1799, réuni aux royalistes de la Basse-Normandie; en 1799 et 1800, aide-de-camp du général en chef.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier de marine en 1791, passé en Bretagne en 1795, et depuis 1797 jusqu'à la fin en Normandie. Officier plein de mérite, actuellement employé en Corse.

Gentilhomme. **bb**

HÉRICARD DE THURY, 2e aide-de-camp, chef de bataillon, détenu pour son opinion. *Propriétaire.*

États de services. — Page de la maison d'Orléans, officier dans son régiment de cavalerie avant la Révolution, émigré en 1791; de 1792 à 1796 a fait partie de l'armée de Condé; réuni au

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Page d'Orléans, officier de cavalerie avant la Révolution, a beaucoup servi en émigration, rejoint

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

parti royaliste de Normandie depuis 1798 jusqu'en 1800.

l'armée de Normandie en 1799, brave, intelligent, actif et d'un grand dévouement.

Gentilhomme. **bb**

HARIVEL DE GONNEVILLE (FÉLIX), capitaine aide-de-camp. Propriétaire à Paris, détenu pour opinion.

États de services. — Réuni au parti royaliste de Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A rejoint en 1797; d'une famille qui a rendu les plus grands services au parti, très méritant par lui-même, employé en Corse.

Gentilhomme. **bb**

PARIS, major général. Propriétaire à Paris, détenu pour ses opinions.

États de services. — Au service avant la Révolution. Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; a été employé depuis 1793 jusqu'en 1796 auprès de LL. AA. RR. Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry; réuni au parti royaliste de Basse-Normandie de 1779 à 1800.

Demande. — Maréchal de camp.

Observations. — Officier de fortune et capitaine de dragons avant la Révolution, a servi en émigration, employé auprès des princes jusqu'en 1796, passé en Normandie en 1797. Ses services sont connus du roi et des princes et sont au-dessus de tout éloge. On ose demander pour lui le grade de maréchal de camp et de quoi vivre. **A**

GILBERT DE SOLÉRAC, aide-major général.

États de services. — Volontaire au régiment de Vexin en 1776; sous-lieutenant à la suite en 1778, garde du corps de Monsieur en 1780; a obtenu en 1788 une Commission de capitaine; émigré en 1792, a fait la campagne de 1792 dans les gardes de Sa Majesté; entré en 1793 dans les dragons de Billard (armée hollandaise), en 1794 et 1795 dans la cavalerie noble de Béon; de 1796 à 1800, chevalier de Saint-Louis, aide-major général ou lieutenant-colonel dans l'armée royale de Basse-Normandie. Proscrit en 1807. En 1815 colonel de cuirassiers au Mans, où il épousa Mlle de Pioger.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Officier en 1778, a beaucoup servi en émigration, a rejoint en Normandie en 1796, officier très méritant par son âge, ses services et son zèle.

Gentilhomme. **bb**

VAMBEZ DE FLORIMONT (LOUIS-FRÉDÉRIC-ANDRÉ), aide-de-camp du commandant en second, demeurant à Caen (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée de Condé; a été réuni au parti royaliste

Demande. — Confirmation du grade. La croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi en émigra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800; était entré au service en 1787.

tion, rejoint l'armée de Normandie en 1797, longtemps détenu.

Gentilhomme. b

RÉVEILLÈRE, *dit Titus*, aide-de-camp du major général. *Négociant.*

Observations. — A fait la 1re guerre, blessé légèrement. cc

SENÉ L'ÉPINAY, capitaine, 2e aide-de-camp du major général. Blessé grièvement. Vingt-sept mois de prison.

États de services. — Entré en 1792 dans la compagnie des officiers du régiment d'Orléans-Cavalerie; en 1793, dans les hussards de Saxe, comme cadet à l'armée du Pce de Cobourg. Passé brigadier dans Choiseul-Hussards en 1794; réuni en 1796 au parti royaliste de Basse-Normandie en qualité de capitaine dans la compagnie de Talvende, division de Mandat, où il fut blessé d'un coup de feu au pied droit dans l'affaire de la Forge-Cochin, près Mortain; en 1797, fut enlevé et conduit dans les prisons de Mayenne, et de Laval et déporté à l'île d'Oléron depuis 1798 jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A beaucoup servi en émigration, passé en Normandie en 1796, a très bien fait la guerre, blessé, vingt-sept mois de prison.

cc

BOUREAU DE PLASCÈNE (Jean-Baptiste), *dit Pascal*, trésorier général, demeurant à Paris. Blessé. Onze mois de prison à Auxerre et sept années à Rouen et Clermont avec son épouse.

États de services. — Commença, à la fin de 1793, l'insurrection dans la partie de Saint-James. Se joignit plusieurs fois avec M. du Boisguy dans les environs de Fougères, repassa en Normandie et s'étendit du côté d'Avranches, rejoignit un bataillon dans les environs de Mortain et de Vire, continua à travailler seul jusqu'à la pacification de La Mabilais, vers le mois de mars 1795, époque de l'arrivée de M. de Frotté, qui prit le commandement en chef de la Basse-Normandie. Il est resté constamment attaché à ce chef en qualité de membre du Conseil et trésorier général de l'armée, l'a aidé et assisté à presque tous les combats; fut chargé par M. de Frotté du traité avec la République au mois de juillet 1796 avec M. le Vte de Chambray. Reçut la croix de Saint-Louis par ordre

Observations. — A travaillé des premiers à faire insurger la Normandie; compagnon et coopérateur de Frotté, il obtint toute son estime et sa confiance dans la guerre comme dans le Conseil et les missions ou opérations les plus délicates.

Il est âgé de soixante-quatre ans, infirme, très malheureux. Il est impossible d'être plus méritant.

Très bien né, famille de robe.

BB

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Monsieur. Était chargé de la correspondance et de maintenir le bon esprit de l'armée jusqu'à la reprise d'armes en 1799.

DE GERMAINE, commissaire-ordonnateur, demeurant à Caen (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792; attaché à l'état-major de M. le maréchal de Broglie, ensuite attaché à M. le Cte de La Chapelle; passa en Normandie en 1797 comme commissaire des Guerres; y resta en la même qualité jusqu'en 1798; fut nommé en 1799 aux fonctions de commissaire-ordonnateur qu'il a exercées jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et le brevet de chevalier de Saint-Louis.

Observations. — A servi en émigration, rejoint en 1797, très bien noté, très pauvre.

Gentilhomme. **b**

BRIONE (L'abbé), aumônier, demeurant à Lonlay (Orne).

États de services. — Réuni au parti royaliste de Basse-Normandie pendant les deux guerres. S'y est conduit avec une grande distinction.

Observations. — Ecclésiastique très respectable et très méritant.

bb

REVEREND (Louis-François-Joseph), chirurgien-major, demeurant à Falaise (Calvados). Proscrit depuis 1807.

États de services. — Attaché à M. le Cte de Frotté en qualité de chirurgien-major de l'armée.

Observations. — Fort bien noté.

cc

DE CHAMBRAY (Vte), membre du Conseil, demeurant à Chambray (Orne). Quatre mois de prison.

États de services. — A fait des caravanes à Malthe de 1769 à 1774; entré en 1775 sous-lieutenant dans le régiment de Commissaire-Général-Cavalerie; y est resté jusqu'en 1779; fait capitaine en 1780 dans le même régiment; a continué de servir jusqu'en 1791. — Émigré en 1792; a fait la campagne des Princes en qualité de colonel des chevau-légers de la garde du roi; passé à Londres en 1793; commanda jusqu'en 1795 le cadre dans la brigade de Williamson; aide-major général à Quiberon en 1796; passa en Normandie, fut président du Conseil; fut arrêté en 1797 et condamné à être fusillé; fut délivré par les royalistes; en 1798 retourna et resta à Londres jusqu'à l'expédition du Helder en 1802, où il servit comme à Quiberon en qualité d'aide-major général.

Demande. — Maréchal de camp.

Observations. — Officier en 1775, a servi en émigration comme colonel-aide-major général à Quiberon, passé en 1796 en Normandie, président du Conseil; servit de nouveau comme aide-major général à l'expédition du Helder; homme fort respectable.

On ose demander pour lui le grade de maréchal de camp, ayant vingt-deux ans de Commission de colonel.

(*La note manque.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE FROTTÉ (Cte HENRY), membre du Conseil, demeurant à Jersey.

États de services. — Lieutenant dans le régiment de Vastan-Infanterie depuis 1759 jusqu'en 1761; fit trois campagnes en Allemagne; fit, en 1762, une quatrième campagne sur les vaisseaux du roi; fut fait successivement jusqu'en 1790 capitaine dans le régiment provincial du Mans, aide-major et breveté major avec pension à la suite de l'infanterie; émigré en 1791; fit la campagne de 1792 comme cavalier dans la compagnie Royal-Bourgogne. Passa en Angleterre en 1795; fut adjudant du cadre de M. le Cte de Williamson; vint rejoindre en 1796 le général son fils en Normandie; fut membre du Conseil et député auprès du ministère anglais; fut breveté colonel d'infanterie en 1799 (en 1800).

Observations. — Le Cte Henry de Frotté est l'infortuné père du Cte Louis de Frotté, d'honorable mémoire. — Les anciens services de ce vétéran, la perte absolue de sa fortune, dont une partie a été généreusement employée à la formation et au soutien du parti qu'a créé son fils, ses infirmités, son âge (soixante-quinze ans) et enfin les vœux de tous les compagnons d'armes de Louis de Frotté sollicitent pour son père les bontés particulières du roi. Si Sa Majesté daignait l'élever au grade d'officier général et le décorer du cordon rouge, tous les royalistes de Normandie, et particulièrement leur chef, se trouveraient personnellement récompensés.

Gentilhomme. **A**

ACHARD DE HAUTE NOÉ, membre du Conseil et commandant en chef le canton de Mantilly, demeurant à Passais (Orne).

États de services. — Septuagénaire. A rejoint en 1793, homme fort respectable; a fait beaucoup de sacrifices pour le parti, depuis 1795 jusqu'en 1800. *Gentilhomme.* **bb**

DE CAMPAGNOLLE (ALEXANDRE), membre du Conseil et commandant en chef le canton de Talvende, demeurant à Vire (Calvados).

États de services. — Soixante-cinq ans, a rejoint en 1793, homme fort respectable; a fait beaucoup de sacrifices pour le parti. *Gentilhomme.* **bb**

LE PETIT DE MONTFLEURY (JEAN-PHILIBERT-PAUL), membre du Conseil à Caen. (Calvados).

États de services. — Entré au service en 1781 dans le Corps royal du génie, y fut fait capitaine, y resta jusqu'en 1791; émigré en 1792; fit la campagne dans l'armée de Bourbon; réuni en 1794 au parti des royalistes de Basse-Normandie en qualité de membre du Conseil civil à Caen pour fournir à l'armée des armes, munitions subsistances, etc., jusqu'en 1800.

Observations. — Officier de génie en 1781; a servi en émigration; membre du Conseil à Caen.

Gentilhomme. **C**

DE MÉDAVID (Cte), membre du Conseil, à Médavid (Orne).

États de services. — Arrivé au parti en 1795; fut nommé chef de division et peu de temps après membre du Conseil. Il n'a pas fait la dernière guerre.

Demande. — Désirerait être employé dans les postes où son père a été intendant général.

Observations. — A eu un brevet de chef de division; fut membre du Conseil.

Gentilhomme. **cc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HARIVEL DE GONNEVILLE (GABRIEL-AMAR-LÉONARD), membre du Conseil, demeurant à Caen (Calvados).

États de services. — Au service du roi dans le Corps de gendarmerie de 1770 à 1771. Garde du corps dans la compagnie du Luxembourg, brigade de Béon, en 1772, 73, 74, 75 et 1776. Lieutenant-général de police à Caen, depuis 1781 jusqu'à 1790; membre de la coalition de Caen et émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée de Bourbon; attaché à M. Vte de Sérent depuis 1793 jusqu'en 1796, en qualité de second pour une mission en Angleterre; la mission remplie, resta à Jersey dans le cadre commandé par M. Dutrésor; a fait la campagne de Quiberon. Réuni aux royalistes de Basse-Normandie pendant les années 1797, 98, 99 et 1800.

Observations. — Entré dans la gendarmerie rouge en 1770, a servi en émigration à Quiberon; a rendu de grands services à Frotté, avec qui il entra en Normandie en 1797. Ancien lieutenant de police à Caen, il y remplirait parfaitement les fonctions de sous-préfet, si cela devenait possible.

Gentilhomme. **bb**

LE SUEUR DESLONDES (ÉTIENNE-JEAN-PIERRE), secrétaire du Conseil, demeurant à Paris; deux années de détention.

États de services. — Réuni au parti en 1795, comme secrétaire du Conseil, a pris part à plusieurs affaires.

Demande. — Le brevet de capitaine.
Observations. — Très bien noté.
Bien né. **b**

DELANET (LOUIS), capitaine de cavalerie, aide-de-camp.

États de services. — Dans les premières organisations royalistes du Poitou. Réuni en 1794 aux royalistes de Normandie.

Observations. — Très bien noté; employé en Corse comme aide-de-camp de Bruslard.

b

DE MANDAT (Chevalier ALEXANDRE-GALIOT-CHARLES), Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Très grièvement blessé, a été détenu.

États de services. — Entré au service en 1780 dans les chevau-légers, fait sous-lieutenant en 1782 : capitaine de remplacement au même régiment en 1788; émigré en 1791; a fait les campagnes de 1792 et 1793 dans l'armée des Princes (Condé); a servi dans le Corps de M. d'Allonville à Guernesey; a fait la campagne de 1796 dans l'armée de Normandie avec une colonne de déserteurs qu'il commandait à la place de feu M. le Bon de Mandat, qui passa à un autre emploi.

Observations. — Entré dans les chevau-légers en 1780, a servi en émigration et dans les cadres; frère du brave Mandat, adjudant général de Frotté, fusillé. A rejoint en 1796.

Gentilhomme. **cc**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE MANDAT (Bon DUBREUIL-ANTOINE-GALIOT-MARIE), chef de division, demeurant à Paris. Déporté en Suisse pendant trois ans.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment d'Armagnac depuis 1784 jusqu'en 1791, émigré; à cette dernière guerre, a fait la campagne dite d'Oberkirch : a fait aussi les campagnes de 1792 et 1793; celle de 1795 dans le Corps d'Allonville et celle de 1796 dans l'armée royale de Normandie. Déporté en Suisse depuis 1797 jusqu'en 1801; fait partie de la garde nationale de Paris.

Observations. — Officier en 1784; même note qu'à son frère (Page ci-dessus).

Gentilhomme. cc

DE RIVOIRE (FRÉDÉRIC), chef de bataillon. Blessé.

États de services. — Entré au service en 1791 dans la légion de Mirabeau; fait sous-lieutenant en 1792, lieutenant en 1794, fit les campagnes de 1795 et 1796 et eut la jambe fracassée d'un coup de feu; réuni aux royalistes de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800, auprès des princes en 1802.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A beaucoup servi en émigration, fait la 2e guerre en Normandie. Blessé à l'armée de Condé.

Gentilhomme. b

DE LA MARIOUSE (JEAN-BAPTISTE), chef de division en second, demeurant à Clinchamps (Calvados).

États de services. — Réuni au parti royaliste de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1799, a servi en qualité de chef de division de Coutances en second et fit partie de l'état-major en cette qualité.

Observations. — A rejoint en 1795. Bien noté.

Gentilhomme. c

GALERY CHEVALIER DE LA TREMBLAIS (ALEXANDRE), chef de bataillon, demeurant à Mantilly (Orne). Deux ans de détention.

États de services. — Émigré en 1791; a fait les campagnes de 1792, 93 et 1794, dans les Corps de la coalition de Normandie, Carneville et Loyal-Émigrant; réuni au parti royaliste de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800.

Observations. — A très bien fait la première guerre; fut en prison pendant la seconde; avait beaucoup servi précédemment.

Gentilhomme. b

GAUDIN DE VILAINE (AUGUSTE), capitaine aide-de-camp, demeurant à Moulins (Manche). A eu le bras cassé d'une balle.

États de services. — Réuni au parti royaliste de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800; a servi dans la compagnie noble de la Couronne, ensuite comme aide-de-camp de M. Delaroque-Cahan, alors chef de la division de Saint-Jean-du Bois.

Observations. — A rejoint en 1795, fait les deux guerres; estropié d'un coup de feu.

Gentilhomme. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE COEURDOUX (JEAN-EMMANUEL), chef de bataillon, demeurant à Saint-Denis-de-Gastine (Mayenne).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 dans la garde du roi, a servi dans la cavalerie noble de Béon, depuis 1793 jusqu'en 1795; depuis aux cadres du Cte de Williamson, en 1796; réuni au parti royaliste de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800; a été aide-de-camp de M. Delaroque-Cahan, commandant en second.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A beaucoup servi en émigration dans les cadres, blessé dans Béon, a rejoint en 1797, est garde du corps et a la croix.

Gentilhomme. bb

JEANVRIN (VICTOR), capitaine, demeurant à Saint-Hilaire-de-Harcouët (Manche).

États de services. — Réuni en 1795 et 1796 en qualité de capitaine de la Chapelle-Iliche en remplacement de son frère qui avait été tué.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Première guerre.

Propriétaire. c

MARGUERIE (FRANÇOIS), capitaine, demeurant à La Gravelle (Calvados). Quinze mois de détention.

États de services. — Entré au service en 1776 dans la gendarmerie de la maison du roi; émigré en 1791; a servi en 1791 et 1792 dans les Compagnies normandes et dans les gendarmes aux ordres de M. d'Autichamp; en 1793 et 1794 est entré dans la maréchaussée du Pce de Liège, dans le régiment de M. d'Autichamp et dans le Corps de M. d'Allonville à Guernesey. Réuni aux royalistes de Basse-Normandie en 1795 et 1796.

Observations. — Gendarme de la garde en 1776; a beaucoup servi en émigration et en Normandie en 1795 et 1796.

Gentilhomme. c

ROGER, capitaine. Propriétaire à Saint-Hilaire-de-Harcouët (Manche). Blessé à Saint-Marc.

États de services. — Réuni au parti royaliste de Basse-Normandie en 1794. Il servit jusqu'au mois d'octobre 1795, époque à laquelle il reçut une blessure qui l'empêcha de continuer.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoignit dès 1794, fut blessé de manière à ne pouvoir continuer de servir. C

DE JOUBERT DE MARTINVILLE (JEAN-ROBERT), capitaine-adjudant, demeurant à Martinville (Eure).

États de services. — Réuni au parti royaliste en qualité de capitaine-adjoint à M. Le chevalier de Marcadet, depuis 177 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Deuxième guerre.

Gentilhomme. cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OLIVIER DE BLANCPERT (René-François-Nicolas), agent de confiance, avocat à Évreux (Eure). Trois blessures, vingt-sept mois de proscription.

États de services. — Employé en 1793 par M. de l'Hermitte jusqu'à sa mort. A diverses opérations de confiance, il obtint également la confiance de M. de Frotté et ne le quitta que pour se rendre au Mans, auprès de M. de Rochecot; celui-ci l'envoya dans le Berry pour délivrer M. Phelippeaux et ne le quitta qu'au 18 fructidor, époque à laquelle il fut proscrit.

Observations. — A rendu beaucoup de services au parti royaliste près des tribunaux et ailleurs.

Avocat. c

DE FLERS (Mme la M^ise^), demeurant à Versailles.

États de services. — A servi le parti royaliste par tous les moyens. Son château de Flers a été, à plusieurs reprises, le quartier général; elle fournissait des subsistances et abandonna le revenu des grosses forges qu'elle avait dans le pays et permit de couper dans ses bois les arbres nécessaires pour construire des endroits secrets pour y déposer les malades et les blessés, etc.

Observations. — Rien n'est au-dessus du dévouement de Mme la M^ise^ de Flers. C'est à ses généreux secours pécuniaires que Frotté dut une partie de ses premiers succès. Cette dame si recommandable, dont la fortune a beaucoup souffert des sacrifices qu'elle a fait, attacherait le plus grand prix à la permission de porter la décoration du Lys.

DE MONCHY (Pierre-Laurent-Isidore), agent dévoué, demeurant à Paris. Huit mois au Temple comme émigré et conspirateur.

États de services. — Fit différents voyages périlleux dans la Normandie, le Perche et le Maine dans l'intérêt du parti.

Observations. — Agent du parti, a rempli plusieurs missions.

Gentilhomme. cc

FRANÇOIS GUILLAUME, *dit Lamos*. Agent dévoué, demeurant à Bretteville-sur-Dive (Calvados). Cinq ans de prison en trois fois.

États de services. — Chargé de la correspondance de M. de Frotté et des missions les plus périlleuses.

Observations. — S'est fait arrêter pour sauver son chef, M. de Caumarque, trois ans de prison. *Cultivateur, maintenant piqueur dans la compagnie.* bb

LE MAIRE DURAND, chef de bataillon. Chevalier de Saint-Louis.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A servi à la légion de Mirabeau, fait officier, avec une bravoure distinguée; a fait la grande guerre, est infirme et malheureux.

Ancien soldat. b

GUÉRIN (L'abbé), Principal agent, demeurant à Fourmilly, Calvados.

Observations. — Très digne et respectable ecclésiastique, a rempli beaucoup de missions et rendu de grands services dès le principe jusqu'à la fin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION DE SAINT JEAN-DES-BOIS

LOUVET DE MONCEAUX (François-Armand-Bonaventure), chef de division, demeurant à Contrières (Manche).

États de services. — Élève d'artillerie à Metz depuis 1784 jusqu'en 1786; lieutenant en second jusques et y compris 1791; émigré à cette dernière époque, a fait la campagne de 1792 dans l'artillerie à l'armée de Bourbon; appelé à la défense d'Otrante en 1793; a fait en 1794 la retraite de Hollande; présent à la deuxième expédition à Quiberon en 1795; a servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie depuis 1796 jusqu'en l'année 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier d'artillerie en 1784; a beaucoup servi en émigration à Quiberon et en Normandie, de 1796 à 1800. Resté toujours depuis à son poste; officier fort méritant. **bbb**

MOULIN (Michel) (est chevalier de Saint-Louis), commandant en second. Propriétaire à Saint-Jean-des-Bois. Quatre blessures, quinze mois de détention.

États de services. — A commencé en 1793 à organiser le parti royaliste, jusques et y compris 1794, en qualité de chef de division; adjudant-major en 1795; a servi depuis 1796 jusqu'en 1800 dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie; en qualité de commandant en second jusqu'à la pacification.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A montré le plus grand zèle pour l'organisation du parti dès son commencement; est un des officiers les plus distingués de cette armée. Quatre blessures dont une l'a estropié d'un bras.

A eu de Mgr le duc de Berry la promesse du grade de colonel.

Forgeron. **A**

GUESDON (Michel), major. Propriétaire à Craon (Mayenne). Quatre mois de détention.

États de services. — A fait en 1793 la guerre de la Vendée; a insurgé les royalistes en 1794; a été fait capitaine l'année suivante; a servi depuis 1796 jusqu'à la pacification, en 1800, dans l'armée catholique et royaliste de Basse-Normandie en qualité de major.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait la guerre de la Vendée en 1793; employé comme insurrecteur; a fait les deux guerres en Normandie; s'est distingué par son courage, son dévouement et son intelligence.

Propriétaire. **B**

CRÉPEL (Jean-Baptiste), capitaine aide-major, demeurant au Breuil (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée

Demande. — La confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des Princes; entré en 1793 dans les hussards de Rohan, y est resté jusques et y compris 1794, époque à laquelle il fit les campagnes de Flandre et de Hollande; présent en 1795 à la 2e expédition de Quiberon dans Rohan; a fait partie de l'armée royale de Normandie depuis 1796 jusqu'à la pacification.

Observations. — A beaucoup servi en émigration et à Quiberon dans Rohan: passé à l'armée de Normandie en 1796 jusqu'en 1800.

Gentilhomme. **C**

LE TESSIER (GUILLAUME-VICTOR), capitaine aide-major. Cultivateur à Beaufficel (Manche). Quinze mois de détention.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie depuis 1796 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres; parfaitement recommandable quinze mois de détention; d'un courage distingué.

Cultivateur aisé. **bbb**

LE BRETON (GEORGE), capitaine aide-de-camp, demeurant à Paris. Six mois de détention.

États de services. — A fait partie de l'armée de Basse-Normandie depuis 1799 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A très bien servi dans la dernière guerre, étant trop jeune pour faire la 1re guerre; d'une famille recommandable qui s'est ruinée pour le parti. Six mois de détention; infirme; aurait besoin d'une pension. **bb**

GATÉ, trésorier. Prêtre de la Manche.

États de services. — A servi depuis 1796 jusqu'en 1800 dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1796 à 1800.

Demande. — Un bénéfice ecclésiastique ou une pension.

Observations. — Curé très bien noté pour son dévouement de Breton. **b**

GALLOUIN (DENIS-JEAN), chef de bataillon. Propriétaire à Sourdeval (Manche). Un an de détention.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait les deux guerres; officier très distingué, très propre au service.

Propriétaire. **bb**

HARDOUIN (ÉTIENNE-JEAN), capitaine. Propriétaire à Yvrandes (Orne). Une blessure.

États de services. — Entré au service en 1795; a fait les campagnes

Demande. — La confirmation de son grade.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jusqu'en 1798 en qualité de lieutenant; a été fait capitaine en 1799; a servi jusqu'en 1800.

Observations. — Bon officier et brave soldat; une blessure.

Propriétaire. b

DES ROTOURS DE CHAULIEU (JULES), capitaine, demeurant à Vire (Calvados). Une blessure.

États de services. — A fait les deux dernières campagnes depuis 1799 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Deuxième guerre; une blessure, bras cassé.

Gentilhomme. c

HARDOUIN (JULIEN), capitaine. Propriétaire à Yvrandes (Orne). Un an de détention.

États de services. — A servi depuis 1795 jusqu'en 1800 dans l'armée de Basse-Normandie.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix.

Observations. — A fait les deux guerres avec distinction; serait un très bon officier de gendarmerie.

Propriétaire. bb

LE BRETON (AUGUSTE), capitaine. Dix-huit mois de détention.

États de services. — A fait partie de l'armée de Normandie depuis 1796 jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Frère de Georges (page ci-dessus); a fait les deux guerres; est actuellement au service dans l'infanterie légère, fort inférieur à son frère.

Gentilhomme. c

LA CHAPELLE, capitaine, chef de bataillon.

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie pendant 1799 et 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait la deuxième guerre; est actuellement chef de bataillon; très mauvaise conduite à Saint-Malo en 1815.

Propriétaire.

BOISNET, capitaine, demeurant à Lonlay-l'Abbaye (Orne).

États de services. — A fait la guerre de la Vendée dans les années 1793 et 1794, et les deux campagnes de 1795 et 1796 dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie. Condamné trois fois à mort.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A servi dans la Vendée en 1793 et 1794, en Normandie en 1795 et 1796, treize mois de détention.

Propriétaire. cc

LE FRANC, *dit Grand-Vallée*, capitaine. Propriétaire à Paris.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie pendant les années 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait la dernière guerre; intrépide, dévoué, intelligent et malaisé. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DES BANETS, capitaine. Propriétaire.

États de services. — Même armée pendant les années 1795 et 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres; bien noté; est dans une grande misère.
Gentilhomme. cc

ACHARD (JEAN-ANDRÉ), capitaine. Propriétaire à Saint-Mars (Orne).

États de services. — Même armée pendant les années 1795 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis ou le brevet de chef de bataillon.
Observations. — A fait les deux guerres avec distinction, quoique extrêmement jeune dans la première; fils d'un père très recommandable, qui a rendu les plus grands services, pourrait mériter le grade de chef de bataillon.
Gentilhomme. cc

DOUÉNEL, capitaine. Propriétaire à Torchamps (Orne).

États de services. — Même armée pendant les années 1799 à 1800.

Observations. — A fait la seconde guerre; bien noté.
Gentilhomme.

LE BROQUE (LOUIS), capitaine. Propriétaire à Mantilly (Orne).
GALLIEN, capitaine. Propriétaire à Truttemer (Calvados).
SAINT-GERMAIN, capitaine. Propriétaire à Talvende (Calvados).
LE ROULIER (FRANÇOIS), capitaine. Fermier à Chaulieu (Calvados).

Mêmes armées pendant les années 1795 et 1796.
Demandent la confirmation de leur grade.
Ont fait les deux guerres; bien notés.
cc

GARNIER (PIERRE), capitaine. Propriétaire à Beauchêne (Orne). c

États de services. — Même armée pendant les années 1799 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Soldat sous Louis XV; âgé de soixante-six ans; a fait la dernière guerre.
Propriétaire aisé. c

DE THOURY DE BOUSSENTIER, capitaine, demeurant à Barenton (Manche).

États de services. — Même armée pendant les années 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres; fort bien noté; propre à être employé.
Gentilhomme. b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FOUCAULT (JULIEN), lieutenant. Propriétaire et marchand à Tinchebray (Orne).

États de services. — Même armée pendant les années 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres; une blessure; excellent sujet.
Propriétaire. bb

MIQUELARD (JEAN), lieutenant. Propriétaire à Sourdeval (Manche).

États de services. — Même armée pendant les années 1796 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres. quinze mois de détention; très méritant.
Propriétaire. b

GUIMONT (JEAN), lieutenant. Marchand à Rouen (Seine-Inférieure).

États de services. — Même armée pendant les années 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Les deux guerres; une blessure, brave, peu de conduite.
Marchand. cc

GALODÉ (PIERRE), lieutenant. Propriétaire à Saint-Christophe (Orne).

États de services. — Même armée pendant les années 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Les deux guerres; six mois de détention. très bon sujet.
Petit propriétaire. b

FOUCAULT, *dit Fauve*, lieutenant. Propriétaire à Saint-Quentin (Orne).

États de services. — Même armée pendant les années 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Rejoint en 1795; six mois de détention. c

BARBOT (FRANÇOIS), lieutenant. Propriétaire à Talvende (Calvados).

États de services. — Même armée pendant les années 1796 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Rejoint en 1796, bien noté. cc

DUMERET (MICHEL), lieutenant. Marchand à Talvende (Calvados).

États de services. — Même armée pendant les années 1795 à 1800.

Observations. — Rejoint en 1794.
Marchand. cc

LAYET, lieutenant. Propriétaire à La Haute-Chapelle (Orne).

États de services. — A fait les campagnes de 1795 à 1798 comme simple soldat; a été fait lieutenant en 1799, et a continué à servir jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — A servi comme soldat dans la première guerre, lieutenant dans la deuxième. cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BRIONE, lieutenant. Propriétaire à Lonlay-l'Abbaye (Orne).

États de services. — A servi depuis 1795 jusqu'en 1800 dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795.
Propriétaire. c

POREL (THOMAS-FRANÇOIS), lieutenant. Propriétaire à Paris.

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795.
Propriétaire. C

DUMAINE (CHARLES), lieutenant. Propriétaire à Gesvres (Manche).

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795.
Propriétaire. dd

BRANT (SIMON), lieutenant. Armurier à Saint-Mars (Orne).

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Rejoint en 1795.

VAUGEOIS (JEAN), lieutenant. Armurier à Tilleul (Manche). Détenu pendant trois mois, lui et sa famille.

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Rejoint en 1795. Trois mois de détention avec toute sa famille.
Propriétaire.

VALTE (JEAN), lieutenant. Propriétaire à Talvende (Calvados).

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Rejoint en 1795. Sauf la détention. cc

LAISNÉ (GUILLAUME), lieutenant. Propriétaire à Truttemer (Calvados). Six mois de détention.

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade avec pension.
Observations. — Rejoint en 1795. Six mois de détention. cc

DESERT (PIERRE), lieutenant. Propriétaire à Lamballe (Côtes-du-Nord).

États de services. — A servi à la même armée en 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — N'a pas fait la grande guerre. dd

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MOULIN (PIERRE-FRANÇOIS), lieutenant. Propriétaire à Saint-Jean-des-Bois (Orne).

États de services. — A servi à la même armée de 1796 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1796.
Propriétaire. c

LAURENT (JEAN), lieutenant. Propiétaire à Talvende (Calvados).

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une mention.
Observations. — Rejoint en 1795.
Propriétaire. cc

DES LANDES RUANDIÈRE, lieutenant, demeurant à Saint-Cyr (Manche). Six mois de détention.

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795. Six mois de détention; propre au service.
Gentilhomme. cc

GRISARD (PIERRE), lieutenant. Propriétaire à Chanlieu (Manche). Cinq ans de détention. *Gentilhomme.*

JEAY (JEAN), lieutenant. Cultivateur-fermier à Saint-Christophe (Orne). cc

Ont servi à la même armée de 1795 à 1800. Demandent la confirmation de leur grade. Ont rejoint en 1795.

MALOISEL (JEAN), lieutenant. Propriétaire à Gesvres (Manche). Dix-huit mois de prison.

États de services. — A servi dans la même armée en 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795. Dix-huit mois de prison.
Propriétaire. cc

MANGY, lieutenant. Marchand à Caen (Calvados).

États de services. — A servi à la même armée en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre.
Marchand. dd

FOUCAULT-LEBROUSSE, lieutenant. Propriétaire à Tinchebray (Orne).

États de services. — A servi à la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre.
Gentilhomme. c

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DES ROTOURS (FERDINAND-LIBRÉ), lieutenant. Propriétaire au Fresne-Poret (Manche).

États de services. — A servi à la même armée de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1796.
Propriétaire. c

ÉRARD (THOMAS), sous-lieutenant. Propriétaire à Talvende (Calvados).

États de services. — A servi la même armée de 1796 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1796.
Propriétaire. cc

PILVÉ (FRANÇOIS), sous-lieutenant. Propriétaire à Mesnil-Thébault (Orne).

États de services. — A servi la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1795.
Propriétaire. c

HARDOUIN (BAPTISTE-JEAN), sous-lieutenant. Propriétaire à Yvrandes (Orne).

États de services. — A servi la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1795. c

RAJOT (MICHEL), lieutenant. Marchand à Paris.

États de services. — A servi la même armée de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre.
Marchand. c

DIVISION D'AMBRIÈRES

DE SAINT-PAUL DE LAINGEARD (CHARLES-NICOLAS), chef de division. Propriétaire à Laingeard (Manche). Un an de détention.

États de services. — Page d'Orléans depuis 1787 jusqu'en 1791, fit partie, à cette dernière époque, de la coalition de Caen; émigré dans la même année; fit la campagne de 1792, dans la compagnie de Bourgogne, à l'avant-garde de l'armée de Bourbon, sous les ordres de M. le Cte de La Châtre, au Lieutenant-Général-Infanterie en 1793; passa en Angleterre en 1794 et entra dans les cadres de M. du Trésor. Est entré en 1795 dans le parti royaliste de Normandie, où il servit, en qualité de chef de division, pendant toutes les guerres jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis qu'il a reçue sur le champ de bataille, mais dont le brevet ne lui a pas été délivré.
Observations. — Page d'Orléans en 1787, a servi en émigration : passé dans les cadres et ensuite en Basse-Normandie, dès le commencement où il persévéra à servir, jusqu'en 1800, avec la plus grande distinction; il est des premiers au parti. A être employé à tout; susceptible du grade de maréchal de camp.
Gentilhomme. a

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BILLARD DE VAUX (ALEXANDRE), commandant en second. Propriétaire, chevalier de Saint-Louis (Mayenne). Huit blessures.

États de services. — A fait la guerre avec les Vendéens depuis 1793 jusqu'en 1795. Entré dans le parti royaliste à cette époque, a fait toutes les campagnes jusqu'en 1800, en qualité de lieutenant-colonel, quoiqu'il fût dangereusement blessé.

Observations. — A servi dans la Vendée depuis 1793, distingué par son courage et ses moyens dans la première guerre de Normandie et même dans la deuxième guerre, dangereux peut-être par son ambition et devenu même suspect à plusieurs officiers du parti ; homme d'exécution qu'il faut ou laisser entièrement de côté ou employer, en lui montrant une confiance dont il sera flatté, mais surtout hors de France. Huit blessures.

COSSERON (THOMAS), major de division. Propriétaire à Charchigné (Mayenne).

États de services. — A servi en 1794 comme réquisitionnaire dans un nouveau Corps d'où il déserta, a fait les guerres dans le parti royaliste de Basse-Normandie comme major de la division depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A très bien fait les deux guerres, propre à être employé dans son grade.

Propriétaire aisé. **bb**

PECCATE (GUILLAUME), capitaine aide-major. Propriétaire à Saint-Denis de-Villenette (Orne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie, en qualité de sous-lieutenant depuis 1795 jusqu'en 1797. Promu au grade de capitaine aide-major en 1798, a continué de faire la guerre jusqu'en 1800.

Demande. — A être employé dans son grade.

Observations. — A fait les deux guerres, propre à être employé dans son grade.

Propriétaire. **b**

PAPOIN (BERNARD), chef de bataillon. Propriétaire à Loré (Orne). Deux ans de détention.

États de services. — A fait toute la guerre dans l'armée royale de Basse-Normandie comme sous-lieutenant et capitaine depuis 1795 jusques et y compris 1798 ; nommé chef de bataillon en 1799, a continué de servir jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Fermier jadis aisé, homme extrêmement recommandable par ses services, son courage et son dévouement, a fait les deux guerres, aurait besoin d'une place qui le fît vivre, soit dans la gendarmerie, la garde nationale ou les Eaux et Forêts.

Excellent fermier. **bb**

CHATELIER (FRANÇOIS), chef de bataillon. Fermier à Niort (Mayenne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme lieutenant et capitaine depuis 1795 jusqu'en 1800.

Observations. — Père de plusieurs enfants, même mérite que les précédents, mêmes droits, misère encore plus grande. *Fermier.* **bb**

GOGNIARD (GABRIEL), capitaine. Cultivateur à Loré (Orne). Deux ans et un mois de détention.

États de services. — A fait toute la guerre dans l'armée royale de Normandie comme sous-lieutenant, et lieutenant depuis 1795 jusqu'en 1798, et comme capitaine jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait les deux guerres, s'est ruiné pour le parti.

Petit propriétaire. **b**

BIGNON (PIERRE), capitaine. Propriétaire à La Ferté-Macé (Orne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Très dévoué, très bien noté : a fait les deux guerres, condamné à mort par contumace, avec son père, fut au moment d'être fusillé.

Propriétaire aisé. **bc**

DE BEAUVIS (FRANÇOIS), capitaine. Propriétaire à Saulges (Mayenne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait la grande guerre d'une manière distinguée.

Propriétaire aisé. **b**

ÉCHIVARD (JOSEPH), capitaine. Artisan à Laval (Mayenne). Une blessure.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — A fait les deux guerres. Blessé.

Menuisier. **b**

CHEVALIER (JEAN), capitaine, demeurant à Saint-Loup (Mayenne). *Cultivateur.* **b**

RAIMBAULT (RENÉ), capitaine. Cultivateur demeurant à Chantrigné (Mayenne). **bb**

Ont servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800. Demandent une pension. Ont fait les deux guerres, très bien notés.

bb

MORICEAUX, *dit Dubourg*, capitaine. Propriétaire à Mayenne. Une blessure.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Les deux guerres. Blessé. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DES ROTOURS (Charles-Henry), capitaine aide-de-camp. Propriétaire à Soccane (Orne). Détenu plusieurs fois.

États de services. — Entré élève à l'École militaire de Vendôme le 21 septembre 1787 ; sorti le 27 septembre 1792; a servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — Entré en 1787 à l'École militaire de Vendôme, a fait les deux guerres, parfaitement bien noté.
Gentilhomme. **bb**

MANOURY (Joseph), capitaine. Négociant à Douai (Nord).

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Très brave, très dévoué, a fait les deux guerres ; un frère tué.

CHEVALIER, *dit Petit-Frère*, capitaine. (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Petit propriétaire. **b**

CIBOIS, *dit Des Lauriers*, capitaine. Propriétaire à Mayenne.

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Blessé. **b**

GARNIER, *dit La Couronne*, capitaine. Propriétaire à Mayenne.

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Petit propriétaire. **b**

BRIONE, *dit Pierrot*, capitaine. Propriétaire (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Petit propriétaire. **b**

DUBOURG, capitaine. Propriétaire à Mayenne.

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Petit propriétaire. **b**

GUÉDON-VERDRIE, capitaine. Propriétaire à Mayenne.

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Petit propriétaire. **b**

GALLERIE (César), capitaine. Cultivateur à La Baroche (Orne.)

États de services. — A servi dans l'armée royale et catholique de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Petit propriétaire. **b**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BANSARD DU BUISSON, capitaine. Cultivateur à Loré (Orne).

États de services.—A servi dans l'armée de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — Une pension.
Observations.— Plus méritant encore que ses prédécesseurs en considération de ses services et de sa famille qui a beaucoup souffert. **bb**

LE MARCHAND (NICOLAS), lieutenant. Cultivateur à Niort (Mayenne).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Plus méritant encore que ses prédécesseurs en considération de ses services et de sa famille qui a beaucoup souffert. **bb**

LIBERT (FRANÇOIS), lieutenant. Cultivateur à Saint-Denis-de-Villenette (Mayenne).

États de services.—A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations.— Plus méritant encore que ses prédécesseurs en considération de ses services et de sa famille qui a beaucoup souffert. **bb**

PAPOUIN (JEAN), lieutenant. Meunier à Loré (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Frère du chef de bataillon. **bb**

BLANCHART (GUILLAUME), lieutenant. Cultivateur à Gène (Mayenne). **cc**

MIGORET (JEAN-BAPTISTE), lieutenant. Négociant à Laval (Mayenne). **cc**

COIGNET (VICTOR), lieutenant. Cultivateur à Loré (Orne). Une blessure. **b**

ÉCHIVART (CHARLES), *dit La Rose*, lieutenant. Charpentier à Rennes-en-Grenouilles (Mayenne). **c**

GENISSET (JEAN), lieutenant à Rennes-en-Grenouilles (Mayenne). **c**

Ont servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1799 à 1800.
Demandent une pension.
Ont fait la grande guerre

LE SAGE, lieutenant. Propriétaire à La Fresnaye-au-Sauvage (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — A fait les deux guerres: très propre à être employé dans son grade. **b**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BILLARD DE VAUX (ADRIEN), sous-lieutenant. Propriétaire, à Ambrières (Mayenne). Une blessure.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — **Frère du commandant en second de division, a fait les deux guerres; très brave, ruiné, blessé, plusieurs frères tués.** bb

BANSARD (PIERRE), lieutenant. Cultivateur à Chantrigné (Mayenne). c

BANSARD, *dit Sans-Souci*, sous-lieutenant. Cultivateur à Niort (Mayenne). b

RABAROT, sous-lieutenant. Cultivateur à Melleray (Mayenne). b

LE ROI (JOSEPH), sous-lieutenant. Cultivateur à Niort (Mayenne). b

ALLARD (RENÉ), sous-lieutenant. (Orne). b

BEUDIN (LOUIS), sous-lieutenant. Propriétaire à Melleray (Mayenne). b

LANOË, sous-lieutenant. Cultivateur. (Orne). c

ALLARD (LOUIS), sous-lieutenant. Propriétaire à La Baroche (Orne). b

LETOURNEUR (PIERRE), sous-lieutenant. Propriétaire à Loré (Orne). c

PILOUNIÈRES (LABROSSE), sous-lieutenant. Cultivateur à Mayenne. c

MOREL (GABRIEL), sous-lieutenant. Cultivateur à Loré (Orne). c

BANSARD (JEAN), sous-lieutenant. Cultivateur à Loré (Orne). c

Ont servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.
Demandent une pension.
Ont fait les deux guerres.

PORTIER, sous-lieutenant. Tailleur à La Ferté-Macé (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — Grande guerre. cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION DE FLERS

DE BOISROUSSEL, commandant en second, garde du corps, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Domfront (Orne).

États de services. — Entré en 1784 dans les gardes du corps ; émigré en 1791, rentré en 1797. A servi jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — Garde du corps en 1784, servi en émigration, rejoint en 1797, chef de division en 2e en 1799.

Gentilhomme. C

DE GALLERY (Louis-René), *dit l'Air-du-bois*, major, demeurant à La Ferrière (Orne). Onze blessures.

États de services. — A servi dans la Compagnie noble de la Couronne en 1795 et dans le canton de La Ferrière, et comme second de M. Du Gast depuis 1796 jusqu'en 1798 ; fait major en 1799, a servi jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le grade de colonel.

Observations. — A fait les deux guerres, distingué par sa bravoure, onze blessures, famille très dévouée. Il aurait déjà la croix sans la mort de Frotté, qui la lui avait promise.

Gentilhomme. B

AUBRIÈRE, capitaine. Marchand à Caen (Calvados).

États de services. — A fait la dernière guerre des royalistes dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie pendant les années 1792 et 1800.

Observations. — A fait la grande guerre.

Marchand. C

MOISSON, chef de bataillon, demeurant à Paris. Blessé d'un coup de sabre au bras, a été arrêté quatre fois.

États de services. — A servi dans la même armée depuis 1795 jusqu'à la fin de la pacification.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A servi de 1795 à 1800, fort bien noté ; a fait des sacrifices pour le parti.

Propriétaire. C

DE FLERS (Le Cte), capitaine. Propriétaire, demeurant à Paris.

États de services. — A servi dans la même armée en 1795, 96, 97, 98, 99 et 1800, a été l'aide-de-camp du Cte Louis de Frotté.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait la deuxième guerre, fils de la Mise de Flers à qui le parti a eu d'immenses obligations.

MANOURY *dit Branche-d'or*, lieutenant. Propriétaire à Caen (Calvados).

États de services. — A servi dans la même armée en 1799 et 1800.

Demande. — Une place dans la gendarmerie.

Observations. — Grande guerre. CC

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MESNILCOURT, aide-major. Propriétaire (Orne).

États de services. — A servi dans la même armée en 1799 et 1800.

Observations. — Grande guerre. *Propriétaire.* cc

HUE, *dit Saint-Paul*, capitaine. Cultivateur-propriétaire à Flers (Orne).

États de services. — A fait la première guerre dans ladite armée.

Demande. — Confirmation de son grade et une place de percepteur.

Observations. — A très bien fait la première guerre, n'a point combattu dans la deuxième, mais a rendu de grands services au parti.

DUPONT (PIERRE), lieutenant. Propriétaire à Flers (Orne).

États de services. — A servi dans ladite armée depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — A fait les deux guerres, âgé et dans le besoin. c

DUPONT fils, lieutenant. Propriétaire à Flers (Orne).

États de services. — A servi dans ladite armée, lors de la première guerre, comme garde magasin.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Garde magasin dans la première guerre. c

DERIVIÈRE, *dit Voltige*, lieutenant. Propriétaire à Chanu (Orne).

États de services. — A fait les deux guerres dans ladite armée depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres; bon officier; propre à être employé. b

MATHAIRE, *dit d'Artois*, capitaine. Fermier à La Lande-Patry (Orne).

États de services. — A fait les deux guerres dans ladite armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Les deux guerres; très dévoué. cc

AMAND, *dit Démon*, capitaine. A connaître.

CAULHERIC (Aîné), lieutenant, demeurant à Dompierre (Orne).

CAULHERIC, lieutenant, aussi à Dompierre (Orne).

PERRIER DE CHAMPSEGRÉ, demeurant à Dompierre (Orne).

Ont servi dans ladite armée depuis 1799 jusqu'en 1800.

Demandent la confirmation de leur grade.

Ont fait la grande guerre; bonnes notes. *Bien nés.* cc

LEROUX (FRANÇOIS-ÉDOUARD), capitaine-commandant. Propriétaire à Villers-Bocage (Calvados). Un coup de feu à la cuisse. c

États de services. — A fait les deux guerres dans ladite armée depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Les deux guerres; intelligent, fort actif. c

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MARTIN, capitaine (Orne).
MARTIN, capitaine.

Ont servi dans ladite armée en 1799 et 1800. Ont fait la deuxième guerre; à connaître.

PETRON, *dit La Jeunesse*, capitaine. Propriétaire à Argentan (Orne).

États de services. — A servi dans ladite armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres.

DE COURLAND (Cadet). cc
FERRET (Louis), *dit Joli-cœur*, sous-lieutenant. Propriétaire. (Orne).
BIONNIÈRE, lieutenant. Propriétaire (Orne).

Ont servi dans ladite armée en 1799 et 1800. Ont fait la grande guerre. A connaître.

THOMMERAY (Jean). *Propriétaire.*

États de services. — A servi dans ladite armée de 1795 à 1800.

Observations. — Les deux guerres.
Propriétaire. C

D'OISY (Chevalier), lieutenant. *Propriétaire et gentilhomme.*
BLANCHARD (Jean), lieutenant. *Propriétaire.*

Ont servi dans ladite armée de 1795 à 1800. Demandent la confirmation de leur grade. Ont fait les deux guerres; mériteraient bien le grade de capitaine. C

GRIPPON. Propriétaire (Orne).

États de services. — A servi dans ladite armée en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Grande guerre.
Propriétaire. cc

LA FAVRAYE. Propriétaire (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie en 1799 et 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Grande guerre.
Propriétaire. C

DYARPEL, capitaine, demeurant à Falaise (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797.
Gentilhomme. c

DUVAL (Jacques), *dit Cœur-de-Roi*, lieutenant. Propriétaire à Échalon (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Les deux guerres; très bien noté. cc

VANCY, lieutenant. Propriétaire à Harcouët (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade
Observations. — Rejoint en 1797.
Propriétaire. cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HUET (PIERRE), lieutenant. Propriétaire à La Lande-Patry (Orne). Deux blessures.

BRIONE (JEAN), ***dit Malmené***, lieutenant. Cultivateur à Landisacq (Orne). Deux blessures.

HODIENNE (JEAN-BAPTISTE), lieutenant. Propriétaire à Chanu (Orne). A été détenu.

Ont servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.
Demandent la confirmation de leur grade.
Ont fait les deux guerres.
C

LETARD (JACQUES), ***dit Lamborel***, sous-lieutenant. Propriétaire, demeurant à Dompierre (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Les deux guerres.
C

MALHERBES (FRANÇOIS), sous-lieutenant. Cultivateur à La Lande-Patry (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Les deux guerres.
C

BOUVET (PIERRE), *dit Laroque*, sous-lieutenant. Cultivateur à Landisacq (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Les deux guerres.
C

MADELAINE (GEORGES), sous-lieutenant. Propriétaire à Chanu (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797.
CC

DIVISION DE L'AIGLE

DE BRETIGNIÈRES DE COURTEILLES (PIERRE-LOUIS), chef de division, demeurant à Courteilles (Eure).

États de services. — Entré dans les gardes françaises en 1782, y est resté jusqu'en 1790; émigré en 1791; a fait la campagne de 1792; était en 1793 au siège de Maëstricht; rentré en France en 1794; a été attaché à l'armée royale de la Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Officier en 1792; a servi en émigration; passé en Normandie en 1797; considéré dans le pays par sa conduite et sa fortune.
Gentilhomme.
BB

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE FOULQUES (JACQUES-CHARLES), commandant en second, demeurant à Falaise (Calvados).

États de services. — A fait partie de la coalition de Caen en 1790. Emigré en 1791 : a fait les campagnes de 1792, 93 et 94 dans l'armée de Bourbon. Rentré en France en 1795 : a servi dans l'armée catholique et royale depuis cette époque jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le grade de major.

Observations. — A servi en émigration ; rentré en Normandie à la même époque ; très méritant.

Gentilhomme. bb

GRIMAUX (JEAN-JOSEPH-PAUL), *dit Dauclin*, major, chef de bataillon, demeurant à Paris.

États de services. — Entré au service dans le régiment de Chartres de 1781 à 1783, a eu son congé en 1784. Lieutenant dans les volontaires de Caen en 1789, émigré en 1791, a fait les campagnes de 1792, 93 et 94 à l'armée de Condé. Rentré en France en 1795, a servi dans l'armée de Normandie, jusqu'en 1800, mis en prison le 2 janvier 1814 pour avoir distribué des proclamations de Mgr le duc de Berry.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Soldat en 1781 jusqu'en 1784, a servi plusieurs campagnes en émigration, rentré en Normandie à la même époque. *(La note manque.)*

DE BRETIGNIÈRES DE COURTEILLES (CHARLES-LOUIS), chef de bataillon, demeurant à Balloy (Seine-et-Marne).

États de services. — Au régiment Colonel-Général-Infanterie depuis 1782 jusqu'en 1784 ; entré sous-lieutenant au régiment de chasseurs des Vosges, y est resté jusqu'en 1787. Emigré en 1791, a fait les campagnes de 1792 et 1793 au régiment de Roussillon, rentré en France en.....

Demande. — Le brevet de major.

Observations. — Officier en 1782, a servi en émigration, rentré à la même époque. *(La note manque.)*

GOUHIER DE PETITE-VILLE, capitaine à La Petite-Ville (Eure).

DE FLERS DE LA MOTTE-ANGO (ANTOINE-GUILLAUME-FRANÇOIS), capitaine, demeurant à Villebadin (Orne).

DE BLANCHISSON (AUG.-HUBERT), lieutenant, à La Villebadin (Orne).

LOUVET D'HERPONCEY, lieutenant, à Herponcey (Eure).

Ont fait partie de l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demandent la confirmation de leur grade.

Bien notés.

Gentilshommes. b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION D'ALENÇON

DE FROTTÉ DE LA PERRIÈRE (PIERRE-JEAN), commandant en chef, demeurant à La Roche-Nonant.

États de services. — Entré au service dans le régiment prov. du Mans comme lieutenant, réformé en 1775. Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée de Bourbon, passé ensuite en Angleterre; a servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie pendant 1799 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Officier en 1774, a servi en émigration, rejoint en 1799 comme major désigné par le Cte Louis de Frotté, son cousin, comme chef de la division. Officier très méritant.

Gentilhomme. **bb**

DE CHABOT (LOUIS-FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE), commandant en second, domicilié à Alençon (Orne).

États de services. — Entré sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine-Infanterie en 1764, fait lieutenant réformé en 1775, émigré en 1791. A fait la campagne de Corse en 1769, a servi en 1794 comme capitaine dans le régiment provincial du Mans; émigré en 1791, a fait la campagne des Princes en 1792 dans l'armée de Bourbon, a concouru en 1793 à la défense de Maëstricht, lors du premier siége, a servi en 1794, sous M. le maréchal de Broglie en Allemagne, passé à l'île de Guernesey en 1795; a fait, en 1796, la campagne de Quiberon dans les cadres de Williamson; a servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — Le brevet de colonel.

Observations. — Officier en 1764, campagne de Corse en 1769. A servi en émigration et dans les cadres en Normandie depuis 1793. Recommandable à tous les égards par son ancienneté, sa naissance et son dévouement sans bornes. Oncle du général Frotté.

Gentilhomme. **B**

RAGAIGNE (JOSEPH-GUILLAUME-CHARLES), capitaine de grenadiers, demeurant à Séez (Orne).

États de services. — Émigré en 1791; a fait, en 1792, la campagne des Princes; a servi en 1794 dans Béon-Infanterie, partie des cadres de Williamson en 1795 et 1796 et de l'armée catholique et royale de Basse-Normandie, depuis 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade.

Observations. — A servi dans l'émigration dans les cadres et en Normandie depuis 1797. Propre à être employé.

Propriétaire. **h**

DE BRUNET DE LA RENOUDIÈRE (PIERRE), capitaine de chasseurs demeurant à Alençon (Orne).

États de services. — Émigré en 1791, fait la campagne de 1792 à l'armée

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Bourbon en 1793 et 1794, a fait partie du régiment de La Châtre en 1795 et 1796 à Quiberon et aux royalistes de Bretagne sous le général Georges. A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'à 1800.

Observations. — A servi dans l'émigration dans les cadres et en Normandie depuis 1797. Propre à être employé.

Gentilhomme. b

DU MESNIL DE VILLERS, capitaine de fusiliers, à Alençon (Orne).

États de services. — Émigré en 1791, a servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800, en qualité de capitaine.

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration; rejoint en 1797.

Gentilhomme. b

CAMUS (JEAN-AMBROISE). Séez (Orne).

États de services. — Émigré en 1791, a servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800, en qualité de capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797.

Propriétaire aisé. C

DE ROSNAY (THOMAS-FRANÇOIS), capitaine, demeurant à La Ferté Macé.

États de services. — Émigré en 1791, a servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800, en qualité de capitaine.

Demande. — La croix de Saint-Louis et confirmation de son grade.

Observations. — A servi en émigration; rejoint en 1797.

Gentilhomme. b

CAMUS (LOUIS-DOMINIQUE), lieutenant de chasseurs. Garde général de la forêt de Domfront, demeurant à L'Aigle (Orne).

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Fort bien noté, demande de l'avancement dans les Eaux et Forêts.

Garde général de Domfront. CC

BOUGIES DE COURTEILLES (CHARLES-FRANÇOIS), sous-lieutenant de grenadiers, demeurant à Gandelain (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Le brevet de lieutenant.

Observations. — Rejoint en 1797.

Gentilhomme. CC

COLLET, demeurant à Séez (Orne).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Le brevet de lieutenant.

Observations. — Rejoint en 1797.

Notaire. CC

DE BEAUMONT, demeurant à Saint-Pierre-sur-Dive (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée de Bourbon et toutes les campagnes de l'émigration; a servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie, depuis 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et le brevet de capitaine.

Observations. — A fait toutes les campagnes de l'émigration; a rejoint en 1797.

Gentilhomme. b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION D'AVRANCHES

DE RUAYS (Cte René-François), chevalier de Saint-Louis, chef de brigade à Couffé (Loire-Inférieure). Deux blessures, cinq mois de détention.

États de services. — Sous-lieutenant dans le régiment de Gatinais-Royal-Auvergne en 1782 jusqu'en 1791, a fait deux campagnes en Amérique; émigré en 1791; 1er capitaine des chasseurs royaux des Princes, fait prisonnier à la fin de 1792, déporté à Jersey en 1793, après avoir essuyé cinq jugements. Rentré en Basse-Normandie en 1795; chef de division des royalistes jusqu'en 1799; promu au grade de chef de division à cette époque; a servi jusqu'en 1800.

Demande. — Le grade de maréchal de camp.

Observations. — Officier en 1782, a servi en émigration; fait prisonnier en 1792, courut les plus graves dangers, passa en Normandie dès l'origine du parti comme chef de division, officier très distingué, digne d'obtenir de l'avancement.

Gentilhomme. **A**

POTIER (Louis-François), capitaine aide-de-camp, demeurant à Coutances (Manche). Plusieurs mois de prison.

États de services. — A fait partie de l'armée royale de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A commencé à servir à treize ans, fait les deux guerres; fort recommandable par lui-même et sa famille. **bb**

DE LA PERRIÈRE, chef de division, demeurant à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

États de services. — Émigré en 1791; entré à l'armée royale de Basse-Normandie en 1797, y a servi jusqu'en 1800, d'abord comme officier attaché à l'État-Major, ensuite chef de division. — *Nota.* Est entré au service en 1776 dans la gendarmerie.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Entré dans la gendarmerie rouge en 1776, a servi en émigration, passé en Normandie en 1797.

FINEL (Pierre), commandant en second. Propriétaire, domicilié à Sartilly (Manche). Une blessure.

États de services. — Entré en 1793 dans la 5e compagnie du régiment d'Aunis, y est resté comme sous-officier jusqu'au mois de juin 1795; entré à cette époque dans le parti royaliste de Basse-Normandie, y a servi jusqu'en 1800 en passant successivement par les grades de lieutenant, capitaine et commandant en second la division.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Soldat en 1793 dans l'ancien régiment d'Aunis, passé en Normandie en 1795, parvint successivement par son mérite au grade de commandant en second de la division, a fait un bon mariage et s'est ruiné pour le parti; propre à être employé dans son grade ou dans la gendarmerie.

Ancien soldat. **B**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA HUPPE DE L'ARTURIÈRE, chef de bataillon. Propriétaire à Vernix (Manche). Une blessure et six mois de détention.

États de services. — Réuni au parti royaliste de Basse-Normandie en 1795 en qualité de capitaine; promu ensuite au grade de chef de bataillon, a continué à servir jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix.

Observations. — A fait les deux guerres avec distinction, blessé, boiteux d'une cuisse cassée. **bb**

PHILIPPE DE CANTILLY (FRANÇOIS-MARIE-ANNE), chef de bataillon. Garde du corps, demeurant à Avranches (Manche).

États de services. — Réuni au parti royaliste de Basse-Normandie en 1795 comme capitaine. Fait chef de bataillon en 1796, a servi jusqu'à la pacification.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait les deux guerres avec distinction, un frère tué, est garde du corps.

Très bien né. **bb**

DEGAUNE, capitaine aide-major. Propriétaire, actuellement en Angleterre.

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'à la pacification.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix.

Observations. — A rejoint en 1797, est au service d'Angleterre.

PELM, capitaine. Propriétaire à Brécey (Manche). Une blessure.

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1796.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres; très bien noté. **b**

GUÉRIN (GUILLAUME), capitaine. Propriétaire à Mesnil-Thébaut (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait les deux guerres; très bien noté. **b**

SAINTE-MARIE, capitaine, demeurant à Coutances (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — La confirmation du grade et pension.

Observations. — A fait les deux guerres. Très bien noté.

Propriétaire. **b**

ALEXANDRE, capitaine. Propriétaire à Mayenne.

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — La confirmation du grade et pension.

Observations. — Très méritant et très brave; propre à être employé dans son grade.

Gentilhomme. **bb**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SALMANAZAR, capitaine. Propriétaire à Montjoie (Manche). Une blessure

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie de 1795, 96 et 97.

Demande. — La confirmation du grade et une pension.

Observations. — Rejoint en 1797, bonnes notes; on ignore s'il existe. c

DUBOSQ (CAMILLE), capitaine. (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791. A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — La confirmation du grade et une pension.

Observations. — Blessé dans la première guerre de manière à n'avoir pu faire la seconde.

Propriétaire. c

LOTIN DE LA BOCHONNIÈRE (RENÉ-MARIE), capitaine. Garde du corps, demeurant à Avranches (Calvados).

États de services. — Homme d'armes à cheval sous M. le Mis d'Autichamp, depuis 1791 jusqu'à la fin de 1792, l'année suivante, chasseur noble sous M. le Cte du Dresnay jusqu'en 1795, époque à laquelle il entra dans les cadres de M. le Cte du Trésor, y a servi jusqu'en 1799. Promu ensuite au grade de capitaine dans le parti royaliste de Basse-Normandie, est resté à cette armée jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A beaucoup servi en émigration et dans les cadres; passé en Normandie en 1797, très bien recommandé, a reçu la croix comme garde du corps.

Garde du corps. bb

HIACINTHE (FRANÇOIS-ALLAIN), capitaine. Propriétaire à Caen (Calvados). Une blessure, trois ans de détention.

États de services. — En 1792, brigadier dans les hommes d'armes à pied, volontaire dans Hessenphilesptal, cavalerie hollandaise en 1793; brigadier dans les hulans britanniques, depuis 1794 jusqu'en 1797; à cette dernière époque, fait capitaine dans l'armée royale de Basse-Normandie, où il a servi jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et la confirmation de son grade. Une pension ou de l'emploi dans la gendarmerie.

Observations. — A beaucoup servi en émigration, rejoint en 1797, sept blessures.

Propriétaire.

LE ROI, capitaine, demeurant à Ducy (Manche). *Propriétaire.*

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie en qualité de capitaine depuis 1793 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Doit avoir servi en Bretagne, grande guerre en Normandie.

SAINT-BLAISE, capitaine, demeurant à Saint-Léger (Calvados).

États de services. — Officier de marine avant la Révolution, a fait partie

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'armée de Normandie depuis 1795 jusqu'à la pacification.

Observations. — Officier de marine avant la Révolution, a fait les deux guerres avec distinction, très propre au service.

Gentilhomme. **bb**

FOSSARD (JEAN-MARIE), capitaine, demeurant à Paris. Deux blessures, dix ans de détention, quatre ans de proscription.

États de services. — A servi dans l'armée de Normandie depuis 1798 jusqu'en 1800.

Demande. — Un emploi.

Observations. — Rejoint en 1798, deux blessures, dix ans de détention, capable d'être employé et en a besoin.

Chirurgien. **c**

GOHIER-DUGAT, capitaine, demeurant à Brufois (Manche).

États de services. — Émigré en 1791, a servi dans l'armée de Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix.

Observations. — A rejoint en 1797.

Gentilhomme. **Cc**

DE LA CHAMBRE-VAUBOREL (CHARLES-LOUIS-ALEXANDRE-HENRY), chef de bataillon, demeurant à Mortain (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée depuis 1795 jusqu'en 1799, époque à laquelle il passa dans la division de Saint-James, où il est resté jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation do son grade et la croix.

Observations. — Voir la division de Saint-James après celle-ci.

Gentilhomme.

GAUDIN DE VILAINE, capitaine, à Montigny (Manche). Une blessure.

États de services. — A fait partie de l'armée royale de Basse-Normandie, en qualité de capitaine, depuis 1795 jusqu'en 1798.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres, blessé.

Gentilhomme. **Cc**

DE LA CHAMBRE-VAUBOREL (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), capitaine, demeurant à Mortain (Manche). *Gentilhomme.*

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait les deux guerres, très bien noté. **CC**

VINCENT (ALEXIS), capitaine. Avocat à Rennes (Ille-et-Vilaine).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Grande guerre, bien noté. **c**

SOULATRE-LAPAVÉE, capitaine. Propriétaire à Folligny (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — Les deux guerres. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE MOUNIER, capitaine. Géomètre à Coutances (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Agé de soixante ans, rejoint en 1797, recommandable par son dévouement et ses sacrifices.
Géomètre.

LA RUE, lieutenant. Propriétaire à Monjoie (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795. c

DE CANTILLY (Auguste), lieutenant. Juge de paix à Brecey (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Frère de Philippe (lieutenant-colonel), grande guerre.
Juge de paix. cc

GUILLOT, lieutenant. Juge de paix à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres; a fait des sacrifices.
Petit propriétaire. cc

DE CHABERT (Osanne), lieutenant. Juge de paix à Val-Saint-Pair (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre, fort capable; prendrait du service.
Gentilhomme. c

MURY, lieutenant. Propriétaire à Brecey (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Les deux guerres, bonnes notes. c

PHILIPPE DE CANTILLY (Auguste), lieutenant. Juge de paix à Saint-James (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Frère des deux Cantilly, bien noté. Cc

DE LA BROISE aîné, lieutenant. Juge de paix à Mortain (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Observations. — Rejoint en 1795, fut pris et sauvé à l'instant où il allait être fusillé; propre à être employé à tout. *Gentilhomme.* b

PHILIPPE DE CANTILLY (CHARLES), lieutenant. Propriétaire à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et de l'emploi dans la gendarmerie.
Observations. — Comme ses frères, est au service en ce moment.
Gentilhomme. Cc

CHESNEL (JEAN-BAPTISTE), lieutenant. Propriétaire au Val-Saint-Pair (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Est en Amérique.
Gentilhomme.

LITRÉ (FRANÇOIS), lieutenant. Propriétaire. En Amérique.

États de services. — A servi dans la même armée de 1798 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre.
Gentilhomme.

D'ELBÈNE, lieutenant. Propriétaire à Saint-Nicolas.

États de services. — A servi dans la même armée de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade, une place et une pension.
Observations. — Les deux guerres, perclus de rhumatismes gagnés au service.
Gentilhomme. c

LEBOUC-LA FORÊT, lieutenant. Propriétaire à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une place.
Observations. — Rejoint en 1798; bonnes notes.
Gentilhomme. cc

ADIGARD, lieutenant. Propriétaire au Périer-en-Beauficel (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1798 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Doit avoir servi en émigration, rejoint en 1797, très brave, pauvre.
Gentilhomme. cc

LE FORESTIER, lieutenant. Propriétaire à Miré (Manche).

États de services. — Émigré en 1791, a servi dans la même armée de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795, n'a pas fait la grande guerre. cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DUPART-NOEL, lieutenant. Propriétaire à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 et 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Les deux guerres, deux blessures. c

TALVENDE, sous-lieutenant. Propriétaire demeurant à Reluveille (Manche). Deux blessures.

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Les deux guerres, prendrait du service; homme sûr. c

LA RUE, sous-lieutenant. Propriétaire à Poix (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre.
Bon bourgeois. cc

CARBONET (JULES), sous-lieutenant. Propriétaire à Avranches (Manche).
LAURENCE, sous-lieutenant. Propriétaire à Folligny (Manche).
LEROUX (ALEXANDRE), sous-lieutenant. Propriétaire à Cellaud (Manche).

Ont servi dans la même armée de 1799 à 1800.
Demandent la confirmation de leur grade.
Ont fait la grande guerre.
Bons bourgeois. cc

DES PLANCHES, sous-lieutenant. Propriétaire au Val-Saint-Pair (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre; dans le cas d'être employé.
Gentilhomme. cc

DUVAL-DESPRÉS, sous-lieutenant. Propriétaire à Tirepied (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre.
Propriétaire. cc

SUVIGNY, sous-lieutenant. Propriétaire à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre.
Propriétaire. cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GUÉRINIÈRE, sous-lieutenant. Propriétaire à Refuveille (Manche). Une blessure.

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1795 et 1796.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Première guerre ; n'a pu faire la deuxième à cause d'une blessure.

BEDEL (ALEXIS), sous-lieutenant. Propriétaire à Saint-Quentin (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres.
Propriétaire. cc

TROCHON, sous-lieutenant. Propriétaire à Saint-Ouen (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres. Pourrait reprendre du service, ainsi que le précédent. cc

DE LA BROISE (GEORGES), sous-lieutenant, demeurant à La Chapelle-Urée (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1795 et 1796.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795 ; doit avoir fait la deuxième guerre ; propre à être employé. b

LANGLOIS (PIERRE), sous-lieutenant. Propriétaire à Saint-Senier (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Rejoint en 1797 ; bien noté. cc

MOISSERON, sous-lieutenant. Propriétaire à La Mancellière (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Les deux guerres ; bien noté.
Fermier. cc

DESHOQUES, sous-lieutenant. Propriétaire à Hocquigny (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1795.
Propriétaire. cc

ROBINNE DE LA BUTTE, sous-lieutenant. Propriétaire à Avranches. (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1799 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre ; intelligent et brave. cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DEBORDE-CHALANDRÉ (JACQUES), sous-lieutenant. Propriétaire à Avranches (Manche). *Gentilhomme.*

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1799 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait la grande guerre, ainsi que son frère ; sont propres à être employés. c

DEBORDE-CHALANDRÉ (FÉLIX), sous-lieutenant. Propriétaire à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1799 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait la grande guerre, ainsi que son frère ; sont propres à être employés.

Gentilhomme. c

POTIER-LAVARDE, sous-lieutenant. Propriétaire à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1799 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait la grande guerre ainsi que son frère ; sont propres à être employés.

Gentilhomme. c

DU MESNIL (ALEXIS), sous-lieutenant, demeurant à Caen (Calvados).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1799 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — A fait la grande guerre ; riche et propre au service.

Gentilhomme. c

BERNARD, lieutenant. Chirurgien, demeurant à Cérences (Manche).

États de services. — A servi dans les royalistes de Basse-Normandie depuis 1795 et 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Les deux guerres; bien noté.

DIVISION DE SAINT-JAMES

MOREL-DESCURES (FRANÇOIS-JULIEN), chef de légion à Alençon (Orne).

États de services. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Bourbons, entré en 1794 dans le Corps de M. d'Ollianson ; a servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi en émigration et dans les cadres ; passé en Normandie en 1795, a très bien servi jusqu'à la fin ; officier fort méritant.

Gentilhomme. bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

AUGEARD (JEAN), commandant en second. Cafetier demeurant à Dol (Ille-et-Vilaine). Deux ans et six mois de détention.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1795 jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait les deux guerres ; a tout quitté et beaucoup perdu pour suivre le roi; deux ans et demi de détention. Officier de mérite et considéré. bb

DAVY (JEAN-FRANÇOIS), chef de bataillon. Arpenteur, demeurant à La Croix (Manche). Deux ans de détention.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1796 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1796, a bien servi jusqu'à la fin. b

D'HAUTEVILLE, aide-major, demeurant à Saint-Laurent (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Grande guerre ; très bien noté.

Gentilhomme. b

LOIR (JEAN-LOUIS), aide-de-camp. Propriétaire à Carnet (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Grande guerre ; très bien noté. b

BASIRE (JACQUES), porte-drapeau. Marchand à La Croix (Manche). Un an de détention.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797 : très brave. cc

GAUCHET (JACQUES), capitaine de grenadiers. Maçon à La Croix (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — De l'emploi dans la gendarmerie.

Observations. — Les deux guerres.

Maçon. cc

ROUSSEL (BENOIT), capitaine de tirailleurs. Ex-commis aux aides, demeurant à Saint-James (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — A fait les deux guerres; très brave; propre à être employé et commis aux aides.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LEGRAND DE LA FAUVELIÈRE (ALEXANDRE), capitaine. Propriétaire à Bourguenolles (Manche).

États de services. — Entré dans les gardes d'Artois; émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; a servi ensuite depuis 1795 jusqu'en 1800 à l'armée de Basse-Normandie. (Est chevalier de Saint-Louis.)

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Garde d'Artois en 1797; a servi en émigration; fait les deux guerres; bon à employer.

Très bien né. **bb**

BREGUAIN (LOUIS), capitaine. Cultivateur à Montanet (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — A bien fait les deux guerres. **C**

LEGROS (RENÉ), capitaine. Cultivateur à Camel (Manche).

LE ROI (LOUIS), capitaine. Cultivateur à Ducey (Manche).

Ont servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demandent une pension.

Ont bien fait les deux guerres. **C**

DUPONT-AVICE (*sic*) (JACQUES), capitaine, demeurant a Saint-Laurent (Ille-et-Vilaine).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade, une pension ou croix de Saint-Louis.

Observations. — A fait les deux guerres avec distinction.

Gentilhomme. **bb**

LE LIÈVRE (FRANÇOIS), sabotier à Montdol (Ille-et-Vilaine). **C**

HARANG (PIERRE), capitaine. Propriétaire à Saint-Ouen (Ille-et-Vilaine). **c**

RICHER, capitaine, demeurant à Sospas (Manche). **C**

Ont servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demandent une pension.

Ont rejoint en 1797 jusqu'à la fin.

CARBONET (PIERRE), capitaine, avocat à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Grande guerre. **C**

ROGER (JEAN), capitaine. Secrétaire de mairie, à Ducey (Manche). Blessé à la main. **Cc**

LEGENDRE (PIERRE), capitaine. Menuisier, demeurant à Villiers (Manche). **c**

Ont servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demandent la confirmation de leur grade.

Ont rejoint en 1797 jusqu'à la fin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DUPONT-AVICE (JULIEN-VICTOR), lieutenant, demeurant à Saint-Laurent (Ille-et Vilaine). Deux ans de détention. *Gentilhomme.*

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Frère de Jacques (plus haut). Les deux guerres. Deux ans de détention. Très bien noté; est malade. **bb**

DUPONT-AVICE (RENÉ), lieutenant, demeurant à Saint-Lamont (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Même note, sauf la détention.

Gentilhomme. **bb**

PICOT (JEAN), lieutenant. Maçon à La Croix (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — Rejoint en 1797; son père et ses deux frères tués, très bien noté. **bb**

MENARD (CÉSAR), lieutenant. Propriétaire à Saint-James (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797, bonne note. **cc**

BÉCHEREL (PIERRE), lieutenant. Propriétaire à Montjoie (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Les deux guerres. **Cc**

ROUSSEL (PIERRE), lieutenant. Laboureur à Saint-James (Manche). Blessé grièvement à l'épaule, est resté estropié.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — Grande guerre, blessé grièvement. **cc**

CHARPENTIER (LOUIS), lieutenant. Boulanger à Ducey (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.

Observations. — Grande guerre. **C**

CARNEL (LOUIS), lieutenant. Laboureur. Lespas (Manche). **cc**

ROGER (LOUIS), lieutenant. Marchand. Ducey (Manche). **cc**

CHAUVIN (JEAN), lieutenant. Cultivateur à La Croix (Manche). **c**

Ont servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demandent une pension.

Rejoint en 1797.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LEMOISNE (JEAN-JACQUES), lieutenant, demeurant à Saint-James (Manche). Blessé à la main gauche à l'affaire de Pontorson.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1793 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Les deux guerres. Blessé.
Secrétaire de la mairie. C

BESNARD (JEAN), sous-lieutenant. Laboureur, demeurant à Saint-James (Manche). Trois blessures à trois affaires différentes, deux ans de détention.

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Rejoint en 1797 ; trois blessures. cc

OZANNE (LOUIS), lieutenant. Propriétaire-cultivateur à Montanet (Manche). cc

DANGUET (LOUIS-FRANÇOIS), lieutenant. Instituteur à Saint-James (Manche). cc

CANTO (JACQUES), lieutenant. Sabotier à Saint-Ouen (Ille-et-Vilaine). C

DELANDE (LOUIS), sous-lieutenant. Laboureur à Saint-Senier (Manche). Cc

DUBOIS, sous-lieutenant. Laboureur demeurant à Montjoie (Manche). cc

LÉPINE (THOMAS), sous-lieutenant. Maréchal à Lespars (Manche). cc

DE LA ROCHE (JEAN-MARIE), sous-lieutenant. Propriétaire-laboureur à Ducey (Manche). Cc

Ont servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.
Demandent une pension.
Ont rejoint en 1797
Bien notés.

CHAUVIN (GILLES), sous-lieutenant. Instituteur à Pierric (Loire-Inférieure).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1797, bien noté. Cc

TESNIÈRE (EDME), sous-lieutenant. Marchand à Ducey (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Une pension.
Observations. — Grande guerre.
Marchand. Cc

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAUVIN (Louis), sous-lieutenant. Laboureur. Instituteur à Villamée (Ille-et-Vilaine). Deux ans de détention.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1799, bien noté. CC

BASILE (Jacques), sous-lieutenant. Propriétaire à La Croix, près d'Avranches (Manche). Deux ans de détention.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Les deux guerres: deux ans de détention.
Propriétaire. C

JOSSE (Étienne), sous-lieutenant. Cultivateur à La Croix, près d'Avranches (Manche). Quatre années de prison.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1797. Quatre années de prison. C

LANOÉ (François), sous-lieutenant. Propriétaire à Saint-James (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1797.

GAVARD, sous-lieutenant. Cultivateur à Saint-Ouen (Ille-et-Vilaine). Blessé à l'affaire de Pontorson.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Les deux guerres; blessé.

LIVOIS, sous-lieutenant. Propriétaire à Puine (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — Rejoint en 1797. CC

DIVISION DE COUTANCES

LE POYTEVIN, Sr DUMOUTIER (Louis-Félix-Emmanuel-Victor), chef de division par interim, major, demeurant à Lacombe (Manche). Blessé à la tête dans une attaque nocturne, trois mois d'emprisonnement.

États de services. — Entré dans le parti royaliste de Normandie en 1795,

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme capitaine-major, y a servi jusqu'en 1800, en passant par les grades de commandant en second et commandant en chef avec promesse de la confirmation de ce dernier grade.

Observations. — A servi avec distinction en Normandie depuis 1795 et pourrait mériter la confirmation du grade de chef de division, qu'il n'a eu que par intérim, son chef ayant péri.

Gentilhomme. bb

BOUDIER, Sr DE LA VALENERIE (PATIAN-AIMABLE-CAMILLE), second de division par intérim, demeurant à Coutances (Manche).

États de services. — Entré en 1789 à l'École militaire, y resta jusqu'en 1793, a servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800; a rempli en dernier lieu, pour intervenir, les fonctions de commandant en second par ordre du général Frotté, avec promesse de confirmation du grade.

Observations. — Entré à l'École militaire en 1789 (ne put sûrement pas y rester jusqu'en 1793), servit en Normandie depuis 1795 comme major (en dessous) et ensuite second de la division par intérim.

Gentilhomme. bb

Sr D'AGON, aide-major, demeurant à Coutances (Manche). Blessé au menton à l'affaire de la Fosse.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie, de 1797 à 1800.

Observations. — Est à la division de Carentan.

CADAU, Sr DE SEPVILLE, aide-major, demeurant à Coutances (Manche).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Très méritant ainsi que toute sa famille, a rejoint en 1797.

Gentilhomme. b

CADAU, *dit Charles*, aide-de-camp, demeurant à Coutances (Manche). Blessé au bras à la même affaire.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Le grade de capitaine.

Observations. — Frère du précédent.

Gentilhomme. Cc

POSTEL, *dit La Rose*, capitaine. Laboureur, demeurant à Sept-Frères (Calvados).

États de services. — Au service du gouvernement pendant les années 1793 et 1794; est passé en 1795 dans le parti royaliste de Basse-Normandie où il a servi jusqu'en 1798.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Rejoint en 1795. Très bien noté.

Cultivateur. b

ESNAULT, *dit César*, capitaine. Propriétaire (Manche).

États de services. — Au service du gouvernement pendant les années 1793 et 1794; est passé en 1795 dans le parti royaliste de Basse-Normandie, où il a servi jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Rejoint en 1795. Très bien noté.

Propriétaire. b

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE POYTEVIN, Sr DE SAINT-GERVAIS, capitaine (Manche). Blessé au genou à l'affaire de la Fosse.

États de services. — Entré au service du roi en 1797 ; a été fait capitaine en 1798 ; a continué à servir jusqu'en 1800; a été dans la marine pendant six ans.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797. Propre au service.
Gentilhomme. b

GOYER, *dit Léonce*, capitaine (Manche).

États de services. — A l'École militaire depuis 1789 jusqu'en 1794. Entré dans le parti royaliste en 1797, a servi jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Entré à l'École militaire en 1789 (la même note ci-dessus sur l'École militaire), rejoint en 1797.
Gentilhomme. C

PÉZERIL DE BEAUMONT (GEORGES-JEAN-ÉTIENNE), capitaine. Propriétaire (Manche).

États de services. — Au service du roi depuis 1795 jusqu'en 1800; avait émigré et fait la campagne des Princes en 1792. Confirmation du grade.

Demande. — Confirmation du grade et la croix de Saint-Louis.
Observations. — Rejoint en 1795.
Propriétaire. C

DEPIERRE Sr DE LA MOTTE, capitaine (Manche).

États de services. — Au service du roi de 1797 à 1800.

Demande. — Une place dans la gendarmerie.
Observations. — Rejoint en 1795, bien noté; désirerait être placé en la gendarmerie; y serait propre.

NOEL, Sr DU ROCHER (chevalier de Saint-Louis), capitaine chevau-léger (Calvados). En prison à Cherbourg, fut condamné à mort.

États de services. — Émigré en 1791; entré à cette époque dans les chevau-légers ; a fait la campagne de 1792 dans le même Corps; a servi dans les cadres de M. du Dresnay et du Trésor pendant 1793, 94, 95; envoyé en France l'année suivante avec une mission, fut arrêté; parvint à s'échapper; entra en 1799 dans l'armée de Normandie où il est resté jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — A servi en émigration et dans les cadres, rejoint en 1799, arrêté dans une mission et condamné à mort; s'échappa des prisons de Cherbourg.
Gentilhomme. b

LE POYTEVIN, Sr DE LA MÉNARDIÈRE, capitaine (Manche).

États de services. — A servi dans le parti royaliste en Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797.
Gentilhomme. C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

POSTEL, *dit La Violette*, lieutenant. Laboureur (Paris).

États de services. — Au service du gouvernement pendant les années 1793 et 1794, entré en 1795 dans le parti, y est resté jusqu'en 1796.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — A servi un an en Normandie, avait servi auparavant deux ans la République.
Cultivateur. Cc

CHABERT, Sr DU VIVIER, lieutenant. Laboureur (Manche).

États de services. — A servi dans le parti royaliste en Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — de 1795 à 1800.
Gentilhomme.

BLIN, *dit Sincère*, sous-lieutenant. Laboureur (Manche).

États de services. — Au service du gouvernement pendant les années 1793 et 1794, entré en 1795 dans le parti royaliste de Basse-Normandie où il est resté jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Déserteur, a rejoint en 1795 jusqu'en 1800.
Cultivateur. CC

BIGOT, sous-lieutenant. Laboureur (Manche).

États de services. — Au service du gouvernement pendant les années 1793 et 1794, passé en 1795 dans le parti royaliste, y est resté jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Déserteur, a rejoint en 1795 jusqu'en 1800.
Cultivateur. CC

DAVID (JEAN), *dit Sans-Quartier*, sous-lieutenant. Laboureur (Calvados).

États de services. — Entré dans le parti royaliste de Basse-Normandie en 1795; y a servi sans interruption jusqu'en 1800; a été constamment sous les armes depuis la pacification et ne les a quittées qu'à la prise de Paris.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Sergent-major dès 1795; deux frères tués; son chef a cru pouvoir le porter comme sous-lieutenant par considération pour ses services et ses sentiments. Il est dans la misère.
Cultivateur. bb

ESNAULT, *dit Lehamel*, sous-lieutenant. Laboureur (Manche).
BRIEUX, sous-lieutenant. Laboureur (Manche).
LE FORESTIER DE MOBECQUE (PIERRE-HENRY), capitaine. *Gentilhomme.*

Ont servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800.
Demandent la confirmation du grade.
Ont rejoint en 1797.
CC

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION DU COTENTIN

JOURDAIN DE SAINT-SAUVEUR (LOUIS-JACQUES-ISIDORE), chevalier de Saint-Louis, chef de division, demeurant à Paris. Blessé à la main droite.

États de services. — Page du roi aux Petites Écuries de 1785 à 1787, entré à cette époque sous-lieutenant au régiment Champagne-Infanterie, a servi jusqu'en 1791. Lors des troubles de Quercy, son régiment fut employé à la pacification de cette province; émigré au commencement de 1792, a fait la campagne de cette année à l'armée des Princes, passé en 1793 à l'armée de Condé, légion de Mirabeau et en 1794 dans la cavalarie de Béon, a suivi MONSIEUR à L'Isle-Dieu en 1795. Licencié en 1796 des hussards de Waren; passé en France, nommé, en 1797, chef de division du Cte de Frotté, a fait, en 1798, plusieurs voyages en Angleterre, a été chargé de la correspondance des îles Marvoul, a fait les campagnes de 1799 et 1800, a obtenu de M. le Cte d'Artois deux années de diminution pour le temps de la croix. (Lettre de M. de La Pelouse du 3 janvier 1799.) NOTA. — Les années 1790 et 1791 comptaient double par ordre du roi pour les régiments employés dans le Quercy, lors des troubles de cette province.

Demande. — Un emploi civil ou du service.

Observations. — Page du roi en 1785, officier en 1787, a beaucoup servi en émigration, passé en Normandie comme chef de division en 1797, a très bien servi jusqu'à la fin. Il désirerait beaucoup obtenir le commandement de Vincennes, son père et son grand-père ayant été lieutenants du roi à Vincennes et à la Bastille, dont le dernier commandant, de Launay, était son cousin germain.

Bb

BEUVRY DE BAZANVILLE (CHARLES), commandant en second, demeurant à Vanville (Manche). Blessé au siège de Bois-le-Duc.

États de services. — Entré en 1791 dans le régiment de Beauce. Émigré en 1792, a fait cette campagne à l'armée de Bourbon. Passé en 1793 dans la légion de Carneville et en 1794 dans celle de Béon, a servi dans les hussards d'York en 1795 et 1796. Passé en 1797; est entré dans le parti royaliste de Basse-Normandie où il est resté jusqu'en 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis et une retraite.

Observations. — Officier au régiment de Beauce en 1791, a beaucoup servi en émigration, blessé à Bois-le-Duc, passé en Normandie en 1797; a très bien fait la guerre.

Gentilhomme. **b**

DE GRAMONT (FERDINAND), major. Propriétaire à Valognes (Manche). Blessé à la poitrine au siège de Lyon, un an de détention.

États de services. — Émigré en 1791, rentré à Lyon en 1792, a soutenu, en

Demande. — Demande du service et la croix de mérite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1793, le siège de cette ville; arrêté et incarcéré en 1794, à sa sortie de prison est entré comme lieutenant dans la 94e demi-brigade pendant 1795 et 1796. Passé à cette époque dans l'armée royale de Basse-Normandie où il a servi jusqu'en 1800. Passé en Angleterre après la pacification.

Observations. — Rentré de l'émigration à Lyon lors du siège; incarcéré, sortit de prison pour être officier dans l'armée républicaine, servit en Normandie depuis 1797 jusqu'à la fin, blessé au siège de Lyon. Mgr le duc de Berry a écrit pour demander en sa faveur le grade de major, n'ayant eu en Normandie que celui de lieutenant-colonel.

Propriétaire. **bb**

FLEURY, quartier-maître. Propriétaire à Valognes (Manche).

États de services. — Passé à l'île de France à la pacification.

Observations. — Est à l'île de France pour mauvaises affaires; s'était bien conduit pendant la guerre. **C**

BÉATRIX, chirurgien major. Cultivateur-propriétaire à Valognes (Manche).

États de services. — A été attaché à la division en qualité de chirurgien major.

Demande. — La décoration du Lys.

Observations. — Fort bien noté pour sa conduite. **C**

POISSONS (Nicolas), chef de marine chargé de la correspondance, cultivateur-propriétaire à Navenoville (Manche).

États de services. — Etait employé à la correspondance en 1795.

Demande. — A être maire dans sa paroisse et la croix de la Légion d'honneur.

Observations. — A servi dans les deux guerres avec autant de zèle que d'intelligence; frère de M. Poissons, de la police, voudrait la place de maire de Rameville, qu'on lui ôta pour son opinion, agent pour Saint-Marcouf.

DE LA CHAPELLE (Frédéric), capitaine, demeurant à Valognes (Manche).

États de services. —Émigré; attaché à la division en 1797 jusqu'en 1800; était entré en 1784, a fait les campagnes de l'émigration.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Ses états de services manquent, mais on sait qu'il a servi en émigration et était officier avant la Révolution, a très bien servi dans la grande guerre; mais s'est beaucoup adonné à la boisson.

Gentilhomme. **C**

D'YVETOT (Henry), capitaine, demeurant à Montebourg (Manche).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — A être employé dans la garde nationale.

Observations. — A servi depuis 1798 jusqu'à la fin, actuellement chef de bataillon de cohorte, blessé aux affaires de Champagne. **cc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE GOLLEVILLE (Chevalier), capitaine à Octeville (Manche).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1796 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Bien noté.
Gentilhomme. **C**

DE LA VARENGERIE (Cte ALEXANDRE), capitaine. Percepteur à Sainte-Mère-Eglise (Manche).

États de services. — Entré en 1796 dans le parti royaliste avec le Cte de Briqueville.

Demande. — Dr l'avancement et la croix de Saint-Louis.
Observations. — Rejoint en 1796, très jeune encore avec M. de Briqueville; très recommandé par Bruslart pour la croix et une meilleure place en considération du zèle qu'il a montré à l'approche de M. le duc de Berry et des pertes et des sacrifices qu'il a faits ainsi que sa famille et qui l'ont réduit à la misère. Parent de M. le duc d'Aumont.
Gentilhomme. **Bb**

SCHALL, capitaine. Huissier à Amfreville (Manche).

États de services. — Entré en 1796 dans le parti royaliste avec le Cte de Briqueville.

Demande. — A être employé dans la garde nationale.
Observations. — Rejoint en 1796 avec M. de Briqueville, bonnes notes.
Huissier. **c**

BARBET, capitaine. Cultivateur, demeurant à Amfreville (Manche).

États de services. — Entré en 1796 dans le parti royaliste avec le Cte de Briqueville.

Demande. — A être employé dans la garde nationale.
Observations. — Brave paysan, bonnes notes. **C**

DE MENILGRAND (FRANÇOIS), capitaine du 2e de hussards, maréchal des logis dans les mousquetaires, demeurant à Valognes (Manche).

États de services. — Entré en 1796 dans le parti royaliste, a servi en 1797 avec le Cte de Briqueville.

Observations. — Fils du maire de Valognes, a rejoint M. de Briqueville, capitaine dans le 2e de hussards à présent maréchal des logis des mousquetaires.
Propriétaire. **Cc**

LE COSTEY DE GRAND-MAISON, capitaine, demeurant à Estoulteville (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1797 jusqu'à la fin; très bonne conduite, n'a cessé de bien mériter par son zèle.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CAROLIN DE CROISIL, capitaine, demeurant à Gatteville (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Grande guerre ; très brave jeune homme.
Gentilhomme. **Cc**

DE VIRANDVILLE (HERVÉ), capitaine, demeurant à Virandville (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — A être employé dans la garde nationale.
Observations. — Grande guerre ; très bonnes notes.
Gentilhomme. **c**

RICHARD (JEAN-CHARLES-FRÉDÉRIC), capitaine. Cultivateur. Détenu.

États de services. — A servi sous MM. Caumartin et Frotté de 1795 à 1797 et dans la division de 1797 à 1800.

Demande. — Du service.
Observations. — Doit avoir servi sous Caumartin en 1795 et avoir rejoint Frotté ; revenu dans le Cotentin en 1797, très brave homme, propre à être employé. **cc**

DEGRIEUX (LOUIS), lieutenant aide-major. Argentier à Paris.

États de services. — Dans la division depuis 1797.

Demande. — A être argentier du roi.
Observations. — Rejoint en 1797, fort méritant par son zèle et le dévouement qu'a montré sa famille.
Orfèvre à Paris. **cc**

LOUVEL (LOUIS), lieutenant, attaché à la maison du Pce de Condé, demeurant à Paris.

États de services. — Attaché à la division en 1799.

Demande. — A être argentier du roi.
Observations. — Grande guerre, bonnes notes, perdu de vue.
Gentilhomme. **Cc**

BOUGAINVILLE (CASIMIR), lieutenant, demeurant à Picauville (Manche).

États de services. — Entré au service en 1799 à l'armée de Basse-Normandie.

Observations. — Grande guerre, aide-de-camp du général Maubourg.
Gentilhomme. **c**

DE VIRANDVILLE (Chevalier), lieutenant, demeurant à Virandville (Manche).

États de services. — Entré au service en 1799 à l'armée de Basse-Normandie.

Observations. — Frère de celui ci-dessus. 2e guerre, aide-de-camp du général Maubourg.
Gentilhomme. **c**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CROISIL (LÉONOR DE), lieutenant, demeurant à Gatteville (Manche).

États de services. — Entré au service en 1799, à l'armée de Basse-Normandie.

Demande. — A être employé dans les gardes nationales.
Observations. — Frère de celui ci-dessus, 2e guerre.
Gentilhomme. C

CLAMORGAN DE TAILLEFER, lieutenant, demeurant à Valognes (Manche).

États de services. — Entré au service en 1799 à l'armée de Basse-Normandie.

Demande. — Du service.
Observations. — Grande guerre, bien noté.
Gentilhomme. C

D'URVILLE (Chevalier), lieutenant, demeurant à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

États de services. — Entré au service en 1799 à l'armée de Basse-Normandie.

Demande. — A être employé dans son grade.
Observations. — Grande guerre, bien noté.
Gentilhomme. CC

LE REVEREND (GERMAIN), lieutenant, demeurant à Chef-du-Pont (Manche).

États de services. — Entré au service en 1796 à l'armée de Basse-Normandie.

Demande. — A être employé dans la garde nationale.
Observations. — Rejoint en 1796 avec M. de Briqueville, qui fut pris chez sa sœur, très brave jeune homme.
Cultivateur. C

LA CROIX, lieutenant. Artisan, demeurant à Montebourg (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie depuis 1797.

Demande. — A être employé dans la garde nationale.
Observations. — Rejoint en 1797, très brave homme ainsi que son frère ci-dessous.

LA CROIX (LÉONARD), lieutenant. Artisan, demeurant à Montebourg (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie depuis 1797.

Demande. — A être employé dans la garde nationale.
Artisan. C

LE MARIÉ, lieutenant. Cultivateur, demeurant à Amfreville (Manche).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie depuis 1797.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1796.
Cultivateur. C

FEUARDENT (JACQUES-FRANÇOIS), capitaine. Cultivateur à Beaumont (Manche).

États de services. — Ancien officier de Beauce; émigré. Rentré par ordre

Demande. — A être employé dans la garde nationale.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des princes, a rejoint ladite armée en 1797.

Observations. — Officier avant la Révolution en 1797; gendre de M. de Fermanville, membre du Conseil général de Frotté; très méritant.

HUE DE CATIGNY (BERNARD-HENRY-LOUIS), capitaine. Laboureur, demeurant à Beaumont (Manche).

États de services. — En 1793 et 1794 à l'armée. Entré au parti royaliste en 1795.

Demande. — Confirmation de son grade.

DIVISION DE CARENTAN

CARBONEL (HERVÉ-FRANÇOIS-HENRY DE), chef de division, demeurant à Marcey (Manche).

États de services. — A servi dans la marine royale depuis 1782 jusqu'en 1791. Émigré à cette époque, a fait toutes les campagnes jusqu'en 1797 dans l'armée de Condé; réuni ensuite au parti royaliste de Basse-Normandie jusqu'en 1801.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Officier de marine en 1782 a beaucoup servi en émigration; rejoint en 1797, excellent officier, très considéré dans son canton; bien propre à être employé comme officier supérieur dans la garde nationale.

Gentilhomme. **B**

DE SAINT-GERMAIN (GABRIEL-LEMOUZIN), major de la légion. Propriétaire à Saint-Jean-de-Daye (Manche).

États de services. — Entré au service en 1780; émigré en 1791, a fait toutes les campagnes jusqu'à l'expédition de Quiberon dont il faisait partie. Passé sous les ordres de M. de Frotté, a continué à servir jusqu'en 1800 en qualité de major de division.

Demande. — La confirmation du grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Confirmation de son grade, était officier de marine en 1780.

Gentilhomme. **B**

GUÉRIN D'AGON (AUGUSTE-EMMANUEL), capitaine. Sous-inspecteur des Eaux et Forêts, à Poligny (Jura). Blessé deux fois.

États de services. — A servi dans le parti catholique et royal de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1800. Émigré en 1791 avec son père, fait la campagne de 1792 dans les mousquetaires. Officier distingué.

Demande. — La croix de Saint-Louis, à être employé dans un grade supérieur.

Observations. — A fait les campagnes en émigration, rejoint en 1795 et a servi dans les deux guerres; officier très distingué, blessé deux fois, a quitté une bonne place pour rejoindre le duc d'Angoulême et l'a perdue.

Gentilhomme. **B**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CAMPION (MARIE-ALEXANDRE), capitaine, demeurant à Balleroy (Calvados).

États de services. — Émigré en 1792, a fait à l'armée de Condé les campagnes jusqu'en 1797 ; s'est réuni alors au parti royaliste de Basse-Normandie où il a servi depuis cette dernière époque jusqu'en 1801.

Demande. — Confirmation du grade.
Gentilhomme. **Cc**

SAMSON DE LA DURANDERIE (LOUIS-FRANÇOIS), lieutenant. Maire de Lastelle. Lastelle-les-Périers (Manche).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie depuis 1795 jusqu'en 1801.

Demande. — Le brevet de capitaine.
Gentilhomme. **bb**

LE PLANQUET (ROGER), marchand à Avranches (Manche).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1801.

Demande. — Une pension.
b

1re DIVISION D'ÉVREUX

HINGANT DE SAINT-MAUR (HILARION-HENRY), chef de division, demeurant à Lannion (Côtes-du-Nord). Deux blessures graves en 1799, a eu le bras cassé, quatre ans de prison. Courrier royaliste.

États de services. — En 1771 officier au régiment de Penthièvre-Infanterie. Trois campagnes de mer en détachement sur le vaisseau la *Bretagne*. Emigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée de Condé ; a fait partie de la légion de Mirabeau en 1793 et 1794, a été blessé à Dethorne, ce qui lui a valu la croix de Saint-Louis. Rentré à l'armée de Condé pendant les années 1795 et 1796, a été blessé à l'affaire d'Oberkamblack, a fait les cinq campagnes de 1787 à 1791 en qualité de chef de division dans l'armée Catholique et royaliste de Basse-Normandie, a été en prison pendant quatre années, depuis sa sortie a continué à servir la cause des Bourbons.

Demande. — Le grade d'officier général et une place aux pages pour son fils.

Observations. — Officier en 1771, a servi trois ans dans Mirabeau ; blessé. Chevalier de Saint-Louis en 1794, passé en Normandie en 1797 jusqu'à la fin, quatre ans de prison ; officier très méritant par ses services, son âge (soixante-six ans) et ses infirmités.

Le grade énoncé ci-contre n'est point une demande formelle, mais une grâce dont le chevalier de Brustart, son chef, a cru pouvoir soumettre la requête au roi et à laquelle il a bien des titres.
Gentilhomme. **Bb**

HÉLY DE BONEUIL (ALEXANDRE-LOUIS-CÉSAR), commandant en second, demeurant à Tournebu (Eure). Quatre ans de prison.

États de services. — Cadres ; gentilhomme et officier du roi. Dragons de

Demande. — Le grade de major et la croix de Saint-Louis.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1778 à 1781. Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes, Corps des chovau-légers et celles de 1793, 94 et 95 dans la légion de Béon. Entré en 1793 dans le cadre d'Allonville à Guernesey, a servi en qualité de commandant en second de 1797 à 1801 dans la division Picquet et la division d'Hingant de 1802 à 1814; a continué à prouver son attachement à la cause des Bourbons; a été incarcéré pendant quatre ans comme impliqué dans la dernière affaire de Georges.

Observations. — Officier en 1778, a beaucoup servi en émigration et dans les cadres; fils de Mrs de Cambray, condamnée à vingt-cinq ans de fers, incarcéré lui-même quatre ans pour l'affaire de Georges, a servi en Normandie depuis 1797 jusqu'à la fin, officier très méritant.

Gentilhomme. **bb**

DUBUC LE BIENVENU (Chevalier **ALEXANDRE**), capitaine, demeurant à La Saussaye (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A rejoint en 1797, blessé à l'affaire de Pacy, incarcéré quatre fois comme royaliste, tête vive, mais fort brave.

Gentilhomme. **C**

DE PERDROVILLE, capitaine, demeurant à La Saussaye (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797, bien noté.

Gentilhomme. **C**

LANDRASSE, lieutenant. Garde-forestier à La Saussaye (Eure). Blessé à Pacy.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Rejoint en 1797, bien noté, blessé à Pacy. **CC**

PUTHOMME (**IRÉNÉE**), lieutenant. Propriétaire à Huais (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Rejoint en 1797.

Propriétaire. **CC**

LA ROSE, lieutenant. Garde, près Damville.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Rejoint en 1797.

Garde. **CC**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IRET, *dit Le gros*, capitaine. Cultivateur, actuellement à Londres en Angleterre. A été en prison comme royaliste, son père poignardé, sa famille persécutée pour la même cause.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie, de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Rejoint en 1797 a demeuré à Londres.

2e DIVISION D'ELBEUF

D'ACHÉ (Le Mis Michel-Louis-Placide), chevalier de Saint-Louis, chef de division, demeurant à Marbeuf (Caen). Deux blessures, en prison pendant plusieurs années.

États de services. — Officier au régiment de Bassigny-Infanterie ; a fait les campagnes de 1791 et 1792 à la Martinique. Lieutenant de vaisseau au service d'Espagne en 1793 et 1794 ; aide-major de Mgr le Cte d'Artois en 1795. Était de l'expédition de Quiberon, a servi en qualité de chef de division dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1796 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade de colonel.

Observations. — Officier en 1776, a servi à la Martinique et dans la marine espagnole à Quiberon et en Normandie depuis 1797. Blessé à la Martinique et en Normandie, incarcéré plusieurs mois, frère de celui qui a péri en 1808 près de Bayeux.

Gentilhomme. bb

DUBOIS DE LA VILLE (Chevalier Jacques-Antoine-Pomponne), chef de bataillon, demeurant à Nouny (Seine-Inférieure).

États de services. — En 1778 officier dans le régiment de Bassigny, émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée Bourbon, est rentré en 1797 dans l'armée royale de Basse-Normandie et a servi jusqu'en 1800, d'abord comme capitaine et ensuite comme chef de division en second.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1778, a servi à l'émigration, passé en Normandie en 1798, officier distingué, propre au service, a très peu de fortune.

Gentilhomme. b

DE BEUVRAND DE LA VERNOTTE (Gaspard-Alexandre), capitaine, demeurant à Lorey, près Pacy (Eure).

États de services. — Cadet en 1789, officier dans Dauphin-Infanterie en 1790, a fait plusieurs campagnes dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie.

Demande. — Confirmation de son grade et de l'emploi dans le civil ou militaire.

Observations. — Officier en 1789 ou 1790, a rejoint vers 1798 ; bien noté.

Gentilhomme. b

BOUSSEL-CARTON, lieutenant, demeurant à Jersey.

États de services. — A fait les campagnes de 1797 à 1800 dans l'armée

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

catholique et royale de Basse-Normandie.

Observations. — Rejoint en 1797; bien noté.

Bourgeois. cc

OSMANE fils (AUGUSTE), capitaine, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure).

États de services. — A fait les campagnes de 1797 à 1800 dans la même armée.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Très bien noté, propre à être employé dans le civil, sans fortune, a un petit emploi dans les douanes à Rouen. cc

Bourgeois

LAMARE (PIERRE-GABRIEL-ANDRÉ), lieutenant, demeurant à Rougemontiers (Eure).

États de services. — A fait les campagnes de 1797 à 1800 dans la même armée.

Observations. — Rejoint en 1797, ancien matelot aimant le cabaret. b

3e DIVISION DE CONCHES

DUMONT DE L'AMBERVILLE (ISAAC-ANTOINE-AUGUSTE), chef de division, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure). A été mis en prison comme royaliste.

États de services. — Volontaire dans Beauvoisis en 1782. Sous-lieutenant en 1783, émigré en 1791, a servi dans l'armée de Condé en 1792, 1793 et commandait dans le régiment du général Viomenil en 1794 et 1795. Rentré à l'armée de Condé en 1796 et 1797; passe ensuite en sa qualité de chef de division dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1798 à 1800.

Demande. — N'a point formé de demande.

Observations. — Officier en 1782, a beaucoup servi en émigration; a rejoint en 1798, a eu son frère fusillé avec Frotté. Officier du plus grand mérite.

Gentilhomme. BB

PULLECOTTE D'ERNEVILLE (LOUIS-PIERRE-CÉSAR), commandant en second, demeurant à Vandeloges (Calvados). Prisonnier à Quiberon.

États de services. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée de Bourbon et les campagnes de 1793 à 1795 dans le régiment de Loyal-Emigrant; a rejoint l'armée de Georges en 1796 et a continué à servir dans l'armée royale de Basse-Normandie jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix du régiment.

Observations. — A servi en émigration et dans la Châtre jusqu'en 1795; rejoint Georges en 1796 et Frotté en 1797, jusqu'à la fin parfaitement bien noté, très propre à être employé.

Gentilhomme. bb

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE BARREY (PIERRE), capitaine, demeurant à Borguigny (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et un emploi.

Observations. — Rejoint en 1797; jusqu'à la fin très bien noté.

Gentilhomme. **b**

DE PETITE-VILLE, capitaine, demeurant à Dreux (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et un emploi.

Observations. — Rejoint en 1797; jusqu'à la fin très bien noté.

Gentilhomme. **b**

4e DIVISION DE PONT-AUDEMER

ODOARD DU HAZÉ (PHILIPPE-FRANÇOIS), chevalier de Saint-Louis, chef de division, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure). En 1794, blessé d'une balle dans Menin.

États de services. — Page d'Orléans en 1784, officier d'Orléans-Infanterie en 1787. Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée de Bourbon et celles de 1793 et 1794 dans le régiment de Loyal-Émigrant. Celle de 1795 dans le régiment du général de Viomesnil; entré en 1796 dans la cavalerie de l'armée de Condé et en 1797 dans l'armée royale de Basse-Normandie, en qualité de chef de division; est resté dans cette armée jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade de colonel.

Observations. — Page d'Orléans en 1784, officier en 1787; a beaucoup servi en émigration jusqu'en 1797, où il rejoignit Frotté; blessé à la sortie de Menin; officier très distingué, propre à être employé partout dans son grade.

Gentilhomme. **Bb**

LE BOEUF D'OSMOY (HENRY), capitaine, demeurant à Osmoy, près Saint-André (Eure). Mis en prison, officier royaliste.

États de services. — Officier dans les gardes du roi à pied en 1790, a fait plusieurs campagnes dans l'armée royale de Basse-Normandie, et depuis a toujours prouvé son dévouement à la cause des Bourbons.

Demande. — Le grade de chef de bataillon.

Observations. — Officier dans la garde constitut. du roi en 1790; rejoint en 1798; propre à être employé.

Gentilhomme. **bb**

BLONDIN DANZEL DE SAINT-CYR (WILLEBRON-CASIMIR), capitaine aide-de-camp, demeurant à Aumale (Seine-Inférieure). *Gentilhomme.*

États de services. — Émigré au mois de janvier 1792, était inscrit cadet gentilhomme dans Neustrie; a fait deux campagnes à l'armée de Condé; est entré le premier dans la redoute de Beitzen

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A beaucoup servi en émigration, rejoint en 1798; très bien noté; propre à être employé. **bc**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

défendue par l'armée républicaine, action pour laquelle il a reçu une lettre de félicitation de la part du roi ; a servi dans les hussards de Béon et dans le régiment de Mortemart, a servi la cause des Bourbons dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1798 à 1800.

LE VIELS, sous-lieutenant. Cultivateur à Benseville (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie en qualité de sous-lieutenant, depuis..... jusqu'en.....

Observations. — Grande guerre.
Cultivateur.

5e DIVISION DE LOUVIERS

ODOARD DU HAZÉ (CHARLES-LÉONARD), chevalier de Saint-Louis, chef de division, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure). A été plusieurs fois arrêté, traîné de prison en prison, condamné à mort, émigré, etc.

États de services. — Page d'Orléans en 1787 ; entré sous-lieutenant en 1789 dans Orléans-Infanterie ; émigré en 1791 ; a fait la campagne de 1792 à l'armée de Bourbon, celles de 1793 et 1794 dans le régiment de Viomesnil jusqu'au commencement de 1796 ; entré à cette époque dans l'armée de Condé, réuni ensuite au parti royaliste de Basse-Normandie en qualité de chef de division, a servi dans cette armée depuis la fin de 1796 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade de colonel.

Observations. — Page d'Orléans en 1787, officier en 1789 ; a beaucoup servi en émigration comme son frère (page ci-contre) ; rejoint en 1796 jusqu'à la fin. Incarcéré plusieurs fois ; condamné à mort, désire être employé. Excellent.
Gentilhomme. a

DUBUC LE BIENVENU (LOUIS-BONIFACE), commandant en second, demeurant à Montfort (Eure).

États de services. — Entré en 1785 à l'école militaire de Paris avec rang de sous-lieutenant, officier au régiment de la Couronne en 1787. Émigré en 1792 ; a fait cette campagne à l'armée du Centre dans la compagnie de la Couronne ; a servi, en 1795, dans les chasseurs d'York en qualité de sergent ; a rejoint ensuite l'armée de Condé dans l'infanterie noble. Rentré en France en 1796, a fait les campagnes depuis cette époque jusqu'en 1800 dans l'armée royale de Basse-Normandie en qualité de commandant en second.

Demande. — Confirmation de son grade ; à être placé dans la garde nationale ou un emploi civil.

Observations. — Entré à l'école militaire en 1785, officier en 1787, a beaucoup servi en émigration, rejoint en 1796. Très méritant.
Gentilhomme. b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ODOARD DE BOISMILON (François-Robert), capitaine aide-de-camp, demeurant à Évreux (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie depuis 1798 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et un emploi civil ou militaire.

Observations. — Rejoint en 1798; très bien noté, peu de fortune, propre à être employé dans le civil ou militaire. Gentilhomme porté à l'armée du Maine dans un grade supérieur.

Gentilhomme. b

CAQUEREY (Gusman), capitaine, demeurant à Paimbœuf (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Gendre du Vte Aché A rejoint en 1797; gentilhomme très bien noté.

Gentilhomme. b

DE HESBERT (Louis-César), lieutenant, demeurant à Brest.

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Observations. — Rejoint en 1798. Par attachement aveugle pour son chef Palletier, qui périt justement pour des brigandages, ce jeune homme le suivit et fut condamné aux fers; il est encore au bagne de Brest. Il paraît mériter indulgence et bonté de la part du roi.

URIOLLE, sous-lieutenant, demeurant à Gaillon (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Rejoint en 1798. Perdu de vue.

Bourgeois. CC

DE POUZANTE, lieutenant, demeurant à Merey (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Rejoint en 1798: s'est parfaitement conduit. Son nom est Foucault.

Gentilhomme. b

DIVISION DE FALAISE

DE LA HAIS (Jacques de Couture), chef de division, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Beuvron (Calvados).

États de services. — Adjudant-major dans le 12e des chasseurs du Roussillon de 1788 à 1792. Emigré à cette

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Officier en 1788,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette époque, a fait la campagne des Princes. Entré en 1795 dans les cadres de M. d'Alençon et en 1797 dans le parti royaliste de Basse-Normandie où il a servi jusqu'à la pacification.

Servi en émigration et dans les cadres; passé en Normandie en 1797 jusqu'à la fin; âgé de plus de soixante ans. Officier très recommandable et digne de récompense.

TRÉMUÉJOUL DE TAUSSAC (MARIE-JEAN), commandant en second. Chevalier de Saint-Louis. Garde du corps. Mur-de-Barrez (Aveyron). Blessé d'un coup de baïonnette; quatorze mois de détention.

États de services. — Reçu aspirant d'artillerie en 1787; émigré à cette époque, a fait la campagne des Princes; entré en 1795 dans les cadres de la gendarmerie. A servi dans les hulans britanniques pendant 1794, 95, 96 et 97. Réuni en 1798 au parti royaliste de Basse-Normandie.

Demande. — Confirmation de son grade et une retraite.

Observations. — Officier d'artillerie en 1787; a beaucoup et bien servi en émigration. Passé en Normandie en 1799; blessé, quatorze mois de détention. Simple garde du corps.

Gentilhomme. **bb**

DE PARFOURRU, chef de bataillon, demeurant à Rocancourt (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie pendant 1795 et 1796. Est rentré le premier dans le village de Cauricourt, où était stationné un détachement de hussards.

Demande. — Confirmation de son grade et du service.

Observations. — Rejoint en 1795; a eu des actions brillantes dans la 1re guerre. Très propre à être employé.

Gentilhomme. **bb**

CHAUVIN, *dit Fierville*, aide-major (Calvados). Deux années de détention.

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade et du service en la gendarmerie.

Observations. — A fait les deux guerres, détenu deux ans. Très bien noté.

Bourgeois. **b**

DU SOMMERARD DE NAVARRE (JACQUES-SÉBASTIEN), chef de bataillon, demeurant à Paris. Blessé deux fois; trois ans de détention.

États de services. — A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1798 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Était aide-de-camp du brave Vte d'Ollianson, commandant en second, qui a péri; grande guerre. Particulièrement employé dans les missions en raison de son intelligence. **c**

PICQUOT DE MAGNY (JACQUES), capitaine, demeurant à Rapilly (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791. A fait la campagne de 1792 dans la brigade de Navarre. A servi dans l'armée royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi en émigration. Rejoint en 1795 jusqu'à la fin. Grand dévouement partagé par toute sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

famille, persécutions, sacrifices et pertes considérables, méritaient pour cet officier la croix et peut-être le grade au dessus. *Gentilhomme.* **b**

DUJARDIN, capitaine. Mercier, à Ouilly (Calvados).

États de services. — A servi dans le parti royaliste depuis 1796 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1796 jusqu'à la fin. **C**

DE SAINT-LAMBERT (ALEXANDRE), capitaine, demeurant à Séez (Orne). A été arrêté et détenu à Caen.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de 1795 à 1796.

Observations. — Rejoint en 1795 jusqu'en 1796.
Gentilhomme. **C**

LEMIÈRE-DUPLESSIS (JEAN-FRANÇOIS), *dit Charles*, capitaine. Chevalier de Saint-Louis. Garde du corps, demeurant à Falaise (Calvados). Détenu à l'affaire de Giel, dite du Télégraphe.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de 1795 à 1800.

Observations. — Rejoint en 1795, jusqu'à la fin. Est garde du corps.
Bourgeois. **C**

LEMIÈRE-DUPLESSIS (JACQUES-FRANÇOIS), frère du précédent, lieutenant, demeurant à Falaise (Calvados).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de 1798 à 1799.

Observations. — Frère du précédent; rejoint en 1798.
Bourgeois. **CC**

LEDUC-BERNIÈRES (NARCISSE), lieutenant. Ex-contrôleur des Droits-réunis, demeurant à Nevers (Nièvre).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de 1798 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.
Observations. — Rejoint en 1798. Bien noté.
Gentilhomme. **CC**

DE GERNON (LOUIS-ROMAIN-BARNABÉ), sous-lieutenant, demeurant à Paris.

États de services. — Fils d'un ancien mousquetaire, chevalier de Saint-Louis. Il fut de toutes les expéditions et fut chargé du dépôt des armes qu'on envoyait au quartier général.

Observations. — Rejoint en 1797.
Gentilhomme. **CC**

COLINET DE LABEAU, major.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment de la Reine-Infanterie en 1790, émigré en 1791. A fait la campagne de 1792 dans les gardes du roi.

Observations. — Officier en 1790. A servi dans Mirabeau. A rejoint en 1797. **b**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GAULTIER DE MONTGAULTIER (CHARLES-MICHEL), capitaine.

Observations. — Officier d'artillerie avant la Révolution. A fait plusieurs campagnes à l'armée de Condé. Rejoint en 1798. **b**

GAULTIER DE MONTGAULTIER (Chevalier), capitaine.

Gentilhomme. **d**

DIVISION DU PAYS D'AUGE

LE PRÉVOST (CLÉMENT-FRANÇOIS-CHARLES), lieutenant-colonel, demeurant à Saint-Denis-des-Ifs (Orne). Quatre mois de détention.

États de services. — Émigré en 1792, a fait cette campagne à l'armée des Bourbons; a servi, en 1793 et 1794, dans la légion de Béon: en 1795 et 1796, dans les cadres de Williamson. Passé, en 1797, à l'armée catholique et royale de Basse-Normandie, y est resté jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade; la croix de Saint-Louis; un emploi civil ou militaire; une place à l'École militaire pour son fils.

Observations. — A servi en émigration dans Béon et les cadres; rejoint en 1797 jusqu'à la fin; officier d'un grand mérite, propre à être employé à tout; a peu de fortune; père de famille; propre à tout; son père a été tué près de Frotté.

Gentilhomme. **B**

CHATELIER, capitaine des grenadiers. Cultivateur à Niort (Mayenne).

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Doit avoir rejoint en 1797; point de fortune; bien noté. **c**

BURGAULT (AIMÉ-JACQUES-ATHANASE), capitaine. Propriétaire, chevalier de Saint-Louis, demeurant aux Sapt (Orne).

États de services. — Entré, en 1780, dans la gendarmerie de France; en 1788, aux gardes du Corps de MONSIEUR. Emigré en 1791, a fait les campagnes de 1792 à 1794; passé au parti royaliste en 1797, y est resté jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Entré dans la gendarmerie rouge en 1780; a servi en émigration et dans les cadres; rejoint en 1797 jusqu'à la fin. **cc**

DE CLERVEAUX, capitaine, demeurant à Vançay (Vienne).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792; a fait cette campagne à l'armée des Princes, dans les mousquetaires; celle de 1793, à l'armée de Condé; cadet dans Rohan, en 1794; passé dans les cadres de Williamson en 1795 et 1796; réuni, en 1797, au parti royaliste de Basse-Normandie, où il a servi jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A beaucoup servi en émigration et dans les cadres; rejoint, en 1797, au parti royaliste. Officier distingué, la croix est demandée pour lui par Bruslart et même un grade au-dessus.

Gentilhomme. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE CHOISY, capitaine, maréchal de camp des armées du roi, demeurant à Paris.

Observations. — Doit avoir rejoint en 1797; a servi depuis dans l'armée française et est maréchal de camp. *Gentilhomme.*

DE CHIFFRETOT, capitaine, demeurant à Vroult (Orne).

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797; bien noté. cc

DE MANOURY D'ECTOT (Mis JEAN-CHARLES-ALEXANDRE-FRANÇOIS), capitaine aide-de-camp, demeurant à Aubry-en-Exmes (Orne). Un mois de détention.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797; bien noté. cc

HÉBERT, capitaine aide-de-camp. Propriétaire aux Croupies (Orne).

États de services. — Sous-officier d'infanterie avant la Révolution; a servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797; sous-officier avant la Révolution, a formé seul une bonne compagnie avec une activité recommandable. b

CATEL, lieutenant. Cultivateur à Tournay (Orne).

États de services. — Émigré en 1791; a servi, en 1792, dans La Châtre, et s'est trouvé à l'affaire de Quiberon au même régiment. Rentré à l'armée royale de Basse-Normandie, est resté jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi toute l'émigration dans La Châtre, à Quiberon, et rejoint en Normandie en 1797; très bon officier. bb

VALLET, lieutenant. Marchand, demeurant à Trun (Orne). Un coup de feu lui a fracassé la mâchoire.

États de services. — Émigré en 1791, en 1792 et 1793, au régiment de Damas. Entré, en 1795, dans le cadre de Williamson. Passé, en 1797, dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie, où il est resté jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi beaucoup en émigration et dans les cadres; rejoint en 1797; reçu un coup de feu à la mâchoire; détenu.

DES MONTIS (JEAN-FÉLIX-CHARLES), lieutenant, demeurant à Exmes (Orne). Détenu à Caen deux mois; à Rouen, dix-huit mois; cinq mois au secret.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Le grade de capitaine.

Observations. — Rejoint en 1797, très bien noté, quatre ans de détention. cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU ROUY, lieutenant, demeurant à Saint-Germain-de-Clairefeuille (Orne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797, son père pillé pour asile donné aux royalistes.

DE CAULAINCOURT, sous-lieutenant, demeurant à Lejardin, près Putanges (Orne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797, très bien noté pour son dévouement au roi. Il a eu son château brûlé pour la même cause. N'a pas osé, à cause de son nom, se faire présenter, à Caen, à M. le duc de Berry.

DE SAINT-CLAIR, sous-lieutenant, demeurant à Grandval (Orne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1797, très bien noté.

Gentilhomme. Saint-Clair.

DE LA HAYE, sous-lieutenant, demeurant à Grandval (Orne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Le grade de lieutenant.

Observations. — Même note. Son père tué en 1799. Peut être fait lieutenant; absolument sans fortune.

Gentilhomme. b

BRETEL, sous-lieutenant.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Rejoint en 1795 jusqu'à la fin.

Alsacien déserteur. c

LEMOINE, sous-lieutenant. Cultivateur à Aubry-le-Panthou (Orne).

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Basse-Normandie de 1797 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Rejoint en 1797, bien noté ainsi que sa famille, qui a essuyé des pertes. c

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DIVISION D'AUNAY-BOCAGE

FILLEUL (Chevalier de Fosse, Seigneur de Valcongrain) (MAURICE-FRANÇOIS-NICOLAS-ALPHONSE), colonel commandant la division, demeurant à Valcongrain (Calvados). Trois ans de détention, traduit à cinq Commissions militaires, arrêté en février 1814, colonel royaliste sous les armes.

États de services. — A fait partie de la première coalition de Caen en 1790; aspirant d'artillerie en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792. En 1793 et 1794 dans la deuxième coalition royaliste de Rouen et de Caen. Passé en 1795 au parti royaliste de Basse-Normandie comme major de division; a continué à servir jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — Confirmation du grade et du service dans la gendarmerie.

Observations. — Aspirant d'artillerie en 1791, a servi en émigration, rejoint en 1795; a eu un frère fusillé; arrêté lui-même plusieurs fois dans des missions pour la cause du roi et détenu trois ou quatre ans. Officier fort méritant. Il est placé dans la gendarmerie.

Gentilhomme. **B**

FILLEUL DE TRÉMONT (JEAN-FRANÇOIS-EMMANUEL), capitaine, demeurant à Saint-Silvain (Calvados).

États de services. — Était dans la première coalition de Caen en 1791, a fait la campagne des Princes en 1792, sous le duc de Bourbon; en 1793 et 1794 a fait partie des coalitions royales de Rouen et de Caen comme sous-lieutenant; a rejoint en 1795 le parti royaliste de Basse-Normandie; y a servi jusqu'à la pacification en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Frère du précédent; a servi en émigration; rejoint en 1795, aussi dévoué que son frère.

Gentilhomme. **c**

DE GUERNON (LÉON), capitaine, demeurant à Épinay (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A rejoint dès 1795 dans la compagnie de la Couronne (pépinière précieuse des jeunes officiers, qu'avait formée Frotté.) **bb**

DE GUERNON (CASIMIR), capitaine, demeurant à Sainte-Honorine (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Frère du précédent; a rejoint en 1799.

Gentilhomme. **b**

BONNECHOSSE (*sic*) (HENRI DE), demeurant à Mesières (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale depuis 1799.

(*Voir T. IV, p. 493-494.*)

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Rejoint en 1799.

Gentilhomme. **c**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE CORDIER DE BONNEVAL, capitaine, demeurant à Culey (Calvados).

États de services. — A fait partie de la coalition de Caen en 1790; émigré en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792, régiment de Forez, brigade de Navarre; s'est trouvé en 1793 à la défense de Maëstricht; entré dans La Châtre en 1794, dans le corps de Williamson en 1796, s'est réuni au parti royaliste de Basse-Normandie; y a servi jusqu'en 1800.

Demande. — La confirmation de son grade, une pension et la croix de Saint-Louis.

Observations. — A beaucoup servi en émigration et dans les cadres; ayant rejoint en 1797.

Gentilhomme. b

MAUBAN (THOMAS), capitaine, demeurant à Caen (Calvados). Une blessure, deux ans de détention.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une place en gendarmerie.

Observations. — Déserteur, rejoignit en 1795; blessé; détenu deux ans, distingué par sa bravoure; particulièrement estimé de Frotté. bb

HUE (AUGUSTIN), lieutenant. Cultivateur-propriétaire à Valcongrain.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade

Observations. — A rejoint en 1795, très bien noté. b

TIRARD (NICOLAS), lieutenant. Fermier à Aunay-Bocage (Calvados).

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A rejoint en 1795, très bien noté; a fait des sacrifices pécuniaires pour le parti qui mériteraient un dédommagement. b

MORIN (CHARLES), lieutenant. Cultivateur à Camp-Saint-André (Calvados). Détenu.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Rejoint en 1795.

Cultivateur. cc

LEREBOURS (PIERRE), lieutenant. Cultivateur à Bonnemaison (Calvados).

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

Observations. — Fort persécuté, a rejoint en 1795. cc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CASTEL (JACQUES), lieutenant. Cultivateur à Hamars (Calvados). Au cachot en 1798.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — A rejoint en 1795.
Cultivateur. c

TIRARD (THOMAS), sous-lieutenant. Cultivateur au Plessis (Calvados). Détenu en 1798.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — A rejoint en 1795.
Cultivateur. c

MORIN (PIERRE-LOUIS), sous-lieutenant. Fermier à Camp-Saint-André (Calvados). Détenu en 1798.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.
Observations. — A rejoint en 1795.

DE VAUCASSEL (AMÉDÉE), capitaine, demeurant à Camp-Saint-André (Calvados). Huit mois de détention, avec sa mère et sa sœur.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et un emploi.
Observations. — Grande guerre, très dévoué; son père et son frère tués à Quiberon; ruiné, bien né.
Fermier. b

DUTHUIT (BENJAMIN), sous-lieutenant, à Paris. Plusieurs mois de détention.

États de services. — A servi à l'armée de Basse-Normandie de 1795 à 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et un emploi.
Observations. — Rejoint en 1795, bien noté.
Fermier. C

VALOIS DE NOZEIL, capitaine de grenadiers. Perdu de vue.

Gentilhomme. CC

DIVISION DE BAYEUX

DU POERIER DE PORTBAIL (ADRIEN-BERNARDIN-LOUIS), colonel chef de division, demeurant à Valognes (Manche).

États de services. — Entré en 1783 au régiment; colonel général de dragons jusqu'en 1791; émigré en 1791; en 1792, breveté capitaine des chasseurs

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — Officier en 1783, a servi en émigration et dans les cadres;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à cheval par S. M. Louis XVIII; a servi de 1793 à 1796 en Allemagne, dans le corps de Corneville, en Angleterre et à l'Ile-Dieu dans les corps de du Dresnay et Du Trésor; réuni en 1797 au parti royaliste de Basse-Normandie, où il a servi en qualité de chef de légion; infirme d'un genou.

a rejoint en 1797; officier fort méritant; hors d'état de servir par l'infirmité qu'il a au genou.

Gentilhomme. **bb**

DE RONNAY (FRANÇOIS-THOMAS), commandant en second, chevalier de Saint-Louis, demeurant à La Chaux, près de Rancy (Orne).

États de services. — Émigré en 1791, a fait toutes les campagnes de l'émigration; a suivi Mgr le Cte d'Artois à l'expédition de l'Ile-Dieu; passé en France en 1799, par ordre de M. le Cte de La Chappelle, pour rejoindre M. le Cte de Frotté.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Doit avoir servi avant la Révolution, a fait toutes les campagnes de l'émigration et rejoint en 1799; arrêté plusieurs fois.

Gentilhomme. **bb**

DU CONGRAIN LE ROI (CHARLES-AUGUSTE), capitaine aide-major, demeurant à Saint-Ény.

États de services. — Capitaine en 1795, en remplacement de son frère mort dans la division du Rosel; passé en 1796 dans la division de Bayeux; y est resté jusqu'en 1800; a fait les fonctions de major, changé de direction et organisation des maisons de la correspondance.

Demande. — A être chef de bataillon.

Observations. — A rejoint en 1795; s'est distingué par son zèle et sa rapacité; il joint à son mérite personnel celui d'être le frère d'un officier fort regretté.

Gentilhomme. **bb**

ROIVILLE, capitaine, demeurant à Bayeux (Calvados).

États de services. — A parfaitement servi le parti royaliste dès son origine; a de plus été employé dans la correspondance des côtes et de l'intérieur; sa maison a servi de maison de correspondance.

Observations. — A servi le parti dès son origine, a été très utile pour la correspondance et jouit dans le pays d'une confiance et d'une considération méritées.

Gentilhomme. **b**

CHAPERON (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE), chirurgien, chevalier de bureau central de bienfaisance, canton de Trévières (Calvados), demeurant à Tour (Calvados). Blessé en 1799, pris et conduit à l'hôpital de Bayeux d'où il s'est évadé.

États de services. — Aide-chirurgien au régiment de Berry-Infanterie depuis 1779 jusqu'en 1781; chirurgien de marine en 1788; y est resté jusqu'en 1795; entré à cette époque dans le parti royaliste de Basse-Normandie; y a servi en qualité de chirurgien-major jusqu'en 1800.

Observations. — Au service, comme chirurgien militaire, depuis 1779 jusqu'en 1795; a rejoint à cette époque l'armée royale.

Chirurgien. **b**

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HUE DE LA COLOMBE (MICHEL-FRANÇOIS), capitaine, demeurant à Noyon (Oise). Blessé.

États de services. — Avant la Révolution, était lieutenant dans les dragons la Tour; s'est réuni en 1797 à l'armée royale de Basse-Normandie, où il est resté jusqu'en 1800.

Demande. — Le grade de chef de bataillon.

Observations. — Officier avant la Révolution; a beaucoup servi en émigration; rejoint en 1797; blessé; parfaitement bien noté.

Gentilhomme.

DE GUÉROULT (PIERRE-MARIN), capitaine, demeurant à Livry (Calvados).

États de services. — Lieutenant garde des côtes en 1779; a fait partie de la coalition de Caen; émigré en 1791; a fait en 1792 la campagne des Princes dans les gendarmes à cheval; a servi en Angleterre de 1795 à 1796; continué à servir jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Officier en 1779; a servi en émigration; rejoint en 1797.

Gentilhomme. b

SALAN (CHARLES), capitaine. Propriétaire, demeurant à Bayeux (Calvados).

États de services. — A servi dans Berry et Orléans-Infanterie de 1795 à 1800, dans l'armée de Basse-Normandie.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — A servi en émigration; rejoint en 1797.

Gentilhomme. c

CONSEIL (LOUIS-ANTOINE-BONAVENTURE), capitaine, demeurant à Canchy (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792 en qualité de capitaine. Rentré en France en 1797; a servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Soldat de 1779 à 1786; rejoint en 1795 comme officier; s'est parfaitement bien conduit.

bb

L'EMPRIÈRE (ADRIEN), capitaine, demeurant à Thorigny (Manche).

États de services. — A servi le parti depuis 1796 jusqu'en 1800, en accélérant, en organisant l'insurrection dans son canton.

Demande. — Confirmation du grade.

Observations. — Rejoint en 1796.

Gentilhomme. C

DE SAINT-QUENTIN DE GRANVILLE (AIMÉ-FÉLIX), capitaine, demeurant à Saint-Quentin (Manche).

États de services. — Entré en 1797 au parti royaliste de Basse-Normandie. A servi jusqu'à la pacification; était chargé de la correspondance de l'intérieur et de l'organisation de son canton (faisait partie de la garde d'honneur en 1808). Activité de service.

Demande. — A être employé.

Observations. — Rejoint en 1797 et servi particulièrement dans la correspondance.

Gentilhomme. C

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE L'AUNE DE VARENNES (FLORENTIN-AUGUSTE), lieutenant, demeurant à Bayeux (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée catholique de Basse-Normandie de 1796 à 1800. Il sert depuis quelques années dans la garde nationale, faisant partie des cohortes qui ont été à l'armée. Il avait le grade de capitaine de gendarmerie.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1796. Sert depuis plusieurs années comme capitaine de grenadiers de cohorte.
Bon bourgeois. b

CONSEIL (ANTOINE), lieutenant, demeurant à Paris.

États de services. — A servi dans la même armée de 1796 à 1800. Attaché à la correspondance de la côte et de l'intérieur.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1796.
Gentilhomme. C

CONSEIL (VICTOR), lieutenant, demeurant à Canchy (Calvados).

États de services. — A servi dans la même armée de 1796 à 1800. Attaché à la correspondance de la côte et de l'intérieur.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1796.
Gentilhomme. C

LA ROCE-LONG TAILLIS (FRANÇOIS), lieutenant, demeurant à Avernay (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie depuis 1796 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1796.
Gentilhomme. CC

DE BAUDRE (SAINT-AMADOR), lieutenant, demeurant à Bucey. Dix-huit mois de prison.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1796 à 1800.

Demande. — Le grade de capitaine.
Observations. — Rejoint en 1796; M. de Bruslard demande pour lui le grade de capitaine pour ses services et ceux de sa famille C

HUE DE MATHAN (LOUIS), lieutenant, demeurant à Cagny (Calvados). Une blessure pour laquelle il a eu la croix de Saint-Louis.

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie de 1796 à 1800.

Observations. — Rejoint en 1796.
Gentilhomme. CC

DE LA GONIVIÈRE (ÉDOUARD-ANNE-HERVÉ), lieutenant, demeurant à Breuilly (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée depuis 1796 jusqu'en 1800. Est entré forcément en 1808 dans la garde d'honneur.

Observations. — Rejoint en 1796.
Gentilhomme. CC

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE BELLEFONT (BERNARDIN), lieutenant, demeurant à Marchesieux, (Manche). Blessure pour laquelle il a reçu la croix de Saint-Louis.

États de services. — A servi dans la même armée de 1798 à 1800. Capitaine dans la garde nationale active.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1798.
Gentilhomme. Cc

MONBETERME, sous-lieutenant. Propriétaire, demeurant à Trevières (Manche).

États de services. — A servi dans a même armée de 1799 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1796.
Propriétaire. c

GUÉRET DE LA PÉRAUDIÈRE (ROBERT-JEAN), sous-lieutenant, demeurant à Sully (Calvados).

États de services. — A servi dans la même armée de 1796 à 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1796.
Cultivateur. c

DE ROTZ (FÉLIX), sous-lieutenant, demeurant à La Madelaine, près Isigny (Calvados).

États de services. — A servi dans l'armée de Basse-Normandie depuis 1797 jusqu'en 1800, comme attaché à la correspondance.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797.
Gentilhomme. c

LE PRÉVOST (GABRIEL), sous-lieutenant, demeurant à Couvains (Manche).

États de services. — A servi dans la même armée depuis l'année 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797.
Gentilhomme. c

DE LOR (JEAN-BAPTISTE), sous-lieutenant. Propriétaire, demeurant à Thorigny.

États de services. — A servi dans la même armée depuis l'année 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797.
Propriétaire. c

LE CIEUX (JEAN-LOUIS-MICHEL), capitaine, demeurant à Bayeux (Calvados.)

Demande. — Une place dans l'administration.

Observations. — Ancien sergent d'artillerie; réservait à Bayeux des canons pour le parti; fournissait des poudres.

DIVISION DE DIVES

PORET (THOMAS-FRANÇOIS), aumônier, prêtre, curé, plusieurs fois arrêté.

États de services. — A rendu comme aumônier les plus grands services à

Observations. — A rendu beaucoup de services au parti; a été fort persé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la division par le recrutement et pour tout ce qui concernait les intérêts du roi et n'a jamais vu le danger quand il a pu coopérer au bien du parti.

cuté; dessert une petite cure, diocèse de Meaux. Mérite par ses sentiments et son courage de l'avancement dans son état. b

AUBRY DE LA NOË (MICHEL-ANTOINE), chef de division, demeurant à Paris. Arrêté à Caen, lors de l'affaire des généraux Georges et Pichegru; il y fut fortement impliqué.

États de services. — A servi dans le régiment principal de Nantes, depuis 1773 jusqu'en 1778. Entré sous-lieutenant au bataillon de son régiment de Chartres, en 1779, resté au service jusqu'en 1792. Depuis s'est réuni au parti royaliste.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Officier en 1779, après avoir été longtemps volontaire, a commencé à organiser la division en 1798, arrêté à Caen pour être transféré au Temple lors de l'affaire de Georges, en fut quitte pour un exil.
Gentilhomme. cc

DE LA PORTE (Chevalier), commandant en second.

Observations. — Garde du corps sous Louis XV; a servi dans plusieurs corps comme maréchal de logis, a rejoint en 1797 avec le Vte de Williamson, rentré aux gardes du corps comme maréchal des logis. Zèle et dévouement.
Gentilhomme. b

BLONDEL (NICOLAS) (deux parents du même nom), capitaines. Marchands de volailles, demeurant à Caen (Calvados).

États de services. — Réunis au parti royaliste de Basse-Normandie en 1798.

Observations. — Fort bien notés, ont repris leur commerce, ne demandant que le Lys. Avaient rejoint en 1798. c

LORIOT, capitaine. Homme de loi, demeurant à Caen (Calvados).
Demande. — Le Lys.

DEVOX, capitaine.

États de services. — Étant sergent au service de la République, a déserté avec presque toute sa compagnie pour rejoindre l'armée royale.

Observations. — Déserteur, a redéserté avec sa compagnie.

DIVISION DE LISIEUX

LEGRIS DE NEUVILLE (CHARLES-PHILIPPE-CÉSAR), commandant de la division par intérim, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure). Arrêté lors du procès de Georges.

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes et celles de 1793

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — A beaucoup servi en émigration; rejoint en 1796; a eu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et 1796 dans Béon; entré en 1795 dans les hussards d'York; passé en 1796 en qualité de commandant en second de division dans l'armée royale de Basse-Normandie; a servi jusqu'en 1800.

son père fusillé à Quiberon; officier fort méritant et fort pauvre.

Gentilhomme. **B**

LAUGEOIS, capitaine. Propriétaire, demeurant à Rouen (Seine-Inférieure).

États de services. — A fait les campagnes de 1797 à 1801 dans l'armée royale de Basse-Normandie.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797, très bien noté.

Bourgeois. **b**

GALOT (CHARLES-AUGUSTE), capitaine aide-major. Propriétaire, demeurant à Nogent-sur-Seine (Aube).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1800, en qualité de capitaine adjudant général major.

Observations. — Rejoint en 1797.

Bourgeois. **C**

DU CAMPFRANT (CHARLES-DAVIELLE), lieutenant. Propriétaire, demeurant à Bernay (Eure).

États de services. — A servi dans l'armée catholique et royale de Basse-Normandie de 1797 à 1801 en qualité de lieutenant.

Demande. — Confirmation du grade.
Observations. — Rejoint en 1797. *b*

Propriétaire.

LE VIELS (FRANÇOIS), lieutenant. Propriétaire, cultivateur, demeurant à Benzeville (Eure).

États de services. — A servi dans la même armée de 1797 à 1801.

Demande. — Confirmation du grade.

cc

DANGUET, lieutenant-colonel. Propriétaire, demeurant à Macey (Manche). Détenu trois ans.

États de services. — A fait trois campagnes: une dans la Vendée, une autre en Bretagne et la troisième en Normandie; a été fait chevalier de Saint-Louis le 26 mars 1796.

Demande. — Le brevet de la croix de Saint-Louis; une pension ou un emploi.
Observations. — A servi dans la Vendée, en Bretagne et en Normandie; blessé; détenu trois ans, demande son brevet du grade et la croix. **b**

NEVEU DE CHAMPRÈTE, capitaine, demeurant à Alençon (Orne). Blessé à la jambe droite.

États de services. — Émigré en 1791; a servi dans Conti-Dragons; a fait les campagnes de 1799 et 1800 à l'armée de Normandie.

Demande. — La croix de Saint-Louis.
Observations. — A servi en émigration; a fait la grande guerre; fort bien noté.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DESPRÉAUX (PIERRE-JEAN), capitaine aide-de-camp. Propriétaire, demeurant à Saint-Senier. Blessé à la jambe droite.

États de services. — A fait deux campagnes, une à l'armée de Bretagne et l'autre à celle de Normandie.

Observations. — Chef de correspondance; deux campagnes en Bretagne et une en Normandie; blessé; déserté des armées républicaines comme sous-lieutenant. b

MOULAND (NICOLAS), porte-drapeau, charretier, demeurant à Ardevon (Orne). Incarcéré pendant deux ans.

États de services. — Deux campagnes.

Demande. — Une pension.
Observations. — Grande guerre, perdu trois doigts; très brave, très méritant; est dans le besoin.

VIVIEN (EMMANUEL), capitaine, demeurant à Avranches (Orne).

États de services. — A fait une campagne à l'armée de Normandie.

Demande. — Un emploi.
Observations. — Rejoint en 1800, fort bien noté.
Gentilhomme. bb

DANGUET (PIERRE-FRANÇOIS), capitaine. Instituteur, demeurant à Saint-James (Orne).

États de services. — A fait deux campagnes, armées de Bretagne et de Normandie.

Demande. — Un emploi ou une pension.
Observations. — Deux campagnes en Bretagne et en Normandie; a perdu sa fortune. b

CARBONEL (MICHEL), capitaine. Vérificateur des poids et mesures, demeurant à Mortain (Orne).

États de services. — A fait une campagne, armée de Normandie.

Demande. — De l'avancement.
Observations. — A fait une campagne, bien noté.
Bourgeois. c

GUÉRIN, lieutenant. Propriétaire, demeurant à Huisnes (Orne). Deux ans et demi de détention.

États de services. — Deux campagnes, une en Bretagne, l'autre en Normandie.

Demande. — Une pension.
Observations. — Deux campagnes en Bretagne et Normandie; deux frères tués, l'un capitaine, l'autre lieutenant. Mérite récompense. cc

NICOL (NOËL), sous-lieutenant. Meunier, demeurant à Saint-Senier de Beuvron (Orne).

États de services. — Deux campagnes, une en Bretagne, l'autre en Normandie.

Demande. — Une pension.
Observations. — Deux campagnes en Bretagne et Normandie; son père fut tué chez lui. c

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HEU (François), lieutenant. Tailleur, demeurant à La Croix (Orne).

États de services. — Deux campagnes, l'une en Bretagne, l'autre en Normandie.

Demande. — Une pension.
Observations. — Deux campagnes en Normandie; deux ans et demi de détention; sans fortune. c

RENOULT (Gabriel-Thomas). Tailleur, demeurant à Saint-Victor (Gard).

États de services. — Deux campagnes, l'une en Bretagne, l'autre en Normandie.

Demande. — Un emploi.
Observations. — Deux campagnes; bien noté.
Propriétaire. cc

BELOIR (Joseph), Gabriel-Thomais. Tailleur, demeurant à La Croix (Manche). Deux ans de détention. Blessé grièvement à la cuisse à l'affaire de Romagny.

États de services. — Deux campagnes, l'une en Bretagne, l'autre en Normandie.

Demande. — Une pension.
Observations. — Deux campagnes; bien noté, deux ans de détention; blessé grièvement à la cuisse; mal aisé.
Petit propriétaire.

BRAULT, sous-lieutenant. Charpentier, demeurant à La Croix (Manche).

États de services. — Deux campagnes, l'une en Bretagne, l'autre en Normandie.

Demande. — Une pension.
Observations. — Deux campagnes. cc

GUÉAU DE REVERSEAUX DE ROUVENAY (André-Jacques-Frédéric), capitaine aide-de-camp, demeurant à Paris.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment de la Sarre; émigré en 1791; entré dans la gendarmerie en 1792 sous les ordres de M. d'Autichamp; passé en 1793 dans les hulans britanniques et ensuite dans le cadre de M. le Vte de Williamson jusqu'en 1796; était au débarquement de l'Isle-Dieu; réuni en 1797 au parti royaliste de Normandie en qualité de capitaine aide-de-camp de M. le Vte de Williamson; y a servi jusqu'en 1800.

Demande. — A être employé.
Observations. — Officier avant la Révolution; a servi une émigration dans les cadres, passé en Normandie en 1797 comme aide-de-camp du Vte de Williamson.
Gentilhomme. b

TRIPIER DE L'AUBRIÈRE (François-Jean-Baptiste), capitaine.

États de services. — A servi dans le parti royaliste de Normandie de 1797 à 1800. Prêtre envoyé par la police à Londres où il s'est très bien conduit, pour sortir de prison au bout de quatre ans.

Observations. — Doit être un prêtre qui avait rendu des services au parti, et qui, pour sortir de prison au bout de quatre ans, accepta une mission de police à Londres qu'il alla dévoiler sur-le-champ à M. de Bruslart, son chef.
Prêtre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FORTIN (JEAN BAPTISTE-JULIEN), capitaine, demeurant à Saint-Loup-du-Gast. Plusieurs fois blessé.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — A fait la première guerre, très bien noté.

FORTIN (FRANÇOIS-RENÉ), capitaine, demeurant à Saint-Loup-du-Gast.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Pris sur un corsaire; détenu longtemps en Angleterre.

DORÉ (JOSEPH-MARIN), lieutenant, demeurant à Alençon.

Demande. — Confirmation de son grade.

LIOULT DE CHENEDOLLÉ (CHARLES), lieutenant, demeurant à Vire (Calvados).

États de services. — Émigré en 1791, a fait partie de la compagnie de chasseurs; a fait les campagnes des Princes en 1792. Passé à l'armée de Normandie en 1795 jusqu'à la pacification 1796, émigré de nouveau en 1797 jusqu'en 1800.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

(*Pas de note.*)

LE NOIR (CHARLES). Propriétaire, demeurant à Saint-Germain (Manche).

États de services. — A fait toute la guerre; il a particulièrement été employé pour la correspondance avec les îles de Saint-Marcouf, Jersey; emprisonné au mont Saint-Michel; il est le dernier de cinq frères, les quatre autres ayant été tués pour la cause du roi. Il est un des trois officiers qui ont accompagné le général Bruslart en France en 1814. Mgr le duc de Berry lui a promis le grade de capitaine et ses bontés.

Observations. — A servi depuis le principe du parti, un des trois officiers qui ont suivi Bruslart en France en 1814, très intelligent et très dévoué; père de famille. Mgr le duc de Berry lui a promis le grade de capitaine et ses bontés.

Propriétaire. b

DE VANTEAUX (ALEXANDRE), chevalier de Saint-Louis, colonel. Né le 13 février 1776. Propriétaire, demeurant à Paris. A reçu sept blessures.

États de services. — Page d'Orléans en 1789; entré sous-lieutenant au régiment de Colonel-Général-Infanterie en 1790. Emigré en 1791 avec les officiers de son régiment en 1792; a fait les campagnes des Princes dans le même corps en 1793 au licenciement; passé lieutenant des dragons au service de la Hollande dans le régiment de Biland en 1794, nommé chef d'escadron dans le même régiment en 1795. A fait partie de l'expédition de Quiberon dans un détachement des cadres de Williamson en 1796;

Demande. — La confirmation de son grade, et à être mis en activité.

(*Pas de note ni d'observations.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

repassé à l'armée de Condé dans les hussards nobles de Damas, où il est resté jusqu'à la fin de 1797 dans le même grade de chef d'escadron. Rentré en France en 1798; a servi dans l'armée royale de Basse-Normandie en qualité de colonel attaché à l'état-major de M. le Cte de Frotté. Jusqu'à la pacification de 1800.

BOURNE (RICHARD), lieutenant de vaisseau au service d'Angleterre, demeurant en Angleterre.

États de services. — Lieutenant de vaisseau au service d'Angleterre; établi par le gouvernement anglais en 1796 commandant la station de l'île de Saint-Marcouf pour la correspondance avec les royalistes de Basse-Normandie jusqu'à l'évacuation de l'île qui a eu lieu à l'époque du traité d'Amiens en 1802.

Demande. — La croix de la Légion d'honneur.

DE LA FRUGLAYE (PAUL-ÉMILE-LOUIS-MARIE), colonel. Propriétaire, demeurant à Paris.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment Royal-Cravatte le 13 mars 1782, capitaine de dragons même régiment royal en 1786. Emigré en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792; en 1795 à l'armée du Lord Moira; a reçu une mission de MONSIEUR qui lui ordonnait d'emmener avec lui 25 gentilshommes pour une expédition en France. Reçu chevalier de Saint-Louis à Edimbourg par Son Altesse Royale MONSIEUR en 1796. Passé en France en 1797 à l'armée royale de Basse-Normandie en 1799, lieutenant-colonel de cavalerie en 1800. Colonel même armée attaché d'état-major de M. le Cte de Frotté.

Demande. — Le brevet de maréchal de camp.

(V. son portrait, T. III, p. 18.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE X

Armée catholique et royale de la Haute-Normandie, commandée par M. Mallet.

DE CALONNE, commandant de division.

États de services. — Entré aux chevau-légers en 1759; cornette de carabiniers en 1760; a fait trois campagnes dans la guerre de Sept Ans. Employé à l'école d'équitation jusqu'en 1771, à cette époque, fait capitaine du régiment royal de cavalerie jusqu'en 1784; major dudit Corps jusqu'en 1791, époque où il a obtenu sa retraite du roi. Nommé député au Corps législatif en 1797; depuis lors, employé dans le parti royaliste sous les ordres de M. le général Mallet.

Demande. — Le brevet de colonel.

Observations. — A fait la guerre de Sept Ans (à ce qu'il paraît), major de cavalerie avant la Révolution, nommé député aux Cinq-Cents en 1797, a rendu de grands services en Haute-Normandie et mérita des remerciements de MONSIEUR, consignés dans une lettre de Son Altesse Royale.

B

LEGENDRE DE LAFERRIÈRE (LOUIS-PHILIPPE-ANTOINE), lieutenant-colonel. Lieutenant en 1er aux dragons de la vieille garde, demeurant à Paris. Dix-huit mois de détention.

États de services. — Entré au service en 1795 dans l'armée royale, sous les ordres du général Mallet; a servi sans interruption jusqu'à la pacification de 1800. Arrêté pour ses opinions pendant

Demande. — Le brevet de lieutenant-colonel de cavalerie. La croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi en Berry en 1796, mis en prison pendant dix

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

huit mois ; entré dans le 22e de dragons en 1802. Sous-lieutenant dans le même Corps en 1806, lieutenant en 1810. Entré avec le même grade dans les dragons de la Garde en 1813, a servi jusqu'à cette époque.

huit mois, forcé de servir dans les armées françaises ; s'y est distingué par sa bravoure et sa bonne conduite.

B

BOUVET DU LOZIER (ATHANASE-HYACINTHE). Adjudant général, demeurant à Paris. Détenu pendant huit ans.

États de services. — Cadet gentilhomme en 1787 ; sous-lieutenant au régiment de la Martinique en 1788 ; lieutenant et émigré en 1791 ; capitaine de la légion britannique en 1794 ; capitaine-commandant dans le même Corps en 1795 ; lieutenant-colonel de chasseurs du Pce de Galles en 1796 ; colonel chef de division en Haute-Normandie en 1799 ; chevalier de Saint-Louis en 1800 ; de 1799 à 1801, servi sous les ordres du général Mallet ; passé ensuite sous les ordres du général Georges, fait prisonnier en 1804 et détenu jusqu'en 1812, époque de son évasion. (Il a été condamné à mort.)

Demande. — La mise en activité selon son grade.

Observations. — Officier en 1789, a beaucoup servi en émigration, employé en Haute-Normandie en 1799 jusqu'en 1801, condamné à mort dans l'affaire de Georges.

Voir la liste de Georges.

b

DUBARET (LOUIS-NICOLAS), Bon DE BEAUPUY, colonel. Commandant de division, demeurant à Paris.

États de services. — Élève d'artillerie en 1782 ; lieutenant de cavalerie (garde du corps) en 1783 ; émigré, a servi jusqu'au licenciement en 1792 ; rentré en France en 1792, a continué de servir la cause du roi avec les insurgés de l'Ouest, de la Bretagne, de la Basse-Normandie en dirigeant l'esprit public ; commandant la division du pays de Braye comme colonel en 1796. Employé depuis 1801 jusqu'en 1813 dans l'administration des Forêts.

Demande. — Brevet de colonel et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier d'artillerie en 1782, puis garde du corps, paraît avoir peu servi, mais avoir montré beaucoup de zèle dans le temps qu'il a été employé par M. Mallet en Haute-Normandie.

Le roi prononcera sur son grade.

CC

DE GIVERVILLE (ANTOINE-MARIE), colonel. Chef d'escadron, demeurant à Versailles. Blessé.

États de services. — Volontaire dans le régiment des chasseurs des Pyrénées en 1786 ; passé au régiment des chevaux d'Auvergne en 1788 ; émigré en 1790 ; est un des quatre Français qui ont accompagné Son Altesse Royale d'Ath à Mons en 1791 ; volontaire dans

Demande. — Une sous-lieutenance dans les gardes de Son Altesse Royale MONSIEUR et la croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1786, a beaucoup et très bien servi en émigration, en Allemagne et à Saint-Domingue. Blessé en 1793 dans le régiment autri-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Royal-Bourgogne en 1791 ; licencié en 1792 ; cadet dans La Tour-Dragons Autrichiens et blessé grièvement au bras gauche dans l'affaire d'Aix-la-Chapelle en 1793 ; volontaire dans Béon-Cavalerie en 1793. Lieutenant dans le régiment de Stereinback-Hollandais en 1794 ; capitaine audit Corps la même année. A continué à servir dans les cadres de l'armée anglaise jusqu'en 1799, époque où il passa sous les ordres du général Mallet, où il a servi activement jusqu'en 1800. Maintenant chef d'escadron.

chien de La Tour, passé en 1799 en Haute-Normandie sous les ordres de M. Mallet. Chef d'escadron dans les gardes d'honneur, doit être maintenant en activité.

B

DE NEUVILLE D'ISLE (ANNE-JEAN MERLEAU), capitaine, demeurant à Lorleau (Eure).

États de services. — Entré dans les mousquetaires en 1771 ; capitaine au régiment de Roussillon-Royal-Cavalerie en 1778 ; lieutenant-colonel au régiment Royal-Étranger-Cavalerie en 1792. Employé dans la Haute-Normandie, selon son grade, de 1796 à 1801 ; employé par le général Georges de 1801 à 1804.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Officier en 1771, employé en Haute-Normandie depuis 1796 ; compromis et emprisonné six mois dans l'affaire de Georges ; homme fort respectable.

bb

DE CHEVIGNÉ (Vte JACQUES-ANTOINE), lieutenant-colonel, demeurant à Paris.

États de services. — Volontaire au régiment de 1767 ; sous-lieutenant en 1772 ; sous-aide major en 1773 ; lieutenant en second division de chasseurs en 1776 ; lieutenant en premier de grenadiers en 1778 ; capitaine au régiment de Chartres-Dragons en 1787 ; chevalier de Saint-Louis en 1791 ; émigré en 1791 ; volontaire de Lord Moira en 1795, passé en France en 1797 ; lieutenant-colonel dans l'armée royaliste en 1797.

Demande. — Une place dans la maison du roi ou une lieutenance du roi.

Observations. — Officier en 1757, a servi en émigration, employé en Haute-Normandie depuis 1797.

b

DE NADAILLAC (Cte FÉLIX), lieutenant-colonel, demeurant à Paris.

États de services. — Surnuméraire aux gardes du corps en 1789 ; sous-lieutenant dans les chasseurs à cheval de Guyenne en 1789 ; émigré en 1791 ; entré dans les mousquetaires en 1792 ; passé au régiment de la Cocarde-blanche

Demande. — Une place d'officier dans un des Corps de la garde de Sa Majesté.

Observations. — Officier en 1789, a servi en émigration à Quiberon, passé en Haute-Normandie en 1797.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Royal-Louis en 1794; lieutenant à Quiberon en 1795; entré en France en 1797; a servi dans le parti royaliste jusqu'à la pacification de 1801.

Doit être maintenant dans les gardes du corps.

b

DE BERTENGLES (EUGÈNE), écuyer, capitaine, demeurant à Lorleau (Eure).

États de services. — Employé avec le grade de capitaine de 1796 à 1801 sous les ordres du général Mallet. Porté sur les États du général Georges avec le même grade de 1801 à 1804, arrêté dans le même temps, mis au temple et à la Conciergerie pour l'affaire du même général.

Demande. — Du service dans un des Corps à la garde du roi.

Observations. — Employé en Haute-Normandie de 1796 à 1801, a montré beaucoup de zèle; de là passé sous les ordres de Georges, a été détenu six mois à la suite de l'affaire de ce général. Beau-frère de Neuville d'Isle.

DUPEYRAT (PIERRE-GABRIEL), chevalier, lieutenant-colonel, ingénieur des Ponts et Chaussées, demeurant à Paris. A été détenu pendant dix-huit mois.

États de services. — Émigré en 1791, a servi dans le parti royaliste depuis 1792 jusqu'à la pacification de 1800; était à Quiberon. Condamné à mort en 1799, a repris son service auprès de M. Mallet jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — A servi principalement à la correspondance; pris sur mer, condamné à mort; vingt-huit mois de détention. Avait servi précédemment en émigration et à Quiberon. C

DE SESMAISONS (LOUIS-HUMBERT), capitaine, demeurant à Saint-Brieuc (Bretagne).

DE SESMAISONS (CLAUDE-CLÉMENT GABRIEL-ROGATIEN), capitaine, demeurant à Paris.

DE SESMAISONS (ALEXANDRE-PIERRE-LOUIS-GABRIEL), chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant, demeurant à Paris.

Employés sous les ordres du général Mallet, et nommés, les deux premiers capitaines et le dernier lieutenant, en 1799; fortement compromis dans l'affaire du général George en 1804. — Sur un mandat d'arrêt, cités devant une Commission et exilés. Se sont occupés pendant ce temps en Bretagne à rassembler les royalistes qui devaient se déclarer à l'armée du roi. Servent dans la garde nationale à cheval depuis le retour de MONSIEUR à Paris.

Demandent la confirmation de leur grade.

Ces trois frères sont suffisamment connus ainsi que toute la famille, pour leur zèle et leur dévouement. Cités devant une Commission militaire, ils ont été exilés à la suite de l'affaire de Georges. B

GODAUT DE BELBEUF (ANTOINE-JOSEPH), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant-colonel, demeurant à Rouen.

États de services. — A servi sous les ordres du général Mallet comme chef

Demande. — Confirmation de son grade.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de bataillon depuis 1799 jusqu'en 1801. Lieutenant-colonel; commandant la cohorte de la garde nationale de la Seine-Inférieure, et en activité de service depuis le retour de Sa Majesté.

Observations. — Employé de 1799 à 1801, depuis lieutenant-colonel de cohorte de la garde nationale, très recommandable par sa conduite. **b**

DE LA MERVILLE (Cte AUGUSTE-LOUIS-FRANÇOIS-SIMÉON-HEURTAULT), capitaine, demeurant à Paris.

États de services. — Entré dans le régiment de Noailles-Cavalerie, en qualité de cadet en 1790, revenu d'Heidelberg en 1794, après la mort de son père, traîné au tribunal révolutionnaire employé en 1797 dans l'armée royale sous les ordres de M. de Mallet jusqu'en 1801, promu au grade de capitaine en 1799.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Employé en Haute-Normandie depuis 1797, fort bien noté. **cc**

TAVERNIER (JOSEPH), capitaine, demeurant à Paris. Détenu pendant vingt-trois mois.

États de services. — Garde du roi jusqu'au 10 août 1792; arrêté sur les frontières en 1793; incarcéré dans onze prisons pendant vingt-trois mois. Passé sous les ordres du général Mallet en 1797; nommé capitaine en 1799.

Demande. — Demande que ses services lui soient comptés dans les gardes du corps.

Observations. — Garde constitutionnel du roi en 1791, détenu deux ans. **cc**

GIRAUD (AMBROISE-AUGUSTE), capitaine aide-major, demeurant à Belleville (Seine).

États de services. — Chasseur dans le régiment de Normandie, à cheval, brigadier dans les hulans britanniques depuis leur organisation, passé comme maréchal des logis dans la légion de Montalembert et y a servi jusqu'à l'époque du licenciement de ce Corps; capitaine aide-major dans l'armée royale; sous-chef de bureau au ministère des Finances depuis dix ans.

Demande. — La croix de Saint-Louis. La conservation de son emploi au ministère des Finances.

Observations. — A servi en émigration comme cavalier, brigadier et maréchal des logis dans différents Corps, employé en haute-Normandie en..... et actuellement aux Finances. Une croix de grâce ou au moins une lettre de satisfaction le flatterait beaucoup. **bb**

CHENUAU (JEAN-BAPTISTE-CHARLES), commissaire (grade de capitaine), demeurant à Saint-Quentin (Aisne). Détenu trois ans et demi.

États de services. — Employé à l'armée royale depuis 1799 jusqu'en 1800.

Observations. — Employé depuis 1799; s'est très bien conduit; est garde du corps. **cc**

GAILLARD (ARMAND-NICOLAS), capitaine.

GAILLARD (VINCENT-BENJAMIN-ÉDOUARD), capitaine.

Nommés capitaines dans la 2e division d'état major de la Haute-Normandie depuis 1796 jusqu'en 1801.

Voir la liste de l'armée de Georges.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RAMETTE, capitaine.

États de services. — Nommé capitaine dans la 1re division de l'État-major de la Haute-Normandie depuis 1796 jusqu'en 1801.

Observations. — Bien noté; vit à Rouen.

CC

DE FOUCHÉCOURT (Cte François-Xavier-Louis), lieutenant-colonel d'artillerie, demeurant à Paris.

États de services. — Élève d'artillerie en 1786; lieutenant en second en 1790; lieutenant en premier en 1791; émigré et a rejoint l'armée de Condé dans la même année; a fait les campagnes de 1792 et 1793; passé en Angleterre en 1794 pour entrer, avec l'agrément de M. le Pce de Condé, dans le régiment de Royal-French's Artillerie; débarqué à Quiberon en 1795, passé en Angleterre après la pacification de 1800.

Demande. — Le brevet de colonel, la croix de Saint-Louis, une pension ou du service.

Observations. — Officier en 1786 dans l'artillerie, a beaucoup et bien servi en émigration, à Quiberon et en Portugal, où il passa avec son régiment, passé en 1799 en Haute-Normandie sous les ordres du général Mallet; quoiqu'il n'y ait point trouvé d'artillerie à commander, il n'en est pas moins un officier fort méritant et fort recommandable. Le grade demandé paraît un peu fort.

B

DE FOUCHÉCOURT (Chevalier Claude-François-Joseph), lieutenant d'artillerie, demeurant à Paris.

États de services. — Aspirant d'artillerie en 1791; émigré à l'âge de douze ans avec son père, renvoyé en France comme trop jeune; a servi dans l'armée royale depuis 1800 jusqu'en 1801. Lieutenant d'artillerie dans la cohorte urbaine de Caen depuis le mois de janvier 1814.

Demande. — Le brevet de capitaine et du service.

Observations. — Employé en Haute-Normandie depuis 1800, frère du précédent.

C

DE LA BARRE DE NANTEUIL (Jean-Charles-Raoul), sous-lieutenant, demeurant aux Andelys (Seine-Inférieure).

États de services. — Entré au service de l'armée royale en 1797, y resta jusqu'à la pacification en 1801. Passé en qualité de sous-officier au 10e de chasseurs à cheval en l'an XI, y servit jusqu'en 1808.

Demande. — Que son temps lui soit compté depuis son entrée au service, pour son avancement dans la maison du roi.

Observations. — Employé depuis 1797; a servi ensuite comme sous-officier d'un régiment de chasseurs dans l'armée française; est garde du corps.

b

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE LA BARRE DE NANTEUIL, sous-lieutenant, demeurant aux Andelys (Seine-Inférieure). Blessé grièvement; a eu le bras gauche emporté.

États de services. — Entré comme sous-lieutenant dans la division royale de l'Eure, en 1799; a servi jusqu'en 1801; forcé de partir, est entré dans les guides interprètes; ensuite incorporé dans le 19e régiment de ligne où il obtint sa retraite en 1810.

Blessé d'un coup de feu au côté.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Observations. — Frère du précédent, employé depuis 1799 en Haute-Normandie; a servi aussi dans les armées françaises, et a eu un bras emporté à l'affaire de Wagram, en 1809 et un coup de feu au côté à l'affaire d'Entzersdorff.

LAMBERT (Claude-Guillaume), capitaine. Maire. Détenu pendant six mois.

États de services. — Sous-lieutenant au régiment des chasseurs des Pyrénées en 1784; capitaine à la suite dans le régiment Royal-Navarre-Cavalerie le 4 septembre 1787; capitaine de remplacement au régiment des chasseurs à cheval de Guyenne en octobre même année; émigré en 1891; a fait la campagne de 1792 comme aide-de-camp de M. de Broglie; lieutenant au régiment Royal-Louis en 1794; a fait la campagne de Quiberon en 1795, capitaine dans la légion britannique en 1795; servi en 1800 en Normandie, sous Mallet.

Demande. — La croix de Saint-Louis et un brevet de colonel.

Observations. — Frère du conseiller d'État, officier en 1784; a beaucoup servi en émigration et à Quiberon; passé en Haute-Normandie en 1800; détenu six mois. Officier fort méritant.

bb

DE BEAUNAY (Chevalier Nicolas-Louis), capitaine. Garde du corps du roi, demeurant à Paris, hôtel de Bourbon, rue de Bourbon.

États de services. — Entré au service le 1er janvier 1798, en qualité de capitaine, a servi jusqu'à la pacification de 1800.

Demande. — Confirmation de son grade.

Observations. — Recommandé par Mgr de Noailles, Pce de Poix, comme un officier très méritant.

LORET (Jean-Baptiste), capitaine. Juge au tribunal civil de Paris, demeurant à Paris. Détenu plusieurs fois.

États de services. — A rendu de très grands services au parti du roi et a été chargé de missions importantes et d'une procuration de Monsieur pour un emprunt illimité. A été chargé par MM. Desperières et Mesnard, conseillers au Parlement de Rouen, par ordre des princes, de négocier la mise en liberté de 84 gentilshommes de Basse-Normandie; il a eu le bonheur de réussir. Ces faits sont à la connaissance de M. le chancelier Dambray.

Demande. — La croix de la Légion d'honneur.

Observations. — Cet officier très méritant est maintenant juge au tribunal civil de Paris et fort estimé dans sa partie.

(Pas de note.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE Cte ALEXANDRE DE MONTI

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE XI

Armée catholique et royale organisée dans le Finistère par M. de Guymar de Coatidreux.

DE GUYMAR DE COATIDREUX (DENIS-MARIE), chevalier de Saint-Louis, commandant en chef.

États de services. — Ancien magistrat, émigré en 1792, fit partie du rassemblement des émigrés à Jersey sous les ordres de M. le Mis du Dresnay; a servi dans la cavalerie commandée par M. de Montmuran; fut chargé de missions pour la Bretagne en 1793 et 1795; arrêté en mer et conduit dans les prisons; entra en 1795 dans le Corps commandé par le Pce de Léon; débarqua à Quiberon et fut chargé d'organiser et commander les évêchés de Léon, Quimper et Tréguier.

Demande. — Le grade de maréchal de camp ou une préfecture.

Observations. — M. de Guymar, chargé d'organiser le département du Finistère, paraît y avoir travaillé avec un zèle et une persévérance très recommandables.

M. de Frogeot est venu au nom de MONSIEUR me charger de le porter comme recommandé par Son Altesse Royale pour obtenir une préfecture.

DE GUERNISSAC, chef d'état-major.

DU BRIEUX (Chevalier), 1re légion, lieutenant-colonel.

DE LA BUFFIE, 1re légion, major.

DE KEREVER aîné, 2e légion, colonel.

DE KEREVER (Le chevalier), 2e légion, lieutenant-colonel.

DE SAINT-GILLES, 2e légion, major.

DE GONIDEC, 3e légion, lieutenant-colonel.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE VILLIERS, 3e légion, major.

DE BRIOIS, 4e légion, colonel.

DE REALS, 4e légion, lieutenant-colonel.

DE KERVENOAEL, 4e légion, major.

DE KERUZORET (Le chevalier), 5e légion, colonel.

DE KERMENGUY, 5e légion, lieutenant-colonel.

DE BUSUNEAU, 5e légion, major.

DE CRESSOLES père, 6e légion, colonel.

DE TROPLONG DURUMAIN, 6e légion, colonel.

DESCOGNETS, 6e légion, lieutenant-colonel.

HINGANT, 6e légion, major.

DE CORNOUAILLES, 1re légion, chef de bataillon.

DE GESLIN, 1re légion, chef de bataillon.

DU CAP, 1re légion, chef de bataillon.

FLAMANT (Claude), 1re légion, chef de bataillon.

SUISY DE KEREMPUIL (Le chevalier), 2e légion, chef de bataillon.

DE KERHOAS, 2e légion, chef de bataillon.

DE KERSAUSON PENANDREFF aîné, 3e légion, chef de bataillon.

DESCREAUX, 3e légion, chef de bataillon.

HARDY, 3e légion.

ARJEAN, 3e légion, chef de bataillon.

DU BUSQUEC, 4e légion, chef de bataillon.

DE POULPIQUET, 4e légion, chef de bataillon.

DU POULPRY, 4e légion, chef de bataillon.

DE KERVEN, 4e légion, chef de bataillon.

DE KERBALANEC, père, 5e légion, chef de bataillon.

DE KERJAN PASTOUR, 5e légion, chef de bataillon.

DE CHEF-DU-BOIS 5e légion, chef de bataillon.

LE GUALIS fils, 6e légion, chef de bataillon.

DE CILLART, 6e légion, chef de bataillon.

DE BOISGUÉHÉNEUC, 1re légion, capitaine.

DE KERGORLAY, 1re légion, capitaine.

DE FROLLO, 1re légion, capitaine.

CRÉACHÉADIC, 1re légion, capitaine.

LAVAU, 3e légion, capitaine.

PLASSARD, 2e légion, capitaine.

DE SAINT-PRIX, 4e légion, capitaine.

DES RAUDIEZ (Le chevalier), 4e légion, capitaine.

DE LA BOISSIÈRE, 4e légion, capitaine.

CRENU, 4e légion, capitaine.

LISCOAT fils, 4e légion, capitaine.

GUÉLÉRAN aîné, 5e légion, capitaine.

BOULLOIN, 5e légion, capitaine.

KERUZEC, 5e légion, capitaine.

MOAL, 5e légion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

J'ai délivré en Bretagne, il y a plus de deux mois, des certificats de services à plusieurs des anciens officiers du Finistère; j'ai apostillé, tant en Bretagne qu'à Paris, les pétitions de plusieurs autres; plusieurs de ces pétitions ont été présentées soit à M. le commissaire du roi dans la 13e division, soit à S. M. R. Mgr le duc d'Angoulême.

J'ignore ce que demandaient les pétitionnaires, et ils ignoraient comme moi qu'il existât une Commission chargée d'examiner leurs titres et leurs droits aux bienfaits de Sa Majesté. Un grand nombre des officiers du Finistère n'existent plus, plusieurs autres ont embrassé l'état ecclésiastique. Beaucoup d'entre eux ne m'étaient connus que par leur nom de guerre. Le tableau général des officiers a été jeté au feu, il y a plus de douze ans; je n'ai donc pu faire ici mention que de ceux qui m'étaient le plus connus.

Je demande pour les officiers existants la confirmation de leurs grades, sans préjudicier aux autres demandes qu'ils peuvent avoir faites.

Les officiers et particuliers qui ont montré le plus de dévouement dans les mois de février, de mars et d'avril derniers, sont MM. :

DE CORNOUAILLES.
DE GOUZILLON (chevalier de Saint-Louis).
DE HARRINGTON.
DU CAP.
DE TREDERN.
DE BLOIS aîné.
DE BLOIS (Le chevalier).
DE JACQUELOT (Le chevalier).
DU QUILLIAU.
DE KERLEAU.
DE POULPIQUET (Le chevalier).
D'ESTALLOUARN (Le chevalier).
DE BERDOARÉ.
DU PLESSIS-PARSCAUX (Le chevalier).
DE LA ROCHE-KERANDRAON.
DE LA FRUGLAYE fils.
DE GUERNISSAC.
DE LA MONNERAYE.
LE BEGUE.
DE CADEVILLE père.
DE KERVASDOUÉ aîné.
DE REALS.
DE KERMANGUY.
DE LA ROCHE-KERANDRAON.
DE COURCY.
DE CRESSOLES fils.
DU RUSQUEC.
DE L'ETANG.
DE PENHOET.
DE GOËSBRIANT fils.
DE PARCEVAUX père.
DE PARCEVAUX fils aîné.
DE PARCEVACER.
DE CHATEAUFUR.
DE LANNIGON.
HARDY.
DE SAINT-PRIX.
DE FROLLO.
DE KERNAERET.

Signé : DE GUYMAR.

Paris, le 20 août 1814.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LISTE DES PERSONNES QUI ONT SERVI SA MAJESTÉ ET QUI RÉSIDAIENT SUR LES COTES DE NORMANDIE ET DE BRETAGNE

Cette liste a été présentée par M. le duc de Bouillon.

Nota. — Toutes ces différentes personnes habitant pour la plupart la presqu'île du Clos-Poulet, en Bretagne, se sont dévouées à la cause royale en recevant hospitalièrement dans leurs maisons les personnes qui se présentoient pour rejoindre les partis armés dans les provinces, à l'exception de celles notées comme ayant perdu leurs parents; elles seront satisfaites de l'expression de reconnaissance qui leur sera donnée par les autorités compétentes.

Observations. — Le vice-amiral duc de Bouillon commandant pour Sa Majesté Royale à Jersey, en me remettant la liste des Français qui sous ses ordres se sont dévoués au service de leur roi légitime, m'a chargé d'exposer humblement au roi combien il seroit flatté si Sa Majesté daignoit lui accorder le cordon du mérite militaire.

TRIGORIE (Veuve), demeurant à Saint-Benoît-des-Ondes.

BEAUSSIRE (PERRINE), demeurant à Cancale.

JANET (JULIENNE), demeurant à Saint-Colomb.

FOURNIER (JULIEN), demeurant à Saint-Méloir.

DUPAS (PIERRE), demeurant à Sainte-Colombe.

RENOUF (Veuve et famille), demeurant à Saint-Méloir).

LE GENTIL (famille), près Dinard.

DESCHENAIS (Demoiselle), demeurant à Paramé.

HERVIE (Famille), demeurant à Paramé.

DUPUIS (FRANÇOIS), demeurant à Paramé.

THEBAULT, demeurant à Paramé.

RIBAULT (ÉTIENNE), demeurant à Paramé.

PINOBELLE, demeurant à Paramé.

DUVERGE, demeurant à Saint-Malo.

GLARD, demeurant à Saint-Malo.

SIBRON (JEAN), en Normandie, plusieurs années d'emprisonnement.

Observations. — Recevoit 3 francs par jour. A servi à passer les ecclésiastiques rentrant; a perdu son bateau, en sollicite un autre. Il a été emprisonné, et y est resté plusieurs années.

QUINTAL (Veuve), en Normandie.

États de services. — Recevoit 3 francs par jour. Cette dame a perdu son mari qui a été fusillé avec ses enfants, elle est totalement ruinée; sollicite la continuation de ses appointements, et un bureau de tabac à Cherbourg. Sa maison à la côte servoit pour les communications.

Demande. — La continuation de ses appointements et un bureau de tabac à Cherbourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ADAM (Marie), dite *Tranquille.*

Observations. — Recevoit 3 francs par jour. A constamment servi de tout son pouvoir la cause du roi en recevant et conduisant les officiers et les ecclésiastiques envoyés vers les partis armés; d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve.

NOUVEL (Veuve et famille), demeurant à Helgoat (Finistère).

Observations. — A perdu un chef mort victime dans les prisons; malgré ses pertes considérables, n'a cessé de faire usage du peu de fortune qui lui reste en faveur de ceux que le service de la cause du roi faisoit voyager dans le Finistère.

DURAND (Demoiselles), demeurant à Binic (Côtes-du-Nord).

États de services. — Ont bien servi le roi.

LE BRETON (Famille).

États de services. — Ont fidèlement servi le roi; le fils a l'honneur d'être connu de S. A. R. le duc de Berry.

LHERMITE (Famille).

États de services. — A rendu de grands services à la cause royale.

APERÇU DES PERSONNES QUI ONT LE PLUS PARTICULIÈREMENT SERVI SA MAJESTÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE S. A. S. MGR LE DUC DE BOUILLON ET QUI DÉSIRENT RENTRER EN FRANCE

BERTIN (Charles), officier, chef des communications, demeurant à Jersey.

États de services. — Susceptible de remplir une place dans une administration, loyal, intelligent et fidèlement dévoué au roi; sa famille a été persécutée; toutes ses propriétés qui étaient considérables à Saint-Malo ont été séquestrées et vendues.

KERSAUSON, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Jersey.

États de services. — Officier distingué par ses connaissances, sa loyauté et son dévouement; il avait la principale direction des communications les plus importantes, il a été distingué par son S. A. R. Mgr le duc de Berry; il est propre à remplir un emploi quelconque.

PALIERNE, demeurant à Jersey.

États de services. — Brave et intelligent, a rendu des services importants à la cause de Sa Majesté, en facilitant la transmission des secours, tant en argent qu'en matériel, aux partis qui avoient pris les armes pour le roi, et qui leur étoient présentés par MM. Bertin, Kersauson et Vaucouleurs sur divers points : a été condamné à mort par contumace.

GOYON DE VAUCOULEURS (Veuve), demeurant à Jersey.

Observations. — Son mari, d'une bravoure et d'une intelligence distinguées, était lieutenant de vaisseau; il s'est absolument dévoué à la cause de son souve-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rain, avait la direction principale des bâtiments chargés d'alimenter le parti de la cause royale sur les divers points de la Bretagne. Trahi par Prigent, il fut, après une longue persécution, fusillé en implorant Dieu pour la cause du roi : la veuve a jusqu'ici, par la protection du Pce de Bouillon, reçu, à titre de pension, les appointements qu'avait son mari, pour elle et ses enfants, qui, par la même protection, ont été élevés à l'école de Penu. Ils seront sous peu en état d'être placés au service de Sa Majesté.

HUE, guide, demeurant à Jersey.

États de services. — A honnêtement et fidèlement servi dans les communications avec les partis.

FANOUILLÈRE, guide, demeurant à Jersey. Blessé d'une balle au travers du corps ; détenu.

États de services. — A fidèlement servi la cause du roi ; il a reçu une balle au travers du corps ; passé à plusieurs Commissions pour être jugé, sans compromettre personne par ses déclarations.

ELLEAU ou HELLO (Auguste), guide, demeurant à Jersey.

États de services. — A constamment servi avec fidélité et dévouement.

MADIOU, guide, demeurant sur la côte de Bretagne, longtemps en prison.

États de services. — Guide qui a servi avec intelligence et fidélité ; a été longtemps en prison à Paris.

SEIGNEUR (Auguste), guide, demeurant sur la côte de Bretagne.

États de services. — A été six ans en prison ; a été condamné à mort, puis relâché a été pris avec des paquets venant de Palierne, et est resté sous la surveillance jusqu'à ce jour.

NOEL (Auguste), guide, demeurant sur la côte de Bretagne.

États de services. — A été emprisonné à Paris ; a servi avec intelligence et fidélité dans la conduite des effets des officiers du parti sur différents points.

SALINES.

États de services. — Guide de l'intérieur, qui a rendu de grands services.

DAGORNE (Antoine), guide, demeurant sur la côte de Bretagne.

États de services. — D'une fidélité à toute épreuve. Est d'une mauvaise santé.

REBOURS (François), guide, demeurant sur la côte de Bretagne.

États de services. — Excellent pilote au service de Sa Majesté ; a été fait prisonnier, mais, parlant bien l'anglais, a passé pour tel, ayant été sept ou huit ans à Verdun ; avait précédemment servi avec intelligence à l'approvisionnement et dans les communications avec les partis.

NOEL, *dit Malo*, guide, demeurant sur la côte de Bretagne.

États de services. — Excellent pilote de Bretagne ; est propre à servir comme tel dans la marine royale.

BEAULIEU, guide, demeurant sur la côte de Bretagne.

États de services. — Pilote dans la marine. Intelligent. A bien servi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VINCENT, pilote de S. A. R. le duc de Berry.

États de services. — A servi avec zèle depuis 1793. Est d'une mauvaise santé et incapable de reprendre du service.

Signé : LE DUC DE BOUILLON,
vice-amiral au service de Sa Majesté britannique.
Commandant pour Sa Majesté aux isles de Jersey.

EXPÉDITION D'UN PARTI ROYALISTE DANS LE BERRY, COMMANDÉE PAR M. LE CHEVALIER DUPRAT DU RONZET, EN 1796.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

DU PRAT DU RONZET (Chevalier PIERRE-CONSTANTIN), désigné dans l'histoire de M. de Beauchamp sous le nom du général *Fauconnet*. Général en chef, demeurant à Clermont, en Auvergne.

États de services. — Ancien capitaine d'artillerie en France et à l'armée de Condé; envoyé par ordre exprès du roi, avec le Sr de Phelippeaux à la Vendée pour y commander dans leur arme; y fut nommé adjudant général de l'armée catholique et chargé de diriger les mouvements royalistes dans les départements d'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loiret et du Cher, en faveur de la Vendée. Il commandait en chef aux affaires de Ernée, d'Écueillé et de Buzançais; il remplit depuis, en 1799 et 1800, la même mission en Auvergne et dans la Marche, conformément aux pouvoirs qu'il en avait reçus de l'Institut royaliste. Il a été arrêté à Orléans, transféré à Châteauroux, mis aux fers et au cachot, et condamné à la mort à laquelle il ne s'est soustrait qu'en escaladant la tour où il était renfermé; il s'est estropié des deux mains en se sauvant, sans cependant se trouver moins en état de servir Sa Majesté.

Demande. — Confirmation de son grade et le commandement du château de Saumur.

Observations. — Ancien officier d'artillerie, a servi plusieurs années à l'armée de Condé; envoyé de là vers Charette avec Phelippeaux, a rempli toutes les missions dont il a été chargé dans l'intérieur avec le plus grand zèle et le plus grand courage. Il est dans ce moment, par un malheur imprévu, à Sainte-Pélagie.

B

DE LA BROISE DE RAYSEUX, major général, demeurant à Laval.

États de services. — Capitaine au régiment de Béarn; a fait la guerre avec honneur et distinction.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DE JOUFFREY, major de place à Orléans, demeurant à Saint-Calais en Vendôme.

États de services. — Capitaine au régiment d'Aquitaine; était chargé de diriger l'opinion et de faire passer les correspondances et les munitions; s'en est acquitté avec zèle.

Demande. — La croix de Saint-Louis

BIGOT DE MOROGUES, aide-major, demeurant à Orléans.

États de services. — Ancien officier. Même mission.

BIGOT DE LA TOUANNE, aide-major, demeurant à Orléans.

États de services. — Ancien officier. Même mission.

Demande. — La croix de Saint-Louis.

DE TRISTAN, aide-major, demeurant à Orléans.

États de services. — Ancien officier. Même mission.

LEGRAND aîné, quartier-maître, demeurant à Valençay-en-Berry.

États de services. — Se destinait au Corps des Ponts et Chaussées, s'est distingué par sa valeur; il est doué des plus grands talents.

INFANTERIE

SAINTY, officier supérieur, demeurant à Dejeux.

SIMOCRON, officier supérieur, demeurant à Palluau.

CRÉVEBOUCHURE, officier supérieur, demeurant à Palluau.

GUERY (Lubin), officier supérieur, demeurant à La Joubardière.

GUERY (Hippolyte), officier supérieur, demeurant à La Joubardière.

GUERY (Le cadet), officier supérieur, demeurant à La Joubardière.

LEVASSEUR, officier supérieur, demeurant à Palluau.

ODOIN, demeurant à Palluau.

Ces officiers, tirés de la classe des cultivateurs, se sont distingués par leur intelligence et par leur zèle, une fidélité et un courage à toute épreuve; ils commandaient quelquefois jusqu'à cinq cents hommes.

CAVALERIE

DE CHOLLET (Chevalier), colonel, commandant la cavalerie, demeurant à La Salle, près Mont-Richard, en Touraine.

États de services. — A montré le courage le plus brillant à la bataille

Demande. — La croix de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Ecueillé où il chargea l'infanterie ennemie, forte de deux bataillons, avec quatre-vingts hommes, et la rompit. Il avait été officier de cavalerie avant la Révolution

LEGRAND (Le jeune), capitaine, demeurant à Valençay.

États de services. — A servi avec honneur et a déployé des talents étayés de beaucoup de valeur.

DE MAROLLES (aîné), officier, demeurant à Écueillé.

États de services. — Ancien page et officier de cavalerie; s'est distingué par son courage.

DE MAROLLES (cadet), officier, demeurant à Écueillé.

États de services. — A servi avec honneur et courage.

ÉTAT D'OFFICIERS FAISANT PARTIE DE L'ARMÉE DU GÉNÉRAL GEORGES, PRÉSENTÉ PAR M. LE VENEUR

LE VENEUR (JEAN-MARIE), chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, demeurant à Moncontour (Côtes-du-Nord). Blessé grièvement à la cuisse.

États de services. — Entré à l'École militaire en 1767; au régiment d'Artois-Infanterie en 1775, jusqu'en 1788; passé en Amérique en 1790, sous les ordres de M. le Cte d'Estaing; revenu en France en 1792, nommé chef de division par M. de La Rouërie; commandant l'arrondissement de Saint-Brieuc en 1795 jusqu'en 1800. Enfermé comme otage pendant quatre mois. Agé de 58 ans et infirme.

Demande. — Une pension réversible sur la tête de son épouse.

LE BOUETOUX DE BREJERAC (FÉLIX), lieutenant colonel, demeurant dans la paroisse de Saint-Cast. (Côtes-du-Nord).

États de services. — Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 dans la seconde coalition de Bretagne, après le licenciement de l'armée. Il entra dans la compagnie d'artillerie attachée au corps sous les ordres de M. du Dresnay à Jersey où il a servi jusqu'au mois d'avril 1795, qu'il fut envoyé en France par Mgr le P^ce^ de Bouillon pour être officier à l'armée royaliste où il fut fait major en 1795 et lieutenant-colonel en 1796.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SERVANT GOUYON DE SAINT-LOYAL, lieutenant-colonel, demeurant à Sainte-Nogathe. Blessé à la tête.

États de services. — Entré dans la marine en 1788. A fait la campagne de 1792; a servi dans le Corps commandé par M. du Dresnay. Envoyé en France en 1795, fut fait lieutenant-colonel.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

DE LA VILLEGOURIO (Vte Louis), lieutenant-colonel, demeurant à Lamballe.

États de services. — Émigré en 1701. A fait la campagne de 1792; a servi dans le régiment de M. du Dresnay. Sauvé de Quiberon d'où il passa à l'armée royaliste, y fut fait lieutenant-colonel.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

COLLAS DE LA BARRONNAIS (Louis), major, demeurant à Lamballe, longtemps détenu, est infirme par suite des fatigues de ses campagnes.

États de services. — Entré à l'école militaire en 1782; nommé sous-lieutenant en 1784 au régiment des chasseurs des Cévennes, et lieutenant en 1786; a fait la campagne de 1792 dans la seconde compagnie de la coalition bretonne, ensuite officier au régiment de M. du Dresnay; après le licencement, il fut envoyé en France où il fut fait major dans l'armée royaliste.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

COLLAS DE LA BARRONNAIS (Maurille), capitaine, demeurant dans la paroisse de Saint-Péran, détenu longtemps.

États de services. — Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 dans la 2e compagnie de la coalition de Bretagne; a servi dans le Corps commandé par M. du Dresnay; envoyé en France pour faire partie de l'armée royaliste; y fut fait capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade et une pension.

HAMON DE KERGAF, capitaine, demeurant à Bordeaux. Blessé au côté.

États de services. — Ayant toujours servi dans l'armée royaliste de Bretagne où il fut capitaine.

Demande. — Confirmation de son grade et la croix de Saint-Louis.

Vu et approuvé par moi,

à Moncontour, le 8 juillet 1814.

Signé : Le Veneur,

Général commandant l'armée catholique et royal de l'arrondissement de Saint-Brieuc, chevalier de Saint-Louis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

NOMS DES OFFICIERS DES ARMÉES ROYALES, PROPOSÉS PAR LE Pce DE LA TRÉMOILLE POUR DES PENSIONS

MM. 1. Bergedet (Joseph). — 2. Boussin (Mathurin-Jean-François). — 3. Bourbeau de Plascène (Jean-Baptiste), chevalier de Saint-Louis. — 4. Bourdin (Michel). — 5. Canréga (Antoine-Louis). — 6. Challemel-Lacour-Ménicourt (Augustin). — 7. Chambé (Étienne-Charles). — 8. Colinet de Noissel de Ladac (Charles). — 9. Collin (François).

MM. 10. Damiot (Joseph-François-Bernard). — 11. David, *dit Planchon* (Augustin). — 11 *bis*. Dubois de Montulé (René-Siméon-Charles), chevalier de Saint-Louis. — 12. de Clerveaux de Vanzay (François-Antoine-Daniel). — 13. Le chevalier Dubois de Laville (Jacques-Antoine-Pomponne). — 14. Le Cte de Frotté (Pierre-Henri), chevalier de Saint-Louis. — 15. Le Cte de La Boutetière (Louis). — 16. Domec (Antoine), chevalier de Saint-Louis. — 17. Le chevalier de Gallery de Lair du Bois. — 18. Le chevalier de Brieux. — 19. Le chevalier de Ruays (Henri-Pierre-René).

MM. 20. de Lamariouse (Jean-Baptiste). — 21. Mme Ve de Goyon de Vaucouleurs (Adélaïde-Renée). — 22. Mme de La Bourdonnaye (née de Lussac). — 23. de Lamare (Pierre-Gabriel-André). — 24. De La Fontaine (Jean-Baptiste-Marin), chevalier de Saint-Louis. — 25. Le Cte d'Orfeuille (Charles-Louis-Marie), chevalier de Saint-Louis. — 26. de Verteuil (Henry). — 27. Fouché (François). — 28. Gandit-David (Alexandre). — 29. Le chevalier Garrez de Mésière, chevalier de la Légion d'honneur.

MM. 30. Girmaux d'Anchin, chevalier de Saint-Louis. — 31. Guillaume, *dit Lanos* (François). — 32. Ve Guillaume, née Durocher-Renaudière (Louise-Anne). — 33. Mlle P. Hermely. — 34. Heudebourg (François). — 35. Hubert (Paul-Michel). — 36. Jacquier de Novelles (Jean-Baptiste-Joseph), chevalier de Saint-Louis. — 37. Lair (Louis-Noël). — 38. Le Comte (Louis-Noël). — 39. Le Cte Le Gentil de Rosmorduc (Ange).

MM. 40. Lemaire-Durand (Charles-Gabriel), chevalier de Saint-Louis. — 41. Loizeau (Louis-Henry). — 42. Leroux (Philippe). — 43. Lethieys (Yves), chevalier de Saint-Louis. — 44. Mercier (Jean-Joseph). — 45. Mereuzini, Cte de Valbonne (Léopold-Louis-Antoine). — 46. Oboard, chevalier de Boismilon. — 47. Le chevalier Paris (Jean-Baptiste-François), chevalier de Saint-Louis. — 48. Mme Ve Picot, née de Brasdefer. — 49. Pointer (Joseph).

MM. 50. Prévost (Jean-Baptiste-Sébastien). — 51. Le Mis de Ponthual (Hyacinthe), chevalier de Saint-Louis. — 52. Ve Polain. — 53. Ramoge (Thérèse). — 54. Mme Renaud-Blanchet. — 55. Regnier-Dutillet (François). — 56. Rousseau (Pierre). — 57. Aubin de la Grimaudière (Joseph-Jean-Marie), chevalier de Saint-Louis. — 58. Tréton.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Premier supplément.

MM. 59. Allegri (Pierre). — 60. Ballavoine (Louis). — 61. Mme Bernard, née Le Doyen (Marie-Anne-Céleste). — 62. Besnard (François-Marie). — 63. Bouvet (Pierre). — 64. Chatellier (François). — 65. Le chevalier de Brasdefer. — 66. de Brunet de La Remondière (Pierre-René). — 67. Mlle de La Varangerie (Angélique). — 68. Mme de l'Espinasse (Éléonore). — 69. Le chevalier de Marseul (François-René), chevalier de Saint-Louis.

MM. 70. Doyen (Nicolas). — 71. Du Bot (Alexandre). — 72. Mlles De Buat (Thérèse-Anne, etc.), elles sont quatre sœurs. — 73. Du Fou de Kerdaniel (François-Joseph). — 74. Duval (François). — 75. Feray (Michel). — 76. Fortier (René). — 77. Guée, *dit Lavigne* (Toussaint-François). — 78. Guillemot (Mathurin-François-Toussaint). — 79. Mmes Vve Hazan et Ve de Villars.

MM. 80. Mme Jaquelt (Julie). — 81. Landrel d'Arpantilly, *dit Legros* (François). — 82. Le Gay (François). — 83. Legris de Neuville (Philippe-César-Charles). — 84. Le Prévost de Lamoissonnière (Clément-François), Ch. Chav. — 85. Libert (Louis-Auguste). — 86. Mmes Maillard (Marion) et Denous (Anne). — 87. Maubant (Thomas). — 88. Mme Ve de Monduit du Boisset (Marie-Anne-C.-Félicité). — 89. Moisson (J. L. Henry).

MM. 90. Le chevalier Picquot du Magny, chevalier de Saint-Louis. — 91. Robion de la Trehonnais. — 92. Tainguy Rogon de Boismorin. — 93. Vassault (Georges-Charles).

Deuxième supplément.

MM. 94. Doré (Jacques). — 95. Mme de Grandmaison, née de Feuardent (Louise-Elisabeth). — 96. Le chevalier de Golleville. — 97. Hubert (Paul). — 98. Ingelé (Michel). — 99. Mme Ve Mathis.

MM. 100. Noël-Duhocher (Louis-Auguste). — 101. Potel (Pierre). — 102. Renoux (Gabriel-Thomas), *dit Alexandre*. — 103. Rival. — 104. Vérin (René). — 105. Béchard (Jacques). — 106. Geffroi de Villeblanche (René-Louis-Félicité). — 107. Reverend (Louis-François-Joseph). — 108. Potier (Louis-François).

NOMS DES OFFICIERS DES ARMÉES ROYALES, DONT LES DEMANDES DE PENSION ONT ÉTÉ AJOURNÉES

MM. Boullier. — Mme Ve Raquis de Beaupré (Henriette-Adélaïde). — Viet (Jacques). — Bouhouin (Jean-Baptiste-Etienne-Pierre). — Mme Ve de La Cornillère (Jeanne-Rose). — Le chevalier de Folliot de Fierville (Félix-Bon-François). — Le chevalier de Brican de Beaurepaire. — Duhecquet de Rauville. — Dupré-Desilles (César-Félix). — de Normeny. — Joly (Pierre-Nicolas). — Duardin, chevalier de Saint-Louis. — Mme de l'Estang, Cte d'Orfeuille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE XII

Mémoire inédit de M. le Cte de Colbert, composé sur ceux de MM. Gibert et Coulon.

C'est encore à l'obligeance de M. le Mis de Guerry de Beauregard, gendre de M. le Cte de Colbert, que nous devons communication du document inédit qu'on va lire. Il fut rédigé, vers 1815, au château de Maulevrier, par M. le Cte de Colbert (Édouard-Charles-Victurnien), né à Paris le 24 décembre 1758. Ce gentilhomme, dernier seigneur de Maulevrier, petit-neveu du grand Colbert, avait d'abord servi dans la marine et avait pris part à la campagne d'Amérique. Il revint en France en 1796, après avoir échappé au massacre de Quiberon. En 1800, il épousait Mlle de Montboissier, petite-fille de Malesherbes.

C'est surtout pour glorifier Stofflet, son ancien garde-chasse, que M. de Colbert avait composé ce mémoire, lequel pourtant est plus complet que les notes que son fils transmit plus tard à Crétineau-Joly. (V. t. Ier de notre édition, p. 22.)

Ce travail est tout entier de l'écriture de M. de Colbert et compte 44 pages in-folio. C'est le résumé des *Mémoires* laissés par MM. Gibert, officier de la Grande Armée, et Coulon, secrétaire de Stofflet.

Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher notre résumé de ces deux *Mémoires* originaux, récemment publiés par M. Baguenier-Désormeaux, dans la *Revue d'Anjou*. Nous le donnons sans commentaire et sans notes, estimant que la multiplicité des notes explicatives d'un texte rend parfois bien difficile la lecture du texte lui-même.

Nous nous contenterons seulement de rectifier çà et là quelques dates, et de renvoyer le lecteur aux passages où Crétineau-Joly a raconté les mêmes événements avec une précision historique qui parfois peut être elle-même en défaut, mais que n'atteint pas et ne visait pas sans doute M. le Cte de Colbert.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce mémoire commence à la première insurrection, se divise en trois parties, et finit à la pacification du 2 mai 1795. La première commencera avec l'insurrection et finira au passage de la Loire; la deuxième comprendra le récit de l'expédition d'outre-Loire; et la troisième les événements depuis le retour des Vendéens jusqu'à la paix. Il sera suivi de quelques notes sur Stofflet depuis la paix jusqu'à la mort de ce général, et du récit de plusieurs faits particuliers.

PREMIÈRE PARTIE

Cause de l'insurrection. — Le gouvernement républicain fit publier, le 24 février 1793, une loi qui obligeoit tous les hommes au dessous de quarante ans à tirer au sort pour completter un recruttement de trois cent mille hommes. Les paysans, indignés de la conduite sanguinaire de la république, de la mort du roi et de la persécution qu'éprouvoient les prêtres fidèles à la religion, ne purent se résoudre à marcher pour les tyrans qui gouvernoient la France. Ils conçurent donc le généreux dessein de prendre les armes pour venger Dieu et le roi. Il est faux que ce soit la noblesse du pays qui les ait fait insurger; les gentilshommes ne se mirent à la tête de ces nouveaux soldats qu'à leurs instantes prierres. La fidélité à la religion catholique et à la famille des Bourbons excita seule ce soulevement, ce fut l'unique consolation des Vendéens dans leurs malheurs.

Mars 1793. — Les premiers mouvements eurent lieu au commencement de mars dans le Bas-Poitou. Cathelineau, chantre et voiturier de la paroisse de Pin-en-Mauge, s'empara de Saint-Florent, le 13, se battit à Jallais et prit Chemillé. Ce même jour 13, cinq cents jeunes gens réunis à Yzernay pour marcher dans la levée de trois cent mille hommes se révoltèrent, tombèrent sur quarante cavaliers de R^{al***} qui vouloient les conduire à Chollet et après les avoir chassés, vinrent à Maulevrier; cherchant à se donner un chef; deux d'entre eux furent députés à Stofflet. Ils le trouvèrent dans la forêt du M... Lui ayant proposé de venir se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mettre à leur tête, il n'hésita pas un instant, il les conduisit le jour même à Vezins, pour en chasser les républicains qui occupoient le château; le 14, il marchoit sur Chollet, quand il rencontra Cathelineau à Nuaillé.

14 mars. — Ces deux généraux marchèrent sur Chollet. Les Républicains, dont le courage étoit animé par les discours de M. le Mis de Beauvau, procureur syndic du district de Chollet, et par le souvenir des succès qu'ils avoient remportés l'année précédente à Bressuire, d'ailleurs pleins de confiance dans leur artillerie, qu'ils avoient volée au château de Maulevrier (1), croyoient marcher à une victoire assurée en allant au devant des Vendéens. Ceux-ci, mal armés, remportèrent la victoire. Ils la durent à leur courage et à l'effet que produisit une pièce de canon parfaitement pointée. Elle avoit été prise quelques jours auparavant par M. Cathelineau à Jallais et fut appellée le *missionnaire*.

MM. Cathelineau et Stofflet commandoient seuls à cette journée; quelques Républicains se retirèrent dans le château de Chollet; mais ils furent tous faits prisonniers. M. le Mis de Beauvau périt dès le commencement du combat.

15 mars. — On sonna le tocsin, et le rassemblement s'accrut d'un grand nombre de paysans des paroisses voisines. Le lendemain 15 mars, on marcha sur Vihiers où les Républicains, instruits de la défaite que leurs troupes avoient essuyée à Chollet, avoient envoyé des gardes nationaux et de la gendarmerie sous les ordres d'Avril, Grignon, Fermier et Carpentier, curé, MM. Genet, Moricet et Duchesne-Vinet furent envoyés au district de Vihiers pour le sommer de se rendre; mais ils ne furent pas écoutés; emmenés à Saumur, ils y furent lapidés et massacrés par le peuple. Les Républicains sortirent de Vihiers et placèrent leur artillerie entre la ville et Coron. Celle des Vendéens étoit à la sortie du bourg de Coron. Les Vendéens, conduits par Stofflet et Cathelineau (seuls chefs), se répandirent en tirailleurs

(1) Ces douze pièces de canon avoient été données pour la république de Gênes au Cte de Maulevrier, lieutenant général, chargé d'entretenir la communication entre Gênes et Nice dans la campagne de 1746, où l'armée française étoit commandée par M. le maréchal de Maillebois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur les flancs de l'ennemi, tuèrent les canonniers à leurs pièces et mirent les Républicains en pleine déroute.

C'est dans cette journée que fut prise la pièce de canon devenue si célèbre sous le nom de *Marie-Jeanne*. Elle avoit été donnée à la ville de Saumur par le cardinal de Richelieu. Cette victoire fut principalement due aux dispositions militaires des deux généraux qui montrèrent, dès leur début dans la carrière du commandement, l'habileté qui devoit dans la suite préparer tant de succès ou réparer tant de désastres. *(V. t. Ier, p. 140-143.)*

On passa la nuit à Vihiers, et ce fut là que Stofflet commença à former un état-major. Il fut mis en question si l'on marcheroit sur Saumur; mais, après une longue délibération, l'armée reprit la route de Chollet. Elle étoit diminuée d'un grand nombre de ces braves paysans qui, croyant *leurs affaires finies*, après deux aussi grandes victoires, étoient bien aises de rentrer chez eux.

Dans le même temps, le général Marceau fut battu à Chantonnay.

Après avoir établi une administration civile au nom du roi et un commandant de place à Chollet, l'armée royale se porta sur Chemillé où M. d'Elbée vint la joindre. M. de Bonchamps faisoit de son côté un rassemblement à Saint-Florent. On alla prendre Chalonnes, et après ce nouveau succès, l'armée revint encore à Chemillé. Profitant du repos que procuroient les défaites des Républicains, Stofflet proposa d'organiser un gouvernement civil et militaire dans tout le pays insurgé qui s'étendoit depuis les bords de la Loire entre Paimbœuf et Angers, jusqu'à Thouars, Parthenay, Fontenay-le-Comte, Luçon et la mer, comprenant la portion du département de Maine-et-Loire située sur la rive gauche de la Loire, une partie de celui des Deux-Sèvres et de celui de la Vendée. Ce pays pouvoit contenir cinq cent mille habitants, et fournir cent cinquante mille hommes en état de porter les armes, mais dont soixante-dix à quatre-vingt mille seulement étoient bons soldats et bons tireurs, étant pour la pluspart gardes-chasses, anciens employés aux gabelles ou faux-sauniers. Des Comités furent établis dans presque toutes les paroisses, et on nomma des capitaines et des lieutenants

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chargés de réunir les soldats et de les mener au rendez-vous général.

Avant de passer au récit des événements postérieurs, il est bon de faire connaître la manière de combattre des Vendéens, comment se composoient leurs armées, et les détails de l'organisation, dont le plan, dû à Stofflet, fut suivi et exécuté pendant les courts intervalles de tranquilité dont on put jouir et de dire un mot des différents généraux que nous verrons se distinguer dans la suite.

Comme nous l'avons dit, sur les cent cinquante mille combattants que pouvoit fournir le pays insurgé, soixante-dix à quatre-vingt mille seulement étaient bons soldats, les autres, plus nuisibles qu'utiles, pouvoient par leur nombre et par leurs cris précipiter la déroute des Républicains battus, mais si l'ennemi faisoit volte-face ils fuyoient et entraînoient après eux les bons soldats auxquels ils faisoient perdre ainsi la victoire, lors même qu'elle paroissoit la mieux assurée. La cavalerie d'environ six mille hommes ne pouvoit compter que sur deux à trois mille soldats; le reste alloit de pair avec la mauvaise partie de l'infanterie; on leur avoit donné le nom de *Marchands de cerises*.

Deux officiers par paroisse étaient chargés de conduire au rendez-vous général les rassemblements qui se faisoient au bruit du tocsin. Les chefs s'y rendoient de leur côté. Chollet en était ordinairement le chef-lieu. Les généraux s'y concertoient sur les mouvements à faire. On y réunissoit le plus de vivres possible; ils étoient distribués à la troupe de dessus les charettes qui les avoient apportés, lorsque l'armée se mettoit en marche. Le soir, au moment d'établir le bivouac, il se faisoit une nouvelle distribution à laquelle on fournissoit par des réquisitions prises sur le lieu même. Chaque soldat étoit chargé de se pourvoir lui-même d'armes et de munitions, et les Vendéens n'en n'eurent jamais d'autres que celles prises par eux sur leurs ennemis. Les rassemblements duroient peu de jours et dépendoient de la bonne volonté des paysans pressés de retourner chez eux; ils n'étoient soumis à aucune discipline.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Prêt à joindre l'ennemi, on s'arrêtoit pour donner à tout le monde le temps d'arriver; les généraux donnoient alors l'ordre d'attaquer, en criant : *Égayez-vous, les gars!* A ce signal les paysans se répandoient sur un grand front, se cachant derrière les haies et dans les genêts, environnoient aussi l'ennemi et souvent l'intimidoient par cette manœuvre. S'il était ébranlé, ils couroient dessus, achevoient de le mettre en désordre et le poursuivoient avec chaleur; mais, si, revenus de cette brusque attaque, les Républicains se rallioient et tenoient ferme, les Vendéens fuyoient à leur tour, et, rarement, les généraux, entraînés eux-mêmes par le torrent des fuyards, parvenoient à les ramener au feu. Une autre cause occasionnoit encore la défaite des Vendéens. Si l'ennemi soutenoit le premier choc, le découragement se mettoit parmi eux; il en étoit de même, lorsqu'ils se croyoient cernés ou *rembarrés*, suivant leur expression. Dans ce dernier cas, les officiers n'avoient qu'à se retirer; et le tocsin sonné de nouveau dans les paroisses était le seul moyen de rallier leurs soldats. Mais, vainqueurs ou vaincus, ils retournoient, après l'affaire, et reprenoient les travaux de la campagne. C'est ce qui a fait que la Vendée a toujours pu fournir à la consommation extraordinaire qui s'est faite dans son sein. Les chefs étoient toujours obligés d'être en avant et exposés au premier feu. Si quelques officiers peu connus vouloient exciter ces paysans à *aller au choc*, on leur répondoit qu'ils devoient donner l'exemple, et que, d'ailleurs, ils n'étoient pas nobles. Les Vendéens étoient au commencement de la guerre effrayés du bruit et de l'effet du canon; mais, M. Sapineau, oncle du dernier général de ce nom, leur ayant fait observer que les boulets ne partoient qu'après que les canoniers avoient mis le feu à la pièce, ils se couchoient par terre à cet instant, se traînoient ainsi en se cachant le long des haies, laissoient passer le boulet, et, recommençant cette manœuvre à plusieurs reprises, ils arrivoient aux pièces et s'en emparoient. Cette manœuvre leur plut tellement, qu'ils n'alloient plus guerre au feu que pour la mettre en pratique, et leur première question après une victoire était sur le nombre des canons pris à l'ennemi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. Cathelineau. — Pour conduire de pareils soldats, les chefs avoient besoin de la plus grande bravoure unie au sang-froid; aussi ces qualités les distinguèrent-ils presque tous, surtout M. Cathelineau, déclaré général en chef à Chemillé. Simple voiturier et chantre de la paroisse du Pin-en-Mauge, sa seule bravoure lui valut ce grade éminent qu'il perdit malheureusement peu de temps après avec la vie. (*C'est après la prise de Saumur, le 12 juin, qu'eut lieu cette élection.*)

M. de Lescure. — M. de Lescure, nommé général en chef après lui, quoique âgé seulement de vingt-huit ans, avoit des talents au-dessus de son âge. D'un courage froid et intrépide, il étoit presque toujours à la tête de l'armée, au feu le plus vif; mais d'une grande piété, il n'a jamais voulu tuer un ennemi de sa main; et chargeant à la tête des Vendéens, il avoit son sabre pendu au poignet et ses pistolets non chargés. Si les Républicains étoient en fuite, il les poursuivoit à coups de fouet, leur criant de se sauver pour n'être pas tués.

M. de Bonchamp. — M. de Bonchamp avoit servi avec distinction dans le régiment d'Aquitaine, dans la guerre de l'Inde, sous Tippo-Saïb, contre les Anglais. Il était âgé de trente-deux ans lorsqu'il se réunit à l'armée, après en avoir formé une particulière qui portoit son nom. Elle étoit composée des habitants des deux rives de la Loire. Ceux de la rive droite, au nombre de quinze cents, faisoient la meilleure partie de cette armée. Cette troupe brave, mais portée au pillage, avoit passé sur la rive gauche après une insurrection qui avoit eu lieu dans le pays compris entre la Loire, La Guerche, Savenais, Guérande et la Roche-Bernard; mais qui avoit été bientôt appaisée, les chefs s'étant laissé abuser par les autorités républicaines. Georges Cadoudal, si fameux depuis, étoit dans ce corps. M. de Bonchamp étoit le seul officier vraiment digne du titre de général. Le courage, l'intelligence, la fermeté, la douceur, étoient les principaux traits de son caractère.

M. d'Elbée. — M. d'Elbée, gentilhomme, né en Pologne, établi dans les environs de Beaupreau, avoit servi comme lieutenant de cavalerie : quoique d'un caractère très vif, il étoit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'une grande piété et donnoit pendant le combat des ordres avec sang-froid. Mais, peu propre à l'organisation de l'armée, il se fioit entièrement à la Providence, disant que les Vendéens avoient fait de si belles choses avec son seul secours qu'il falloit s'en rapporter à elle. Aussi les paysans l'avoient-ils surnommé le général *La Providence*.

M. de La Rochejaquelin. — M. de La Rochejaquelin, âgé de vingt ans, vint se joindre à l'armée vers le 10 mai, à Tiffauges, à la tête d'un rassemblement avec lequel il avoit déjà battu les Républicains aux Aubiers; il avoit déjà servi dans la garde constitutionnelle du roi. Il étoit d'une bravoure éclatante, mais faite plutôt pour un soldat que pour un officier général, ce qui le portoit à faire les reconnaissances les plus périlleuses. Dans le Conseil, il refusoit de donner son avis, disant aux autres chefs de délibérer, et qu'il exécuteroit.

Ces trois mots si fameux : « Si je recule, tuez-moi ; si j'avance, suivez-moi ; si je meurs, vengez-moi, » furent prononcés par lui lorsqu'il attaqua pour la première fois les Républicains aux Aubiers.

M. Stofflet. — Stofflet fut major général de l'armée, avant d'en être le général en chef, et après avoir été un des premiers à prendre les armes. Fils d'un menuisier de Lunéville, il avoit servi comme caporal instructeur, pendant quelques années, dans une compagnie de grenadiers du régiment de Lorraine. M. le Cte de Colbert acheta son congé et le nomma son garde-chasse dans la forêt de Maulevrier. Plein de courage, Stofflet avoit aussi un esprit d'ordre et de détail qui ne lui laissoit rien échapper de tout ce qu'il falloit prévoir pour assurer les besoins et les mouvements de son armée. Vif et animé par le désir des succès, il ne pouvoit souffrir négligence ou lâcheté dans les officiers, et les réprimandoit souvent avec beaucoup d'aigreur, ce qui lui avoit attiré la haine de plusieurs d'entre eux, qui croyoient, à cause de leur naissance, pouvoir se permettre beaucoup de choses contraires à l'ordre. Mais le soldat lui accordoit la plus grande confiance et s'informoit toujours *si M. Stofflet étoit en avant*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. de Charette. — M. de Charette, gentilhomme de La Garnache, lieutenant de vaisseau dans la marine royale, plein de valeur et d'une activité infatigable, avoit, dès le commencement de l'insurrection, conçu le genre de guerre propre au pays et à l'esprit de ces paysans-soldats. Il avoit mis un certain ordre dans son armée composée de Bretons et d'habitants du Bas-Poitou, soldats courageux mais pillards, et l'avoit partagée en douze divisions, commandées chacune par un officier intelligent. Presque toujours en mouvement, ce général harceloit les colonnes républicaines qui parcouroient le pays; battu, il repassoit sur leurs derrières, lorsqu'elles le croyoient bien loin en avant. On lui a fait un crime de n'avoir pas passé la Loire avec les autres chefs, mais on ignore donc que les Républicains ne s'attachèrent qu'au gros de l'armée, et le laissèrent dans son canton; il fut par ce mouvement tellement coupé de la Grande Armée, que plusieurs de ses officiers qui avoient été voir leurs amis, servant sous les ordres de M. Stofflet, ne purent revenir à son armée. On reproche avec raison à M. de Charette une sévérité excessive, qui le fit abandonner par plusieurs de ses officiers dont quelques-uns étoient liés d'amitié avec lui, dans la crainte qu'il ne les fît fusiller à la moindre faute.

Nous avons laissé l'armée à Chemillé où M. d'Elbée venoit de se réunir à elle; Cathelineau en étoit regardé comme général en chef, mais il en rendoit lui-même les honneurs à M. d'Elbée.

26 mars 1793. — Tous les jours des escarmouches avoient lieu entre les deux armées, sans qu'il se passât rien d'important jusqu'au 26 mars, que l'armée alla attaquer les Républicains à Saint-Lambert. Le combat, qui fut opiniâtre et sans succès décisif, dura jusqu'à la nuit, dont les Républicains et les Vendéens profitèrent pour se retirer les uns au Pont-barré, et les autres à Chemillé.

11 avril. — Les ennemis concertèrent un plan d'attaque générale contre tout le pays. Le 11 avril, ils se portèrent sur plusieurs points à la fois; Coron fut celui où ils parurent avec de plus grandes forces. L'armée républicaine, qui avoit été battue le 15 mars, fut augmentée des gardes nationaux du Vendomois,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la Tourraine et du Berry, et confiée au général Ligonnier ayant sous ses ordres Granvillers, inspecteur des domaines, et Quetineau, fermier. Cette armée étoit de trente mille hommes et avoit une nombreuse artillerie. Stofflet se porta au-devant d'elle avec six mille hommes. On se battit avec acharnement, mais le défaut de munitions et le grand nombre le forcèrent à la retraite, et il se replia sur Vezins. Une autre armée républicaine étoit venue attaquer MM. Cathelineau et d'Elbée à Chemillé, où ils firent une belle défense. Les ennemis, beaucoup plus nombreux, tentèrent l'arme blanche, mais les paysans vendéens soutinrent leur choc avec bravoure, et armés de faux emmanchées à revers, couvrirent de morts la place de Saint-Pierre de Chemillé : les Républicains furent défaits et se retirèrent avec une perte considérable. La victoire fut principalement due à la valeur des deux généraux.

M. Stofflet ne s'arrêta pas à Vezins, il alla jusqu'à Chollet et vint ensuite se joindre aux autres généraux. Les Républicains, informés de la retraite de M. Stofflet après la journée de Coron, revinrent sur leurs pas avec de nouvelles forces, ce qui obligea toute l'armée royaliste à abandonner Chollet pour se retirer à Beaupreau en passant par Chemillé pour cacher sa marche et se réunir aux rassemblements dont cette ville étoit le chef-lieu.

Dans le même moment, un corps de Républicains sorti de Bressuire étoit venu occuper les Aubiers; alors M. Henri de La Rochejaquelin alla les attaquer avec un rassemblement qu'il avoit fait à Saint-Aubin, et quelques soldats de l'armée de Stofflet qui avoient quitté ce général, après la journée du 11 avril à Coron. La bravoure de M. Henri et l'élan qu'il sut donner à sa troupe décidèrent promptement la victoire pour les Vendéens.

La déroute des Républicains fut totale; ils abandonnèrent leurs canons et toutes leurs munitions. Ce fut avec ces précieuses dépouilles que M. de La Rochejaquelin vint se joindre à la Grande Armée, qui se trouvoit à Tiffauges, et en ranima le courage par la nouvelle de cette victoire et surtout par le partage qu'il fit des armes et de la poudre qu'il avoit prises.

Les généraux se décidèrent alors à se porter sur les Républi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cains dont l'avant-garde étoit dans le château du Bois-Grolleau près de Chollet. M. de Bonchamp faisoit alors partie de l'armée.

Le chateau fut cerné et pris d'assaut; la garnison, composée de grenadiers d'élite commandés par Tribert, fameux jacobin, fit acheter cher la victoire, et plus de deux cents Vendéens des plus braves périrent dans cette affaire. Les prisonniers furent très bien traités, et ce système de générosité et d'humanité fut constamment suivi par les royalistes, malgré les horreurs auxquelles se livroient leurs cruels ennemis (1).

Ce jour-là même, Tonnelet, garde-chasse de M. le Cte de Colbert, réunit les habitants de Maulevrier et battit deux mille Républicains campés à la Crilloire et à Tout-le-Monde.

Mesnil du Pont-Airaut fut fait prisonnier à l'affaire de la Crilloire, le 15 ou le 16 avril 1793. On voulut lui faire crier *vive la République,* et, sur son refus, on l'attacha par les pieds à la queue d'un cheval; le brave homme préféra ce genre de mort à la vie que lui promettoient les républicains s'il avoit cédé à leurs instances.

19 avril, victoire de Bois-Grolleau. — Cependant l'armée républicaine, forte de quarante-cinq mille se réunit pour tacher à délivrer la garnison qu'elle croyoit encore au Bois-Grolleau; mais elle fut complettement battue et poursuivie jusqu'à Vihiers; trois mille hommes furent tués, six mille furent faits prisonniers, vingt-huit pièces de canons et trente-deux caissons restèrent au pouvoir des vainqueurs. Cette grande victoire enflamma le courage des Vendéens et glaça de terreur leurs ennemis, qui ne croyoient plus dès lors avoir affaire à de simples paysans, mais bien à des troupes réglées. On s'empara de Vihiers, d'Argenton, de Bressuire où M. de La Rochejaquelin eut le bonheur de délivrer M. et Mme de Lescure, de Donissan et toute leur famille (2) que les républicains avoient mis en prison. Thouars, La Chateigneraye et Fontenay, tombèrent encore au pouvoir des royalistes.

(1) M. Coulon eut la jambe traversée par une balle à cette attaque.
(2) La victoire fut due à un petit corps de gardes-chasse formé par Stofflet, qui l'envoya sur les derrières des Républicains.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tant de pertes essuyées par les Républicains qui abandonnoient tout dans leurs déroutes, firent appercevoir à la Convention la difficulté de soumettre la Vendée. Elle envoya d'autres généraux, tels que Witinkoffer, Barbasan. Mais ils ne furent ni plus heureux ni plus habiles que leurs prédécesseurs. Des représentans du peuple furent envoyés à Tours où ils formèrent une Commission, dans laquelle ils admirent des employés du gouvernement dans les départements voisins du pays insurgé. Il falloit cependant des troupes. Celles de la République étoient toutes occuppées aux frontières; alors les Parisiens proposèrent de se lever en masse pour marcher contre les rebelles. Ce zèle ne produisit que les bataillons des fameux *héros de cinq cents livres*. Suivis de femmes perdues, ces mauvais soldats, qui ne s'étoient enrôlés que pour piller, répandirent l'effroi sur leur passage en saccageant et brûlant tout, et s'abandonnant à tous les désordres dont était capable une troupe indisciplinée, composée d'hommes tirés de la boue de Paris. Au moment du combat, ils lâchoient pied et jettoient leurs armes et leurs munitions pour fuir avec plus de vitesse. Ils en vinrent aux mains à Saint-Pierre de Chemillé où les Vendéens étoient retranchés. Ceux-ci furent d'abord repoussés, mais étant revenus à la charge, ils mirent en déroute les Républicains, commandés par Duhoux et Menou. M. de Bonchamps fut blessé à cette affaire.

7 mai. prise de Thouars. — Le 7 mai, les Vendéens allèrent attaquer Thouars que les Républicains avoient repris. Quetineau, qui commandoit ces derniers vint offrir la bataille en avant de la ville; mais il fut bientôt obligé d'y rentrer. Les Vendéens y pénétrèrent presque en même temps que lui par une brèche faite aux anciennes fortifications, du temps de la Ligue, et par le château qu'ils prirent d'assaut. Alors Quetineau arbora le drapeau blanc et se rendit prisonnier de guerre avec cinq ou six mille hommes. Il faut plaindre ce général républicain qui s'opposa toujours aux cruautés que son parti vouloit exercer, et sauva la vie à M. de Lescure et à toute sa famille, lorsqu'il étoit prisonnier à Bressuire. Il fut renvoyé ainsi que les prisonniers, au nombre desquels étoit un bataillon de Marseillois, après qu'ils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

eurent donné leur parole de ne plus servir contre le parti royaliste. Quetineau alla rendre compte de sa conduite à Ligonnier qui le fit arrêter et conduire à Saumur, où Carra lui donna la ville pour prison; Mais Tallien et Thibaudeau le firent mettre au château. Délivré à la prise de Saumur, il alla se justifier à Tours, où il fut guillotiné avec sa femme.

(Cf. T. I, p. 126-135.)

11 et 12 mai, déroute de Fontenay. — Après la prise de Thouars, l'armée royaliste vint attaquer Fontenay-le-Comte, chef-lieu du département de la Vendée, mais ils furent repoussés et mis en déroute. Les Républicains prirent toute l'artillerie. Ils ne restoit plus aux Vendéens que six pièces de canon que M. de Bonchamps, retenu à Jallais par sa blessure, avoit fait conduire à Beaupreau, où étoit l'arsenal. M. d'Elbée fut blessé dans ce combat. (*Il y a ici erreur de dates; c'est le 16 et le 17, puis le 25 mai, qu'il faut lire.*)

19 mai, prise de Fontenay. — Les paysans, persuadés que là où ils avoient éprouvé un échec, ils devoient remporter une victoire, revinrent à la charge le 19, et surprirent la ville à 5 heures du soir. Les républicains furent chassés et laissèrent au pouvoir des vainqueurs un grand nombre de pièces de canon et de caissons, ainsi que les caisses des villes voisines, qu'on avoit rassemblées à Fontenay comme dans une place de sûreté. Ils cherchèrent la fameuse *Marie-Jeanne* qu'ils regardoient comme le palladium de la Vendée, et ne la trouvant pas, ils coururent après les artilleurs qui se firent hâcher sur leurs pièces. Ce fut là que les paysans virent pour la première fois des assignats de quatre cents francs ; ils les donnoient pour des objets de peu de prix, n'en connaissant pas la valeur.

A cette époque, deux grenadiers de ceux pris au Bois-Grolleau, qui avoient obtenu la permission d'aller voir leurs femmes, revinrent se remettre en prison, malgré les instances des Républicains. Les généraux royalistes, touchés de tant de fidélité, leur donnèrent la liberté ainsi qu'à leurs camarades. Tribert et Rossignol furent seuls gardés à cause de leurs opinions. Si tous les soldats républicains s'étoient conduits avec autant de loyauté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que ces deux grenadiers, la guerre de la Vendée n'eût pas eu ce caractère de férocité qui l'a rendue si sanguinaire.

La Convention, effrayée des succès des Vendéens, envoya de nouveaux bataillons de Paris; une artillerie formidable, deux compagnies de l'ancien Corps royal d'artillerie, deux autres de nouvelle formation, la Légion Rosenthal, six cents hommes des vainqueurs de la Bastille, commandés par Rossignol, devenu général depuis la légion Germanique, ainsi que les généraux Salomon, Berthier et Tuncq, avec d'abondantes munitions de toute espèce. Une partie de l'artillerie fut prise en venant secourir Thouars, tout le reste tomba au pouvoir des Vendéens dans différents combats; ils dûrent ce succès à leur courage et à la lâcheté des Républicains. Il n'y avoit pas trois mois que duroit la guerre, lorsque l'administration départementale d'Angers écrivoit au district de Saumur, que cette guerre avoit coûté plus de soixante-douze mille livres de poudre, ce qui excédoit, disoit-elle, la consommation faite aux frontières pendant un an.

7 juin, prise de Doué. — Vers le commencement de juin, les Républicains furent battus aux Verchers, près Doué, et à Saint-Maurice de la Fougereuse près d'Argenton-le-Château. Ils perdirent beaucoup de monde et de canons. Les généraux royalistes tournèrent alors leurs vûes sur Saumur. Ils attaquèrent Doué le 7 juin et en chassèrent environ dix mille hommes qui avoient pour commandant le général Menou, lequel étoit allé à Saumur concerter un plan d'attaque avec les représentans. Il eut beaucoup de peine à rallier une partie de son monde, sur la butte de Bournan à une demi-lieue de Saumur. Cette ville n'étoit défendue que par deux bataillons qui arrivoient de Paris. Toute la route étoit couverte de canons, de charriots, de caissons brisés et renversés et d'armes abandonnées. Les généraux vendéens, n'osant poursuivre leurs succès dans la crainte que leurs troupes ne se livrassent au pillage, rentrèrent à Doué.

Les Républicains, qui s'attendoient depuis longtemps à être attaqués dans Saumur, avoient construit des redoutes capables de contenir chacune cinq cents hommes à l'embranchement des routes de Doué et de Montreuil à Saumur, ainsi qu'une ligne de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

retranchement de la Loire au Thouet, en traversant les hauteurs, les vignes du château, les prés et les buttes de Bournan et de Terrefort, dans l'espace d'une lieue; mais ces ouvrages n'étaient pas entièrement achevés. On avoit encore placé au château une batterie qui fut de peu d'utilité.

8 juin. Défaite de Salomon à Montreuil. — Le général Salomon venoit de Fontenay à marches forcées avec cinq mille hommes au secours de Saumur. L'armée de Bonchamp fut détachée pour l'arrêter. Elle rencontra l'ennemi le 8, à Montreuil, à trois lieues de Saumur, et l'attaqua à minuit. Après un combat opiniâtre, les républicains se retirèrent, accablés par le nombre. Beaucoup de prisonniers et une grande partie de l'artillerie tombèrent entre les mains des Vendéens.

Le dimanche 9, Duhoux, quoique blessé, ayant sous ses ordres Menou et Ligonnier, rassembla ses troupes. Il avoit fait battre la générale depuis le samedi soir pour faire sortir les soldats du cabaret, et réunit ainsi dix à onze mille hommes avec lesquels il se porta sur les hauteurs de Bournan. Il avoit aussi fait prendre les armes aux habitants de la ville et des campagnes; mais ils lui furent plus nuisibles qu'utiles. Les Vendéens, au nombre de trente mille, passèrent la Sève au pont de Saint-Just, le Thouet au gué de chasse et attaquèrent les Républicains à 10 ou 11 heures du matin, sur les hauteurs du château de Terrefort. La victoire fut disputée malgré l'inégalité numérique des Républicains. Les Vendéens alloient même prendre la fuite, si M. Stofflet ne se fût jetté dans un chemin creux en menaçant de casser la tête aux fuyards. Les cuirassiers de la légion Germanique avoient causé ce désordre, et si M. de La Rochejaquelin n'avoit dit de tirer au visage, la défaite des Vendéens étoit certaine. Mais aussitôt trente cuirassiers furent renversés et M. Chaillou de la Guérinière, leur lieutenant-colonel, blessé de trois balles. C'est ce qui décida la victoire; généraux et soldats républicains combattirent avec valeur et ne cédèrent qu'au nombre, Menou fut blessé à la tête, les représentants Dandenac, de Saumur, Delaunay, d'Angers, Bourbotte, Thibaudeau, La Chevaldière et Momoro, Saint-Félix, Besson, Minier, tous quatre du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

club des Jacobins, firent de vains efforts pour arrêter leurs soldats qui les entraînèrent dans leur fuite. Ces quatre derniers étoient venus pour relever, disoient-ils, l'esprit public, et pour établir un club. Une fête civique devoit avoir lieu, et pour la célébrer dignement, on devoit porter trois têtes d'aristocrates pendant la cérémonie, qui se seroit terminée par la mort de quarante habitants de Saumur. Le fameux Santerre étoit monté à cheval au commencement de l'action. Mais dès qu'il vit la retraite commencée, il s'enfuit jusqu'à Beaugé, à sept lieues de Saumur. Les Vendéens eurent à regretter la perte de M. de Domaigné, commandant la cavalerie. M. de Lescure fut blessé.

Les Vendéens ne purent marcher de Saumur à Saint-Florent que sur les 7 heures du soir, après s'être vivement battus dans la ville où ils étoient entrés par les ravins du château et les moulins de Saint-Florent. Les redoutes de Bournan ne se rendirent que dans la nuit, et le château à 10 heures du matin. La garnison en sortit avec les honneurs de la guerre, se mit en bataille sur la place et se rendit prisonnière de guerre. Meinier un des membres du club de Bourgueuil, petite ville à quatre lieues de Saumur, le rassembla au moment où la déroute commença, pour lui proposer d'aller massacrer les royalistes de la ville afin de les empêcher de se réjouir de la victoire du Vendéen, mais ses collègues s'y opposèrent. Les membres du district de la municipalité de Saumur furent réunis à l'Hôtel de Ville et consignés par M. Renou : le lendemain, on les renvoya chez eux avec beaucoup d'égards après s'être emparé de leur correspondance. Trente pièces de canons avec leurs caissons, six milliers de poudre employés en cartouches, gargouses et artifices furent les fruits de cette victoire. Toutes les munitions étoient amassées sur la place, et un malveillant ou un maladroit auroit pu faire sauter une partie de la ville en y mettant le feu. On mit autant de négligence à envoyer ces objets à Chollet : ils furent confiés à la bonne foi des voituriers qui, n'ayant pas d'escorte, en emportèrent la plus grande partie chez eux.

La ville fut respectée, quelques caves seulement furent pillées. Le soir de la bataille, les Vendéens avoient couché dans les rues

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

priant Dieu; le lendemain seulement, ils s'établirent dans les maisons avec tant de tranquilité, que les habitants s'apperçurent à peine qu'ils avoient changé de maîtres.

Le lendemain de la prise de Saumur, plus de dix mille paysans rentrèrent chez eux, et peu de jours après, tous en avoient fait autant, malgré les ordres des généraux qui vouloient conserver la ville. Avant de se séparer, ils s'étoient bien promenés dans la ville, avoient fait jouer les orgues et sonner les cloches. Il eût été impossible d'emmener loin de la Vendée ces hommes si attachés à leur pays et à leur maison, que même après une victoire, ils y retournoient avec autant de précipitation qu'après une défaite. Il est probable que si les généraux avoient pu profiter de la terreur que leurs victoires réitérées avoient répandue parmi les Républicains, ils n'auroient rencontré aucun obstacle jusqu'à Paris; qu'ils auroient renversé le gouvernement républicain et que les Vendéens seroient allés, comme ils le disoient, chercher *leur petit roi* pour le faire sacrer à Chollet : mais aucune considération ne put les retenir à Saumur et on fut obligé d'abandonner la ville. On y laissa pourtant une garnison de quatre cents hommes, Suisses ou Allemands, déserteurs des légions Rosenthalte Germanique, mais aucun paysan ne voulut en faire partie. Ces Allemands firent un grand tort à l'armée par l'esprit de débauche et de pillage qu'ils y introduisirent : on leur doit toutefois la justice qu'ils se sont toujours bien battus. Quelques dragons du 16e et plusieurs gardes nationaux de Blois désertèrent aussi; parmi ces derniers se trouvoit M. Pardessus, brave officier tué après la déroute du Mans.

24 juin. Sortie de Saumur. — Il fallut donc quitter Saumur le 24 juin. Une petite portion de l'armée, sous les ordres de M. de Lescure, alla s'emparer de Loudun et de Parthenay, mais surprise la nuit même, elle fut totalement dispersée. M. de La Ville-Beaugé fut blessé à cette affaire. Le reste de l'armée, sous les ordres de MM. de Donissan, Cathelinau, d'Elbée, La Rochejaquelin(1), Stofflet et Fleuriot se porta sur Nantes; ces messieurs,

(1) *Erreur ; M. de La Rochejaquelein était resté à Saumur.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comprenant combien il seroit important pour eux d'occuper cette ville qui devoit leur ouvrir la communication de la Bretagne et de la Normandie. Angers, Ancenis et toutes les villes qui se trouvèrent sur le passage de l'armée, ouvrirent leurs portes; mais ayant appris qu'il existoit à Nort, sur la route de Nantes à Rennes, un camp retranché de six cents hommes, l'armée alla l'attaquer.

29 juin, attaque de Nantes. — Les Républicains se firent tous tuer dans leurs retranchements. Ce mouvement fit que les Vendéens n'arrivèrent devant Nantes que le 29, à 6 heures du matin, tandis qu'ils devoient y être le 28 à minuit, heure à laquelle M. de Bonchamps devoit d'un autre côté faire une fausse attaque. Il fut exact et soutint le combat jusqu'à l'arrivée de la Grande Armée. La ville fut canonnée toute la journée, et, dans plusieurs endroits, à boulets rouges. Les Républicains commandés par Beyser et Canclaux se défendirent vaillamment. Cependant, on était sur le soir, près d'entrer dans la ville, lorsque M. de Donnissan, croyant la bataille perdue, fit retirer mal à propos une batterie. Cette faute donna à l'ennemi le temps de reprendre courage, il se barricada de nouveau; les Vendéens ne pouvant le déposter, furent obligés de battre en retraite. M. de Fleuriot, après avoir eu le bras et la jambe emportés, mourut de ses blessures. M. de Talmont, qui avoit traversé toute la France déguisé en marchand de chevaux, et qui, après avoir été détenu à Angers, avoit trouvé le moyen de s'évader au moment où on l'envoyoit dans une autre prison, eut dans cette journée malheureuse un cheval tué sous lui. C'est à tort qu'on lui reproche de n'avoir pas toujours fait son devoir; accablé de goutte quoique jeune, souvent il ne pouvoit monter à cheval. Stofflet lui-même, malgré son éclatante bravoure, ne fut pas à l'abri de pareils reproches de la part de personnes jalouses de son mérite.

Dans cette attaque, les Vendéens perdirent M. Cathelineaux. Ce général, qui avoit su gagner l'estime et la confiance des paysans et des officiers, fut atteint au côté d'un boulet mort et mourut quelques jours après. Quatre mois ont suffi pour rendre sa mémoire immortelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

6 juillet. Prise de Châtillon par Westermann. — M. de Charette, en se retirant, prit Montaigu.

Westermann profita de la dispersion où était l'armée vendéenne après l'échec qu'elle avoit essuyé devant Nantes; il sortit de Bressuire avec 6000 hommes, battit à Châtillon, le 6 juillet, le peu de monde qu'on lui opposa, et prit la ville. A cette affaire, M. Richard, chirurgien du Mans, eut l'œil crevé en recevant un coup de fusil dirigé contre M. de l'Escure. Depuis, aide-de-camp de M. de Rochecote dans les Chouans, il livra son général aux Républicains. A cette époque, le curé (constitutionnel) de Saint-Aubin de Baubigné, ex-cordelier, revêtu de l'uniforme de garde national, mit lui-même le feu au château de M. de Lescure. (*C'est de La Rochejaquelein qu'il faut lire.*)

Le lendemain de la prise de Châtillon par Westermann, l'armée royale, qui avait repassé la Loire sur différents points, surprit ce général qui eut beaucoup de peine à se sauver avec un petit nombre de ses gens; le reste fut tué ou pris ainsi que son artillerie et ses munitions.

14 juillet. Combat de Martigné. — Informés que les Républicains avoient réuni de grandes forces à Martigné sous les ordres de La Barollière, les généraux royalistes firent un rassemblement de quarante mille hommes. Les Républicains se rangèrent en bataille en avant du bourg. Après un combat très vif, la victoire se déclara pour les Vendéens; mais M. de Marigny, quittant l'artillerie dont il avoit spécialement le commandement, enleva un corps de cavalerie qui restoit au poste que les généraux lui avoient assigné, et se mit à la poursuite de l'ennemi; les paysans, épouvantés par ce mouvement inattendu, ne sachant si c'étoient des ennemis ou des leurs, se débandèrent et prirent la fuite. Le lendemain, les deux partis envoyèrent chercher leur artillerie qu'ils avoient également abandonnée. M. de Bonchamps fut blessé d'un coup de mitraille, M. de La Rochejaquelin d'une balle, et le Pce de Talmont manqua d'être pris (1).

18 juillet. Victoire de Vihiers. — Le 18 juillet, les Répu-

(1) Cette première faute de M. de Marigny lui fut reprochée avec raison par M. de Charette dans le Conseil de guerre qui condamna cet officier à la mort.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

blicains, commandés par La Barollière, Menou et Berthier, revinrent à la charge. Ces deux derniers généraux avoient campé à la Fontaine le jour de la précédente affaire, s'étaient réunis à La Barollière, et l'avoient rejoint avec de nouvelles forces et une nombreuse artillerie. Les Vendéens ne s'attendoient nullement à être attaqués. Les généraux assemblés à Vihiers étoient occupés à donner un successeur à M. Cathelineau. M. de Piron et M. Keller, officiers de la légion Germanique, réunirent à la hâte les paroisses de Trémentines, du Mai et de Jallais, tombèrent brusquement sur l'ennemi et le mirent en pleine déroute. Le combat ne dura pas deux heures. On tua beaucoup de monde; 80 prisonniers, 22 pièces de canon, et un grand nombre de caissons de vivres et de munitions ainsi que les ambulances tombèrent au pouvoir des vainqueurs (1). La victoire fut si promptement décidée que ceux qui en rapportèrent la nouvelle avoient de la peine à être crus. MM. Guignard de Tiffauges et La Guérivière, de Saumur, se distinguèrent dans cette journée.

M. d'Elbée, général en chef. — Les généraux assemblés de nouveau à Châtillon élurent M. d'Elbée général en chef. M. de Donnissan, maréchal de camp, et le plus ancien officier, commandant du pays insurgé au nom du roi, MM. de Bonchamps, Charette, La Rochejaquelin, de Lescure, commandants de division dans leur canton. M. Stofflet fut nommé major général de différentes armées. M. le Pce de Talmont reçut le commandement général de la cavalerie. Des adjudants furent nommés dans chaque division. M. Duhoux, frère du général de ce nom au service de la République, fut nommé adjudant général. M. de Charette, n'ayant pu se trouver à ce Conseil, y avoit envoyé des officiers qui se retirèrent lorsqu'ils virent qu'il n'était pas question d'opérations militaires, n'ayant pas le pouvoir de leur général pour la nomination d'un général en chef (2).

M. de Talmont demanda donc au Conseil à passer la Loire avec

(1) Les Vendéens étoient, le soir, fatigués de tuer.

(2) En ce temps arriva M. le Mis de Rivière, émigré, envoyé aux généraux vendéens par les ministres anglais. M. Gilbert ignore le sujet de sa mission, mais il est certain qu'elle ne produisit aucun résultat. *(Cet envoyé était Toulmiac et non Rivière.)*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dix mille hommes, tous garçons, et six pièces de canon, pour aller insurger la Bretagne qui ne demandoit que ce secours pour secouer le joug. Le moment étoit favorable, puisque des troubles existoient dans le Calvados, que Lyon n'avoit pas encore succombé, et que Toulon étoit assiégé par les Anglais; mais sa demande fut rejetée. La victoire de Vihiers fit concevoir le projet de s'emparer une seconde fois de Saumur, pour y mettre une forte garnison. L'armée de Bonchamps, commandée par M. de Scépeaux, eut l'ordre de partir la première et de se rendre à Saumur, en passant les Ponts de Cée, pour chasser un Corps de Républicains fort de quatre mille hommes et retranché dans un camp sur la butte d'Érigné, qui domine les Ponts de Cée sur la rive gauche de la Loire. L'attaque se fit avec vigueur, et en peu d'instants les retranchements furent emportés; on y fit un horrible massacre des Républicains. L'artillerie, les munitions et beaucoup de prisonniers restèrent au pouvoir des Vendéens. Les fuyards portèrent l'épouvante à Angers (1).

La Grande Armée, qui devoit aussi se porter sur Saumur par la route de Doué, ne put arriver assez à temps pour empêcher un Corps de troupes fraiches, augmenté des forces qui se trouvoient dans la ville et des fuyards des Ponts de Cée, de battre l'armée de Bonchamps, qui éprouva une grande perte en hommes et en munitions. M. Stofflet eut la cuisse percée d'une balle.

Défaite de Luçon. — (*A chercher l'époque.*) M. de Lescure vouloit prendre Luçon, et, par son avis, l'armée se dirigea sur ce point. Arrivés devant cette ville, située au milieu d'une plaine, les Vendéens furent reçus par le général Thunc qui avoit réuni un Corps nombreux de troupes sur le bruit de l'attaque que méditoient les royalistes. Ceux-ci furent battus après un sanglant combat, et perdirent beaucoup de monde ainsi qu'une grande partie de l'artillerie et des munitions, dans leur retraite qu'ils furent obligés d'exécuter à travers la plaine. Cependant, M. de Talmont la protégea beaucoup par plusieurs charges vigoureuses sur la

(1) Parmi les prisonniers se trouvèrent cinq femmes qui avoient suivi leurs maris : une d'elles aima mieux se jeter dans la Loire avec son enfant que de se rendre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cavalerie ennemie. Cette bataille fut livrée à la fin de juillet, et, dans le même moment, les Républicains surprirent les Vendéens à Chantonnay et leur tuèrent beaucoup de monde. M. Sapineau de La Verrie y eut la tête emportée.

14 août, 2e défaite de Luçon. — Le 14 août, M. de Lescure tenta une nouvelle entreprise sur Luçon avec une armée encore plus forte que la première. M. de Charette fit l'avant-garde avec une partie de son armée, attaqua vigoureusement, mais fut repoussé, et revint inutilement deux fois à la charge. Le centre et l'aile droite ne s'ébranlèrent que très tard, malgré l'avis de M. de La Rochejaquelin, et ce retard força M. de Charette à songer à la retraite. Ce mouvement ne put se faire sans mettre l'épouvante dans la Grande Armée, et bientôt la déroute fut complette.

Pont de Bonnes-Eaux. — Pour comble d'infortune, un train d'artillerie se renversa au milieu du seul pont qui existât sur la rivierre que les Vendéens devoient traverser dans leur retraite. Cet accident fit perdre beaucoup de monde : six mille au moins furent tués ou pris avec seize pièces de canon. Ce malheur jetta la consternation dans la Vendée. Thunc et Sandoz commandoient les Républicains à cette journée. On croit que Berthier, depuis ministre de la guerre, y étoit aussi, du moins est-il certain qu'un général de ce nom avait passé par Saumur quelques jours auparavant.

Peu de temps après, l'armée de Bonchamps, commandée par M. de Talmont, fut battue à Doué en voulant tenter un coup de main sur Saumur. La Tessoualle, entre Chollet et Chatillon, fut encore le théâtre d'un défaite qu'éprouvèrent les Vendéens; Stofflet manqua d'y être pris. Les généraux républicains, encouragés par ces succès, formèrent une colonne de onze à douze cents hommes, entrèrent dans le pays par Chantonnay, et se livrèrent à toutes sortes d'excès. Les Vendéens sentirent alors l'importance d'une victoire et firent un nombreux rassemblement. M. de Lescure conduisit l'armée avec assez d'habileté pour mettre les Républicains entre elle et le Bocage. Ceux-cy, en voyant arriver *les Brigands*, leur crièrent qu'ils étaient f..... s'ils n'avoient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'armée de Bonchamps avec eux; elle formoit l'avant-garde, et, Lescure faisant feu, s'écria : *Tiens, voilà les balles de Bonchamps.* Le combat commença à cinq heures du soir et en dura trois. Les Républicains n'eurent de retraite que le Bocage, où ils trouvèrent une mort certaine.

Tous les habitans, les femmes mêmes, indignées des horreurs que leur ennemis avoient commises, les massacrèrent partout où ils se présentèrent. M. de La Rochejaquelin trouva plusieurs femmes en prières auprès de quelques cadavres, et leur demanda ce qu'elles faisoient là : *Notre général, nous prions Dieu pour ces pauvres Bleus que nous venons de tuer.* Ce fut après cette victoire que M. d'Elbée vit un chien lécher tour à tour les playes d'un homme, d'une femme et d'un enfant égorgés par les Républicains. Il fit emporter l'enfant, le fit guérir et en prit soin. Plusieurs enfants avoient été portés au bout des bayonnettes républicaines.

M. Augustin Damaï, gentilhomme d'Oneil, qui avait déserté de la légion germanique, dans laquelle il avoit été forcé de s'enrôler, fut la seule perte des Vendéens, et neuf pièces de canon ainsi que beaucoup de munitions furent les fruits de leur victoire.

Septembre. Arrivée de l'armée de Mayence. — L'armée de Mayence venoit d'arriver en poste à Nantes, avec les généraux Aubert-Dubayet et Kléber. Elle fut bientôt rejointe par les garnisons de Condé, Valenciennes et autres places prises par les armées étrangères. Les Souverains avoient stipulé que ces troupes ne combattroient plus contre eux, mais ils gardèrent le silence sur la Vendée, armée pour la même cause, le rétablissement des Bourbons. Cette négligence dut faire voir aux princes combien leurs intérêts étoient oubliés.

Trente mille hommes commandés par Beyser et Canclaux se joignirent à ces vieilles troupes et vinrent attaquer M. de Charette, le chassèrent de Machecoult, Légé et Montaigu, et le poussèrent en lui faisant perdre beaucoup de monde, jusqu'à Aigrefeuille et Torfou, près Tiffauges, à quatre lieues de Chollet. On apprit, en même temps, que la République rassembloit des troupes à Saumur, Angers et Thouars, mais sans connoître leur nombre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'alarme fut générale dans la Vendée, et, dans ces tristes circonstances, tous les yeux se tournèrent vers M. de Bonchamps, quoiqu'il ne fût pas encore guéri de ses blessures. Il vint pourtant de Jallais à Chollet, où tous les généraux se réunirent pour tenir conseil. Un rassemblement avoit été fait à Tiffauges, mais les paroisses voisines du territoire de la République avoient gardé leurs soldats.

M. de Bonchamps, le lendemain de son arrivée, fit une reconnoissance avec quelques autres officiers, mais à peine eut-il fait un quart de lieue qu'il fut accueilli par un feu de mousqueterie bien nourri, ce qui lui fit voir que l'ennemi se dirigeoit sur Chollet par Clisson.

Quelques soldats mayençais vinrent de la part de leurs Corps faire des propositions pour se joindre aux royalistes ; mais on ne put les accepter (ils demandoient plusieurs millions). On paya généreusement les renseignements qu'ils donnèrent (trois cents louis). La manière dont ces troupes se battirent dans la suite doit faire croire qu'ils n'étoient que des espions.

Des députés de Vihiers vinrent demander du secours contre l'ennemi qui étoit dans les environs et contre un rassemblement très nombreux de garde nationale et de paysans républicains qui se formoit à Doué. On leur donna deux mille hommes et deux pièces de 4, sous les ordres de M. de Piron, surnommé le héros de Vihiers, depuis la victoire qu'il y avoit remportée. Ce Corps fut bientôt porté à dix mille par les paroisses du Mai, Trémentines, Maulevrier, etc., voisines de Vihiers, qui partirent de bonne volonté. Peut-être aimoient-ils mieux aller là qu'à Tiffauges.

18 septembre. — L'armée républicaine qui venoit de Saumur étoit forte de cinquante mille hommes, mais composée de paysans que des réquisitions avoient forcés à marcher. Cette multitude, commandée par Santerre, marchoit sans ordre, sur une seule colonne, dont la tête était déjà à Coron (1), que la queue étoit

(1) Avant d'arriver à Vihiers, Santerre, pour cacher sa marche, était venu par Brissac et Thouarcé, où il avait tout ravagé.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore à Doué; le général avoit été obligé de placer des soldats de ligne de distance en distance, pour forcer ces paysans à aller au combat; il leur avoit fait prendre des rubans tricolores pour les distinguer des Vendéens.

M. de Piron fit filer quelques tirailleurs le long des haies, dans les jardins de Coron, avec ordre de tirer sur les conducteurs de l'artillerie, toute réunie dans ces jardins. Ces conducteurs, effrayés du danger, voulurent s'enfuir, mais l'essieu du dernier caisson ayant cassé, toute l'artillerie se trouva arrêtée et tout fut pris; 12 canons, 2 obusiers et 14 caissons furent envoyés à Chollet. M. de Piron chargea de son côté, et la colonne, en prenant la fuite sans combattre, entraîna avec elle le peu de soldats qui auroient voulu opposer quelque résistance. Les Vendéens, animés de vengeance contre ces paysans qui avoient tout ravagé sur leur passage et partout où ils avoient pénétré, en firent une horrible boucherie. Vers le soir, ils firent seulement une cinquantaine de prisonniers. M. de Piron sauva un de ces malheureux qui s'étoit jeté dans ses bras. Tous les soldats pris furent fusillés.

19 septembre. — Dans la soirée, on apprit qu'une *masse* d'environ vingt-cinq mille hommes, composée comme celle de Saumur, étoit sortie d'Angers, avoit passé le Layon au Pont-Barré et brûloit tout sur son passage. Tous les paysans vendéens, qui se trouvoient encore réunis, reçurent l'ordre d'aller se joindre aux paroisses de Chemillé et de Saint-Aubin, commandées par MM. de la Sorinière, de Kerouartz et Duhoux. Ils formèrent ainsi un Corps de dix mille hommes; les ponts sur le Layon furent coupés, et la *masse* des Républicains, prise entre deux feux, fut attaquée et dispersée. On en fit encore un affreux carnage. Dix pièces de canons et beaucoup de munitions furent les fruits de cette nouvelle victoire.

Les garnisons d'Ingrande, Varades, Ancenis, avoient aussi passé la Loire, mais elles furent aussi complettement battues.

Dans le même moment, on en étoit aux mains à Torfou contre l'armée venue de Nantes. Après un combat long et opiniâtre, la victoire se décida pour les Vendéens qui, animés par la gran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

deur du péril où ils se trouvoient, firent des prodiges de valeur. Deux mille Républicains restèrent sur le champ de bataille et leur armée fut dispersée. Elle se retira à Clisson, en Bretagne, et à Montaigu. Dix pièces de canon, autant de caissons et beaucoup de bagages, fruit du pillage, tombèrent entre les mains des vainqueurs. L'armée de Charette, qui attaqua la première, fut culbutée, et ce désavantage eût entraîné la perte de la bataille, si la Grande Armée ne fût accourue à son secours. Les Vendéens venoient de se trouver dans le plus grand danger; car, cernés dans un espace de 8 lieues au plus, c'en étoit fait d'eux si les Républicains se fussent entendus pour attaquer le même jour, et si ces braves paysans n'eussent montré un courage héroïque.

L'armée de Nantes, quoique battue et en partie désarmée, étoit encore redoutable; il fut donc décidé qu'on la poursuivroit. M. de Lescure devoit l'attaquer sur son flanc gauche par Saint-Symphorien, lorsqu'elle seroit en route pour Nantes, et M. de Bonchamps, sur sa droite par Vallet. Les troupes du camp de l'Aloué, du Loroux et de Saint-Jacques, commandées par MM. de Lyrot de la Patoulière et d'Esigny, devoient la prendre en queue et lui couper la retraite. Ce plan si bien combiné et dont l'exécution eût rapporté de si grands avantages, ne fut point rempli. M. de Lescure, ayant appris que trois mille hommes étoient sortis de Saint-Fulgent, alla les attaquer dans la crainte qu'ils ne vinssent l'inquiéter par derrière et les battit complettement; mais il ne put arriver à temps pour concourir au succès du plan projeté. M. de Bonchamps, général en chef, qui n'avoit pas été prévenu de cet incident, fut victime de son exactitude. Au jour indiqué, il attaqua l'ennemi à sa sortie de Clisson, l'enfonça et lui prit quelques pièces de canon; mais les Républicains s'étant ralliés, repoussèrent les Vendéens que leur général ramena, mais en vain, deux fois à la charge. Ils perdirent les canons qu'ils avoient pris et un des leurs embarrassé dans les rochers. Les Républicains rentrèrent en bon ordre à Nantes; ils avoient, selon leur coutume, brûlé et saccagé Clisson.

21 septembre. — M. de Charette, sachant que Beyser vouloit, avec douze mille, qu'il avoit réunis après la bataille du 19,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sortir de Montaigu et aller rejoindre Canclaux à Clisson, le surprit à Montaigu même et le poursuivit jusqu'au pont de Remouillé. La nuit arrêta seule les Vendéens; ils prirent 10 canons et 40 obusiers. Ces différents succès prouvent la bonté du plan qui avoit été arrêté et que M. de Lescure fit manquer par le changement qu'il y apporta de son propre mouvement, malgré les ordres du général en chef. Cette même armée va sortir de nouveau de Nantes et forcer les Vendéens à quitter leur pays, à passer la Loire pour chercher un asyle en Bretagne.

Le même jour que M. de Lescure battoit les Républicains à Saint-Fulgent, M. de Charette à Montaigu, que M. de Bonchamps les attaquait à Vallet, la Grande Armée proprement dite combattoit, à Thouarcé, une *masse* semblable à celles dont nous avons déjà parlé. Cette troupe n'osa sortir de la ville, resta derrière les murailles et soutint le choc assez longtemps; mais enfin culbutée, elle alloit être entièrement dispersée, lorsque les Vendéens manquèrent de munitions par la faute de M. de Marigny. Ils s'effrayèrent à leur tour et prirent la fuite.

Les restes de l'armée républicaine qui s'étoit retirée à Nantes furent bientôt augmentés de nouvelles troupes; ils sortirent de la ville, après quelques jours de repos, et se dirigèrent de manière à couper à M. de Charette toute communication avec les autres parties de la Vendée; cette colonne étoit commandée par Aubert du Bayet et Canclaux. Une seconde colonne, formée de troupes venues de Thouars, Saumur, La Chateigneraye, Luçon et autres places jusqu'à Nantes, sous les ordres de Chalbos, Westermann avec Santerre, passa par Bressuire et vint attaquer Châtillon. L'armée qu'on leur opposa, forte de plus de trente mille hommes, fut battue, et les Vendéens perdirent le trésor, le magasin et beaucoup d'artillerie. Le commerce de Chollet et tout le pays y firent une perte considérable. La Convention ayant démonétisé les assignats à l'effigie du roi, le Conseil supérieur de Châtillon crut devoir émettre un nouveau papier-monnaie; et, contre le vœu des généraux, trop occupés des opérations militaires pour s'opposer à une pareille mesure, on obligea tous les paysans à échanger leurs assignats contre ce nouveau papier. Tout fut pris

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par l'ennemi, ainsi que l'imprimerie, qu'on avoit fait venir d'Angers. Ce Conseil supérieur avoit été établi, dès le commencement de la guerre, pour régler les affaires civiles, tenir la police dans le pays et veiller à l'administration des biens des émigrés séquestrés par la République, de ceux abandonnés par les *patriotes* que l'insurrection royaliste avoit fait sortir du pays. L'évêque d'Agra en étoit le président; son existence épiscopale est une énigme; personne ne sait comment il étoit devenu évêque, son nom étoit Guillot de Folleville. Il avoit été curé constitutionnel de Dol, et, lors du passage de l'armée dans cette ville, les habitants qui le reconnurent furent très étonnés de le voir évêque. Il a été guillotiné à Angers après la déroute de Savenay.

L'armée de Nantes s'avançoit dans le pays marquant son passage par les incendies et les désordres de toute espèce; elle culbuta tout ce qui s'opposa à sa marche. Une armée vendéenne, composée de fuyards de Châtillon et de nouveaux rassemblements, vint attaquer l'ennemi dans cette ville le surlendemain de la dernière défaite. Après un combat opiniâtre, qui dura toute la journée, les Vendéens furent vainqueurs, ils entrèrent dans Châtillon où les républicains avoient mis le feu en se retirant, et y trouvèrent l'artillerie et les provisions de l'ennemi, surtout de l'eau-de-vie; mais cette liqueur leur devint funeste. Une grande quantité de paysans s'arrêta pour en boire, pendant que les plus braves poursuivaient l'ennemi. Westermann s'aperçoit qu'il n'est suivi que par une poignée de monde, fait volte-face avec trois cents hommes, repousse les vainqueurs dans la ville, y entre pêle-mêle avec eux, et jette l'épouvante parmi ceux qui y étoient restés. Les Vendéens fuyent à leur tour sur les collines qui environnent la ville, malgré les efforts de M. Stofflet pour les arrêter. Une pièce de canon qui étoit à la porte eût pu arrêter Westermann et prévenir ce malheur.

Westermann fit après cette victoire sa jonction avec Aubert du Bayet et tous deux marchèrent sur Chollet, où se réfugièrent avec ce qu'ils purent arracher aux flammes, les habitants de tous les endroits par où ils passèrent. Les Vendéens avoient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore été battus aux Quatre-Chemins, au moulin des Allouettes, à la Tessouale, et tous les points intermédiaires étoient occupés par les Républicains (1).

18 octobre. — Le 18 octobre, on apprit que les républicains brûloient le bourg de la Romagne, à deux lieues de Chollet, sur la route de Nantes. L'armée vendéenne fut à leur rencontre, mais l'on sut bientôt que ce n'étoient que des détachements envoyés pour incendier, et que les forces principales de l'ennemi se dirigeoient sur Chollet par Mortagne; alors les généraux divisèrent leurs troupes. Une partie, sous les ordres de M. d'Elbée, marcha sur la gauche pour prendre l'ennemi en queue et en flanc. MM. de Bonchamps et Stofflet, avec le reste, repassèrent par Chollet et trouvèrent les républicains près du château de La Tremblaye, à une lieue de la ville. Ils attaquèrent aussitôt avec le peu de monde qui les avoient suivis, mais ils furent repoussés, et M. de Lescure ayant été obligé de se retirer à cause d'une balle qu'il reçut dans la joue, l'armée prit la fuite. Le combat se soutint pourtant jusqu'à la nuit et les Vendéens rentrèrent alors dans Chollet, laissant les ennemis maîtres des hauteurs qui dominent cette ville.

M. de Lescure étoit tombé sans connaissance. Au moment où il fut blessé et abandonné par Bontemps, son valet de chambre, il auroit été pris, si M. Renou, depuis, chef de division dans l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou, ne l'eût relevé et emporté. Quelques jours auparavant, M. de La Cathelinière, resté chez lui à cause de sa blessure, fut pris et fusillé par les républicains.

L'artillerie et les munitions avoient été transportées par précaution à Beaupreau, il n'en restoit pas à Chollet pour commencer le feu le lendemain. M. de Talmont alla porter à M. de Marigny l'ordre d'en faire venir, et se rendit ensuite à Saint-Florent pour s'assurer, à tout événement, d'un passage sur la Loire. A la pointe du jour l'ennemi s'ébranla, et les munitions n'étant

(1) A Mortagne, les habitants trouvèrent le curé intrus dans le presbytère. Pendant la persécution contre les prêtres insermentés, il y avoit tenu caché son prédécesseur dont il étoit le vicaire, et celui-ci, à son tour lui avoit rendu le même service. Cet ecclésiastique fut amené à M. de Donissan qui le fit mettre en prison.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

point arrivées, l'armée vendéenne fut obligée de se retirer en hâte sur Beaupreau.

20 octobre. Évacuation de Chollet. — Les républicains passèrent la journée à Chollet. Les Vendéens espérant les surprendre se mirent en route dans la nuit, mais ils rencontrèrent l'ennemi dans les Landes de Bégrolles. Le combat commença aussitôt. Les Vendéens qui se battoient pour la conservation de leur pays firent des prodiges de valeur, renversèrent l'ennemi de tous côtés et, ils alloient remporter une victoire décisive, lorsque M. d'Elbée reçut une balle dans le ventre et M. de Bonchamps une dans la poitrine (1). Cette nouvelle mit le découragement parmi les vainqueurs qui prirent alors la fuite. Les républicains, revenus de leur première frayeur, firent déclarer la victoire pour eux.

La même nuit, la garnison d'Ingrande avoit passé la Loire et surpris le poste de Mont-Jean, commandé par le chevalier de Monluc. M. Dupin, de Varades, âgé de quatorze ou quinze ans, rallia les Vendéens et repoussa l'ennemi, qui se retira en bon ordre en emmenant quelques prisonniers de marque du nombre desquels étaient Mme de Beauvoillier, femme de l'intendant de l'armée.

21 octobre. Le passage de la Loire. —M. Le P^ce^ de Talmont fit, le 20 octobre, ses dispositions pour assurer un passage à l'armée sur la Loire. Il dirigea son attaque sur trois points : fit menacer à la gauche, Ingrande, par le poste de Mont-Jean, Ancenis à la droite, et Varades par Saint-Florent, dans le centre. Ce dernier point fut attaqué par quatre cents hommes, conduits par M. Gourdon, l'un des plus braves et des meilleurs officiers de l'armée de Bonchamps. M. Turpin, tué depuis parmi les Chouans, s'embarqua avec ce petit nombre d'hommes, à 4 heures du matin, passa sur le corps des détachements postés dans les isles, s'empara de l'artillerie et le peu de troupes qui se trouvoit à Varades, se retira sur Ancenis. On sentit toute l'importance de ce poste, lorsque, avant minuit, on apprit la déroute de

(1) Il n'étoit pas encore guéri de ses autres blessures.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bégrolles, car alors, il fallut s'occuper du passage de l'armée qui arrivoit. On rassembla tous les bateaux que l'on put trouver, et en moins de vingt-quatre heures, cent vingt mille personnes environ de tout âge et de tout sexe passèrent le fleuve. Ces malheureuses victimes du plus beau dévouement emportoient avec elles leurs plus précieux effets. Les femmes, les enfants, les vieillards, tous s'expatrioient. Chaque famille avoit des blessés, et cependant, tous furent transportés. Trente canons et quarante caissons de munitions furent embarqués au port des Léards.

Sept mille prisonniers se trouvoient à Saint-Florent au moment du passage. On tint conseil pour décider de leur sort, plusieurs voix proposèrent de les fusiller; mais M. de Bonchamps mourant fit sentir l'atrocité d'une pareille mesure, et obtint leur liberté. Le premier usage qu'en firent ces malheureux fut de tirer sur les Vendéens les pièces qu'ils trouvèrent à Varades. Cet acte de clémence de M. de Bonchamps sauva la vie à sa femme prisonnière à Nantes. Le général mourut en passant la Loire, et fut enterré à Varades. Les républicains respectèrent sa cendre et ne commirent pas les indignités qu'on leur a mal à propos reprochées.

M. d'Elbée était allé rejoindre M. de Charette.

Le Conseil des généraux élut M. de la Rochejaquelin général en chef. M. de Lescure pouvoit prétendre à cette dignité, mais ses blessures l'empêchaient de supporter ce pénible fardeau.

Ce passage de la Loire a été le sujet d'un grand nombre de critiques et de reproches : les généraux avoient, il est vrai, assez d'hommes et de munitions de toute espèce pour défendre le pays; mais les Vendéens étoient découragés par le grand nombre de revers qu'ils venoient d'essuyer, et surtout par la mort de M. de Bonchamps; d'ailleurs, acculés au fleuve et cernés par une armée victorieuse et aguerrie, ils ne pouvoient vivre en aussi grand nombre dans un aussi petit espace. Si on se fût décidé à rentrer dans le Bocage, il eût fallu exiger de tous ces braves paysans d'abandonner leurs femmes, leurs enfants, leurs pères, qui étoient chassés de tous côtés par leurs cruels ennemis, et com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bien n'étoit-il pas difficile de les tenir rassemblés, pendant un certain nombre de jours, même dans des temps plus heureux! Avec des troupes réglées qui ne traînent pas leurs familles à leur suite, il eût été facile de se battre et de se maintenir dans un pays aussi couvert; mais si on réfléchit que toute la population, femmes, enfants, vieillards, étoient là, fuyant devant les Républicains, pour éviter la mort, on comprendra facilement que les généraux royalistes ne pouvoient rien entreprendre avec une pareille armée : aussi le passage de la Loire ne fut point une opération combinée, mais un mouvement commandé par les massacres et les fureurs des républicains auxquels on chercha seulement à échapper.

Les républicains, maîtres du pays, y commirent toute sorte d'horreurs et forcèrent les habitants, de quelque opinion qu'ils fussent, à le quitter. La Convention vouloit dépeupler ces contrées de leurs anciens maîtres, et les repeupler d'habitants du Nord de la France. Ces malheureux exilés furent appelés *les réfugiés* dans les pays où ils furent déportés.

SECONDE PARTIE

EXPÉDITION D'OUTRE-LOIRE

21 octobre. — L'armée vendéenne partit de Varades sur deux colonnes pour se rendre à Candé par Ingrande et Ancenis : arrivée le lendemain au soir à Château-Gontier, elle en chassa un bataillon ennemi. Ce faible succès releva le courage des Vendéens.

Le 23, ils arrivèrent, après une marche de nuit, à la pointe du jour à Laval, où le représentant Thirion, qui venoit de faire brûler le cœur d'Henri IV à La Flèche, avait rassemblé environ huit mille hommes de bataillons de volontaires et d'habitants de la ville et des campagnes. Il avoit aussi fait barricader la ville, M. le Pce de Talmont, seigneur de Laval, commanda l'attaque; mais, dès les premiers coups de canon, tout disparut. Le fils de M. de la Guérivière fut la seule perte des Vendéens. Ceux-ci entrèrent dans la ville en bon ordre, et tout fut respecté. Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

généraux firent reposer l'armée pendant quelques jours et payèrent en papier-monnaie tout ce qui fut fourni. La Convention fit depuis rembourser ce papier.

Au bout de quelques jours, l'avant-garde républicaine parut vers le soir dans les landes d'Entrames, à moitié chemin de Laval à Château-Gontier. Une partie de l'armée vendéenne marcha à sa rencontre. Le combat fut meurtrier et dura une partie de la nuit. La mêlée était si grande que les gens des deux partis prenoient des munitions dans les mêmes caissons. Les Vendéens furent victorieux et s'emparèrent d'une partie de l'artillerie et et des munitions de l'ennemi. Le surlendemain (samedi), toute l'armée républicaine parut au même endroit. On se battit avec un acharnement incroyable pendant toute la journée; mais, malgré les efforts réitérés des républicains pour se rallier, ils furent repoussés jusqu'au delà de Château-Gonthier. Après quelques heures de repos, les républicains revinrent à la charge; le désordre s'étoit déjà mis parmi les Vendéens; mais M. Stofflet, resté seul des chefs, vint à bout de les rallier et repoussa l'ennemi pour la dernière fois. Un butin considérable, produit du pillage des Républicains, vingt canons, autant de caissons, dix-huit tonnes d'eau-de-vie, et beaucoup de vivres furent emmenés à Laval. La confusion étoit si grande parmi les Vendéens au moment de la seconde attaque, que M. Stofflet eut son cheval étouffé entre ses jambes (1). Les royalistes reçurent dans cette ville un renfort de quinze mille hommes des pays qu'ils avoient traversés. Ces troupes extrêmement braves furent appelées *la Petite Vendée*. Le commandement en fut confié à M. de Chambrette, officier distingué, gentilhomme de Laval.

Le lendemain de cette double victoire cinq mille républicains furent encore battus à Craon, distant de Laval de 4 lieues, on prit encore leur artillerie et leurs caissons; mais comme on ne pouvoit emmener toutes ces pièces, une partie fut enclouée ou mise hors d'état de servir.

(1) Le général Léchelle qui commandoit les républicains s'est tué de désespoir d'avoir été battu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

31 octobre. — L'armée partit de Laval, le 31 octobre et arriva le 2 novembre à Ernée. Les courreurs arrivèrent à la maison de la ville dans le moment où les fourriers d'un bataillon du Calvados y prenoient leurs billets de logement : ces derniers furent tués sur la place. L'avant-garde et une partie de l'armée coururent aussitôt au-devant de ce bataillon, dont les soldats se firent tous tuer courageusement les armes à la main.

3 novembre. — Le 3 novembre, les Vendéens entrèrent à Fougères, petite ville de Bretagne. Elle était défendue par 5 000 hommes qui arrêtèrent l'armée pendant cinq heures; ils se battirent vaillamment dans les retranchements placés en avant de la ville et jusque dans les rues. On fit deux cents prisonniers qui furent mis au château. M. de Marigny, s'y étant transporté, en fit massacrer une partie; le reste ne dut son salut qu'à Mme de La Rochejaquelin, qui vint arrêter cette boucherie et les mettre en liberté. — M. de Lescure mourut dans cette ville des suites de ses blessures et y fut enterré avec honneur. Depuis sa dernière blessure, le triste état de la santé de ce général avoit annoncé ce malheur à ses soldats, qu'il avoit si souvent conduits au combat. L'armée dut quelques succès à M. de Lescure, mais elle pourroit lui reprocher les malheurs de Luçon, et l'échec essuyé devant Nantes.

M. ***, médecin à Fougères, proposa de soulever avec deux mille hommes les habitants des campagnes. On lui en donna les pouvoirs, mais il vint les rendre le lendemain sans avoir rien entrepris. Il a été guillotiné après le départ de l'armée.

Les généraux voulurent profiter de quelques jours de repos que l'armée prit à Fougères pour y mettre un peu d'ordre; jusque là il n'avoit pas été possible de former une arrière-garde pour empêcher la cavalerie ennemie qui suivoit l'armée de massacrer les femmes, les enfants, les vieillards, les prêtres et les blessés qui restoient en arrière. C'est ici le cas de rendre à MM. Cadi, de Chalonnes, Goyer, de la Chapelle et Désormeaux la justice qui leur est due pour les soins qu'ils prodiguèrent aux blessés. Les autres chirurgiens faisoient mal leurs devoirs.

Pendant que les soldats les plus braves et les généraux se bat-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toient pour assurer la tranquillité de l'armée, les moins braves s'emparoient des meilleurs logements, de sorte qu'après le combat les premiers ne trouvoient plus de maisons pour se reposer de leurs fatigues. Ces mêmes gens se répandoient dans la campagne pour piller, mais on doit dire qu'ils étoient les seuls ; il étoit donc urgent de prendre des mesures pour obvier à ces désordres. On nomma des commissaires aux vivres chargés de courir les campagnes et de ramener des vivres pour l'armée; et on leur donna pour les soutenir ces mêmes hommes qui, jusque-là, n'avoient rendu aucun service à la cause commune. Une compagnie de 50 cavaliers, commandée par un maréchal des logis créé à cet effet, fut chargée d'aller établir le logement; l'avant-garde, composée de cent hommes, fut confiée à M. Stofflet: il parcouroit la ville au moment du départ et alors tout se mettoit en mouvement. Si on ne l'avoit pas vu en avant, personne ne seroit parti. Tous les détails rouloient sur lui, et c'étoit à lui que s'adressoient exclusivement toutes les demandes et les réclamations de tout genre. L'arrière-garde fut confiée à M. de Marigny; elle étoit composée des gens les plus braves en cavalerie et infanterie.

Pendant le séjour de l'armée à Fougères, il arriva un envoye de l'Angleterre avec des lettres de Mgr le Cte d'Artois, et des ordres de former un nouveau plan de campagne. En conséquence, il fut décidé qu'on iroit attaquer Grandville que devoit bloquer de son côté une escadre anglaise, et de là transporter à Jersey et à Guernesey tous les gens inutiles. Dix mille Anglais commandés par lord Moira devoient encore se trouver dans une de ces isles, et de grands secours étoient promis en armes, munitions et argent. Mais toutes ces promesses furent sans effet.

Un M. Mangon, ancien procureur-syndic du département du Calvados, vint aussi trouver les généraux vendéens, leur disant que le fédéralisme de ce département n'étoit qu'un royalisme déguisé et que leur présence feroit prendre les armes pour le roi à tous les habitants. Son éloquence et les promesses de l'envoyé anglais déterminèrent les généraux à adopter le plan proposé à marcher sur Grandville, au lieu d'aller à Rennes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme c'étoit d'abord leur projet. (*Cf. T. Ier, p. 394 et suiv.*)

M. d'Obbeneim, se disant ingénieur géographe et connaître parfaitement la place de Grandville, vint aussi se présenter pour en indiquer les côtés faibles, mais, au moment du siège, il donna de faux renseignements et disparut.

Siège de Grandville. — M. Stofflet, à qui fut confié le soin de la première attaque, parut à 9 heures du matin devant la ville, dont la garnison avait reçu pendant la nuit un renfort d'un bataillon. Au moment de faire les approches de la place, M. d'Obbeneim ne vint pas, et ne parut qu'après s'être fait attendre pendant deux heures.

Alors, d'après ses conseils, l'armée s'engagea dans de mauvais chemins et finit par attaquer le côté le plus fort (1). On pénétra pourtant jusqu'aux faubourgs, mais les assiégés forcèrent bientôt à les abandonner en tirant à boulets rouges. La place fut battue pendant un jour et demi, mais l'armée, contrainte à la retraite, l'exécuta sur Avranches, où il en étoit resté la moitié. Les Vendéens perdirent huit cents hommes tués et eurent un plus grand nombre de blessés : parmi ces derniers se trouvoient MM. de Beauvoilliers, Dumoulinier et Renou.

Cette entreprise manquée, les généraux tournèrent leurs vues sur Cherbourg, espérant y trouver les Anglais. On se porta sur Ville-Dieu, mais les paysans, fatigués par les pluies continuelles, les mauvais chemins, les privations de tout genre, et presque tous attaqués d'une dyssenterie violente, demandèrent à grands cris à retourner dans leur pays. Les républicains disoient avec raison que cette armée portoit la peste avec elle.

Le tumulte parut s'appaiser un instant et l'avant-garde se remit en route, mais à peine deux mille hommes arrivèrent-ils les uns après les autres à Ville-Dieu. Quelques officiers qui étoient en avant s'emparèrent de la ville, et, après avoir débridé leurs chevaux, ils furent surpris par une troupe d'hommes et de femmes qui les menèrent en prison. Quelques habitants se portèrent sur une colline qui domine la ville, et voulurent résister

(1) M. d'Obbeneim disparut aussitôt que le feu commença.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux Vendéens; aussitôt, M. d'Autichamp mit pied à terre, et, à peine suivi de sept ou huit fantassins, repoussa cette vile populace et entra dans la ville où il délivra les prisonniers. M. Stofflet fit ses dispositions pour garder la place dans l'espoir que l'armée viendroit l'y joindre. Mais M. de La Rochejaquelin, qui étoit retourné à Avranches, lui envoya l'ordre, dans la nuit, de revenir promptement, ne pouvant arrêter la désertion. A son arrivée, M. Stofflet trouva que la plus grande partie de l'armée s'étoit déjà mise en route dans le plus grand désordre, abandonnant beaucoup de caissons et tous les blessés qui furent égorgés plus tard. On brûla les caissons, et la poudre, mise dans des sacs, fut confiée aux cavaliers.

La route était couverte de déserteurs massacrés. Le seul passage de l'armée sur le Coesmon était le pont-au-Beau, mais, en y arrivant, elle trouva l'ennemi déjà en devoir de le couper. M. Berrard, à la tête d'un gros de cavalerie, chassa les républicains, en assura le passage, et, à Pontorson, les Vendéens furent reçus par dix mille hommes qu'ils dispersèrent après un sanglant combat qui se prolongea jusqu'à minuit. Le lendemain, M. de La Rochejaquelin se trouva presque enveloppé dans une reconnaissance et eut beaucoup de peine à s'échapper.

Deux jours après l'arrivée des Vendéens à Dol, l'ennemi vint à la découverte jusqu'aux portes de la ville : il étoit campé à une demi-lieue, sur la route d'Entrain; l'armée l'attaqua à minuit et le poursuivit jusqu'à six heures du matin, mais, au moment le plus inattendu, une terreur panique s'empara des Vendéens et ils prirent la fuite sur la route de Saint-Malo; cependant huit mille hommes tinrent l'ennemi en échec et un brouillard épais l'empêcha de voir ce désordre. MM. de La Rochejaquelin et Stofflet rallièrent pourtant les fuyards et repoussèrent l'ennemi jusqu'à Entrain.

Le lendemain, les Vendéens se portèrent sur ce bourg, heureusement, MM. Vallois et Talvaz se trompèrent de route et, ayant pris celle de Pontorson, tombèrent dans une embuscade de l'ennemi. M. de La Rochejaquelin se porta de ce côté tandis que M. Stofflet marchoit sur ceux qui venoient d'Entrain. Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

républicains furent culbutés sur les deux routes, et se rejoignirent sur celle d'Entrain et voulurent se rallier sur une colline qui présentoit en avant de ce bourg une position avantageuse. Mais deux pièces de canon avancées à propos les empêchèrent de prendre position, et ils furent poussés jusqu'au village situé sur une hauteur qui domine le Coesmon. Il était 9 heures du soir. Les généraux, craignant une embuscade, firent canoner le bourg pendant quelques instants; ensuite, voyant qu'on ne leur répondoit pas, ils entrèrent et trouvèrent 150 blessés que les républicains avoient abandonnés dans l'église, quelques soldats voulurent les massacrer, mais M. Tourault et M. Gibert les en empêchèrent. M. de La Rochejaquelin fit conduire ces blessés à leur armée, en suppliant qu'on en usât de même pour les siens. Le combat avoit été meurtrier. Les républicains portèrent eux-mêmes leur perte à mille hommes tués ou blessés et ils allèrent sans s'arrêter jusqu'à Rennes.

Les Vendéens perdirent moins de monde; M. Darguet, de Bressuire, fut pris et massacré, M. de Sanglier, commandant en second l'artillerie, reçut une balle morte dans la poitrine, M. Gibert eut son fusil et ses pistolets cassés par plusieurs balles.

C'est en rendant compte de cette affaire que le général républicain (on croit que c'était Rossignol) écrivait à la Convention : *Enfin l'armée de Jésus est détruite; il ne reste au dernier des Brigands d'autre ressource que de mordre la poussière.*

Jusqu'à Angers, la marche de l'armée ne présente aucun événement intéressant.

Les généraux avoient formé le projet de s'emparer d'Angers pour passer la Loire aux Ponts de Cée; afin de cacher leur dessein, ils se dirigèrent d'abord sur Saumur, et revinrent tout à coup sur Angers; on battit inutilement la ville pendant deux jours et demi; les républicains, informés des projets de leurs ennemis, avoient fortifié la ville et renforcé la garnison. Les Vendéens perdirent beaucoup de monde devant la place, dans la retraite et dans une attaque infructueuse sur les Ponts de Cée.

L'armée fut alors obligée de prendre la route du Mans, avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'espoir de s'emparer de cette ville et de s'y reposer des fatigues qu'elle venoit d'essuyer; quatre jours après l'attaque d Angers elle arriva à La Flèche. On fut obligé de chasser de la ville sept à huit mille hommes qui essayèrent de la défendre; pendant que l'avant-garde se battoit, l'arrière-garde fut attaquée, et le pont sur le Loir ayant été coupé, l'armée se trouva dans une affreuse position entre la rivierre et les ennemis. L'allarme se répandit promptement dans toute la colonne et avec elle le désordre. MM. de La Rochejaquelin et Stofflet parvinrent à rétablir l'ordre, à reconstruire le pont, et mirent dans la ville l'armée à l'abri des dangers qu'elle venoit de courir : on se reposa deux jours à La Flèche : il falloit toutefois avoir continuellement les armes à la main pour repousser les insultes des hussards républicains qui harceloient l'armée. Enfin, après une marche de vingt-quatre heures de nuit et jour, on arriva au Mans. Cette ville étoit défendue par une troupe d'environ sept à huit mille hommes qui avoient pratiqué des retranchements d'espace en espace sur la chaussée qui mène au pont de Pont-Lieue sur l'Huysnes, placé des chevaux de frise, des planches garnies de clous et couvertes de terre dans les sentiers latéraux de la route. Tous ces obstacles furent facilement surmontés et les Vendéens pénétrèrent au Mans, sans perdre beaucoup de monde. Ils trouvèrent de grandes ressources dans cette ville et surtout des vivres en abondance. La plupart ne pensèrent qu'à manger, malgré la présence du petit détachement envoyé pour les inquiéter. C'étoit toujours aux meilleurs soldats à pourvoir au salut de tous; mais leur nombre étant bien diminué, ils étoient extrêmement fatigués. Ce fut dans ce moment que la *Petite Vendée*, c'est-à-dire les hommes qui avoient rejoint l'armée dans sa route, la quittèrent, mécontents des désordres qui y régnoient.

Défaite du Mans. — Il n'y avoit que deux jours que l'on étoit au Mans, lorsque Westermann parut à onze heures du matin sur la route de La Flèche. Un assez grand nombre de Vendéens marcha à sa rencontre, et, après quatre heures d'un combat opiniâtre, le repoussa sur la route du Lude à quatre lieues de là. Mais le général Kléber, à la tête de troupes fraîches venant de Tours, prit la traverse et vint couper les Vendéens dans le bois

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Arnage. Les paysans effrayés prirent la fuite à leur tour et rentrèrent en désordre dans la ville. Il fut impossible à leurs officiers d'en rallier aucun pour ralentir l'ardeur de l'ennemi et donner aux fuyards le temps de revenir de leur terreur et de retourner au combat; on se battit pourtant jusqu'au lendemain. M. Duhoux, adjoint général, périt dans cette journée malheureuse, ainsi que plusieurs officiers de marque. M. de Scépeaux tira lui seul trente-cinq coups de canon et fut blessé en pointant le trente-sixième. M. d'Autichamp, blessé au genouil, ne pouvoit se tenir à cheval, et ne dut la vie qu'à un officier républicain à qui lui et M. de Bernès avoient déjà rendu le même service. La retraite étoit extrêmement difficile, les rues étant obstruées de caissons et d'affuts renversés, par la faute de M. de Marigny, qui, dès le matin, ayant reçu l'ordre de faire filer toute l'artillerie sur Laval, avoit négligé de le remplir pour aller au combat payer de sa personne. Ses canoniers remplissoient les cabarets, et aucun d'eux ne se trouva pour conduire les pièces. Dix mille personnes périrent au Mans : femmes, enfants et vieillards, car les républicains massacroient tout.

Les Vendéens furent poursuivis pendant huit lieues jusqu'à la chaussée de l'étang de Saint-Denis-d'Arques; ils perdirent dans ce trajet le peu de munitions qu'on avoit pu sauver du Mans, par ce que M. de Marigny avoit fait atteler de bœufs les caissons qui les renfermoient, pour mettre tous les chevaux aux canons : de sorte que les neuf pièces qui restèrent d'une artillerie considérable ne purent être servies. Une seule défaite détruisit cette armée qui, malgré ses revers, avoit acquis tant de gloire et remporté d'éclatantes victoires.

Les Vendéens arrivèrent à Ancenis après deux jours de marche forcée, ne s'arrêtant ni jour ni nuit, et toujours poursuivis par la cavalerie ennemie qui massacroit tous ceux qui restoient en arrière. Les généraux avoient espéré passer la Loire en cet endroit, mais le fleuve étoit grossi par les pluies, et toutes les barques se trouvoient sur la rive opposée. Cependant, M. de La Rochejaquelin et M. Stofflet passèrent à l'autre bord, sur une barque qu'ils avoient amenée d'un étang voisin, et en amenèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une seconde. Les deux embarcations servirent à transporter douze cents hommes, et le passage auroit continué si des chaloupes canonières n'étoient venues s'y opposer, malgré le feu qu'elles essuyèrent du château d'Ancenis. Arrivés dans leur pays, les douze cents Vendéens qui avoient pu parvenir sur la rive gauche se dispersèrent pour retourner chez eux, sans songer que les républicains étoient maîtres du pays; aussi furent-ils presque tous égorgés.

Les malheureux restés sur la rive droite, ne sachant où porter leurs pas, se décidèrent à aller à Nort; mais les paysans, croyant qu'on vouloit les ramener à Laval, se dispersèrent, et dix-huit à vingt mille quittèrent aussitôt leurs chefs pour aller porter leurs armes aux républicains, espérant par cette démarche obtenir la permission de rentrer chez eux; mais ils furent presque tous ou massacrés ou noyés. Les républicains commirent sur eux mille horreurs, et portèrent la férocité jusqu'à faire des pantalons avec la peau des cadavres. M. Opalivas, commissaire aux vivres, alla chez son frère à Nantes dans l'espoir d'y trouver un asyle; mais ce monstre alla le dénoncer à Carrier qui fut lui-même étonné de tant d'atrocité; il n'en fit pas moins fusiller M. Opalivas.

Il restoit à peine à MM. de Donissan, de Talmont, de Laugrenière, des Essarts, de Marigny, de Beauvoillier, seuls chefs qui se trouvassent sur la rive droite, cinq à six mille hommes, dont à peine quinze cents en état de porter les armes. Ils allèrent à Blain, en partirent à minuit pour Savenay, où l'on entra sans résistance à dix heures du matin.

22 *décembre. Déroute de Savenay.* — A trois heures, l'ennemi parut. Les Vendéens, quoique harassés de fatigue, allèrent au-devant, l'attaquèrent courageusement, et culbutèrent les deux ailes de l'armée ennemie; mais Carpentier fit avec le centre qu'il commandoit une charge vigoureuse et défit complètement les royalistes. On vit se renouveler les horreurs du Mans; quatre mille prisonniers au moins furent mitraillés; de ce nombre fut M. de Malvoisin, ancien officier de carabiniers, qui avoit rejoint l'armée à Fougères; M. de Laugrenière fut guillotiné à Nantes; le chevalier de Beauvoillier, M. de Donnissan et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des Essarts, et M. Folleville, prétendu évêque d'Agra, le furent à Angers. M. le Pce de Talmont quitta aussi l'armée à Savenay et chercha à passer en Angleterre, mais il fut pris et guillotiné à Rennes; on envoya sa tête à Laval pour la placer sur son château. Quelques gens mal instruits ont dit que M. Stofflet l'avoit fait fusiller, mais c'est faux. Voici ce qui a pu donner lieu à ce bruit. Pendant le séjour de l'armée à Avranches, au retour de Grandville, M. de Talmont partit avec M. de Beauvoilier pour tâcher de faire passer quelques dames en Angleterre. M. Stofflet fit courir après eux avec ordre de les ramener morts ou vifs, croyant qu'ils désertoient; mais ces messieurs revinrent d'eux-mêmes et expliquèrent le motif de leur conduite. Depuis ce moment, M. le Pce de Talmont et M. Stofflet vécurent en bonne intelligence.

M. Gibert eut la cuisse percée d'une balle à Savenay.

Les malheureux Vendéens qui purent échapper à tant de désastres se réfugièrent dans les campagnes, et trouvèrent peu à peu le moyen de rentrer dans leur pays, pour y former de nouvelles armées sous les ordres de MM. de La Rochejaquelin, Stofflet, de Sapinaud et de Charette. Ceux qui ne purent repasser la Loire formèrent, avec les habitants du canton où ils restèrent, les premiers Chouans, parmi lesquels est mort M. de Piron.

Il est juste de rendre hommage à l'hospitalité des Bretons qui, les premiers à embrasser les principes de la Révolution, revinrent bientôt de leur erreur. Ils venoient chercher les Vendéens jusqu'aux bords de la Loire et dans les bois, les amenoient chez eux, partageant leur nourriture et leurs modestes habitations, et les cachant au péril de leur propre vie.

TROISIÈME PARTIE

ÉVÉNEMENTS DEPUIS LE RETOUR DES VENDÉENS JUSQU'A LA PAIX

Mort de M. d'Elbée. — M. de Charette, resté seul dans la Vendée, par le mouvement de l'armée républicaine qui l'avoit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

séparé de la Grande Armée, n'y demeura pas oisif. Il chassa de son canton les républicains lorsqu'ils eurent envoyé leurs principales forces contre l'armée qui avoit passé la Loire, et n'eurent laissé de garnison que dans différents postes tels que Légé, Palluau, La Motte-Achard, Beaulieu, Aizenay, La Roche-sur-Yon, Beauvoir, les isles de Bouin et de Noirmoutier. M. de Charette s'empara de ces places, mais, trahi par les mêmes gens qui lui avoient livré Noirmoutier, le corps de troupes qu'il y avoit laissé en fut chassé. Malheureusement, il y avoit déposé M. d'Elbée comme dans l'endroit le plus sûr. Ce général y fut pris et transporté sur la place publique, dans un fauteuil à cause de sa blessure; il y fut fusillé. Jusqu'à son dernier moment, ce général montra le plus grand courage. Il mourut vers la fin de février 1794. (*Cf. T. II, p. 113 et suiv.*)

Janvier 1794. — Le général Axo parcourut tout le canton de M. de Charette avec une colonne républicaine, le battit partout où il le rencontra, et le poussa jusqu'à Chollet, brûlant tout ce qui restoit dans ce malheureux pays, et surtout les moulins. M. de Charette vint à Maulevrier pour recruter son armée des Vendéens de ce canton. MM. de La Rochejaquelin et Stofflet vinrent l'y trouver, en apprenant qu'il avoit le projet d'attaquer Chollet. Mais ces deux généraux lui firent abandonner ce projet, et, blessés de la hauteur de M. de Charette, le quittèrent à Malièvre ainsi que les Angevins qui s'étoient réunis à lui.

MM. de La Rochejaquelin et Stofflet vivoient alors dans la plus grande intimité, et jamais ils n'eurent entre eux que des rapports d'amitié. Il est faux que M. Stofflet se soit réjoui de la mort de M. de La Rochejaquelin; il témoigna, au contraire, combien cette perte lui étoit sensible, et ce n'étoit que les larmes aux yeux qu'il en parloit souvent à M. Coulon, son secrétaire particulier, et d'autres témoins assurent la même chose. Ces marques de tristesse et de sensibilité doivent être d'autant plus appréciées que Stofflet, d'un carracterre vif et dur, n'avoit reçu aucune éducation.

Cependant M. de Charette se défendoit toujours avec le petit nombre d'hommes qui lui restoit, malgré qu'il en perdît chaque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jour par la désertion qu'occasionnoient les revers qu'il venoit d'éprouver. Enfin, avec quatre cents hommes qui ne l'avoient point abandonné, il surprit le général Axo qui en avoit quatre mille, et le défit complettement. Ce général se battit en désespéré et se fit tuer. Cette brillante affaire laissa quelque repos à M. de Charette. (*Cf. T. II, p. 198 et suiv.*)

Pendant l'absence de la Grande Armée, un neveu de Cathelineau, qui prit le nom de duc de Penthièvre, et un tisserand de Beaupreau, nommé Robert, qui se fit appeler le Mis de Carabas, réunirent à peu près deux mille hommes avec lesquels ils remportèrent plusieurs avantages. Cathelineau fut tué, mais Robert entra bientôt dans l'armée de Stofflet comme chef de division, et s'y distingua par une grande intrépidité et une activité infatigable.

MM. de la Rochejaquelin, Stofflet et Berrard parvinrent à reformer quelques rassemblements peu nombreux d'abord, qui s'accrurent ensuite, et avec lesquels ils tinrent la campagne au milieu des troupes ennemies, lesquelles occupoient les points de Chollet, Mortagne, Montaigu, Clisson, Saint-Florent, Montjean, Chalonnes, le Port-Saint-Père, Les Sorinières, les camps de Cliché, près de Thouars, et La Chateigneraye. En outre, une colonne républicaine, justement appelée la *Colonne infernale*, commandée successivement par Tureau, Grammont, Commaire, Grignon, Caffin et Carpentier, et excitée à commettre toute sorte d'atrocités par les députés de la Convention, Heus et Francastel, parcouroit le pays dans toutes les directions, emmenant tous les bestiaux et les grains, brûlant les maisons et surtout les moulins.

2 février 1794. Affaire de Gesté. — M. Stofflet se distingua alors principalement par une activité et une bravoure toujours calculées. Le 2 février, ce général réunit quinze cents hommes bien déterminés et se porta à Gesté; à la pointe du jour, trois mille républicains vinrent de Chollet, pour l'en chasser, mais ils furent battus et poursuivis une lieue et demie. Pendant cette action, quatre mille Républicains étoient venus de Saint-Florent s'emparer de Gesté, Stofflet harrangua sa petite troupe déjà fatiguée d'un premier combat, la mena au feu, et, s'aperce-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vant qu'elle commençoit à plier, mit pied à terre en s'écriant : *Allons! mes enfants, c'est ici qu'il faut vaincre ou mourir ;* et, se jettant au milieu des ennemis, ranima le courage de ses soldats, qui battirent complettement ce nouveau Corps de républicains et les poursuivirent encore fort loin. Après cette seconde victoire, les Vendéens rentrèrent à Gesté et y trouvèrent les provisions des Bleus. Mais à peine y étoient-ils depuis une heure, qu'une nouvelle troupe de deux mille hommes vint les attaquer. Six cents hommes amenés par M. de Bruc relevèrent le courage des Vendéens qui remportèrent une troisième victoire. Les républicains furent totalement défaits, perdirent le convoi qu'ils conduisoient, leurs munitions, et le peu qui s'échappa ne dut son salut qu'à la nuit, qui vint mettre fin à la poursuite. Dans cette journée, Stofflet, par son courage et son sang-froid, battit neuf mille républicains en trois combats différents, avec environ deux mille hommes. Après le combat de Gesté, M. Stofflet vint à Maulevrier, accompagné de MM. de Bruc frères, de Fleuriot, de Rostaing, commandant la cavalerie, Berrard, de La Bouërre, et ce fut là qu'il communiqua à M. Coulon la mort de M. Henri de La Rochejaquelin. Ce malheureux évènement qu'on cacha le plus longtemps possible arriva quelques jours avant, ce fut le 29 février, près du village de Nuaillé, à la droite de la route de Nuaillé, à Chollet. M. de La Rochejaquelin poursuivoit un Bleu qui, en se retournant, le blessa mortellement d'une balle à la tête. La mort de ce chef tant aimé des Vendéens avoit été cachée par M. Stofflet pour ne pas abattre le courage des paysans qui le chérissoient particulièrement; et les républicains crurent avoir affaire à lui à Gesté. Cette conduite de M. Stofflet est d'un général prudent, mais n'est pas celle d'un homme insensible, et refute victorieusement les bruits calomnieux qu'on répandit sur lui à cette occasion en lui disant : Il n'est que trop vrai, j'ai perdu le meilleur de mes amis.

Peu de jours après, M. Stofflet attaqua le Corps de républicains cantonné à Chollet, l'en chassa et le poursuivit sur trois routes différentes; le général Dumoulin se brûla la cervelle de désespoir d'avoir été battu par Stofflet. La victoire eût été complette,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

si une colonne ennemie, venant par la route de La Romagne, n'avoit arrêté les Vendéens qui prirent la fuite à leur tour.

Tous les jours on se battoit avec des succès différents. L'affaire de Beaupréau fut malheureuse et M. de Bruc fut massacré dans la déroute. Mais elle est remarquable par le talent que déploya M. Stofflet, car il sut, avec ces mêmes paysans battus à Beaupréau, éviter les cantonnements républicains et aller surprendre et battre à son tour le corps ennemi qui se trouvoit à Cerisay. C'est dans cette marche de Beaupréau à Cerisay que M. Stofflet fut obligé de faire arrêter et mettre à la queue de la colonne M. de Laville-Baugé, qui se permettoit des propos déplacés sur la conduite de son général, et cherchoit à détourner les paysans de le suivre dans l'entreprise qu'il méditoit. Ce fut par l'avantage considérable remporté à Cerisay que M. Stofflet justifia cette mesure de rigueur que son grade, d'ailleurs, lui donnoit le droit d'exercer. L'armée trouva beaucoup de blé à Cerisay, ainsi qu'à Bressuire et Argenton, d'où elle chassa les républicains ; ce secours en vivres fut transporté dans le pays, où il fut vivement apprécié par les habitants dépouillés de tout.

Le 4 mars, entre Les Gardes et Vezins, les avant-gardes des deux armées en vinrent aux mains et bientôt l'affaire fut générale auprès de Vezins. Les républicains furent battus et perdirent deux mille hommes.

5 mars. — Le jour des Cendres, 5 mars, on fit évacuer Chollet, et, le 8, les Vendéens y mirent le feu pour empêcher les Républicains de venir s'y loger pour, de là, parcourir impunément tout le pays. Le 9, entre Vezins et Chanteloup, les Vendéens essuyèrent un échec. Alors les républicains sortirent de leurs camps, formèrent des colonnes qui parcoururent le pays dans tous les sens et ne laissèrent de troupes qu'à Mortagne. Une de ces colonnes, forte de trois mille, fut battue dans le fief des Oulleries, près de Saint-Aubin, par une troupe de Vendéens beaucoup moins nombreuse et fut tellement dispersée que ceux qui purent s'échapper allèrent jusqu'à Saumur.

Une autre troupe de républicains ravageoit tout aux environs de Vihiers; M. Stofflet voulut l'aller chasser et commanda un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rassemblement à Izernay. Mais M. de Marigny, qui en faisoit un de son côté à Cerisay, envoya aussi des billets de convocation à Izernay; cette mesure indiscrète de sa part nuisit à M. Stofflet, qui étoit général en chef, et il ne put rien entreprendre faute de monde. M. de Marigny se fit battre à La Chateigneraye. Cet événement commença à indisposer M. Stofflet contre M. de Marigny qui, dans plusieurs occasions, s'étoit conduit plus en brave soldat qu'en chef expérimenté.

Avril. — Dans un Conseil tenu entre MM. Stofflet, de Charette et Sapinaud, on convint, pour faciliter la défense du pays, de le diviser en trois armées, dont chacune auroit un de ces messieurs pour chef. M. Stofflet eut la partie comprise entre la Loire et la Sèvre, et elle fut appelée armée du *Bas-Anjou* et *Haut-Poitou,* M. Sapinaud eut celle comprise entre la Sèvre et la grande route de Nantes à La Rochelle, sous le nom d'armée du Centre, et M. de Charette resta commandant de la partie qui s'étend depuis cette grande route jusqu'aux Sables et Luçon; cette armée fut nommée *armée du Bas-Poitou et du pays de Retz.* Ces trois corps réunis pouvoient encore présenter cinquante ou soixante mille hommes, mais sans armes et sans munitions. Quelques canons avoient été enfouis avant le passage de la Loire, mais les républicains les avoient déterrés, et, devenus sages par l'expérience, ils n'amenoient plus à leur suite des trains aussi considérables d'artillerie ou de munitions. Les Vendéens n'avoient donc plus que la poudre qu'ils avoient cachée et celle qu'ils prenoient sur les prisonniers ou les morts après une victoire.

Avril. — Deux colonnes ennemies attaquèrent en même temps M. de Charette et M. Stofflet; le premier se retira à Malièvre, gros bourg sur la Sèvre; M. Stofflet vint l'y trouver, et ces messieurs résolurent d'aller d'abord attaquer la colonne qui ravageoit les bords de la Loire et qui avoit battu Stofflet, pour revenir ensuite sur celle qui avoit chassé Charette du marais du Perrier; d'ailleurs, cette première colonne, augmentée de la garnison de Saint-Florent, étoit la plus nombreuse. On devoit commencer par s'emparer de cette ville. En conséquence,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un rassemblement fut ordonné à Jallais, à quatre lieues de Saint-Florent. M. Sapinaud s'y rendit avec une partie de son armée.

Cause du jugement de M. de Marigny. — Le soir, au moment où l'on se mettoit en route pour surprendre l'ennemi à la pointe du jour, M. de Marigny, qui commandoit le cantonnement de M. Stofflet du côté de Cerisay, et qui n'étoit venu que malgré lui, ayant projeté d'attaquer le camp de Chiché, enleva le drapeau de sa paroisse et emmena tout son monde; il refusa d'obéir aux ordres qui lui furent donnés de revenir et menaça même de faire coucher en joue les officiers qu'on lui enverroit pour le rappeler; il alla de nouveau se faire battre à Chiché.

Ce contre-temps fit échouer le plan arrêté et chacun rentra chez soi. (*Cf. T. II, p. 231-240.*)

Les généraux, avant de se séparer, se formèrent en Conseil général pour juger la conduite séditieuse de M. de Marigny, à qui on reprochoit encore d'avoir fait manquer par sa précipitation l'occasion de surprendre l'ennemi en avant de Saint-Florent. M. de Charette fut nommé rapporteur du Conseil et opina à la mort. Le Conseil fut de son avis, à la majorité de 22 sur 18, et M. de Marigny fut condamné par contumace à être dégradé de l'Ordre de Saint-Louis et de Saint-Lazare et à être fait fusiller par celui des trois généraux qui pourroit le saisir. MM. de Baugé, Renou et de Beaurepaire, officiers de M. de Marigny, furent dispensés de donner leurs voix. MM. Poirier de Beauvais, de la Bouëre et Jagault refusèrent de donner la leur, le premier par délicatesse, ayant eu quelque démêlé avec l'accusé, le second par attachement, le troisième à cause de son caractère ecclésiastique.

Mai. — Quelques jours après cet événement, M. de Tinténiac, gentilhomme breton, autrefois colonel du régiment d'Artois-cavalerie, arriva à l'armée de M. Stofflet. Il étoit porteur d'une lettre de M. le Cte d'Artois pour les généraux, dans laquelle ce prince leur témoignoit sa reconnaissance pour les services qu'ils avoient rendus, et annonçoit sa prochaine arrivée. Il devoit se faire précéder par M. le duc de Laval et M. le Cte d'Exquevilly. M. de Tinténiac avoit encore deux lettres, l'une du roi d'Angle-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terre, qui assuroit les Vendéens de ses secours et l'autre de M. Dundas, ministre de ce monarque, qui demandoit des détails sur la position des royalistes, leurs forces, leurs besoins, et leur annonçoit que les six mille hommes promis lors du siège de Grandville étoient encore à Jersey et à Guernesey sous les ordres de lord Moira, et prêts à débarquer quand on le voudroit.

M. Stofflet partit aussitôt avec M. de Tinténiac pour Belleville où M. de Charette avoit son quartier général. M. Sapineau s'y rendit de son côté. Ces messieurs répondirent en commun à M. le Cte d'Artois pour lui témoigner la joie qu'ils éprouvoient de l'annonce de son arrivée, et écrivirent aussi à Monsieur, régent du royaume, pour assurer Son Altesse Royale de leur respect, de leur zéle et de leur dévouement à la cause de sa famille. Les lettres adressées à MM. Dundas, Windam et Moira leur donnoient les détails qu'ils avoient désirés, et demandoient un corps de dix mille hommes soldés et entretenus par l'Angleterre (on se seroit contenté de six mille), trente pièces de canons de tous calibres, même de position, des mortiers, des bombes, des munitions, des vivres, car le pays commençoit à en manquer, des officiers d'artillerie et des habillements pour les paysans qui n'avoient plus de quoi se vêtir. Comme les Anglais demandoient qu'on s'emparât d'un port pour faire le débarquement et que c'étoit une entreprise impossible à exécuter dans l'état malheureux où se trouvoit la Vendée, on leur indiquoit la rade de l'Aiguillon en Poitou, où il s'étoit fait autrefois des débarquements. On envoya aussi les signaux qui devoient annoncer leur arrivée, leur marquant que l'on tiendroit des vigies à portée pour en être instruit, et qu'en vingt-quatre heures quarante mille hommes se porteroient à l'Aiguillon pour protéger la descente.

Les vedettes sont restées trois mois en observation sans rien découvrir.

Les généraux voulurent profiter de leur réunion pour aller attaquer Chalans, croyant n'y trouver que trois mille hommes, mais trois ou quatre mille étoient venus renforcer ce point à cause de l'apparition imprudente de M. Joly, qui avoit été chef

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de division dans l'armée de Charette, et qui, avec quinze cents hommes qu'il pouvoit réunir, attaquoit quelquefois les républicains avec avantage, mais les inquiétoit souvent, sans se concerter avec aucun des généraux. MM. Stofflet et de Charette furent repoussés.

M. Joly, officier brave et intelligent, s'étoit brouillé, on ne sait pourquoi, avec M. de Charette, qui l'avoit proscrit et condamné à mort. Arrêté à Saint-Laurent-sur-Sèvre par des gens du général, il voulut se défendre et fut tué. (*Cf. T. II, p. 313.*)

Un rassemblement général se fit à Saint-Christophe, quelque temps après, et les Vendéens, enflammés par la lecture de la lettre de Mgr le Cte d'Artois, partirent de bonne heure pour aller attaquer à Chalans l'ennemi qui s'y étoit retranché en échelons. On se battit avec courage et acharnement, mais enfin la victoire longtemps incertaine se décida pour les républicains, par une charge audacieuse de huit chasseurs du 11e régiment sur le centre de l'armée commandé par M. Sapineau. Les Vendéens auroient perdu beaucoup de monde sans le talent de Stofflet, qui savoit toujours réparer un échec, et qui soutint la retraite avec cent de ses chasseurs à pied, jusqu'à Cone-Charnière, petit village entre Saint-Fulgent et Belle-ville. Au moment de la charge de ces huit chasseurs, M. de Rostaing, qui commandoit la cavalerie de M. Stofflet, se précipita au-devant d'eux avec quelques dragons. Quatre de ces Républicains, voyant sa croix de Saint-Louis, s'attachèrent à lui. Cet officier se battit courageusement, malgré son âge avancé, en tua deux, et se prit corps à corps avec un troisième dont il renversa le cheval d'un coup de pistolet. M. de Rostaing, entraîné dans la chute, auroit péri, si quelques-uns des siens n'eussent tué ce chasseur ainsi que le quatrième. M. Richardin, porte-drapeau de la compagnie des chasseurs de Stofflet, tint, pendant la plus grande partie du combat, son drapeau sur le retranchement ennemi sans être blessé; son drapeau fut criblé de balles.

Cette affaire fut la dernière un peu considérable de la campagne. Les républicains retirèrent leurs troupes de Saint-Florent, Chollet et Mortagne pour les envoyer aux frontières.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Organisation de l'armée de M. Stofflet. — M. Stofflet profita du repos que lui donna la retraite de l'ennemi pour organiser son armée, et prit modèle sur celle de M. de Charette. Il la partagea en huit divisions, et mit à leur tête M. Monnier à Saint-Macaire; M. Robert (Mis de Carabas), à Beaupreau, qui refusa cet emploi par modestie, le regardant au-dessus de ses forces; M. Lhuilier, le remplaça; M. Prudhomme au Loroux, M. Guichard à Argenton, M. Renou aux Aubiers, et M. Richard à Cerisay. L'état-major de chaque division fut composé d'un chef d'état-major, d'un lieutenant, d'un major avec son aide, d'un secrétaire, d'un aumônier, d'un trésorier et d'un chirurgien. Dans chaque division on leva une compagnie permanente de cinquante chasseurs avec leurs officiers, et un détachement de douze cavaliers choisis et un officier. Les chasseurs avec les deux compagnies du général formèrent un corps de cinq cents hommes qui s'est toujours distingué. M. Stofflet établit encore deux lignes de postes, l'une sur les bords de la Loire et l'autre sur le Layon; M. Martin de la Pommeraye, l'aîné, fut nommé inspecteur de la première, et M. Cadi, de Saint-Laurent, de la seconde. (*Cf. T. II, p. 254.*)

Le quartier général du général en chef fut composé de M. Berrard, commandant en deuxième; de M. de Fleuriot, qui venoit de repasser la Loire, commandant en troisième; de M. de Rostaing commandant la cavalerie; de M. de La Bouerre, lieutenant général; de M. Trotouin, major général; de M. Martin, de Montjean, premier aide-major; de MM. Dupin et Pouet, sous-aides-majors; de M. Gibert, secrétaire général; de M. Meleux, trésorier général, et de M. Coulon, payeur général. Ce dernier commença la guerre fort jeune et fut blessé à la malheureuse bataille de Luçon d'un biscayen qui lui traversa la mâchoire. Il guérit heureusement de cette affreuse blessure.

MM. Soyer frères, de Thouarcé, Martin de la Pommeraye le jeune et Carabas furent nommés aides-de-camp : tous d'un courage distingué. M. Soyer l'aîné se faisoit encore remarquer parmi eux.

Le quartier général étoit à Maulevrier; il y fut placé, ainsi que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans chaque chef-lieu de division, un commissaire aux vivres qui recevoit les ordres du commissaire général, M. Pauvert, du village de la Jubeaudière.

Chaque paroisse étoit divisée en deux compagnies qui avoient chacune leurs capitaines et leurs lieutenants brévetés du Conseil.

Lorsqu'il falloit faire un rassemblement, le général envoyoit ses ordres aux chefs de division, qui les transmettoient à leurs capitaines; ceux-ci amenoient leurs compagnies au rendez-vous général, où M. Stofflet se rendoit avec sa suite. Cette opération ne demandoit jamais plus de vingt-quatre heures.

Administration civile. — L'administration civile fut réglée en même temps. Un inspecteur fut placé dans chaque division, ayant sous ses ordres deux ou trois commissaires par paroisse, suivant son étendue et sa population. Ils étoient chargés de l'exécution des règlements du Conseil, veilloient à l'administration des biens ecclésiastiques abandonnés, dont ils touchoient le revenu et en rendoient compte au trésorier général. Le Conseil avoit ordonné le séquestre des biens de ceux qui avoient suivi les colonnes républicaines, ils étoient destinés à la solde des officiers et des Compagnies permanentes, au payement des vivres et autres besoins de l'armée. Les blessés, les veuves et les enfants des braves morts au combat reçurent des pensions.

Conseil général. — Le Conseil général étoit composé du général en chef, de ses officiers généraux et du major général. M. Bernier, curé de Saint-Laud-d'Angers, fut nommé commissaire général civil. Il recevoit les règlements du Conseil et les transmettoit aux inspecteurs. Il avoit été du Conseil supérieur de Châtillon, et jouissoit de la plus grande considération. A un esprit vif et très étendu, il joignoit une mémoire étonnante et beaucoup d'éloquence. Il régloit particulièrement les intérêts civils des habitants et appaisoit les contestations qui s'élevoient entre eux. Appellé souvent au Conseil dans des moments critiques, il traitoit des objets de guerre avec sagacité, mais n'avoit que voix consultative. Quoique M. Stofflet écoutât souvent ses conseils, il est faux que ce général n'ait jamais agi que d'après ses avis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Habillement, etc. — L'habillement et la chaussure de la troupe furent aussi les objets de la sollicitude du général. Il donna un uniforme aux chasseurs et aux dragons. Tous les cuirs échappés à l'ennemi furent mis en réquisition ; un règlement fixa le nombre de bestiaux à tuer par paroisse, et les peaux furent tannées. Des atteliers de chaussure furent établis et il fut fait une assez grande quantité de souliers pour en distribuer à tous les paysans, et en faire des magasins pour l'hyvert.

Des moulins à bras pour la poudre furent établis dans les forêts. M. Joly eut la direction de ceux de M. de Charette, et MM. Merlau de Tillière, mécanicien très instruit, et Bois-Gauttier ceux de M. Stofflet. Mais ils ne produisirent que peu de résultat pour la difficulté de se procurer du soufre et du salpêtre que le feu avoit détruit dans les ruines dont les républicains avoient couvert le pays.

Les pillages des républicains et la sortie de la Grande Armée avoient enlevé tout le numéraire et le papier-monnaie déposé à Châtillon. M. Stofflet proposa d'en créer de nouveau dont les billets seroient de dix sous jusqu'à cent francs. Cette mesure fut adoptée par M. Sapineau, mais rejetée par M. de Charette, qui n'avoit jamais rien payé des réquisitions qu'il avoit faites. Ces nouveaux assignats étoient signés par M. Stofflet, et l'émission en fut fixée à 6 millions pour les deux armées.

Les caractères d'imprimerie manquèrent. Ceux des presses de Châtillon avoient été enlevés ou cachés, mais heureusement on en retrouva une partie dans un puits de Beaupreau en cherchant du canon. Deux garçons imprimeurs, venus de Nantes, furent établis dans la forêt de Maulevrier, qui renfermoit encore l'hôpital. M. Désormeaux, l'aîné, en avoit la direction, ayant sous lui des Sœurs de la Sagesse de l'hôpital de Saint-Laurent-sur-Sèvre. On y établit aussi un charpentier de vaisseau, de Nantes qui fut chargé de remonter les pièces qu'on put retrouver. M. Stofflet fit faire un canon avec un cilindre de calandre en cuivre. Cette nouvelle pièce servit parfaitement.

On a donné tous ces détails d'organisation de suite, afin d'en faire mieux saisir l'ensemble, mais ils ne furent exécutés qu'à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

différentes époques; ils étoient la constante occupation de M. Stofflet, dans le court intervalle qu'il pouvoit y consacre. entre chacune de ses expéditions militaires.

Reprenons le récit du petit nombre d'événements qui eurent lieu jusqu'à la pacification, ainsi que celui des causes qui mirent la désunion parmi les généraux.

24 et 25 juillet. Mort de M. de Marigny. — Depuis longtemps M. Stofflet avoit le projet de chasser les ennemis de la Chateigneraye, et, le 24, il se rendit dans cette intention à Cerisayr Il y apprit que M. de Marigny étoit malade dans une métairie peu éloignée, et aussitôt il donna l'ordre de l'aller chercher pour le faire fusiller. Cependant, il alloit l'envoyer seulement prisonnier à Saint-Florent, sur la représentation de plusieurs officiers qui lui firent observer que le jugement de M. de Marigny ayant été rendu par contumace il faudroit le reviser, lorsque un autre officier et surtout l'abbé Bernier le décidèrent à donner l'ordre de le fusiller partout où on le trouveroit. Cet ordre fut exécuté. M. de Marigny mourut avec courage. (*Cf. T. II, p. 237 et suiv.*)

Le 25, l'armée se mit en route pour la Chateigneraye. Elle fut protégée dans sa marche par les bocages, traversa le ravin qui se trouvoit en avant du camp et en chassa promptement l'ennemi, qu'elle poursuivit pendant trois heures; mais, voulant rentrer dans le camp dont elle venoit de s'emparer, elle y fut reçue par cent volontaires républicains qui s'y étoient ralliés, et les Vendéens, se croyant cernés, prirent la fuite à leur tour. Ils perdirent à peu près une centaine d'hommes. MM. de la Bouerre et Prudhomme y furent blessés.

Vers le même temps, M. de Charette surprit un camp de deux mille hommes aux Sorinières, à une lieue de Nantes. Ils furent tous tués.

Quelques jours après, M. Stofflet voulut aller débusquer un Corps de trois mille républicains postés près de Martigné. L'attaque fut vive et les Vendéens eurent d'abord l'avantage, mais une partie des républicains s'étant cachés dans un enclos, tira sur ceux qui étoient en avant occupés à poursuivre les fuyards: les Vendéens se trouvant ainsi entre deux feux prirent la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fuite et perdirent beaucoup de monde par la cavalerie ennemie. M. Stofflet eut beaucoup de peine à s'échapper. M. Soyer, l'aîné, se distingua en cette occasion par un grand sang-froid au milieu du feu le plus vif; il reçut une balle dans la poitrine, dont il fut deux ans à guérir imparfaitement. Lui et son cheval reçurent encore six autres balles.

Août. — La désunion commença dès lors à se mettre entre les chefs. Il avoit été convenu entre les généraux de se renvoyer les déserteurs de chaque division. M. Stofflet tint parole et renvoya plusieurs déserteurs à MM. de Charette et Sapinaud, tandis que celui-ci gardoit près de lui M. de Fleuriot, qui avoit quitté l'armée d'Anjou sans en prévenir M. Stofflet. M. Sapinaud refusa encore, d'après les conseils de M. de Charette, le premier envoi du papier monnaie que lui fit M. Stofflet, sans lui faire dire avant qu'il avoit changé d'avis. En outre, plusieurs officiers de M. Stofflet, mécontents de sa sévérité ou dédaignant de servir sous ses ordres, parce qu'il avoit été garde-chasse, passèrent à l'armée du Centre, et furent bien accueillis : les chefs de division du Loroux, des Aubiers, de Saint-Macaire, furent encore sollicités de se joindre aux deux autres armées. Les deux premiers prirent parti dans celle de M. de Charette ; mais M. Renou resta fidèle à M. Stofflet. Ce général, instruit de toutes ces menées, sut pourtant se contenir, et écrivit plusieurs fois aux deux autres généraux pour demander un Conseil général dans lequel on pût s'expliquer franchement. Ces messieurs firent longtemps attendre leur réponse, et écrivirent enfin, en désignant Beaurepaire quartier général de M. Sapineau, pour le lieu du rendez-vous et pour date le 6 septembre.

Septembre. — Mais le 5, M. Stofflet reçut avis que l'ennemi se présentoit sur le Layon avec des forces imposantes; il crut devoir avant tout songer à la défense du pays et se porter au-devant des républicains, prêt à les repousser s'ils tentoient de passer outre : en conséquence, il écrivit à ses collègues qu'il ne pouvoit se trouver au rendez-vous fixé et qu'il en demandoit un autre ; mais il reçut pour toute réponse un arrêté qui le *déclaroit séditieux et rebelle au roi; défendoit aux soldats de le recon-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

noître pour général et leur *ordonnoit de lui courir sus*. Cet arrêté fut affiché dans les divisions du Loroux, des Aubiers et de Cerisay : le chef de cette dernière fit même mettre en prison quelques jours l'inspecteur civil (1), qui refusoit de reconnoître l'arrêté. M. Stofflet réunit alors son Conseil à Jallais, et y appela M. l'abbé Bernier. On y rédigea une lettre dans laquelle le général répondoit avec politesse, mais avec fermeté, aux griefs dont on l'accusoit et demandoit un Conseil général. Cette lettre fut affichée dans tout son canton et dans ceux des autres généraux, mais elle resta sans réponse.

Heureusement l'ennemi ignora toujours ces divisions intestines, car il eût pu, dans de pareils moments, pénétrer dans le pays avec deux colonnes de six mille hommes sans trouver beaucoup de résistance : mais il se contenta de garder la ligne du Layon. Les avant-postes républicains souffroient beaucoup du froid et de toutes sortes de privations, tandis que M. Stofflet ne laissoit manquer de rien aux Vendéens ; et souvent ceux-ci échangèrent de l'eau-de-vie et des vêtements pour des cartouches. Ainsi ces mêmes paysans qui, naguère, manquoient de tout, se trouvoient à présent dans l'abondance, grâce aux soins de leur général.

6 janvier 1795. — Le 6 janvier 1795, le chef de la division de Chemillé pénétra par les derrières sur le territoire ennemi et attaqua Beaulieu ; mais il fut repoussé et perdit deux cents hommes. Ce fut le dernier combat livré jusqu'à la pacification. Depuis près de six semaines, MM. de Charette et Sapineau avoient des conférences avec les républicains, pour traiter de la paix, et cela sans en avoir prévenu M. Stofflet, et même ils y avoient admis plusieurs de ses officiers qui s'y trouvoient à l'insu de leur général.

Le député Ruelle, du département d'Indre-et-Loire ; Le Menuau, de Maine-et-Loire et Delaunay, résolurent de terminer par la paix une guerre aussi désastreuse. Les deux partis ayant besoin de repos s'entendirent dès la première entrevue. Les républicains avoient renvoyé à M. de Charette sa femme et sa sœur, qui

(1) M. Coulon, père de celui dont nous avons déjà parlé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étoient cachées à Nantes, déguisées en servantes. MM. Bureau, médecin, et Blin, avocat de cette ville, furent chargés de porter les premières paroles de la part des républicains (1).

Les députés de la Convention crurent devoir instruire M. Stofflet de ce qui se passoit et lui envoyèrent M. Esnault (2), ancien avocat de Chollet, et qui, chargé de la procuration de M. le Cᵗᵉ Colbert de Maulevrier, avoit eu pour cette raison des relations avec le général.

2 février 1795. Conférence de Vihiers. — M. Stofflet désigna le pont de Vihiers pour lieu de rendez-vous. Les républicains, pour rendre les conférences plus faciles, avoient renvoyé les prisonniers faits à Luçon le 18 du mois précédent. Ce pont, sur lequel passe la route, avoit été depuis longtemps coupé pour prévenir toute surprise. M. Stofflet y vint avec tous ses officiers et un corps nombreux de cavalerie. MM. Esnault et Jouhaud, avocat distingué de Thouars, y vinrent seuls, laissant derrière une colline l'escorte de chasseurs qui les accompagnoient. Près du pont, M. Esnault appela M. Stofflet qui le passa avec M. Berrard. M. Esnault demanda des nouvelles de plusieurs officiers qu'il croyait tués, et qui, se trouvant à la suite du général, passèrent le pont et furent bientôt suivis d'un grand nombre de Vendéens. L'escorte des chasseurs arriva de son côté, et bientôt les deux partis se mêlèrent, s'embrassèrent, et le meilleur accord régna entre eux. (*Cf. T. II, p. 331.*)

On convint d'un armistice de douze jours et la conférence fut rompue dans la crainte que quelque accident fâcheux ne vînt troubler l'union qui commençoit à s'établir.

M. Stofflet écrivit à MM. de Charette et Sapinaud pour les informer de cet événement, et leur demander un Conseil général afin de régler les prétentions de chacun. Ces messieurs lui répondirent qu'aussitôt *que leurs conférences pour le même objet*

(1) M. Leroux-Cesbron a publié dans la *Revue historique de l'Ouest* (juin 1896) une notice intéressante sous ce titre : *Les prisonniers vendéens et la reaction thermidorienne*. Il y montre le rôle modérateur et conciliant des pacificateurs envoyés dans l'Ouest par la Convention et qui s'appelaient Lofficial, Menuau, Delaunay, Morisson, auxquels s'adjoignirent Chaillon, Ruelle, Dornier, Gaudin, Auger, etc.

(2) M. Esnault a été depuis président du tribunal civil à Saumur jusqu'à sa mort.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seroient terminées à Nantes, ils lui indiqueroient la réunion qu'il demandoit. Il se passa néanmoins près de trois semaines, sans que M. Stofflet reçût de réponse, et il fut très étonné de voir arriver un soir M. Sapinaud; M. de Charette l'auroit même accompagné, si sa présence n'eût été nécessaire dans son canton pour dissiper un attroupement, excité par un intrigant nommé Delaunay, qui, voulant continuer la guerre, avoit répandu le bruit que M. de Charette étoit retenu prisonnier à Nantes. La présence du général suffit pour rétablir l'ordre. Delaunay se sauva dans l'armée de M. Stofflet, mais celui-ci le fit arrêter et conduire à son général qui le fit fusiller.

MM. Sapinaud et Stofflet allèrent à La Jaunais; les officiers et une partie de l'armée d'Anjou y arrivèrent aussi, après avoir rejoint leur chef à Vallet. Le lendemain, M. Stofflet, accompagné de quatre de ses principaux officiers, se rendit à la tente des Conférences, où étoient les députés de la Convention, et accéda au traité déjà conclu par M. de Charette en y faisant ajouter que la République rembourseroit les assignats qu'il avoit émis et qui devoient perdre leur valeur à la paix. Mais, de retour à son armée, il trouva les esprits en fermentation, et fut accueilli par des clameurs séditieuses que M. de Rostaing parvint à appaiser.

Cependant, M. Stofflet ayant conçu des doutes sur la légalité des pouvoirs que MM. de Scépeaux, Cormatin et Solilhac, chefs de Chouans, avoient de traiter au nom de leur parti, demanda un délai d'un mois pour prendre des informations et envoya à Nantes MM. Renou et Gibert pour l'obtenir. Ce délai fut refusé. Alors M. Stofflet, convaincu d'ailleurs, après de plus mûres réflexions, que le traité étoit contraire aux intérêts des Bourbons auxquels il s'étoit dévoué, emmena son armée et refusa de le signer, quoique l'arrivée de MM. de Scépeaux et Dieuzie, chefs des Chouans, détruisît l'obstacle qui s'étoit élevé. MM. Renou et Gibert, restés à Nantes, furent très bien traités par les républicains et signèrent le traité au nom de leur général en lui réservant la faculté de les approuver ou de les désavouer. MM. de Charette et Sapinaud signèrent seuls le traité. Pendant la conférence, les Vendéens avoient la liberté de se promener dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ville de Nantes. On avoit seulement exigé d'eux qu'ils ne portassent pas publiquement la croix et la cocarde blanches; mais d'un autre côté le général Canclaux eut l'attention de faire retrancher au théâtre ce qui auroit pu les blesser dans les pièces nouvelles. — Le moment de la signature du traité de paix fut annoncé au bruit de l'artillerie de la place et au son d'une musique nombreuse jouant l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* Il y eut bal public pendant deux jours. Toute la ville de Nantes étoit dans la joie d'un événement qui lui rendoit son commerce. Les conditions de la paix étoient à peu près celles du traité qui fut conclu plus tard par Stofflet. Alors MM. Trotouin, major général, Renou et Gibert, et plusieurs autres, seuls officiers de l'armée d'Anjou qui voulussent la paix, abandonnèrent leur général, quand ils virent que, cédant aux vœux de toute son armée, M. Stofflet alloit recommencer les hostilités. M. Soyer, l'aîné, remplaça le major général, et M. Barré le secrétaire général.

Quelques jours après, M. Stofflet et quelques officiers s'étant mis à la tête des divisions de Chemillé et de Beaupreau, battirent complettement une colonne de républicains qui débouche par Chalonnes.

Les républicains qui vouloient forcer M. Stofflet à accepter la paix entrèrent dans son canton avec des forces considérables qu'ils réunirent à Chollet. Canclaux commandoit cette armée qui avoit encore avec elle neuf représentants du peuple. Ils envoyèrent des députés à M. Stofflet qui se trouvoit aux Aubiers pour l'engager à une nouvelle entrevue au Chapitre près Mortagne, au milieu d'un camp républicain. En conséquence, un armistice fut conclu et M. Stofflet fit prévenir M. l'abbé Bernier et les chefs des divisions de se rendre aux Aubiers; et avec ces messieurs et environ deux cents hommes, il partit pour le lieu du rendez-vous. Cette faible troupe traversa une colonne républicaine, commandée par le général Legros, et passa près d'un camp ennemi établi au Château-Gaillard, près Châtillon, en recevant partout les honneurs militaires. Les propositions furent les mêmes que celles faites au château de La Jaunais. Mais M. Stofflet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les rejeta. Il falloit reconnoître la République, et jamais ce général n'y voulut consentir, quoiqu'on l'assurât que c'étoit uniquement pour la forme. Inébranlable dans sa fidélité, il dit hautement qu'il ne trahiroit jamais la cause pour laquelle il avoit pris les armes. La conférence fut rompue à minuit, et deux officiers généraux abandonnèrent encore M. Stofflet. L'armistice finissoit à midi; M. Stofflet profita de ce peu de temps pour se retirer avec quelques officiers dans la forêt de Maulevrier, où étoient déposées toutes les provisions de l'armée. Les autres officiers s'en retournèrent dans leurs divisions.

Quelques jours après, l'abbé Bernier écrivit du Lavouër au général Stofflet pour l'engager à venir le trouver, afin de recevoir de nouvelles propositions du général Humbert, délégué des représentans. Il s'y rendit et laissa le commandement de ce qui se trouvoit dans la forêt à M. Coulon, avec ordre de tâcher de conserver les précieuses ressources qu'elle renfermoit comme aussi de ne rien entreprendre qui pût déceler cette retraitte. Mais, peu de jours après, onze mille hommes vinrent attaquer ce dernier et le forcèrent à chercher son salut dans la fuite, abandonnant, après de vains efforts, les bœufs, les chevaux, le blé, le vin et les munitions de toute espèce qui se trouvoient dans la forêt. Dans le même moment un armistice étoit conclu, et, au jour fixé pour une troisième entrevue, comme les Républicains se faisoient escorter de leur armée, M. Stofflet ordonna un rassemblement au château de Monmoutier; huit mille hommes s'y rendirent.

Le 2 mai 1795. — La paix fut enfin conclue à Saint-Florent, le 2 mai 1795. *(Cf. T. II, p. 370. Crétineau-Joly écrit Varades, et non Saint-Florent.)*

Ainsi se termina une guerre qui, pendant deux ans, avoit épuisé la Vendée en hommes et en ressources de toute espèce; deux cent cinquante mille personnes avoient péri dans ce court espace de temps, et moins dans les combats que dans les massacres particuliers des Républicains. La paix étoit devenue nécessaire, car on n'avoit plus de poudre ni de munitions, peu d'armes, et les paysans découragés par tant de fatigues, de revers, ne mar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

choient plus avec autant d'ardeur, surtout depuis que les républicains se conduisoient avec ordre et conservoient une exacte discipline.

Il est faux que le traité de paix ait eu pour base le rétablissement de la royauté : il eut été inutile d'insister sur un pareil article; mais les généraux firent de vains efforts pour la rentrée des émigrés.

Voici les principaux articles de ce traité :

1° Les républicains s'obligeoient à payer les frais de la guerre, à rembourser les assignats royaux émis dans la Vendée, et les reconnaissances données dans l'expédition d'outre-Loire;

2° A donner des sommes considérables, comme dédomagement aux habitants qui avoient souffert du malheur de la guerre : elles furent versées entre les mains des généraux;

3° A restituer les biens séquestrés non encore vendus, et à remettre le prix de ceux qui l'étoient aux propriétaires ou à leurs héritiers; ce qui a été en partie exécuté;

4° A exempter le pays de toutes contributions ou réquisitions en hommes, bestiaux ou grains pendant dix années; ce qui a été exécuté jusqu'à la reprise des hostilités.

5° A autoriser le libre exercice de la religion catholique et à rendre les prêtres à leurs églises; ce qui a été exécuté.

6° A dispenser les Vendéens de porter la cocarde tricolore dans le pays; ils devoient seulement la prendre lorsqu'ils entroient sur le territoire de la République.

7° A laisser les armes à tous les habitants, excepté les canons qui devoient être remis à la République, et à entretenir un Corps de deux mille hommes dans chacune des trois grandes divisions, aux ordres de leurs anciens généraux, pour faire le service de la gendarmerie. Ces soldats ne devoient avoir aucun uniforme. (Il est faux que M. Stofflet ait demandé quatre mille hommes pour sa seule division, comme on l'a dit dans la correspondance de Bareyth.)

Ces conditions étoient celles du traité déjà conclu avec MM. de Charette et de Sapinaud depuis un mois. Mais la République s'engagea, de plus, vis-à-vis de M. Stofflet, à évacuer tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les postes qu'il occupoit dans l'intérieur, particulièrement celui de Maulevrier, où ce général devoit reprendre son quartier général; à payer tout ce qui avoit été pris dans la forêt, et à rembourser les bons émis par M. Stofflet, dont le montant étoit de 2 243 000 francs; mais aucune de ces conditions ne furent remplies.

Le lendemain de la signature du traité, M. Stofflet vint à Maulevrier et se logea dans la ville en attendant que le commandant du poste républicain eût reçu l'ordre de se retirer; celui-ci se conduisit très bien vis-à-vis du général, qui cependant ne resta pas longtemps à Maulevrier et se retira à La Morousière pour mieux s'entendre avec l'abbé Bernier, établi au Lavoir et chargé des négociations.

Mai. — Vers la fin de mai, MM. de Charette, Sapinaud et Stofflet se réunirent à Beaurepaire, quartier général de M. Sapinaud, et, après quelques explications, ces messieurs se réconcilièrent, et, d'un commun accord, préparèrent l'exécution du traité. MM. de Scépeaux, de Béjarry et Gabard furent nantis de pleins pouvoirs et envoyés près du Comité de Salut public, pour presser le gouvernement républicain de remplir ses promesses. Ils furent très bien reçus, mais obligés de partir au bout de quelques jours, sans avoir rien obtenu, dans la crainte qu'on ne leur fît un mauvais parti.

REPRISE DES HOSTILITÉS — MORT DE STOFFLET

Juin (dans les premiers jours). — M. de Charette, impatienté de la longueur des républicains à exécuter le traité conclu, se concerta avec M. de Sapinaud et recommença la guerre. Ces messieurs écrivirent ensuite à M. Stofflet pour l'engager de se joindre à eux; mais il leur témoigna son juste mécontentement de ce qu'ils avoient agi sans l'en prévenir, leur faisant observer, d'ailleurs, qu'aucune mesure n'avoit été prise pour assurer le succès, qu'on étoit sans argent, sans munitions, que le pays étoit rempli de troupes républicaines, qu'on étoit à l'instant de la récolte attendue avec anxiété à cause de la disette qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étoit affreuse; et qu'enfin les paysans, familiarisés avec le gouvernement républicain qui les traitoit avec douceur, ne prendroient les armes qu'à regret : en conséquence, il refusa de se joindre à eux.

Dans ce moment-là même, le général Hoche, dans une entrevue qu'il eut avec M. Stofflet au bourg du May, lui offrit des sommes considérables pour l'engager à quitter la Vendée, et des passe-ports pour se retirer partout où il voudroit. Mais celui-ci rejetta toutes ces propositions et étonna le général républicain par la fermeté de ses réponses.

La malheureuse affaire de Quiberon fit affluer au quartier général de Stofflet, établi à La Morousière, une grande partie des officiers qui purent s'échapper. Il les reçut tous et leur prodigua tous les secours qu'il put leur donner.

M. Charles d'Autichamp et le chevalier de Bernès, qui, après avoir été pris au Mans, avoient été forcés de prendre du service dans le 11e régiment de chasseurs, profitèrent de la paix pour obtenir leur congé, et vinrent se joindre à M. Stofflet.

M. Sapineau ne put tenir longtemps devant les républicains et vint demander à M. Stofflet sa médiation près du général Willot, qui commandoit en l'absence du général Hoche, pour rétablir la paix. M. Stofflet s'y prêta de bonne grâce, obtint ce que désiroit M. Sapinaud, et il resta tranquille jusqu'au moment où M. Stofflet, par obéissance aux ordres de Mgr le Cte d'Artois, reprit les hostilités malgré son propre sentiment. Ces ordres lui furent apportés par M. le chevalier de Colbert, qui lui remit en même temps un brevet de lieutenant général et la croix de Saint-Louis. M. le Mis de Rivière, aide-de-camp de M. le Cte de Châtillon, plusieurs autres officiers supérieurs de Bretagne et l'abbé Bernier se réunirent pour préparer M. Stofflet et le déterminer à suivre l'exemple de M. de Charette; mais il ne céda qu'à son respect pour les ordres de Monsieur, prévoyant bien le malheur et le mauvais succès de cette nouvelle guerre.

26 janvier 1796. Reprise des hostilités par M. Stofflet. — Le 26 janvier 1796, des proclamations furent publiées et des ordres envoyés aux chefs de division pour faire un rassemblement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

général dont le rendez-vous étoit les landes de Mauges ou de Cabournes. Mais les pluies considérables qui abîmèrent les chemins et firent déborder les rivières empêchèrent les convocations de produire leur effet; il ne se trouva au rendez-vous que les cinq cents chasseurs et les officiers du quartier général. Avec si peu de monde, M. Stofflet voulut aller attaquer le poste de Chemillé, qui étoit peu considérable, mais, en arrivant, il vit un si grand nombre de feux qu'il fit prendre de nouvelles informations : il apprit qu'un renfort de six mille hommes y étoit venu d'Angers. Alors il revint à La Morousière et fit camper sa troupe à Nevi. Mais, les Républicains vinrent l'attaquer le lendemain, avec tant de promptitude qu'il se trouva pris entre deux colonnes; heureusement, une simple avant-garde se trouvoit du côté du Lavouër, et, prenant cette direction, le général Stofflet parvint à se faire un passage, et sut, par une bonne contenance, arrêter l'impétuosité de ses ennemis; il se retira en bon ordre à Saint-Quentin. Au Conseil, pour choisir le meilleur parti à prendre dans de pareilles conjonctures, on se décida à licencier le peu de troupes qui avoit répondu à l'appel, pour attendre un moment plus favorable. Les habitants étoient dégoûtés de la guerre, par la paix dont ils venoient de jouir, par la proclamation de Hoche, qui disoit hautement qu'il n'en vouloit qu'aux chefs et point aux paysans qu'il traitoit en même temps avec douceur; que la religion et ses ministres seroient respectés, et par le peu de chances de succès qu'ils voyoient à remporter sur le grand nombre de troupes républicaines dont le pays étoit couvert.

Cependant, M. Stofflet, espérant pouvoir toujours tenir la campagne, donna l'ordre à M. Nicolas de faire un rassemblement aux Baudières, et il s'y rendit aussitôt. En arrivant sur la chaussée de l'Etang de Péronne, le général, loin d'y trouver les siens, fut reçu à coups de fusil. Mais, connoissant parfaitement les chemins, il prit par les landes du Breuil, et gagna les bois d'Anjou, où il se mit en sûreté.

Quelques jours après (ce devoit être le 30 ou 31 janvier), M. de Beaurepaire ayant fait un rassemblement aux Aubiers, M. Stofflet vint en prendre le commandement, marcha

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur Bressuire qu'il enleva, y prit beaucoup de cartouches, et força les républicains qui purent se sauver à se réfugier dans le château. Ayant appris dans le même moment qu'un convoi parti de Châtillon venoit à Bressuire, il laisse quelques hommes pour tenir en respect la garnison du château, va attaquer le convoi, détruit la faible escorte qui l'accompagnoit, s'en empare, et, malgré le temps le plus affreux, transporte à Voutegon la capture qu'il venoit de faire, après en avoir brûlé une partie à la vue des républicains. Malheureusement, ceux-ci, instruits de l'échec qu'ils venoient de recevoir, l'attaquèrent avec des forces supérieures, et le forcèrent à renvoyer son monde et à chercher pour lui-même et quelques-uns de ses officiers un asyle dans la forêt de Maulevrier. M. Stofflet y demeura quinze jours, n'osant sortir d'une cahute que lui avoit faite un nommé Papin, des Baudières (1), de peur que la neige ne trahît ses pas. Pendant qu'il étoit ainsi caché, M. Nicolas, chef de la division de Cholet, Charier jeune, Renou, Fontaine jeune, de Maulevrier, et le jeune Nicolas, furent attaqués à la Brardrie. Les trois premiers périrent victimes de leur courage, et les deux autres, faits prisonniers, furent envoyés, M. Fontaine, à Chollet où il fut fusillé, et M. Nicolas à Limoges, où il resta prisonnier d'État.

Après quinze jours de souffrances dans la forêt, M. Stofflet se rendit, sur l'invitation de l'abbé Bernier, à la métairie de la Saugrenière, dans la paroisse de La Poitevinière, pour se concerter avec des envoyés de toutes les armées de l'Ouest sur les moyens à prendre pour remporter quelque succès. Mais, bien pénétré de l'inutilité des efforts qu'on alloit tenter, il disoit dans la route à M. Coulon *qu'ils alloient à l'échaffaud.*

15 février 1796. — Enfin, après avoir couru les plus grands dangers, il arriva, le 15 de février, premier lundi de Carême, à cette métairie de La Saugrenière que son éloignement de toute espèce de chemin avoit fait choisir comme le lieu le plus convenable pour tenir le Conseil. Il y fut décidé qu'un agent général de toutes les armées royalistes de l'intérieur seroit nommé, avec

(1) Petite métairie près de l'étang de Péronne, sur la limite de la forêt.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des instructions pour faire valoir leurs intérêts près de S. M. et des puissances belligérantes, et ce fut M. le Cte de Colbert qui fut choisi pour en remplir les fonctions. Le Conseil se sépara à 2 heures du matin, pour se réunir le jour suivant. Mais une troupe de républicains, partie de Chemillé, vint entourer la métairie à 4 heures du matin et y surprit M. Stofflet avec le Bon de Lichteinngue, son aide-de-camp, M. Eroudelle, envoyé de Bretagne, et M. Coulon. Ces messieurs s'étoient couchés, se croyant en sûreté dans un endroit aussi écarté, et où jamais les républicains n'avoient pénétré. Des coups de fusil les réveillèrent en sursaut, et les républicains entrèrent en enfonçant la porte. M. Stofflet se défendit sans armes, et, par son courage, s'étoit déjà débarrassé d'un grand nombre de ses ennemis, lorsqu'il fut atteint de plusieurs coups de bayonnette et d'un coup de sabre qui lui abattit la peau du front sur les yeux. Au plus tôt on se saisit de sa personne, et des cris de : Vive la République! annoncèrent ce malheur à ses compagnons d'infortune. Il fut dépouillé de ses vêtements et recouvert d'une mauvaise blouse, il fut traîné nu-pieds jusqu'à Chemillé, malgré ses blessures. Dans cet état, il fut transporté à Angers et traduit devant un tribunal criminel qui le condamna à être fusillé, ainsi que les officiers qui furent pris avec lui. M. Coulon parvint à se cacher derrière un grand coffre où il déchira une partie de la correspondance de son général.

Malgré ses souffrances, ce général sut conserver jusqu'à la mort le caractère qu'il avoit toujours montré et refusa de répondre aux questions du tribunal qui le condamna. Sur le terrain de son supplice (23 février 1796), il rejeta le bandeau qu'on vouloit lui mettre sur les yeux, s'écriant *qu'un général vendéen n'avoit pas peur des balles*, et mourut en criant : *Vive le roi! Vive la religion!* » *Cf. T. II, p. 498-504.*)

23 février 1796. — Ainsi périt Stofflet, qui, de simple garde-chasse, devint par son courage, ses talents militaires et la confiance qu'il sut inspirer aux paysans-soldats, un des chefs les plus distingués de la Vendée. On trouveroit des faiblesses dans sa vie privée, mais sa carrière militaire, qui peut servir de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

modèle pour la guerre de partisans, montre partout un grand courage réuni à un grand sang-froid et à un jugement que rien ne pouvoit troubler. Les affaires de Gesté et de La Chateigneraye après la déroute de Beaupreau feroient honneur aux meilleurs généraux : et combien de fois sa fermeté, sa présence d'esprit n'ont-elles pas ramené la victoire, prête à abandonner des soldats, braves sans doute, mais sans discipline!

***

M. de Colbert finit son mémoire par cette réflexion :

On est dans l'admiration, quand on pense que pendant plusieurs années toute cette population, sans abandonner les travaux de l'agriculture, fut dévouée aux hasards de la guerre, aux supplices, aux tortures de tout genre; car la rage, la férocité, les recherches de barbarie de presque tous les généraux, commissaires, employés quelconques de la République et de leurs affreux soldats ne purent être égalés que par le courage, la piété, la résignation, le dévouement à la cause royale de tout un peuple dont chaque individu, se considérant comme voué à une mort prochaine, sans cesser d'agir et de combattre pour le succès, avoit fait le sacrifice de sa vie, et préféra toujours la perdre plutôt que de commettre une lâcheté. Aussi les bourreaux même admirèrent souvent le courage de leurs victimes!

Signé : Le Cte DE COLBERT.

FIN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GRENADIER DE LA RÉPUBLIQUE,
par Meissonnier.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MIETTES

Nous réunissons sous ce titre les documents qui nous été envoyés trop tard pour être insérés à leur place normale dans nos volumes. Ces pièces nous ont paru assez importantes pour n'être pas oubliées par l'histoire.
La première est :

N° I

§ Ier — LE MARIAGE DE M. DE LA SALMONIÈRE AVEC LA SŒUR DE L'IMMORTEL BONCHAMPS

M. Henry de La Salmonière, demeurant à Dieusie, près Segré (Maine-et-Loire), nous transmet l'acte de mariage de son grand-père. Cette pièce historique emprunte un très vif intérêt aux circonstances tragiques où se trouvait alors la Grande Armée. Elle venait de traverser la Loire, malgré les avis réitérés de Bonchamps blessé (1), au lieu d'aller attaquer la capitale de la Bretagne, elle avait commis la faute de se reposer quatre jours à Fougères. Dans cet intervalle, Bonchamps venait de mourir (4 novembre 1793), pardonnant aux prisonniers républicains. Le lendemain, sa sœur désireuse, sans doute, de se donner un protecteur en prévision des éventualités si redoutables qui se préparaient, présenta à Lyrot de La Patouillère, l'un des généraux qu'elle connaissait le mieux et qui commandait les hommes du pays de Retz, la requête suivante, dont nous respectons scrupuleusement l'orthographe.

A Monsieur

Monsieur Lyrot de La Patouillère, Commandant pour le Roi dans les armées Catholiques et Royales, à Fougères ;

Supplie humblement Demoiselle Émélie-Louise-Charlotte de Bonchamp, âgée de vingt ans, sœur des feus Messires Charles-Artus de

(1) Voir le travail récent de M. Baguenier-Désormeaux : *Bonchamps et le passage de la Loire*. Vannes, Lafolye, 1896. Dans cette brochure très documentée, M. Baguenier-Désormeaux fait peser la responsabilité de cette résolution et des désastres qui suivirent sur le Mis de Donnissan, beau-père de Lescure, sur des Essarts et d'Autichamp, mais surtout sur M. Philippe de La Trémoille, Pce de Talmont.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bonchamp, chevallier, seigneur de La Baronnière et autres lieux, et de dame Renée-Louise Dubois de Maquillé, native de la paroisse de la Chapelle-sous-Saint-Florent, diocèse d'Angers, et domicilière (*sic*) de celle de la Renaudière, diocèse de Nantes, supplie Monsieur Lyrot de la Patouillère de vouloir bien, dans les circonstances où elle se trouve, privée de père et de mère, lui tenir lieu de l'un et de l'autre, et l'auctoriser à contracter en face de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine le mariage qu'elle se propose depuis long-temps, avec Messire Charles-Marie Goguet, chevallier, seigneur de la Salmonière et autres lieux, âgé de vingt-neuf ans, fils de défunt Messire Sébastien Goguet, seigneur de la Salmonière et de Dame Marie-Élisabeth Guerrin de La Métairie-neuve, natif du Port-saint-Per (*sic*) Et habitant de la paroisse du Pélerin, diocèse de Nantes; de l'agrément de Dame Françoise-Renée-Magdeleine Dubois-Jourdan, veuve de Messire Antoine-César Dubois de Maquillé, de Dame veuve Jeanne-Rosalie de Rougé, sa cousine, et de Dame M. R. Margueritte de Scépeaux, veuve de Charles-Arthur-Melchior de Bonchamp, chevallier, seigneur de la Baronnière, commandant pour le Roi dans les armées Catholiques et Royales, belle-sœur de la suppliante, et de ses plus proches parents; Conjointement, avec l'approbation de Messieurs Antoine-Philippe de la Trémoille, prince de Talmond qui, vû les circonstances dans lesquelles se trouve la France, pour ainsi dire sans Roi, sans justice et sans loix, voudront bien par leur adhésion au susdit mariage suppléer aux formalités des décrets usités en pareil cas, auxquelles la dite demoiselle Émélie-Louise-Charlotte de Bonchamp se seroit soumise de bon cœur, n'ayant en vue que de faire une alliance légale, tant pour le spirituel que pour le temporel, choisissant à cet effet pour la célébration du mariage Monsieur le curé du Pélerin, propre pasteur de l'une des deux parties, marchant à la suite des armées Catholiques et Royales; déclarant au surplus la dite suppliante vouloir se conformer en tout aux volontés du susdit Messire Lyrot, chevallier seigneur de la Patouillère, de la complaisance duquel elle attend tout. A Fougères, le cinq novembre 1793.

ÉMÉLIE-LOUISE-CHARLOTTE DEBONCHAMPS.

Vu et accepté la requeste cy et de l'autre part, et y consents. Fait à Fougères, le cinq novembre mil sept cent quatre-vingt-treize.

LIROT DE LA PATOUILLÈRE.

LENFERNAT DE LA RESLE. Le Pce DE TALMOND.

F. R. M. DU BOISJOURDAN, DU BOIS DE MAQUILLÉ.
Commandant d'artillerie dans les armées catholiques et royales.

JEANNE-ROSALIE DE ROUGÉ,
Veuve de ROUGÉ.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Trois jours après, car le temps pressait, et ce jour-là même, la Grande Armée devait quitter Fougères pour se diriger sur Granville, eut lieu le mariage projeté entre la sœur du héros vendéen et son fiancé de la veille.

Voici cet acte de mariage avec les signatures dont nous donnons le fac-simile à la page suivante :

« Le huit de novembre mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an premier du règne de Louis dix-sept, en vertu des pouvoirs généraux à nous accordés par le Souverain Pontife, pour le temps que dureront la persécution et les troubles de la France, nous, recteur du Pélerin, soussigné, avons accordé toutes les dispenses requises à Messire Charles-Marie Goguet, seigneur de la Salmonière, fils majeur de feu Messire Sébastien Goguet, chevalier, seigneur de la Salmonière et de Dame Marie-Élisabeth Guerrin de La Métairieneuve, natif de Port-Saint-Per, et domicilier du Pélerin, au pays de Rets, diocèse de Nantes, et à demoiselle Emélie-Louise-Charlotte de Bonchamp, âgée de vingt ans, native de La Chapelle-sous-Saint-Florent, diocèse d'Angers et domicilière de la paroisse de la Renaudière, diocèse de Nantes, fille des feus Messire Charles-Arthur de Bonchamp, chevalier, seigneur de la Baronnière et autres lieux, et de dame Renée-Louise Dubois de Maquillé; et attendu l'annéantissement total des cours de justice du royaume, après avoir requis l'agrément de dame Françoise-Renée-Magdeleine Dubois-Jourdan, veuve de messire Antoine-César Dubois de Maquillé, ayeule de la susdite demoiselle de Bonchamp, de dame Jeanne-Rosalie de Rougé, sa cousine, et de dame M.R. Marguerite de Scépeaux, veuve de messire Charles-Arthur Melchior de Bonchamp, chevalier, seigneur de la Baronnière, commandant pour le Roy dans les armées Catholiques et Royales, sa belle-sœur, toutes ici présentes et ses plus proches parents; et s'être faite auctorisée, à défaut des tribunaux séculiers, par Messieurs les généraux des armées catholiques et Royales, combattant pour le rétablissement de la monarchie et de la religion, sçavoir : Messieurs François-Jean-Hervé Lyrot, chevalier, seigneur de la Patouillère, Antoine-Philippe de La Trémoille, prince de Talmond, Vyau Dupé, Vyau de la Rommerais, Durand de la Tudairière, La Croix de Sintour (*sic*), La Garde des Perrières, Guerraud de la Vergne, Lenfernat de la Resle, tous commandants et officiers des armées Catholiques et Royales, dont la plupart parents, et les autres amis des Epoux qui les auctorisent à l'effet du dit mariage. En conséquence, nous leur avons donné la bénédiction nuptiale, après les avoir fiancés solennellement dans l'église de Saint-Léonard de Fougères, en présence des susdits qui ont signé avec nous : Émélie-Louise-Charlotte Debonchamps. Charles-Marie Goguet de La Salmonière. F.R.M. du Boisjourdan du Bois de Maquillé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LYROT DE LA PATOUILLÈRE, JEANNE-ROSALIE DE ROUGÉ, VEUVE DE ROUGÉ. ANTOINE-PHILIPPE DE LA TRÉMOILLE, Pce DE TALMOND, SCÉPEAUX Mise DE BONCHAMPS, AGATHE-MARIE-MARGUERITE DE LYROT. LUCAS DE LATOUSCHE-LIMOUSINIÈRE. VYAU DUPÉ. GUERAUD DELAVERGNE. VYAU DE LA ROMMERAIS. LENFERNAT DE LA RESLE, DURAND DE LA TUDAIRIÈRE. LE Chr D'AU-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TICHAMP. SOPHIE DE MARESCHOT. DE CAQUERAY. LAGARDE DES PERRIÈRES. LUCAS DE LA CHAMPIONNIÈRE.

P. J. BOURJUGE, prêtre vicaire de Saint-Léonard-Lès-Angers. LOUIS-CHARLES-ALEXIS BLOUIN, abbé du diocèse d'Angers. LE COMTE DE LA TRIBOUILLE. LE Ch^er ÉDOUARD DE FLAVIGNY. REYNAUD DE LENNENSDORF. MAGDELAINE MARQUIS, veuve DE BOISHÉRAUD. LACROIX DE SAINTOURS. CH. GOGUET DE BOISHÉRAUD, P. F. VICTOIRE GOGUET DE BOISHÉRAUD. BOUTILLIER DE SAINT-TOURS (*sic*). EULALIE DE SAINT-OURS. VICTOIRE THIBAULT. GUERRY, Commandant de la ville de Tiffauges pour le Roy.

ROBIN, Recteur du Pèlerin, évêché de Nantes, en Bretagne, suivant les armées Catholiques et Royales. MARIE-ÉLISABETH GUERIN, veuve GOGUET-SALMONIÈRE. MARIE-ÉLISABETH GOGUET. ADELAIDE GOGUET. MARGUERITE DESMELLIERS. MARIE DESMELLIERS. DESMELLIERS. DE LA MENARDIÈRE, BUREAU, vicaire de La Renaudière.

NOTA. — *Ces actes ont été transcripts sur les registres des baptêmes et mariages de la paroisse de La Renaudière en Anjou, le 12 novembre 1794.*

§ II. — LA COCARDE DE BONCHAMPS

M. Edouard de Cazenove de Pradine, petit-fils de Bonchamps par alliance, et qui vient de mourir à Nantes après avoir été successivement député du Lot-et-Garonne et de la Loire-Inférieure, possédait le drapeau de la division de Montfaucon, illustré en 1793 sur tous les champs de bataille. Au bas du cadre où l'on conserve ce glorieux débris, on remarque deux médaillons. Dans le premier on voit la montre de Bonchamps; dans le second la cocarde blanche qu'il portait à son chapeau.

Cette cocarde a une histoire touchante et que nous rapportons ici, d'après une note à nous transmise par M. le Cte René de Monti.

« Le général était adoré de ses soldats; beaucoup d'entre eux se firent tuer pour le défendre. L'un d'eux, nommé Méraud, qui était cavalier de son escorte, reçut à la bataille de Cholet sept blessures qui lui valurent le nom de *Méraud-le-sabré*. Ce brave était natif de Roussay et faisait partie de la division de Montfaucon. Il défendit avec rage son général et était à ses côtés lorsque celui-ci fut blessé. Renversé à son tour et perdant son sang, il resta sur le champ de bataille et ce n'est que la fraîcheur de la nuit qui le ranima. Revenu à lui, il se roula jusqu'à la haie du champ voisin qu'il traversa et put enfin se traîner jusqu'à un autre champ qui bordait le chemin. Il était là, à bout de forces, quand il entendit quelqu'un marcher. C'était une femme courageuse et dévouée qui courut lui chercher un cordial. Méraud la pria d'aller à Montfaucon chercher un médecin.

» Le médecin accourt, sonde les blessures, les remplit avec de la mousse, puis, n'ayant ni linge ni charpie pour les panser, il quitte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sa chemise, y découpe des lanières avec lesquelles il bande le pauvre blessé; enfin il le charge sur ses épaules et le porte sous un hangar ruiné où il le roule dans la paille.

» Mérault guérit ; un mois après, il venait à Monfaucon remercier son médecin. Comme il s'en allait, il lui dit, en lui serrant la main : « Je suis pauvre et je ne puis vous payer; mais tenez, voici un souvenir que je vous laisse. C'est la cocarde de mon général que j'ai ramassée sur le champ de bataille de Cholet. Gardez-la, vous ferez plaisir à un cavalier de son escorte. »

» Le bon Dr Dupouët de l'Ergulière accepta ce précieux cadeau et le baisa de tout cœur. Ce docteur est mort il y a quelques années; sa petite-fille épousa plus tard M. N. Mollat, notaire à Montfaucon, qui gardait avec soin ce souvenir. Quand il mourut, sa sœur fit remettre à M. de Cazenove, gendre de Mme de Bouillé, la cocarde blanche du général de Bonchamp. »

JULIE LEVAILLE DE LA RABASTELIÈRE, ÉPOUSE DE HYACINTHE HERVOUËT DE LA ROBRIE, MAJOR DE L'ARMÉE DE CHARETTE. (*Voir T. IV, p. 578 et suiv.*)
(D'après une miniature communiquée par M. P. de la Robrie.)

N° 2

§ Ier — CHARLES-JOSEPH LE VIEIL DE LA MARSONNIÈRE

Un des officiers vendéens, dont Crétineau-Joly et les autres écrivains de la Vendée n'ont peut-être pas assez fait ressortir le caractère et la valeur, fut M. de La Marsonnière dont il est question dans notre premier volume, p. 134 et 140, et qui périt à Savenay.

Grâce à une petite brochure, publiée à Vannes en 1888 sous ce titre : *Un officier de la Grande Armée*, grâce aussi aux renseignements fournis par la famille, nous sommes en mesure de donner sur ce héros vendéen d'intéressants détails.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

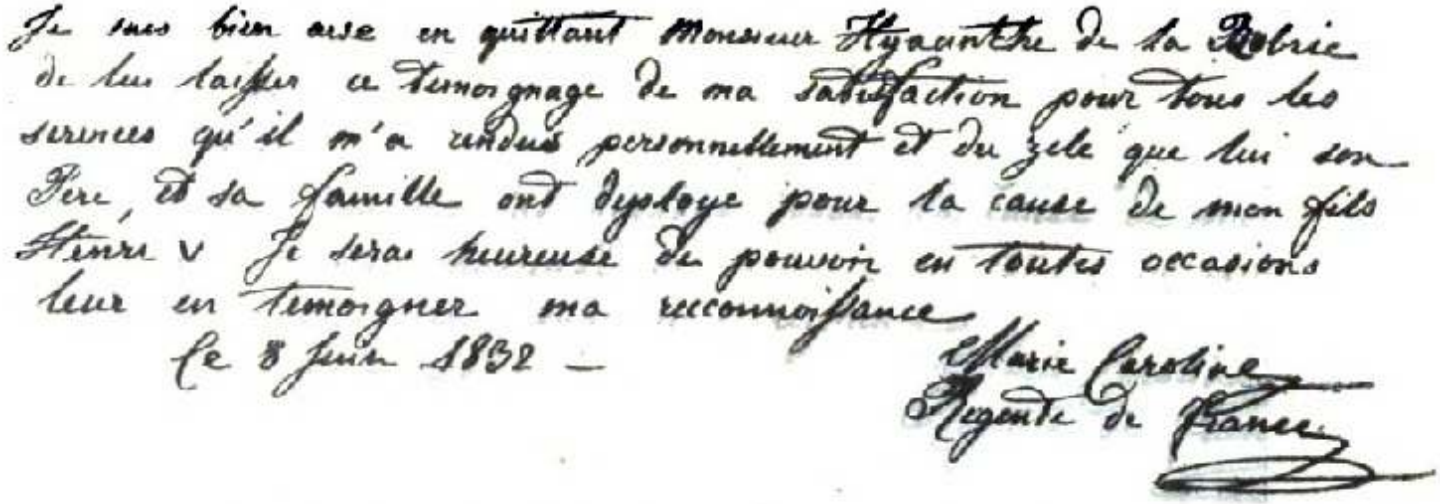
Je suis bien aise en quittant Monsieur Hyacinthe de la Robrie
de lui laisser ce Temoignage de ma satisfaction pour tous les
services qu'il m'a rendus personnellement et du zele que lui son
Pere, et sa famille ont deployé pour la cause de mon fils
Henri V Je serai heureuse de pouvoir en toutes occasions
leur en temoigner ma reconnoissance
Ce 8 juin 1832 —
Marie Caroline
Regente de France

TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION LAISSÉ PAR LA Dˢˢᵉ DE BERRY A HYACINTHE DE LA ROBRIE, SON GUIDE EN VENDÉE (1).

(1) Avec cet autographie si précieux pour sa famille, M. P. de La Robrie nous communique un ordre de prise d'armes, écrit et signé de la main de la Dˢˢᵉ de Berry et dont voici la teneur :

Ayant pris la ferme détermination de ne pas quitter les provinces de l'Ouest et de me confier à leur fidélité, depuis si longtemps éprouvée, je compte sur vous, Monsieur, pour prendre toutes les mesures nécessaires à la prise d'armes qui aura lieu dans la nuit du 3 au 4 juin.

J'appelle à moi tous les gens de cœur. Dieu nous aidera à sauver notre patrie : aucun danger, aucune fatigue ne me découragera. On me verra paraître aux lieux rassemblements.

Ce 25 mai 1832.

MARIE-CAROLINE,
Régente de France.

« POUR GASPARD. »

NOTA. — L'écriture est à l'encre bleue, sur un papier ordinaire mouillé par la sueur ou la pluie, ce qui en rend la reproduction photographique impossible.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

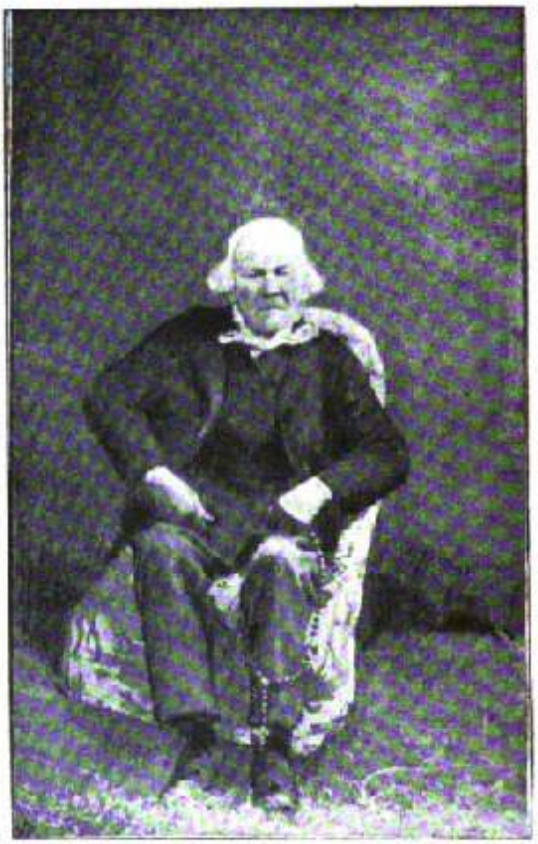

PIERRE HUMEAU, SOLDAT DE CATHELINEAU
NÉ A LA POITEVINIÈRE LE 2 DÉCEMBRE **1753,**
MORT A 102 ANS, LE 25 MARS 1865

C'est lui qui releva son général blessé au siège de Nantes et qui le porta sur ses épaules jusqu'à Saint-Florent.

(Communiqué par le Fr. Léger, de Jallais.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Charles-Joseph était né à Saint-Clair, dans le Loudunais, c'est-à-dire aux abords de la plaine célèbre de Moncontour, où le protestantisme subit, en 1569, l'échec dont il ne se releva jamais. La famille de La Marsonnière était venue d'Anjou. Charles-Joseph, né en 1740, avait eu pour mère demoiselle Anne Carfourt de La Pelouze, veuve de Mondion. En 1775, il avait épousé l'héritière d'un grand nom, Agathe-Aimée du Chilleau, qui descendait de Louis le Gros, par les Dreux, les Mathefelon et les Parthenay-Larchevêque. Elle lui donna trois enfants, deux fils et une fille. L'aîné des garçons, Gabriel-Charles-Marie, avait seize ans quand la mode, autant que la nécessité, poussa aux frontières la noblesse de France. Un peu malgré son père, le jeune homme partit donc en 1792 pour l'armée du Rhin.

L'année suivante, M. de La Marsonnière, convaincu du crime d'avoir envoyé quelques subsides à ce fils émigré, fut arraché de sa demeure et jeté dans la prison de Loudun. Quand, le 5 mai suivant, Thouars tomba au pouvoir des Vendéens, la panique fut telle à Loudun que les portes de la prison, cessant d'être gardées, les détenus purent s'échapper sans obstacle.

La première visite fut pour La Marsonnière où le prisonnier retrouva sa femme et ses enfants; puis, quittant son logis avec les siens, il s'empresse d'accourir à Thouars offrir ses services à l'armée victorieuse. Marigny venait d'être nommé général de l'artillerie; il prit La Marsonnière sous ses ordres et lui donna le titre de colonel. Mme de La Marsonnière avait alors quarante-six ans, mais sa fille, Félicité, était presque de l'âge de Mme de Lescure. Une grande intimité régna dès lors et pour toujours entre ces trois femmes, destinées à de si grandes épreuves.

La première de ces épreuves fut la capture de M. de La Marsonnière, huit jours plus tard, au combat de Fontenay. Enveloppé dans un chemin creux où son artillerie était paralysée, M. de La Marsonnière fut pris avec deux cents hommes et jeté en prison. Le 23 mai, il comparaissait devant un Conseil de guerre qui le condamna à mort avec tous ses soldats.

L'exécution devait avoir lieu le lendemain.

Dans la nuit du 23 au 24 mai, l'armée vendéenne s'emparait de la ville, et Lescure, oubliant la blessure qu'il avait reçue au bras pendant l'assaut, vint lui-même ouvrir la porte aux prisonniers.

Rentré dans les rangs, La Marsonnière prit part à toutes les grandes batailles de cette époque, si glorieuse pour la Vendée : Vihiers, Doué, Montreuil-Bellay, Saumur, Angers et Nantes. C'est ici que se place un épisode qui fait le plus grand honneur à son caractère. Après le combat, dit du *Moulin-aux-chèvres*, quatre mille prisonniers républicains étaient tombés au pouvoir de l'armée vendéenne. De ce nombre étaient les gardes nationaux de Bressuire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Saint-Maixent et de Parthenay, ainsi que le fameux Mestadier, évêque constitutionnel des Deux-Sèvres. Ils furent confiés à la garde de M. de La Marsonnière. Loin d'imiter la conduite de son chef immédiat, le terrible Marigny, qui n'hésitait jamais à rendre coup pour coup et mort pour mort, le colonel de l'artillerie, en passant par Bressuire, écouta la requête des femmes de la ville, et délivra tous leurs maris ou leurs pères.

Lorsque, pressée par de funestes conseils, la Grande Armée traversa la Loire, M. de La Marsonnière était là avec sa femme, sa fille et son jeune fils, âgé de quatre ans. Le 26 octobre 1793, eut lieu la bataille de Laval, où l'officier d'artillerie fut blessé à son poste de combat. Il était à peine rétabli que nous le retrouvons à Fougères, puis à Dol, après la tentative infructueuse sur Granville. A cette affaire de Dol, Mme la M^ise^ de La Rochejaquelein raconte que MM. de Baugé et de La Marsonnière furent trouvés servant à eux deux une pièce dont les canonniers s'étaient enfuis.

Un peu plus tard, au milieu de décembre, la déroute était devenue complète. Le désordre était si grand que, sans savoir ce qu'était devenu son mari, Mme de La Marsonnière parvint à passer la Loire avec ses deux enfants. Quant au brave colonel, suivant le gros de l'armée, il arriva, le 20 décembre, en vue de Savenay, et c'est là, toujours esclave de son devoir, que M. de La Marsonnière fut tué sur le champ de bataille. Et, pour conclure avec la brochure qui nous sert principalement de guide, nous n'hésitons pas à dire qu'il « vécut en héros et mourut en martyr. »

Quant à Mme de La Marsonnière, elle était venue chercher un abri dans une pauvre ferme auprès de Beaupreau. Elle y resta jusqu'au mois de février 1794, au milieu des privations de tout genre et dévorée des plus cruelles angoisses au sujet de son mari. A la fin, n'y tenant plus, elle résolut de repasser la Loire et de connaître, quel qu'il fût, le sort de M. de La Marsonnière. Elle partit donc avec sa fille, laissant à la garde de ses hôtes son petit Louis-Jean. Elle arriva à Nantes; mais, reconnue, elle fut arrêtée et jetée dans la prison du Bouffay. Peu après, l'exécution de Carrier lui en ouvrit les portes.

Instruite de son malheur elle revint alors à Loudun, puis à Poitiers. Sa fille Félicité se fit religieuse et mourut, en 1809, supérieure des Religieuses de l'Adoration, à Séez.

Quant au petit Louis-Jean, resté dans la ferme près de Beaupreau, il dut mendier pour vivre, car ses hôtes étaient pauvres et quelque peu durs. Parfois aussi, il gardait les moutons.

Un jour, qu'il était aux champs, passa un vieillard qui, l'ayant examiné, lui demanda qui il était : *Je suis un petit aristocrate*, répondit l'enfant, répétant sans comprendre ce qu'il avait entendu dire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'étranger, qui n'était autre que l'abbé de Montgazon, l'emmena à Beaupreau, avec les deux de La Paumelière, et il en fit les premiers élèves du collège de cette ville, devenu plus tard si florissant. Ceci se passait au mois d'avril 1794. Quand il eut grandi, le jeune homme ne voulut jamais se séparer de sa mère; il devint un médecin renommé et resta à Poitiers, exerçant son art avec autant de talent que de charité. La reconnaissance publique orna sa tombe d'un monument. Cette famille compte encore, tant à Poitiers qu'à Châtellerault, des descendants qui, sous diverses enseignes, continuent d'honorer le nom des La Marsonnière.

§ II. — LE MARQUIS DE LA GUÈRE

Nous avons eu l'occasion de parler souvent du Cte de Landemont, dont nous avons donné le portrait (T. IV, p. 287), et, dans ce même volume, un intéressant exposé de ses opérations dans la Haute-Bretagne (p. 654-660). Le Cte de Landemont avait cinq fils : Auguste, Charles, Ludovic, Alexandre et Félix. Ce dernier était né en 1801, et se distingua, en 1832, au combat de Riaillé, où l'abbé Deniau (T. VI, p. 716) le fait mourir d'une balle reçue en plein front. Il fut, en effet, atteint gravement, mais il survécut, et si bien que, exilé en Italie, il épousait peu après, à Viterbe, la fille du maréchal de Bourmont. (V. l'article nécrologique de M. de La Gournerie, *Revue de Bretagne et Vendée*, 1er juillet 1876.) Sa fille a épousé un Vendéen, M. Arthur des Nouhes, conseiller général de Maine-et-Loire pour le canton de Vihiers. Durant la Restauration, les cinq fils du Cte de Landemont furent gardes du corps ou officiers de la garde royale. C'est là qu'est née la confusion avec un de leurs cousins, Bernardin-Jean Pantin, Cte de la Guère, aussi garde du corps, et si modeste, qu'il ne voulut jamais de son vivant relever l'erreur commise à son préjudice par les écrivains de la Vendée. Cette confusion, nous voulons la relever, autant pour rétablir la vérité historique que pour honorer une mémoire qui mérite de l'être.

Bernardin-Jean était le fils aîné de Bernardin Pantin, Cte de la Guère et oncle de M. de Landemont, lequel fut arrêté le 20 septembre 1793 pour être emmené à Nantes et faire partie du convoi des cent trente-deux Nantais envoyés à Paris par Carrier, mais que la mort de Robespierre sauva d'une mort certaine. Il était né à Orléans le 10 octobre 1795.

Garde du corps de Monsieur, en 1814, le jeune officier fut licencié à Béthune, le 27 mars 1815, et revint au château de la Guère. Le général d'Andigné, son parent, lui donna un brevet de capitaine à la suite dans l'armée de Haute-Bretagne. L'année suivante, 1er janvier 1816, il était breveté lieutenant. Il prit part au combat de La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Roussière, décrit en ce volume, p. 329, aux côtés de ses parents les Landemont, les La Roche-Macé et les Boussineau. Puis il partit pour l'Espagne, assista à la prise du Trocadéro et fit toute la campagne de 1823. En 1826, il donnait sa démission pour épouser, en Berry, Mlle de Bengy de Puyvallée, fille du député du Cher, en 1820, et cousine du martyr de la Commune de 1871. Le vieil officier ne connut point cette douleur ni cette gloire accordée à son parent par alliance; il était mort quelques semaines auparavant, le 17 avril 1871.

(*D'après des notes fournies par son fils, M. le Mis de La Guère.*)

§ III. — M. L'ABBÉ GUESDON, CURÉ DE LA RABASTELIÈRE

Au tome II de cette histoire, nous avons parlé (p. 513-517) de M. Guesdon, curé de La Rabastelière, fusillé, dit-on, par ordre de Charette sous l'accusation de trahison.

M. l'abbé Hillairet, curé actuel de La Rabastelière, a recueilli sur son prédécesseur les témoignages qui vont suivre et qui nous montrent que l'abbé Guesdon a été calomnié; il ne fut pas un traître.

Voici ce qu'écrivait à son sujet M. l'abbé du Tressay : « Pendant toute la guerre, ce prêtre zélé n'avait cessé de se porter, au péril de sa vie, partout où le soin des âmes réclamait sa présence. Il avait pris un grand ascendant sur les habitants de la contrée qui admiraient son courage. »

M. de La Serrie ajoute : « Par sa sainteté, sa douceur, sa clémence, il édifiait ensemble l'armée royale et l'armée républicaine. »

Les *Archives du diocèse de Luçon* parlent de lui avec éloges : « Se conformant aux intentions formelles de son évêque, Mgr de Mercy, suivant les exemples du vicaire général du diocèse, Mgr de Beauregard, son ami et son conseiller, l'abbé Guesdon voulut sauver, après le passage des *colonnes infernales*, les survivants de sa paroisse et des paroisses voisines, et il fit sa soumission. »

Enfin, et ce témoignage est le plus décisif, Mgr de Beauregard parle ainsi dans ses *Mémoires* de l'abbé Guesdon : « Un jour, le commandant des Bleus fit enlever quelques dépôts de grains chez les cultivateurs. La paroisse en fut tout émue et vint prier son curé de réclamer ces blés. Le prêtre le fit et en obtint une partie. Charette fut instruit de cet acte de charité et il lui déplut. Un autre jour, il cacha chez lui deux officiers bleus, dans la crainte qu'on ne les fît mourir. »

Tels furent les prétextes invoqués par les assassins qui le fusillèrent ainsi que son domestique et sa servante, à l'insu de Charette. Ces gens n'étaient point Vendéens et la tradition rapporte qu'ils n'avaient commis leur crime que pour voler l'argent qu'ils supposaient être chez le curé de La Rabastelière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La mémoire de M. l'abbé Guesdon a toujours été en vénération dans le canton de Saint-Fulgent, surtout dans les paroisses de La Rabastelière et de Chauché, parmi les fils et arrière-petits-fils de ceux dont il avait soutenu le courage, et dont il a, d'une manière si lamentable, partagé le martyre.

§ IV. — GESRIL DU PAPEU OU GUERRY DE BEAUREGARD?

Un des épisodes les plus émouvants du désastre de Quiberon fut l'acte de bravoure accompli par ce gentilhomme qui, se jetant à la nage pour aller avertir l'escadre anglaise de cesser ses décharges si meurtrières pour les républicains, revint se constituer prisonnier. Cet épisode se trouve au tome III, p. 404, et Crétineau-Joly en attribue le mérite à un gentilhomme breton, nommé Gesril du Papeu.

Une autre famille, célèbre aussi dans nos annales vendéennes, revendique pour un des siens l'honneur de cet acte de courage.

Voici ce que M. le Cte de Guerry de Beauregard nous transmet sous la garantie de sa signature :

Témoignage de MM. le chevalier du Fay et Janvre de La Bouchetière, sur l'épisode de Quiberon; envoi d'un prisonnier à la frégate anglaise.

2 décembre 1829.

« Nous, soussignés, Charles Janvre de La Bouchetière, ancien officier de la marine royale, actuellement capitaine de vaisseau en retraite, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et à l'époque du fait cy-devant cité, chef de section de la légion des volontaires nobles de Réon, présent à Quiberon lors de la désastreuse affaire du 21 juillet 1795;

» Et Louis-Armand-Auguste-Henry, chevalier Dufay, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'Ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, ancien officier au régiment de Colonel-Général-Infanterie, et alors sergent au régiment de Royal-Émigrant-Artillerie, commandé par le Cte de Rotalier, aussi présent à Quiberon;

» Attestons qu'au moment de la capitulation du fort, où étaient réunis tous les Corps émigrés acculés au bord de la mer, la frégate anglaise continuant son feu sur les colonnes républicaines, le général républicain ayant exprimé que la capitulation ne pourrait tenir si cette frégate ne cessait son feu, le chevalier de Guerry de Beauregard (Gilbert-Alexis), lieutenant de vaisseau (*et non tout autre*), servant alors dans le régiment d'Hector, composé de tous les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

anciens officiers de marine, s'offrit pour aller à la nage prévenir le commandant de la frégate qu'on avait capitulé et qu'il ne devait plus tirer, le général républicain l'interpella et lui dit : « Mais reviendrez-vous? — Je vous en donne ma parole, répondit M. de Guerry. — En ce cas, allez! » répondit le général.

» Alors M. de Guerry se jeta à la nage, se rendit à bord de la frégate anglaise, fit connaître la capitulation, et l'amiral fit cesser le feu à l'instant; sa mission remplie, malgré les instances des officiers anglais et de quelques compagnons d'infortune qui s'étaient échappés, esclave de sa parole, M. de Guerry se jeta à la mer, retourna se réunir aux malheureux prisonniers, et, sans que cette action si noble fût appréciée par le général républicain, il fut confondu parmi les victimes et fusillé comme elles.

» Duquel fait les soussignés ont pleine et entière connaissance.

» En foi de quoi, ils ont délivré le présent, à Niort, département des Deux-Sèvres, le 2 décembre 1829.

» *Signé :* Le chevalier DU FAY.

» C. JANVRE DE LA BOUCHETIÈRE.

Ici le cachet de la préfecture des Deux-Sèvres; et l'on ajoute :

» Vu pour légalisation de la signature de MM. le chevalier du Fay et Janvre de La Bouchetière, par nous, préfet des Deux-Sèvres.

Cte A. DE BEAUMONT. »

» *(L'écriture semble être la même pour le visa et la signature.)*

» Pour copie conforme à l'original qui est entre mes mains.

» Cte DE GUERRY DE BEAUREGARD.

» Chavagnes-en-Paillers (Vendée), 7 juillet 1896. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

N° 3.

Notices abrégées sur quelques chefs divisionnaires de la Chouannerie du Bas-Maine, recueillies par M. l'abbé C. Pointeau, curé d'Astillé pendant seize ans et aujourd'hui aumônier de l'hospice de Craon. (Ces notices nous sont communiquées par M. le Cte de Chabot.)

§ Ier. — JEAN-LOUIS TRETON, DIT JAMBE-D'ARGENT, CHEF DIVISIONNAIRE DES ARMÉES CATHOLIQUES ET ROYALES (1793-1794)

Jean-Louis Treton, surnommé Jambe-d'Argent, un des chefs intrépides de la Chouannerie du Bas-Maine et l'une de ses gloires les plus pures, naquit dans la paroisse d'Astillé, au village des Petits-Aulnais. Son père en était le closier. Closier ou fermier, se dit d'une petite ferme appelée closerie en patois du Bas-Maine. Blessé dans son enfance, il ne fut jamais guéri de sa jambe malade et dut à cette circonstance son surnom de Jambe-d'Argent. De pauvre *mercelot* sans succès qu'il était d'abord, et pour ne pas mendier, il se fit batelier sur la Loire, à Angers. C'est de là qu'il suivit les Vendéens, conquit ses premières armes avec son bâton à l'affaire de Candé, se distingua l'un des mieux parmi les héroïques soldats de la Petite-Vendée à Entrammes, à Granville, à Dol et au Mans. Blessé à Savenay, il regagne péniblement son pays natal et va se guérir et se reposer un mois à la métairie de Ruisseau, non loin des châteaux de Montjean et de Loresse, où il revient pour s'aboucher avec Jean Chouan, afin de soulever les paroisses d'Astillé, de Quelaines et de Nuillé.

Le château et le bois de la Saudraie en Astillé, le bois de Montchevrier en Nuillé, et la métairie de Bordage en Quelaines, tous asiles qui se touchaient, furent sa base d'opération. Il étendit au loin son pouvoir insurrectionnel, avec l'aide de Vendéens ralliés, d'un certain nombre de Chouans de la campagne vendéenne, et bientôt de centaines de jeunes gens, dont les premiers l'avaient élu chef dès leur soulèvement.

Jambe-d'Argent était doué de qualités rares; sa bravoure était mesurée, son éloquence militaire surprenait dans un chef qui ne savait pas lire; il avait une vigueur qui ne se démentit jamais et qu'il savait singulièrement allier à son amour de la justice et de la religion et à toutes les ressources d'un vrai tacticien. Enfin, une noble ambition l'aiguillonnait sans cesse et le maintenait dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soumission aux chefs qui avaient mission de diriger les soulèvements.

Pendant près de deux ans, il gouverna au moins vingt-cinq paroisses, Laval compris, c'est-à-dire tout le pays entre cette ville et la rivière de la Mayenne jusqu'à Caillé. Il y fut constamment aidé par ses lieutenants, au nombre de quatre : Jean Bézier, dit *Moustache*, qui maintenait Saint-Sulpice, Houssay, Origné, Saint-Gault, etc.; Jamois, dit *Placenette*, qui était d'Amillé et qui guerroyait du côté de Cossé et du Craonais; Charles Triboudeau, dit *Mousqueton*, qui manœuvrait sur Montigné; Lhuisserie, vers Laval, etc.; enfin Moulin, *le Gabelou* qui occupait les paroisses environnant la forêt de Laval ou de Concise.

Les Chouans de cette contrée du Maine s'estimèrent très heureux après la mort de Jean Chouan d'adhérer à Jambe-d'Argent. Ses aides-de-camp, choisis de préférence dans la compagnie qu'il s'était réservée, les gars d'Astillé, Nuillé, Quelaines, etc., le mettaient en rapport avec ses lieutenants et étendaient très loin l'influence de ses conseils et de son action. Dans les circonstances plus délicates, il employait *Moustache*, son bras droit et son ami, mais plus souvent *Placenette*, ancien garçon de ferme devenu redoutable aux patriotes par sa hardiesse, et d'un esprit délié. Guillaume-Alexandre Coustard, de Souvré, dit M. *Guyaume*, suppléait à l'incompétence littéraire de Jambe-d'Argent en lui servant de secrétaire.

Après maintes prouesses dans ses cantons, Jambe-d'Argent finit par commander à deux mille hommes. Les officiers de la direction générale apprécièrent fort son esprit de sagesse pratique ; l'un de ceux-ci, M. de la Morousière, le fit connaître à M. de Scépeaux, qui le maintint à son poste avec le grade de chef divisionnaire des armées catholiques et royales et lui obtint la croix de Saint-Louis. Il fut tué à La Chevrolais de Cosmes, en ralliant ses hommes surpris, et en faisant retentir son cri de guerre toujours suivi : « Jambe-d'Argent! Jambe-d'Argent! » C'était le 26 octobre 1794. Il n'avait que vingt-quatre ans. Son corps fut porté par les siens dans le cimetière de Quelaines ; c'est aujourd'hui la place publique.

§ II. — LE Cte DE CHALUS

René-Augustin, Cte de Chalus, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp et major général des armées catholiques et royales de Bretagne, naquit au bourg de Juvigné-Montanadais, près d'Ernée, et fut baptisé le 11 janvier 1764. D'une famille ancienne et très noblement alliée de cette Marche du Maine, il fut clerc tonsuré dans sa jeunesse pour posséder un bénéfice ecclésiastique, mais il ne fit pas ses études cléricales. Il prit parti dans les soulèvements de la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Chouannerie de son pays, des environs d'Ernée, et se distingua parmi les chefs de Puisaye. Celui-ci, caché dans la forêt du Perche, réunit les paysans du Bas-Maine avec leurs officiers, et fut accusé de nuire à la cause royale par son esprit négociateur et ambitieux, au lieu de la servir par le courage et l'élan des hommes dont il disposait. C'est lui qui fit créer le Cte de Chalus major général des armées de Bretagne. Celui-ci le méritait par son dévouement. Le 14 juin 1799, MONSIEUR, Cte d'Artois, le créant major général et maréchal de camp, lui adressait la lettre suivante :

« A M. DE CHALUS, MAJOR GÉNÉRAL,

» Le Cte de Puisaye m'a fait un rapport détaillé, Monsieur, du zèle et du dévouement que vous n'avez cessé de marquer pour la cause sacrée de l'autel et du trône, et je m'empresse à vous donner des témoignages de ma satisfaction et de ma confiance. Chargé par le roy, mon frère, de tout ce qui peut concerner l'ordre civil et militaire des provinces de l'Ouest, spécialement de la Bretagne, j'ai donné en son nom mon approbation à l'organisation militaire établie provisoirement dans cette province par le Cte de Puisaye. Je vous charge aujourd'hui d'employer tous vos soins à maintenir cette organisation dans toutes ses parties, pendant l'absence du commandant en chef; et j'approuve l'instruction que le Cte de Puisaye vous a laissée au moment où il quitte la Bretagne; me réservant de vous donner des ordres ultérieurs si le besoin l'exige.

» Le Cte de Puisaye vous enverra, en même temps que ces lettres, le brevet de maréchal de camp que le roy veut bien accorder à vos bons et utiles services.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments et de mon estime particulière.

» CHARLES-PHILIPPE. »

Le Cte de Chalus mourut à Nantes, 1, rue Suffren, âgé de quatre-vingt-un ans, le 24 novembre 1845, veuf de Louise-Sylvine-Angélique Duris. Il avait eu pour fils le Cte Arthur de Chalus, blessé mortellement à Castelfidardo, zouave pontifical (18 novembre 1860), et pour fille Mme du Doré. *(Voir en ce volume, p. 206 et 214.)*

§ III. — LE CHEVALIER DE CHALUS

Jean-Louis de Chalus, connu sous le nom de chevalier de Chalus, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, adjudant général de l'armée catholique et royale de Bretagne, frère du précédent et servant sous ses ordres, eut l'honneur d'être le troisième commandant de la Chouannerie, succédant à Jambe-d'Argent, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avait lui-même continué la campagne de Jean Chouan dans le pays de Laval, à l'exception de quelques paroisses que les combinaisons de Puisaye commençaient déjà à faire converger vers la Bretagne. Les deux frères de Chalus furent entraînés dans les responsabilités de Puisaye. Celui-ci, disgracié par Louis XVIII, se retira en Angleterre, où il obtint de ce gouvernement des concessions au Canada pour ses amis de France. Le chevalier Jean-Louis de Chalus s'y rendit et y demeura seize ans. Ses enfants y naquirent de Gabrielle Le Mintier son épouse.

L'abbé Pauloin nous apprend que le chevalier de Chalus accompagna Puisaye au Canada, ce qui met son départ à l'époque où celui-ci quitta la Bretagne (1799). Toujours est-il que Jean-Louis de Chalus était à Windham, district d'York (Haut-Canada), dès le 16 mai 1800. Ensuite, il habita la commune de Montréal (Bas-Canada), d'où il revint en France en 1816 et s'établit à Juvigné, dans sa maison de Lauzuzière, la même qui l'avait vu naître, le 14 août 1767.

C. POINTEAU,
curé d'Astillé pendant seize ans,
et membre de plusieurs Sociétés historiques.

***

A ces notices, M. le Cte de Chabot ajoute la note suivante :

Extrait des dénonciations faites par Jean Lemoine, de la paroisse du Pertre (Ille-et-Vilaine), au Comité révolutionnaire de Laval, lequel avait servi avec les Chouans et les connaissait tous.

Juillet 94.

Lemoine nous a déclaré que la bande de Jean-Louis Treton (*dit Jambe-d'Argent*) n'était composée, il y a deux mois, que de vingt-huit Chouans et comprenait en ce moment soixante-dix-huit hommes. Deux prêtres sont dans cette bande; ils sont seulement armés de sabres et ont une croix pareille à ceux que portaient autrefois les Capucins : les officiers ont des fleurs de lys sur leurs bras.

Noms et signalement d'une partie des Chouans qui forment la compagnie de Treton.

Treton, capitaine, âgé de vingt-sept à vingt-huit ans (*il n'en avait que vingt-quatre*), les cheveux châtains, la figure pâle et blême, taille, 5 pieds, 3 pouces, ayant une jambe très grosse.

Jamois, second capitaine, autrefois berger, taille, 5 pieds, 6 pouces, figure blanche, les cheveux ronds et blonds, il est très fort et meurtrier.

Salmon, de Cossé-le-Vivien, 3e officier de la Compagnie; taille,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

5 pieds, cheveux noirs, figure brune, gros de corps et de jambes, a reçu une balle dans la cuisse à l'affaire où Pierre Chouan (*dit Pierre qui mouche*) fut pris; a été dans l'armée des Brigands, a eu un pied démis.

Noms et signalement de ceux qu'il nous a déclaré être avec Jean Chouan.

ean Cottereau, dit Chouan, taille, 5 pieds, 6 pouces, gros et membru, blond, ayant les cheveux liés.

Joseph Beaugendre, de Saint-Pierre-La-Court, capitaine en premier, taille, 5 pieds, 6 pouces, trente-six ans, cheveux châtain-clair.

Jean Malécot, d'Argentré-sous-Vitré, capitaine en second, taille, 5 pieds, 6 ou 7 pouces, gros et fort.

Suivent les noms de plusieurs Chouans simples soldats, dans les deux troupes de Treton et de Jean Chouan.

N° 4.

L'INSURRECTION DE VITRÉ EN 1832

Au tome IV de cette histoire, nous avons relaté les principaux événements du soulèvement dans les environs de Fougères et de Vitré. Nous avons annoncé en note, p. 452, avoir reçu trop tard les documents complémentaires que nous adressait un infatigable correspondant. Nous donnons ici un résumé de son envoi.

Au greffe du tribunal de Rennes se trouvent les interrogatoires des royalistes impliqués dans le soulèvement de 1832 qui réusssit si mal par suite du contre-ordre parvenu trop tard. Ces pièces ne comptent pas moins de 72 pages in-folio sous ce titre général : *Affaire Tharin, Onffroi, de Farcy de Malnoë, Chadeysson, Hervagault et autres;* elles mentionnent aussi les perquisitions opérées dans les paroisses de Saint-Christophe-des-Bois, Izé, Châtillon-en-Vendelais, Argentré, Balazé et Servon, etc., par la gendarmerie et sous les ordres du procureur du roi. Copiées pour l'avocat chargé de défendre les prévenus en Cour d'assises, elles ont toute la valeur de pièces originales. Elles nous ont été transcrites par M. Alix de Vitré à qui appartient cette copie. Les perquisitions durèrent quatre mois. Commencées dès le 27 mai 1832, elles ne s'achèvent que vers le milieu du mois d'août et contiennent de curieux incidents. Nous les résumons brièvement.

La première enquête eut lieu au château de Malnoë, habité par la famille de Farcy. Les visiteurs y arrivent en pleine nuit, comme de vulgaires malfaiteurs. Ils ne trouvent que Mme Esther de Kéridec,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

femme de M. de Farcy, et sa belle-mère, Mme Élisabeth Tranchant des Tulais, qu'ils interrogent minutieusement sur leurs maris, la cause de leur absence, etc.

Le surlendemain, 29 mai 1832, averti qu'un grand rassemblement de rebelles doit avoir lieu au même château de Malnoë, le procureur de Vitré, suivi d'un détachement du 46e de ligne, s'y rend, toujours la nuit et au milieu de la plus profonde obscurité. On frappe à toutes les portes et on allait les enfoncer, quand Mme de Farcy paraît, accompagnée de toutes ses servantes et d'un pâtre nommé Royet, à qui l'on fait subir un long interrogatoire. Intimidé, celui-ci déclare que M. Onffroi (qui est très gros) (1), est venu à Malnoë dans une calèche, bientôt suivi de ses trois fils, de MM. Désiré de Courson, Berthain fils et Hubert, de Saint-M'Hervé, des trois fils Rondeau, de Picquet, et de plusieurs autres qui dirent : *Nous allons faire une batterie vers Izé, où nous trouverons beaucoup de monde.*

L'interrogatoire continuait quand M. de Farcy père, âgé de soixante-huit ans, ancien capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, entendant le vacarme, paraît soudain et demande au procureur l'objet de sa visite. Celui-ci, au lieu de lui répondre, le presse de questions sur M. Onffroi, sur son propre fils, mais les réponses du vieillard ne révèlent aucun secret. Le procureur et ses acolytes se retirent.

Dans l'intervalle, des engagements avaient eu lieu çà et là, et l'on avait apporté à l'hospice de Vitré, rue du Rachapt, quelques blessés. Parmi eux, se trouvait un nommé Pierre Juin, meunier, âgé de vingt-six ans, demeurant à Quincampoix, paroisse de Balazé. M. Élie Coursier, président du tribunal de Vitré, vient l'interroger le 31 mai. Le pauvre blessé déclare avoir été atteint dans un combat auprès de Gennes et s'excuse d'avoir été contraint de suivre les rebelles.

Le 1er juin, a lieu l'arrestation de Pierre Tharin et des trois fils Onffroi, réfugiés, après l'affaire de Toucheneau, au bourg de Servon. Ils avaient été dénoncés par trois habitants de ce bourg nommés Boucherie, Lecené et Savatte. On les conduisit sans retard dans la prison de Rennes.

Ce même jour, le registre mentionne un curieux détail et qui confirme l'institution des *faux Chouans*. Le président du tribunal, Élie Coursier, se transporte chez le nommé Rob, aubergiste, afin d'interroger un certain Joseph Dubourg, de la paroisse de Coësmes. Celui-ci déclare : *Je fus envoyé par les autorités pour passer aux Chouans, afin de prendre Blot et Fromendière.* Dubourg se dirige vers la forêt du Pertre, au village de la Fonderie, paroisse de Vergeal, où l'on

(1) M. Onffroi était cousin de Mme de Farcy et propriétaire de forges dans le voisinage de Vitré. Il était originaire de la Jamaïque. On ne parle que de trois de ses fils.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

disait que les royalistes se tenaient cachés, faisant quelques apparitions vers Etrelles et Toucheneau. Le traître, parvenu au milieu des Chouans, ne tarde pas, déclare-t-il, à exciter leurs soupçons.

« Je m'étais présenté sous le nom de Groslé, de La Fouarédière en Martigné, dit-il, mais le père Judgée m'ayant reconnu, on me déshabilla pour me fouiller; heureusement, j'avais jeté mes papiers derrière un coffre. Cependant, on forma pour me juger un Conseil de guerre, composé de Saint-Nicolas, de Blot, d'Orhant, Berthois, Hubert et de plusieurs autres que je ne connaissais pas. Déjà, Pierre Perrois, chez lequel nous étions, disait que si l'on voulait me tuer, il était préférable de ne pas faire de bruit avec un fusil et qu'il valait mieux m'assommer à coups de tranches, qu'ensuite il ferait un trou dans le haut de son champ qui était alors en guéret, pour m'y mettre et que personne n'en saurait rien.

» Tout à coup, la fusillade commença et mes juges sortirent. Hubert et Piquet restèrent seuls à me garder; m'ayant dépouillé tout nu, ils m'attachèrent les mains derrière le dos. Mais les soldats arrivèrent; Hubert fut tué dans la cour et Piquet dans le champ à côté, de deux coups de fusil tirés dans les deux yeux à bout portant. Quant à moi, j'avais été délié par une fille muette et je fus ainsi délivré; mais Blot m'a pris les 20 francs que j'avais sur moi, dont 5 francs m'avaient été donnés par M. le sous-préfet et le reste par mon père. »

Nous passons, vu leur moindre importance, les dépositions de Louis-Gaullier-Javelais, demeurant à Fougères, et de plusieurs autres et nous arrivons au 20 juin, jour où le sieur Maurice Taburet, juge d'instruction à Vitré, convoque au Palais de Justice un certain Planchais (Jean-Félix), maire de la commune d'Izé, afin d'entendre sa déposition contre René Hervagault, *sacriste* de la paroisse de Taillis, Courson des Harlières, Souzêtre et quelques autres. Il déclare que ces royalistes lui ont enlevé deux fusils qu'il avait cachés dans son lit et qu'ils ont consommé chez lui, eux et leur bande, environ cent-un pots de cidre, quarante livres de pain de ménage et deux ou trois livres de beurre. En partant, ils décidèrent le notaire Morinière et son clerc Depester à les suivre.

Le même jour, Jean Oury, de la commune d'Izé, interrogé à son tour, déclare que, obligé de marcher avec les rebelles, il les a suivis jusqu'au bourg d'Izé; là, René Hervagault lui a pris son fusil à deux coups, mais lui, saisissant la première occasion, il a déserté armé de son seul bâton (1).

Enfin, le 31 juillet 1832, Piou, procureur du roi à Vitré, assisté de

(1) Il nous plaît de remarquer ici que M. François Hervagault, rédacteur et gérant de *La Croix*, natif de Balazé, est le descendant direct du vaillant sacristain de Taillis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Berthois, percepteur d'Izé (1), se transporte au village de la Sagerie en Etrelles où, disait-on, se cachait un émissaire de la Dᵘᵉˢˢᵉ de Berry nommé Chadeysson. Un détachement du 33ᵉ d'infanterie, quatre gendarmes de la résidence de Vitré faisaient partie de cette expédition. Après avoir investi le village, la troupe se divise et les perquisitions commencent. On fouille inutilement diverses maisons, enfin, dans celle de Louis l'Heutelier, on ouvre une cachette dissimulée sous le plancher et que soulèvent les baïonnettes. Là se montre un individu portant une barbe noire et fort épaisse. C'était Louis-Adophe Chadeysson, natif d'Aubenas (Ardèche), ex-garde du corps, âgé de vingt-huit ans, réfugié à Rennes depuis le départ de Charles X, qui avait quitté la ville au mois de mai dernier pour se mettre à la tête des rebelles et qui avait commandé une partie de ces rebelles à l'affaire de Toucheneau. Chadeysson est pris et emmené à Rennes où on le confronte avec plusieurs de ses anciens compagnons d'armes dont plusieurs sont assez lâches pour le charger; d'autres, au contraire, se plaisent à lui rendre justice et vantent sa grande probité. Plusieurs parlent de l'abbé Laisis, ancien vicaire de Châtillon-en-Vendelais dont Crétineau-Joly (T. IV, p. 552) rapporte un trait si héroïque. Ces documents sont pleins d'intérêt, mais peut-être les originaux ont-ils disparu dans la tentative audacieuse opérée par le colonel Duris et Crétineau-Joly en 1832 et que nous avons relatée, t. Iᵉʳ, p. XLII.

LISTE DES ROYALISTES TUÉS AU COMBAT DE LA GAUDINIÈRE ENTERRÉS A VITRÉ (2)

Hubert (Louis-René-Denis), soixante-deux ans, maréchal-ferrant à Saint-M'Hervé. Chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, avait fait les guerres de la Révolution.

Carré (Pierre-François), soixante ans, boisselier à Vitré. Ancien capitaine de paroisse.

Rondeaux (André-Anne), cinquante-huit ans, laboureur à Châtillon-en-Vendelais. Ancien officier des armées royales.

Boisramé (Pierre), cinquante-deux ans, laboureur à Izé.

Depester (Benjamin), vingt-trois ans, clerc de notaire à Izé.

Massé (Julien), quarante-cinq ans, laboureur à Domalain.

(1) Voir plus loin, p. 478, un trait concernant ce personnage.

(2) Cette liste, copiée par M. Aix sur les registres de Vitré, est loin d'être complète, car dit-il, le général qui avait triomphé à La Gaudinière eut peur de jeter l'alarme dans la ville en envoyant à Vitré tous les morts. Il fit évacuer de ce côté les corps de deux ou trois chefs seulement et tous les blessés dont plusieurs moururent en route, et l'on dressa leurs actes de décès à Vitré; tous les autres furent dirigés sur La Guerche, où l'on retrouverait sans doute leurs noms sur les registres de cette époque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Jouin (Pierre-Jean-Baptiste), vingt-six ans, meunier à Balazé. Mort le 30 juin 1832 de sa blessure.

Orhant (René), vingt-trois ans et demi, laboureur à Étrelles. Mort le 30 mai à La Daguinière des suites de ses blessures.

Soldats du 46e de ligne.

Jouchoux (Joseph), vingt-trois ans et demi, grenadier au 3e bataillon, de Lyon (Rhône).

Bonin (Jean-Félix), vingt-quatre ans, grenadier au 3e bataillon, de Buvilly (Jura).

Julien (Vincent), vingt-quatre ans, grenadier au 3e bataillon, de Grasse (Var). Ces trois grenadiers ont dû être ramassés comme blessés et mourir en route.

Heilzmann (Jean), fusilier au 33e de ligne, de Zemberg (Moselle). Mort le 11 juillet.

Schirmann (Jean-Baptiste), fusilier au 33e de ligne, de Neufbrisach (Haut-Rhin). Mort le 10 juillet.

N° 5

Nous donnons ici les états de services de M. Bertrand Poirier de Beauvais, dont Mme la Cesse de La Bouëre a publié les mémoires, Librairie Plon, 1893.

Cette pièce donnera comme le modèle de celles que devaient fournir les officiers vendéens à leurs chefs respectifs pour être ensuite présentés à la Commission d'enquête.

L'original est aux archives de M. le duc de La Trémoille. Il est tout entier de l'écriture de Poirier de Beauvais.

État des services de M. Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée.

Avant la Révolution, était conseiller au grand Conseil.

En 1791, parti pour Coblentz et entré dans la seconde Compagnie noble d'ordonnance.

En 1792, chargé d'une mission et des ordres écrits de Leurs Altesses Royales pour organiser une diversion centrale dans la Touraine et pays adjacens.

En 1793, réuni avec les Vendéens et nommé commandant de la première des trois grandes divisions de l'artillerie qu'ils avaient organisées.

En 1794, nommé commandant général de toute l'artillerie des armées de la Vendée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 1795, nommé représentant de l'armée d'Anjou aux conférences de Rennes.

Même année, envoyé, vu l'inexécution du traité, dans la Bretagne, la Normandie et en Angleterre pour reconnaître les forces et préparer leur réunion.

Dans la même année a refusé le grade de maréchal de camp et la croix de Saint-Louis, parce qu'il n'obtenait pas les secours qu'il sollicitait.

En 1800, rentré en France où il s'est constamment occupé du retour du roi, ce qui est prouvé par les pièces dont copie est annexée au présent état de services.

SIRE,

En 1791, je fus à Coblentz, j'entrai dans la seconde Compagnie noble d'ordonnance; avant, j'étais magistrat, conseiller au grand Conseil.

En 1792, j'eus une mission et des ordres par écrit de Leurs Altesses Royales pour une diversion centrale soutenue, pourquoi j'ai couru des risques éminens, et j'ai été deux fois arrêté.

En 1793, les princes non soutenus par leurs alliés. Alors la diversion ne pouvant éclater, et le jeune roi étant dans les fers, je m'unis aux Vendéens. Leur artillerie formait trois grandes divisions; j'eus cette année le commandement de la première, et l'année suivante (les armées réunies), le commandement général de toute leur artillerie; je dirai cependant qu'à la fin de la première campagne et arrivés à Ancenis (séjour de douleur), après avoir passé la Loire entre deux chaloupes canonnières, dont j'essuiai le feu et me trouvant renfermé sur la rive gauche par les eaux grossies, il me fallut passer à la nage deux longs espaces; j'avais alors une fluxion de poitrine et une fièvre continue, mais je me sacrifiai au désir de l'armée.

La guerre que nous faisions était une guerre de ligue. On abordait franchement l'ennemi rangé en bataille, et partout où il se trouvait. Nous lui avons fait plus de cent mille prisonniers seulement dans la première campagne pendant qu'il n'en faisait pas. Ses blessés étaient traités comme les nôtres. Louis XVII a régné dans ce pays, la justice se rendait en son nom. Les ministres des autels célébraient publiquement les Saints Mystères, enfin il y avait un gouvernement.

Dans cette guerre mémorable, nous avons fait couler des boulets, nous avons eu des moulins à poudre sans aucuns secours étrangers, et j'ai manié environ cinq cents pièces de canons prises sur l'ennemi avec leurs caissons. Nous les avons perdues dans nos malheurs, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la dernière (la Vendée étant aux abois) m'a été arrachée, je dirais presque dans mes bras, en 1795, à l'affaire de Saint-Florent, sonnant encore le rappel de la maison de Bourbon. Cette artillerie est la seule qui ait tonné pour Louis XVII et j'ai eu l'honneur et la satisfaction de la commander, faisant alors (on ne peut le nier), les fonctions de grand-maître de l'artillerie de France.

Après l'affaire de Saint-Florent, l'armée m'honora de sa confiance pour la représenter aux conférences près Rennes; fidèle à mes instructions, je refusai ma signature au traité, et je refusai l'or que le général républicain Humbert m'offrit de la part des représentants du peuple.

A mon retour dans la Vendée, on jugea que, seuls, isolés, nous étions forcés de traiter aussi. Mais l'armée le fit majestueusement, sur le champ de bataille, où, quelques semaines avant, elle avait brûlé ses dernières cartouches (des soldats en avaient payé un louis la pièce) et perdu sa dernière pièce de canon.

Quelle puissance a mis autant de dignité en traitant avec la République? Une table fut placée entre les deux armées, et lorsqu'il nous fallut signer et concentrer au fond de nos cœurs le nom de notre maître, ses drapeaux déployés flottaient encore sur nos têtes.

Les Bretons se plaignant de l'inexécution du traité de la part de la République, je fus envoyé dans la Bretagne et la Normandie, chargé de vérifier les forces du parti, puis en Angleterre pour découvrir ses desseins, ceux des autres puissances et mendier des secours.

Arrivé à Londres, M. le duc d'Harcourt, sur le vu de mon brevet de général en chef de l'artillerie de l'armée vendéenne, m'engagea de donner ma supplique à Votre Majesté pour la croix de Saint-Louis et le brevet de maréchal de camp. Cormatin, Mercier, Georges, etc., venaient d'avoir ce grade, et le Mis de Puisaye celui de lieutenant général; mais, n'obtenant pas de secours, je ne voulus pas qu'on pût me reprocher que je m'en retournais les mains pleines pour moi et vides pour le parti du roi.

D'ailleurs, Votre Majesté nous ayant fait assurer que nous aurions dans la ligne les mêmes grades que nous aurions eus dans votre armée de la Vendée (nos adversaires mêmes sont maintenus, c'est le prix de la valeur, et de plus pour nous, celui de l'attachement), je ne pouvais que gagner en attendant patiemment le retour de Votre Majesté, sur lequel j'ai toujours compté. Et si je demande aujourd'hui le cordon rouge et le grade de lieutenant général dans vos armées, c'est parce que je les crois analogues aux services que j'ai eu le bonheur de rendre et au poste que j'occupais.

M. de Suzannet et M. d'Autichamp ont obtenu le cordon rouge, et M. d'Autichamp le grade de lieutenant général, je ne pense pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'ils se sentent humiliés si je mets mes services à côté des leurs; et la bonté de Votre Majesté, Sire, me fait espérer (surtout ma position étant particulière et ne faisant planche pour personne) que ma demande sera accueillie favorablement.

Rentré en France en 1800, je me suis constamment occupé du retour de la maison de Bourbon et j'ai des titres qui le prouvent.

Sire, mon père eut l'honneur de payer de sa personne aux champs de Fontenoy, de Rocon, de Lawfeld, etc. Magistrat dans ces derniers temps, son attachement pour son auguste maître lui fit subir la mort sur la même place où se commit le plus grand des crimes. Ses biens et les miens ont été envahis pour votre cause; en outre, plus de cent vingt mille livres, valeur en bled ou farines, ont été pris dans mes trois moulins économiques, presque en totalité par votre armée de la Vendée, le surplus par la République, et ma conscience me dit, avec toute l'armée, que, dans les diverses missions dont j'ai été honoré, dans toutes les batailles, enfin dans toutes les circonstances où je me suis trouvé, quelque épineuses qu'elles aient été, j'ai toujours fait ce que je devais pour le plus grand intérêt de Votre Majesté. Je vous supplie, Sire, de vouloir bien peser mes titres.

Je suis, avec le plus profond respect, de Votre Majesté, Sire, le très humble, très soumis et très fidèle sujet.

DE BEAUVAIS,
général en chef de l'artillerie des diverses armées vendéennes.

Paris, 8 décembre 1814. Rue de Boucherat, 19.

Je joins à mes états de services mon brevet de général en chef de l'artillerie.

Copie du brevet de général en chef de l'artillerie des armées vendéennes, campagnes de 1793-1794 et 1795, en faveur de M. de Beauvais.

DE PAR LE ROI

Nous, généraux et commandans des armées catholiques et royales, voulant nommer à la place de commandant général de l'artillerie desdites armées, y nommons par la présente M. de Beauvais qui, commandant la première division de l'artillerie, s'est conduit, dans ce poste, de manière à mériter notre estime.

Nous sommes, en outre, flattés de trouver l'occasion de témoigner notre respect et notre déférence à Leurs Altesses Royales, MONSIEUR, régent de France et à Mgr le Cte d'Artois, lieutenant général dudit royaume, en confiant une place importante à quelqu'un honoré de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leur confiance, M. de Beauvais nous ayant présenté l'an passé, à Saumur, une autorisation signée de Leurs Altesses Royales pour ramener à la fidélité due au roi les sujets égarés de la Touraine, par tous les moyens qu'il jugerait convenables, et nous ayant demandé, lors, par un mémoire détaillé, mille à douze cents hommes pour servir de noyau à la division centrale et soutenue qu'il devait opérer et qu'il avait préparée dans cette province, ce que n'ayant pu faire, nos gens ne voulant pas s'isoler ainsi de leur pays; et M. de Beauvais nous demandant, faute de secours, notre agrément pour servir dans les armées catholiques et royales, en quelle qualité que ce pût être; n'ayant, disait-il, d'autre ambition que d'être utile au roi, et prouver à la seconde Compagnie noble d'ordonnance à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, ce qu'il nous justifia par son congé pour affaire des princes, signé du Mis de Saint-Sauveur et contresigné par le Mis de Mirend, voulant, disait-il, justifier à cette Compagnie d'un emploi de son tems, utile au service du roi, dans des momens si critiques, et nous, flattés des sentimens de M. de Beauvais, lui votâmes au bas de son mémoire des remerciemens pour son zèle, et le reçûmes dans nos armées où, par sa conduite première, il mérita qu'on lui confiât la première division de notre artillerie, et par suite celle de commandant général à laquelle nous le nommons aujourd'hui avec plaisir.

Fait en Conseil général, le 7 juin 1794, l'an IIe du règne de Louis XVII.

Signé : STOFFLET, SAPINAUD, le chevalier CHARETTE et vingt-deux autres signatures des principaux des trois armées réunies, y compris la signature de Gibert, secrétaire général.

Bon pour copie véritable dont j'ai l'original
DE BEAUVAIS.

N° 6

§ Ier. — *Instructions données à M. le Cte de Rosmorduc pour Jersey et pour Londres.*

M. le Cte de Rosmorduc nous a remis au dernier moment la pièce suivante donnée, en 1796, par M. le Cte de Puisaye à son grand-père à l'effet de l'accréditer auprès des ministres anglais et de lui tracer sa ligne de conduite.

1

M. le Cte de Rosmorduc ira immediatement a Jersey, il y remettra mes dépêches a milord Gordon, gouverneur de l'ile, et le priera de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le faire expedier sans delay, pour aller porter lui-même les lettres dont il est chargé pour L. E. MM. Pitt, Dundas et Windham.

2

Il suppliera milord Gordon de vouloir bien donner des ordres pour que la somme de six cent trente-deux louis provenant des fonds perdus par M. de la Conterie, restée en dépôt depuis le 29 juillet dernier, partie entre les mains du colonel de *Grouville*, et partie entre les mains du magistrat de Jersey, me soit apportée par le sieur *Gouin*, en France, le plus tôt possible.

3

Il remettra ma lettre a M. le capitaine Dauvergne, Pce de Bouillon, et le priera de m'envoier aussi par M. Gouin les sommes que M. Guillo a laissées entre les mains du nommé Roussel, marin attaché a la Correspondance, ainsi que le reste des sommes envoiees par le gouvernement à M. de Bouillon, pour m'être remises.

4

Arrivé en Angleterre, il verra M. le Cte de Botterel, lui remettra ma lettre a Monsieur, pour être adressée a S. A. R. — M. de Botterel pourra prendre lecture de mes dépêches a Monsieur, a MM. Pitt, Dundas et Whindham. — M. de Rosmorduc est chargé expressement de les remettre lui-même aussitôt après, sans observation quelquoncque, a leur destination. Il ne reviendra qu'après avoir obtenu réponse par ecrit.

5

Il s'adressera specialement à M. Windham et le supeliera de l'aider de ses conseils et de sa protection pour la poursuite des affaires dont il est chargé.

6

Il demandera à ce ministre le retour du Cte de Chatillon et l'envoi d'officiers en France, nominativement de M. de Margorie, officier au régiment de Cartier et de ceux que cet officier lui designera, ainsi que de MM. le chevalier de Chappedelaine, de Jouette, le Mis de La Boëssière et Amand de La Bourdonnaye.

7

Il declarera aux ministres de S. M. B. et à tous officiers de l'armée de Bretagne que les pouvoirs donnés à qui que ce soit, pour traiter en Anglettère des affaires de l'armée, sont retirés à l'exception de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ceux de M. de Botterel ou de ceux que le gouvernement voudra confier à M. de La Jaille pour Jersey.

8

Il pressera le retour de M. le chevalier de Tryon que j'attends avec impatience.

9

Il developera à M. de Botterel tous les details de notre position, qui ne sont qu'indiqués dans mes dépêches au gouvernement, pour le mettre en état d'en rendre compte à S. A. R. Monsieur, en mon nom.

Il lui fera part en même temps de mes griefs contre le sieur Bertin et ses complices.

10

Il priera MM. les evèques qui sont en Angleterre d'ordonner l'envoi de prêtres en Bretagne et dans le Maine, avec les pouvoirs nécessaires, il leur représentera que dans l'epidemie qui ravage ces contrées le nombre de ceux qui se sont voués aux travaux du ministère est tres insuffisant et que les fidèles appellent leurs pasteurs de toutes parts.

Il leur demontrera la facilité avec laquelle un evèque peut exister en Bretagne, que le cri universel des prêtres et des fideles en appellent un, tout le bien que sa présence y produirait et tous les maux qu'elle pourrait eviter.

Il s'adressera particulierement a MM. les evèques de Nantes, de Tréguier et du Mans.

Il leur demandera un avis qui puisse servir de regle générale de conduite à MM. les ecclésiastiques qui le demandent tous.

11

Aussitot expédié, il reviendra en France avec le plus grand nombre d'officiers possible, il previendra ceux que l'honneur engagera à le suivre, que ce guide seul est le notre, que la mauvaise conduite, les pretentions, l'orgueil, l'immoralité et l'irreligion de plusieurs de ceux qui sont venus parmi nous ont porté des coups nuisibles au parti du Roy, et que quiconque y apporterait désormais un autre esprit que celui qui doit animer des hommes fideles a leur Dieu et a leur Roy, et dévoués exclusivement à leur cause ni seraient pas reçus.

Donné le 20 octobre 1796.

Signé : Le Cte Joseph de Puisaye.
général en chef.

Original. — *Archives de M. le Cte de Rosmorduc.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

§ II. — *La duchesse de Berry et M. de Berthois.*

Terminons ces notes réunies ici un peu au hasard par un épisode peu connu, mais bien français :

« L'affaire de la Touchenau, ou Touchenoë, fut la fin de la Chouannerie de 1832 en Bretagne.

» Un incident de cette période de troubles mérite d'être rapporté, car il honore à la fois deux personnes : Mme la D^sse^ de Berry, qui fut l'âme de cette résistance au nouveau gouvernement, comme celui qui, momentanément, le représentait dans l'arrondissement de Vitré. C'était au moment le plus chaud de l'insurrection. Son Altesse Royale elle-même était venue l'animer de sa présence, et, logeant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses partisans, bien souvent incertaine de l'asile qu'elle trouverait, elle risquait chaque jour de tomber entre les mains de ses adversaires. C'est dans un de ces instants critiques que, s'adressant franchement à M. de Berthois, qu'elle avait connu à l'époque de la Restauration, et dont le caractère élevé lui inspirait toute confiance, elle le fit prévenir qu'elle irait passer la nuit dans sa terre des Bretonnières. L'avis pouvait sembler embarrassant pour un aide de camp du roi Louis-Philippe, s'il n'eût pas été avant tout un homme de cœur. La réponse fut que Son Altesse Royale y trouverait toute sûreté et que M. de Berthois ne laisserait à nul autre l'honneur de l'y recevoir à sa place. Bien que cette vieille habitation de sa famile fût située à trois lieues de Vitré, en plein pays insurgé, Berthois s'y rendit, en effet, en toute hâte, sans aucune escorte, et y attendit deux nuits de suite l'auguste proscrite. Mais des circonstances imprévues empêchèrent sans doute cette visite, qui n'eut pas lieu. »

Notices sur le colonel de Berthois de La Rousselière et le général Bon de Berthois son fils, par le colonel Bon de Berthois. Paris, typographie Lahure, p. 74.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LISTE

DES GRAVURES DU CINQUIÈME VOLUME

1 Pce de La Trémoille, *frontispice*.....
2 Cte de Beurnonville..... 5
3 Gouvion-Saint-Cyr..... 16
4 Brevet du Lys a M. de La Trémoille..... 23
5 Brevet de la Légion d'Honneur..... 25
6 Pique du capitaine Deniau. 35
7 L'abbé Martin..... 63
8 Tristan Martin..... 68
9 C. Gazeau..... 72
10 Ruines du chateau de Talmont 82
11 Jean Burgevin..... 94
12 François Cognard..... 94
13 Julien Chapron..... 96
14 François Brevet..... 96
15 Pierre Durand et son fils. 101
16 Louis Rabeiau..... 102
17 Simon Raguenau..... 102
18 René Ariol..... 108
19 F.-René Brau..... 113
20 Joseph Lapin..... 115
21 Jean Saudejeau..... 117
22 François Quoicot..... 117
23 Pierre Loeut..... 120
24 Pierre Coupard..... 122
25 Paul de Moricet..... 123
26 Pierre Herbeau..... 149
27 Mis de La Prévalaye.....
28 La Haye-Saint-Hilaire..... 226
29 Armand de Mobicet..... 204
30 Soldat républicain..... 448
31 Signatures du mariage de Mlle de Bonchamps..... 452
32 Mme de La Robrie..... 454
33 Lettre a la famille de La Robrie..... 453
34 Pierre Humeau..... 456
35 Jean Gourdon..... 480

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

JEAN GOURDON, TAILLEUR, NÉ A JALLAIS EN 1773, MORT A L'AGE DE 95 ANS

Frère de ***François Gourdon, capitaine.*** (Voir t. V, p. 97.)
Ce fut lui qui, par ordre de ses chefs, mit le feu au château de Cholet, *avril 1793.*

(Communiqué par le Fr. Léger, de Jallais.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LISTE GÉNÉRALE

des gravures.

(Les chiffres romains indiquent le volume.)

1 Absolution générale, I.... 389
2 Aizenay, IV..... 277
3 Albert (Jean), II..... 408
4 Allard (Louis), I..... 233
5 Andigné (Général d'), IV.. 15
6 Angers (Chateau d'), I.... 170
7 — (Vue d'), I..... 173
8 Anglais et la Vendée (Les), (*caricature*) II..... 602
9 Angoulême (Duc d'), IV.... 231
10 — en Vendée (Duc d'). IV..... 235
11 — (D^me^ d'), IV..... 415
12 Apuril, III..... 483
13 Ariol (René), V..... 108
14 Arrêté du Conseil supérieur, II..... 302
15 Artois (Cte d'), II..... 463
16 — (Ordres du Cte d'). II. 459
17 Aubert-Dubayet, III..... 493
18 Auger (Michel), II..... 291
19 Auray, III..... 416
20 — (Sainte-Anne d'), III. 602
21 Autichamp (C. d'), IV..... 249
22 Bastille (Insigne des vainqueurs de la), I..... 456
23 Beauchêne (Notre-Dame de), I..... 289
24 Beauharnais (Joséphine de), IV..... 137
25 Beaupréau, II..... 127
26 Beauregard (Mis de), II.... 418
27 Bélions (Jean), III..... 91
28 — (René), III..... 98
29 Belle-Isle, III..... 330
30 Belleville, II..... 267
31 Béraudière (Georges de La), IV..... 151
32 — (Philippe de La), IV. 155
33 Bernadotte, IV..... 138
34 Bernier (Abbé), II..... 246
35 — (Croire de l'abbé), I. 370
36 Berry (Duc de), I..... 400
37 — (Assassinat du duc de), IV..... 423
38 — (Médaillons du duc de), IV..... 626
39 — (D^me^ de), IV..... 464
40 — (D^me^ de), IV..... 561
41 — (D^me^ de) soignant un malade, IV..... 577
42 — (Arrestation de la D^me^ de), IV..... 606
43 Berryer, IV..... 505
44 Bournonville (Cte de), V.. 3
45 Bibard (Alexandre), I.... 169
46 — (Pierre), I..... 149
47 Billy (Pierre), IV..... 80
48 Blacas (Duc de), IV..... 266
49 Bois-Grolleau, II..... 102
50 Boisguy (Autographe de). III 290
51 Boishamon (du), III..... 315
52 Boishardy, III..... 114
53 — III..... 234

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

54 Boishardy (Mort de), III... 563
55 Boisy (Gouffier de), III... 243
56 Bonaparte, II..... 552
57 — (Général), IV..... 51
58 — (Joseph), II..... 568
59 — (Louis), IV..... 107
60 Bonchamps (Mis de), I..... 67
61 — (Mort de), I..... 299
62 — (Monument de), I... 311
63 — (Mariage de Mlle de), V 452
64 Bon de Réquisition, II.... 306
65 — de 5 livres, II..... 300
66 — de 15 sous, III..... 208
67 — de 10 sous, II..... 304
68 Bonnechose (C. de), IV... 493
69 Bonteville (Hay de), III.. 269
70 Bordereau (René), I, 108. 109
71 Boré, III..... 239
72 — (Michel), IV..... 24
73 Botherel (Cte de), III..... 11
74 Bouère (Cte de La), II..... 170
75 — (Cnne de La) II..... 171
76 Boulord (Pierre), I..... 458
77 Bourmont (Cte de), III..... 462
78 — (Chateau de), III... 487
79 Boutons vendéens, III.... 644
80 Bouyer (Jacques), II..... 419
81 Brau (F.-René), V..... 113
82 — (Laurent), IV..... 413
83 Bremond (Cte de), IV..... 547
84 Bressuire (Clocher de), I.. 95
85 Bretesche (Mis de La), IV. 353
86 Brevet (François), V..... 96
87 Bricot (Sébastien), II..... 297
88 Brothier (Abbé), II..... 224
89 Brune (Général), IV..... 88
90 Burgevin (Jean), V..... 94
91 Busnel (Cte de), III..... 500
92 Cadoudal, III..... 283
93 — (Autographe de), III. 472
94 — (Arrestation de), IV. 173
95 Caisse royaliste (Création de la), I..... 136
96 Cambourg (de), II..... 155
97 Cambronne, III..... 403
98 Canclaux, II..... 159
99 Carnot (Lazare), I..... 402
100 — (Signature de), I... 343
101 Carrier, II..... 23
102 Carte de la Chouannerie en Bretagne, III..... 268
103 Cathelineau (Jacques), I... 37
104 — (Marie-Anne), II.... 203
105 — (Jacques), IV..... 425
106 Catherine II, II..... 227
107 Causes de la guerre, I.... 1
108 Chaboterie (Bois de la), II. 519
109 Challans, II..... 262
110 Chambord (Cte de), IV..... 449
111 Champ des Martyrs, près d'Angers, I..... 496
112 Chanzeaux (Clocher de), II. 365
113 Chaperonnière (La), IV... 565
114 Chapron (Julien), V..... 96
115 Charette, II..... 24
116 — (Mort de), II..... 522
117 — (Souvenirs de), IV.. 33
118 — (Ludovic de), IV.... 279
119 — (Bon Athanase de), IV. 521
120 Chardonnet (Général), IV. 3
121 Chataigner (Louis), III... 164
122 — (Michel), III..... 164
123 Chaudron (Bataille de), II. 243
124 Chaumette, II..... 75
125 Chavagnes (Drapeau de), IV. 224
126 Chemillé, I..... 41
127 Chêne (Le), IV..... 573
128 — (Drapeau du), IV... 576
129 Cholet, I..... 47
130 — en 1795, II..... 383
131 Chouans (Les), III, *frontispice*.....
132 — en embuscade, I..... 351
133 — du Bas-Maine, III... 68
134 Cintré (Huchet de), III... 501
135 Clarke, IV..... 111
136 Clouzeaux (Les), II..... 200
137 Clisson (Chateau de) V... 82

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

138 Clisson (Chateau de), III.. 502
139 Cognart (François), V.... 94
140 Convocation des paroisses, II..... 508
141 Cormatin, III..... 204
142 Cosnou (Mathurin), II..... 204
143 Cottereau (Jean), III..... 126
144 — (René), III..... 127
145 Coucy (Mis de), II..... 577
146 Coudraye-Montbault (Le), IV..... 334
147 Coupard (Pierre), V..... 132
148 Courgeon (Abbé), II..... 297
149 Crétineau-Joly, I *frontispice* 1
150 Croix-de-Vie, IV..... 307
151 — (Place de), IV..... 271
152 Crouston, III..... 172
153 Dallaine (Jean), II..... 291
154 — (Julien), II..... 419
155 Danton, III..... 83
156 David d'Angers, II, *frontispice*..... 1
157 Davout, IV..... 380
158 Decazes (Duc), IV..... 405
159 Deniau (Jacques), II..... 419
160 — (Pique du capitaine), V..... 35
161 Dillon (Dominique), II..... 236
162 Diot, de Courlay, IV..... 225
163 Dommaigné (Autographe de), I..... 158
164 Drapeau vendéen, III..... 215
165 — vendéen de 1793, IV. 57
166 Dubois-Crancé, II..... 142
167 Dumouriez, II..... 466
168 Durand (Pierre) et son fils, V..... 101
169 Durbelière (Chateau de La), I..... 201
170 Elbée (d'), I..... 215
171 — (Autographe de d'), I. 51
172 — (Mort de d'), II..... 117
173 — (Fauteuil de d'), II. 119
174 Ellison (Capitaine), III.... 338
175 Elven (Tour d'), III..... 258
176 Emhoff (Christophe), I.... 241
177 Émigrés (Les), IV..... 238
178 Enghien (Duc d'), IV..... 177
179 — (Monument du duc d'), IV..... 185
180 Être suprême (Fête de l'), II. 274
181 Évêque constitutionnel (Sceau d'), IV..... 122
182 Faouët (Le), III..... 247
183 Feuillet (Jean), I..... 366
184 Fleury (Guillaume), II.... 291
185 Fontenay-le-Comte, I..... 145
186 Fort-Neuf, III..... 399
187 Fouché, IV..... 8
188 Fougères, III..... 267
189 Fox, III..... 46
190 François IV de Modène, IV. 480
191 Frégeolière (Bernard de La), IV..... 327
192 Frotté (Cte de), III..... 321
193 Fruglaye (Cte de La), III... 18
194 Gaillard, III..... 524
195 Gabde (Chevalier de La), III 517
196 Gaudin (Mathurin), III.... 291
197 Gazeau (Claude), V..... 72
198 Gray (Pierrot), II..... 138
199 Georges III, I..... 396
200 Germon (Abbé), I..... 264
201 Gesté (Champ des morts à), IV..... 194
202 Gonnord, II..... 82
203 Gourdon (Abbé), II..... 101
204 — (Jacques), I..... 358
205 Gouvion-Saint-Cyr, V..... 16
206 Graham (Lord), III..... 352
207 Granchamp, III..... 209
208 Granville, I..... 407
209 Grasset (René)..... 347
210 Grimaud (Louis), V..... 24
211 Grolleau (Jean), I..... 83
212 Guerry de Beauregard (Brevet de la Légion d'honneur), V..... 25

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

213 Guignard (Louis), II..... 219
214 — (François), IV..... 394
215 Guinabutte (René), II..... 534
216 Guinebut, IV..... 566
217 Guiny (Maison de Mlle de), IV. 614
218 Hédouville, III..... 543
219 — (Autographe d'), II.. 503
220 Herbert (Pierre), II..... 148
221 Herbeau (Pierre), V..... 145
222 Hoche, II..... 479
223 Houssaye (Chevalier de La), IV..... 63
224 — (Adrien de La), IV. 453
225 — (A. de La), IV..... 502
226 Ile-Dieu (Le château), II. 455
227 — (Le port), II..... 454
228 Inconnu (Un), IV, *frontispice*
229 Jagault (Abbé), I..... 23
230 Jallais (Château de), IV.. 283
231 Jaunais (Château de La), II. 333
232 Joubert (Abbé), II..... 571
233 Joux (Fort de), IV..... 199
234 Keats (Amiral), III..... 370
235 Keranflech (de), III..... 586
236 Kerdaniel (Du Fou de), III. 587
237 Kerléano (Monument de), IV..... 192
238 Kersabiec (Colonel de), IV. 477
239 — (Eulalie de), IV.... 568
240 — (Stylite de), IV.... 604
241 Kléber, I..... 273
242 Lapin (Joseph), V..... 115
243 La Haye-Saint-Hilaire (Cte de), III..... 450
244 Lacroix, II..... 408
245 La Fayette, III..... 75
246 La Lime, II..... 65
247 Landemont (Cte de), IV... 287
248 Lanjuinais, III..... 411
249 Laurencie (Mis de La), III. 375
250 Laval (Vue de), I..... 347
251 Lavoger (Château du), II... 351
252 Lecoz, IV..... 363
253 Le Floch, III..... 107
254 Légé (Drapeau de), II..... 298
255 — (Chapelle de), II... 524
256 Le Mintier, III..... 482
257 Lequinio, II..... 430
258 Lescure (Mis de), I..... 79
259 — au pont de Vrines, L. 127
260 — (Acte de baptême de Marie-Louise de), II.... 9
261 Lobut (Pierre), V..... 120
262 Lofficial, II..... 318
263 Loge (Château de La), I... 227
264 — (La), III..... 550
265 Lostanges (Chevalier de), IV..... 45
266 Louis XVI, I..... 43
267 — XVII, II..... 390
268 — XVIII, II..... 410
269 — XVIII (Lettre de), IV..... 412
270 Louis-Philippe Ier, IV..... 434
271 Loutil, II..... 500
272 — (Mme), II..... 501
273 Lucteau, I..... 440
274 Macbride (Lord), III..... 383
275 Maisdon (Bourg de), IV... 571
276 — (Drapeau de), IV... 507
277 Mandat (Martial de), III.. 597
278 Marais (Château du), II.... 283
279 Marceau, I..... 447
280 Marche (Mis de La), III... 31
281 Maret (Jean), II..... 53
282 Marie-Antoinette, I..... 338
283 « Marie-Jeanne », I..... 142
284 Marigny (de). II..... 207
285 — (Autographe de), III. 110
286 Martigné-Briand, I..... 205
287 Martin (Tristan), V..... 68
288 — (Abbé), V..... 63
289 Martineau, IV..... 314
290 Martyrs (Cimetière des), IV..... 266
291 Mathes (Monument des), IV. 324
292 Maupilier (Jacques), I..... 17
293 Mercerон (François), I.... 476

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

294 Mercier (J.-J.), IV..... 455
295 Mercier-la-Vendée (Autographe de), III..... 473
296 Mesnard (Louis de), I..... 195
297 — (Édouard de), I..... 195
298 — (Cte C. de), IV..... 514
299 Messe dans les bois (Une), I.. 8
300 — en Bretagne, III... 35
301 Metternich (Pce de), IV.... 486
302 Michel (René), II..... 419
303 — (René-G.), III..... 193
304 « Missionnaire (Le) »..... 143
305 Moira (Lord), III..... 341
306 Monnié, IV..... 584
307 Monti (Cte Alexandre de), IV..... 557
308 — V..... 368
309 — (Cte Édouard de), IV. 549
310 Montmuran (de), III..... 536
311 Mont Saint-Michel, I..... 405
312 Moricet (Armand de), V... 232
313 — (Paul de), V..... 133
314 Mouchetière (La), IV..... 579
315 Moulin-aux-Chèvres (Le), IV..... 272
316 Murat, IV..... 168
317 Nantes (Attaque de), I... 188
318 Niort (Clocher de Notre-Dame de), II..... 88
319 Noyades de Nantes, II.... 67
320 Nuaillé (Monument de), II. 168
321 Ogier [de l'Isle, II..... 347
322 Oilliamson (Vte d'), IV.... 36
323 Olonne (Phare d'), IV.... 374
324 Pacification (La), III..... 539
325 Palluau, II..... 341
326 Pange (De), III..... 274
327 Parthenay, IV..... 356
328 Pasquier (Duc), IV..... 387
329 Pasquier (Jean), III..... 239
330 Passage de la Loire, I.... 306
331 Paynéau (Étienne), II..... 399
332 Pénissière (Ruines de La), IV 587
333 Penthièvre (Fort), III.... 350
334 Périer (Casimir), IV..... 442
335 Perraud (René), III..... 98
336 Pichegru, II..... 450
337 — (Arrestation de), IV..... 172
338 Pie VII, IV..... 211
339 Pin-en-Mauges (Le) I..... 39
340 Pitt (W.), III..... 218
341 Pitton (François), II..... 534
342 Plessis-Villoutreys (Étang et tour du), IV..... 99
343 Poitevin (Jean), II..... 291
344 — (Louis), II..... 347
345 Pont-Barré (Le), I..... 385
346 Pontbriant (Du Breil de), III..... 344
347 Pont-de-Loc, IV..... 91
348 Pornic, I..... 105
349 Pouancé (Signature du traité de), IV..... 70
350 Pouzauges, II..... 107
351 Pradt (Mgr de), II..... 584
352 Presse (La) et la Police, IV..... 429
353 Prévalaye (Mlle de La), V. 204
354 — (Chevalier de La), IV. 30
355 Procession sacrilége, IV.. 458
356 Proclamation (Une), III... 287
357 Puisaye (Cte de), III..... 138
358 — (Autographe de), III. 203
359 Puiseux (Cte Henri de), IV. 539
360 Pujol (Bon de), III..... 305
361 Quiberon (Baie de), III... 348
362 — (Vue de), III 362
363 — (Vue de), III 363
364 — (Drapeau de), III... 420
365 — (Bataille de), III... 395
366 — (Monument de), III.. 442
367 — (Monument de), III.. 429
368 — (Duc d'Angoulême a), III..... 443
369 Quimper (Cathédrale de), III..... 147

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

370 Quoicot (Charles), II..... 419
371 — (François), V..... 117
372 — (Jacques), II..... 419
373 Rabejeau (Louis), V..... 102
374 Ragueneau (toussaint) II... 364
375 — (Simon), V..... 102
376 Rechignevoisin (Rosette de). II..... 443
377 Rennes (Parlement de). III. 6
378 Renou, I..... 412
379 Réthoré (Jean). II..... 419
380 — (Jean). II..... 291
381 Reveillard, II..... 291
382 Réveillière-Lépeaux (La), III..... 580
383 Richaudeau (Guy), II..... 43
384 Ripoche (François), I..... 83
385 Robert-le-Chouan, IV..... 545
386 Robespierre, II..... 280
387 — (Signature de), I.... 343
388 Robrie (Mme de La), V.... 454
389 — (Lettre a la famille de La), V..... 455
390 Roche (La Grande-). IV... 600
391 Rochejaquelein (Henri de La), I..... 323
392 — (Statue de Henri de La), II..... 165
393 — (Mme de La), I..... 392
394 — (Autographe de La Mme de La). I..... xxx
395 — (Auguste de La), IV. 235
396 — (Louis de La), IV.. 219
397 Roche-Macé (de La). IV... 289
398 — (Lettre a M. de La), IV..... 594
399 Roche-Parnay (de La). III. 504
400 Roche-sur-Yon (La), II.... 479
401 Roche-Servière. IV..... 349
402 Roger, III..... 224
403 Rosmorduc (Cte de). III..... 489
404 Rossignol, I..... 434
405 Rostaing (Cte de), III..... 528
406 Rouërie (Mis de La) III.... 52
407 Royer-Collard, III..... 571
408 Sables-d'Olonne (Les), II.. 489
409 — IV..... 275
410 Sacré-Cœur (Le). III..... 159
411 Saint-Gilles-sur-Vie, II... 423
412 Saint-hilaire (de La Haye) V 226
413 — (Clocher de), IV... 315
414 Saint-Malo, I..... 423
415 — (Vue de), III..... 29
416 Saint-Mesmin (Tour de) II.. 543
417 Saint-Pol-de-Léon (Cathédrale de). III..... 156
418 Sapinaud de Boishuguet, IV. 353
419 Saudejeau (Jean), V..... 117
420 Saugrenière (La), II..... 499
421 Saumarez (Lord), III..... 476
422 Saumur (Chateau de), I.... 168
423 Savenay, I..... 485
424 Soldat républicain (Un), V. 444
425 Sombreuil (Cte de), III..... 405
426 Soyer, II..... 101
427 Stofflet, II..... 175
428 — (Cachet de), II..... 255
429 Suzannet (Constant de), IV. 197
430 Suzeneau, III..... 193
431 Talhouet (Cte de). III..... 600
432 Talleyrand, IV..... 73
433 Tallien, III..... 416
434 Talmont (Pce de), II..... 3
435 — (Anneau du Pce de). II. 71
436 — (Sabre attribué au Pce de), I..... 464
437 — (Ruines du chateau de), V..... 82
438 Tarreau (Paul), II..... 347
439 Texier (Toussaint), I..... 132
440 — (Joseph), II..... 172
441 Thémines (Mis de), II..... 578
442 Thouars (Ville et chateau de), I..... 113
443 — (Assaut de), I..... 130
444 Tiffauges, II..... 164
445 — (Ruines de), I..... 212
446 Tinténiac, III..... 458

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

447 Torfou (Colonne de), I.... 272
448 Trémoille (P^ce^ Louis de La), V, *frontispice*..... 000
449 — (Brevet du Lys au P^ce^ de La), V..... 22
450 Turpaud (Jacques), I..... 417
451 Turreau, II..... 183
452 Vannes, III..... 101
453 Vendéen (Un petit), IV... 432
454 Vendéenne (La) *(chanson)*, IV.....,678-679
455 Vérone, II..... 377
456 Vibiers (Pont de), I..... 209
457 Villaret-Joyeuse, II..... 185
458 Villesbret (de), III..... 549
459 Vion (Joseph), II..... 233
460 Vitré (Vue de), III..... 323
461 — (Château de), III.... 263
462 — (Rue de), III..... 467
463 Warren (Sir), II..... 437
464 Wellington (Lord), IV.... 227
465 Westermann, II..... 193

Supplément.

466 Vme de Turpin-Crissé, III.. 263
467 Pierre Humeau, V..... 456
468 Jean Courdon, V..... 480

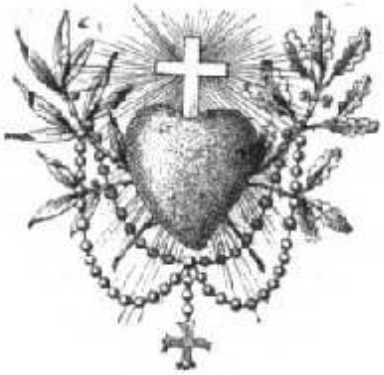

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE ONOMASTIQUE

Cette table est comme un phare que nous allumons à la fin de ce travail. Son but, en effet, sera d'éclairer le lecteur, de faciliter ses recherches sur un fait ou sur tel personnage mentionné, çà et là, dans cette longue et merveilleuse épopée des luttes vendéennes.

Cette table présente surtout l'avantage de relier le cinquième volume au travail primitif de Crétineau-Joly et d'en compléter l'harmonie.

Quelques omissions, — quelques erreurs peut-être, — ont pu se glisser dans cette longue nomenclature, surtout pour les noms propres, orthographiés parfois de diverses manières; que le lecteur nous soit indulgent et considère ce que présente de fastidieux et d'ingrat un semblable labeur.

NOTA. — Les chiffres romains indiquent le volume; les chiffres arabes les pages.

A

Abbaye (Goyon de l'), III, 606.
Abbayes (Nicolon des), I, 118.
IV, 270, 273, 298.
V, 37, 78.
Abbeville, I, 182.
Abeylard, V, 111.
Abgrall, III, 54.
Abjean, V, 370.
Abraham, V, 145.
Abrial, IV, 137.
Absac, II, 432.
Achard, IV, 263, 366, 367, 653.
V. 296.
Achard (de Vente-), V, 261.
Aché (d'), II, 435.
IV, 208-210.
V, 338.
Acheril, IV, 285.
Adam, V, 378.
Addington, IV, 113.
Adhémar (d'), I, 182.
Adigard, V, 318.
Adilly, IV, 576.
Adrien, V, 73.
Agaësse, V, 225.
Ageron, I, 302.
Agets (Les), IV, 554, 671, 674
Agon (d'), V, 327, 335.
Agra. Voir Guyot de Folleville.
Aigrefeuille (Gautret d'), V, 54,
Aigrefeuille, I, 26.
II, 126, 412.
IV, 571.
V, 403.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Aiguillon (duc d'), III, 5-8.
Aiguillon (L'), II, 260, 261, 438, 441, 452.
IV, 273.
V, 429.
Aimé, III, 71, 311, 452.
Aimez, III, 186.
Airvault, I, 262.
Aix (Ile d'), II, 432.
Aize (d') III, 329.
Aizenay, I, 250.
II, 143, 313.
IV, 256, 277, 280.
V, 46-47.
Aladenize, IV, 488.
Albas (d'), III, 527, 529.
Albert (Jean), II, 408.
— (Mathurin), II, 364.
— (François), V, 408.
Albery (duc d'), IV, 488.
Albignac (d'), V, 3, 19, 20.
Albin, III, 39.
Albine, I, III.
V, 115.
Albyville (d'), III, 491,
IV, 330.
Alençon, I, 483.
II, 455, 399.
III, 296, 367, 494.
IV, 11, 36, 37, 48, 50, 100, 106.
Alès (d'), IV, 518
Alexandre, V, 314.
Alicour, III, 498.
Aligneul, V, 262.
Alineuc, III, 113.
Aliot, V, 166.
Alix, III, 467.
IV, 104, 552.
V, 467, 470.
Allaire, I, 50.
III, 529.
IV, 104.
Allanic, III, 641.
Allard (Henri), I, 232, 233, 301, 368, 512, 537, 471, 485.
II, 19, 389, 414.
IV, 272, 294.
V, 45, 66, 99.
Allard (René), V, 126, 255, 305.
— (Louis), V, 305.
— (de la Resnière), II, 90.
Allègre (d'), III, 180, 250, 272, 342, 349, 351, 356, 364, 370, 380, 537, 570, 578.
Allegri, V, 74, 76, 380.
Alliaume, III, 650.
Alliot, II, 69.
Allonville (d'), II, 432.
Allonzo, III, 463, 498.
Alouettes (Moulin des), I, 92.
V, 409.
Aloy, III, 432, 633.
Alquier, I, 160
III, 174.
Alys, III, 637.
Amailloux, I, 199, 200, 203.
IV, 455, 544, 546, 560.
Amand, V, 307.
Amar, III, 279.
Amberville (Dumont de L'), V, 339
Amboix (d'), III, 634.
Ambon, III, 110.
— IV, 29.
Ambrières, III, 463.
IV, 100.
V, 300.
Ambron, V, 118.
Ambrugeac (d'), IV, 285, 367, 371.
Amelin, III, 650.
V, 269.
Amelot (Mgr), II, 432.
III, 37.
Amey, I, 434.
II, 129, 144, 162, 223.
Amiot, V, 100.
Ampherné (d'), III, 64, 240, 587.
Ance, II, 132.
Ancenis, I, 55, 186, 191, 314-318, 483 485.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 10.
III, 103, 193, 316, 448.
IV, 19, 53, 290, 331, 448, 491, 596, 656-660.
V, 410.
Anchin (Giraux d'), V, 379.
Ancour (d'), III, 475, 586.
IV, 150, 161.
Ancquefert, III, 119.
Andaine (Forêt d'), IV, 36.
Andieux, II, 502.
Andigné (d'), I, XXIV, 118.
II, 484, 497, 525, 528, 546, 557, 566, 580.
III, 211, 273, 275, 461, 484, 486, 490, 523, 553, 555, 599.
IV, 14, 15, 21, 37, 70-78, 83, 199, 287, 294, 303, 329, 330, 98, 142, 345, 366, 634, 655.
V, 9, 135, 136, 170, 459.
— de Mayneuf (d'), III, 280.
IV, 382, 384, 420, 461.
V, 136.
— de Rétau (d'), V, 139.
— de Macé (d'), V, 140.
— (Bourg d'), III, 524.
Andlar (d'), III, 471.
André (d'), III, 572.
Andrein, III, 433.
Andrezé, V, 101.
Androuin, V, 273.
Anetz, V, 165.
Angault, V, 273.
Angebault, V, 34.
Angely (d'), V, 40.
Angenard, V, 221.
Angers, I, 9, 22-52, 77, 170, 174, 175, 177, 182, 191, 244, 261, 315, 330, 365, 367, 449, 452-455.
II, 51, 98, 126, 502-504, 519-523, 657.
Angerville, II, 51.
Anglade (Mme d'), III, 420.
Anglars (d'), III, 333, 490, 625.
IV, 295. (*Voir Danglars*).
Anglès (d'), IV, 301.
Angot, V, 266.
Angoulême (Duc d'), I, 399.
III, 443, 519.
IV, 52, 207, 226, 227, 231-237, 260, 410, 415.
Angoulême (Dme d'), IV, 260, 327.
Angrie, III, 252.
IV, 64.
Anjorrand, IV, 272.
Anjuhault, II, 14, 16.
Anoville (d'), III, 633.
Ansseau (d'), III, 397.
Antigny, II, 150.
Antrain, I, 315, 430, 438.
II, 92-93.
V, 417-418.
Antrechaux (d'), III, 423.
Aoust (d'), I, 461.
II, 109.
Apchier (d'), III, 626.
Apremont, IV, 274, 306.
Apuril, III, 482, 483, 537.
IV, 28.
V, 210.
Aquéré, III, 629.
Arblade (d'), III, 635.
Arbogast, II, 588.
Arbois, IV, 184.
Arbou, III, 626.
Arbouville (d'), III, 432.
Arena, IV, 139.
Arfeuille (Mourain d'), III, 588.
Argal, III, 64.
Argens (d'), I, 108.
II, 488, 493.
III, 520.
Argentière (d'), III, 236.
Argenton-Château, I, 78, 208.
II, 157, 158, 209, 234, 498.
III, 568.
V, 122, 426.
— l'Église, IV, 359.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Argentré, III, 312, 314.
IV, 12, 103, 552.
V, 467.
— (d'), IV, 654.
Argouges (d'), II, 17.
Argout (d'), IV, 301.
Ariol, V. 108.
Armaillé (d'), III, 271.
IV, 285, 330.
V, 98, 100, 131.
Armand, V, 168.
Arnaud, II, 201.
V, 35, 46, 48, 226.
Arnaudeau, II, 28.
Arnheim, III, 217.
Arnoult, III, 626.
Arpajon, II, 51.
Arpantilly (Landrel d'), V, 380.
Arpin, V, 108.
Arrouet, V, 102, 272.
Artel, V, 39.
Arthaud, II, 339.
Arthenay (d'), II, 432.
Arthus, III, 509.
Artois (Cte d'), I, 183.
II, 259, 260, 269, 326, 415, 430-464, 497, 525, 528, 533-562, 592, 594.
III, 57-59, 217-223, 331, 357-362, 385, 434, 481, 518, 572, 578, 598, 601, 611-615.
IV, 34, 52, 67-69, 72, 113, 137, 206, 227, 449.
V, 23, 415, 429, 465.
Arturière (La Huppe de L'), V, 314.
Aspaye de Saint-Généroux (d'), V, 133.
Assé, IV, 556.
Asserac (d'), III, 625,
Astillé, III, 166.
V, 463.
Astilly (d'), III, 329, 392.
Aston, III, 386.
Aubépin (de L'), IV, 298, 331, 528, 539, 564, 566.
V, 168.
Aubé, V, 104.
Aubert, IV, 581.
Aubert-Dubayet, I, 247, 255, 256, 257, 275, 284-287.
II, 7.
III, 291, 296, 297, 309, 324, 352, 367, 448, 493, 496, 614.
V, 403-412.
Aubeterre (Mis d'), I, 455.
Aubiers (Les), I, 69, 73, 290, 325, 412.
II, 254, 364, 538, 547.
III, 568, 569.
IV, 270, 274, 282.
V, 109, 112, 130, 390, 435.
Aubin, III, 633.
Aubrée, IV, 11.
Aubrière, V, 306.
Aubrière (Tripier de L'), V, 358.
Aubry, III, 637.
IV, 580.
V, 146,
Auburtin, II, 21, 197, 269, 285.
Auch, I, 247.
III, 184.
Auclerc, IV, 580,
Audé, V, 188.
Audelard (d'), III, 637.
Audée, IV, 144.
Audierne, IV, 129.
Audiffret-Pasquier (Duc d'), IV, 379.
Audigau, V, 119.
Audillas, III, 301.
Audouin, I, 40.
V, 47, 145.
Audran, III, 586.
IV, 144, 288, 303.
V, 187.
Audrein, III, 74, 612.
IV, 121, 127-129.
Audureau, V, 114.
Auffrey, III, 642.
V, 214.
Auge (Pays d'), IV, 37, 100.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 345-348.
Auge, IV, 581.
Augeard. III, 265, 270.
V, 322.
Auger (Michel), II, 291.
Augereau (l'abbé). I, 93.
— (Cᵉ), III, 423, 579.
— (Femme), I, 219.
Augeron, V, 74.
Auguis, I, 66.
Augustave, IV, 12.
Augustésir, V, 42.
Aumont (Duc d'), IV, 641.
Aumont, V, 105, 111.
Aunay-Bocage, V, 348-350.
Aunè de Varennes (d'). V, 353.
Auray, III, 60, 103, 180, 307, 341, 347-353, 397, 407, 408, 415, 416, 443, 586.
IV, 143, 332, 368-370.
Auray, IV, 581.
Aurigny, III, 278.
Autichamp (Joseph d'), V, 84.
— (Charles d'), I, 181, 189, 191, 194, 195, 198, 231, 253, 295, 304, 309, 314, 316, 318, 335, 357, 367, 368, 372, 409, 436, 466, 467, 473, 484.
II, 19, 356, 449, 456, 505-507, 524-528, 545-548, 558, 561, 580, 592.
III, 472, 518, 536, 553, 599, 601.
IV, 61, 67, 82-84, 93, 142, 245-259, 270, 276, 280, 283, 292, 296, 299-318, 345, 348, 360, 429, 533, 596, 660-664.
V, 8, 12-13, 89-133, 417, 420, 443, 449, 458, 478.
Auvé, V, 272.
Anvers, III, 508.
Auvinet, II, 488.
Auvray IV, 39, 43.
Aux (Château d'), II, 55.
Auxion (d'), III, 333.
Auzances (d'), III, 91.
Auzon, I, 193.
Avaray (Cᵉ d'), II, 415, 416, 429.
III, 333, 431, 635.
IV, 205.
Aveline, V, 280.
Averty, V, 95.
Avoisne (d'), III, 461, 484, 523.
V, 146.
Avaissé, IV, 675.
Avranches, I, 405, 406, 409, 414.
III, 463, 498.
IV, 48, 101.
V, 313-321.
Avril, III, 626.
V, 93, 123, 126.
Avril (Général), I, 278.
II, 56, 95, 478.
III, 189, 190, 473, 475.
IV, 100.
V, 383.
Azay-sur-Thouet, IV, 545.

B

Babin, V, 276.
Babinière (La), III, 176.
Babinot, V, 41.
Babonneau, V, 100.
Bac (du), IV, 336.
Bachelier, II, 34, 49, 59, 87, 348, 590.
Bachelot, III, 39, 432, 630.
Bachimont (de), III, 475.
IV, 144, 288, 393.
V, 188.
Bâcle, V, 129.
Baco (Gaston), I, 187, 189, 196.
Baconnière (La), III, 130.
Badereau de Rochevillon, V, 38.
Bafour, IV, 678.
Baglin, V, 253.
Bagnerpican, I, 434.
Bagneux (Cᵉ des), IV, 295, 459, 490.
Baguenard, I, 12.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Baguenier-Desormeaux (Chirurgien), V, 127, 414, 433.
Baguenier-Desormeaux, I, 43, 107, 226.
II, 116.
III, 534.
V, 88, 381, 449.
Baignon, III, 489, 490.
Bailleul (de), III, 333.
Baillif, V, 254.
Bailloche, III, 269.
Baillot, III, 484, 494, 434.
Baillou, V, 270.
Bailly, III, 632.
Bain, I, 55.
III, 413, 489, 495, 538.
V, 458.
Bainvel, IV, 333-335, 369, 404.
Balazé, III, 176.
IV, 408, 550.
V, 467-469.
Balcara, III, 498.
Baliot, V, 49.
Ballavoine, V, 496, 380.
Ballé, III, 297.
Ballée, IV, 47, 133.
Balleroi (de), III, 333.
Bancelin, II, 315-317.
III, 249-253, 279, 545, 546.
IV, 84.
Banchereau, III, 569.
V, 111.
Banéat, III, 486.
Banets (des), V, 296.
Bannelec, IV, 126.
Ballard, II, 236.
Bans, III, 432, 641.
Bansard, V, 308.
Baralère, II, 60.
Baranger, I, 219.
V, 402, 424.
Barante (de), I, 315.
Baraudières (des), IV, 298.
V, 43.
Baraudin, III, 636.
Barba, III, 633.
Barbançois (Mis de), IV, 548.
Barbarin, V, 73.
— (de), V, 45, 47.
Barbarou, III, 448.
Barbaroux, I, 164.
III, 134-136.
Barbasan, I, 174, 204.
V, 392.
Barbatre, I, 328.
II, 110.
Barbaut, V, 89.
— de Saint-Hilaire, V, 108.
Barbé, III, 491.
Barbedienne, III, 257.
Barbet, V, 332.
Barbey d'Aurevilly, I, XLVII.
Barbier, V, 117.
Barbot, I, 58.
IV, 70, 574, 634.
V, 401, 412, 427, 267, 297.
Barbou (Gte), IV, 390-392.
Bard, I, 294, 297, 300.
II, 140, 160, 191, 250.
Bardet, V, 149.
Bardin, III, 306.
V, 120.
Bardon, II, 362.
Bardou, I, 57.
IV, 532.
V, 42.
Baré, III, 636.
Bareith, V, 441.
Barentin, III, 20, 375.
Barère, I, 64, 131, 160, 199, 229, 233-236, 248, 260, 279, 332, 380, 401, 403.
II, 35, 113, 248, 279, 474.
III, 154, 184.
IV, 228, 229, 418.
Barjon, II, 542.
Barillé, V, 268.
Barlemont (de), V, 141.
Barlow (Lord), II, 440.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Barolière (La), I, 121, 205.
V, 399.
Baron, V. 97, 100.
Baronnais (de La), III, 457, 491, 521.
V, 207, 378.
Baronnière (La), I, 76, 102.
V, 450.
Barossière (de La), II, 258.
Barra ou Barre, I. 459.
II, 276, 446.
Barras, II, 451, 533.
III, 576, 579.
IV, 60, 74, 151.
Barre (de La), III, 638.
IV, 270, 298.
V, 32, 58, 366, 367.
Barré, I, 152.
II, 554-556, 561.
V, 88, 152, 439.
Barreau (Pierre), II, 110.
Barre-de-Mont, II, 110.
Barre-Piquet, IV, 144.
Barrès-Dumolard, III, 377.
Barrey, V, 340.
Barrin, V, 142.
Barrion, V, 80.
Barrois, IV, 176.
Barry (du), IV, 223.
Bartelemont, I, 103.
Barthe, III, 88, 89, 93, 639.
IV, 496, 609.
Barthélemy, III, 414, 578.
Barti, IV, 34.
Bartillat (de), V, 277.
Barwel, III, 620.
Bascher, II, 417.
IV, 297, 298, 559, 572.
V, 31, 33.
Bas-Courtil, III, 482, 483.
Basile V, 326.
Basire, V, 322.
Bassetière (de La), II, 442, 480, 627.
IV, 298, 310.
V, 45, 53.
Bassotière (La) I, 328.
II, 442.
Bassou, III, 640.
Basteau, V, 209.
Bâte (Porte de la), I, 81.
Bathurst (Lord), IV, 637, 642.
Baucherant, V, 106.
Bauché, III, 586.
Baud, III, 369, 379, 382.
Baudet, V, 124.
Baudiez (du), V, 370.
Baudineau, V, 119.
Baudio, III, 638, 639.
Baudran, III, 634.
Baudre (de), V, 353.
Baudriau, I, 219.
Baudry (Esprit), I, 66.
— d'Asson, I, 26, 246.
— (de La Garnache), II, 28.
— de La Joussumière, V, 43, 69.
— de La Maisonneuve, V, 54.
— Puyraveau, V, 30, 63.
Baugé, I, 182, 452, 462.
IV, 19.
Baulavou, III, 636.
Bauldry, V, 107.
Baumay, III, 640.
Baume-Vinel (de La), III, 631.
Baupré (de), III, 627.
Bausobert, IV, 215.
Baussonnière (de La), V, 216.
Bauville (de), IV, 339.
Bayane (Cte de), II, 588.
Bayé (de), V, 242.
Bayeux, V, 351.
Bazancourt, IV, 176.
Bazanville (Beuvry de), V, 330.
Bazin, I, 481.
II, 557.
V, 109.
Bazoges-en-Pareds, I, 148.
Bazoges-en-Paillers, I, 118.
II, 145.
Bazougers, III, 508.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 213.
Bazouges-du-Désert, I. 245.
II, 13.
III, 82. 297. 303. 311,
Béarn (de), III, 432.
Beatrix, IV, 676. 678.
V. 331.
Beauchamp (de), I, xii, xxii, 45, 204.
II. 122.
III. 522. 528.
IV, 559. 569, 570. 575.
Beauchêne (N.-D. de), I, 288, 289.
Beaucorps (de), II. 320, 431, 637.
V, 59, 229.
— (Bᵒⁿ de), I. 137, 158, 487.
Beaudran, II, 588.
Beaudréau, II. 183.
Beaufils, V, 251.
Beaufort, I, 245. 415.
II, 12, 13.
III, 144, 145, 161, 163, 165.
Beaufort (de), II. 443.
III, 432, 457, 635, 641.
Beaufranchet, I. 137.
II. 129. 143, 162.
III, 104.
Beaufreton, III, 490.
Beaugard, IV, 364.
Beaugendre, V. 467.
Beauglies, Voir Bulkeley.
Beaugrand, IV. 298.
V. 140.
Beauharnais (de), I. 461.
IV. 60, 137, 146-148.
Beaulieu, I, 57, 271.
II, 198. 412.
V, 374, 435.
Beaumanoir (Vervier de), V, 44.
— I, 238.
II. 524.
Beaumelle, II. 493, 514, 515.
Beaumont, III, 501.
IV, 44, 165.
— (de), II, 432, 435.
III, 432, 520, 630.
IV, 590.
V. 117, 122, 170. 312, 328, 462.
— (Caqueray de), V, 226.
Beaunay, V, 367.
Beaupoil de Saint-Aulaire, III, 333, 353. 578, 630.
Beaupré (de), V, 380.
Beaupreau, I, 46, 76, 281, 294-296, 301-304, 321, 335.
II, 122. 126, 127, 178, 508.
IV, 235. 248-258. 292, 564, 676.
V, 91-93. 95, 509. 433, 459.
Beaupuy (Dubaret de), V, 362.
Beaupuy, I, xxvi, 144, 257, 295, 300, 301, 330, 339, 352, 353, 357, 359, 361, 451, 453, 492, 493.
II, 1, 102, 353-355.
Beauregard (Mᵉ de), I, 390, 417, 418, 432.
V, 460.
— (le P.), I. 265.
— (de), IV, 490.
— (Château de), III, 245.
— (Mᵐᵉ Costa de), I. 50.
— (Gᵃˡ), II, 530, 531.
Beaurepaire, *Voir* Piet.
Beaurepaire, II, 145, 307-309, 348, 548
IV, 209.
Beausse, V, 96.
Beaussire, V, 272.
Beauvais III, 624.
— (Poirier de), I, xxii. 105. 140, 225, 290, 292, 439, 485.
II. 19, 157, 167, 174, 237, 240.
III, 253. 280.
V. 63, 428, 471-475.
— (Château de), 236.
Beauveau (de), I, 46.
II. 537.
IV. 280, 333.
V. 66, 383.
Beauvilliers (de), III. 333, 633.
Beauvis, 302, V.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Beauvoir, I, 60, 118.
II, 21, 111, 438.
IV, 559.
Beauvollier (de), I, 134, 135, 152, 167, 181, 232, 286, 294, 368, 372, 409, 412, 415, 462, 463, 487, 492.
II, 8, 538-540, 561.
IV, 254, 284.
V, 416, 421.
Becavin, IV, 290.
V, 161.
Becdelièvre (de), III, 5, 19, 448, 449, IV, 126.
Bechard, V, 182, 380.
Bécherel, V, 324.
— (Ville de), I, 55.
III, 115, 490, 544.
IV, 339.
V, 3.
Béchillon (de), III, 628.
Beckx (R. P.), I, LX.
Becobo, III, 257.
Bécon, III, 193, 448, 484.
Bécouarn, IV, 144.
V, 188.
Becquey, III, 572.
Bédée (de), III, 19, 195, 210, 490.
IV, 339.
V, 211.
Bédel (de), III, 491.
V, 320.
Bedout, III, 339.
Béduneau, V, 96.
Beffroy, I, 137, 253, 285.
Bégaud, V, 80.
Bégrolles, I, 297, 322, 335, 360.
II, 33.
V, 100, 410.
Béguin (de), III, 639.
Béhague (de), II, 432, 435.
III, 596.
V, 8, 277.
Beillard, II, 139.
Béjarry (de), I, 46, 148, 492.
II, 19, 326-329, 334, 357, 498.
III, 195, 199, 500, 553, 555.
V, 40, 65, 69, 442.
— (Landes de), 190, 196, 258.
Belbeuf (Godaut de), V, 364.
Belcastel (de), II, 322.
Béleau, IV, 678.
Béliard, V, 97.
Béligné, IV, 290.
Belions (Jean), III, 98.
— (René), III, 91.
Belizal (de), III, 374.
Bellair-Pavrès, V, 141.
Bellanger, V, 148, 182.
Bellau (de), III, 333.
Bellefonds (de) III, 274, 276.
Bellefont, V, 354.
Bellegarde, I, 296, 297, 345, 431.
III, 520, 626.
Bellegarde (Mlle de), IV, 48.
Belle-Ile, II, 430, 440.
III, 112, 336, 339, 608-613.
IV, 125, 143.
Bellemare (de), I, 473.
Bellême, IV, 65, 96, 97.
Bellescœur, V, 151.
Belleville (camp de Charette), II, 267, 269, 290, 329, 344, 348, 381 385, 387, 409, 412, 419, 427, 479, 480, 546.
V, 428-431.
— (près Thouars), IV, 263.
Bellevue (Beau de), I, 232.
II, 19.
III, 180, 199, 280, 287, 300, 315, 397.
V, 85.
— (Cte X. de), II, 259.
III, 191, 199, 228, 245, 273, 293, 329, 347, 460.
IV, 364.
Bellier, III, 449.
Bellison, III, 632.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bellouan (de), III, 236.
Belloy (Gte de), II, 580.
Bellune (de), IV, 472, 530.
Beloir, II, 542.
V, 358.
Bels, III, 439.
Beltière (La), I, 43.
Belvil, III, 560, 561.
Benaben, I, 493.
Bénard, III, 432, 630.
Benatier, V, 47.
Benazé, IV, 339.
Bène (de), V, 318.
Benier, V, 262.
Benizet, III, 642.
Benjamin Constant, IV, 242.
Bengy (de), V, 460.
Benoît, III, 633.
V, 92, 95.
Beranger, IV, 452.
Berard, I, 368, 481.
II, 19.
Béraudière (M. de La), II, 443.
Béraudière (Les frères de La), II, 449, 458, 547.
III, 273, 275, 472.
IV, 70, 154, 155, 301-326, 329, 342, 353, 365, 375, 598, 634, 660.
V, 86, 88, 89, 106.
Béraye (de La), III, 5.
Berbis (de), IV, 427.
Berbrugho, III, 637.
Bercé, III, 494, 505.
Bercy (de), III, 413-414.
Berdoaré (de), V, 371.
Berengerie, V, 69.
Berfuerne, IV, 196.
Bergedet, 379.
Bergère, V, 143, 255.
Berget, V, 164.
Bergette, V, 259.
Bergevin, III, 185.
Bergues (de), IV, 133.
Berienne, III, 626.
Bermont (de), III, 333, 640.
IV, 515.
Bernadel, II, 286.
Bernadotte, IV, 134, 139, 143, 147, 215
Bernai, III, 168.
Bernard, I, 232.
III, 39, 170, 505, 585, 631, 632
IV, 38, 94, 120, 142, 167, 491.
V, 321, 380.
Bernard (Du), III, 123.
Bernès (de), I, 232, 473.
V, 85, 420, 443.
Bernetti (Cte), I, XL.
Berney, III, 635.
Bernier (L'abbé), I, XXIII, 152-157, 206, 208, 217, 218, 220, 271, 286, 336-338, 369, 370, 390, 393-395, 406, 415, 484, 487, 488.
II, 10, 19, 20, 231-253, 269-272, 287-292, 300-331, 345, 350-358-362, 369-375, 406, 413, 420, 472, 484, 487-497, 506, 525, 528, 539, 553, 560, 580, 582, 592.
III, 182, 518, 536, 538.
IV, 60, 86, 170, 432-442.
— (Jean), I, 270.
Bernon (de), V, 40.
Bernouilli (de), IV, 554-556, 667-678.
Berranger, V, 114.
Berrard, I, 76, 137.
II, 126, 225, 254, 264, 303, 318.
V, 417, 424, 425, 431, 437.
Berric, IV, 336.
Berrien, III, 228.
Berrue (de), V, 170.
Berruyer (Gte), I, 64, 65, 66, 69, 72, 76, 160, 169, 170, 172, 173, 207,
Berry (Duc de), I, 399, 400.
III, 549.
IV, 52, 207, 232-234, 423.
IV, 626.
— (Dchesse de), I, XLII, XLIII.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 397, 398, 414, 463-607, 626, 676.
V, 455.
Berryer, I, XLII.
IV, 472, 503-507, 510, 530-538, 544.
Berset (de), III, 159.
V, 28, 67.
Bertau, IV, 667.
Berteau, V, 129.
Bertello, III, 38.
Bertengles (de), IV, 179.
V, 181, 304.
Berthain, V, 468.
Berthaud, III, 626.
Berthelot, III, 626, 636.
Berthelot (de), III, 191, 279, 460.
V, 72, 76.
— V, 52.
Berthier (G^{al}), I, 65, 160, 169, 170, 172, 173, 235, 269.
V, 394.
Bertho (de), IV, 339.
Berthois (de) V, 469, 470, 478.
Berthon, V, 79.
Berthon (De), III, 460.
Bertiau, IV, 677.
Bertie, III, 612.
Bertin, I, 395-402, 421.
III, 64, 331, 596.
IV, 574.
V, 373, 477.
Bertineau, V, 119.
Berton (G^{al}), IV, 375, 650.
Bertra, V, 275.
Bertrand, III, 632.
Bertrand Geslin, II, 324, 326.
Bertrix (de), II, 432.
Besançon, IV, 123.
Beschar, V, 196.
Bésignan (Cte de), III, 509.
Bésignon, V, 90.
Bésilière, II, 201, 255, 258, 259, 282.
Besnard, I, 40.
V, 216, 325, 380.
Besnier, V, 147, 169.
Bessay (de), IV, 270, 296.
— (Château de), I, 230.
Bessen, III, 532.
Besson, I, 40, 295.
V, 95, 97, 395.
Betard, III, 628.
Betelar, V, 124.
Béthune-Sully (de), III, 333.
Beudin, V, 305.
Beugnet, I, 59.
Beugnot, IV, 161-167.
Beunèche, V, 275.
Beurnonville (de), V, 3, 5.
Beuvrand (de La Vernotte de), V, 338.
Beysser, I, 109, 115, 122, 187, 190, 193, 195, 197, 228, 229, 252, 257, 269, 275, 276, 327, 461.
II, 18, 74, 120, 173.
III, 38, 112, 119, 122-133, 524.
V, 398-407.
Bézard, III, 253.
Bézenac, III, 568.
Beziau, V, 121.
Bézier, dit *Moustache*, III, 467.
IV, 367, 650-653.
V, 244, 464.
Biais-Jong, III, 520.
Biart, III, 633.
Bibard (Pierre), I, 149, 150.
— (Alexandre), I, 469,
Bibliographie vendéenne, I, 507-520.
Bibron, V, 253.
Biclet, II, 58.
Bidal, II, 141.
Bidon, II, 481.
Biens nationaux, I, 214-218.
Bienvenu, III, 186.
V, 120.
Bierné, IV, 668-677.
Biétry, V, 48.
Bigarré, IV, 239, 259, 263, 340, 366, 369, 552.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Biget, IV, 140.
V, 203.
Bignan, III, 279, 288, 585, 587, 593.
IV, 452.
Bigne (de La), II, 443.
Bignon, V, 303.
Bignon-Dufresne, III, 628,
IV, 442.
Bigot, III, 490.
IV, 339, 372.
V, 329.
Bigotière (de La), I, 200, 404, 473.
IV, 285.
Bily (Forêt de), III, 307.
Billais (Le loup de La), V, 413.
Billard de Vaux, V, 304, 305.
Billaut-Varennes, I 64, 160, 229, 342, 380, 403.
II, 7, 35, 113, 279.
III, 118-122, 149.
Billiers, IV, 66.
Billio, IV, 92.
Billon, IV, 574.
Billot, IV, 482.
Billouart, III, 616.
Billy, II, 10.
III, 568, 669.
IV, 80, 209.
Bindel, III, 265.
Binet, III, 446.
Biochais (de La), III, 604.
V, 186.
Bionnière, V, 308.
Biot, III, 630.
Biraud, IV, 601.
Biré (Ed.), II, 168.
Biré (de), IV, 574.
V, 60.
Biron, V, 35.
— (Duc de), I, 163, 178, 199, 201, 204, 226, 228, 229, 269, 461.
IV, 146.
Birot, V, 100, 109.
Bithon, V, 71.
Biville, IV, 154-166.
Blacas (Duc de), I, XL.
II, 413-416.
IV, 243, 244, 267, 268, 467, 481-484.
Blache (de La), III, 330.
Blad, III, 368, 369, 391, 406, 417, 418, 421, 426.
Blain, I, 55, 208, 488.
III, 103.
V, 421.
Blaise, III, 626.
Blanc (Le), IV, 645-648.
Blanchard, IV, 285.
V, 108, 273, 304, 308.
Blancdamour, V, 216,
Blanche-Lande, III, 490.
Blanchet, III, 533.
Blanchisson, V, 310.
Blanchon, V, 267.
Blancpert (de), V, 264, 292.
Blancvillain, II, 367-368.
V, 105.
Blandeau, IV, 103.
Blandin, III, 455, 581, 593.
V, 156.
Blavet (Le), III, 255.
Blaye, II, 428.
IV, 561, 606.
Blayneau, V, 49.
Blayrie (de La), 481, 500.
Blazureau, V, 166.
Blenleuil, V, 116.
Blin, III, 279.
IV, 69, 108, 120, 329.
V, 437.
Blit, V, 35.
Blois (de), V, 371.
Blon (Jean et René), I, 39.
IV, 598-600.
Blondel, V, 355.
— de Nouainville, III, 15, 596.
Blondiau, III, 311, 529.
IV, 218.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bloss, I, 300-302, 357, 360, 364.
Blot, IV, 452, 460, 552.
V, 230, 468, 469.
Blouaire, II, 263.
Blouin, V, 406, 448, 453.
— du Boucher, V, 403.
Blücher, IV, 383.
Bo, II, 87.
III, 188.
Bobéril (du), III, 64, 113, 603.
IV, 384.
Bochonnière (Lotin de La), V, 345.
Bocquet, III, 626, 640.
Bodard, II, 453.
Bodereau, I, 329.
II, 28, 195, 198, 475.
V, 73.
Bodet, III, 568.
V, 105.
Bodi, I, 132.
V, 127.
Bodinet, III, 106.
Bodinier, IV, 24, 25.
— V, 162.
Bodinot, V, 115.
Boëssière (Mte de La), II, 432, 435, 578, 585.
III, 273, 331, 520.
IV, 29, 288, 336, 364, 367, 392, 409, 476.
Boëssuelan (Pivet de), V, 284.
Boëtz, II, 521.
Boguais, I, 473, 474.
III, 524.
Boignet, III, 640.
Bois (du), III, 605.
Boisancour (de), III, 490.
Boisanger, III, 626.
Boisard, I, 50, 74.
Bois-Baudron, III, 273-274, 286.
Bois-Berthellot, III, 273, 342, 355, 392, 400, 587.
V, 191.
Boicetier (du), III, 333, 431, 625.
Boisdais (du), IV, 648.
Bois-de-Béziers, III, 312.
Bois-de-Cené, I, 192.
II, 23.
Boisdon, I, 94.
Boisdron, V, 97.
Boisfossé (de), III, 627.
Boisdugué, III, 630.
Boisende, III, 530.
Boisfrouger (Le Forestier de), V, 198.
Boisgauthier, V, 433.
Boisgelin (de), III, 22.
IV, 409.
— (Mte de), II, 574, 580.
Boisgérard, I, 274.
Bois-Grolleau, I, 75, 297.
II, 102.
V, 394.
Boisguéhenneuc (de), III, 605.
V, 370.
Boisguy (de), III, 64, 113, 131, 199, 236, 259, 263-270, 287-292, 310-318, 341-359, 451, 452, 454, 466, 477, 486, 490, 523, 530, 531, 544, 545, 553, 555, 599.
IV, 31, 32, 49, 66, 95, 99, 101-104, 182, 239-243, 331, 345, 424.
V, 8, 12-13, 205-232.
Boisguyon, I, 192, 195, 461.
Boishamon (du), III, 236, 312-314, 333, 466, 489, 522, 523, 529.
IV, 288, 339, 364, 371.
V, 209, 214.
Bois-Hardy, III, 64, 113, 114, 131, 199, 205, 233, 234, 244-246, 249, 275-280, 287, 301-303, 312, 516, 563.
Boishéraud (de), V, 453.
Boishue (de), III, 21, 22.
Boision, III, 635.
Bois-Jourdan (de), IV, 285.
V, 350-353.
Bois-Jugan, III, 498.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Boislandry (de), III. 432.
Boislaurent, IV, 272,
Boisleteau, III, 629.
Boislevé, V, 42, 109.
Boismartel (de), III, 264, 270, 486.
Boismé, I, 78, 199.
II. 219. 223. 571.
IV, 414, 448, 589.
Boismencé (de), III, 449.
Boismilon (Odoard de), V, 342. 379.
Boismorand (de). III, 5.
Boismorin (de), V, 380.
Boisnet, V, 295.
Bois-Petit-Jean, V, 188.
Boispréau (de), I, 242. 453.
Bois-Ramé, IV, 552.
V, 470.
Boisrenaud, II, 435.
Boisroussel (de), V. 306.
Boissard (de), V, 128.
Boissay, IV, 669-676.
Boisseau, II, 185, 186.
V, 122.
Boisset (de Monduit du), V. 380.
Boissi, III, 5.
Boissière, I, 456.
— (La), II, 291.
— du-Doré (La), V, 116, 370.
— Saint-Florent (La), V, 97.
Boissieux (de), III, 333-376.
Boissy, V, 217.
Boisy (de), I, 181, 206, 319, 329.
II, 116, 120.
III, 243.
Bois-Taquet (de), III, 526.
Bois-Tailleul, III, 605.
Bois-Trudant, III, 529.
Boistissandeau, II, 189.
Boiteau. V, 96. 113.
Boitet, V, 151.
Boivin, II, 51, 52.
Bolbène (de La), III.598, 599.
Bolinar-Desroches (de), III, 621.
Bollet, II, 327, 330, 335.
III, 211, 213, 228, 231, 244, 249, 252, 259, 277, 280, 291, 300, 323.
Bollschouser, V, 95.
Bolognier, II, 35.
Bomard, V, 100.
Bombard, III, 637.
Bombelle, II, 432.
Bomel, V, 31.
Bonabry, III, 587.
Bonafou, III, 640.
Bonald (de), IV, 430.
Bonamy, IV, 620.
Bonaparte (Gal). II, 338, 339, 426, 451, 455, 551-558, 572-582, 590-596.
III, 359, 424, 575.
IV, 7, 51, 56, 60-107, 112-312, 410, 616, 623. 624.
V, 9.
— (Joseph), II, 567-568.
— (Louis). IV, 106-109.
Bonard, III, 625.
Bonaventure, IV, 29.
Bonchamps (Mis de), I, xiv, 59, 72-74, 76, 102, 129, 131, 132, 134, 137, 144, 147, 179, 180, 184, 185, 191, 193, 195, 197, 198, 202, 204, 205, 221, 225, 226, 230, 253, 254, 259, 262-267, 271, 277, 280-286, 290, 292, 295, 297, 298, 301-303, 304, 307-319, 495, 496.
II, 65, 188, 291, 356.
III, 91 98, 164, 193.
— V. 7, 31, 73, 83, 387-410. 449, 454.
— (Mlle de), I, 308, 313.
IV, 393, 404.
— (Mme de), V, 449-453.
— (de). IV, 285.
Bondu, IV. 581,
V. 91, 103, 113, 124.
Boneau, V, 113.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bonfils de Saint-Loup, III, 382, 460, 587, 593.
Bonge, III, 629.
Bongendre, V, 274, 276.
Bonhomme, IV, 574.
Boniface, III, 165.
Bonin, I, 232.
V, 471.
Bonnaban, III, 520.
Bonnaire, II, 252, 284-287, 511.
IV, 239.
Bonnard, IV, 143.
Bonneau (Gᵉ), II, 456, 480.
III, 449, 494, 496.
— V, 118.
Bonnechose (de), IV, 492-494.
V, 348.
Bonnet, I, 588.
Bonnétable, I 472.
Bonneuil (Hély de), V. 336.
Bonneval (de) V, 349.
Bonneville, III, 626, 635.
Bonnier, V, 270.
Bonnin, V, 110.
Bonœuvre, IV, 593.
Bonore (de), III, 628.
Bonrecueil, IV, 516-574, 575, 607.
Bon-Repos, IV, 120.
Bonté (Gᵉ), III, 306, 593.
IV, 28.
Bontemps, I, 294, 475.
II, 89.
V, 409.
Bonteville (Hay de), III, 269, 451, 452, 486, 522, 523, 530, 531.
IV, 31, 102.
V, 206.
Bontruche, V, 275.
Bonvalot, V, 113.
Bonvoust, I, 195.
Boquillon, V, 100.
Borcke (de), IV, 384.
Bord, I, 226.
Bordet, V, 104.
Bordeaux, IV, 217, 223, 227.
Bordereau (Renée), I, 108-109, 141.
Bordigné (Bᵒⁿ de), II, 252, 284-287, 511.
IV, 286, 302, 466, 475, 482, 556-559.
Borel (François), III, 289.
— (Michel), IV, 24.
— (Jean), V, 96.
Borgard, IV, 215.
Borgnet de L'Espinay, V 54.
Borie, III, 604.
Borrasol (de), III, 638.
Bory, V, 143.
Boscage (du), II, 483.
Bossard, II, 518-519.
— V, 68, 79, 80, 108.
— (L'abbé), I, 101, 136, 225.
Bosseau, V, 94.
Bossère (de La), X, 164.
Bossi, V, 35.
Bossis du Paty, V. 42.
Bostenney d'Espaignes (de), V. 127.
Bot (du), III, 586.
IV, 368.
V, 176, 179, 181, 380.
Botderu (du), IV, 591.
Botherel (Cᵗᵉ de), III, 11, 12, 20, 22, 209, 315, 333, 422, 461, 490, 518-522, 535, 570, 587, 641.
IV, 339.
V, 215, 227, 228, 476, 477.
Botidoux (Le Diest de) III, 245.
Botiveau, V, 53.
Botta, III, 348, 388, 391.
Botz, V, 96.
Bouage, II, 324.
Bouaine, II, 189, 292.
Bouays (du), 281, 286, 459.
V, 173, 177, 179.
Boucé, III, 490.
Bouchard, I I. 355.
V. 166.
Bouchaud, IV, 285.
Boucher, III, 631.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 44.
V, 93.
Bouchère (La) II, 491.
Bouchereau, V, 96.
Boucherie, V, 468.
Bouchet (du), II, 537.
Bouchet, V, 119, 123, 167.
Bouchetière (Janvre de La), II, 537-539.
IV, 70, 299, 353, 684.
V, 85, 461.
Bouchotière (de La), I, 399.
III, 333.
Bouchotte, I, 228, 375.
II, 33.
III, 170-171.
Boucle, V, 268.
Boucresne, II, 445, 446.
III, 170-171.
Boucret, I, 448, 452.
III, 339, 608-615.
Boudin, II, 588.
Boué (de), III, 475.
IV, 288.
V, 202.
Bouëre (La) IV, 555, 668-677,
— (Cte de La), I, XXII, 150, 252, 343.
II, 504.
III, 209.
V, 471.
— (Cte de La), I, 50, 73, 104, 131, 150, 195, 198, 290, 329, 331, 457, 460.
II, 125, 157, 170, 171, 174, 237-240, 254, 263, 282, 283, 304, 389.
V, 425, 428, 431, 434.
Bouëston, III, 265, 269, 270-271.
V, 215.
Bouëssière (Mis de La), I, XXXIV, XXXV.
Bouétardaye (de La), III, 316.
Bouffay (Frémond du), I, 108.
Bouffay (Place du), II, 40, 52, 454, 520, 521, 538.
Bougainville (de), V, 338.
Bougon, II, 13, 14.
— II, 44.
Bouguenais, II, 55.
Bouhier, III, 637.
Bouillé-Loretz, IV, 356.
Bouillé (de) III, 204.
IV, 292, 598.
Bouillon (Duc de), III, 273, 330, 590.
V, 372-375, 476.
Bouin, I, 55.
— (Jean), I, 232, 233.
— (Ile de), I, 118.
II, 21, 22, 122, 123, 194, 438.
Boulainvilliers (de), III, 132.
Boulainvillier-Croï (de), III, 286, 288.
Bouland, III, 170.
Boulanger, V, 219.
Boulard, I, 45, 66, 120.
III, 624.
Boulau (de), III, 638.
Boulay, II, 542, 590.
III, 579, 581.
IV, 677.
V, 200.
Boulay (de), III, 482.
Boulay-Paty, IV, 25, 26.
Boulaye (Château de), I, 193, 237, 238, 242.
IV, 94, 127, 305.
Boullé, III, 415, 633.
Bouleau, IV, 581,
Boulefroy, III, 633.
Bouletreau, V, 96, 127,
Bouleuc, III, 491.
Bouliers, III, 490.
Boullier (de Branche), IV, 451.
Boulogne (Abbé de), II, 278.
Boulloin, V, 370.
Boulord (Pierre), I, 458.
II, 542.
Boulvrais-Dubourg, V, 258.
Boumier II, 364.
Boupère (Le), I, 93.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 136, 542.
V, 122.
Bourasseau, I, 105, 152, 273.
Bourbel, IV, 161.
Bourbon (Duc de), II, 448.
IV, 34, 244-259, 642, 644, 656, 662.
Bourbon-Busset, III, 56,
Bourbotte, I, xxv, 160, 168, 172, 204, 205, 246, 247, 276, 296, 297, 321, 374, 378, 380, 427, 438, 451, 467, 469, 472, 478, 480.
II, 87, 112, 113, 120, 123, 181.
Bourdais, V, 150.
Bourdel, III, 490.
Bourdic, V, 37, 76.
Bourdin, IV, 38, 559.
V, 115, 248, 278, 379.
Bourdoiseau, III, 242,
V, 247.
Bourdon, III, 625, 630.
— (de l'Oise), I, 163, 229, 246.
II, 324.
III, 88.
Bourdonnais (G^{ne}), III, 103, 112, 122.
Bourdonnaye (de La), I, 25, 56, 383.
III, 2, 49, 64, 132, 180, 189, 236, 251, 285, 490, 524.
IV, 339.
V, 168, 208, 211, 379, 476.
Bourdonnière (de La), III, 636.
Bourg-d'eau, IV, 154, 163.
Bourgeois, V, 132.
— (Henri), I, 226, 231,
V, 74,
— (député), II, 168.
Bourget, V, 96, 119, 166.
Bourgez, V, 94.
Bourgneuf (de), III, 5.
— I, 86, 122, 264.
II, 57, 436, 442, 452.
III, 130, 171, 334.
Bourgoin, V, 267, 380.
Bourgon, III, 162.
Bourgonnier, V, 278.
Bourg-Paul-Musillac, II, 95.
Bourg-sous-La-Roche, I, 390.
Bourguignon, III, 489, 641.
Bourigault, V, 270.
Bourjuge, V, 124, 453.
Bourke (de), II, 432,
Bourlier, V, 380.
Bourloton, III, 543,
Bourmont (Cte de), I, xxiv.
II, 484, 525, 528, 546, 557, 558, 566, 580, 590-596.
III, 2, 211, 260, 461, 462, 466, 484, 485, 518, 520, 538, 570, 578, 579, 599, 601.
IV, 34, 37-50, 64-67, 70-76, 80, 86, 95-99, 101, 135, 142, 166, 482, 511, 517-530, 537-543, 634.
V, 8, 12, 13, 233-282, 459.
— (château de), III, 456, 485, 487, 589.
— (Charles, Louis et Adolphe de), IV, 482, 513, 593, 597.
— (La Ctesse de), IV, 523, 526.
V, 266.
Bourman, I, 167, 169, 173.
V, 266.
Bourne, V, 360.
Bournezeau, II, 481.
Bouron, V, 47.
Bourrier, I, 115.
Boursault, I, xxv, xxvi, 320, 345, 374, 375, 380, 395, 396, 418, 427.
II, 71, 72, 93, 156, 338, 340, 407.
III, 174, 211, 212, 228, 233, 245, 246, 249, 252, 256, 271.
Boursier, V, 160,
Boussard, II, 50, 202, 264, 362, 481.
Boussay, I, 274.
V, 101.
Boussaye (La), I, 431,
Bousseau, I, 40, 51, 52.
II, 28, 488.
Boussin, V, 379.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Boussineau (de), III, 432, 637.
IV, 281, 593.
V, 460.
Boussinot (de), V, 164.
Boussion, V, 76, 107.
Boussy, II, 590.
Bouteiller, V, 71,
Bouteloup, IV, 38, 46-48, 286, 367, 407, 556, 559.
V, 265, 276.
Boutet, V, 29.
Boutetière (Cte de La), V, 379.
Boutidoux (de), III, 205.
Boutillier de St-André, I, 225.
— des Homelles, I, 152.
— de Saint-Ours, V, 453.
— du Retail, II, 90.
Boutonnillic (L'abbé de), III, 378-380.
Boutot, V, 270.
Boutouchère (La). V, 94.
Bouttier, V, 245, 269, 275.
Bouveray, I, 265-266.
Bouvet, IV, 420, 421, 667-676.
V, 150, 309.
Bouvet (du Lozier), III, 340, 418.
IV, 150, 153, 182, 188, 195.
V, 173, 267, 362.
Bouvier-Destouche, III, 604.
Boux (de), V, 38.
Bouyer (Jacques), II, 519.
V, 118.
Bouyne, V, 116.
Bouzillé, IV, 155.
V, 114.
Bovet, IV, 261, 361, 388.
Boyer, III, 419.
Boyle, IV, 651.
Brachain, I, 26.
Brager, I, 124.
Brajeul, IV, 144.
Brancas (de), II, 435.
Brand, V, 92.
Brant, V, 298.
Brardrie (La), V, 445.
Brasdefer (de), V, 379, 380.
Brau (Laurent), IV, 113.
— V, 113.
Braucourt (de), V, 67.
Braud, V, 100, 102.
Brault, I, 40, V, 358.
Bray (de), III, 638.
Brayer, IV, 303, 327, 342, 366, 662.
Brazidec, IV, 210.
Bréand, III, 627.
Bréard, I, xxv, 373, 376, 445.
II, 89.
III, 146, 149, 154, 211, 232.
Breaudeau, V, 123.
Brebion, III, 627.
Brech, III, 187.
Bréchard, III, 181.
Brécheret, V, 100.
Bréchu, V, 185.
Brée, III, 456.
Brégeot (Privat de), V, 141.
Bréguain, V, 323.
Bréhan, III, 234.
Bréhat, III, 275
Brébérec, III, 624.
Breheret, V, 115.
V, 211.
Breil (du), II, 259, 491.
IV, 339,
V, 216, 231.
Breil-Houssoux (du), III, 481, 526.
Bréjerac (de). III, 491.
V, 377.
Brelet, V, 119.
Bremen, II, 432.
Bremer, IV, 490.
Bremon, III, 569.
V, 106.
Bremont (de), IV, 547-548.
Bressuire, I, xiii, 25, 26, 78, 81, 85, 94, 95, 99, 126, 132, 134, 141, 154, 265, 288, 289, 291, 330, 457.
II, 137, 209, 223, 369, 375.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III, 552.
IV, 272, 546, 589.
V, 383, 391, 426-448, 458.
Brest, I, 55, 401.
II, 161.
III, 47, 95, 146, 154, 180, 209, 212, 308.
IV, 28.
Bretault, V, 96, 119.
Bretaudeau, V, 102.
Breteau, V, 272.
Bretéché, IV, 332.
Bretèche de Bouvron, V, 165.
Bretel, V, 347.
Bretesche (Mlle de La), IV, 281, 363, 365.
V, 54.
Brétignières de Courteilles (de), V, 309-310.
Bretignolles, I, 417.
V, 129.
Breton, III, 636.
Bretonnières (Les), V, 478.
Breuil-Chaussée, I, 476.
V, 129.
Breven, III, 417.
Brevet, V, 96, 113, 116, 117.
Breyes, V, 125.
Brian, IV, 509, 552.
Briançon (L'abbé), II, 46.
Briand, III, 279, 476, 556.
IV, 409-410.
Bribes, IV, 100.
Briche, III, 432, 629.
Brichet, III, 186.
V, 254.
Bricot, II, 297.
Bricville, IV, 548.
Bridier, IV, 359.
V, 275.
Bridport (Lord), II, 431.
III, 332, 336, 609-615.
Briec, III, 309.
Brieux, V, 329.
Brieux (de), V, 369, 397.
Briey (de), III, 628.
Briffe (de La), III, 333, 461.
Brigan, V, 223.
Briges, III, 635.
Brighton (Lady), I, 416.
Brignon (du), III, 630.
Brillu, III, 490.
Brion, V, 270.
Brin, V, 68.
— (L'abbé), I, 135, 136, 152, 153.
IV, 218.
Brinière (La), IV, 283.
Briois (de), V, 370.
Brione, V, 287, 298, 303, 309.
Briou, III, 491.
Brioussoux, III, 481.
Briouze, III, 464.
IV, 100, 104.
Briqueville (de), III, 520.
Brissac, I, 231.
Brissac (de), IV, 513, 516, 576.
Brissarte, III, 240.
Brisson, V, 35.
— (de), III, 333.
Brissonnière (La), II, 182.
Brisset, III, 434.
Brochard, V, 270.
Brocherie, V, 254.
Brocourt (de), I, 232, 301.
II, 183.
Brock, III, 616.
Brodier, III, 626.
Broglie (de), III, 333, 407, 422, 633.
IV, 442, 529.
Brohan, III, 530.
V, 264, 317, 320, 376.
Broise (de La), IV, 650-654.
Broons, IV, 372.
Brossard (de), III, 460, 639.
— III, 264, 642.
V, 127.
— (Marie-Rose), I, xxxix.
Brosse (La), I, 43.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Brosse-Goulain (de La), V, 38.
IV, 577.
Brossier, V, 56.
V, 101.
Brostaret, III, 414.
Brothier (L'abbé), II, 224.
Brottier (L'abbé), II, 376-381, 416, 447, 507-511.
III, 357-362, 564, 576, 577.
Brouage, III, 584.
Brouard, I, 40.
V, 94.
Broussais, I, 115.
Brouzils (Les), II, 185, 195.
Bruc (du Cléré de), II, 167, 170, 173, 174, 250, 270, 326, 329, 334, 335, 340, 357, 387, 474.
III, 19.
IV, 270, 298.
V, 64, 65, 425.
Brucan de Beaurepaire (de), V, 380.
Bruc, III, 255, 256, 272, 279, 284, 295.
Bruffière (La), II, 494, 495.
Brulatte, III, 130.
Brulé, I, 235, 236.
Brulon, IV, 670-674.
Brune (Gᵃˡ), II, 559.
IV, 53, 60, 87-90, 93, 103, 110, 119, 137.
Bruneau, IV, 676.
V, 95, 125.
Brunet, IV, 294.
V, 73, 75, 127, 269.
— (Jean), I, 65, 232, 461, 487.
— de La Renoudière (de), V, 311.
— (Château de), III, 418.
Bruno (dit *Six-Sous*), I, 66.
— IV, 104.
Brunswich (duc de), II, 248, 533.
Bruquière (Obrunier de La), V, 170.
Bruslard (Ch' de), I, XXIV.
III, 526.
IV, 34, 35, 67.
V, 12-13, 283-300.
Bruslon, III, 460, 471.
Bruslys (des), III, 639.
Brutal (Le), I, 49.
Bry, V, 256, 270.
Bryon, IV, 38, 559.
Buais, III, 261, 527.
Buat (de), III, 89, 640.
V, 380.
Bubry, IV, 121.
Bucheau, II, 93.
Bucheron, III, 270.
Buchet, III, 521, 525.
IV, 97.
Budberg (C' de), I, XLVI.
Buet, V, 42.
Buffart, V, 405.
Buffet, IV, 175.
Buffie (de La), V, 369.
Buignet, V, 127.
Buisson (Bansard du), V, 304.
Buissy (de), III, 628, 639.
Bulèon, IV, 28.
Bulkeley, I, 108, 260.
II, 258.
Buller, III, 433-440, 610-614.
Bultet, III, 636.
Buor (de), IV, 294.
V, 39, 40, 70.
Buquet, I, 302.
Burac, I, 252, 262, 285.
Burban-Malabry, III, 598.
IV, 156, 182, 188, 190.
Bureau, II, 364.
V, 68, 112, 156, 157, 165, 437, 453.
— de La Batardière, II, 323, 324, 348, 351, 361.
Burgault, V, 315.
Burgevin, V, 94.
Burnotte, III, 632.
Burolleau, V, 203.
Buron (du), IV, 284.
V, 144.
Burondelle, II, 95.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bury, III, 453.
Busche, IV, 292, 361.
Busnel (de), III, 236. 270, 279, 287, 360, 371, 500.
IV, 243, 339.
V, 206.
Busson, IV, 11, 678.
V. 221.
Bussy, III, 581.
Busuneau (du), V, 370.
Butte (Robine de La), V, 320.
Buttler, III, 236.
Buzelet, V, 87.
Buzet, III, 14.
Buzot, I, 164.

C

Caharus, III, 414.
Cahon, III, 632.
Cabrières (Mgr de), II, 168.
Caen, III, 136, 141, 465.
IV, 50, 65.
Cadaran, V, 157.
Cadart, III, 629.
Cadaux (L'abbé), III, 484.
Cadet, III, 448.
Cadet-Gassicourt, I, 398.
Cadeville (de), V, 371.
Cadi, I. 43, 58, 104, 270, 301, 492.
II, 19, 232, 254, 286, 287, 362, 369, 405.
IV, 254, 281, 318.
V, 414, 431.
Cadiou, III, 491.
Cadoret (de). IV, 285.
V, 163.
Cadot, III, 614.
Cadoudal (Georges), I. XIV, XXIII, 198, 314. 350, 352, 467.
II, 19, 449, 484, 546, 557-560.
III, 2, 133, 178-180, 189, 225, 237-251, 279-286, 298, 307-314, 342, 351, 356, 364, 366. 370. 380, 433-443, 459-462, 470-489, 517, 531, 537, 538, 541, 559, 564, 573-578, 586, 598-602.
IV, 13, 26, 28, 29, 37, 52, 60, 66, 79, 86-99, 109-194, 634.
V, 8, 12-13, 171-203, 287.
— (Joseph), IV, 144, 288, 332, 335, 364, 367, 461, 591.
V. 172.
— (Julien), III, 380.
IV, 143, 591.
— (Louis), IV, 468, 490.
Caduc. V, 130.
Cafarelli (de), III, 432.
IV, 209, 210.
Caffin, II, 129, 172, 287, 362, 364-368.
IV, 620.
V, 424.
Cahoreau, V, 170, 255.
Cailhava, II, 481.
Caillaud. 255, 480, 488, 493, 517.
IV, 298.
V, 48, 65.
Caillaudière (La), II, 215.
Caillé, V, 95, 121.
Caillère (La), II, 139.
III, 312.
Caillet, V, 179, 180.
Callier, V, 75.
Calliole, IV, 175.
Cailleau, V, 50.
Calais, I, 26.
IV, 400.
Calan, III, 254-256.
Callac, III, 588.
Calonne (de), I, 30.
III, 85, 208.
IV, 161.
V, 361.
Calvinière (de La). V. 110.
Cambacérès, II, 339, 396, 400, 406.
IV. 177.
— (Cte), II, 580.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cambon, I, 64, 173.
— (Le Marié de), V, 164.
Cambourg (Cte de), I, XII, 39, 41, 47, 170, 205, 209, 227, 347, 489, 496.
II, 154-156, 283.
III, 101, 247, 298, 343, 350, 399, 416.
IV, 91, 99, 192, 194, 266, 271, 277, 280, 319, 324, 349, 354, 531, 565,579, 587, 600, 614, 626.
V, 82, 128.
Cambrai (Général), I, 195, 196, 488.
II, 206, 445, 448.
Cambronne, III, 403.
IV, 544.
Camisieux, IV, 107.
Camizan (Trémic de) V, 213.
Camors, III, 307, 370.
Camp (Max. Du), II, 100.
Campagnolle (Latour de), III, 463.
V, 228.
Campfrant (de), V, 356.
Campion (de), V, 336.
Camus, I, 14.
V, 312.
Cancale, II, 460.
III, 184, 220, 520.
Canchy (de), IV, 136, 137.
Canclaux, I, 56, 122, 124, 187, 194, 195, 197, 247, 255, 256, 264, 275, 276, 280, 284-288.
II, 150, 251, 317, 322, 334, 353-355, 359-363, 369, 371, 388, 390, 409.
III, 112, 115-123, 209, 254, 353, 367.
V, 398, 407, 439.
Condé, I, 339-342, 350.
II, 559, 560.
III, 193.
IV, 19, 53, 64, 82-86, 331, 595, 657.
Canisan (de), III, 490.
Canisy (de), II, 432.
III, 464.
Cantilly (de), V, 314, 317, 318.
Canto, V, 325.
Canuel, I, 339, 340, 352, 437, 448, 492, 493.
II, 456, 480.
III, 230, 272, 510.
IV, 252, 270, 272, 276, 281, 299, 304, 308, 321, 323, 342, 355, 357, 360, 660.
Cap (du), V, 370, 371.
Capo d'Istria, IV, 396.
Caqueray (de), I, 232.
II, 432.
III, 180, 195, 199, 292, 304, 309, 431, 500, 629.
IV, 161, 240, 281, 348, 448, 452, 475, 500.
V, 128, 180, 453.
Caqueray, V, 342.
Caquerey, V, 342.
Car (de), III, 293, 489.
Caradec, 256, 431.
Caradeuc (de), III, 66, 119, 123, 639.
IV, 339.
Caraterie (La), IV, 573.
Carbonnel, V, 357.
— (de) V, 335.
Carbonnet, V, 319, 323.
Carbonnière (de La), V, 186.
Carcailleau, V, 36.
Carcaradec (de), III, 432.
Carcouët (de), III, 481.
V, 50.
— IV, 297.
Cardin-Lebret, IV, 559.
Carentan, V, 335-336.
Carfort (de), III, 589.
IV, 26, 288, 336.
V, 198.
Carhaix, III, 43, 308, 460.
IV, 29, 370.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Carheil (de), IV, 285, 567, 593.
Carillet, III, 490.
Carlegnaie (de), III, 638.
Carnac, III, 342-345, 356, 364, 369.
Carnavaley (de), IV, 299.
Carnot (Lazare), I, 229, 342, 343, 357, 401-403.
II, 7, 35, 113, 191, 265, 281-282, 318, 319, 385-408, 451, 512.
III, 493, 581.
IV, 228, 263, 305.
Caro, IV, 496.
Caron, III, 641.
— (Angélique), II, 77.
Carpar, III, 504.
Carpentier, II, 106, 250, 587-588.
III, 633.
V, 383, 421.
Carpenty, II, 144.
Carpien, V, 200.
Carquefou, III, 455.
IV, 21.
V, 290.
Carra, I, 45, 65, 133, 160.
V, 393.
Carré, V, 202, 470.
Carré-Piquet, III, 486.
IV, 11, 103, 551.
Carréga, V, 242, 379.
Carrier, I, xxv, xxvi, 112, 198, 255, 297, 300, 303, 345, 363, 380-382, 418, 450, 486, 497.
II 23, 31-101, 206, 317, 478, 588-590.
III, 149, 154, 232, 414.
— (de La), III, 635.
Carrière, I, 152, 473.
Carrière-Méricourt, IV, 112.
Cars (des), II, 435.
IV, 472, 475, 507, 515.
Cartaux, I, 358.
Carte de la Chouannerie, III, 268.
Carterie (de La), III, 329.
Carville (de), III, 526.
Casabianca, IV, 26, 27, 54.
Caselli, II, 567.
Caslon, IV, 339.
Cassac (de), IV, 81.
Cassagnac (Granier de), I, XLVII.
Cassin, III, 624.
V, 109.
Casson (Boux de), V, 139.
Castel, V, 350.
Castellane (de), II, 432.
IV, 9, 232.
Castelnau (de), I, 450.
II, 17.
Castelreagh (Lord), IV, 268, 396.
Castres, IV, 551-552.
Castres (de), II, 432.
— (de), III, 92.
Catel, V, 346.
Catelan, I, 25.
Catheart (Lord), III, 384, 518.
Cathelineau (Jacques), I, XIV, 19, 30, 36, 43, 58, 66, 76, 99, 100, 129, 132, 137, 141, 142, 144, 157, 167, 168, 170, 172, 179, 180, 181, 183, 189, 191, 193, 195, 197, 198, 200, 224, 259, 496.
II, 188, 253.
IV, 45, 394, 488.
V, 7, 382-399.
— (Jacques), fils, IV, 425, 426, 464, 564, 565.
— (Pierre), I, 319, 329, 331, 457-458, 460.
II, 125.
V, 125, 424.
— (Marie-Anne), II, 203.
— (Famille de), II, 168.
IV, 272, 294, 598-600.
Cathelinière (de La), I, 108, 121, 192, 258, 283, 330.
II, 105, 109, 196.
V, 409.
Catherine II, I, 237.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 227, 429.
III, 325.
Catigny (Hue de), V, 335.
Catuelan (de), V, 298.
Cauchois, III, 627.
Caudou, III, 626.
Caulaincourt (de), IV, 177.
V, 347.
Caulhérie, V, 307.
Cauveau, V, 121.
Caux (de), III, 375.
Cavaignac, I, 186, 247, 275, 276.
II, 33.
Cavalier, IV, 214.
Cavoleau, II, 129.
Cayla (du), III, 587.
— (Mlle du), II, 516.
Caze (de La), III, 480.
Cazeaux, III, 432, 625.
Cazenove de Pradine, V, 453.
Cellier (Le), III, 103.
Cerachi, IV, 139.
Cerdon, III, 471.
Céris (de), II, 237, 537,
IV, 264.
Cerisay, I, 286, 289, 294.
II, 148, 211, 238, 254, 284, 286, 362, 493, 540, 542.
IV, 402.
V, 120, 129, 426.
Ceriseraye (La), III, 453.
Cerqueux (Les), I, 93.
II, 539.
Cervoisier (Le), III, 490.
Ceshron, V, 109, 118.
— (Jean-René), V, 85.
— d'Argone, I, 308.
— Lavaux, II, 383.
V, 133.
Cette, III, 640.
Chabannes (de), II, 132.
Chabauty, V, 111.
Chabert (de), III, 333, 482, 529.
V, 209, 214, 217.
Chabot (Cte de), I, xi.
III, 127, 167.
IV, 295-296, 318, 630-654.
V, 29, 54, 311, 463.
— (ex-Capucin), II, 273.
— (Gte), I, 463, 465, 466.
III, 168-170, 230, 308, 309, 348, 496.
IV, 49, 97, 98.
Chaboterie (La), II, 518, 519, 523.
Chadeau, II, 21, 263, 285.
Chaboulon (Fleury de), IV, 492
Chadeysson (de), IV, 551-554.
V, 470.
Chafner, III, 60-62, 85-91.
Chagnolet, I, 390.
Chaillou, I, 171.
II, 335.
III, 279.
V, 122, 395.
Chaillou-Bompas, II, 364.
Chaise (La), II, 160, 266.
Chalbos (Gte), I, 120, 124, 139, 140, 143, 147, 160, 252, 288, 290-294, 297, 357, 363.
II, 129, 143,
V, 507.
Chaffault (du) (*Voir* Duchaffault).
Challans, I, 31, 55, 118, 239, 331.
II, 161, 225, 226, 259, 261-263, 295, 313, 426, 438, 445, 496, 546.
IV, 274, 276.
Challemel-Lacour, V, 379.
Chalioire (La), I, 334.
Chalmet, V, 276.
Chalon, II, 239, 254, 405.
Chalonnes, I, 40, 51, 52, 54, 59.
II, 98, 154, 362, 369.
IV, 318.
V, 102.
Chalottais (de La), III, 8, 9, 20, 28.
Chalus (de), II, 524.
III, 486, 544, 545.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 206, 214, 464-465.
Chambarlac, IV, 99, 100, 104, 106, 107.
Chambaudière (La), II, 183.
Chambellai, III, 280.
Chamberteau, II. 537.
Chambertin, I. 367, 438.
Chambet, V, 379.
Chambon, I, 290.
III, 80.
Chambord (Cte de), IV, 58, 397-399, 449.
Chambray (Mis de), I, XXIV.
III, 159, 333, 390. 400, 526, 541 542, 555, 559, 587.
V, 286-287.
Chambre (de La), IV, 290.
Chambre-Vauborel (de La), V, 316.
Chambrette (de), V, 413.
Chamillard (de), III, 333.
Chamois (du), III, 634.
Champaleaume (de), III. 49.
IV, 285.
Champagné (de), IV, 283, 331.
Champagni (de), III, 386.
V, 268.
Champclos (de), III, 375.
Champdeniers, III, 565.
Champ des martyrs, I, 496.
Champeaux, III, 84, 380.
IV, 105.
Champéon, III, 595.
Champfleury, IV, 674.
Champflour (de), III, 333.
Champigné, IV, 330.
V. 146.
Champignole, V, 5.
Championnet, I, 179.
III, 423.
Champ-Jonc, I, 427, 428.
Champrête (Neveu de), IV, 356.
Champ-Saint-Père, II, 475.
IV, 546, 548.
Champ-Savoie (de), III. 15, 432, 641.
Champsegré (Perrier de), V, 307.
Champtocé, I, 339.
Champtoceaux, I, 55, 319, 487.
V, 112, 114.
Chanay, IV, 554. 558, 672-677.
Chancelade (La), I, 390.
Chanfournaye (La), III, 254.
Chanlouineau, IV, 488.
Chanouillot (de), III, 367.
Chanteloup, II, 182. 223, 224.
V, 109, 426.
Chantemelle (Belin de). V, 281, 282.
Chantillon (de), III, 632.
Chantonnay, I, 32, 46, 230, 243, 252, 283, 296.
II, 160, 181, 184, 255, 530, 588.
V, 384, 402.
Chantreau, V, 119.
— (de), I, 232.
II, 19, 516.
III, 180, 199, 205, 207, 233. 245, 246, 277, 279.
IV, 34, 296.
V, 66.
Chantrel, III. 490.
Chanzeaux, I, 35, 40.
II, 215, 364-365.
IV, 281, 402.
V. 104.
Chapelin, II, 135.
Chapelle (de La). II, 435, 587. 634.
V, 251, 334. 414.
— (L'Huillier de La), V, 126.
Chapelle-Aubry, V, 97.
Chapelle-Bassemer, V, 119.
Chapelle-Biche, III, 541.
Chapelle-du-Bouexic, III. 477.
Chapelle-du-Genêt, II, 101.
V, 95.
Chapelle-Hullin, V, 113, 116.
Chapelle-Largeau (La), II, 236.
Chapelle-Saint-Etienne, IV, 590.
Chapelle-Saint-Florent (La), I, 310.
II, 291, 408.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 413.
V, 97, 450-452.
Chaperon, V, 351.
Chaperonnière (La), I, 70.
IV, 565, 566.
Chapillon, V, 267.
Chapin, V, 272.
Chapiteau, III, 628.
Chapitre (Le), V, 439.
— (Grousseau de), V, 129.
Chapon, III, 640.
V, 151.
Chappedelaine (de), III, 470, 481, 505-506, 599.
IV, 96, 98, 337.
V, 236-237, 476.
Chappot de la Brossardière, I, 260.
— de la Chanonie, I, 226, 260.
Chappui, II, 445.
Chapron, V, 96-97.
Charbonneau (de), II, 50.
III, 640.
Charbonneloire, III, 452.
Charbonnier, V, 103.
— de La Guesnerie, IV, 353.
Charce (de La), II, 432, 435.
Chardière (La), IV, 199, 200, 303, 304.
Chardin, III, 126.
Chardon, III, 628.
Chardonnet, IV, 3, 318.
Charette I, XXXIV, 55, 112, 115-118, 126, 179, 191-194, 196, 198, 226, 230, 242, 244, 245, 246, 249, 252, 254, 258, 259, 263, 268, 271, 273, 275, 278, 280, 283-286, 293, 294, 319, 326-329, 331, 421, 495.
II, 21-29, 103, 119, 120, 126, 149, 174, 177-183, 184-201, 205-210, 230-248, 253, 255-265, 267-289-298, 300-310, 325-332, 344-358, 379, 385-390, 405, 409-430-449, 450-494, 495-525, 529, 545.
III, 192, 223, 227, 250, 254, 335, 341, 350, 358, 360, 384, 386, 453, 477, 611-614.
IV, 33, 34, 224, 401, 488.
V, 7, 12-13, 27-60, 389-443, 460.
— (Ludovic de), IV, 222, 265, 270, 274, 277-280.
— (Athanase Bᵒⁿ de), IV, 286, 290, 353, 461, 468, 474, 485, 505, 518-521, 536, 564 567, 573, 578.
— (Mᵐᵉ de), II, 322, 323.
— (Gᵉ de), IV, 33, 34, 279, 521.
— de la Colinière, II, 515.
III, 333, 480.
Charlemagne, V, 219.
Charlery, I, 76, 251, 332.
II, 129.
III, 233, 234.
Charles IV, 96, 97.
Charles X, I, XXXIV, XXXV (*Voir aussi* Artois Cᵗᵉ d').
Charlière (La), IV, 564, 566.
Charnacé (de), IV, 285, 558, 599, 677, 678.
V, 249, 255.
Charnassé, V, 254.
Charnie (La), IV, 407, 556.
Charpentier, V, 324.
— (Gᵉ), II, 476.
III, 83.
IV, 263, 291, 292, 327, 366.
Charpentrie (Savande de La), V, 231.
Charrie (Brunet de La), V, 123.
Charrier, III, 568.
IV, 210, 598.
V, 49, 111, 129, 445.
Charron, V, 41.
Charteau, V, 42.
Chartier, II, 590.
IV, 651.
V, 255, 272.
Chartreuse (La), III, 428-430, 442.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Chasles, I, 211.
Chaslier, II, 277.
Chassay, II, 527.
Chasseloup, V, 116.
Chassigny (de), I, 134.
Chassillé, I, 476.
III, 507.
Chassin, I, 130.
Chastaigner (de), III, 432.
IV, 270, 297.
Chastel (Tanneguy du), III, 19, 490.
Chastellier (de), II, 396, 400.
Chataigné, III, 630.
Chataigner (Michel), III, 164.
— (Louis), III, 164.
Chatam (Lord), III, 46.
Chataigner (Robert de), V, 40, 59, 74, 76.
Châtaigneraie (La), I, 118, 121, 139, 140, 142, 283, 315.
II, 139, 150, 153, 224, 239, 249, 252, 266, 284, 542.
IV, 448.
V, 391-405, 424, 434.
Château, IV, 651.
Chateaubriand, (Vte de) I, L, 55.
III, 202, 331.
— (Cte de), III, 110, 203, 290.
IV, 430, 472, 530, 534.
Châteaubriant (Ville de), I, 486.
II, 251.
III, 492, 168, 175, 454.
IV, 19, 53.
Château-du-Loir, IV, 38, 96.
Château-Fromage, II, 460.
Chateaufur (de), V, 371.
Château-Giron, II, 397.
III, 182, 374.
Château-Gontier, I, 340-343, 350-353, 360, 362, 367, 380.
III, 166, 195, 230, 279, 292, 303, 446, 452, 461.
IV, 96, 331, 553, 554, 667-674,
V, 442.
Châteaulin, III, 155, 309.
Château-Mur, II, 238.
Châteauneuf (de), III, 481, 599.
IV, 12, 13, 38, 96.
— (Fort de), I, 403-404.
II, 22.
III, 522.
— sur-Sarthe, I, 102.
II, 317.
IV, 19, 130, 670.
Château-Richer, III, 522.
Châteauvieux (de), IV, 11.
Châteauroux, III, 510.
IV, 647.
Chategner, V, 95.
Chateigny (de), III, 637.
Châtel (du), IV, 589.
Châtel, III, 633.
Chatelais, IV, 550-551.
Châtelain, III, 241, 505, 506.
IV, 38, 39, 285.
V, 239.
Châtelaudren, III, 459.
Châtelier, III, 300, 583.
V, 301, 345, 390.
V, 224.
Chatelineau, V, 119.
Châtellier (du), IV, 574.
V, 186.
Châtenay (Le), II, 493.
Châtillon-en-Vendelais, V, 467.
— sur-Sèvre, I, 9, 14, 20, 77, 112, 150, 152, 166, 200, 201, 202, 203, 237, 246, 283, 286, 288, 294, 321.
II, 19, 103, 302, 362, 369, 508, 537.
III, 533, 568.
IV, 271, 272, 359, 600.
V, 90, 407-409, 439.
— sur-Thouet, I, 131.
— (Cte Godet de), II, 495, 497, 546, 558, 580, 592.
III, 19, 211, 333, 461, 467, 483, 525, 534.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 17, 19-24, 64, 67, 69, 70, 93, 634.
V, 8, 12-13, 135, 399-404.
Châtre (de La), II, 435, 448,
IV, 637, 640, 642.
Châtre (La), II, 500.
Chauché, II, 187, 188, 198.
V, 50-51, 461.
Chauchet, IV, 676-678.
Chaude-Fond, V, 104-105.
Chaudet, V, 249.
Chaudron, I, 141, 184.
II, 243.
III, 239.
V, 96, 104.
Chaulieu (des Rotours de), V, 295.
Chaulnes (Duc de), III, 5.
Chaumarcix (de), III, 423.
Chaumard (de), V, 110.
Chaume (La), I, 192.
IV, 374.
Chaumette, II, 73-75, 564.
IV, 8.
Chaurand, II, 50.
Chaussaire (La), V, 116, 149.
Chaussée (Mr de La), IV, 68, 152, 153.
Chauvat, V, 96.
Chauveau (Jean), II, 225.
V, 46, 47, 89, 91, 254, 255.
Chauvelin (Mr de), I, x, 16, 97, 233, 241, 264, 278, 366, 385, 412, 458, 476.
II, 53, 65, 138, 219, 224, 233, 472, 571, 305, 504.
III, 305, 504.
IV, 3, 45, 80, 314, 322, 391, 426.
Chauvet (L'Ile), II, 23.
Chauvière (La), II, 517.
Chauvin, V, 91, 94, 111, 130, 151, 324, 325, 326, 343.
Chaux, II, 34, 44, 51, 87, 318, 500.
IV, 104.
Chavarnac (de), IV, 651-653.
Chavagnes-en-Paillers, II, 286, 495.
IV, 224.
V, 402.
Chavoy (de), III, 627.
Chayla (du), III, 460.
Chazelles (Cte de), IV, 450.
Chédieu, V, 250.
Chef-du-Bois, III, 512-515.
IV, 285, 336.
V, 370.
Cheffois, I, 120.
Cheffontaines (de), III, 19, 333, 464, 635.
IV, 259, 288, 662, 677-678.
Chemillé, I, 44, 43, 57, 69, 72, 74, 235, 269, 292.
II, 153, 162, 163, 179, 232, 254, 362, 368, 498, 499, 502, 533, 582, 598.
V, 102, 382-395, 444.
Chemineau, V, 108.
Chemiré, IV, 556.
Chenardière (de La), III, 637.
Chenay, III, 568.
V, 95.
Chénaye (Morand de La), V, 74.
Chêne-en-Romagné (La), III, 451.
Chêne (Le), IV, 571-574, 607.
Cheneau, IV, 676.
V, 116.
Chenedollé (Lioult de), V, 359.
Cheneseau, IV, 11.
Chené, V, 114.
Chenier, II, 588.
Chénier, I, 459.
II, 569.
III, 273.
Chenion, IV, 676.
Chenoi (Poulin du), III, 491.
Chenu, III, 432, 624.
Chenuau, V, 365.
Cherbourg, I, 401-403, 404.
II, 431.
III, 144, 271, 300.
Chéreau, V, 145.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Chérière (de La), III, 428.
Chérin, III, 260, 348, 352, 367, 451.
Chéron, IV, 210.
Cherraud, V, 48.
Cherré, III, 244.
Cherrière, IV, 38.
V, 271.
Chesnay, V, 127.
Chesne de Denant (du), IV, 360.
Chesnel, V, 318.
Chet (du), V, 99.
Chetou, I, 361.
II, 347, 547.
IV, 70, 280.
V, 113.
Cheux (de), III, 375.
Chevalier, III, 107.
IV, 339.
V, 126, 145, 255, 271, 302, 303.
Chevallard, V, 115.
Chevallerie (Huneau de La), V, 122, 165.
Chevardin, I, 274, 275.
Chevasnerie (de La), IV, 575.
Chevé, III, 640.
Chevière (de La), III, 604, 635, 640.
Chevigné (de), I, 301.
II, 290, 432.
IV, 284.
V, 157, 363.
— (Gte), III, 112.
Chevreuil, V, 255, 263.
Chevreuse (de), III, 333, 431.
IV, 581.
Chevreux (de): III, 634.
Cheyla (du), V, 189.
Chicaneau, IV, 126.
Chiché, I, 232.
II, 209, 223, 252, 284, 286, 289, 331, 362.
V, 424-428.
Chièvres (de), III, 377.
IV, 545, 546.
Chiffoleau, IV, 353.
V, 44.
Chiffretot (de), V, 346.
Chilleau (du), V, 437.
Chillou (du), IV, 589, 590.
Chinon, I, 261.
Chiron, V, 90, 116.
Chobé, III, 452.
Choiseul (de), II, 432, 434.
IV, 426.
Choisnet, V, 255, 269.
Choisy, V, 269.
Choisy (de), V, 346.
Cholet, I, 32, 46, 47, 49, 74, 115, 137, 166, 191, 204, 285, 290, 293, 294, 296, 297, 300, 303, 321, 330, 352, 388, 458.
II, 104, 163-168, 172, 173, 180-182, 194, 254, 362, 382-385, 398.
III, 532, 533.
IV, 270, 282-284, 489.
V, 106, 382-417, 424, 445.
Cholleau, III, 533.
Chollet, I, 494.
II, 317.
III, 631.
— de Rancey (de), V, 271, 376.
— de Vitrois (de), V, 280.
Chollière, IV, 133.
Chomard, IV, 19.
Chope, III, 641.
Chopin, III, 301, 316.
IV, 339, 678.
V, 144, 266.
Choplin, V, 274.
Chouan (Jean), I, XXIV, 350, 351, 443.
III, 125.
— (Paul), III, 490.
Choudieu, I, 45, 54, 160, 163, 246, 247, 264, 297, 321, 380.
Choulot (de), IV, 567.
Chouppes (de), I, 242, 258, 260, 283.
Chousserie, IV, 499.
Chrétien, III, 642.
IV, 26.
V, 264.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Christon (de), III, 638.
Chupin, V, 108.
Cibois, V, 303.
Cibon (de), III, 273, 275, 490.
V, 212.
Cibourd, III, 634.
Cicé, III, 290, 292, 453.
Cillart de Villeneuve, III, 273, 374.
V, 370.
Cintré (Huchet de), III, 285, 481, 490, 501, 502, 529.
IV, 70, 634.
V, 189, 210, 213.
Cirières, II, 539.
IV, 394.
V, 129.
Cissé (Mis de), II, 574.
— (de), III, 19.
IV, 140.
Civrac (de), I, 455.
IV, 347, 362, 564.
V, 85.
Clambard, V, 127.
Clarke, II, 596.
III, 260.
IV, 141, 112, 232, 317, 374, 407.
V, 2-4.
Clairville (de), IV, 285.
Claudy (Le), IV, 575-576.
Claye (La), II, 160, 475.
Clazay, V, 129.
Cléder, III, 117.
Clef, III, 484.
Clémenceau, V, 94, 124.
Clément, IV, 667.
Cléré, V, 124.
Clermont-Gallerande (de), IV, 281.
Clermont-Tonnerre (de), III, 139, 502.
IV, 426, 472.
Clermont-Tonnerre (Le Cte Tillette de), I, xi.
II, 138, 287, 303, 431, 531, 539.
Clervaux (de), V, 343, 379.
Clessé, I, 458.
II, 542.
IV, 544.
Clinchamp (de), III, 432, 632.
IV, 475, 559.
Clinton, II, 444.
Clisson (de), V, 84.
— (ville de), I, 180, 261, 277, 330.
II, 72, 558.
IV, 20, 414, 560, 574.
V, 404, 406, 424.
— (château de), I, xi, 77, 200.
II, 157, 158, 222, 571.
III, 302.
IV, 222, 314.
Clootz, II, 74, 227.
Closmadeuc (de), III, 285, 333, 371.
IV, 336.
V, 175.
Closnard (Sutton de), V, 263.
Clos-Poulet, I, 196, 403.
III, 457, 492, 521, 525, 542.
V, 372.
Clostercamp, I, 25.
Clouet (Bne) III, 447.
IV, 475, 554, 596, 666, 675.
Clouzeau (Le), II, 496.
Clouzeaux (Les), I, 238, 300.
II, 198-200.
Cluny (de), IV, 334.
Coat'romarch, III, 489.
Coblentz, III, 56.
Cobourg, II, 79, 98.
Cocandeau, IV, 678.
Cocard, V, 166.
Cochard (Laurent), II, 10.
Cochon de Lapparent, III, 565, 566, 583.
IV, 137.
Cochonneau, III, 568.
Cocu, V, 95.
Codrosy, V, 60.
Coeffeteau, III, 633.
Coesbouc ou Coueshouc (de), III, 271, 311-313, 490, 524, 529.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 104.
V, 206.
Coesmes, V, 468.
Coetbihan, II, 98.
Coetdiguel, IV, 121.
Coëtlogon (Château de), I, 237.
II, 259.
III, 380.
Coëtlosquet (du), III, 432, 635.
Cœurdoux (de), V. 291.
Coex, IV, 306.
Coffin, III, 620.
Cogé, III, 449.
Cognac (Ville de), I, 134.
Cognard, V, 94, 265.
Cognée, V. 116.
Cognice, V. 103.
Cohiniac, III, 257.
Coic, V, 194.
Coiffard, V, 108.
Coignet, V, 304.
Coigny (de), II, 432.
Coindrie (Richeteau de La), V, 124.
Coiratière (La), IV, 607.
Coislier, I, 193.
Coislin (de), IV, 284, 287, 340, 366, 440, 476, 528, 529, 532, 546, 567.
Colanozet, IV, 144.
Colardin, III, 635.
Colbert (Cte de), I, XXII, 43, 103.
II, 253, 331, 370, 484, 497, 502.
III, 521.
IV, 226, 488, 489, 437, 443, 447.
— (Mémoire du Cte de), V, 381-447.
Colebroke, III, 621.
Colin, III, 270, 634.
V, 183.
Colledo (Bois de), III, 460.
Collet, 267, 312.
Collibeau, III, 627.
Collier, III, 153.
Collin, II, 297, 412, 493.
V, 53, 379.
Collin de la Contrie, III, 265, 479, 522, 640.
V. 225.
Collinet, II, 124.
III, 630.
Collombet (de), III, 639,
Collonoret, V, 188.
Collot-d'Herbois, I, 228, 229, 248.
II, 279.
III, 572.
Coloé (Daniel de), III, 38.
Colombe (Hue de La), V, 352.
Colombel, III, 491.
Comarque, IV, 104, 108.
Comblières, III, 347.
Combois, IV, II.
Combourg, III, 110, 290.
Combrand, II, 238, 239, 241.
Combrée (Forêt de), III, 195, 210.
— (de), III, 461.
IV, 208.
Comereuc, III, 490.
Commaire, II, 129, 143, 221.
V, 421.
Commercy, III, 134.
Comparot, III, 625.
Compreignac, III, 628.
Concise (Grellier de), II, 71, 72.
III, 374.
Concarneau, III, 381.
IV, 95.
Concordat (Le), II, 567-577.
Concoret (de), III, 286.
Concourson, I, 167, 209.
II, 252.
Condé (P^ce^ de), II, 461, 468.
III, 341, 485.
IV, 147.
Condorret, I, 164.
Conen de Saint-Luc (Mgr), III, 30, 31, 605.
Conflans (de), III, 333.
Congé, V, 266.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Congrain Le Roi (du), V, 351.
Consalvi (Cᵗᵉ), I, XL.
II, 567.
Conseil, V, 352, 353.
Constantin, II, 141.
Contades (de), III, 139, 273, 333, 349, 390, 392, 400, 522.
IV, 286, 482.
Coutelle, IV, 215.
Coutrie (La), IV, 521.
V, 476.
Couveau, III, 589.
Couvin, IV, 574.
Copechanière (La), II, 183.
Coquereau, II, 317.
III, 165, 166, 169, 194-199, 240, 254, 285, 304, 446, 447, 508, 599.
V, 138.
Coran, V, 35.
Corbain, V, 253.
Corbeau, V, 267.
Corbel, III, 74, 279.
Corbet, III, 415.
Corbière (de La), III, 599.
IV, 467.
V, 125, 247, 250.
Corbin, V, 272.
Corbinière (de La), III, 333, 375.
Corday, III, 333, 376, 431, 631, 639.
Cordelier, II, 125, 157, 158, 162, 168, 170, 174, 178, 179, 182, 190, 192, 250.
Cordier, V, 275.
Cordinière (Serin de La), V, 49.
Cordon, I, 217.
Coreau, V, 118.
Corlay, III, 459.
Cormatin, II, 94, 310, 311, 372, 406.
III, 199, 207, 227, 236, 244, 246, 249-253, 272, 277-302.
IV, 71.
V, 138, 473.
Cormeau, V, 79.
Cormeraye, V, 116, 160.
Cormier IV, 678.
Cormier (Le), III, 170.
Cormier (de), IV, 642, 648.
V, 280.
Cornélie, III, 304.
Cornet (Moulins de), I, 26, 132, 246.
Cornillé, IV, 103.
Cornillière (de La), V, 380.
Cornouailles (Cᵗᵉ de), III, 587-588.
V, 202, 370-371.
Cornu, IV, 54.
V, 71, 269, 272.
Cornulier (de), IV, 298, 572-573.
Coroller, IV, 288,
V, 184.
Corps (du), IV, 188, 190.
V, 182.
Corsal (de), III, 634.
Corset, III, 453.
Cortez, II, 250, 389.
Cosmes, III, 467.
Cosnou, II, 204.
Cossé, III, 143, 599.
IV, 53.
IV, 100, 286, 330, 385, 554, 653.
V. 105.
— (de), V, 168.
Cosseron, V, 301.
Cossin, V, 266.
Costaz, III, 452.
Coster (St-Victor), III, 484.
IV, 188, 190.
Costinie, III, 626.
Cotel, III, 432, 634.
Cotentin (Le), V, 330-335.
Cotet, III, 631.
Cotte (de), III, 631.
Cottereau (Jean), I, 330.
II, 19.
III, 68, 125-131, 158-178, 542.
V, 404, 467.
— (Joseph), V, 254.
— (René), III, 127, 160.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 256, 274.
Cottereau (Louis), V, 269.
— (Pierre), III, 474.
V, 467.
— (Sœurs de), III, 473.
Cottin, IV, 676.
Couacault (*Voir aussi* Quoicot), V, 160.
Couatadovel, III, 633.
Couchery, IV, 199.
Coucy (de), II, 571, 577, 582, 585.
IV, 446.
Coudrain, V, 108.
Coudran (du), III, 521.
Coudray (Le), I, 76.
Coudray-Montbault (Le), IV, 334.
Coudraye (Louette de La), III, 603.
Coudreuse, IV, 677.
Coudreux, V, 278.
Couédic (du), III, 4, 452.
Couëron, I, 55.
III, 103, 236, 448.
Couësnon (Le), I, 430.
Couëssin (de), IV, 19.
Couët de Villeneuve (de), V, 111.
Couët, III, 630.
Couëtus (de), I, 108, 112, 118, 242, 258, 330.
II, 22, 24, 26, 27, 103, 106, 183, 192, 253, 290, 295, 308, 321, 340, 357, 488, 494-496, 513, 516.
IV, 523, 527, 574.
V, 76.
Couffé, I, 115.
IV, 288.
Cougnaud, II, 139.
Couilleau, V, 113.
Couillon, V, 94.
Coulanges (de), IV, 339.
Coulibœuf, IV, 35.
Coulon, II, 254, 502.
V, 107, 381, 391, 423, 431, 440-446.
Coulonges-Thouarçais, II, 286.
Coupard, V, 432.
Coupeau, V, 261.
Coupigny (de), V, 200.
Courageux, III, 536.
Couraud, I, 40.
Couraudière (La), II, 156.
Courbet, V, 115.
Courbejollière, IV, 299.
Courchamps (de), IV, 651.
Courchou (de), III, 631.
Courcy (de), III, 470, 481, 501, 631.
V, 371.
Courgeon (l'abbé), I, 310.
II, 297.
Courland (de), V, 308.
Courgeon, V, 109, 159.
Courlay, I, 131, 262.
II, 472.
III, 569.
IV, 225, 226, 284, 288, 332, 336, 337, 340, 357, 446, 550, 553.
V, 81, 121, 130, 140, 200, 468-470.
Courreau, III, 633.
Coursain, I, 158.
Coursier, V, 468.
Courson (de), III, 432, 587, 631, 637.
IV, 26.
Courtais, V, 100.
Courteaud (l'abbé), IV, 576.
Courteille, V, 153.
Courteilles (Bougies de), V, 312.
Courteville, III, 636.
Courtillé, III, 167, 503-508.
Courtin, II, 173.
Courtois, I, 265, V, 270.
Courville (de), IV, 337.
Courvoisier, III, 63.
Cousin, IV, 495.
Coussais, V, 52, 72.
Coussaye (Château de la), I, 134.
Cousseau, I, 26.
Coustard, I, 160, 170, 172, 196, 461.
III, 32, 145.
V, 464.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Coutances, IV, 48, 53.
V, 326-329.
Coutandon, III, 640.
Couteau, V, 257.
Couterne, III, 527.
IV, 36, 400.
Couthon, I, 229.
II, 280.
III, 572.
Couty, I, 104, 206, 301, 573.
Couvet, IV, 488.
Coyer, III, 330.
Craon, I, 356, 367, 482, 483.
III, 175, 195, 279, 542.
IV, 53.
V, 413.
Créachéadic, V, 370.
Crénu, V, 370.
Crépel, III, 525.
V, 293.
Crépin, II, 590.
Crésolles, III, 149.
IV, 29.
Crespel (de), III, 481.
Cressoles (de), V, 370, 371.
Crétet, II, 567.
Crétineau-Joly (Biographie de Jacques),
— I, XXXIX-LXIV.
— IV, 397, 399, 601.
— V, 470.
— (L'abbé Henri) I, IX, LVIII, LX.
IV, 397.
— (Ludovic), I, IX, LVIII, LX.
Crévebouchure, V, 375.
Cribier, V, 268.
Criné, IV, 678.
Crilloire (La), V, 391.
Croastier (de), III, 5.
Crochais (de La), III, 476, 479.
Croisic (Le), I, 186.
II, 566.
Croisil (Carolin de), V, 333, 334.
Croissenville (de), III, 629.
Croix (de), III, 265.
Croix (de La), III, 604.
Croix-Bataille (La), I, 352-373.
IV, 652.
Croix-de-Vie, II, 427.
IV, 271, 306, 307, 318.
Croix-Moriceau (La), I, 191, 194.
Crosby, III, 621.
Crosnière (La), IV, 347.
Crotreau, V, 409.
Crouais (du), IV, 339.
Crouillebois, III, 626.
IV, 574.
Crousheilles (de), III, 631.
Crouston, III, 172.
Crouzat, II, 182, 192, 252, 269.
Crozet (du), III, 638.
Cruau, V, 159.
Crublier, II, 499.
III, 302, 348, 379.
Crucy, III, 103.
Crusel (de), III, 637.
Crussol (de), II, 432, 448.
Cuissard (de), I, 445, 446.
V, 40.
Cumier, III, 627.
Cunit, III, 418.
Cuny, III, 486.
Curain (Le), II, 480.
Curnier, III, 432.
Curzay (de), IV, 436.
Cussonneau, V, 90.
Cussy (de), II, 432.
Custine, I, 260, 287, 461.
IV, 146.

Dagorn, III, 148.
IV, 141, 228, 369.
Dagorne, V, 187, 374.
Daillères, V, 254.
Dalhousie (Lord), IV, 226.
Dalin, III, 490.
Dallaine (Jean), II, 291.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dallaine, (Julien), II, 449.
Dalliac, I, 147.
II, 129, 143.
Damaï, V, 403.
Damas, I, 297, 431, 448.
III, 188.
— (de), II, 435, 401, 492.
IV, 414.
Dampierre, II, 190, 199.
Damiot, V, 379.
Damoiseau, III, 631.
Dampierre (Mme de), II, 432, 472.
IV, 513, 517, 522.
Danbarrère, I, 247, 357, 432, 447, 492.
Danceau, III, 639.
Dandé, V, 97, 115.
Dandenac, II, 317.
Dangais, IV, 593-596.
Danguet, III, 269, 270, 530.
V, 325, 356, 357,
Dangui de Vue, I, 31.
II, 174, 250.
Danican, I, 442. 443, 449, 452.
III, 277.
Daniel, III, 632, 642.
V, 211.
Dano, III, 432.
— III, 632.
Danton, I, 110, 165, 286, 394.
II, 18, 279.
III, 82-85, 134.
Danyaud-Dupérat, I, 134, 203, 301, 368, 487.
II, 19, 330, 372, 405, 538.
III, 180-183, 192, 295, 304.
IV, 254, 272, 294, 317, 342, 355-361, 393, 660-665.
V, 62, 364.
Danzel de Saint-Cyr (Blondin), V, 340.
Daon, I, 152.
III, 194, 446.
IV, 64.
Daouet, IV, 337.
Dardillac, IV, 545.
Darguet, V, 418.
Darlange, V, 87.
Darnaud, IV, 53.
Daru, III, 276, 347.
Datin, V, 229.
Datry, V, 180.
Daubin, IV, 645-650.
Daudet (E.), IV, 129, 137.
Daudin, IV, 290.
Dauguet, V, 209, 218.
Daumeray, III, 241.
IV, 130.
Daumont, V, 148.
Dauphin, III, 475.
V, 269.
Dautancourt, IV, 176.
Daviais, IV, 574.
Daviau, V, 104, 115.
David, II, 144.
III, 270.
IV, 150, 159.
V, 34, 118, 150, 258, 329, 379.
— (d'Angers), I, 311.
II, 1, 65, 101, 203, 204, 569
V, 73.
— de Norois, II, 29, 192, 521.
V, 30, 63.
Davoust, V, 264.
Davout, IV, 263, 347, 366, 379, 380, 389.
Davy, V, 114, 322.
Davy de la Croix, III, 270.
Dayat, I, 66, 124.
Debar, IV, 120, 182.
Debelle, IV, 92, 93.
Debillot, V, 123.
Debilly, I, 448, 492, 493.
Debon, V, 261.
Deborde-Chalandré, V, 321.
Debray, III, 636.
IV, 215.
Debris, III, 569.
Debry, I, 64.
Decaen, I, 465.
III, 170, 210, 230.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Decaire, I, 204.
Decazes (duc), II, 415, 416.
IV, 378, 395, 400-431.
V, 2.
Defay, V, 230.
Defermon, III, 28, 95, 279.
Deffant, V, 247.
Deffay, V, 255.
Deffoy, V, 89.
Degaune, V, 314.
Dagourge, I, 235.
Degrieux, V, 333.
De Hargues (*Voir* Hargues).
Dehay-Durand, V. 193.
Dejean, IV, 187.
Delaage, I, 488.
II, 266, 269.
III, 456, 476, 482, 539, 636.
IV, 48, 263, 342-372, 620.
Delabauche, V, 31.
Delafosse, IV, 42.
Delaisseau, III, 636.
Delage-Boisnet (de), V, 121.
Delaitre, III, 628.
Delaistre, IV, 281.
Delande, V, 325.
Delanet, V, 289.
Delanoue, V, 161.
Delaroche, III, 313.
Delastre, I, 464.
II, 109.
Delaunay, V, 96, 274.
— (d'Alençon), II, 155, 312, 326, 334, 343, 387.
III, 64, 89, 90.
— (d'Angers), I, 53, 148, 304, 256, 292, 295.
II, 360.
III, 277, 323.
IV, 136.
V, 436.
— (de Luçon), II, 282.
— (de Maulevrier), IV, 225, 288, 448, 452, 460, 700.
Delaunay (de Nantes), II, 50.
Delaune, IV, 678.
Delaval, V, 276.
Delaville-Gille, IV, 298.
Delavoye, III, 384.
Delharte, III, 628.
Deleon, III, 38.
Deleroy, III, 628.
Delessart, II, 269.
Delière, III, 194, 542.
Delisle, II, 64.
Delize, III, 350, 351.
Delmas, I, 64.
IV, 147.
Delorme, III, 626.
Delors, V, 152.
Delouche, I, 26, 84.
Delpeux, I, 231.
Demeaulne, V, 169.
Demerville, IV, 139.
Demotte, III, 629.
Demouch, II, 298.
Denain, III, 646.
Denécheau, V, 97, 106.
Denfer, II, 141.
Deniau (Jacques), II, 419.
— (Pierre), V, 35.
— (L'abbé), I, 11, 26, 70, 141, 226.
II, 305.
IV, 99.
V, 459.
Déniel, III, 186.
Denion du Pin, V, 167.
Dénis, II, 542.
Denis, III, 287, 569.
IV, 104, 165.
V, 202.
Denoual, III, 108.
Denous, V, 380.
Denuau, II, 317.
Depester, IV, 552.
V, 469-470.
Depisse, IV, 646.
Derivière, V, 307.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dermoncourt, IV, 538, 548, 560, 564, 566, 571, 593.
Deron, III, 590.
Derval, III, 635.
V, 159.
Derrien, III, 186.
Desat, III, 628.
De Saint-Do, V, 30.
Desbureaux, IV, 54.
Deschamps, III, 460.
Deschozeaux, I, 231, 250.
Deschenais, V, 372.
Descognets, V, 370.
Descourbes, III, 186.
Descreaux, V, 370.
Desenfants, III, 510.
Deserdillé, III, 627
Desert, V, 298
Desessarts, I, 104, 152, 154-157, 184, 237, 280, 301-335, 368, 400, 487, 492, 494.
II, 8, 11, 302.
V, 284, 421, 449.
Desfontaines, III. 637.
Desgrées du Lou, IV, 365.
Deshaques, V, 320.
Deshayes, IV, 286.
V, 152, 158, 272.
Desieu, V, 91.
Designy, I, 118, 308.
II, 6.
V, 406.
Desilles, III, 64, 89, 90,
V, 380,
Deslandes, V, 166.
Deslauriers, V, 263.
Deslondes (Le Sueur), V, 289,
Desmaisons, I, 112.
Desmares, I, 337, 457, 459, 461.
II, 109.
Desmarets, IV, 157, 160, 166, 178. 216.
Desmats, V, 160.
Desmenars, IV, 545, 546.
Desmesliers, V, 73, 104, 453.
Desmesseliers, V, 118.
Desmoulins (Camille), I, 291.
II, 18, 75, 279.
Desnoues, V, 130.
Despas, V, 216.
Despati-Le-Roi, V, 247.
Despomelles, II, 376.
Despreaux, V, 357.
Després, I, 380.
IV, 289.
V, 262.
Despugeols, I, 59.
Desrochers, IV, 651
Desrues, V, 221.
Dessoles, IV, 18
V, 23.
Destavigny, IV, 175.
Destouches, I, 369.
III, 596.
Desvarennes, II, 502.
Desveaux, V, 188,
Detort, III, 633.
Détroit (Bois du), II, 494.
Deutz, IV, 605.
Devanne, V, 109.
Devaud (Pierre), I, 94.
Devaux, I, 461.
Devay, II, 50.
Deurbrouck, I, 198.
Devenu, III, 626.
Devieux, I, 118.
Deville, III, 497.
V, 214.
Devox, V, 353.
Deynaut, IV, 5.
Dianeuf, V, 101.
Didelot, IV, 125.
Didier (Paul), IV, 395, 404.
Dieulefit des Barres, III, 517.
Dieusie (de), I, 58, 232.
III, 193, 210, 249-253, 255, 279, 310, 318, 448, 449, 461.
IV, 284.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 416, 449, 438.
Digonnet, IV, 46, 64.
Dilay, V, 100.
Dillon, I, 464.
II, 236.
Dinan, I, 55, 403, 429, 43
III, 113, 457, 491, 542.
IV, 27, 338, 381.
Diot (*Voir* Guyot).
Dissandeau, V, 116.
Doco, III, 629.
Dodières (des), III, 236.
IV, 574.
Dodin, II, 298.
Doisi, V, 105.
Doizy, V, 100.
Dol, I, 55, 384, 404-406, 422, 430, 437.
III, 60, 457, 520, 535.
V, 417.
Dolla, IV, 369.
Domagné, IV, 103.
Domalain, IV, 104.
Domec, V, 37, 66, 379.
Domès, II, 200.
Domfront, III, 324, 463.
IV, 35, 96.
Dommaigné (de), I, 59, 105, 143, 158, 171, 183.
V, 396.
Dommarque (de), III, 526.
Dompierre-s.-mer, I, 390.
III, 144.
Donet, I, 187.
Donges, II, 20.
Donnet, III, 71.
Donnissan (Mis et Mme de), I, XXIII, 78, 102, 104, 129, 139, 151, 157, 167, 168, 172, 189, 193, 221, 224, 237, 240, 254, 267, 283, 289, 297, 357, 369, 372, 399, 414, 430, 482, 485, 487, 492-494.
II, 8, 9, 17, 20, 232, 349, 356.
IV, 5, 221.
V, 392, 412, 421, 449.
Donzé-Verteuil, III, 186.
Dordelot, IV, 121.
Doré, V, 35, 274, 359, 390.
— (du), IV, 280, 348, 353, 491, 598, 658.
V, 117, 465.
Dorides (des), II, 432.
III, 112.
— (Château des), III, 517.
Dorigné, III, 628.
Dornier, II, 290, 335.
Dorset, III, 642.
Douanille, III, 463.
Douay, V, 253.
Doucin, III, 186.
Doudmann, III, 627.
Doué-la-Fontaine, I, 49, 74, 136, 167, 191, 202, 294, 442.
II, 157, 215, 260, 287, 288.
V, 394.
Douénel, V, 296.
Douet, V, 50.
— (du), III, 159.
Douézy, V, 144.
Douillard, V, 52.
Doulcet de Pontécoulant, II, 396, 406.
Doulon, III, 103.
Douroux, III, 631.
Doussain, I, 390, 436, 440, 444.
Doussin, IV, 215.
Douville, IV, 72.
Douvres, II, 514.
Doyen, V, 379, 380.
Doyle (Lord), II, 432, 435, 442, 444, 446, 452.
III, 384-386, 437-442.
Drapeau, V, 109.
Drain, II, 534.
V, 114.
Drake, I, 94,
IV, 150.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dreju, III, 432, 641.
Dréneuc (de Lisle du), III. 215.
IV, 284, 285.
Dréneuf, II, 232.
Dresnay (Mⁱˢ du), I, 396, 397.
III, 328, 329, 343, 355, 364, 391.
V. 369, 377-380.
Dreux, IV, 65.
Dreux-Brézé (de), II, 446, 472.
Drez, IV, 217.
Drillet, V, 200.
Drillon, V, 109.
Drochon, (Le P.) II, 579.
— (Louis et Honoré), III. 569.
Dronneau, V, 104.
Drot, II, 44.
Drouault, I, 182, 301.
II, 11.
Drouet, IV, 351.
V, 36, 128.
Drouet d'Erlon, IV, 254, 608, 610.
Droz, IV, 144.
Dru, V, 36.
Drut, III, 353, 389, 496.
Dubillot, V, 96, 122.
Dubocquet, III, 628.
Dubois, II, 496.
III, 118, 186, 627, 635.
IV, 160-177, 667.
V, 67, 150, 273, 325.
Dubois-Crancé, II, 97, 101, 142.
III, 174, 232.
Dubois-Pineau, II, 110, 113.
Dubosq, V, 315.
Dubot, IV, 27, 29.
Dubourg, V, 152, 303.
Dubourgne, V, 200.
Duboys, II, 553.
Dubreuil, II, 588.
III, 639.
Dubreuil-Housaux, V, 185,
Dubreton, I, 302.
Dubuat, V, 278.
Dubuc-Le-Bienvenu, V, 337, 341.
Dubuet, V, 232.
Ducarpe, III, 418.
Ducasse, III, 640.
Duchaffault, I, 108, 290.
IV, 297, 299, 310, 317, 360-361, 444, 660-666.
Duchaisnier, V, 30.
Duchastel (Gaspard), I, 27.
Duchat (Yves), IV, 615.
Duchatellier, III, 482,
Duchesne, I, 75.
V, 69, 383.
— de Denant, I, 301, 436-471.
IV, 360.
V, 66.
Duchesnier du Chesne, II. 428, 506.
V. 67.
Ducloudy, I, 331.
Ducluzel. III, 639.
Ducou, II, 590.
Dudibert, III, 636.
Dudon (Hⁿ), I, LI, LII, LIII.
IV, 5.
Dudrezy, III, 639.
Dufau, V, 186.
Dufay, V, 461.
Dufeu, IV, 104.
Du Fiel, II, 258.
Dufort, IV, 286.
Dufour, III, 288, 569, 627.
— (Gᵗ), II, 21.
II, 129, 139, 158, 182, 185, 186
Dufrèche, III, 481.
Dufreigna, III, 105.
Dufresnoy, III, 637.
Dufrexou, III, 71.
Dugastre, III, 641.
Dugazon, II, 273.
Dugua de Montbert, II, 197, 198, 488.
Dugué (Jean), IV, 412, 678.
Duguesne, III, 636.
Duguet, II, 110.
Duhaffont, III, 638.
Duhamel, III, 526.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Duhesme III, 279, 303, 304.
Duhoux-d'Hauterive (général vendéen), I, 105, 137, 157, 184, 269, 270, 295, 303, 315, 319, 329, 335, 368, 471.
II, 113, 116, 120.
V, 405, 420.
Duhoux (général républicain), I, 65, 66, 69, 160, 211, 231, 247, 257, 269, 270.
V, 392, 400.
Dujardin, IV, 144, 288, 393.
V, 187, 344, 380.
Du Lac, II, 179, 255.
Dulaurens, III, 632, 641.
Dumaine, V, 298.
Dumanoir, IV, 574.
Dumas (Alexandre), II, 288-289, 317.
Dumasnadau, III, 632.
Dumas-Rado, V, 193.
Duménil, III, 527, 544.
V, 109.
Dumeret, V, 297.
Dumet (Ile), III, 440.
Dumolard, III, 579.
Dumontel, III, 626.
Dumoulin, IV, 49, 101, 102.
V, 416, 425.
Dumoulinier, V, 416.
Dumouriez, I, 9, 11, 24, 25, 56, 64, 116, 163, 286, 465-478.
IV, 146, 151, 206, 436.
V, 8.
Dumoustiers, II, 232, 412.
III, 639.
IV, 27, 285.
V, 186.
Dundas (Lord), I, 239, 240, 396.
II, 260.
III, 221, 272, 334.
V, 129, 476.
Duno, III, 593, 594.
Dupanloup (Mgr), I, LV.
Dupare, III, 587.
Dupas, III, 265.
V, 158, 372.
Dupaty, II, 302.
III, 521, 636, 639.
Dupart-Noël, V, 349.
Dupechier, III, 640.
Dupérat (Voir Danyaud-Dupérat).
Dupille, IV, 482.
Dupin, III, 540.
IV, 361, 442, 624.
V, 431.
Duplantier, III, 579,
Dupleix, III, 484.
Duplessis, I, 132.
III, 625, 632, 637.
V, 197.
Duplessis-Grenédan (de), III, 475.
Duplessis-Jubiot, III, 285.
Duplessis-Mornay, III, 552.
Duponceau, IV, 482.
Dupont (Julien), II, 306.
V, 114, 260.
— (C°), V, 17-19.
— III, 632.
V, 220, 307.
Dupont-Constant, IV, 5.
Duportail-Noru, III, 329, 431.
Duportal, III, 630.
Dupouet, V, 92, 95, 454.
Dupré, IV, 126.
V, 263.
Dupré-Désiles, V, 380.
Dupuis, I, 208, 442.
II, 272.
V, 164, 372.
Dupuy, II, 513.
Duquéro, III, 108.
Duquesnoy, I, 160.
II, 189-192.
Duradier, II, 50.
Durand, IV, 339.
V, 95, 101, 255, 373.
— de la Patelière, V, 120.
Duranderie (de La), V, 336.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Durandière (La), IV, 11.
Durbelière (Château de la), I, 101, 201.
II, 20.
IV, 218.
Durbroucq, III, 632.
Dureau, IV, 284.
Duret, III, 630.
Duretal, I, 462.
Durfort (de), II, 432, 435.
Durham (Lord), II, 439.
Duris, I, XLIII.
IV, 298, 446.
V, 465, 470.
Duroc, IV, 84.
Durocher, III, 237, 628, 634.
Durumain, IV, 336.
V, 370.
Duruy (Victor), IV, 429.
Dury, III, 625.
Dusaultoir, III, 629.
Dusirat, II, 215, 225, 243, 247-252, 266, 269.
Dutertre, III, 634.
Dutertry, III, 628.
Duthil, II, 520.
Duthuit, V, 350.
Dutour, V, 105.
Dutruy, I, 204, 331.
II, 21, 25, 110, 112, 127, 129, 161, 250, 252, 261-265, 289.
Duval, III, 475, 586, 627.
V, 267, 270, 308, 380.
— (Gᵉ), II, 250.
— (préfet), I, XLIII.
IV, 605.
— (Georges), I, 208.
— Després, V, 319.
Duveau de Chavagne, I, 64.
Duverge, V, 372.
Duverger, I, 339.
V, 125.
Duverne de Presles, III, 360, 465, 503, 564, 570, 571, 576.
Duvicquet, III, 589, 590.
Duvigneau, III, 627.
Duvigneuil, V, 265.
Duvivier, IV, 596.
Duvoisin (Mᵍʳ), IV, 665.
Dyarpel, V, 308.

E

Echaubroignes (Les), I, 72, 273.
II, 364.
IV, 271.
V, 89, 109.
Echivard, V, 302, 304.
Ecorce (Le Magnan de l'), IV, 536.
V, 57, 76.
Ecorchère (Bedeau de l'), III, 521.
V, 140.
Edern, III, 308.
Edimbourg, III, 518, 519.
IV, 34, 467.
Edin, IV, 678.
Egmont (Cᵗᵉ d'), I, 98.
Einout, V, 270.
Elbée (Mᵗᵉ d'), I, XI, 50, 51, 59, 66, 69, 70, 71, 73, 76, 103, 129, 132, 134-140, 144, 181, 191, 194, 196, 197, 202, 206, 215, 225-228, 230, 245, 253, 267, 274, 277, 281, 290, 292, 295, 297, 301-303, 319, 322, 329, 495, 496.
II, 43, 111-123, 534, 572.
III, 243, 569.
IV, 99.
V, 7, 83, 384-387, 393, 409, 422.
Elbée (Mᵐᵉ d'), II, 114-118.
Elbène (Menjot d'), IV, 46.
V, 318.
Elec, III, 432, 626.
Elisabeth (Mᵐᵉ), I, 280.
Elliaric, III, 586.
Elliot, III, 65, 67, 490.
V, 210.
Ellison (Lord), II, 439.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III, 338, 433-440, 474, 608-615.
Elven, III, 258, 379, 471, 535.
IV, 367.
Emandeau, V, 118.
Emhoff, I, 241.
Enault, V, 327.
Enghien (Duc d'), I, 399.
II, 432, 450, 468.
IV, 151, 176, 177, 185.
Entragues (Cte d'), II, 507.
Entrames, I, 118, 342, 353, 362.
V, 413.
Eon, IV, 339.
V, 188.
Eperrais, IV, 96-97.
Epertière (de L'), V, 52, 72.
Epesses (Les), II, 144, 529.
Epinay (de l'), I, 475.
II, 68.
— (d'), II, 340.
III, 475.
Epine (de l'), V, 126.
Epineu-le-Chevreuil, III, 167, 168.
Epoi (L'), II, 111.
Eprémésnil (Duval d'), III, 14.
Epron, V, 121, 130.
Epulier, III, 491.
Erard, V, 300.
Erbrée (d'), V, 55.
Erdeven, III, 373.
Eriau, II, 28, 106, 183, 253.
Erigné, I, 230, 231, 262.
Erneville (Pullecotte d'), V, 339.
Ertaud, IV, 593.
V, 60.
Escarboville (Tilly d'), III, 558.
IV, 11, 12.
Escayrac (d'), IV, 281, 353.
Ernée, I, 346, 384, 393, 401, 449.
II, 12.
III, 160, 170, 172, 293, 524, 599.
IV, 96.
V, 114.
Ernoudelle, II, 503, 504.
III, 479.
V, 446.
Erqui (d'), III, 274, 275.
Ertaud, V, 35.
Escoublère (L'), III, 304.
Escure (Potier d'), IV, 101.
Esnault, II, 331.
V, 329, 437.
Esnue-Lavallée, I, 342, 346, 367, 373, 374, 378, 380, 427, 451, 452, 456.
II, 13-17, 31, 89, 92.
Espagne (d'), III, 375.
Espinasse, V, 380.
Espinay-Saint-Luc (d'), III, 333.
Espine (de L'), IV, 150.
Espinois (d'), IV, 364,
Espivent (d'), V, 161.
Essanot, III, 432, 627.
Essarts (Des). Voir Dessessarts.
— (Les), II, 135, 187, 409, 412.
IV, 282.
V, 49.
Ession, V, 106.
Estaing (d'), I, 235.
Estallouarn (d'), V, 371.
Estang (de L'), V, 380.
Estellé, II, 64.
Estève, IV, 263, 320, 342, 662.
Estouilly, III, 333.
Estourbeillon (de L'), II, 50.
IV, 288.
Eswart, I, 429.
Etang (de L'), V, 371.
Etaudière (L'), II, 191.
Etourneau, V, 118.
Etrelles, V, 470.
Etre suprême (Fête de l'), II, 273-280.
Etudelgot (de L'), III, 634.
Even, IV, 188.
Eveno, III, 586.
IV, 144, 288.
Evrard, III, 309, 634.
Evreux, IV, 65, 101.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 336-338.
Evron, III, 508, 544.
Exelmans, IV, 254.
Expilly, III, 32, 186.
Exquevilly (d'), V, 429.

F

Fabre, III, 192.
IV, 338.
— I, 214.
Fabre-d'Eglantine, I, 228, 442.
III, 134.
Fage, V, 105.
Fager, III, 626.
Fagon, III, 47
Fain (Bon), III, 232.
IV, 216.
Faivre, II, 57, 58.
Fajolle (de), III, 604.
Falaise, IV, 35, 100.
V, 342.
Falga, IV, 211.
Falguière, II, 168.
Faligand, I, 40.
Falleré, III, 630.
Falleron, II, 190, 295.
IV, 308-316, 374.
— I, 55.
Falourd, V, 145.
Falvard (de), III, 625.
Fanouillère, V, 374.
Faouët (Le), III, 103, 246, 247, 256, 308.
Farcy (de), III, 16, 236, 481, 502.
IV, 339, 550-551.
V, 222, 467-469.
— (de La Ville-du-Bois), V, 213, 217.
Farreau, V, 218.
Faucher, I, 137, 291.
Fauchereau, V, 42.
Faucheux, V, 143.
Fauchicourt (de), II, 432.
Faure, III, 211, 213, 228, 627.
Faurès, II, 149, 153.
Fauveau, IV, 490, 588.
V, 59.
Fauvel, III, 491.
Fauville (de), III, 633.
Fauvelière (Legrand de La), V, 323.
Faveraie, I, 204.
Favreault, V, 46.
Fay, I, 466.
— (de), I, 232, 415, 416.
III, 190.
Fayard, III, 434.
Fayau, I, 247, 296, 297, 330, 345.
V, 238.
Faye, I, 204.
II, 286, 288.
Fayette, II, 442.
Féletz (de), III, 375.
Félix, I, 339.
II, 96, 100, 121.
III, 100, 117, 165, 628, 633.
IV, 296.
Feltière (La), III, 522.
Fénelon (de), III, 233, 432, 637.
Fenestre (de La), IV, 413, 414.
V, 41.
Férand, III, 260.
Féraudière (de La), III, 625.
Féray, V, 380.
Féret, III, 640.
IV, 535.
Ferchaud, II, 542.
Férel, III, 105.
Fériet (de), IV, 466.
Féri-Pisani, IV, 328.
Fermont, III, 614.
Féronnays (de La), IV, 207, 472.
Ferrari, IV, 509.
Ferrand, II, 252, 283, 284.
V, 128.
Ferret, IV, 667.
V, 308.
Ferrien, V, 114.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ferrier, III, 376, 400.
Ferrière (de La), III, 375.
V, 361.
Ferronnière (de La), II, 484.
III, 19, 519-521.
Ferté-Macé, IV, 100, 101, 105.
Ferté-Meun (de La), III, 333, 432.
Ferté-Vidame, IV, 65.
Féselier, III, 452.
Fesch (Cte), II, 580.
Fételière (La), IV, 473-475, 549.
Févenot, III, 432, 630.
Feu (de), I, 26.
Feuardent, III, 624.
V, 334, 380.
Feuillant, IV, 567.
Feydeau (de), I, 134.
Feygéac, II, 11, 232.
Fiamoine, V, 275.
Fief-Sauvin (Le), II, 539.
IV, 492, 548, 599.
V, 112, 114.
Fierville (de), IV, 104.
V, 380.
Fiévée, IV, 334, 430.
Filiatre, V, 42.
Filloleau, V, 264.
Filuzeau, V, 74.
Finel, V, 318.
Fiolet, III, 629.
Flageolet, II, 502.
Flamand, III, 640.
V, 370.
Flattin, III, 432, 624, 660.
Flavigny (de), I, 118.
II, 504.
IV, 302-324, 328, 342, 365, 375.
V, 28, 453.
Fléchard, V, 208.
Flers (de), III, 463.
IV, 35, 58, 100, 292, 306, 310.
Flers, III, 466.
V, 306.
Fleur-d'Epine, V, 267.
Fleuri, V, 79.
Fleurigné, I, 55.
III, 115, 264.
Fleuriot (de La Fleuriaye), I, 178, 191, 195, 357, 368, 372, 384, 487, 488, 492-493.
II, 19, 50, 231, 238, 254, 270, 305, 308, 309, 346, 348, 357, 449.
V, 61, 84.
Fleury, I, 453.
III, 558.
IV, 667.
V, 331, 397, 425, 431, 435.
— (Guillaume), II, 291.
— (Pre de), III, 621.
— (La), I, 403.
Floyelle (de), III, 638.
Fline, I, 204.
Flocellière (La), II, 135, 136.
Floirac (de), IV, 472.
Florange, III, 307.
Florimond (de), V, 285.
Floyd de Rosneven (de), III, 588.
V, 227.
Focard, III, 142, 145.
Foison, IV, 209.
Folmont (de), III, 391, 393, 631.
Folleville, Voir Guyot.
Fonbonne, II, 64.
Fonfrède, I, 164.
Fontaine, III, 144, 636.
V, 445.
— (de La), V, 280, 379.
Fontaines (des), IV, 337.
Fontainepers (de), III, 5.
Fontange (de), II, 432.
Fonchais (de La), III, 90.
Fonte-Clause, I, 55, 115.
Fontenay (Vin de), III, 414.
Fontenay-le-Comte, I, 124, 139-152, 161, 166, 288, 495.
II, 130, 137, 139, 149, 232, 237, 285-289, 466, 542, 547, 582.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III, 181, 568.
IV, 503.
V, 391-396.
Fonteneau, V, 49, 102, 106.
— Poitou, V, 107.
Fonterouger (de), III, 631.
Fontevieux, III, 60, 64, 85, 90.
Forcé, III, 304.
Forest (René), I, 30, 36, 43, 46, 104, 130, 147, 148, 171, 301, 353, 368, 409, 429.
II, 364.
Foresterie (Poulain de La), V, 150.
— (La), IV, 278.
Forestier, I, 30, 104, 139, 179, 183, 184, 196, 198, 206, 207, 297, 307, 340, 345, 355-357, 362, 387, 399, 411, 429, 430-438, 453, 466, 471, 475, 485, 496.
II, 19, 405, 525, 537-540, 580.
III, 180, 181, 183, 187-190, 192, 599.
IV, 199-205.
V, 62.
— IV, 241.
V, 81.
Forêt (de La), IV, 339.
— sur-Sèvre (La), I, 26, 150.
III, 552, 569.
Forge (de), III, 625.
Forge-de-Cossé (La), IV, 100, 105.
Forgeau, V, 39.
Forget, V, 116.
Forneron, III, 423.
Fortain, V, 266.
Fortier, V, 257, 330.
Fortin, V, 109, 359.
Fortineau, V, 80.
Fort-Neuf, III, 398-400, 406.
Forville (Lorde de), V, 219.
Fossard, V, 316.
Fosse (de La), V, 246.
Fossé (Le), IV, 49.
Fosse-Ingant, III, 89.
Fosserie (La), II, 542.
Fossés (des), V, 248.
Fou (du), III, 475.
Fouarédière (La), V, 469.
Foucaud, II, 53, 58.
V, 68.
V, 183, 193.
Foucault (de), II, 590.
III, 639.
— V, 297.
— Lebrousse, V, 299.
Fouchard (Pont), I, 170, 171.
Fouché, I, 64, 160, 229, 248.
II, 463, 549-572.
IV, 8, 9, 54, 119, 125, 134, 135, 140, 145, 241, 260-268, 299-313, 329, 345, 361, 366, 373, 378, 388-395.
V, 2, 379.
Fouchécourt (de), V, 366.
Foucher, V, 260.
Foucqueret, V, 270.
Fouesnant, III, 55.
Fougaret, II, 479, 480, 495.
Fougerais (Daniel du), II, 17.
Fougeray, II, 364.
III, 453, 494.
V, 104.
Fougères, I, 55, 384, 387, 391, 393, 401, 402, 404, 428, 439.
II, 12.
III, 144, 160, 170, 251, 263, 266-269, 310, 359, 451, 484, 538-545.
IV, 103, 332.
V, 8, 205, 414, 449-452.
— (Forêt de), III, 131.
Fougeret, III, 625.
V, 230.
Fougereuse (La), I, 76, 167.
Fougerolles, III, 527.
Fouillé, V, 130.
Fouilleul, V, 266.
Foulon, V, 268.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Foulonneau, V. 101.
Foulques (de), IV, 310.
Foulletourte, I, 465.
IV, 98.
Fouquainville (de), IV, 559,
Fouquerolle, II, 210.
Fouquet, II, 41, 52, 62, 78, 87.
V, 262.
— (de), III, 333, 633.
Fouquier-Tinville, I, 228,
II, 18.
III, 185.
Fouquières (Becq de), III, 273.
Fourcroy, I, 248, 249.
II, 408, 558.
Fourmont, IV, 676.
V, 103.
Fouré, IV, 580.
Fourgeret de St-Crend, III, 376.
Fournier, II, 50,
III, 432, 491.
— V, 42, 372.
— (de), III, 638.
— Sarlovèze, IV, 147.
Foureau, V, 261, 266.
Foussard, V, 259,
Foussier, V, 274.
Fox, III, 45, 46.
Foy (Gᵉ), I, 99.
IV, 247.
Franc, III, 569.
Francastel, I, xxv, 321, 380, 450, 454-456, 488.
II, 31, 57, 80, 91, 95, 98, 100, 126, 139, 181,
V, 424.
Franc-Bernard, III, 448.
IV, 126.
Franchet, I, 473.
Francheville (de), III, 64, 97, 407, 408, 432, 521.
IV, 19, 288, 332, 336, 364, 367, 369.
V, 110.
Franck, I, 278.
Francœur, III, 560.
François, II, 588.
III, 474, 476, 568.
IV, 296, 525, 581.
Frayssinous (Mᵍʳ), I, xl.
Freemantle, IV, 338.
Frédéric-Guillaume, III, 414, 415.
Frégeolière (de La), III, 333.
IV, 99, 261, 285, 327.
V, 240, 258.
Freigné, IV, 657.
Fréligné, II, 295, 297.
Frémond, V, 105, 271.
Frénay, III, 130.
Frère, III, 494.
IV, 239.
Fréron, IV, 547.
Freslon, I, 395, 402, 421.
V, 272.
— (de), III, 16.
Fresnay, IV, 12.
Fresnaye (La), III, 520.
Fréteau, I, 40.
Freuilly, IV, 408.
Freulon, IV, 667.
Freureau, IV, 11.
Fréville (de), III, 626.
Frey, I, 232.
III, 448.
V, 156.
Fribaut, II, 364.
Friedericks, II, 223, 364.
Friou, V, 263.
Frippier, V, 269.
Frogeot (de), V, 369.
Froger, V, 97.
— Laborde, V, 277.
— (de l'Eguille), III, 333, 376, 630, 631.
Frogerie (La), I, 44.
Frollo, V, 371.
Fromendière, V, 468.
Frondat, II, 50.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Fromental, I, 474.
Frotté (Cte de), I, XXIV.
II, 546, 557, 558, 560.
III, 274, 279, 285, 319-330, 341, 461, 463-468, 477, 492-499, 526, 527, 565, 570, 578, 579, 587, 595, 598-601.
IV, 32, 34-37-50, 60-86, 95-108, 634.
V, 8, 12, 283, 288, 311, 360, 379.
Frotter, IV, 26.
Frouin, V, 74, 100, 108, 120.
Froustel, III, 452.
Fruglaye (Cte de La), I, XXIII.
II, 528.
III, 18, 331, 335, 380, 464, 465, 520.
V, 360, 371.
Fuillet (Le), V, 114,
Fumel (de), I, 194.
Funetière (de La), III, 631.
Furet, V, 97.
Furey, III, 637.

G

Gabard, V, 107, 127, 442.
Gabeau, III, 626.
Gabillard, III, 490.
IV, 339, 371, 372.
V, 210.
Gabiller, V, 107.
Gaborieau, V, 108.
Gabory, I, 39.
V, 96, 127.
Gachet, V, 114.
Gachetière (La), IV, 597.
Gagec (de), III, 626.
Gagnard, V, 156, 160.
Gaignon, V, 124.
Gaillard, III, 497, 533.
IV, 188-190, 195.
V, 34, 114-175, 176, 365.
Gaillon (de), II, 432.
V, 237.
Gain, V, 86.
Gainon, I, 439.
Galard (de), I, 196.
Galbois, IV, 92.
Galbrun, V, 230.
Galibert (de), V, 250.
Galissonnière (Barin de La), I, 280.
V, 112.
Galivet, V, 154.
Gallais, II, 449.
Gallard (René-Jean), III, 224.
— V, 95, 105.
Gallec, III, 642.
Galleran, IV, 500-502.
Gallerie, V, 303.
Gallery (de), V, 306, 379.
Galles, III, 108.
IV, 288.
Gallien, V, 296.
Gallois, I, 11, 14.
Gallouin, V, 294.
Galodé, V, 297.
Galon, V, 119.
Galot, V, 356.
Galy, V, 130.
Gamard, II, 241.
Gamber, III, 586.
IV, 144, 288, 333, 335, 364, 367, 393.
V, 187.
Gandai, V, 273.
Gandit (Alex.), V, 70.
— David, IV, 272.
V, 379.
Gandon, III, 605.
IV, 104.
V, 274.
Gannet, II, 191, 218, 221.
Garat, V, 253.
Garat (Lenormand de) III, 625.
Gardais, V, 142.
Gardanne, IV, 103.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Garde (de La), III, 517-519, 536,
IV, 272, 294.
Gareau, V, 46, 279.
Gariou, V, 34.
Garnache (La), I, 55, 192.
II, 389.
Garnier (Pierre), V, 296, 303,
— (Adrien), II, 383-385.
— (André), V, 274.
— (Joseph), III, 641.
V, 108.
— (Michel), V, 244.
— Kerigan, V, 198.
— (de Saintes), I, 147, 160, 211,
212-380, 402, 403, 463, 465,
Garo, III, 633, 480, 483.
II, 14.
Garos, II, 181, 212, 218, 250, 289, 292,
Garraud, V, 80.
Garreau, II, 28.
V, 94, 108.
Garrez de Mésière, V, 379.
Garrigue (de La), III, 377.
Gasnier, V, 115.
Gasnier-Chambon (Me), II, 322-326, 356,
550.
Gaspard, II, 141.
IV, 27.
V, 455.
Gasparin, I, 229.
Gasselin, III, 86.
Gastines (de), V, 128.
Gaston, I, 31, 239.
Gâtard, IV, 589.
Gatebois, V, 97.
Gaté, V, 294.
Gatigny (de), II, 435.
Gâtine (de), II, 225.
Gatineau, V, 159.
Gats (bois des), 480.
Gaubretière (La), II, 155.
IV, 541.
Gaucher, V, 322.
Gaufreteau, IV, 547.
Gaudin (Étienne), IV, 136, 137, 508.
V, 96.
— I, 39, 60, 61, 70.
III, 586.
V, 97, 116.
— (Mathurin), II, 291.
— (Couvent), II, 388, 390, 409,
411, 513.
Gaudin-Labérillais (V. Labérillais).
Gaudinière (La), IV, 551-553.
V, 470-471.
— (de La), V, 156.
Gaudon, III, 71.
V, 260.
Gaudrye, III, 569.
Gaulier, I, XXIV.
Gaullier, III, 241, 318, 447, 508, 599.
IV, 38, 97, 130, 285, 286, 330.
367, 475, 476, 531, 533, 559,
666, 678.
V, 238.
Gaultier, V, 119, 189, 201.
Gauly, II, 141.
Gaury (Le Lardic de La), V, 163.
Gausson, III, 244.
Gautereau (l'abbé), II, 11.
Gauteux, V, 254.
Gauthier, V, 167, 274.
— (de), III, 479, 640.
IV, 287, 593.
Gautier, II, 588, 590.
IV, 328.
V, 100, 157.
— (l'abbé), III, 624.
Gautrais, V, 217.
Gautrel, III, 600.
Gautron, V, 119.
Gautronneau, V, 119.
Gauvin, V, 121.
Gavard, V, 226.
Gavre (Forêt du), I, 487.
II, 8.
Gauvilliers, I, 49, 50, 58, 72, 76, 77,
285.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Gazeau (Claude), V, 72-73.
— IV, 581-585.
V, 90, 99, 124, 127, 129.
— (de), V, 88.
— de la Brandanière, I, 150.
Gazet du Châtelier, III, 142.
Géay (Pierre), II, 138.
Gégu, III, 631.
Gencil, III, 544, 545.
Genay, III, 452.
IV, 90-92.
Gendron, I, 152.
IV, 104.
Genès, III, 343, 345.
Genest, I, 232, 301.
V, 383.
Genêt (Le), III, 176, 195.
— (Chapelle du), I, 77.
Genhault, III, 635.
Genin, V, 261.
Genisset, V, 304.
Genne, III, 524.
IV, 31, 671.
Genneteuil, III, 484.
Genni, V, 278.
Genoueil, III, 529.
IV, 103.
Genot, III, 638.
Genusson, II, 495.
George, IV, 581-587.
Gensonné, I, 11, 14, 164.
Gentet, V, 110.
Gérard, I, 360.
III, 73, 74, 449, 624.
IV, 143, 192.
— (Bne), IV, 442.
Gerbon, V, 160.
Gerdy, IV, 482.
Gerfault, II, 364.
Géritot des Essarts, V, 81.
Germain, II, 5.
Germaine (de), IV, 208.
V, 287.
Germon (l'abbé), I, 264.
Gernon (de), V, 344.
Gerou, III, 490.
Gervi, III, 265.
Gesbert, V, 274.
Geslin, V, 267.
— (de), II, 471.
III, 108, 280, 287, 296, 297, 302, 587.
V, 196, 370.
Gesril du Papeu, III, 404-406, 432.
V, 461.
Gesté, II, 164, 170, 174.
IV, 194.
V, 101, 424.
Gibert, I, XXIII.
II, 303, 346.
V, 59, 70, 381, 400, 418, 434, 438, 439.
Gicquel, IV, 130.
V, 153.
Gigant, II, 60, 72.
Gigaut, III, 634.
Gilardeau, V, 46, 47, 72.
Gilaux, III, 527, 529.
Gilbert, II, 254.
V, 219.
— Boucher, IV, 503.
— Desvoisins, IV, 233.
V, 23.
Gilles, V, 193.
Gilibert, I, 195, 196.
Gillet, I, 160, 186, 189, 195, 345.
II, 33, 396.
III, 74, 312.
IV, 64.
Gilly, IV, 46.
Ginnel (de), III, 432, 639.
Ginguéné, III, 254, 629.
Gioberti, I, LV.
Giot, I, 162.
Girac (Mre de), I, 418.
III, 13, 32.
IV, 123.
Girard, V, 97, 262.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— (de), III, 526.
— (convent'), II, 317.
Girardière (La), II, 238, 239, 241.
Girardin (de), IV, 580, 588.
Girardon, IV, 475.
Giraud, III, 641.
V, 365.
— (H), IV, 456.
Girault, V, 116.
Girgand V, 167.
Giverville (de), V, 362.
Glain de Sainte-Avoye, III, 347.
Glais (de), IV, 339.
Glard, V, 372.
Glatigny (Levaillant de), III, 376, 400.
IV, 285.
Gleban, V, 35.
Glencairus (lord), III, 621.
Glomel, III, 309.
Gobin, V, 35.
Goblin, III, 118.
Gochet, III, 633.
Goello (de), III, 5.
Godefroy, V, 115.
Godelier, I, 43.
Godet, V, 107, 109.
— (de), IV, 208.
Godillon, I, 43, 148.
Godin, III, 436.
V, 116.
II, 304.
Gorsbriant (de), V, 371.
Gognard, V, 302.
Goguê, II, 187, 340, 346, 412, 481, 558.
Goguet, II, 232.
V, 70.
— V, 113. (*Voir* Salmonnière.)
Goheau, V, 118.
Gohin (de), V, 128.
Goisbeau, V, 273.
Goisard, III, 14.
Golleville (de), V, 332, 380.
Gombaud, V, 148
Gombay, IV, 144.
Gomès, III, 475, 585.
IV, 90.
V, 267.
Gonchon, II, 68.
-- V, 130.
Goudie (de La), II, 432, 435.
Gonivière (de La), V, 353.
Gonidec (de), V, 369.
Gonneville (Harivel de), V, 285, 289.
Gonnord, I, 204, 267.
II, 82.
V, 104.
Gontier, III, 633.
Gony, III, 629.
Gordon (lord), V, 175.
Gorget, IV, 678.
Gorrec, III, 592.
Gorron, III, 527.
Gotet, II, 256.
Gottet, V, 71.
Goublaye (de La), III, 501.
IV, 28, 90, 288, 364.
V, 178.
Goudraye, I, 152.
Gouë (de), IV, 298.
Gouesel, IV, 531.
Gouffier (de), I, 206.
III, 243.
Gouigué, III, 235.
Gouillard, V, 74.
Gouin, III, 520.
V, 476.
Gouin du Planti, V, 46.
Goujon (David), III, 387, 391.
Goulai, V, 265.
Goulaine (de), I, 108, 252.
II, 106, 183, 250.
III, 333, 431, 638, 639.
IV, 205, 270, 298, 310, 320, 352, 527-536.
V, 39, 67.
Goulaine (Haute- et Basse-), V, 119.
Goulepeau, II, 389.
Goulet, V, 101.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Goulhot, V, 14-15.
Goullin, II, 34-93, 205, 318, 590.
Goupil. I. 450.
II, 98. 99.
III, 183.
V, 114, 144.
Goupilleau, I, 160, 163, 229, 246.
II, 510.
Gouraud, V, 121.
Goureau (de), V, 128.
Gourbillon. IV, 284.
Goureuff (Olivier de), I, 296.
III, 19.
Gourdaine, I, 472.
Gourdeau de Saint-Cyr, III, 243.
Gourdon (l'abbé). II. 101.
— I. 40, 178, 304.
V, 95, 97. 105.
V, 410. 480.
— (Jacques), I, 358.
Gourichon, V, 104.
Gourin. III, 228. 308.
IV. 370.
Gourlet. III, 254, 280, 287.
V, 137.
Gournerie (de La), III, 243, 623.
V, 459.
Gournay, V. 276.
Courraud, IV, 493-494.
Gourreau, I, 473, 474.
Gourrot, III, 624.
Gourville, II, 44-46.
II, 431.
Goussac, II, 64.
Gouvello (de). II, 432.
III, 433.
Gouvion-Saint-Cyr, III, 575.
IV, 187, 440, 613.
V, 15-19.
Govet, V, 121.
Goyère (La), IV, 493.
Gouyon-Beaufort (de), III, 18, 491.
Gouyon (de Saint-Loyal), V, 378.
Gouzé, V, 276.
Gouzillon (de), V, 232, 374.
Goyer-Dugat, V, 316, 328, 414.
Goyon (de). IV, 298, 527, 535.
V, 212.
Graffard, II, 141.
Graham (lord), III, 352, 384-386.
Grala (forêt de), II, 25, 184, 481-483
Grandchamp, III, 626.
Grand-Champ, III, 191, 299, 306-308.
IV, 88-90, 126, 368-370.
Grandcourt (de), IV, 330.
Grande-Roche (La), IV, 599-600.
Grandhomme, V, 230.
Grandjean, IV, 144.
Grand-Jonc, III, 521, 538.
Grand-Luc, II, 25, 190, 191, 282.
Grand-Maison (l'abbé de), I, 436.
Grandmaison, I, 382.
II. 34, 52, 63, 318.
— (Savy de), V, 59, 380.
Grammont (de), II, 435.
III, 333, 392.
V, 139, 330.
— I, 228.
II, 129, 140, 144, 432.
V, 424.
— (Bois de), II, 186. 515.
Gramont (de), V, 330.
Grange (Château de la), II, 488.
Grand-pré (de), III, 639.
Granseigne (de), IV, 548.
Granval (de), III, 635.
Granville, I, 394-425, 494.
II, 386.
III, 143, 336, 613-622.
IV, 48-49.
V, 415.
— (vue de), I, 407.
— (Locquet de), III, 89-90.
— (de Saint-Quentin de), V. 332.
— (Lord), III, 221, 272. 325.
Gras (de), III, 333, 374, 400. 628.
Grasset, V, 96. 97, 114, 116.
Grassin, V, 238.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Gratien, II, 446, 481, 488, 495, 496, 511-518.
Graux (Mr), I, 226.
Grave (de), III, 333.
Gravelle (La), III, 170, 175, 187, 191, 254, 264.
IV, 12, 251.
Gravoueil, V, 148.
Gray, I, 396.
Grée, V, 380.
Grégo (de), II, 494-495, 512.
Grégoire, XVI, I, LIII, LIV.
V, 75-77.
— V, 115.
— (l'abbé), II, 570, 572.
Grelat, III, 650.
Grelé, V, 124.
Greillier, III, 631.
Grelier (du Fougeroux), I, 148, 232, 301, 368.
III, 521, 599.
IV, 70, 634.
V, 56, 78.
— I, 148.
IV, 70, 634.
Grenelle, I, 196.
Grenetier, V, 117.
Grenier, III, 620.
Grenon, II, 396.
Grenot, III, 280, 301.
Grenouilleau, V, 109.
Grésillonnaye (de La), III, 604.
Groz-en-Houère, IV, 669-677.
Griet, III, 449.
Gritfon, IV, 284.
V, 100, 102.
Grignard, IV, 339.
Grignon (Gte), I, 160, 199.
II, 129, 135-139, 141-180, 221, 252, 284, 285, 289, 588.
III, 39.
V, 124.
— V, 120.
— (Cte de), II, 435, 453, 524, 528, 529, 537-539, 545-547, 557.
IV, 281.
V, 8, 12-13, 383.
Grigny, II, 519.
IV, 19, 55, 89.
Grillaud, V, 90.
Grimaud, III, 568.
IV, 24.
— (Emile), I, 71.
III, 128.
Grimaudière (de La), V, 207, 208, 213, 379.
Grimault, V, 96, 109, 115.
Grimaultz, V, 95.
Grimaux, V, 310.
Grimoulet, V, 113.
Grinez, V, 96.
Grippon, V, 308.
Grisard (de), V, 299.
Grisolles (de Sol de), I, XXIV.
III, 292, 301-308, 439, 537, 586.
IV, 20, 27, 85, 89, 110, 124, 140, 167, 243, 288, 291, 332, 335, 340, 364, 367, 370, 381.
V, 172-201.
Griveau, V, 256.
Grivel (de), IV, 223.
Groisel, IV, 237.
Groix (île de), III, 336.
Groizard, V, 42.
Grole-Poix, V, 42.
Grolle (La), II, 190.
IV, 348.
Grolleau (Jean), I, 83.
V, 91.
Grolman, IV, 383.
Groshon (Gte), IV, 319, 320, 393.
Grossetière (de La), II, 476.
Gronchy, I, 252, 284.
III, 353, 371.
Grousseilles (de), III, 333.
Grout de La Mothe, III, 64, 90.
— de Saint-Georges, III, 402.
Grouteau, II, 125.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Gruot II. 132.
V, 270.
Guadet, I, 164.
Guays, II, 364, 368.
IV, 558, 651.
Gué (du), III, 490.
Guébriand (de), III, 333.
Guédon-Verdrie, V, 303.
Guefiier (de), III, 333.
Guéfontaine (de), III, 598, 599.
IV, 38.
V, 247.
Gueheno, IV, 28.
Guégé, III, 624.
Guéhéry, V, 253, 273.
Guéléran, V, 370.
Guéménié, III, 111, 246, 460, 587.
IV, 95, 370.
Guénedal, III, 626.
Guénerie, IV, 11.
Guenrouet, IV, 546.
Gué-Paillard (le), I, 291.
Guer, III, 475, 480, 499.
— (de), III, 19, 22.
Guérande, I, 55, 486, 494.
II, 460.
III, 104, 599.
IV, 27, 340.
Guerche (La), II, 529.
III, 145, 170, 182, 254, 359, 419, 450, 524, 538.
IV, 286.
V, 470.
Guère (de La), V, 459.
Guérin, II, 3, 297, 340, 588.
III, 107, 306, 371.
V, 99, 118, 344.
— (l'abbé), V, 292.
— I, 108, 331.
II, 22, 183, 189, 196-199, 230, 250-255, 258, 262-264, 308, 512, 474-477, 488, 515, 523, 547.
V, 65, 357.
Guérinière, V, 320.
Guérit, III, 568.
V, 95.
Guéritau, V, 51.
Guérivière (de La), I, 316.
V, 400, 412.
Guergaine, II, 141.
Guerjelin, III, 629.
Guermeur, I, 126, 404.
II, 94, 396.
III, 123, 228, 237, 256, 299, 314, 417, 588.
Guernezey (Ile de), I, 396.
II, 437.
III, 76, 225, 278, 314, 616-622.
IV, 35.
Guernissac (de), I, XXIII.
III, 333.
V, 369, 371.
Guernon (de), I, 348.
Guéronnière (Vte de La), I, XLIV.
Guéron, V, 200.
Guéroult, II, 231.
III, 630.
V, 352.
Guerrier, V, 266, 279.
Guéry, V, 376.
Guerry-de-Cloudy, I, 118.
— de-Beauregard (de), III, 431, 625, 627.
IV, 57, 58, 224, 225, 278, 333, 360, 393, 660.
V, 25, 461-462.
— de La Fortinière, I, 118.
V, 40.
— de La Vergne, I, 301.
Guerville (de), II, 396.
Guesdon, II, 139, 189.
V, 293.
— (l'abbé), II, 513-517.
V, 400.
Gueslin, V, 42.
Guesno, II, 94, 396-400, 406
III, 54, 228, 237, 256, 279, 314, 417, 436.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Guespin, V, 162.
Guesril, III, 490.
Guet (du), III, 639.
Guézille, IV, 372.
Guibert (l'abbé), II, 521, 522.
— (de), V, 259.
Guiblais, V, 153.
Guiblet, V, 144.
Guibourg, IV, 518-520.
Guichard, II, 254, 405, 499.
IV, 215, 581.
V, 431.
Guichet, V, 97.
Guicheteau, III, 432, 627.
Guidal, IV, 49, 50, 100, 106, 107.
Guiet, V, 114.
Guignard (Dr), II, 1.
— (Adrien), V, 77.
— I, 104, 206.
II, 19.
III, 181.
IV, 581.
V, 400.
— (Louis), de Boismé II, 219.
— (aîné), V, 84.
— (le jeune), III, 280, 287.
— (François), IV, 394.
V, 129.
— (René), V, 96.
Guignardière (de La), I, 291.
Guigues, IV, 321.
Guihenau (de), III, 640.
Guilbaud, V, 48, 101.
Guilbert, II, 399.
Guillaume, I, 461.
II, 25, 252, 266, 269, 289, 295, 296.
V, 275, 292, 379.
Guillaumet, II, 21.
Guillaumot, III, 573, 574.
Guillemain, III, 642.
Guillemo, III, 630.
Guillemot, I, XXIII, 383.
III, 459, 589, 592, 593, 598.
IV, 28-30, 85-87, 120, 124, 127, 144, 182, 190, 288, 370, 393, 452, 466, 591.
V, 172, 182, 188, 380.
Guillemot (de), III, 64, 132, 189, 194, 279, 288, 501, 530.
V, 195.
Guiller, III, 186, 257.
III, 261, 273.
Guillerot, III, 632.
Guillet, II, 590.
Guillevic (l'abbé), III, 139, 450.
IV, 182, 203.
V, 202.
Guillois, V, 274.
Guillon, III, 634.
V, 39.
Guillot, III, 293, 578.
IV, 143.
V, 217, 317.
Guillotin, III, 55.
V, 476.
Guilloton, V, 46.
Guilmin, V, 254, 276.
Guimbretière, IV, 294, 450.
Guimiliau, IV, 29.
Guimondière-Berthelot, I, 349.
Guimont, V, 297.
Guinahutte (René), II, 534.
Guinard, V, 97.
Guinchard, V, 269.
Guinehaud de la Millière, V, 41.
Guinehut, IV, 565, 566.
Guincouet (de), V, 165.
Guinerhien, II, 456.
Guinefolle, IV, 581.
Guingamp, III, 237, 512.
Guingo (de), III, 637.
Guinhot, V, 109.
Guiniard, V, 119.
Guinoiseau, III, 509, 588.
V, 262, 263, 268, 270.
Guiny (du), IV, 605, 614.
Guipavas, III, 47.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Guiquelleau, III, 569.
Guiquerneau (de), III, 628.
Guiscriff, III, 74.
Guissény, III, 117.
Guiton, I, 230.
Guittat, IV, 214.
V, 101.
Guitton, IV, 176.
V, 109.
Guitter (dit *Saint-Martin*), IV, 130-133, 553-556-666-678.
V, 243.
Guitterie (de La), V, 260.
Guitry (de), II, 432.
Guizot, IV, 442.
Gumevil, III, 638.
Guspur, III, 586.
Gutière (de), III, 640.
Guyard, V, 256.
Guyardin, II, 290.
Guyet, IV, 103.
— Desfontaines, II, 68.
Guyomarays (de La), III, 64, 86-90, 630.
Guymar de Coatidreux (de), V, 369-371.
Guyonnière (La), I, 291.
II, 508, 665.
Guyot (dit *Diot*), IV, 225, 226, 414, 448, 452, 460, 498, 544, 546.
— III, 640.
— de Folleville, I, 135, 152, 237, 242, 337-338.
II, 10, 11, 18, 508.
V, 408, 422.
Guyovrard, IV, 144.
Guyton-Morveau, I, 64.

H

Habert, V, 270.
Haguedet, V, 273.
Haichois (Le Mélorel de La), III, 143, 145.
V, 227.
Haie-Mahéas, IV, 523-526.
Hais (de La), V, 342.
Haize (d'), III, 392, 639.
Halencourt (d'), III, 448, 524.
Halgan, III, 71.
Hallereau, V, 119.
Ham (fort de), III, 300.
Hambertière (de La), III, 455.
Hamelin, III, 1.
IV, 488.
Hamon, III, 631.
V, 145, 162, 223.
Hammon, V, 253.
Hanache (d'), IV, 574-576, 607.
Hanlay, IV, 333.
Haouisse, III, 591.
Harang, V, 223.
Haraucourt (Longueval d'), V, 254.
Harcourt (Duc d'), III, 222, 496.
IV, 50.
V, 473.
Hardemberg (Cte d'), III, 414.
IV, 396.
Hardonnière (de La), III, 264.
Hardou, V, 155.
Hardouin, II, 547.
III, 490.
— V, 271, 294, 295, 300.
Hardy, III, 555.
V, 370, 371.
— de Lévare, IV, 651.
Hargues (de), I, 181, 315, 368, 372, 409, 438, 441.
Harpedanne, II, 669.
Harrington, V, 371.
Harscouet (de), III, 638.
IV, 144.
Harty, IV, 28, 54, 66, 88-90.
Harvey (Lord), II, 435, 439-441.
III, 385-435-444, 612-615.
Hartwel, IV, 207.
Hatais, III, 476.
Haudandine, I, 313.
II, 356.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Haudayer, V, 266.
Haudeville, II, 362.
Haumont, IV, 25.
Haureillan (de Gradines d'), V, 191.
Haussez (Bᵒⁿ d'), I, xxiv.
IV, 150, 161-166, 399.
Hautain, V, 268.
Haute-Noë (Achard de La), V, 288.
Hauterive d'). Voir Duhoux.
Hauteville (d'), V, 322.
Hautière (La), IV, 572.
Hauton (Cᵗᵉ de), III, 481, 535.
Hautpoul (Beaufort d'), V, 26.
Havré (duc d'), IV, 279, 280.
Haxo (Gᵃˡ), I, 257, 300, 331, 380, 460.
II, 21, 56, 110-114, 129, 194-204, 289, 492, 589.
V, 423-424.
Hay, II, 241.
Hayault, II, 368.
Haye (de La), V, 137, 201, 347.
— (La), III, 103.
III, 195, 210, 273, 461, 627, 630.
IV, 280, 281, 298, 338, 568.
— (de Changée de La), III, 604.
Haye-Fouassière (La), V, 117.
Haye-Nesly (de La), V, 120.
Hayes, III, 440.
Hazard, V, 220.
Hazé (Odoard (du), V, 350, 341.
Hazouard, V, 272.
Hébert, III, 432, 624.
V, 152, 346.
Hector, II, 53.
III, 328, 329, 345.
V, 29.
Hédic, II, 443.
III, 435.
Hédouville, II, 503-509, 549-550, 553-559.
III, 260, 543-547, 575-577, 585.
IV, 20, 49, 53, 55, 60-64, 79-84, 98, 105, 634-637.
Heilsmann, V, 471.
Helbert, IV, 103.
Hélin, III, 629.
Hello, V, 374.
Helloco, III, 113.
IV, 336.
Hémard, IV, 183, 190.
Hémery, III, 638.
Hennebont, III, 103, 256, 307, 341, 352, 586.
Hénon, III, 589.
Henry (Gᵃˡ), III, 524.
IV, 214.
Hentz, I, xxv, 286, 287, 294.
II, 89, 98-101, 139, 181, 212-218, 252, 289, 292.
V, 425.
Hequely, IV, 495.
Hérault, III, 148.
V, 108.
— de Séchelles, I, 220, 342, 380, 394.
II, 38.
Herbaudière (Mourain de L'), II, 119, 122.
III, 448.
V, 155.
Herbault, I, 134, 206, 469, 471.
Herbergement (L'), II, 515.
Herbert (Pierre), II, 148.
III, 261.
Herbiers (Les), I, 46, 92, 253, 283, 285, 296.
II, 27, 58, 103, 127, 137, 139, 145, 146, 158, 181, 481, 530-531, 549-551, 557.
IV, 282, 327, 448.
— (Petit-bourg des), II, 140, 146.
Hercé (de), III, 159, 208, 209, 333, 362, 368, 372, 383, 401, 407, 417-419, 624.
Herfroy, III, 490.
Herlau, I, 137.
Hermely, III, 309, 348, 586.
IV, 144.
V, 379.
Hermenault (L'), IV, 321.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Hermily, V, 187.
Herminier, IV, 651.
Hérouet, IV, 581.
Hérouville (d'), III, 490.
V, 228.
Herpeu, III, 186.
Herponcey (Louvet d'), V, 310.
Hersan, V, 144.
Hertaud, V, 163.
Hervagault, IV, 552.
V, 467-469.
Hervé, II, 69.
III, 586.
V, 180, 195.
Hervec, III, 432.
Hervet, III, 630.
Hervie, V, 372.
Hervieux (notaire), III, 150.
— (d'), III, 5.
IV, 332.
Hervilly (d'), II, 259.
III, 13, 328-370, 387-392.
Hesbert (de), V, 342.
Hettier (Ch.), III, 11, 139, 209, 226.
IV, 36.
Heu, V, 358.
Heudebourg, V, 254, 266, 379.
Heureuserie (La), III, 241.
Heurtebize, IV, 215.
Heurtel, IV, 337.
Hiacinthe, V, 315.
Hibaudière (La), IV, 259.
Hibert, I, 211.
Hilkairet (l'abbé), V, 460.
Hillerin (de), IV, 686.
V, 75.
Hingant-de-Saint-Maur, III, 150, 496, 527.
IV, 65, 101, 339.
V, 336, 370.
Hiroët, III, 5.
Hoche, I, xxv, 179, 461.
II, 112, 339-456-458, 477-492, 509-538, 548-550.
III, 224, 228-238, 245, 249, 252, 259, 273, 274-285, 289-297, 301, 309, 346-443, 445-458, 469, 482, 510-516, 525-528, 532-538, 545-553, 560-564, 573-577-585, 623.
V, 443-445.
Hochenac, III, 636.
Hochin, III, 628.
Hocmar, II, 67, 68.
Hodé, V, 146.
Hodeyer, IV, 44.
Hodic, V, 218.
Hodienne, V, 309.
Hoffer, IV, 624.
Hoisnard-Malonnière, III, 139.
V, 253.
Homé, V, 160.
Hondu, V, 269.
Honoré, V, 210.
Horcolle, III, 449.
Horeau (Jean), I, 39.
Horn (Cte de), I, 98.
Hotham (Sir), IV, 294, 297, 307, 333.
Houat (Ile d'), II, 434, 435, 436.
III, 435, 444.
IV, 217.
Houchard, I, 269, 464.
II, 251.
IV, 146.
Houdebert, V, 146, 147.
Houdet, II, 6.
Houdetot, IV, 51.
Houlette (La), III, 266.
Houlier, III, 627.
Hourier-Éloy, II, 588.
Howe (lord), III, 619.
Houssaye (Bourg de), III, 292, 467.
— Guérin (de La), III, 5, 28, 333, 371, 432, 474, 492, 634, 636.
IV, 63, 454, 592.
V, 131, 243.
— (Adrien de La), IV, 432-434, 460, 592.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Houssaye (Auguste de La), IV, 594, 592.
Houssin, IV, 678.
Hozier (d'), IV, 140, 150, 156, 195.
V, 174, 227, 231.
Huard, II, 13.
Hubert (Louis), IV, 103, 104, 144.
— (Jean), V, 158.
— I, 58.
II, 34.
III, 264, 266, 271, 311, 312, 475, 486, 529.
IV, 31, 409, 552.
V, 188, 379, 380, 468, 470.
Hubi, III, 642.
Huché, II, 129, 141, 148, 153, 158, 160, 180-183, 282-284, 289, 588.
Huchet, III, 629.
Huchon, V, 76, 99.
Hudoux, II, 8, 98.
Hue, V, 307, 338, 349, 374.
IV, 296.
Huet, III, 375.
IV, 11.
V, 95, 256, 261, 309.
Hugo (Gte), II, 55, 56.
Hugon (Bne d'), III, 636.
IV, 105 106.
Hugonneau (d'), V, 110.
Huguenin, V, 159.
Huisne (L'), I, 468.
Huisserie (L'), IV, 651.
Hullin, IV, 176, 177.
Hulot, V, 247.
V, 99.
Humeau, V, 92, 95, 100, 103, 127, 136.
Humbert (Gte), III, 230, 244, 246, 251-253, 275, 291, 295, 311, 348, 373, 376, 385-397, 403-409.
V, 140, 173.
Hunaudaye (La), III, 86.
Hurbain, IV, 676.
Hureau, V, 107.
Hutonnière (La), III, 542.
Hutre, III, 144.
Huvelin, V, 79.
Hy, V, 102.

I

Ile-aux-Moines, IV, 66.
Ile-Dieu (L'), I, xxxiv.
II, 133, 140-162, 529, 555.
III, 386, 133-143, 174-176.
IV, 640.
Imbert, III, 637, 638.
— Colomès, III, 572, 573, 579.
Imbleval (d'), IV, 161.
Infernat (Voir Lenfernat).
Ingelé, V, 380.
Ingrand, II, 282.
Ingrande, I, 191, 315, 338, 453.
III, 104, 148.
IV, 19, 79, 657.
Iré (bourg d'), IV, 14, 212.
Isac (rivière de l'), I, 488.
Isle (de l'), III, 640.
Izé, I, 349.
III, 314.
V, 167-170.
Izernay, I, 73, 273, 302, 332-334.
II, 259, 364.
IV, 266, 402.
V, 110, 382, 427.

J

Jacob, II, 252, 292, 457, 521.
Jacobsen, II, 119.
Jacopière (Baudard de La), V, 138.
Jacqueminot, IV, 115.
Jacquelot (de), V, 371.
Jacques (M.), III, 238-244, 491-492.
Jacquet, III, 635.
Jaffre, IV, 143.
Jagault (Pierre), xxii, xlix, 152, 153, 286, 349-353.
IV, 5.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Jagault (René) I, 222, 223, 390, 406, 475.
V, 131.
— (Julie), V, 380, 428.
Jaigu, V, 256.
Jaille (de La), II, 297, 517.
III, 333, 349, 374, 398, 535, 587.
V, 477.
Jalais, V, 156.
Jallais, I, 40, 43, 49, 50, 51, 141, 206, 331, 458, 460.
II, 162, 222, 231, 235, 305, 309, 357.
IV, 282, 283, 334.
V, 89, 90, 97.
— (de), II, 427.
III, 333, 431, 633, 644.
V, 382-400.
Jallet, II, 236.
III, 432, 632.
Jallier, V, 278.
Jallot, III, 250.
Jamain, I, 39.
Jambe-d'argent, I, xxiv, 350.
III, 166-171, 194, 241, 292, 295, 318, 448, 453, 466, 467, 503, 542.
V, 269, 463, 464, 466.
Jambu, IV, 285, 290.
Jamin, IV, 580.
V, 101, 272.
Jamois, V, 466.
Janet, V, 372.
Janière, II, 542.
Janson, III, 144.
Janvier, IV, 213.
V, 100.
Janvresse, V, 154.
Janzé, I, 55.
Jardin (du), III, 475, 586.
Jarnac (de), II, 432.
Jarnigon, III, 490.
Jarret (de), IV, 678.
Jarry, I, 487.
II, 335.
III, 181, 192, 205, 279, 287, 300, 312.
V, 149.
Jary, IV, 581-585.
V, 139.
Jarzé (château de), I, 462.
Jasson, IV, 536.
V, 38.
Jaugaray, V, 52, 65.
Jaunais (La), II, 332-359, 371.
III, 253, 276, 279, 285, 534.
IV, 398.
V, 438.
Jausmet, V, 49, 51.
Javel, III, 628, 629.
Jay (du), III, 375.
Jean II, I, 399.
Jean-Bart, V, 196.
Jean-Bon-Saint-André, I, xxv, 229, 401-403.
II, 79, 89, 96.
III, 144, 154, 185, 211, 232, 339.
Jean-Jan, I, 383.
III, 132, 369, 372, 378, 381, 460.
IV, 92.
Jean-Lévêque, II, 35.
Jeannot, III, 624, 640, 642.
Jeanvrin, V, 291.
Jehan, III, 150.
Jeaucourt de Villarnoud, I, 150.
Jeay, V, 299.
Jeffredo, IV, 285.
Jéril, III, 640.
Jerningham, IV, 269.
Jérôme, III, 629.
Jerzey (Ile de), I, 240, 397, 415, 422.
II, 200, 458, 511.
III, 76, 144, 198, 209, 225, 226, 252, 272, 278, 330, 498.
IV, 143, 152, 640.
V, 372.
Jeannis (de), V, 64.
Joba, II, 128, 135, 187, 189, 250.
Jobie, V, 202.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Joenne. III, 636.
Johannet, I, 204.
Join, IV, 676.
Joli, IV, 677.
Jolicler, IV, 148, 157, 176.
Jolivet, IV, 104.
V, 166.
Jolli, V, 48.
Joly (de Machecoul), I, XXIII, 30, 31, 60, 108, 118, 120, 192, 242, 252, 258, 275-276, 277, 283, 330-332.
II, 21, 26-28, 104, 106, 183-189, 191-199, 204-209, 244, 247, 253, 313, 315, 387, 389, 493,
— (colonel), I, 173.
— (capitaine), V, 252, 380.
Jomini, I, 281, 362.
Jonchère, V, 145.
— (La), III, 601.
IV, 7.
— (de), I, 473, 474.
Jongand (Loyer du), V, 193.
Jonlin (de), III, 316.
Jonston, III, 614.
Joré, III, 451, 530.
Jordan (Camille), IV, 141.
Jordy, II, 21, 111, 112.
Josnet-Laviolais, II, 510.
III, 307, 308, 496.
Josse, V, 326.
Jossic, III, 569.
Josselin, III, 111, 189, 307, 352-354, 369, 379, 460, 524, 554, 556.
IV, 332.
— III, 491.
Jouan, III, 108, 432, 636.
Jouangay, III, 640.
Jouannin, III, 491.
Joubert, I, 112, 179.
II, 146.
III, 632.
IV, 574.
V, 143.
Joubert, (l'abbé), II, 371.
Jouchoux, V, 471.
Joué, V, 105.
Jouet, II, 145.
III, 522.
V, 105.
Jouette (de), III, 203, 245, 273, 275.
V, 476.
Jouffrey (de), V, 36, 376.
Jouffrion de Beauvais, I, 148, 230.
— du Verger, II, 11.
V, 37.
Jouhaud, II, 331.
V, 437.
Jouin, V, 471.
Jouinos (landes de), II, 282.
Joulin, IV, 581.
Jourdan (de), II, 64, 215.
III, 265.
V, 128.
— IV, 147, 187.
V, 103, 221.
Jourdain, II, 16.
Journée, IV, 574.
Jousbert (de), V, 34.
Jousmet, V, 68.
Jousseaume, IV, 548.
Jousselin, I, 301.
II, 172.
V, 87.
Jouvain, III, 641.
V, 273, 278, 279.
Joux (fort de), IV, 199.
Jouy, V, 116.
Joyaux, III, 71, 598.
IV, 140.
Joybert (Cte de), IV, 38.
V, 239.
Joyer, V, 96.
Juasse-Passonnais, V, 261.
Jubant, IV, 337.
Jugdé, IV, 103.
Jugon, III, 246, 337.
IV, 27, 188, 190, 288.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Juguet, III, 490.
V, 229.
Juglar (de), III, 509.
Juigné, IV, 412.
Juillet (Jean), I, 306.
Julien, V, 161, 471.
Juliet, V, 260.
Jullien, I, 162, 254, 255, 382.
II, 84, 85.
III, 149.
IV, 333.
Julliot-Duplessis, IV, 339.
Jumellière (La), I, 57, 69.
II, 125.
V, 103.
Jumilhac (de), III, 333, 367.
Jupelière (La), III, 241.
Juret, IV, 581.
Justeau, V, 160.
Juston, V, 158.
Juvardeil, III, 241.

K

Kainlis (de), IV, 70, 634.
V, 136.
Keats (Lord), II, 444.
III, 337, 370, 371, 399, 401.
Keller (de), I, 207, 242.
V, 400.
Kellermann, II, 97.
III, 572.
Kemar (de), V, 64.
Kerumo, III, 273.
Keranflech (de), III, 586-588.
Keranguen, III, 5.
Kerantré, IV, 490.
Kerantry, III, 5.
Keratry (de), III, 22.
Kerrauffret (l'abbé de), III, 288.
IV, 496.
Keravion, III, 273.
Kerbalanec (de), III, 64, 113, 117, 210.
IV, 29.
V, 370.
Kerbelet, III, 432, 637.
Kerradiou (de), IV, 339.
Kercaradec, III, 634.
Kerdaniel (du Foü de), III, 586-588.
V, 177, 380.
Kerdavy, III, 392.
Kerdoaré (de), V, 371.
Kerdrean, III, 254.
Kerdrell, III, 460.
Kerebast, III, 631.
Keremard (de), IV, 298.
Kerempuil, V, 370.
Kerenroux (Hay de), III, 604.
Kerever, III, 375.
— (Guilloton de), V, 175, 369.
Kerfeuntun, III, 30.
Kerfily, IV, 367.
Kerfliste, IV, 27.
Kergal, IV, 27.
Kergarnec-Pobequin, V, 188.
Kergariou (de), III, 186, 375, 423, 432, 630.
Kergo, III, 592.
Kergoff, IV, 336.
V, 199, 200, 378.
Kergomo (de), IV, 337.
Kergorlay (de), IV, 513.
V, 370.
Kergroix, III, 271.
Kerguan (de), III, 375.
Kerguenerc (de), V, 200.
Kerguerec, V, 200.
Kerguidu, III, 117.
Kergus, III, 149.
Kerhau, IV, 429.
Kerhoas (de), V, 370.
Keridec (de), V, 467.
Kerigan, IV, 26.
Kerjan-Pastour (de), V, 370.
Kerléano, III, 178.
IV, 192.
Kerléau, IV, 370, 371.
Kerlouan, III, 117.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Kermainguy (Cillard de), V, 140, 370, 371.
Kermartin (de), III, 521
Kermel, IV, 574.
Kermen (de), III, 393, 476.
Kermène (de), III, 333.
Kermoïsan (de), III, 426, 432, 640.
Kermorvan (de), III, 393, 580, 605.
V, 194.
Kernaëret (de), V, 371.
Kerneflen, III, 54.
Kernescop (de), III, 398.
V, 191.
Kernicol, III, 288.
Keronic, IV, 490.
Kerostin, III, 388.
Kérouartz (de), III, 375.
V, 76, 405.
Kérouent (de), IV, 126.
Kéroulas, III, 333, 371.
Kerpadron, III, 5.
Kersabiec (Eulalie de), IV, 567, 568.
— (Stylite de), IV, 604.
— (de), I, XLII.
II, 447.
III, 520, 525.
IV, 281, 207, 208, 348, 477, 482, 572, 574, 593, 595.
V, 33, 93.
Kersalaun, III, 16, 20.
Kersauson (de), III, 5, 237, 339.
V, 229, 370, 373.
Kersaux, III, 486.
Kerstrad-Tréouret (de), V, 197.
Kersulguen, I, 237.
II, 259.
Keruzec (de), V, 370.
Kerusoret (de), IV, 29.
V, 370.
Kervady, III, 390.
Kervasdoué (de), III, 432.
V, 371.
Kervasy, III, 5.
Kervé, III, 635.
Kerven (de), V, 370.
Kervenoaël (de), III, 243, 600.
V, 370.
Kervignac, III, 439.
Kervoider, III, 642.
Kertinguy (de), IV, 337.
Kilmaire, III, 593.
Kirsch, IV, 336.
Kittoë, IV, 270, 295.
Kléan, III, 556.
Kléber, I, XXVI, 170, 255-261, 271-277, 283, 294, 297, 302, 357, 359, 360, 366, 380, 381, 428-439, 447-494.
II, 6, 58, 102, 194, 251.
III, 168-171, 239, 493.
IV, 688.
V, 403-419.
Klinger, I, 431.
III, 308, 309.
Knitra ou Kernitra, III, 439.
Koargan, III, 5.
Kobb, III, 586.
IV, 143.
Krieg, III, 230, 231, 259, 260, 315.
Kroser (de), III, 5.
Kuerne (de), V, 200.
Kuhn, I, 360.
Kuigarel (de), III, 642.
Knoiat ou Kernoiat, III, 438, 440.

L

Laa, II, 588.
Labeau (Colinet de), V, 344.
Laharolière, III, 530.
Labarre, V, 245.
La Barre (de), III, 432.
Labarthe (de), III, 432, 641.
Labatut, V, 170.
Labauche, II, 69.
Labédoyère, III, 237.
Labérillais, I, 118, 119, 120.
II, 281.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Labesse (de). III, 331, 526.
V, 284.
La Bonté, IV, 156.
Laborde, III, 184.
IV, 190, 263, 282, 310, 313.
Labron, V, 268.
Labroue (de), IV, 223.
Labrousse (Clémence), I, XLII.
— (de), III, 637, 642.
Labruyère, I, 295.
Labry, V, 96.
La Caille, V, 265.
La Chapelle, I, 118. III, 144.
V, 295.
La Chénaie, II, 187-189.
La Claie, I, 245.
Laclochelerie, III, 631.
Laclos II, 109.
La Coindrie (de). I, 26.
Lacombe (l'abbé), II, 46.
La Coudre, I, 26.
Lacour, III, 475.
IV, 240, 241.
Lacretelle, II, 449.
Lacroix (dit *Lapin*), II, 408.
La Croix. I, 64.
II, 12.
III, 301, 315,
V, 334.
Lacuée, IV, 81.
Ladouce, I, 57, 58.
Laennec, II, 76.
La Favraye, V, 308.
La Fayette (Mme de), I, 21
II. 53.
III, 75. 76, 87, 203.
IV, 426.
Lafeinie (de), III, 625.
La Ferrière, II, 105.
Laffite, IV, 442.
La Flèche, I, 177, 261, 449, 454, 462, 464, 465,
III, 193.
IV, 78. 96, 98.
V, 412, 419.
La Fleur, V, 219.
La Fosse (village de), II. 110, 111.
Lafosse-Desportes, I, 466.
La France, V, 211.
Lagarde, IV, 263, 286, 301.
— V, 164.
Lagarigue, III, 625.
Lage (de), III, 424.
Lagrange, I, 442.
III, 638.
Lagroix, III, 629.
La Guerche, I, 55, 444.
La Guérivière, I, 206.
La Harpe, II, 449.
Lahaye, IV, 144.
V, 188, 273, 280.
Lahergne, III, 632.
La Hogue, I, 404.
L'Aigle, V, 309.
Laignet. III, 144.
Laignelot, II, 89, 106, 131, 132, 161, 290.
III, 170, 176, 184, 211, 232.
Lainé, III, 640.
IV, 288, 393.
V, 187.
Lair, V, 379.
Lairé, III, 629.
Laisis (L'abbé), IV, 552.
V, 470.
La Jumellière, II, 125.
Lajollais, IV, 147, 149, 150. 159, 169, 182, 188, 195.
Lalande. I, 442.
La Lande (de), III, 637, 491.
La Landelle (de), III, 554.
La Lime, II, 65.
Lallemand, I, 40.
III, 628.
IV, 254.
Lallié, II, 34, 69.
Lalloué, I, 193.
Lally-Tollendal. III, 139.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Laloi, II, 53.
La Loupe, IV, 65.
Lamare, V, 339.
La Marlière, I, 461.
Lamarque (Gᵉˡ), IV, 103, 304-305.311. 322-330, 340, 345, 347, 353, 361, 362, 366, 372, 442-444, 600, 651, 658.
La Mark (Gᵉˡ), I, 423, 276.
La Massue, III, 143, 145, 484.
Lamballe, III, 87, 88, 113, 131, 230, 301, 516.
IV, 27, 336.
Lamberdières (Les), II, 369.
Lambert, II, 141.
III, 288.
V, 367.
Lamberterie (de), III, 637.
Lambertye, II, 41, 52, 53, 62, 76-87, 432, 588.
III, 432.
Lamberville (de), III, 526.
Lambézellec, III, 115.
Lambilly (de), III, 5, 271.
IV, 31, 101, 102, 144.
La Mennais, IV, 430.
Lameth, III, 61, 203.
Lamoignon (de), III, 333, 401.438, 638.
La Morandière, I, 465, 466, 472.
La Morlière, III, 525.
La Morinais, III, 452.
La Mort, III, 491.
La Motte, III, 633.
— Mhervé, IV, 38, 40.
Lamour, IV, 210.
Lamoureux, V, 115.
Lamson, III, 471.
Lamy, III, 628.
Lance, IV, 209.
Lancelin, V, 273.
Lancelot, III, 119.
Lanciens, III, 630.
Lancrau de), V, 148, 170.
Lancreux (de), III, 333, 453.
Lande (de), III, 432.
IV, 339.
Landéan, III, 144, 164.
Landeau, V, 252.
Landehaudière (La), I, 206.
IV, 490.
Landelan, IV, 120.
Landelle (de La), III, 419, 624.
Landemaine, V, 264.
Landemont (Cᵗᵉ de), IV, 281, 284-290, 331, 593, 595, 654-660.
V, 225, 459.
Landeneuf (de), IV, 339.
V, 215.
Landerneau, III, 36, 41, 115, 308.
Landes-Ruandières (des), V, 299.
Landeumont, III, 531.
Landevan, III, 255, 342, 345, 349, 368, 439.
Lande-Vaumont, IV, 35.
Landivy, III, 527.
Landrasse, V, 337.
Landré, V, 123.
Landreau (du), IV, 201, 295, 372.
V, 78.
Landrin, I, 232, 368.
IV, 398.
V, 75, 163.
Landron, V, 159.
Landu, III, 432.
Lanfains, III, 527.
Langan (de), III, 333, 353.
Langeais, II, 51.
Langegu, III, 628.
Langerie (de), I, 134, 484.
II, 19, 103.
Langeron (de), IV, 215.
Langevin (Voir *Bordereau*).
Langle (de), III, 634.
IV, 369.
Langlois, III, 521, 625, 631.
V, 272, 273, 279, 320.
Langolen, IV, 120.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Langottière, IV, 651.
Langourla, IV, 332.
Langrais, III, 503.
Lanjamet (de), IV, 337, 339.
Lanjuinais, I, 164.
III, 28, 237, 279, 354, 410, 412.
Lannigon (de), V, 371.
Lannilis, III, 115.
Lannion, III, 237, 513.
La Noë, V, 305, 326.
La Noël, III, 265.
La Nourais, III, 281.
Lanouée, IV, 496.
Lanthenas, II, 588.
Lantillac, III, 199.
Lantivy (de), I, 383.
III, 64, 132, 271, 281, 285-286, 308-311, 333, 360, 375, 376, 382, 407, 408, 422, 425-426, 459, 533, 534, 627, 640.
Lanty (de), III, 639.
La Palme, III, 236.
La Pelouze, I, 200.
La Peyrouse (de), III, 333, 375.
Lapierre, II, 249, 496.
V, 122.
Lapin, V, 115.
Laplanche, I, 380, 404, 427, 441.
II, 89, 92, 96.
La Plazette, V, 185.
Laporte, II, 8, 98.
III, 630.
IV, 296.
Larchamp, III, 269.
Larchantel, III, 605, 624.
Laréveillère-Lepaux, II, 451, 569.
Larcher, III, 637.
Largez (du), III, 635, 636.
Largentois, III, 542.
Lariboisière, IV, 291.
La Roce-Long-Taillis, V, 353.
La Roche, IV, 574.
Laroche-Davo, II, 548.
La Rochelle, I, 60, 118, 424, 228, 242, 256, 261, 270.
II, 257, 577.
Laroque, III, 107, 498.
La Rose, V, 215, 263, 337.
Larousse (Pierre), I, 207.
II, 131.
III, 84.
La Rue, V, 317, 319.
Larue-de-Bau, III, 165, 526.
Larue-de-Can, IV, 599.
La Ruée, I, 25.
Lascy (de), II, 421.
Lasnier, III, 108.
Lassénie, III, 424.
Lasserre, II, 542.
Lastic Saint-Jal (Cᵉ de), I, XLII.
IV, 601.
La Suze, IV, 98.
Latouche-Cheftel, III, 82-86.
Latour-Foissac (de), IV, 472.
Latour-Maubourg (de), IV, 407, 412-414, 472.
Latté, V, 266.
Laubonnière, II, 523.
Laudières, III, 502.
Laugeois, V, 356.
Laugrenière (de), I, 181, 208.
II, 2, 5.
IV, 271, 272.
V, 132, 421.
Laujamel (de), III, 640.
Laumur, I, 461.
Launay, IV, 142.
V, 188, 274.
— (de), V, 75, 330.
Launay-Villers, III, 130.
Laurence, V, 319.
Laurencie (de la), II, 434.
III, 32, 333, 374, 375.
IV, 123.
Laurelas, III, 286.
Laurent, V, 80, 209.
— (du), III, 496.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Laurentie, IV, 430.
Lauriers (Raison des), V, 275.
Lauriston (de), IV, 546.
Laval, I, 22, 177, 183, 372, 393, 444, 443, 449, 470, 475, 477, 480.
II, 11.
III, 143, 163, 170, 173, 194, 251, 254, 296, 560.
IV, 96, 330.
V, 411-419.
— (Bataille de), I, 342-369.
— (duc de), II, 259.
IV, 222.
La Valette, I, 196.
II, 225.
Lavallée, V, 170.
Lavaux, II, 76, 87.
III, 370.
V, 370.
Lavène, IV, 194.
La Verrie, IV, 339.
Lavigne, II, 547.
Lavoir (château du), I, 370.
II, 154, 155, 253, 269, 350, 351, 527, 554.
III, 518.
V, 440, 442.
Lavoisier, I, 372.
La Volvène, IV, 70, 97, 98, 133, 634.
Lavoyrie (de), I, 494.
II, 456.
Lay (Le), I, 45.
Layet, V, 297.
Layon (Le), I, 270.
II, 254, 362.
Laz, III, 308.
Lézards (Les), I, 314.
Le Baherre, IV, 285.
Le Bail, III, 586.
Lebarbier, III, 636.
Le Bast, V, 116.
Le Batteux, II, 95, 589.
Lebeau, III, 642.
Le Bègue, V, 371.
Le Bel, IV, 27,
V, 181.
Le Bert, V, 158.
Lebeschu, IV, 513.
Le Bestour, III, 491.
Lebian, III, 626.
Le Billy, IV, 144.
Le Blanc, I, 332.
III, 633.
V, 160.
Le Blant, II, 117.
Lebleu, III, 632.
Lebley, III, 230, 279, 446, 448.
Lehlois, III, 347.
Le Blond, III, 452, 467.
IV, 43.
Lebon (Joseph), II, 79.
Le Bon V, 47.
Leborgne, V, 200.
Le Bot, III, 151.
Lebouchet, III, 638.
Lehoue-La Forêt, V, 318.
Le Bougle, V, 268.
Le Boule, IV, 213.
Le Bourdic, V, 188.
Lebourgeois, IV, 167.
Le Boutellier, III, 287.
Lebreton, I, 452.
III, 385, 634.
V, 267, 294, 295, 372.
Le Bris, IV, 144.
V, 200.
Le Broque, V, 296.
Lebrun (Gal), I, 52.
— V, 94, 258.
— (conventionnel), III, 88, 93.
IV, 139.
Le Cars, IV, 332.
V, 178.
Lecarpentier, I, 380, 402, 403, 404, 409-413, 418, 451.
II, 89, 289.
III, 140, 237.
Le Cat, IV, 129.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lecendrier, V, 279.
Lecené, V, 468.
Le Cerf, III, 491.
V, 249.
Le Cerve, I, 202.
II, 236.
Le Chandelier, III, 194, 241, 292, 395, 303, 304-360, 453, 508.
IV, 38, 65. 97.
Lechandelier de Pierville, V, 240.
Le Chapelier, III, 13, 28.
Le Chauff, III, 641.
IV, 572.
Lechevalier, IV, 208, 209.
V, 178.
Léchelle (G^{al}), I, 280-288, 294, 297, 335, 339, 352, 357, 358, 360-364.
V, 413.
Le Cieux, V, 354.
Leclainche, III, 556.
Lecler, I, 39.
V, 266.
Leclerc, III, 432, 460, 490, 624.
IV, 24, 545, 581, 585.
— de Ruffey, IV, 358.
Lecomte I, 253.
III, 279, 318, 467, 542.
V, 116, 265, 274, 379.
Le Coq, III, 491.
V, 146, 170, 268.
Lecorgne, III, 481.
Le Cornec, III, 186.
Lecornué, IV, 559.
Le Courant, I, 39.
Lecourbe, IV, 147.
Lecourt, V, 260.
Le Couvreur, I, 331.
II, 183, 255, 285, 298, 475, 515. 558.
V, 38, 53, 66.
Lecoz (abbé), I, 417-419,
II, 570, 572.
III, 32, 33, 410.
IV, 121-123, 363.
Le Croisic, I, 53.
Le Crôme, IV, 143.
V, 188, 196.
Lecul, III, 631.
Lécuyer, I, 461.
Ledaim, IV, 288.
Le Dauphin, III, 542.
Le Denmat, III, 186.
Le Do, IV, 339.
Le Doüarain, IV, 364.
V, 159, 185.
Ledru, I, 481.
Leduc, V, 102, 161.
Leduc-Bernières, V, 344.
Leduy, IV, 513.
Lefèbre, V, 269.
Lefebvre, II, 17, 427, 590.
III, 628, 637.
IV, 103, 105, 254.
V, 90.
Lefèvre, V, 125, 230.
Lefletteur, III, 641.
Le Floch, III, 106-107.
Le Forestier, IV, 339.
V, 210, 318.
Lefort, III, 633.
V, 97, 101.
Lefranc, II, 514, 588.
III, 632.
V, 265, 295.
Le Frotter, V, 200.
Le Gac, III, 186.
Le Gall, III, 118, 347, 624.
Legall (l'abbé), III, 513-514.
Le Garrec, III, 378, 424, 623.
Le Gay, V, 71.
V, 380.
Légé, I. 55, 122, 259-261, 283, 330, 332.
II, 25, 110, 191, 192, 255, 282, 285, 298, 456, 495, 524, 546.
IV, 308. 310, 318, 348, 573.
V, 38, 403.
Legeay. I, 278, 294, 292, 301, 429, 492.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 180, 364.
IV, 281.
V, 104.
Legell, III, 460.
Legendre, III, 605.
V, 143, 267, 323.
Legentil, IV, 144.
V, 188, 372.
Léger, I, 59.
V, 77, 98, 275.
— (Fr.), III, 644.
IV, 283, 334.
Legerot, V, 262.
Le Geyt, III, 330.
Legge, III, 143.
Le Gloanic, III, 586.
V, 202.
Lego, III, 432, 629.
Le Goaësbe, III, 100, 585.
Le Goazze de Kervélégan, III, 20.
Le Goëble, IV, 144, 288, 393.
V. 187.
Legrand, III, 629.
IV, 129.
V, 80, 163, 281, 376, 377.
Le Graverend, III, 136.
Legris, III, 627.
— Duval, III, 285.
IV, 31.
Legros, I, 463.
II, 252, 260, 362, 363.
V, 223, 439.
Le Gualis, V, 370.
Le Guénédal, IV. 196.
Leguern, IV, 217.
Legzi, III, 436.
Lehéduë, IV, 574.
Leissègues (de), III. 285, 307.
Le Jart, V, 259.
Le Jugeur. V, 162.
Lelarge, IV, 646.
Lelargue, III, 632.
Lelasseux. III, 261.
V, 276.
Le Lescly, IV, 285.
Le Lesquen, IV, 285.
Leleu, III, 626.
IV, 598, 599.
Le Leuch, IV, 182.
V, 202,
Le Levrout, IV, 339.
Lelièvre, III, 432, 625.
IV, 104.
V, 167, 323.
Le Loir, V, 188.
Le Loutre, III, 265.
V, 201.
Le Magnier, III, 631.
Le Maignan, I, 368.
II, 508, 537.
IV, 272, 294, 298, 318, 360,
V, 88.
Lemaire-Durand, V, 292, 379.
Lemaitre, II, 376, 507-509.
III, 360.
V, 35, 153.
Lemarchant (Albert), I, 225.
Le Marchand, I, 71.
III, 618.
V, 304.
Le Marié, IV, 285.
V, 163, 334.
Le Masle, IV, 121.
Le May, V, 118.
Le Mée, IV, 144, 339.
V, 151.
Le Meignan, I, 134, 152, 412, 471, 473.
Le Menuou, V, 436.
Le Mercier, III, 604.
IV, 188.
— (d'Apremont), II, 112.
Le Merdy de Catuélan, III, 13, 14, 16.
Lemerle, V, 114.
Lemesle, IV, 677, 678.
V. 267.
Le Metaër, V, 199.
Le Métayer, III, 428, 620.
Le Meunier, V, 279.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lemière-Duplessis, V, 344;
Le Minihy de la Ville-Hervé, I, 124.
III, 15, 78.
Le Mintier (M^{r}), III, 512.
— (Cte), III, 481, 482, 553, 554.
IV, 28, 123, 124, 337.
V, 190, 225, 466.
Lemo, IV, 364.
Le Moëlle, II, 28, 183, 195, 296, 326, 343, 344, 475, 514.
Le Moëlien (Thérèse), III, 60, 86, 90.
Lemoine, III, 629.
IV, 120, 129.
IV, 336, 339.
V, 201, 214, 223, 247, 446.
— (G^{al}), III, 301, 348, 369, 373, 377, 381, 386-395.
Lemoisne, V, 325, 407, 417, 422-438, 443, 456, 473, 475, 500, 623.
Lemonnier, II, 488.
III, 457, 491, 569.
Le Mounier, V, 125, 317.
Lemouton-Néo, III, 631.
Le Moyne, V, 262.
L'Emprière, V, 352.
Lenfernat de La Resles, I, 473.
V, 450-453.
Le Neillon, IV, 144, 288, 303.
V, 188.
Leniac (de), III, 482.
Lennaybe, III, 373.
Lennensdorff, V, 453.
Le Noble, V, 184, 220.
Lenoir (G^{al}), I, 384.
— de Pas-de-loup, I, 152.
III, 333.
IV, 179.
Le Noir, V, 118, 359.
Le Normand, II, 79, 211, IV, 523.
Lentel, III, 365.
Le Nué, III, 293.
Léon (P^{ce} de), III, 480.
Lepaige de Bar, III, 460, 586, IV, 144, 216.
Lepage, IV, 677, V, 254.
Lepec, IV, 667-677.
Lepelletier, II, 277.
Le Pennec, III, 186.
Lepester, Voir Depester.
Lépinais, III, 529.
L'Épinay, II, 540.
IV, 103.
V, 73.
Lépine (Jousset de), V, 282.
— IV, 70, 634.
V, 48, 325.
Le Planquet, V, 336.
Lepot, IV, 574.
Le Poytevin du Moustier, V, 326.
— de Saint-Gervais, V, 328.
— de la Menardière, V, 328.
Le Predour, III, 186.
Le Prince, III, 625.
Le Prévost, V, 345, 354.
Le Provost, IV, 26.
V, 184.
Lequellec, IV, 333, 404.
Lequevel, V, 195.
Lequin, III, 641.
Lequinio, I, 151.
II, 89, 130-137, 214.
III, 74, 232.
Lerebours, V, 349.
Le Révérend, V, 334.
Léridan, III, 150, 459.
IV, 156, 175, 188, 288, 370.
V, 176.
Léridon, V, 149.
Le Rochard, I, 39,
Leroi, V, 230, 305, 315, 323.
Le Romain, IV, 574.
Leronde (de), III, 634.
Le Roulier, V, 296.
Leroux, III, 640.
Le Roux, III, 186, 474.
V, 262, 307, 319, 379.
Leroux-Cesbron, III, 534.
V, 437

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Leroy, III, 143, 145, 207, 241.
— IV, 554, 667.
V, 75, 114.
Leroyer, III, 633.
Lesage, V, 280, 304.
Lesausse, III, 629.
Lescouble, III, 154.
Lescuisiso, III, 635.
Le Séchère, V, 223.
Lescure (Mis de) I, XXIX, XXXI, 78, 101, 102, 127, 132, 140, 143, 144, 147, 148, 157, 167, 170, 171, 174, 179, 180, 181, 193, 199, 201, 203, 205, 206, 224, 226, 237, 240, 244, 245, 252, 253, 259, 262, 263, 267-273, 275, 277, 280, 283-286, 289, 290, 292, 294, 304, 307, 314-322, 356, 357, 359, 372, 383.
II, 188, 209, 528, 571.
IV, 221.
V, 7, 387-414.
— (sa mort), 391-393, 436, 495, 496.
Leslai (de), V, 191.
Lesneven, III, 113, 115, 117.
Le Sourd, V, 266.
Lespinasse, III, 265.
Lespinay (Mis de), V, 26.
Lespine (de), IV, 161.
Lesquen-Saint-Lormel, III, 491.
IV, 340;
Lesquilly, III, 482.
Lessaire (de), V, 81.
Lessègues, III, 593.
Lesson, V, 47.
Lessert (de), IV, 272, 294.
Le Ster, IV, 120.
Le Sureau, I, 31.
Letard, V, 309.
Letat, III, 633.
Le Tertre, V, 155.
Le Testu, IV, 339.
Le Texier, V, 294.
Lethiec, III, 630.
Le Thieys, III, 191, 288, 585.
IV, 182, 196-288, 334, 336, 368, 393, 454.
V, 174, 379.
Le Thon, V, 118.
Le Thoux, III, 186.
Leti, III, 627.
L'étoile, V, 253.
Letort, III, 642.
V, 152.
L'étourneau, I, 59.
IV, 678.
V, 251.
Letourneur, V, 305.
Le Tourneux, I, 28, 346, 402, 403.
II, 445, 451.
III, 71, 568.
IV, 58.
V, 116.
Le Touzé, III, 491, 626.
Le Tréhonnays, IV, 144.
Letteron, V, 269.
Le Tulle, IV, 339.
Leturnier, III, 556.
Leuhan, III, 308.
Levaillant, III, 640.
Levasseur, I, 451, 452, 453.
II, 89, 218, 269.
IV, 44, 46.
V, 376.
Levassor, III, 627.
Levavasseur, IV, 282.
Leveau, IV, 667, 677.
Levellec, IV, 144.
Le Veneur, III, 287, 510, 587.
V, 377.
Lévêque, II, 590.
III, 632.
IV, 580-588.
V, 116.
Leverrier de Beaumanoir, II, 524.
Levicompte, III, 630.
Leviconte, V, 200.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Viels, V, 341, 356.
Le Vieux, I, 25.
Lévis (de), III, 333, 373-375, 383, 404.
IV, 472.
Levrie (Chenevailles de La), V, 279.
Levron, V, 100, 102.
Lézardière (de La), II, 432.
IV, 270.
V, 43, 70.
Lezères, III, 634.
Lezons, II, 198.
L'Hermitte, V, 373.
L'Honoré, IV, 63.
L'Herminier, V, 263.
L'Hermitte (*Voir* Tristan).
Lheutelier, V. 470.
L'Huillier, II, 254.
III, 639.
IV, 254, 353.
V, 92, 431.
Lhuisserie, V, 464.
Libert, V. 281, 304, 380.
Librault. III, 638.
Lichteningen (B^on^ de), II, 305, 502, 504.
V, 446,
Lichy (de), III, 481.
Liébert, IV, 134.
Liégeard, II, 502, 504.
Liffré, III, 191.
Ligné, IV, 20, 595.
Lignol, III, 256.
Ligron (Ogeron de), V, 130.
— IV, 355-359.
Liguaroux, IV. 128-129, 144.
Ligonnier (général), I, 64, 66, 71, 74, 136, 160, 167, 169, 244.
V, 390-397.
Lihou, III, 616.
Lillemer, III, 520.
Limoëlan (Picot de), III, 64, 69, 285, 313, 599.
IV, 11, 27, 100, 120, 124, 140, 634.
V, 224.
Limousinière (La), II, 190.
Linclais (de), IV, 339.
Lindet, I, 229, 403.
Linières, V, 60.
— (ch' de), Voir Turreau.
Liniers (le Cte de) I, XLII, IV, 601.
Lion d'Angers (Le), I, 305.
III, 179, 449.
IV, 14.
Liraye (Legrand de La), I, 314, 368.
Liré, V, 114.
Liscoat, V, 370.
Lisée, V, 105.
Lisieux, III, 141.
V, 355, 360.
Liton, V, 116.
Litré, V, 318.
Litté, III, 386-392.
Litton (François), II, 65.
Littré, IV, 120.
Livenais, V, 159.
Livernais, V, 148.
Livoys, V, 127, 326.
Loaisel du Paty, IV, 27.
V, 181.
— de Saulnays, IV, 27.
Loc-Maria, I, 25.
III, 348.
IV, 367.
Loc-Mariacker, III, 308, 345, 354, 365.
IV, 334.
Locminé, III, 245, 501, 522.
IV, 28, 127.
Locoal, III, 259, 471, 541.
Loeut, V, 120.
Lofficial, II, 71, 317, 318, 335.
III, 534.
V, 437.
Loge (La), I, 227.
III, 530.
— Fougereuse (La), II, 150.
Logerais (*Voir* Piemousse).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Logette (de), IV, 574.
Lognes, I, 476.
Lognon, V, 204.
Loguivy, III, 589.
Lohéac, III, 537.
Loir (rivière), I, 4 63, 465.
— V, 322.
Loire (passage de la), I, 305-320, 465-488.
V, 402-412.
Loiret de Montfaucon, V, 49, 75.
Loiron, V, 271.
Loiseau, V. 80, 132, 379.
Lolat, I, 195.
Lombard, III, 634.
Lombardel, III, 532-533.
Lomenech, III, 531-532.
Lomenie de Brienne, III, 593.
Longefuie, III, 241.
IV, 669.
Longeron (Le). V, 100.
Lor (de), V, 354.
Loret, V, 367.
Loreuil, V. 274.
Lorey, IV, 49.
Lorge (duc de), II, 432, 448, 539.
IV, 515, 547, 522, 574.
— (forêt de), III, 131, 381, 458.
IV, 26.
Lorgeril (de), III, 19.
Loriac (de), III, 637.
Lorient, I, 242, 382.
II, 431.
III, 38, 40, 307, 336, 474.
IV, 125.
Lorière (La), III, 163.
Lorin, V, 144.
Loriot, V. 355.
Lorois. IV, 499.
Loroux (Le), I, 118. 260, 368.
II, 158, 254. 285, 340.
III, 290, 311.
IV, 298, 571.
V, 57-59, 86, 117, 435.
Loroux Bottereau (Le). V, 118.
Lostande (de), III, 637.
Lostange (de), IV, 45.
Lotal, I, 252.
Loudéac, III, 111, 179, 532.
IV, 121, 339.
Loudun, I, 135.
II, 540.
V, 397, 458.
Loué, IV, 47.
V, 46.
Loue (La), II, 346.
Louet, III, 625.
Louineau, V, 46.
Louis (Bⁿ), IV, 878,.
Louis XIII, I, 49.
— XVI, I, 12.
— XVII, I, 189. 219.
II, 259, 336-389, 390-400.
III, 39, 40, 83, 207, 344.
V, 472.
— XVIII, II, 379-383, 386, 402-407, 409-420, 430-433, 533, 592, 594.
III, 217, 344, 571, 572, 577, 578.
IV, 112, 191-210, 229-259, 377, 431.
V, 1-26.
— Philippe Iᵉʳ, II, 468-474.
IV, 150-153, 206, 262, 426, 435-440, 476-480.
Lourmel, IV, 288, 336.
Loutil, II, 500-504.
Louvel, V, 333.
Louverné, IV, 38.
Louvet, I, 164.
II, 399.
Louvières (de), III, 265, 269, 489, 531.
IV, 101.
V, 212.
Louvigné, III, 296.
Loyat, III, 257.
Loyau, II, 139.
Loyer, III, 108.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Loyseau, I, 30, 148, 171, 207, 301.
II, 163.
Lozelière, II, 198.
Luardière (Achard de La), V, 245.
Lubersac (de), II, 432, 546.
Luc (Le), II, 183.
Lucas, III, 118.
Lucas-Championnière, I, 109, 225, 493.
II, 524.
V, 69, 453.
Luchessi-Palli (Cte de), IV, 606.
Lucé (Goujon de), V, 241.
Luckner, I, 269, 461.
III, 76.
IV, 146.
Luçon I, 86, 229, 230, 244, 246.
II, 137, 141, 142, 147, 148, 160, 282, 284, 475.
V, 48, 401-405.
Lucs (Les), IV, 33, 34.
Lucteau, I, 440.
Lude (Le), IV, 367.
Luetkens, IV, 223.
Lugay, V, 118.
Lugeat (L'abbé), III, 513-514.
Lulbin, III, 640.
Lumeau, III, 449.
Luneau, IV, 609.
Lunel, IV, 358, 360.
Lupin, IV, 321.
Lur-Saluces (de), IV, 223.
Lusignan (de), I, 301, 492.
II, 180, 183, 538, 539.
III, 333, 432, 510.
IV, 294.
V, 110.
Lusseau, II, 542, V, 114.
Lusson, V, 276.
Lustrac (de), III, 637.
Luynes (de), I, 77.
Luzeau (de La Mulonnière), II, 69.
Lynch (Cte), IV, 223.
Lyon, I, 287.
Lyrot (de la Patouillère), I, 118, 121, 152, 191, 193, 281, 302, 303, 319, 368, 487, 491, 494.
V, 406-420, 449-453.
Lys-Bossinot (de), III, 604.

M

Mabillais (La), II, 94, 339, 371-374.
III, 279, 285, 292, 302, 325.
Macartney, II, 430.
Macbride (lord), I, 422, 424.
III, 383, 384, 615-622.
Maccurtin, II, 356.
IV, 21.
Macdonald, I, 123.
IV, 157.
Macé, I, 40.
II, 139, 364, 590.
III, 491.
V, 73.
Maché, II, 186.
Machecoul, I, 25, 31, 55, 109, 115, 123, 191, 194, 260, 261, 300.
II, 104, 106, 109, 157, 186, 235, 262, 264, 295, 438, 558.
III, 103.
IV, 310, 495, 530, 560, 573.
V, 37, 403.
Mack.
Mackintach, III, 433.
Macklot (de), III, 461.
V, 138.
Madec, III, 521, 642.
Madelaine, V, 309.
Madelein, I, 182,
Madelène (Collet de La), IV, 480.
Magdelain, V, 266.
Madiot, V, 150.
Madiou, V, 374.
Magnan (l'abbé), III, 237.
— V, 111.
Magnée, V, 271.
Magnier (Brutus), II, 16, 92-96.
Magny (Picquot du), V, 343, 380.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Magot, V, 44.
Magro III, 641.
Maguin, IV, 133.
Mahé (de Conrad de), V, 281.
— (de), I, 316.
Maigay, V, 188.
Maignan, IV, 678.
V, 251, 278.
Maignant, V, 142, 259, 266.
Maignée, V, 278,
Maigny (de), III, 475.
Maigrant, V, 166.
Mailhaud, III, 462.
Maillard, III, 123.
IV, 369.
V, 380.
Maillé (de), II, 435.
Maillet, V, 215.
— (de), III, 639.
Maillocheau, III, 580.
Main, V, 682,
Maindron, V, 49, 70.
Mainguet, II, 34, 52, 318, 390.
Mainguin, V, 115.
Mainguy, IV, 144.
Mainter, IV, 381.
Mainville (de), III, 89-90.
Mairie (Jaret de La), V, 249.
Maisdon, IV, 351, 569-372.
Maisonneuve, II, 316.
Maisons-Rouges (Les), I, 470.
Maistre (de), IV, 472.
Maitland, IV, 218.
V, 9.
Majou, IV, 294.
Malabry-Milleck, V, 187.
Malard, V, 42.
Malartic (de), IV, 37, 98, 300-324, 342, 363, 375, 660.
V, 235, 236, 277.
Malbourne (La), IV, 336.
Malcolm, III, 386.
Malecot, V, 467.
Malestroit, I, 25.
II, 475.
III, 64, 189.
IV, 89, 332.
Malet (de), I, 16.
Malfillastre (de), III, 16.
Malhère, IV, 11.
Maherbe (de), III, 432, 603.
Malherbes, III, 39, 626, 636.
V, 309.
Malicorne, IV, 669.
Malidain, V, 42.
Malidin, V, 39.
Malièvre, II, 529.
V. 121, 423.
Maligny (Bernier de). IV, 484-486, 544, 589, 590.
Malinès, V, 254.
Mallarmé, I, 57.
Mallet, III, 466, 496, 497.
V, 8. 12-13, 361-367.
Malleville, III, 273.
Malmanche, III, 486.
Malnoë (de), III, 530, 551.
V, 467-469.
Malo, III, 576.
Maloisel, V, 299.
Malœuvre, III, 65, 67.
Malseigne (de), III, 121.
Malserpe, IV, 455.
Malvoisin, V, 421.
Mames, III, 641.
Mamet, II, 10.
Mancade, V, 118.
Manceau, I, 39.
— V, 149.
Mandar, IV, 452-455, 460, 499.
Mandat (de), III, 464, 526, 596, 597.
V. 287, 290.
Mandolx (Mgr de), II, 582.
Mangat, V, 118.
Mangin, I, 69.
II. 21.
IV, 247.
Mangon, V, 415.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mangy, V, 299.
Manoés, III, 449.
Manoite, III, 636.
Manoury, V, 303, 306.
— d'Ectot (de), V, 346.
Mans (Le), I, 394. 451, 463, 465, 470-473, 481.
IV, 37-47.
V, 419-421.
Mansion, III, 112.
Manuel, I, 160.
IV, 361, 389, 420.
Maquillé (Mlle de), I, 150.
IV, 285, 382, 383, 506.
V, 350-353.
Marais. III, 634.
— (Le), I, 86.
II, 229, 256, 427.
— (château du), II, 283.
— (de), IV, 259, 273, 662.
V, 50.
Marans, I, 45.
III, 195.
Marat, I, 110. 160, 165, 286, 442.
II, 35, 36.
Marcadet, V, 262.
Marcadel, V, 272.
Marcé, I, 45, 64, 74, 116, 160, 461.
III, 103, 122.
— (de), IV, 546-547.
V, 150.
Marceau, I, XXVI, 172, 179, 257, 294-297, 357-359, 364, 428, 430-494.
II, 6, 7, 71, 102, 109, 180, 194, 251.
Marcel, III, 311-312.
Marcellange (de), II, 432.
Marcellin, IV, 339.
Mare (de La), V, 379.
Marec, II, 400.
Marchais, I, 301-302.
V, 119.
Marchand, I, 40, 69, 339.
II, 443.
IV, 439.
V, 94, 116, 271.
Marche (Mlle de La), III, 31, 47, 208, 209, 222, 333, 371.
IV, 123-124.
Marché, III, 368.
Marcheteau, I, 45.
Marchix (Le), I, 196.
Marcombre, I, 455.
Marconnay (de), III, 333, 385, 390, 521, 534-535.
Marcy (de), III, 333.
Mareau, III, 449.
Mareiteau, V, 47.
Maret (Jean), II, 54.
Mareuil, I, 243.
Marevaux, I, 278.
Margadel (de), III, 461, 521.
IV, 65, 228, 333, 369.
V, 142.
Margat (du), I, 316.
Margorie (de), V, 476.
Margotta, II, 557.
Margottin, V, 268.
Marguerie, III, 526.
V, 291.
Marié, V, 254.
Marie-Jeanne, I, 140-148.
V, 384, 393.
Marigny (de), I, 77, 103, 104, 129, 139, 144, 157, 167, 172, 173, 180, 181, 202, 203, 205, 206, 237, 239, 245, 254, 267, 283, 297, 335, 336, 344, 345, 357, 368, 372, 399, 411, 412, 430-447, 468, 471, 484-496.
II, 19, 20, 21, 205-215, 222-225, 235-244, 254, 306, 312, 537.
III, 528.
V, 7, 399-418, 427, 428, 434, 457.
— (Mme de), III, 110, 202, 290.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Marigny, (Bouin de), I, 435, 445, 453, 454, 455, 460.
— (Cte de), III, 595.
IV, 290, 291.
Marillac (de), III, 490.
V, 208, 213.
Marillais (Le), II, 65, 291, 408, 419.
V, 93-94.
Marion, I, 313.
V, 194.
Mariotte, III, 628.
Mariouse (de La), V, 290, 379.
Marland, V, 231.
Marmajour (de), IV, 223.
Marmande (de), II, 432.
Marné, V, 94.
Marolleau, III, 568.
Marolles (Cte de), III, 510.
V, 377.
Marozière (La), II, 269.
Marquet (de), III, 433.
Marquière (Le), II, 288.
Marquilier, III, 625.
Marrast (Armand), I, XLVIII, IV, 397.
Marquis, V, 453.
Marsan (de), II, 432.
Marsange (de), I, 206, 395.
II, 10, 448.
Marseille, IV, 516-518.
Marseul (de), V, 380.
Marsonnière (Le Vieil de La), I, 434, 440, 448, 359.
V, 454-459.
Martainville, IV, 430.
Martel (de), II, 50.
IV, 298.
V, 144.
Martellière (de La), V, 271.
Martial, III, 573, 574.
Martignac (de), IV, 427, 431.
Martigné, I, 384.
II, 318.
V, 123, 434.
— Briand, I, 204-205, 346.
V, 399.
Martin, II, 120.
III, 432, 623, 627, 641.
IV, 285, 584.
V, 94, 106, 109, 126, 254, 271, 274, 308.
— (de la Pommeraie), I, 357, 359, 467.
254, 345, 348, 484, 485.
V, 431.
— Baudinière, II, 239.
IV, 280.
V, 86.
— (l'abbé), V, 63, 127.
— (Tristan), IV, 281, 306.
V, 68, 86.
Martineau, I, 143.
IV, 314, 589.
Martinel, II, 588.
Martinville (de Joubert de), V, 291.
Martray (du), I, 111.
IV, 281, 298, 320, 559.
Maruteau, II, 145.
Marville-Cingal (de), V, 166.
Mary, III, 630.
Marzan, III, 439.
— (du Breil de), III, 451.
Massa, IV, 465, 479, 482, 510, 513, 589.
Massas, IV, 81.
Massé, V, 47, 89, 91, 470.
Masséna, II, 545.
Massieu, IV, 122.
Massip, I, 252.
II, 110, 113, 120, 123.
Masson, III, 634.
Matelein, II, 13, 15.
Mathaire, V, 307.
Mathan (de), II, 432, 435.
V, 353.
Mathes (Les), IV, 320-324.
Mathieu, I, 70.
III, 432.
Mathis, V, 240, 380.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Matignon, IV, 27, 337.
Matine, III, 626.
Mauban, V, 349, 380.
Maublanc (de). IV, 574, 576.
Maubert, III, 626.
V, 266.
Maubreul, III, 606.
Maucomble, I, 313.
Maudet, III, 490.
Mauduisson (de), IV, 136, 137.
Mauduit, III, 566.
Maugras (de), V, 163.
Mauleau, III, 568.
Maulevrier, I, 44, 103.
II, 104, 125, 172, 224-225, 249, 303. 307, 345, 348, 350, 362, 369-370.
IV, 266. 271-274, 488-489.
V, 90, 109, 381, 408-434, 440.
Maulne (de), III, 254. (Voir Méaulne.)
Maulnière (La), IV, 11.
Maumusson, IV, 290, 331, 656-659.
Maunourie, V, 143.
Maupassant, I, 109.
Maupilé, III, 265, 271.
V, 217.
Maupilier (Jacques), I, 17.
Maure, III, 477.
Maurice, III, 636.
V, 268.
Mauriceau, V, 42.
Mauride, V, 273.
Mauroy (de), II, 150.
Maurville (de), III, 375, 432.
Maury, I, 2.
Maussodière (de La). IV, 208.
Mauvage, III, 386-392.
Mauves, I, 44, 255.
III, 103.
Mauvilain, III, 599.
IV, 27, 298.
V, 162.
Mauzaisse, IV, 197.
May (Le), I, 105, 268, 278, 303.
II, 225, 485.
V, 102, 400, 443.
— (de), III, 490.
Mayençais (les), 255-288, 293, 301, 302, 357, 360-363, 437.
II, 178.
V, 403-409.
Mayenne, I, 346, 384, 449.
III, 463, 557.
Mayer, V, 150.
Mayeux, II, 454, 455, 482.
Mayol de Luppé, II, 168.
Maynard (le chanoine), I,xxxix.
— (de) (Voyez Mesnard).
Mazade, I, 160.
III, 95.
Mazière (château de), II, 270.
Mazion, IV, 566.
Méaulle, I, 247, 314, 345, 367.
Méaulne (de), III, 288, 300, 315, 484.
Mécheneau, V, 100.
Méchin, V, 46.
Médary, III, 587.
Médavid (de), V, 288.
Médréac, III, 490.
IV, 33, 339, 371.
Méhée de la Touche, IV, 119, 148, 149, 157, 176.
Méhérenc de Saint-Pierre, III, 374.
Mélaine, V, 256.
Mélay, IV, 665.
V, 86, 88, 104.
Mélinière (de La), V, 227.
Meilleraie (La) I, 310.
II, 207.
III, 98.
Meilleraye (de La), V, 152, 153.
Meleux, II, 254.
V, 88, 276, 431.
Meley, IV, 598.
Melle, III, 266, 449.
Mellerage (La), V. 121.
Mellet, III, 637.
Mellient, IV, 280.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mellinet, I. 10. 11.
Mellon (de), III, 339, 490.
Meloise (de), III, 374.
Melon, III, 520.
Melrand, III, 153, 586.
IV, 121.
Melvin, III, 210.
Ménage, II, 503-504, 523.
III, 348, 388, 392, 404.
Ménager, V, 74, 157.
Menant, III, 241, 508, 667, 677.
Ménard (Gᵉ), I, 452, 492.
— (René), V, 101.
— (Pierre), V, 115.
Menard, I, 357.
IV, 70, 133, 285, 694, 651.
V, 145, 148, 162, 164, 260, 324.
— (Frédéric), V, 70.
Ménardière (de La), V, 453.
Menaud, V, 278.
Mendon, III, 345, 349.
Mené, III, 633.
Menier, IV, 103.
Menil-Gondonin, IV, 104.
Ménilgrand (de), V, 332.
Ménilles (Mᵐᵉ de), III, 139.
Meniltove, III, 463, 464.
Menin, III, 475.
Menolière (La), IV, 348.
Menou (de), II, 432.
III, 375.
— (Gᵃˡ), I, 160, 169-177, 205, 206, 247, 285.
V, 392, 394.
Menuau, II, 332, 335.
Menuet, IV, 559.
Méraud-le-Sabré, V, 453-454.
Merveron, I, 476.
V, 111, 119.
Mercier (Frédéric), V, 45.
— (Jean-Jacques), IV, 455, 456.
— (J.-Joseph), V, 379.
— (Elie), V, 303.
— La-Vendée, I, 350, 467.
II, 449, 558.
III, 179, 280, 342, 364, 370, 380, 438, 459, 470, 474, 570, 578, 589, 598, 601.
IV, 26, 27, 67, 69, 141, 473.
— de-l'Épinay, V, 56.
Mercy (Mᵉʳ de), V, 460.
Meret, V, 103.
Mergot, IV, 353.
Meriage, III, 279.
Méricourt (de), III, 637.
Mérienne, III, 186.
Merlan, V, 39.
Merlatière (La), II, 183.
Merlaud, II, 188.
V, 119, 433.
Merle, IV, 99, 104.
Merlet, IV, 292, 294.
Merlin (de Douai), I, 160, 186, 189, 195, 247, 454.
II, 471.
— (de Thionville), I, 273, 274, 294, 297, 320, 330, 339, 360-365, 380.
II, 1, 33.
Mermet, II, 295-297, 330, 348, 353, 373.
III, 532, 537.
Merozières (de La). *Voir* Jacques (M.).
Merriadec, III, 257, 471.
Méru (Hémery des), V, 204.
Mervé (de), III, 374.
Merville (de La), V, 365.
Mésange, III, 316.
Meslay, III, 304.
IV, 31, 97, 98, 154-155.
Meslier (Le), IV, 531-541, 567.
Mesliers (Mˡˡᵉ des), I, 478, 486.
II, 71, 72.
IV, 281.
Meslin (de), III, 230.
Meslon (de), V, 228.
Mesnard (Louis de), I, 195.
IV, 513, 574.
— (Edouard de), I, 195, 196.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III, 520, 523, 579, 581.
IV, 513, 574.
— (Mme de, I, 316, 317.
— (Mlle de), II, 530.
— (Benjamin de), V, 40.
— (Ferdinand de), IV. 574.
— (Charles de), III, 448.
IV, 270, 294, 513-517, 522-528, 536, 546, 574.
— (Bne de), IV, 464, 514, 564.
Mesnil (Le), I, 72, 315.
II, 534.
V, 94.
— (du), IV, 12.
V, 321.
Mesnilcourt, V, 307.
Mesnil-en-Ligné, III, 455.
Messager, IV, 452, 460.
V, 254.
Mestadier, I, 202.
V, 458.
Métairie, V, 255.
Métairie-Neuve (de La), V, 450-453.
Métayer, IV, 503.
Méteyrie (de La), II, 41.
Métivier, V, 96, 252.
Metternich (Pce de), I. LIV.
IV, 396, 485, 486.
Mettrie (de La), IV, 337.
V, 204.
Meucon, IV, 89.
Meudon, I, 191.
Meunier (Ge), III, 308, 360, 373.
— IV, 214.
Meuris. I, 194.
Meuvrie (de La), III, 642.
Mezerai, III, 270.
Mézières (La), III, 237.
Miackiuski, I, 461.
Mialhe, IV, 355-358.
Miau, III, 569.
Michaud, II, 449.
III, 592, 594.
IV, 430.
Micheau, II, 364.
Michel, II, 64.
IV, 128 144.
— (René), II, 449.
— (René-Guillaume), III, 193.
V, 89, 93.
Michelet, I, 496.
Michelin, I, 152.
II, 508.
Michinot, V, 42.
Mieskouski, I, 247, 252, 257, 277, 278 283, 285.
Mignaux, III, 641.
Mignol, III, 560, 561.
Mignotte, III, 463, 495, 496, 527.
Migoret, V, 304.
Miguel (Dom), IV, 538.
Milcent, V, 269.
Milhaud, I, 126.
IV, 100.
Millé, II, 286.
Millepied, II, 126, 127.
V, 99.
Millien, II, 8.
Millier, II, 96.
Millière, IV, 130, 132, 667.
Millouin, V, 71.
Milon, III, 630.
Mina, IV, 507.
Minchy (Le Roux de), V, 178, 199.
Minclet (pont de), I, 245.
Mineau, V, 42.
Mingot, V, 143.
Miniac (de), III, 482.
Minée, II, 40.
III, 32.
Minier, I, 174.
II, 70. 98.
V, 395.
Minot, IV, 258.
Miquelard, V, 297.
Mirabeau, I. 2. 286.
II. 446.
Mirandole (Pic de La), III. 460.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mirlitantouille, III, 389.
Miron de l'Espinay, IV, 427.
Misdon (forêt de), III, 130, 159-166, 177.
Missionnaire (*Le*), I, 40, 141, 143.
V, 383.
Missy (de), II, 444.
III, 375.
Mittau, II, 594.
III, 571.
IV, 112, 144.
Mivel, III, 632.
Mi-voie, III, 381.
Moal, V, 370.
Mobecque (Le Forestier de), V, 329.
Mocourt, III, 634.
Mocquery, IV, 263, 545, 560.
Modène, IV, 465.
— (Duc de), IV, 480.
Moellien (de), IV, 369.
Mogue, I, 451.
Moine (La), I, 300.
Moisseron, V, 320.
Moisson, V, 306, 380.
Moissonnière (Le Prévost de La), V, 380.
Moira (Lord), I, 239, 421, 422, 425,
II, 260, 432.
III, 88, 272, 341, 385, 615-622.
V, 60, 360, 415, 429.
Moitard, II, 282.
Molton, III, 629.
Molue (forêt de), III, 189, 371, 378.
— -Hervieux, III, 5.
Molé, I, 444.
IV, 442.
Moléna, III, 633.
Molgat, III, 630.
Molinier, I, 442, 473.
Mollat, V, 454.
Molleville (Cte de), III, 10, 14, 15.
Molrand, III, 529.
Molsheim, I, 499.
Momoro, III, 92.
V, 366.
Monaco (de), II, 532.
Monbeterme, V, 354.
Monceau, V, 270.
Monceaux (Louvet de), V, 293.
Moncey, IV, 199.
Monchoix (château de), III, 314.
Monchy (de), V, 147, 292.
Moncontour, III, 131, 244, 246, 277, 301.
Moncoutant, I, 139.
III, 552.
IV, 416, 544.
Mondain, V, 118.
Mondénard (de), IV, 222.
Mondion (de), I, 134, 301, 492, 494.
II, 8.
III, 628.
V, 128, 457.
Mondoré, III, 586.
IV, 27.
Mondoret (de), V, 174.
Monestier, II, 588.
Monet, II, 530, 531.
Mongazon, V, 262.
Monge, I, 442,
Monier (Joseph), I, 39, 254.
Monistrol, IV, 364.
Monneraye (de La), III, 476.
V, 215, 371.
Monnié, IV, 581-584.
Monnier, II, 346, 405.
IV, 285, 545.
V, 80.
V, 431.
Monroi (de), III, 432, 631.
Montagu-Lomagne (de), IV, 299.
Montaigne, I, 492.
II, 139, 518.
Montaigu, I, 111, 123, 191, 264, 273, 276, 330.
II, 158, 184, 196, 224, 252, 255, 258, 266, 282, 284, 291, 456, 515, 546, 548.
III, 580.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 296, 310, 494, 522, 624, 663.
V, 403, 406.
Montalembert (Cte de), I, LV.
III, 520.
Montalivet (de), IV, 487, 490.
Montambault, III, 265, 270.
V, 216.
Montanel, IV, 101.
Montarnal (de), III, 632.
Montauban-de-Bretagne, III, 314, 549, 550.
IV, 339, 371.
V, 150.
Montault (Mis), I, 76.
II, 584.
Montaudry (Martin de). III, 603.
IV, 339.
Montbail (Rorthais de), V, 40.
Montbel (de), III, 375.
Montbert, IV, 528, 571.
Montboissier (de), V, 381.
Montbron (de), III, 333, 375.
Montceau, V, 275.
Montcœur (de), III, 375.
Monteclair (de), I, 349.
Montenon (de), V, 264.
Montergon (de Mergot de), V, 170.
Montesson (de), IV, 475.
Mont-de-Marsan, III, 214.
Montesquiou (de), III, 432.
Montfaucon, I, 479.
II, 560-562.
IV, 86-89, 342, 347, 354.
V, 98, 101, 453-454.
Montfleury (de), V, 288.
Montfort, I, 96, 265.
III, 638.
— I, 55.
III, 113, 189, 338.
IV, 339.
Montfort-l'Amaury, IV, 66.
Montfranc (de), I, 349.
IV, 475, 538.
Montfraud (de), IV, 678.
Montgaillard, I, 191, 201-202.
IV, 148, 157, 176.
Montgaulthier (Gaulthier de), V, 345.
Montgazon (l'abbé de), V, 459.
Monthuchon (de), III, 19, 52.
Monti de Lacour (de), II, 432.
— de Lormière (de), II, 432.
— de Rezé (Alex. de), IV, 557-558, 574.
V, 368.
— (Ed. de), I, LX.
II, 50.
III, 606.
IV, 397-399, 549-550, 574-575.
— (René de), V, 453.
Montigné, IV, 653.
V, 102.
Montigny, III, 569.
V, 129.
Montilliers, V, 109.
Montis (des), V, 346.
Mont-Jean, I, 50.
IV, 599.
V, 95.
— (Cte de), II, 527.
III, 538.
Montjoie, IV, 101.
Montlezun (de), III, 432.
V, 99.
Mont-Livois, III, 507.
Mont-Louis (de), III, 4.
Montluc (de), III, 22, 285, 605.
V, 410.
Montméjan, III, 107.
Montmorency (de), IV, 113, 559.
V, 23.
Montmorency-Laval (duc de), I, XL.
III, 621.
IV, 222.
Montmorin (Courcy de), III, 270.
Montmuran (de), III, 535, 536.
V, 369.
Montoir (Marais du), II, 2.
Montour-en-Coglais, III, 545.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Montournais. II, 144.
IV, 608.
V, 50.
Montravers. V, 121.
Montrelais, I, 182.
Montreuil-Bellay, I, 75, 136, 139, 167.
V, 394.
Montreuil-sous-Pérouze. IV, 550.
Montrevault, II, 126, 203.
III, 224.
V, 95, 127.
Mont-Rocher (de), III, 605.
Montsorbier (de), IV, 353.
V, 49.
Montulé (Dubois de), V, 242, 379.
Monvel, II, 273.
Mony, IV, 581-585.
Moquereau, III, 279.
Moquet, IV, 103.
Morain, II, 98.
Morand (de), IV, 263-264, 285, 559.
Morannes, III, 447.
IV, 98-100, 130-132, 667.
Morard de Galles, III, 575.
Morbouléon, IV, 91.
Moréac, III, 556.
Moreau (G^{al}), I, 461.
III, 16, 21, 28, 297.
IV, 147-168, 189-190, 264.
— II, 502, 504.
III, 569, 628.
V, 115, 118, 159, 255, 265, 274.
Morel, II, 144.
III, 79-81, 198, 490.
V, 148, 266, 305.
Morel-Descures, V, 321.
Mordelles, I, 55.
III, 453, 475, 482, 499.
IV, 32.
Morgadel (de), III, 333.
Morgan, III, 587.
Mor-Gillet, I, 211.
Morianroux, III, 434.
Moriceau, V, 118, 151, 302.
Moricet (Paul et Armand de), I, 75.
IV, 566.
V, 133, 383.
— de Vaudreuil, IV, 281.
Morien, V, 269.
Morière, V, 256.
Morillon, III, 88-90, 93.
Morin (dit *Tancrède*), IV, 554, 667-673.
— V, 73, 79, 105, 244, 270, 349, 350.
— I, 77.
IV, 211, 215.
Morinais, I, 246.
Morineau, V, 123.
Morinière, V, 469.
Morin-Prémion, I, 118, 119.
Morisson, II, 317, 335.
Morivet (de), IV, 281.
Morlaix, III, 31, 36, 113.
Mormaison, II, 258, 521.
Morna, I, 455, 456.
Mornac (de), IV, 372.
Morogues (Bigot de), V, 376.
Morousière (La), V, 442-444.
— (de La), V, 464.
Mortagne (Orne), III, 138.
IV, 104.
Mortagnes-sur-Sèvre, I, 191, 201, 205, 235, 283, 293, 297, 321, 330.
II, 104, 209, 210, 268, 363, 383, 481.
III, 533.
IV, 282.
V, 409.
Mortain, III, 144, 496.
IV, 35, 53.
Mortemart (de), II, 432.
Morvant, IV, 288.
V, 202.
Morveau, II, 539.
Mose, I, 230.
Mosel, III, 432.
Mothe-Achard (La), I, 120, 252.
II, 388, 389.
— (de La), III, 64, 599.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mothe-Piquet (de La), III, 264.
Motref, III, 588.
Motreuil, IV, 581-588.
Mottais, V, 267.
Mottaye (de Launay de La), V, 139.
Motte (Depierre de La), V, 328.
— Fablet (de La), III, 603.
— Fouquerand (de La), IV, 297, 299, 306, 308.
— Fouqué (de La), V, 221.
Mouchamps, II, 127.
Moucheron, III, 627.
Mouchetière (La), IV, 560, 578
— (de La), IV, 118.
Mouillebert (de), III, 520.
Mouillemuse (Viard de), III, 476.
Mouilleras, V, 156.
Mouilleron-en-Pareds, I, 139.
Moulan, V, 357.
Moulay, III, 641.
Moulier, IV, 574.
Moulin G^{al}), I, 331, 487.
II, 164, 172, 173.
III, 174, 186.
— III, 526, 636.
V, 293, 299, 464.
— (de), V, 258.
— (du), IV. 339.
Moulin-aux-Chèvres, I, 200, 290.
IV, 272.
Moulins, I, 487.
V, 109.
Mounier, III, 139.
IV, 301, 442.
Mourain, III, 275.
IV, 298.
Moureil, V, 46, 73.
Mousquetan, III, 241, 557.
IV, 133-134.
V, 464.
Moussaye (Mis de La), III, 333, 432, 605.
IV, 339.
V, 221.
Mousseau, II, 203.
Mousset, V, 112, 271.
Moustache, *Voir* Bézier.
Moustiers (Cte de), III, 519, 520.
Moustoir-Locminé (de), III, 376.
Moustoir-Rac, III, 556.
Moutardas (Dasnès de), V, 137.
Moutiers-les-Mauxfaits, II, 230.
Mouzillon, V, 115.
Mozel, III, 626.
Muller, I, 428-438, 463, 466.
Mullon, V, 50.
Mulonnière (de La), IV, 593.
Murat, I, 247.
IV, 168-172, 176, 180, 215.
Muret, I, 441.
III, 522.
Mury, V, 317.
Muscar, III, 496.
Musseau, V, 52, 130.
Musset, V, 124.
Muterse, V, 194.
Muzillac, I, 55, 444.
III, 64, 474, 475.
IV, 28, 53, 89, 333, 334, 335, 364.

N

Nacquard (de), IV, 522.
Nadaillac (Cte de), V, 363.
Nantes, I, XIX, 22, 124, 125, 185-198, 276, 286, 313, 336, 450.
II, 34-90, 237, 321, 323, 349-356.
III, 71, 183, 286.
IV, 19, 522, 537, 605.
V, 398-400, 439.
Nantois (de), III, 287.
Nantouillet (de), IV, 207.
Napoléon Ier, I, 23, 73, 193, 256, 363, (*Voir aussi* Bonaparte).
Narbonne (de), II, 432.
Narcé (de), IV, 285.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Narmé, V, 42.
Nattes, I, 297.
Nau, II, 244, 590.
Naud, II, 35.
Navailles (de), III, 432, 630.
Neolam (lord), II, 448.
III, 384-386.
Nécheveux (de), III, 635.
Nédélec, III, 55.
Née, III, 641.
Nesbitt, III, 329.
Nesdes (de), I, 232.
Nesmy, II, 453, 474, 537.
Nettement, III, 378.
IV, 509.
Nétumières (de), III, 19.
Neuville (Hyde de), IV, 74-78, 112, 140, 472, 530, 534.
— (Legris de), III, 476, 632.
V, 228, 355, 380.
— d'Isle (de), V, 363.
— (de La), II, 432.
III, 482.
Neuviller, IV, 162.
Neuvillette, IV, 366.
Neuvrie (de La), III, 526.
Nevet (de), III, 236.
Neveu, II, 11, 12.
— (de), V, 257.
Nevy, II, 125, 389.
V, 105, 444.
Ney, IV, 216.
Nicant de Mainville, III, 89.
Nicol, V, 337.
Nicolas, II, 405, 499.
IV, 254, 271, 294, 335.
V, 65, 107, 444, 445.
Nicollière (Praud de La), V, 58.
Nicolon, V, 117.
Nielly, III, 340.
Nieul (de), III, 490.
Nieche, IV, 339.
Niort, I, 22, 86, 148, 161, 163, 168, 199, 211, 232
II, 88, 89, 257.
III, 568.
IV, 547, 548, 624.
Niou, I, 60.
III, 95.
Noailles (de), IV, 472.
Noë (de), II, 432, 574.
III, 526.
— (de La), V, 355.
— I, 69.
III, 636, 641.
V, 220, 374.
Noël-Desfontaines, V, 244.
Noël-Durocher, V, 380.
Noirault (Cte), II, 584.
IV, 248-254, 299.
Noirlieu, II, 286.
Noirmoutier, I, 122, 206, 242, 283, 293, 294, 319, 327-330, 421, 457.
II, 105, 109, 110-124, 194, 225, 426, 433-448, 531.
III, 243, 273, 384, 385, 612.
IV, 276.
V, 423.
Noissel (Collinet de), V, 379.
Nolff, IV, 67.
Nolo, V, 39.
Nonancourt, III, 496.
Norman, III, 432, 635.
Normandin, V, 75, 109.
Normeny (de), V, 380.
Nort, I, 194, 487.
II, 12.
III, 315, 453.
IV, 82, 595, 659.
V, 398, 421.
Nostilz, IV, 383.
Notre-Dame-des-Monts, II, 120.
Nouainville (Blondel de), III, 333.
Nouë (de La), I, 461.
III, 641.
IV, 285.
V, 246.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nouël, III, 150.
Nougarède (de La), III, 400. 590.
IV, 11, 12, 14, 31, 49, 70, 634.
Nouhes (des), I, 141.
V, 459.
Nourais (Gaubert de La), III, 287.
Nourissel (de), III, 490.
Nourisson, V, 267.
Noury, III, 636.
Nouvel, V, 373.
Nouvion, I, 140, 285, 402.
II, 435.
Noyades de Nantes, II, 50-80.
Noyal, I, 55.
IV, 335.
Noyalo, IV, 332.
Noyant, I, 182.
IV, 14.
Noyelles (Jacquier de), V, 56, 379.
Noyer, I, 40.
Nozay, IV, 53, 659.
Nozeil (Valois de), V, 350.
Nuaillé, II, 167, 168, 174.
V, 106, 425.
Nueil-sous-les-Aubiers, I, 73, 290.
II, 547.
III, 568, 569.
V, 111.
— -sous-Passavant, I, 134.

O

Obbenheim, I, 394, 395, 414.
V, 416-417.
O'Birn, II, 110.
Obrieux (d'), V, 192.
Obrunier, II, 98.
IV, 296.
Odaly, II, 12,
O'Dalant, IV, 145.
Odoard, V, 279.
Odoin, V, 376.
Oilliamson (d'), II, 434.
III, 314.
IV, 35-40. 48, 50, 285-345.
Oisy (d'), V, 308.
Oger, I, 39.
II, 346, 347.
III, 270.
V, 93, 96, 100, 127.
— de Lisle, V, 112.
Ogeron, V, 145.
Ogilvy, III, 404.
O'Kelli, I, 360.
Olanier, I, 315, 340, 367,
Oléron (d'), III, 236.
Olier, III, 432.
Olivet, III, 165.
Olivier, V, 164, 251, 270.
Ollier, III, 627.
Ollio, V, 147.
Ollivo, III, 151, 152.
Omblepied, I, 178.
Omnes, III, 22, 631.
O'Murphy, IV, 339.
Ouffroy, IV, 550.
V, 226, 229, 467-469.
Ouillon, II, 126.
V, 104.
Opalivas, V, 421. (*pour* O'Sullivan.)
Orcise (d'), III, 269.
Ordener, IV, 597-599.
Ordreneau, V. 34.
Orfeuille (d'), V, 43, 58, 81, 379, 380.
Orhant, V, 469-471.
Orianne, IV, 492.
Origné, III, 467.
Orléans-Egalité (d'), I, 191, 401.
II, 109.
Orléans (Philippe d'). *Voir* Louis-Philippe Ier.
Orouet (Abbaye d'), II, 426,
Orry, V, 258.
Orseau, V, 47.
Orsière (L'), II, 284.
Orton, V, 119.
Orvault (Mlle d'), IV, 665.
Orvillée (d'), III, 631.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Orvillier (d'), III, 375, 432.
Osmane, V, 339.
Osmond (Mr d'), II, 574.
Osmoy (Le Bœuf d'), 340,
O'Sullivan, II, 53, 590.
Otto, II, 575.
IV. 145.
Ouché, V, 95.
Oudard, II, 550, 566, 591.
Oudet, IV, 147.
Oudon, I, 182, 486.
III, 345, 449.
IV, 19, 79, 290.
Ouessant, IV, 66.
Ouhant, V, 273.
Ougeau, III, 630.
Oulteries (les), V, 426.
Outillé (Ste-Marie d'), III, 505.
Ozanne. II, 489.
III. 491.
V, 325.

P

Pacaud, II, 145.
Pacé, I, 55.
III, 113.
Pache. III, 88, 92.
Pacory, V, 151.
Pacy-s-Eure, IV, 65.
Padiou, V, 36.
Pagerie, IV, 677.
Paillard, V, 262, 263.
Pailleterie (Davy de La), II, 289.
Paillou, I, 152.
Paimbœuf, I, 111. 121, 123, 124, 186, 241.
III, 584.
Paimparé, I, 313.
Paimpon, III, 190, 220.
Pairedry, V, 109.
Pairinel, V, 126.
Paissac, V, 26 .
Pajot, I, 118, 122, 258, 331.
II, 22, 23, 181, 255, 266, 297, 412, 474-475, 479-493.
IV, 678.
Palaiseau, I, 459.
Palespont (de), III, 632.
Palhouët, III, 640.
Palierne, I, 232.
III, 318, 448.
IV. 70, 634.
V, 154, 373.
Pallet (de), III, 640.
Palluau, I, 118. 250, 258, 261.
II, 143, 284, 342. 412, 456.
IV, 284, 310, 342, 559, 648.
Pallu-Duparc, II, 560.
V, 132.
Palme (de La). IV, 574.
Palussière, V, 94, 114.
Palys (Cte de), I, xi.
III, 11, 18, 115, 268, 290. 314, 483, 500, 501, 536, 554, 586, 597.
V, 203.
Pananceau, V, 265.
Pange (de), III, 272-273, 280, 312, 479.
Panheleux, III, 293.
Pannecé, II, 11.
IV, 288, 290.
IV, 656.
Panthou, III, 635.
Papin, IV, 5, 581.
V, 99. 101, 127, 129.
Papoin, V, 301, 304.
Paradis, III, 588.
Paramé, III, 184, 187.
V, 372.
Paramon (Dulery de), V, 125.
Parc (du), III, 433, 638.
Parcé, III, 115, 144.
Parcevacer (de), V, 371.
Parcevaux (de), V, 371.
Pardessus, I, 182, 301.
II, 11.
V, 397.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pardieu (de), V, 248.
Paré, V, 39.
Parenteau, II, 542.
V, 258.
Parfourru (de), III, 625.
V, 343.
Parigné, III, 144, 260, 449.
IV, 101.
Paris, I, 191, 237.
III, 432, 628.
IV, 2, 5.
Páris, V, 263, 285, 371, 379.
Parscaux de Keryvon, III, 73.
Parthenay, I, 199, 200, 201.
IV, 355, 356.
V, 397.
Pascal, III, 632.
Pascal-Seguiral, IV, 107.
Pasquier (Jean), III, 239.
— (Jules), IV, 286.
V, 147.
— (Louis), V, 33.
— (Duc), IV, 378, 379, 385-388, 649.
V, 25-26.
Passac (de), III, 639.
Passereau, V, 151.
Pastaudry (Mangin de La), V, 131.
Pastoret (de), II, 450.
IV, 472-482, 530.
Pâtelière (Dubois de La), II, 524.
Patouillère (La), I, 118.
Patrière (Ardiot de La), V, 275.
Patris, I, 302.
Pattier, V, 269.
Patu des Hautschamps, II, 314.
Paud-Quimper, IV, 128, 129.
Paulin, III, 634.
Pauloin (L'abbé), III, 447.
IV, 99.
V, 466.
Paultre de Lamothe, II, 561.
IV, 64.
Paumard, V, 265.
Paumelière (de La), I, 370.
II, 154-156, 235, 350, 527.
IV, 281, 353, 599.
V, 128, 459.
Pavé, I, 450.
Pavie, III, 423.
V, 273.
Pavillon (du), IV, 285.
V, 71.
Paviot, V, 77.
Payen (de), III, 71, 519-520.
Payne (Thomas), II, 227.
Payneau (Louise), I, 278.
— (Etienne), II, 398.
V, 92.
Payra, IV, 482.
Péaule, III, 105.
Péault, II, 532.
Pécaudière (de La), IV, 284.
Peccate, V, 301.
Pédit, III, 432, 639.
Pelfer, II, 518.
Peigné, V, 119.
Peillac, V, 333.
Pélegrin, III, 109.
Pelet, IV, 178.
Pélissier (de), III, 333, 432, 632, 636.
Pélisson, V, 33, 36.
Pellé, V, 125.
Pellegrain, I, 54.
Pelleport (de), II, 432.
Pellerin, II, 50.
IV, 22.
V, 116-119.
— (Le), I, 109, 393.
IV, 8.
V, 450-453.
Pelletier, III, 632.
V, 38, 147.
Pellichody, IV, 642.
Pellier, I 472.
Pelloutier I. 313.
Pelu, V, 314.
Pelo de Cadin, III, 586.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pelouze (de La), II, 432, 435.
IV, 142.
V, 330, 457.
Penanster (Guesno de), III, 586.
V, 187.
— (Huon de), IV, 114, 144, 151, 288, 393.
Penc'houët (de), V, 138.
Penerf, III, 110, 475.
Penferret (de), III, 432.
Penhouët, III, 306, 329, 364.
V, 371.
Penissière (La), IV, 580. 588.
V, 204.
Penli, IV, 154.
Penmarck, III, 5, 337.
Pennart, V, 261.
Pennequin, III. 625.
Pentel, III, 629.
Penthièvre (fort), III, 349, 350, 364 372, 377, 385-393, 397, 408, 422.
Penvern (de), III, 633.
Pépin, III, 475.
V, 113.
Péraud (Jean), II, 58.
Péraudière (Guéret de La), V, 354.
Percy (de), III, 432.
Perdreau, II, 46.
Perdriau, I, 30, 43, 70.
Perdroville (de), III, 635.
V, 337.
Perguet, III, 55.
Périal, III, 475.
IV, 144, 393.
V, 187.
Péricaud (de), III, 333, 362, 423.
Périer (Casimir), IV, 442, 478, 485, 487, 519, 609.
Perio, III. 279, 293.
Périon, III. 642.
Péron, III, 629.
Péronne (de), III, 331.
Perpoil, IV, 676.
Perraud (René), III, 98.
— (Vincent), III, 640.
Perrault, V, 119.
— (de), I, 103, 106, 245, 368. 372, 412, 436, 452.
II, 12, 17.
Perray, I, 466.
V, 252.
Perrée, I, 58.
Perrey, III, 455.
Perriaux, III, 526.
Perrier (Le). II, 229.
IV, 320, 323.
Perrière (La), III, 524.
— (de la), V, 313.
Perrières (La Garde des), V, 451-452.
Perrochaux, II, 590.
V, 41, 42.
Perrochel (de), V, 261.
Perrot, III, 420, 641.
Perrotin, II, 50.
Perruchon, III, 490.
V, 215.
Persy, III, 634.
Pertre (forêt du), I, 444.
III, 130, 143, 145, 165.
IV, 12, 552.
V, 466.
Pertuis-Breton, II, 453.
Pervenchère (de La), IV, 284.
Pesche, IV, 42, 560.
Pésol, III, 432, 627.
Pesgon (moulin de), I, 303.
Petillon, IV, 128, 129.
Petion, I, 164.
II, 7.
Petit, III, 633, 641.
IV, 175.
V, 90, 170.
Petit-Bois (du), I, 124.
III, 112, 117.
— Guyot, III, 417, 624.
— Moulin (du), IV, 192.
Petite-Église, I, 390

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Petite-Église, II, 571, 586.
IV, 263, 416.
Petite-Ville (Goubier de), V, 340, 340.
Petiteau, V, 115, 116, 118.
Petron, V, 308.
Pezeau (Le), IV, 646.
Peyre I, 409, 410, 413.
Peyronnet (de), IV, 223, 422.
Peyrusselle, IV, 288.
Pharaon, III, 630.
Phelipeaux, IV, 573.
Phelippes-Tronjolly, I, 124.
II, 34, 46, 588.
III, 16. (*Voir aussi* Tronc-Joly).
Phélyppeaux (de), III, 432, 510.
V, 292.
Philibeaucourt (de), III, 374.
Philippe, V, 165.
— Égalité (*Voir* d'Orléans).
Philippeaux, I, 169, 228, 243, 247, 279.
II, 33.
IV, 144.
Philipps (Lord), IV, 49.
Picard, IV, 494, 678.
V, 41, 126.
Pichegru, I, 461.
II, 450.
III, 577, 578, 581, 582.
IV, 114, 117, 146-188.
Picherit, I, 43, 148, 301.
II, 364.
V, 97.
Pichon, IV, 676.
— de Lagorre-Morn, V, 57.
Pichot, II, 69.
Piclet, III, 186.
Picolier, III, 635.
Picot, II, 50, 872.
III, 194, 295, 463, 535.
IV, 11, 36-38, 48, 144, 156, 159, 167, 174, 188, 190.
V, 324, 379.
Picquet, V, 518.
Pie VI, IV, 86.
Pie VII, II, 573-580.
IV, 211.
Piel, III, 490.
Piemousse, III, 179.
IV, 608.
V, 251.
Pierre, II, 135.
— Levée (M. de), I, 9.
— Moine, II, 444, 445.
Pierret, III, 108.
Pierreville (de), IV, 38.
Piet, II, 119-123.
V, 263.
— de Beaurepaire, I, 134, 203, 290, 291, 301.
II, 17, 172, 230, 237, 270.
V, 86, 138, 428, 444.
Pigeaud, IV, 285.
Pignerolle (de), IV, 283, 553-558, 559, 667-678.
Pigona, II, 542.
Pilet, V, 119, 217.
Pillet, III, 270.
IV, 332.
Pillot, V, 250.
Pilonnières, V, 305.
Pilvé, V, 300.
Pimor, IV, 339.
Pin, près Cerizay (Le), I, 202.
II, 151, 542.
— -en-Mauges (Le), I, 36, 39, 50, 99, 179, 197, 457.
II, 203.
IV, 598.
V, 96, 382, 387.
Pinard, I, 382.
II, 62, 69, 318.
Pinaud, V, 75.
Pincé (forêt de), II, 106.
Pincon, IV, 65,
V, 270.
— du Brai, III, 270.
Pineau, II, 110, 123.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 96, 116, 118, 142.
Pinel, III, 628.
Pinet, III, 212, 213.
Pinière (de La), IV, 490, 574.
Pinobelle, V, 372.
Pinot, V, 58.
Pinquer (de), III, 476.
V, 213.
Pinseret, III, 632.
Pinto, III, 520.
Piochais (La), III, 451.
Pioche, V, 102.
Pioger (de), II, 492.
III, 333, 421, 432.
V, 76, 77, 183, 285.
Pion, V, 223.
Pionneau, V, 96.
Piorry, II, 89.
Piou, V, 559.
Pipeau, V, 117.
Piquet, II, 157.
V, 112, 468-469.
— Carré, III, 529.
Piré (de), III, 520, 527.
IV, 250.
Piron de La Varenne, I, 181, 182, 189, 206-208, 268, 302, 303, 314, 335, 357, 368, 400, 453, 462, 463, 484, 487, 492, 494.
V, 400, 422.
Pisani, IV, 364.
Pissère, I, 260.
Pissotte, I, 143.
Piton, I, 39.
V, 94, 96.
Pitra (Dom), III, 615.
Pitre, II, 50.
— -Chevalier, I, 263.
Pitt, I, 238, 250, 396, 422.
II, 79, 385, 386.
III, 182, 213, 217-223, 272, 325, 382, 444, 477, 497, 519, 615.
IV, 113.
V, 476.
Pitton (François), II, 534.
Plabennec, III, 115.
Placenette, III, 467, 557.
Plaine (La), I, 219.
Planche (de La) III, 630.
Plancoët, III, 38.
IV, 27, 337.
Plançon, IV, 676.
Plancouët, III, 542.
Plante (l'Espagneul de La) V, 77.
Plantis (château du), I, 460.
Planty (La Croix du), V, 165.
Plard, V, 101.
Plascène (de), III, 598.
IV, 67, 208.
V, 286, 379.
Plassac, IV, 513, 517, 520.
Plassart, V, 370.
Plattier, IV, 104.
Plaudren, IV, 67, 88.
Plaudrin, III, 109.
Plazède (Martin de La), IV, 27.
Pledéléac, III, 246.
Plélan, I, 55.
III, 115, 190, 453.
Plémet, IV, 336.
Plescop, IV, 370.
Plessis, IV, 688.
V, 105, 154.
— de Grénédan (du), I, 327.
III, 272, 555.
IV, 337.
— Chardel (de Julliot du), V, 229.
— Le-Vern, III, 187, 188.
— Mornay (du), I, 150.
— Parscaux (du), V, 371.
— Villoutreys, IV, 99.
— (Le), I, 43.
Plet, II, 364.
Pleugriffet, III, 151, 152.
Pleuven, III, 55.
Pleyben, III, 308.
Plimouth, II, 439.
Ploeren, III, 440.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ploermel, III, 103, 109, 151, 189, 190, 230, 256, 308, 368.
IV, 332.
Ploësquellec, IV, 574.
Plouay, III, 587.
Ploubalay, IV, 337.
Ploubazlanec, III, 150.
Ploudamel, III, 117.
Plouër (de), III, 236.
Plougat, III, 117.
Plougoulm, III, 117.
Plouharnel, III, 345, 369, 372, 397.
Plouhinec, III, 437, 438.
Plounéventer, III, 117.
Plourac, III, 588.
Plouray, III, 103.
Plouret, III, 593
Plouvern, IV, 29.
Plouzévédé, III, 117.
Plourin, III, 254, 316.
IV, 70, 285, 634.
V, 141.
Plumail, V, 268.
Plumélian, I, 55.
III, 103, 254 556.
IV, 121.
Plumeret, III, 38.
Plumergat, IV, 369.
— III, 259, 471,
Plumiau, III, 304.
Pluvier, IV, 339.
Pluvigner, III, 304, 420.
IV, 368, 494.
P. (Ol. de La), IV, 432.
Pô (port du), III, 373.
Pobeguin, III, 586.
Pobequin, IV, 144, 393.
Poche, III, 631.
Pochet, II, 167.
Pochole, I, 374, 378, 380, 402, 403, 418, 427.
II, 31, 80, 91-93.
III, 149, 153.
Pohu, I, 40, 70.
Poidras, II, 50.
Poignand, V, 130.
Poilane, V, 100, 111.
Poildevache, V, 218.
Poilleré, III, 491.
Point, V, 42.
Pointeau (L'abbé), V, 463.
Pointer, V, 379.
Poiré (Le), I, 390.
II, 284, 495.
Poirier, III, 545.
IV, 676, 678.
V. 96, 240.
— du Lavouër, IV, 354.
Poiron, IV, 581.
Poisson, V, 72.
Poissons, V, 331.
Poitevin (Louis), II, 347.
— (Jean), II, 291.
Poitevinière (La), I, 40, 43, 50, 70, 197, 302.
II, 156.
V, 97, 449.
Poitiers, I, 22.
II, 89, 257.
IV, 226, 648.
Poivret, V, 161.
Poix (de), IV, 222.
Polain, V, 379.
Polduc (de), III, 5.
Polignac (de), II, 420.
IV, 157, 164, 171, 188, 195, 431.
Pomiès (de), IV, 223, 307.
Pomme, II, 335.
Pommeraye-sur-Loire, I, 183.
IV, 590.
— -sur-Sèvre (La), 345, 348.
V, 93.
Pommier, V, 114.
Pommiers (Raimbault de), V, 273.
Ponsay (Gorrin de), V, 50.
Pont-au-Bau, I, 428, 429.
V, 417.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pont-Audemer, V, 340.
— Bellanger (de), III, 333, 371, 381, 400, 457, 449.
— Barré (Le), I, 270, 271, 385.
V, 389, 405.
— Charron, I, 230.
II, 456.
— Château, III, 80, 104.
IV, 20, 27.
— Croix, III, 155.
— de-Vie, II, 519.
— de-Loc, IV, 90, 93.
— de-Buis, III, 308.
— James, II, 191.
IV, 569, 579.
— Jarno (de), IV, 547.
— l'Abbé, III, 195.
— Péan, IV, 32.
— Perrin, IV, 39.
— Rousseau, 194, 195.
— Saint-Père, I, 261.
— de-Cé (Les), I, 76, 169, 204, 230, 231, 262, 269, 270, 315, 450, 453, 457, 465.
II, 51, 215.
V. 401-406, 418.
Pontavice (du), III, 85, 90, 265, 267, 310.
V, 217, 220, 323, 324.
Pontbriand (du Breil de), III, 64, 236, 312-314, 359, 466, 489, 522, 523, 529.
IV, 27, 102, 103, 243, 288, 336, 337, 381.
V, 198, 207, 231.
Pontcadeuc (de), III, 333.
Pontcalais, III, 4.
Ponce, V, 44.
— (de), III, 180, 192.
Pontéau-Guérin, III, 312.
Pontécoulant, IV, 209.
Pontfarcy (de), III, 15, 447.
IV, 285, 367, 433, 434, 461, 475, 536, 558, 666-675.
Pontfily (de), IV, 338, 339.
Ponthual (de), III, 490.
V, 209, 379.
Pontigny (de), III, 586.
Pontivy, I, 55.
III, 103, 110, 111, 152, 256, 592.
IV. 54, 95, 367, 370.
Pontleuc, I, 465. 466.
IV, 38.
V, 419.
Pontorson, I, 405, 428, 429-439.
III, 498.
IV, 27.
V, 447.
Pontron, III, 448.
Pontsal, IV, 368.
Pontscorff, III, 255.
Porcareau (de), III, 481.
Porcaro, V, 185.
Porcher, III, 465.
V, 126.
Porches, V, 91.
Porel, V, 298.
Poret, V, 240, 354.
Pornic, I, 31, 111, 117, 261.
Porquet (de), III, 333.
Port (Célestin), I, 101, 184.
II, 203.
Port-Aliguen, III, 398.
— Breton, II, 449, 455.
— Camus, IV, 92.
— La-Claye, II, 158.
IV, 546, 548.
— Louis, III, 397.
— Navalo, III, 110, 439.
— Orange, III, 394, 505.
IV, 28.
— Saint-Père (Le), I, 122, 192.
V, 450-453.
Portalis, IV, 251.
Portbail (du Perrier de), V, 350.
Porte (de La), I, 453.
V, 254, 355.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Porterie (Cte de La), IV, 642-644.
Portier, V, 280, 305.
Portsmouth, II, 433.
III, 327.
IV, 640.
Portzamparc (de), III, 627.
Postel, V, 327, 329.
Postic, III, 186.
Potel, V, 380.
Poterie, V, 259.
— (Guillot de La), III, 505, 526, 527, 598.
IV, 38, 285, 330.
V, 238.
— (Moulien de La), III, 463.
Potier, V, 47, 313, 380
— Lavarde, V, 321.
Pottée, V, 275, 276.
Pottier, V, 268.
Pouancé, I, 483.
II, 558, 559.
IV, 31,67-82, 627, 634.
— V, 191.
Poublay, III, 501.
Pouillé, IV, 656.
Poujol, V, 183.
Poulain, III, 628.
IV, 26.
V, 259.
Poulbaie, IV, 368.
Poulchasse, IV, 144, 209.
Poulisac, III, 501.
Poulpiquet (de), III, 19, 587.
V, 370.
Poulpry (du), V, 370.
Poultier, III, 627,
Poupeau, III, 594.
Pouponneau, V, 119.
Pourrias, V, 147.
Pouzade, II, 449.
Pouzante (de), V, 342.
Pouzauges, I, 44.
II, 103, 107, 136, 546.
IV, 448, 459.
Pouzauges (Le vieux), II, 236.
Pouzin, V, 50, 77.
Puyferré (de), III, 19.
Pradal, III, 434.
Pradt (abbé de), II, 584.
IV, 222.
Pranger, II, 498.
Prat, I, 192.
II, 295, 296.
III, 117.
— du Ronzet (du), V, 275-377.
Prault, V, 42, 46, 110.
Préaulx (de), IV, 651.
Preissac (de), IV, 127.
Prezeau (de), III, 637.
Prévalaye (de La), II, 259.
III, 209.
IV, 30, 31, 64, 93, 95, 286, 634,
V, 8, 12, 13, 205-224-234.
— (château de La), III, 270, 284, 302.
Pré-Clos (château de), I, 25.
Précy (de) III, 572.
— I, 163.
Prélinière (La), II, 518.
Pressac (de), III, 638,
Pressigny (de), V, 30.
Preuille (La), II, 494.
IV, 522.
Prévignaud, II, 147.
Prévost, III, 632, 640
IV, 271, 272, 282, 574.
V, 195, 379.
Prévostaye, (de (La), IV, 27.
Priez, III, 432, 628.
Prieur (de la Côte-d'Or), III, 95.
— (de la Marne), I, xxv, 162, 229, 286, 287, 294, 363, 373, 374, 376, 378, 380-382, 401, 402, 404, 432, 438, 439, 451, 467, 469, 472, 478 482, 488, 494, 492.
II,1,5-7,89, 91,120, 273-276, 322.
III, 108, 221, 245.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Prigent, I, 395, 396, 421, 422.
III, 143, 149, 185, 187, 204, 209,271,286,457,519,520,521.
V, 374.
Prince, III, 142.
Prinquiaux, II, 10, 20, 206.
Priol, III, 460.
Prion, V, 267, 273.
Priou, V, 230.
Prizine, III, 256.
Prodhomme, V, 147.
Projet, II, 523.
Protin, IV, 27.
Prou, V, 35.
Proust (de Niort), II, 541.
— I, 249.
II, 590.
IV, 495.
Proustière, V, 51.
Provenchère (de La), IV, 299.
Prudhon, II, 201.
Prudhomme (Pierre), V, 153.
— (Julien), I, 118, 321, 331.
II, 126, 254, 285, 346, 348, 357, 359, 360.
V, 431, 434.
Prudhomme-Langon, III, 116.
Prunié, II, 186.
Prunier, V, 279.
Pucelle, V, 114.
Puisaye (de) I, XXIV, 383, 394.
II,386,425,457,460,473,484,505.
III, 138-145, 155, 180-185, 190, 198-210,213,217-228,250,271-273, 281, 332-399, 435, 470-481, 499, 518, 522, 523, 530, 534, 542-552, 570, 573, 909.
V, 465-466, 475-477.
Puiseux (de), IV, 537-542, 570.
Puits (château du), IV, 669.
Puits-et-Doré, V, 119.
Pujol (Bⁿ de), III, 305.
Pujouly, III, 626.
Puniet, III, 624.
Pussin, II, 50.
Putaud, I, 390.
Puthomme, V, 337.
Puybéliard, II, 187.
Puy-de-Fonds, II, 557.
— Guyon, I, 288.
IV, 281.
— Laroque (du), IV, 574.
— Limouzin, I, 315.
— Louet, I, 26.
— Notre-Dame, I, 129.
— Saint-Bonnet, I, 303.
V, 108.
Puységur (de), IV, 223.
Puytesson (Durcot de), IV, 273.
V, 51.
Pyniot (de), III, 636.

Q

Quantin, V, 80.
Quatreharbes (de), I, 70.
II, 364.
IV, 329.
V, 169.
Quatre-Chemins (les), I, 273, 430.
II, 26, 184, 493, 496.
IV, 282, 624.
V, 409.
Quatremère (de), II, 450.
Quéhilhac (de), IV, 284, 350.
Quélaines, III, 166, 467.
V, 464.
Quélen (de), V, 200.
Quélénec, III, 586.
Quélo, I, 25.
Quénéan, III, 588.
Quénec, III, 632.
Quengo (du), III, 333, 375.
Quentin, III, 537.
IV, 143.
V, 238.
Querelle, IV, 156, 159, 167.
Querqueron (de), V, 184.

Digitized by Google
Orig nal from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Queruau-Lemercier, I, 45.
Quesnois (le), III, 500-501.
Questel, IV, 335.
Questembert, I, 55,
II, 95.
IV, 89, 336, 367.
Quétineau (général), I, 66, 69, 72, 74, 78, 81, 126, 129-133, 174, 461.
V, 392, 393.
Quevollan, III, 633.
Queyriaux, I, 97.
IV, 223, 226, 284.
Quiberon, II, 386, 416, 436-445.
III, 325-444.
IV, 94.
Quietseteau, V, 118.
Quillet, II, 139.
Quilliau (du), V, 371.
Quillien (de), III, 626.
Quimerc'h, III, 42.
Quimper, III, 308.
IV, 128.
Quimperlé, III, 308.
Quincarnon, III, 630.
Quineau, IV, 120.
Quintal, V, 372.
Quintin, III, 381, 458.
IV, 338.
Quoicos (Jacques et Charles), II, 419.
Quoicot, V, 117.

R

Rabarot, V, 305.
Rabastelière (de la), I, 327.
V, 35, 454.
— (la), II, 513-517.
V, 460.
Rabaut, II, 390.
Rabbe, IV, 176.
Rabeau (l'abbé), I, 270.
Rabejeau, V, 102.
Rabel II, 158.
Rabiou de Tréguindy, III, 150.
Rablay, I, 204.
Rabourse, V, 253.
Racaud, IV, 589-590.
Racelin, III, 449.
Radié, V, 148.
Raffegeau, IV, 581.
Rafrère, III, 432.
Ragaigne, V, 311.
Rageot, IV, 559.
V. 258.
Ragmey, III, 185, 186.
Ragon, I, 252.
Ragueneau, I, 43.
II, 364-368.
V, 97.
Raimbault, I, 301, 302.
IV, 499,
V, 97 102, 302.
Rajot, V, 300.
Raison, V, 77.
Raitrie (de la), III, 150, 212.
Ralet (de), III, 481.
Ramée, V, 117.
Ramette, V, 366.
Ramoge, V, 379.
Rancher (Mme du), I, 446.
Rencognes (de), V, 249.
Rangé, V, 142.
Rangeard (Pierre), I, 226.
Rangervé (de), III, 502.
Rangot (de), III, 521, 525.
Rateau, II, 362.
Ratel, IV, 150.
Ratelade, V, 254.
Rattère, III, 640.
Raucourt (la), I, 228.
Rauville (Dubecquet de), V, 380.
Ravenac (de). III, 333.
Ravenot. V, 259.
Ravier, IV, 176.
Ravignan (R. P. de), I, LVI.
Ravillais (de la), III, 491.
Rays (de), IV, 339.
Ré (île de), I, 390.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Réal, IV, 160, 165, 167, 174, 178, 180, 181, 190, 216.
Réals (de), V, 370, 371.
Reau (du), IV, 354.
Rebours, V, 374.
Rechignevoisin (de), II, 20, 443.
Réchin, III, 432, 636.
Redon, I, 55, 132.
II, 2, 95.
III, 107, 113, 119, 189, 230, 475.
IV, 27, 332.
Redureau, V, 94, 160.
Réges (Frison de la Mothe de), V, 243, 246.
Regnaude (de la), III, 638.
Régnault (R. P.), I, xxxix.
Régnier, IV, 160, 566.
— (de), V, 192.
— Dutillet, V, 379.
Regrippière (la), II, 171.
Reguidel, III, 642.
Reigner, III, 641.
Reigneraye (de la), IV, 191.
V, 221.
Reignon (de), I, 111, 521.
IV, 298.
V, 79, 139.
Reimalard, IV, 65.
Reliquet de l'Épertière, II, 324.
IV, 574.
Remaud (l'abbé), IV, 46.
Rembault, V, 97.
Remeau, II, 491.
III, 570, 587.
Remondière (de la), V, 380.
Remouillé, IV, 522.
Remy, III, 627.
Renard, V, 47, 166, 252.
Renaud, II, 230.
— III, 423.
V, 44, 279.
— Blanchet, V, 379.
Renaudière (la) V, 101, 119, 450-454.
Renault, III, 504.
Renegot, III, 632.
Renissac, III, 432.
Rengervé, V, 214.
Renne, V, 272.
Rennes (Ville de), I, 22, 383, 387, 401, 427, 440, 446.
III, 6, 187, 278.
IV, 103, 123.
V, 8, 205.
Renou (Louis), I, 57, 134, 135, 294, 301, 412.
— (Honoré), V, 130.
— (Julien), V, 96.
— (Thomas), III, 267.
II, 19, 172, 237, 254, 346, 371, 538-540, 547, 564.
IV, 254.
V, 64, 109, 396, 400, 416, 428, 431, 435, 438, 439, 445.
Renouard, I, 349.
Renoud, V, 108.
Renouf, V, 372.
Renoult, V, 358.
Renoux, V, 214, 380.
Réole (de La), I, 137, 293.
Réorthe (La), II, 141.
Repaire (du), IV, 545.
Restaut-Fortain, V, 109.
Reste (du), III, 272.
Retailleau, II, 364.
V, 39.
Reth, IV, 574.
Rethoré (Jean), II, 291, 419.
— (François), V, 102.
Rétif, IV, 103, 574.
Retz (pays de), I, 109, 122, 258.
II, 196, 255, 263, 297, 412, 479,
V, 449.
Revé, III, 625.
V, 27, 65.
Réveillard, II, 291.
V, 93.
Reveillé de Beauregard, V, 29.
Reveillère-Lépeaux, III, 579, 580.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Reveillère, I, XXII, XLIV.
IV, 199, 422.
V, 287.
Revel, I, 394.
Revérend, V, 287, 380.
Reverseaux (Guéau de), V, 358.
Rewbel, I, 247, 274.
II, 396, 454.
III, 579.
Rey (Cte de), IV, 559,
— I, 247.
III, 277, 319, 475, 505, 508, 544.
Reynard, III, 625.
Reynaud, II, 588.
V, 92.
Reyringlade (de La), III, 635.
Reseau, II, 255, 488, 514, 515.
Rezé, V, 60.
Rhedon (Dumontier de), V, 44.
Rhuis (île de), III, 371.
Riaillé, IV, 595.
V, 137.
Riantec, III, 437, 438.
Ribault, V, 95, 372.
Ribochon, III, 626.
Riboisière (de La), I, XI, 16,
Richard, II, 344.
IV, 285.
V, 114, 266, 333, 399, 431.
— (*Voir* M. Jacques).
— (commissaire), I, 54, 163, 246, 247, 260, 590.
— Duplessis, I, 118, 119, 200, 454.
III, 505.
Richardin, I, 26.
II, 263.
V, 430.
Richaudeau (Guy), II, 43.
V, 93.
Richebourg, IV, 372.
— (Cte de) (*Voir* Porcher).
Richelieu, I, 49, 141.
Richer, I, 328.
V, 323.
Richerie (de La), IV, 248.
Richeteau (de), I, 26, 141.
Richou (Joseph), V, 105.
— I, 40.
IV, 355, 356.
Rie (Donan de La), V, 188.
Rié, IV, 320.
Rieussec (de), III, 333, 362, 624.
Rieux (de), III, 105, 333, 407, 417, 428, 431.
Rifle, I, 274.
IV, 531, 568-572.
V, 453, 454.
Rigalleau, V, 126.
Rigaud, IV, 221.
V, 158, 159.
Rigeat, V, 272.
Rineau, V, 109.
Rinteau, 166. V,
Rio, III, 432, 642.
IV, 196, 334, 404.
Riollaye (de La), III, 314.
Riom, I, 442.
Riout, III, 632.
Ripault (voir Cathelinière).
Ripoche (Charles), V, 101, 102.
— François), I, 83.
IV, 581.
Ris (Clément de), IV, 134-137.
Rivain, IV, 678.
Rival, V. 380.
Rivalin, V, 47.
Rivarol, II, 293.
Rivaud (de La Raffinière), IV, 258.
Rivault (du), I, 232, 290, 317, 318, 368, 475.
IV, 559.
Riveron, V, 144.
Rivery, II, 588.
Rivet, V, 119.
Rivière, V, 108, 267.
— (Mis de), II, 385, 417-423, 437, 447, 452, 462, 484, 528.
III, 107, 386.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 114, 157, 171, 188, 191, 195.
V, 36, 443.
Rivière, (château de La). II, 11, 191.
Rivières, IV, 285.
Rivoire (de), IV, 143.
V, 290.
Rivrain, V, 272.
Rohault, V, 272.
Robecq (de), III, 432, 628.
Robert, I, 447.
II, 190, 250.
III, 432, 637.
IV, 339.
V, 40, 87, 143, 147, 160, 167, 249, 424, 431.
— le-Chouan, V, 435, 544-546.
Robespierre, I, 110, 165, 229, 248, 265, 266, 280, 342, 343, 380, 382, 439, 497.
II, 35, 79, 113, 250, 273-280, 315, 487.
Robichou, IV, 339.
Robidon, (de), III, 491.
Robie, V, 148.
Robien (Cte de), I, XXIII.
III, 304, 490, 604.
IV, 490, 591.
V, 208.
Robillard, V, 262.
Robin (Marie), I, 109.
— (Jeanne), 262-263.
Robin (de Nantes), II, 53, 70, 78, 87, 590.
— III, 631.
V, 102, 129, 255.
— (l'abbé), V, 453.
Robineau, I, 50.
III, 71.
V, 44.
Robinet, III, 15.
Roblinières (Les), I, 117.
Robouam, I, 150.
Robrie (Hyacinthe de La), II, 110, 190, 237, 256, 488.
IV, 578.
V, 434, 455.
Robrie (Prudent de La), I, 108, 152, 283, 284.
II, 28, 109, 183, 405, 475, 488-492, 5145-16, 523, 533.
— (Joseph de La), II, 124, 125.
— (Pierre de La), I, 328.
— (Céline de La), IV, 578.
— (Mlle de La), V, 454.
Robuchon, I, 94, 145.
II, 107, 342, 423, 542.
Rochais, V, 108.
Rochambeau, III, 557.
Rochard (Jacques), V, 95.
— (Louis), IV, 403.
— (Pierre), I, 39, 148, 301, 302.
Roche (de La), V. 325.
— au-Lion (de La), IV, 339.
— Aymon (de La), III, 333, 432, 634.
— Bernard (La), I, 55.
III, 66, 104-106, 123, 237, 334.
IV, 27, 53, 55.
— Boulogne (La), II, 325.
— Brochard d'Auzay (de La), V, 58.
— Coterel, III, 480.
— Courbon (de La), I, 302, 473.
— de-Murs (La), I, 231.
— des-Trois, III, 256.
Rochebouët (château de), II, 152.
Rochebrune (de), I, 143.
Rochecotte (de) I, XXIV.
III, 2, 461, 466, 503-510, 542, 564, 573, 581, 587, 596, 598.
IV, 37.
V, 8, 12-13, 293.
Rochefaton (La), I, 191.
IV, 281.
Rochefort-sur-Mer, II, 440, 441.
III, 584.
— en-Terre, I, 55, 242, 444.
III, 97, 107, 118.
IV, 89, 336.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rochefoucauld (de La), I. 259.
III, 333, 375, 422, 432, 633.
Rochegude, III, 95*
Rochejaquelein (Henri de La), I, XIV, 24, 73-80, 96, 101, 129-149, 143, 157, 167, 168. 172, 173. 179, 189, 191, 193, 200, 202, 205, 206, 226, 237, 240, 245, 252, 254, 259, 262, 267, 284, 289-295, 301, 302-304. 307, 314, 322-326, 340-380, 388, 430-485, 495, 496.
II, 19-22, 103-108, 125, 162-169, 177, 188.
III. 142, 150.
V, 83, 388-425.
— (Mme de La), I, XXI. XXIX, XXX, XXXI, XLIX, 97. 98. 101, 131, 136. 141, 169. 194. 241, 262, 263, 307-320, 391-393, 474, 477, 493.
II. 9, 122, 206, 232, 540, 581.
III, 372, 519.
IV, 200, 218, 251, 278, 322. 403-406, 413, 414, 422, 624.
V, 414, 457.
— (Louis de La), I, 98, 241.
III, 518.
IV, 57, 116, 117, 217-228, 265-324, 328, 340, 347, 376-405, 589, 665.
— (Auguste de La). III, 518.
IV, 57, 251, 254-258, 265, 270, 282-295, 307, 316, 328, 342. 361, 461, 473, 484-486, 588-590, 660-665.
— (Mlle Julie de La), IV, 321.
— (Mlle Julien de La), I. XI. 105. 278, 288, 315, 323, 392.
II, 9.
— (famille de La), I, 150.
II, 20, 583-586,
IV, 218, 322, 590.
— (ferme de La), II, 557.
Roche-Kerandron (de La), V, 371.
— Macé (de La), IV, 286-289, 331, 397, 398, 529, 593-596.
V, 460.
— Parnay (de La), III, 504.
V, 75, 120.
— Saint-André (de La), I, 108, 111, 438.
II, 12, 548.
III, 333, 520, 587.
IV, 70. 72, 265. 278, 284. 298, 320, 352, 527, 631. 634.
V, 53, 54, 57.
— Sauveur, III, 108, 256.
— sur-Yon (La), II, 105, 142. 160. 181, 197-199, 305, 476, 481, 482. 491, 546.
IV, 247. 276, 361. 414.
Rochelle, IV, 195.
Rochemore (de), IV, 482, 533.
Rochemur (de), III, 520.
Rochequairie (de), IV, 285, 340.
Rocher IV, 678.
Roches (Les), I, 252.
Rocheservière, I, 2.
II, 192, 195, 282, 488.
IV, 265-280, 349-355, 532, 607, 658.
Rochette (de La), II, 516.
IV, 574.
Rochettes (des), III, 521.
Rocheville (de Badreau de), V, 76.
Rodon-Glas, IV, 123.
Roger (François), V, 126.
— (Jean), V, 323.
— (Louis), III, 224, 476.
V, 204, 324.
— (Philippe), V, 231.
— (de). III, 481.
IV. 32, 140, 188, 190.
— Molinier, I. 471.
Rogier, II, 508.
Rogon (de). III. 481.
— Tanguy (de), V, 219.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Roguet, V, 268,
Rohan (de), II, 432.
III, 2, 4, 397.
IV, 210.
— Chabot (Cte de), 150.
Rohault de Fleury, IV, 299.
Rohu, III, 397, 399, 460, 589.
IV, 288, 333.
Roig. III, 641.
Roilly, III, 536.
Roincé (Boreau de), V, 148, 149.
Roicot, V, 117.
Roland, I, 164.
III, 80, 491, 636.
IV, 188, 339.
Roll (de), II, 435, 440.
Rolland, V, 232.
Rollet, V, 274.
Rollin, II, 63.
Romagne (La), V, 100, 109, 126.
Romagné, III, 310, 530.
Romain (de), I, 225.
IV, 281, 304, 353.
V, 86.
Roman (G^al), III, 306, 312, 377.
Romans, III, 232.
— (de), IV, 281, 318.
V, 123.
Romme, I, 442.
II, 588.
Roncherolles (de), II, 432.
Rond, V, 80.
Rondard, II, 141.
Ronde (La), I, 26.
Rondeau, IV, 552.
V, 255, 468, 470.
Rongère (La), IV, 651-653.
Ronnay (de), IV, 208.
V, 351. (*Voir* Rosnay.)
Ronsin (G^al), I, xxvi, 160, 169, 227, 228, 267, 268, 269, 279, 451, 461.
II, 109.
III, 572.
Renzay (du), V, 98.
Roothaan, I, 441.
Ropars, IV, 129.
Roquefeuille (Mis de), III, 368, 627, 635.
Rorthais (de), I, 26, 302, 390.
— II, 233.
V, 60.
Ros, V, 217.
Roscoët (de), III, 5, 383.
Roscoff, III, 117, 525.
Roscoman, (de) III, 5.
Rosé, IV, 678.
Rosel (Mis du), I, 150, 481.
Rosenthal, I, 136, 139.
V, 394.
Rosey, IV, 148, 157, 176.
Rosière (de La), II, 435, 440, 444.
III, 373, 587.
V, 128.
Rosilly (de), III, 271.
Rosmadeuc, IV, 32.
Rosmorduc (de), III, 489-490.
IV, 70, 634.
V, 209, 379, 475-477.
Rosnay (de), V, 312.
Rosnel (de), III, 463.
Rossel (de), III, 374, 432, 632, 639.
Rossignol (dit *Brunswick*), IV, 103.
V, 214.
— I, xxvi, 160, 228, 231, 246, 247-250, 261, 279, 381-383, 387, 402, 404, 415, 433-434, 438, 447, 451, 460.
II, 7, 14, 109, 129.
III, 166, 168, 170, 233, 256.
V, 448.
Rostaing (de), I, 253, 368, 372, 384, 516.
II, 242, 243, 254, 268, 308, 345, 348.
III, 528, 529.
V, 425, 430, 431, 438.
Rostopchine, I, 190.
Rostrenen, I, 55.
Rotalier (Cte de), II, 434.
III, 329, 374-378, 399
V, 461.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rothier, V, 163.
Rotours (des), V, 295, 300, 308.
Rots (de), V, 354.
Rouault, IV, 337.
Rouch, III, 631.
Rouellé, V, 278.
Rouërie (Mⁱˢ de La), I, 16, 19, 24, 29, 30, 238, 295, 383, 390, 396.
II, 259.
III, 19, 51-99, 131, 269, 287, 290, 489, 520, 603-608.
Rouëz-en-Champagne, III, 168.
Rougé (de), IV, 559.
V, 450-453.
Rouget de l'Isle, III, 368, 373, 374, 380, 389, 404, 409.
Rouhant (Cᵗᵉ de), III, 397.
Rouillard, II, 147.
Rouillé (Augustin), II, 305.
III, 4, 491.
Roujefeu, III, 162.
Roujoux, III, 136.
Rouland, IV, 31.
Roulière (La), II, 252, 291, 292, 295, 297.
— (de La), IV, 284, 299.
Roussay, V, 100, 453.
Rousseau, II, 426.
IV, 263, 333, 335, 365, 366, 370, 667.
V, 42, 96, 102, 116, 145, 257, 275, 379.
Rousse], II, 8.
III, 475.
V, 322, 324, 476.
— Cartron, V, 338.
Rousselot, V, 101.
Rousselin (du), III, 604, 625.
IV, 337.
V, 328.
Rousset, IV, 296.
Roussière (de La), V, 60.
— (La Petite-), I, 118.
Roussille (de La), III, 624.
Roux, II, 396.
Rouxeville, III, 632.
Rouxière (de La), IV, 298, 595, 657.
Rouy (de), V, 347.
Royer, IV, 558, 559.
V, 269.
— Collard, III, 571, 572, 576.
Royon (de), III, 638.
Royrand (de), I, 45, 118, 123, 229, 230, 252, 254, 293, 297, 301, 357, 360, 368, 372, 463.
II, 230.
III, 432, 631, 636.
V, 7.
Rozée, V, 252.
Ruam (de), III, 451.
Ruault (du), III, 481.
Ruays (Cᵗᵉ de), III, 463. 498.
IV, 48, 50.
IV, 100.
V, 157, 313, 379.
Rue (de La), IV, 134.
Ruel (du), III, 375.
Ruelle I, 163, 246, 247, 345.
II, 33, 35, 321-330, 335, 345, 348, 356, 360.
III, 277, 285, 316, 323.
IV, 71.
V, 436.
— (de La), III, 490.
Ruillard, I, 481.
Ruillé, I, 177.
III, 168.
IV, 214.
— (de), IV, 667-678.
V, 251.
Rumigny, IV, 551, 552, 561.
Rumilly, IV, 291.
Russillon, IV, 188, 195.
Rusquec (du), V, 370, 371.
Russard, V, 206.
Russel, III, 434.
Russey, III, 639.
Russon (de), V, 98.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rustan, II, 140.
Rye, IV, 635.
Rynchs, I, 453.

S

Sabatier, IV, 513.
Sablé, I. 449, 477.
III, 131, 195, 509.
IV, 38, 96, 553,666.
Sables-d'Olonne (Les), I. 31, 60, 118-120. 124, 241, 259, 330.
II, 105, 252-255, 388, 489, 516.
IV, 226, 275, 308.
Sabourays (La), II, 306.
Sabron, V, 253.
Saey, IV, 20, 22.
Sagazan (de), III, 481.
V, 215.
Saget, IV, 22.
Saguet, III, 490.
Sainbaux, V. 215.
Saint (bourg du), IV, 95.
Saint-Agnan, (de) V. 60.
Saint-Amand-sur-Sèvre, V, 122.
Saint-Ambroise (chateau de) I, 43.
Saint-André-Treize-Voies, II, 196.
— sur-Sèvre, II, 541.
Sainte-Anne-d'Auray, III, 602.
IV, 332, 334.
Saint-Arnaud (de), IV, 455.
Saint-Aubin (de), III, 16.
— d'Aubigné, III, 113.
IV, 347, 404.
— Baubigné, I. 73, 290.
II, 20, 468, 482.
IV, 272, 321, 591.
V, 111, 390, 399.
— du Cloud, I, 624.
— du Cormier, III, 113, 155.
IV, 31.
— du-Plain, III, 568.
Saint-Avé, III, 440.
Sainte-Barbe, III, 367-378.
Saint-Baud (de), III, 490.
Saint-Berthevin, III, 126.
Saint-Blaise, V, 345.
Saint-Blanquart, II, 435.
Saint-Briac, III, 209, 236.
Saint-Brice, III, 266.
Saint-Brieuc, III, 155, 382.
IV, 26.
Saint-Calvier, IV, 38.
Sainte-Cécile, II, 26.
Saint-Charles, IV, 555.
Sainte-Christine, I, 460.
II, 125.
V, 105.
Saint-Christophe-du-Ligneron, I, 31, 294.
II, 202, 298.
III, 530.
V, 108.
— des-Bois, IV, 104.
V, 467.
— de-la-Couperie, V, 115.
Saint-Clair, I, 134.
— (de), III, 434.
V. 347.
Saint-Clément, III, 368-375.
Saint-Clémentin, I, 366.
III, 568, 569.
V, 111.
Saint-Cloud, II, 396, 400.
Saint-Colombin, I, 123, 283.
II, 189, 258.
IV, 569, 575.
Saint-Cormier, III, 526.
Saint-Crespin, V, 101.
Saint-Cyr-des-Gats, II, 474-476, 547.
— en-Retz, I, 122.
— Nugues, III, 232.
Saint-Denis II, 480.
III, 304.
IV, 130, 330, 585.
— (de), V. 165.
Saint-Denys-la-Chevasse, II, 197, 282.
V, 55.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Saint-Didier (de), III, 333,392.
Saint-Dié, II, 195.
Saint-Étienne-de-Montluc, I, 118.
— de-Mer-Morte, II, 23.
— de-Corcoué, IV, 531.
Sainte-Flaive-des-Loups, II, 471.
Saint-Florent I, 35, 43, 141, 178, 295, 305-322, 330, 339, 458, 484, 487.
II, 2, 58, 126, 224, 247, 266, 291, 346, 347, 362, 370, 419.
III, 164, 193.
V, 73, 93, 396, 440.
— (de), IV, 105.
Saint-Fulgent, I, 118, 276, 277, 278, 280-283, 285, 286.
II, 127, 184, 187, 456.
Sainte-Gemme, I, 243.
— d'Andigné, III, 193.
Saint-Genis (de), IV, 339.
Saint-Georges, I, 194, 340.
II, 266.
III, 168, 212, 266, 449, 556.
— de Montaigu, IV, 494.
— (de), III, 333, 423.
IV, 490, 591.
Saint-Germain-d'Andouillé, III, 130.
— des Prés, II, 306.
V, 101.
— (de), III, 270.
V, 212, 296, 335.
Saint-Gervais, I, 31, 239.
Saint-Gilles (Sarthe), I, 472.
— sur-Vie, I, 86-242, 331.
II, 423, 426, 427, 433, 438, 440.
IV, 270, 319.
— (Péan de), III, 64, 270, 466, 470, 530.
IV, 31, 101, 309, 332.
V, 206, 369.
Saint-Gonzac, III, 308, 500, 522, 596, 605.
Saint-Herblon, III, 193.
IV, 657.
Saint-Hermand, I, 121, 296.
Sainte-Hermine, I, 243.
II, 141, 158, 160.
Saint-Hilaire-le-Vouhis, II, 481.
— du-Bois, I, 278.
III, 496.
— (de La Haye), 336, 359, 395.
III, 90, 352, 372, 449, 450, 459, 486, 524, 598.
IV, 124, 140, 156, 159, 209.
Saint-Hubert (de), II, 537.
IV, 297, 310, 342.
Saint-Jacut, III, 292.
Saint-James, I, 428.
II, 204.
IV, 27, 101, 103.
Saint-Jean-d'Angély, I, 81.
— d'Assé, IV, 11.
— des-Bois, III, 495, 498.
IV, 100.
V, 293.
— de-Brévelay, III, 288, 460, 585.
— de-Liversay, I, 232.
— de-Mont, II, 125, 426, 433, 438.
IV, 297, 320, 411.
V, 41, 321.
Saint-Jouin-de-Milly, III, 552.
Saint-Julien, II, 346.
III, 394.
V, 118.
Saint-Just, I, 229.
II, 113, 280.
— (de) III, 500.
Saint-Lambert-du-Lattay, I, 57, 66, 70.
II, 179.
— (de), V, 344.
Saint-Laud, I, 152.
Saint-Laurent-de-la-Plaine, I, 43, 264, 460.
— des-Autels, V, 115.
— des-Mortiers, III, 240.
— du-Mottay, V, 94.
— sur-Sèvre, I, 9, 93, 96, 152, 265, 303.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 145, 146, 313-314, 529.
V, 431, 433.
Saint-Laurent (Mme de), I, 150.
Saint-Léger, IV, 536.
Saint-Leu-Taverny, IV, 456, 467.
Saint-Lezin (bois de), II, 104.
Saint-Lo, IV, 48, 53.
Saint-Lormel (Lesquen de), V, 222.
Saint-Loup, IV, 671-674.
Saint-Luc, (Couen de), III, 322, 432, 632.
Sainte-Lumine, I, 192.
Saint-Macaire, II, 254.
IV, 353,
V, 100, 435.
Saint-Maixent, I, 200, 201.
Saint-Malo, I, 336, 395, 396, 403, 404, 413, 423, 445.
II. 431.
III, 9, 25, 27, 65, 155, 184, 271, 312, 336, 457, 491, 520, 522,
IV, 337.
V, 373.
Saint-Marc, I, 485.
— (Thomas de), I, 152.
Saint-Marcouf, III, 465, 544.
IV, 49.
Sainte-Marie, I, 309.
V. 314.
— (de), V, 167.
Saint-Mars-la-Jaille, III, 455.
— le-Blanc, IV, 31.
Saint-Martin, Voir Guitter.
Saint-Maurice-des-Noues, II. 150.
— La-Fougereuse, V, 394.
Saint-Méen, III, 500.
IV, 339, 371.
Sainte-Melaine, IV, 404.
Saint-Meloire, III, 520.
IV, 337, 339.
Saint-Mesme, I, 55.
II, 186.
Saint-Mesmin, I, 458.
II 529, 540-543, 547.
IV, 608.
V, 121.
Saint-M'hervé, III, 160, 176, 265.
IV, 103.
V, 466.
Saint-Michel, II, 529.
— Le Mont-), I, 405, 406, 447.
III, 354.
IV, 593,
Saint-Mirel (de), IV, 339.
Saint-Morys (de), III, 208, 333, 500.
Saint-Nazaire, II, 443, 445.
Saint-Nicolas (de), IV, 551.
Saint-Ouen-des-Toits, III. 125, 128.
— La-Rouerie, III, 544.
Saint-Ours (La Croix de), V. 451-452.
Saint-Paul (de), III, 463.
IV, 100.
— Lingeard (de), V, 300.
Sainte-Pazanne, I, 123.
Saint-Péreux, III, 119.
Saint-Pern (de), II, 432.
III, 520.
IV, 337.
V, 201.
Saint-Pierre-de-Chemillé, I, 139.
II, 215, 362.
IV, 598.
V, 105.
— Moulimard, V, 96.
— Pierre (de), III, 349, 373.
Saint-Philbert, III, 103.
IV, 348.
V. 95.
Saint-Philibert, I, 55, 118, 258.
II, 255, 295.
V, 31-36.
Saint-Poix, IV, 48.
Saint-Pol-de-Léon, III, 31, 32, 37, 116, 156.
Saint-Priest (de), XLIV.
IV, 472, 482, 513.
Saint-Prix (de), V, 370.
Saint-Quentin, I, 50.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 347.
III, 484.
V, 96.
Saint-Régent (Robineau de), III, 285, 342, 459, 501, 586.
IV, 26, 28, 124, 140, 167.
Saint-Rémy, V, 115.
Saint-Rivel (de), III, 21.
Saint-Sauveur, I, 302.
II, 295.
— de-Flée, II, 291.
— Givre-en-Mai, I, 289.
— de Landemont, V, 115.
— (de), III, 632.
IV, 330.
V, 330.
Saint-Sébastien, V, 119.
Saint-Ségal, III, 308.
Saint-Servan, III, 65, 155.
IV, 519.
Saint-Séver (de), III, 463.
Saint-Sulpice, II, 183, 191, 480, 518.
III, 467, 525.
Sainte-Susanne I, 300.
II, 264.
III, 292.
IV, 187.
— (de), III, 432.
— (G''), II, 21.
Saint-Symphorien, I, 284.
III, 168.
IV, 557.
Saint-Vallier (de Hestier-de-), V, 51.
Saint-Varent, II, 54.
Saint-Vincent-Sterlanges, I, 45.
II, 256-530.
Saintes, II, 428, 584.
Sainty, V, 376.
Sala (de), IV, 482, 513.
Salaberry (de), IV, 299.
V, 249.
Salan, V, 352.
Salarieuc (de), III, 5.
Salbeuf, II, 163.
Saligné, II, 183, 198, 212, 492, 505, 507.
Saligny, I, 283.
Salin, V, 254.
Salines, V, 374.
Saliou, III, 149.
Salle (La), II, 148.
V, 97.
— de Vihiers (La), V. 105.
Sallé, IV, 213.
Sallertaine, I, 87.
Salmanazar, V, 315.
Salm-Salm (de), IV, 245.
Salmon, III, 452.
V, 395, 466,
Salmonière (Goguet de La), V, 31, 449-453.
Salomon (G''), I, 166, 167, 247, 262, 284.
Salouet, III, 627.
Salvar, III, 642.
Salve, III, 625.
Salvert (de), III, 333, 634.
Samson, III, 491.
V, 101, 116.
Sancerre, III, 540.
Sandoz, I, 140.
V, 402.
Sandroc, II, 53.
Saniter, III, 642.
Sanglier, I, 475.
V, 418.
Sans-Gêne, IV, 597-599.
Santerre, I, 72, 160-164, 169, 170, 205-209, 247-250, 257, 262, 267, 268, 269, 381.
V, 396, 403-405.
Sapinaud (de), I, 44, 137, 148, 230, 254, 357, 487.
II, 19, 187, 230, 231, 236, 237, 258, 270, 303, 307, 308, 340, 348, 355, 357, 387, 405, 412, 426, 449, 481, 484, 498, 545.
III, 521, 599.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV, 243, 273, 274, 295, 306-324, 329, 342-350, 360, 372, 660-665.
V, 7, 8, 12-13, 61-82, 386-422, 435.
Sapinaud (de) de La Rairie, I, 44, 254.
— (Mr de), I, 104.
II, 145, 146, 238.
Sarbourg, V, 265.
Sarcy, V, 186.
Sardoux, II, 323.
Saret (de), III, 374, 636.
Sarrazin (de), III, 193, 210, 240.
Sarzeau, III, 37, 371, 379, 473.
IV, 28, 54.
Saudejeau, V, 116, 117.
Saudray, V, 263, 268.
Saugrenière (La), II, 499-502.
V, 445.
Saujon, I, 232.
Saulnays (de La), IV, 27.
Saulnier, IV, 569-571.
Saumarez (Lord), II, 437-439, 459.
III, 338, 341, 362-363, 370, 383, 386, 432-444, 472-476, 608, 622.
IV, 63.
Saumonnière (de La), II, 127.
Saumur, I, 46-52, 75, 167-174, 247-261, 281, 287, 288.
V, 394-403, 418.
Saurais, IV, 455.
Saurin, V, 53.
Saurine, II, 572.
Sausset-Duval, III, 265, 267, 489, 520, 530.
V, 211, 214.
Sautereau (de), IV, 179.
V, 179, 211, 214.
Sauvage, IV, 678.
V, 275.
Sauvageot, IV, 318.
V, 75.
Sauvagère (La), II, 196, 292.
Sauvaget, II, 340.
Sauvestre, V, 116-118.
Sauveur (Joseph), III, 106-107.
Sauvigny (de), IV, 374.
Sauvion, V, 118.
Sauvonnière (de La), IV, 117.
Savarant (Gauris de), V, 81.
Savare, V, 264.
Savariau, IV, 22.
Savaron (du), V, 201.
Savatte, V, 468.
— de Genouillé (de), III, 432, 641.
IV, 548.
Savenay, I, 97, 119, 124, 186, 488-494.
II, 1, 2, 5.
III, 103, 104, 524, 599.
IV, 284.
V, 421-423.
— (Ohé de), V, 464.
Savignac (de), III, 432, 627, 638.
Savigné, III, 524.
Savignhac (de), V, 197.
Savigny-le-Vieux, III, 261.
Savin, I, xxiii, 50, 108, 118, 120, 192, 242, 249, 252, 258, 283, 331, 332.
II, 21, 26, 28, 110, 123, 183, 189, 255, 264, 298, 326, 343, 344, 426, 427, 488.
Savron, III, 491.
Sayette (de La), IV, 281.
V, 128.
Scaër, III, 308.
IV, 29.
Scépeaux (de), I, xxiv, 105, 178, 231, 304, 372, 471, 484.
II, 19, 393, 405, 449-460, 497, 506.
III, 2, 193-195, 210, 240, 249, 252, 254, 279, 310, 341, 436, 438, 448, 453, 461, 466-474, 484, 525, 534, 555.
IV, 17, 281, 353.
V, 8, 12-13, 111, 135, 169, 401, 420, 438, 442.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Scépeaux (Mis de), III, 127.
Schall, V, 332.
Scherb, I, 300.
Schild, IV, 12, 13, 29, 54, 66.
Schirmann, V, 471.
Schleiter, II, 508.
Schramm, IV, 328.
Sébastiani, IV, 442.
Sébire, III, 604.
Sécher, V, 115, 116, 119.
Sécherie (de La), I, 252.
II, 69.
Séchet, V, 102, 105.
Sécillon (de), III, 586.
IV, 27, 288, 336, 364, 367, 368.
V, 174, 177.
Segré, I, 260, 340, 341.
II, 315.
III, 175, 195, 230, 249, 254, 449, 524.
IV, 14, 366, 420.
Seguin, III, 470, 481, 502, 545, 599.
— (de), V, 208.
Séguinière (La), II, 508.
V, 109.
Ségur (de), II, 432.
IV, 201.
Seignelay, II, 432.
Seigneur, V, 374.
Seiné, III, 633.
Séjon, V, 148.
Selade (Hay de), V, 59.
Selles (de), III, 333.
Sellier, V, 42.
Sénardière (La), I, 290.
Senè-Lépinay, V, 287.
Seneville, V, 19.
Sénevoy, II, 448.
Senneville (de), III, 333, 407, 423.
Senones (de), V, 128.
Sépher, I, 415, 427.
III, 166.
Septville (Cadau de), V, 327.
Sérent (de), III, 519, 520, 521, 535, 543.
V, 53.
Serisay, IV, 393.
Serisy, II, 449.
Serrant (de), I, 452,
II, 435.
— (Vallée de), I, 339.
Serras, V, 273.
Serrie (de La), IV, 593-596.
V, 460.
Serrurier, III, 423.
Servan, IV, 81.
Servantière, V, 42, 46.
Servière, II, 588.
Servon, V, 467.
Sesmaisons (Cte de), I, XLII.
III, 481.
IV, 150, 222.
V, 44, 364.
Sevestre, I, 160, 186.
III, 118, 120, 624.
V, 116.
Seveur, III, 640.
Sheridan, III, 444.
Sibiril, III, 117.
Sibron, V, 372.
Sicard (l'abbé), II, 278.
Sico, III. 432, 629.
Sicotière (de La), II, 339, 340, 560.
III, 260, 290, 503.
IV, 70, 82, 98.
Sieyès, II, 396, 402, 406, 451, 533.
Sigonnière (Ferron de La), V, 201.
Sillard (de), II, 432.
III, 150.
Silardy, V, 252.
Sillaudais (La), III, 453, 481.
Sillé, I, 477.
III, 168, 505.
IV2, 14.
Silz (de), I, 383.
II, 259.
III, 2, 64, 87, 97, 107, 108, 132, 189, 190, 237, 271, 279, 300, 312, 379, 439, 459, 525.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 189.
Simaillot, IV, 531.
Siméon, III, 475.
Simocron, V, 376.
Simon, II, 390.
IV, 39, 43.
V, 102.
— la-Vineuse, II, 141.
Sinan, I, 40, 70.
Sinety (de) IV, 298.
Six-sous (*Voir* Bruno).
Smith (Lord Sydney), III, 331, 336, 464, 465, 596.
— (Spencer), IV, 150, 153.
Solérac (de), I, 372, 415.
IV, 475.
V, 285.
Solignac, IV, 545, 548, 560, 603, 608.
Solilhac (de), II, 340, 341.
III, 203, 245, 251, 279, 287, 300, 312, 315.
V, 67, 438.
Sombreuil (de), II, 416, 434.
III, 390, 345, 371-378, 382-419. 421, 522, 624.
— (Mme de), III, 406.
Sonloire, I, 219.
II, 499.
V, 123, 124.
Sonmerard de Navarre (du), V, 343.
Sorel (Agnès), III, 153.
Sorinière (de La), IV, 348, 599.
V, 105, 128, 405.
Sorinières (des), I, 270.
Sorre de la Goutte, III, 491.
Sortant, IV, 499, 500.
V, 133.
Sotin, III, 79-81, 198, 579, 583, 584, 591.
IV, 137.
Soubrany, I, 442.
Soucé (de), IV, 340.
Souchais (Bruneau de La), II, 30.
IV, 574-577.
Souchu, I, 31, 32, 110, 111, 112, 115, 122.
Sougé, IV, 11, 38.
V, 241.
Souin, III, 640.
Soyer (Les frères), I, 104, 105, 177, 301, 487.
II, 19, 179, 239, 254.
V, 84, 102, 120, 431.
— (M^r^), I, XLI.
II, 584, 585.
— (aîné), I, 186, 194, 292, 405, 485.
II, 101, 286, 525.
IV, 70, 280, 634.
V, 84, 431, 435, 439.
— (François), I, 485.
V, 98.
— (René), XXII, 39.
Soulaine, I, 108.
Soulanges (de), III, 333, 374, 407, 417, 432, 639.
Soulatre-Lapavée, V, 316.
Soulé, III, 303.
Soullans, II, 426.
IV, 295, 299.
Soult, IV, 104, 240, 410.
Sourdat, V, 250.
Sourdeval (Mourain de), I, XXIII, 226, 496.
Sourice, V, 95-96.
Sourisseau, III, 641.
Soussay (de), IV, 284.
V, 170.
Southampton, III, 327.
Souvigné, III, 449.
Souvré (de), III, 333, 453.
V, 139.
Souwarow, II, 483, 534.
IV, 13, 14.
Spiart, III, 633.
Spina, II, 567.
Spinola (M^se^ de), III, 522.
Spitead, III, 331.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Spitalier, IV, 514.
Spithal, II, 427, 500.
III, 314.
Stanhope, III, 44, 45.
Staremberg (Cte de), III, 522.
Stévenot, III, 491.
V, 222.
Stofflet, I, xxii, 40, 42, 44, 46, 58, 66, 76, 103, 129, 137, 157, 167, 179, 181, 185, 189, 197, 202, 206, 207, 226, 254, 262, 289, 290, 295, 300, 345, 353, 357, 359, 361, 362, 368, 372, 384, 388, 399, 409, 415, 433-438, 452, 470, 484, 496.
II, 19, 103, 125, 164-168, 169, 188-198, 209, 224, 232-244, 253-265, 284-288, 299, 304, 306-331, 345-363, 369-375, 405, 413-425, 449-458, 484-507, 524, 526, 531.
III, 179, 192, 209, 341.
V, 7, 8, 12-13, 381-447.
Stracham (lord), III, 275, 336.
Strogonof, (P^ce^ de), I, 442.
Suard, II, 449.
Suasse (de), III, 333, 609-615.
V, 198.
Sudre, IV, 414.
Suette, I, 462.
Suffren (Bailli de), I, 419,
III, 184.
V, 5, 265.
Sullé, III, 500.
Supiot, V, 90, 93, 106, 107,
Surcouf, IV, 519.
Suteau, V, 116.
Suvigny, V, 319.
Suzannet (Cte Constant de), II, 422, 495, 525, 528, 545, 548, 558, 562, 580.
III, 520, 521, 578, 579, 598, 599.
IV, 69-70, 79, 93, 142, 197-201, 222, 265, 270, 273-285, 295-299, 303-324, 329, 345-355, 375, 634.
V, 8, 12-13, 27-60, 473.
Suzeneau, III, 193.
Suzor, IV, 645-647.
Suyrot (de), IV, 494, 664.
Symon, III, 151.

T

Tabary, I, 315, 461.
Taffart de St-Germain, IV, 223.
Taillefer Clamorgan de), V, 334.
— III, 169, 504, 508.
Tailhan (R. P.), I, lix, lx.
Taillis (du), V, 170.
Tailly (du), V, 200.
Talbot, V, 116, 119.
Talhouët (de), III, 4, 5, 16, 329, 333, 359, 374, 419-421, 428, 432, 600, 604.
— Bonamours (Mis de), III, 5, 359, 432.
Tallerande, III, 463.
Talleyrand, IV, 9, 73, 75, 119, 134, 373, 378, 441.
V, 2.
— Périgord (Bozon de), III, 372, 397.
Tallien, I, xxv, 160, 229.
II, 83, 84, 396, 402, 406.
III, 368-392, 405-415, 417, 424, 442.
V, 393.
Talloneau, V, 42.
Talluau, V, 254.
Talmont (P^ce^ de), I, 16, 182-183, 189, 196, 197, 230, 238, 254, 289, 292, 295, 304, 314, 316, 335, 345, 349, 357, 368, 372, 380, 384, 387, 388, 394, 411, 415, 432-439, 463, 464, 468, 484-488, 496.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 3, 12-18.
III, 130, 312.
IV, 307, 648.
V, 3, 398-415, 421, 449-453.
Talmont (Ville de), III, 174.
— (Château de), V, 82.
Taleur de La Vilnière (de), I, 260.
V, 147, 170.
Talvande, V, 319.
Talvaz (de), I, 242.
V, 447.
Tamerlan, III, 497.
IV, 144, 156, 188, 190.
Tandé, V, 230.
Taponnier, IV, 31, 55, 66, 90, 92.
Tardivel (de), III, 638.
Tarente (Pre de), IV, 48-50.
Target, I, 302.
Taron (de), V, 168.
Tarreau, II, 347.
Tartron, V, 96.
Taslé, III, 108, 118.
Tassène, III, 432, 640.
Tassi, III, 630.
Taupin, III, 512-515.
IV, 29.
Taussac (Tremuéjoul de), V, 343.
Tauzia (de), IV, 223.
Tavaux, II, 588.
Tavernier, V, 365.
Tawenstein, IV, 384.
Teignant, V, 116.
Tempier, III, 642.
V, 117.
Temple (du), IV, 353, 573, 575.
V, 35.
— près Châtillon (Le), I, 292.
— de Boismé, I, 385.
Templier, V, 35.
Tenaut, IV, 285.
Tennelin, III, 628.
Tercier (de), III, 333, 453, 508, 599.
IV, 37, 70.
V, 234-235.
Terland, V, 158.
Terme-Saulnier (Le), IV, 257.
Ternay (de), II, 432.
Terprier, V, 275.
Terrien, I, 40.
III, 280.
IV, 70, 340, 529, 634.
V, 114-115, 118, 151, 152, 153, 154, 170.
Terrier, V, 162.
Terves, I, 134.
II, 82.
IV, 80, 314, 589.
— (de), III, 219-254.
IV, 281.
V, 91, 99.
Tesnière, V, 325.
Tesselier, III, 628.
Tessier, III, 628.
V, 144.
Tessonalle (La), I, 149.
IV, 360, 660-664.
V, 108, 402, 409.
Testan, V, 215.
Testard, III, 476.
Teste, I, XLV.
Testré, V, 271.
Teuillère (La), II, 156.
Teulot, V, 255.
Texier (officier d'artillerie), I, 232.
V, 409.
V, 115.
— (l'abbé), I, 131.
IV, 416.
— (Toussaint), I, 131, 132.
V, 121.
— (Joseph), I, 131.
II, 472.
V, 121.
Tharin, IV, 551.
V, 468.
Thébaut, I, 50.
III, 90.
V, 253, 268, 372.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Theiner, I, LV, LVI.
Theix, I, 55.
— III, 439.
Thélot (de), IV, 84.
Thémines (Mgr de), II, 576, 577, 585.
Théron, V, 194.
Théronneau, IV, 459.
Thévenard, III, 184.
Thévenot, IV, 247.
Thévin, V, 79, 80.
Thiard (Cte de), III, 10, 13, 15, 23, 334.
IV, 426.
Thibaud, V, 147.
Thibaudeau, II, 89.
V, 393.
Thibaudière (La), I, 283.
II, 492.
Thibault, V, 112, 167, 275.
Thierry (général), III, 484.
Thiers, IV, 605-606.
Thilliers, V, 101.
Thionville, III, 141.
Thiriat, III, 340.
Thirion, I, XXV, 297, 465.
II, 89.
V, 412.
Thoinet, II, 38.
Thomaire, V, 202.
Thomas, II, 63, 64, 137.
III, 475, 626.
V, 69, 97, 105, 124.
Thomasseau, I, 259, 260.
Thomassin, IV, 466.
Thomazeau, III, 630.
Thomazic, IV, 144.
Thomazy, IV, 581.
Thommeray, V, 308.
Thoré, I, 474.
Thorel, III, 630.
Thorigny (château de), III, 160.
Thouarcé, I, 204.
II, 155.
V, 98, 404-407.
Thouaré (de), IV, 286, 298, 331.
Thouars, I, 78, 113, 126, 129-137, 153, 155, 167, 174, 262, 281, 288.
II, 224, 252, 285, 345, 369, 537.
III, 517-518.
IV, 348, 353, 356.
V, 391, 393, 467.
Thouet (Le), V, 267.
Thoumain, III, 558.
Thoury de Boussentier (de), V, 296.
Thouzeau, II, 496.
Thuillerie (de La), III, 578.
Thumery, IV, 176.
Thuriot, I, 229.
IV, 174, 178-189.
Thury (Héricard de), V, 284.
Tiau, III, 491.
Tiffauges, I, 74, 212, 268, 271, 330.
II, 158, 164, 456.
IV, 282.
V, 390, 403, 453.
Tigeay, V, 117.
Tigeon, V, 125.
Tilleuil (Le), III, 496.
Tillières, II, 471.
Tilly (de), I, 447, 470.
II, 106.
IV, 475, 559.
V, 263.
Tinchebray, III, 324, 495, 498.
Tinguy (de), I, 258, 327, 492.
II, 8, 110-113, 122, 123.
IV, 284, 320, 527, 535.
V, 29, 55.
Tinténiac (de), I, 237-242, 336, 402, 420.
II, 125, 259, 260, 528.
III, 2, 42, 60, 207, 217, 274, 275, 279, 312, 342-353, 364-382, 457, 458.
V, 400, 428.
Tirard, V, 349, 350.
Tiret, V, 281.
Tisso, III, 132, 644.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tivenel, III, 569.
Tocnaye (de La), V, 30.
Tomassin, III, 641.
Tombettes (Les), IV, 102.
Tonnelet, I, 30, 44, 46, 69, 104, 181, 301.
V, 391.
Topsent, III, 337.
Torcé, IV, 215.
Torchamp, III, 463.
Tordo, IV, 574.
Torfou, I, 255, 271, 272, 275, 277, 283, 285, 289, 495.
V, 102, 403-405.
Tornatory, IV, 337.
Touanne (Rigot de La), V, 376.
Touche, IV, 581.
V, 270.
— (de La), II, 145.
IV, 12.
— (Château de La), III, 404.
— Larcher (La), III, 236.
— Limousinière (de La), V, 452.
Touchemeau (La), III, 529.
IV, 551.
V, 468-470, 478.
Touches (des), III, 525.
Touchimbert (de), III, 525.
Touilleau, V, 119.
Toulon, I, 287, 358.
II, 91, 92.
III, 184.
Toupeau, II, 537-539.
Tour (de La), III, 636.
IV, 223.
Tourandais (de La), IV, 339.
Tourault, V, 418.
Tour d'Auvergne (de La), III, 330.
Tourdelain, III, 544.
Tour-du-Pin (de La), II, 432.
IV, 490, 589, 590.
Tourlandour, V, 254.
Tour-Landry (La), IV, 499, 598.
V, 106.
Tournant, II, 515.
Tournebride, IV, 549.
Toutain (de), III, 599.
IV, 84, 85.
V, 193.
Toutant, I, 404.
Tout-le-Monde, I, 44.
V, 109, 391.
Toutmen (Halloco du), V, 200.
Touvent (château de), I, 422.
Touvois, I, 192, 329.
II, 25, 106, 198, 262.
IV, 278.
Trabour, III, 170.
Tramblail, V, 90.
Tramblaye (La), I, 294, 391.
II, 868.
IV, 142.
Tranche (La), II, 261, 453.
Tranche-Montagne, III, 241.
Tranquille, I, 232, 301, 367, 368, 371.
Trans (bois de), I, 437.
III, 535.
Travaillé, III, 642.
Travot (G^{al}), II, 252, 482, 494, 495, 511, 514, 517, 523, 524, 548, III, 537.
IV, 247, 273, 276-280, 291, 309, 318, 328, 342, 348, 372, 489, 620, 641.
V, 37.
Travouillat, II, 122.
Tréaunaye (de La), V, 188.
Trébonnière (de La), III, 285, 312, 453, 475-481, 499-506.
IV, 32.
Trébuché, V, 93.
Trébur, III, 586.
Trécasson (de), III, 374, 460.
Trédern (de), V, 371.
Trédion, III, 307.
Trégarentec, III, 309.
Trégomain (de), III, 490.
IV, 288, 339, 364, 574, 575.
V, 207.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Trégret, IV, 285.
Tréguier, III, 512.
IV, 29.
Trégueux, III, 257.
Tréhant (de), IV, 296.
Trébonnais (de La), V, 202, 380.
Trébouart, I, 382, 445.
II, 95, 589.
III, 211, 228.
Treilhard, I, 64, 160.
II, 396, 402, 406.
III, 95.
Treille (La), I, 297.
Treize-Vents, V, 121.
— I, 193.
Tremblaie (de La), II, 482.
Tremblais (Galery de La), V, 290.
Trémelin, III, 150.
Trémentines, I, 171, 278.
II, 126, 225, 271.
IV, 318, 357.
V, 106, 120, 400.
Trémergat (de), III, 22.
Trémoille (famille de La), I, 132, 182.
II, 13.
— (P^ce de La), III, 578, 579.
IV, 232, 243-249, 635-650.
V, 3-26, 379.
— (Duc de La), I, XII, 182, 464.
II, 3, 13, 16 17, 305, 590, 596.
III, 128, 505-506.
IV, 259.
V, 1-380.
— (Abbé de La), I, 182, 183.
II, 15.
V, 3.
Trémont (Filleul de), V, 348.
Trescoët, III, 254.
Treslan (Blousquier de), V, 237.
Trésor (du), V, 300.
Trésorière (Barbot de La), I, 301.
— (Boussiron de La), V, 72.
Tressay (du), IV, 318.
V, 56, 460.
Treton (V. *Jambe d'argent*).
Tréton (Joseph), V, 282, 379.
Trévière (de), IV, 208.
Trevon, III, 634.
Treyneau, V, 105.
Trial, II, 273.
Tribert (Jérémie), I, 75.
V, 393.
Tribouille (de La), V, 55, 453.
Tribout, I, 403, 415, 428, 429, 440, 445.
II, 2, 5.
Tricard, V, 253, 267.
Trichet, V, 46.
Tricot, II, 151, 152.
Trié (de), IV, 546.
Trigorie, V, 372.
Trincaud-La-Tour (de), IV, 456.
Trinité (La), III, 379.
Trion (de), II, 420, 422.
III, 570, 579, 581.
V, 477.
Tripier, I, 182.
Tristan-L'hermite (de), III, 194, 287, 296-297, 302, 304.
V, 376.
Trobriand (de), II, 171.
Troche, IV, 153, 155, 160, 163.
Trochet (du), V, 264, 276.
Trochon, V, 320.
Trogoff (de), III, 490.
IV, 336.
V, 200.
Troissard, IV, 339.
Trois-Moulins, II, 494.
Tronchet, IV, 11.
Tronc-Joly, III, 481, 634.
V, 181.
Tronsard, IV, 215.
Troplong-Durumain, V, 203, 370.
Troroux, III, 192.
Trottouin, II, 254, 303, 345, 346, 527.
V, 431, 439.
Trouillard, V, 268.
Troussier (de), I, 383.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III, 64, 432, 459.
IV, 28, 144.
Tudairière (de La), V, 451, 452.
Tudert (de), V, 98.
Tuleau, IV, 354.
Tullaye (de La) II, 19, 377, 521, 604.
Tuncq (Gte), I, 229, 230-243, 245, 246, 252, 587.
III, 496.
V, 394.
Tuolais (de La), III, 264, 265, 267.
V, 213.
Turbilier, III, 484.
Turmeau, V, 247.
Turpaud (Jacques), I, 417.
Turpault, I, 150.
V. 68.
Turpeau, IV, 254.
Turpin, V, 274, 410.
— (de), I, 295, 304, 314, 448.
III, 253-255, 448, 449, 467, 523, 534, 553, 555.
IV, 17, 82, 285.
Turpin-Crissé (de), II, 550.
III, 193, 210, 249-254, 260, 310, 318.
IV, 70, 634.
V, 137.
Turpineau, IV, 339.
Turreau (Gte), I, 87, 98, 99, 163, 208, 223, 247, 262, 264, 284, 297, 321, 360, 363, 373, 374, 376, 380-382, 427, 482, 491, 492.
II, 1, 5, 7, 89, 109-119, 120, 128, 141-147, 158-160, 162-168, 177-185, 189, 216 229-234, 248, 265, 474, 496-500, 587-588.
V, 421.
Tyran, I, 295.

U

Udin, III, 490.
Ulysse, III, 434, ,
Uriolle, V, 342.
Urville (d'), V. 334.
Urvoy (d'), III, 432.
IV, 337.
Usseau, II, 498.
Usseault, V, 71.
Ussy (Tuffin d'), III, 181, 192.
Usureau, V, 97.

V

Vachegarre, IV, 28-29.
Vacheron, II, 98.
Vachot, I, 411.
III, 171, 174. 175.
Vailland, III, 628.
Vaillant, III, 628.
IV, 421, 422.
Vairé, I, 422.
Vaisges, III, 168, 303.
Vaizeau (Deschamps du), V, 237, 249
Valazé, I, 164.
Valbonne (de), V, 379.
Valcongrain, V, 348.
Val-de-Morière, II, 186.
Valenerie (Boudier de), V, 327.
Valentin, II, 511, 518.
Vallet, II, 167.
IV, 559, 571.
V, 116.
— V, 346.
Vallette (René), I, 226.
Valletaux, III, 230, 277, 348, 373, 388-392.
Vallier, IV, 323.
Vallot, V, 92.
Valognes, IV, 170.
V, 330-331.
Valois, I, 211, 232.
V, 417.
— (de), V, 62.
Valory (de), II, 432.
Valte, V, 298.
Vancy, V, 308.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Vandangeon. I, 301-302. 333-334.
IV, 294.
V, 110.
Vandeune, III, 432, 629.
Vannes (Ville de), I, 55, 444.
II, 95.
III, 104, 230, 295, 312. 340. 388, 419, 443.
V, 87, 404.
Vanoche, III, 633.
Vanteaux (de), V, 359.
Varades. I. 77. 295, 304, 313-319. 326, 335, 486.
II, 204, 297, 370.
III, 98, 448.
IV, 19, 53, 79, 200, 595.
V, 141, 410, 440.
Varanne, III, 508.
Vareilles (de), III, 521, 525.
Varengerie (de La), V, 332. 380.
Varenne (La), V, 115.
Varin, III, 628.
— (camp de), I, 172.
Varrin, III, 112, 633.
Varsavaux, II, 50.
Varsovie, II, 483.
Vasconcelles (de), III, 627.
Vassauld, V, 245, 380.
Vasselot (de), II, 524-531, 540-544.
III, 273, 286, 535.
Vasseur, III, 629.
V, 271.
Vassy, III, 463.
— (de), III, 333. 635.
Vat, V, 145.
Vaubadon (de), IV, 209, 210.
Vauban, II, 439, 457, 462.
III, 345-354, 364-376, 392, 400, 437, 438, 440, 472.
Vaublanc (de), II. 450.
Vaucassel (de), III, 624.
V. 350.
Vaucouleurs (Goyon de), III, 334.
Vaucresson (de), III, 333.
IV, 339.
V, 373, 379.
Vaudin, III, 432, 638.
Vaudoré (Macé de), V, 40.
Vaudreuil (de), I, 182.
II, 432.
Vaugeois, V, 298.
Vaugeoise (de), III, 638.
Vaugiraud (Cte de), I, 422.
II, 435, 440-444.
III, 371, 399, 535.
IV, 270.
V. 47, 63.
Vauguelin, V, 228.
Vauguérin (de), IV, 284.
V, 141.
Vauguyon (duc de La), III. 570.
IV, 118, 281, 353.
Vaulandrie, III, 484.
Vaultier, III, 340.
Vaulx (de), III, 333, 639.
Vaumoron, V, 274.
Vauquelin (de), III, 432, 632, 633.
Vaurouault (de), III, 491.
Vaustabel, I, 403.
Vautenet (Aulnette de), V, 201.
Vautrais, I, 424.
Vauvilliers (de), III, 576.
Vaux-Penhoët, II, 432.
Vé, V, 121.
Vellard, III, 632.
Vellet, V, 188.
Venanceau, II, 197, 198.
Vendée (topographie de la), I, 81-97.
II, 532, 536.
Vendéenne (La), IV, 686.
Vendelles, III, 530.
Venevelle, V, 273.
Vensonnière (de La), V, 92.
Ventor (de), III. 334.
Verdière, III, 503.
Verdun (de), III, 519, 520.
IV, 107.
Veret, III, 594.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Vergeal, V, 468, 469.
Vergennes (de), IV, 64.
Verger, I, 491, 493.
V, 280.
Vergne (de La), I, 301.
II, 183.
V, 431.
Vergnes, I, 374, 402.
Vergniaud, I, 164.
Verin, V, 380.
Verine, III, 170, 176.
Vernanges, I, 302.
Vernard, V, 77.
Verneuil, IV, 106, 107.
Vernon, I, 394.
III, 141.
Vernot-Dejeu, III, 348, 377.
Véron, I, 39.
II, 389.
IV, 651.
V, 268.
Verone, II, 376, 377, 413, 429.
Verpot, II, 492.
Verrayson, III, 641.
Verrie (La), I, 230.
Verrin, IV, 144.
V, 188.
Verron, III, 529.
IV, 11.
V, 94, 103.
Verteuil (de), I, 46-56, 121, 148, 160, 372, 463.
II, 432.
III, 122.
IV, 548.
V, 31, 379.
Vertou, V, 417.
Vesousière (La), IV, 354, 672-675.
Vétillard, I, 481.
IV, 559.
Veuillot (Louis), I, XLI, XLVIII.
— (Eugène), I, LI
Vezins, I, 66, 74, 75.
II, 158, 162, 163, 178-180, 224, 225, 250, 363, 370, 383.
III, 521.
V, 109, 390, 426.
Vezins (de), V, 87.
Vial, I, 52.
II, 98.
III, 166.
Viala, II, 276.
Viard de Sercy, III, 205, 375, 432.
Viarmes (Place), II, 197, 521.
IV, 22, 33.
Viart (de), III, 625.
Viau, I, 40.
Viaud, IV, 581.
V, 108.
Viblain (de), III, 639.
Vibraye (de), II, 432, 448.
III, 333,
IV, 599.
V, 106.
Viclar (de), III, 632.
Victor-Pierre, III, 423, 503.
Vidal, I, 473.
Vidampierre (de), III, 638.
Videau (de), III, 631.
Videlot, IV, 143.
Vié, V, 159.
Vieille-Vigne, I, 118.
II, 201, 234, 253, 282, 295, 326, 514-516, 523.
IV, 320, 348, 353, 571, 575, 658.
V, 56.
Viet, V, 267, 380.
Vieuville (de La), III, 274, 276, 281, 312, 380, 446, 457, 486, 491, 492, 552, 544.
Vieuxvieil, I, 434.
Vigneux (de), IV, 284.
Vignolles, IV, 14.
Vihiers, I, 49, 74, 75, 91, 141, 167, 204, 205, 208, 209, 267.
II, 334.
IV, 334.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 104, 384, 400, 459.
Vilaine (Gaudin de La), V, 290, 316.
Vildé (Aubri de), V, 223.
Villaut, IV, 211.
Villaret-Joyeuse (de), III, 184-185, 336, 337.
— II, 457, 458.
III, 184-186, 337-342.
Villars (de), II, 432.
V, 380.
Villavicencio (de), III, 432, 633,
Ville (Dubor de La), IV, 339.
V, 338, 379.
Ville-Anglose, IV, 130.
— Baugé (de La), I, 172, 173, 301, 484.
II, 49, 103, 172, 237, 270, 346, 581.
V, 64, 397, 426, 428, 458.
Villeblanche (de), V, 199, 380.
Villecartier, III, 535, 544.
Villecorbeu (de La), V, 199.
Villecour (cardinal), I, 390.
Villedenent (de La), III, 491, 604.
Villedeneu (de La), III, 604.
Villedeneue (Louisel de La), V, 223.
Villedieu, I, 414, 415.
III, 463.
IV, 491.
V, 41 .
— (de), IV, 547.
Ville-du-Bois (de), I, V, 339.
Villefort, I, LII.
Villegille (de La), V, 55.
Villegley (de), III, 5.
Villegourio (de La), III, 333, 423.
IV, 502.
V, 199, 378.
Villehélo, III, 460.
Ville-Héné, III, 301.
Villeloays (de La), III, 636.
Villèle (de), 124-127, 431.
Villemorges (de), V, 128.
Villenave, III, 50, 521.
Villeneuve du Cazeau, I, 105, 136, 207, 268, 348, 372, 409, 412.
II, 10.
— (de), III, 131, 333, 423, 432, 632, 635, 638, 516-547.
V, 199.
— la-Comtesse, III, 375.
Villéon (de La), III, 333, 397, 423, 432, 637.
Villers (du Mesnil de), V, 312.
— Cotteret, II, 289.
Villesbret (de La), III, 549, 550.
IV, 339.
V, 229.
Ville-Tual, III, 451.
Villevalio (de), V, 198, 201.
Villevêque (La), I, 270.
Villevieux, IV, 123.
Villevolette, III, 635.
Villiers (de), I, 353.
III, 460,
IV, 354, 574.
V, 370.
Villoutreys (Mr de), I, 141.
IV, 281, 333.
V, 87.
Vilmar, III, 634.
Vimeux, I, 255, 275, 300, 486.
II, 250, 265, 266, 284, 285, 287.
IV, 47, 48, 54.
Vimoutiers, IV, 104.
Vinaudière (Antier de La), V, 115.
Vincendière (Poulain de La), III, 521.
V, 57, 76.
Vincent (Julien), III, 90.
— V, 93, 97, 114, 267, 316, 375.
Vineau, II, 153.
Vinezac (de), III, 481.
Vincennes, IV, 176-177.
Vincenti, III, 209.
Vingtrie (de La), IV, 194.
Viomènil (de), III, 203, 273.
Vion (Joseph), II, 233.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V, 414.
Viot, I, 59.
Vir, III, 432, 627.
Virandville (de), V, 333.
Vire, III, 229, 495, 526.
IV, 35, 48.
Viré, IV, 215, 675.
Virel (Dufresne de), V, 226.
Viret, IV, 120.
Virion, IV, 134.
Viriot, IV, 136.
Visdelou (de), III, 626.
Vissel (de), III, 628.
Vitel (de), IV, 339.
Vitré, I, 55, 384, 402.
II, 14, 15.
III, 113, 160, 170, 175, 187, 216, 251, 263, 323, 359, 467, 523, 529, 538.
IV, 11, 103, 410, 551-553.
V, 467-470.
Vivantière (La), II, 196.
Vivien, V, 357.
Vivier, IV, 144.
V, 488.
— (Chabert du), V, 329.
Voidel, I, 14.
Voisin, III, 642.
V, 271.
Voisine, V, 147.
Voissey, III, 151.
Volart, V, 39.
Voleau, V, 115.
Voll, III, 628.
Voltrose, II, 393.
Voltais (de La), III, 374, 481, 603, 636.
V, 185.
Vossey (de), V, 202.
Voultegon, III, 568, 569.
V, 115.
Voute (de La), III, 426, 427, 476.
Voutré, IV, 211, 556.
Voyer-d'Argenson, IV, 426.
Voyerie (de La), V, 42, 67.
Voyneau (de), V, 44, 78.
Vrignais (La), II, 263.
Vrignand, I, 55.
Vrignault, I, 26.
II, 537.
Vrigneau, I, 118.
Vrines, I, 127, 129.
II, 332.
III, 518.
IV, 355-359.
Vyau-Dupé, V, 451-452.
Vyau de la Rommerais, V, 451-452.

W

Waldor, IV, 543.
Walsh, I, 260.
II, 205.
IV, 281, 284, 298.
Walter-Scott, I, 15.
Wamelle, III, 641.
Wampers, IV, 545.
Wangan (de), III, 490.
Warren (sir John), II, 425-434-462.
III, 332, 334-345, 370-378, 394, 402, 433-444, 472-475, 608, 615.
Wasa (Gustave), II, 464.
Waterloo, IV, 361.
Watrin (G^{al}), III, 524.
Wattier, III, 508.
Wellington III, 384.
IV, 226, 227, 465, 485, 636.
Wen, III, 586.
Wendling, III, 490.
Westermann, I, 160, 163, 199, 200, 202, 203, 204, 284, 286, 290-296, 303-304, 320-321, 352-353, 430-449, 461-494.
II, 5, 18, 31, 55, 102, 109, 193.
V, 399-419.
Weyssen, I, 172.
Wibaux, III, 628.
Wieland, I, 328.

Digitized by Google
Orig nal from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II, 116, 119.
Wille, III, 491.
Williamson. (*Voir* Gilliamson).
Willot, II, 481, 484.
III, 578, 581.
IV, 117, 147.
V, 443.
Wilson, III, 386.
Wimphen, I, 394.
III, 141.
Windham (Lord), III, 223, 272, 335, 519.
IV, 69.
V, 32, 129, 176.
Wissembourg, III, 230.
Witinkoffer, V, 392.
Wrangel, IV, 381.
Wrigt (lord), IV, 153. 157, 189.
Woronzow, III, 325.

Y

Yeu (Ile d'), I, 242.
Yolet, I, 382.
II, 31.
York (duc d'), III, 358.
Yot, III, 432, 634.
You, V, 19.
Ysabeau, II, 83, 84.
III, 414.
Ysambart, I, 481.
Yvetot (d'), V, 331.
Yvon, V, 105, 153.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES

Le roi se décide à nommer une Commission pour l'examen des titres des officiers vendéens. — Composition de cette Commission. — Rôle prépondérant du Pce Louis de La Trémoille. — Son rapport au roi. — État récapitulatif des officiers des armées de l'Ouest. — Retards provenant des événements des Cent-Jours. — Reprise des travaux de la Commission. — Rapport du maréchal Gouvion Saint-Cyr au roi. — Tarif proposé pour régler les pensions, d'après huit tableaux ou catégories. — Ordonnance royale approuvant le travail de la Commission 1

CHAPITRE II

Armée du Bas-Poitou et du pays de Retz, commandée par Suzannet, successeur de Charette 29

CHAPITRE III

Armée du centre de la Vendée, commandée par Sapinaud 61

CHAPITRE IV

Armée d'Anjou et Haut-Poitou, commandée par d'Autichamp, successeur de Bonchamps, d'Elbée et Henri de La Rochejaquelein ... 83

CHAPITRE V

Armée du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne, commandée par d'Andigné, successeur de Scépeaux et Châtillon 135

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VI

Armée de Bretagne, commandée par de Sol de Grisolles, successeur de Cadoudal..... 171

CHAPITRE VII

Armée de Bretagne, *dite* de Rennes et de Fougères, commandée par La Prévalaye, successeur de Picquet-du-Boigny..... 205

CHAPITRE VIII

Armée du Maine, comprenant cette province, le Perche, le Pays Chartrain, le Vendômois, le Blaisois et la Touraine, commandée par Rochecot, successeur de Bourmont, sous les ordres immédiats de Monsieur..... 233

CHAPITRE IX

Armée de Basse-Normandie, commandée par le chevalier de Bruslart, successeur de Frotté..... 283

CHAPITRE X

Armée de la Haute-Normandie, commandée par Mallet..... 361

CHAPITRE XI

Armées du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Berry, de la Normandie, commandées par Guymard de Coatidreux, le duc de Bouillon, Duprat du Ronzet, Le Veneur, etc..... 369

CHAPITRE XII

Mémoire inédit composé par M. le Cte de Colbert de Maulevrier, sur ceux de MM. Gibert et Coulon..... 381

MIETTES

N° I. — § 1er. Mariage de M. de La Salmonière avec Mlle de Bonchamps..... 449
§ 2. La cocarde de Bonchamps..... 353

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

N° II. — § 1er. Charles-Joseph Le Vieil de La Marsonnière 454
§ 2. Le Mis de La Guère 459
§ 3. L'abbé Guesdon, curé de La Rabastelière 460
§ 4. Gesril du Papeu ou Guerry de Beauregard?..... 461
N° III. — Chouannerie dans le Bas-Maine..... 463
§ 1er. Jean-Louis Treton, dit Jambe-d'argent..... 463
§ 2. Le Cte de Chalus..... 464
§ 3. Le chevalier de Chalus et autres..... 465
N° IV. — L'insurrection de Vitré en 1832..... 467
N° V. — États de services de Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée..... 471
N° VI. — § 1er. Instructions du Cte de Puisaye à M. le Cte de Rosmorduc en 1796..... 475
§ 2. La duchesse de Berry et M. de Berthois..... 478
Liste des gravures contenues dans le 5e volume..... 479
Liste générale et alphabétique des gravures contenues dans les cinq volumes de cette histoire..... 481
Table alphabétique de tous les noms de lieux et de personnes mentionnés dans les cinq volumes de la Vendée militaire..... 489
Table des matières..... 609

FIN

DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME

Imprimerie E. Plon, Nourrit et Cie, 8, rue François Ier, Paris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ACHEVE D'IMPRIMER

LE XXXI OCTOBRE MDCCCXCVI

PAR

LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

A PARIS

8, RUE FRANÇOIS Ier

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU MÊME AUTEUR

Château-Larcher et ses seigneurs. Poitiers, Dupré, 1876 (épuisé).

Journal de Paul de Vendée, capitaine huguenot, 1610-1623. Niort, Clouzot, 1880.

Notice historique sur Notre-Dame de Pitié. Poitiers, Oudin, 1880.

L'ancien archiprêtré de Parthenay. Visites des paroisses, 1598-1740. Poitiers, Oudin, 1884.

Un chevalier apôtre, Célestin-Godefroy Chicard, missionnaire au Yun-Nan. Maison de la Bonne Presse. Paris, 1890 (72e mille) Traduction italienne.

Histoire illustrée des pèlerinages français de la Très Sainte Vierge. Un beau volume de XII-1272 pages, avec vingt cartes et plus de trois cents gravures. Plon, Paris, 1891. (Se trouve aux Bureaux de la Bonne Presse.)

La Petite Église, essai historique sur le schisme anticoncordataire. Maison de la Bonne Presse, Paris, 1895. Avec carte et portrait, fort volume de 420 pages in-12.

J. CRÉTINEAU-JOLY ET R. P. DROCHON

Mémoires du cardinal Consalvi, nouvelle édition illustrée, augmentée d'un fascicule inédit sur le Concile de 1811, publiée par la Maison de la Bonne Presse, Paris, 1896. Un magnifique volume, grand in-8° de XL-816 pages, prix : **10** francs.

Histoire de la Vendée militaire, édition nouvelle, ornée de 565 portraits, vues et dessins inédits, enrichie d'une carte en couleurs, annotée et augmentée d'un cinquième volume. Maison de la Bonne Presse, 1896-97. **5** francs le volume ; les 5 volumes franco, **27** francs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

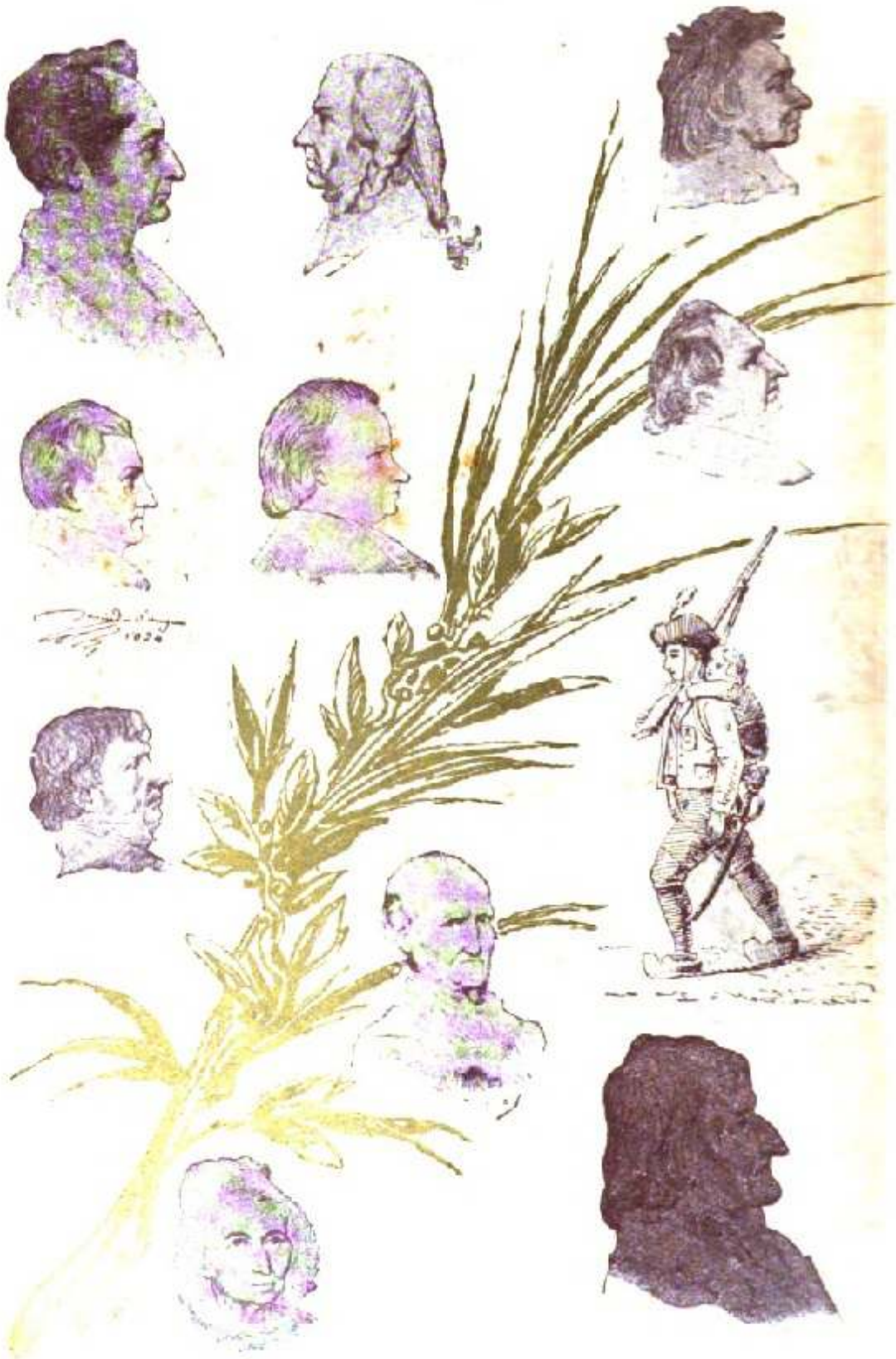

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HOME USE
CIRCULATION DEPARTMENT
MAIN LIBRARY

This book is due on the last date stamped below.
1-month loans may be renewed by calling 642-3405.
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk.
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date.
ALL BOOKS ARE SUBJECT TO RECALL 7 DAYS AFTER DATE CHECKED OUT.

SEP 8 1976 9

MED. CIR. MAY 19 '78

LD21—A-40m-8,'75
(S7737L)

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

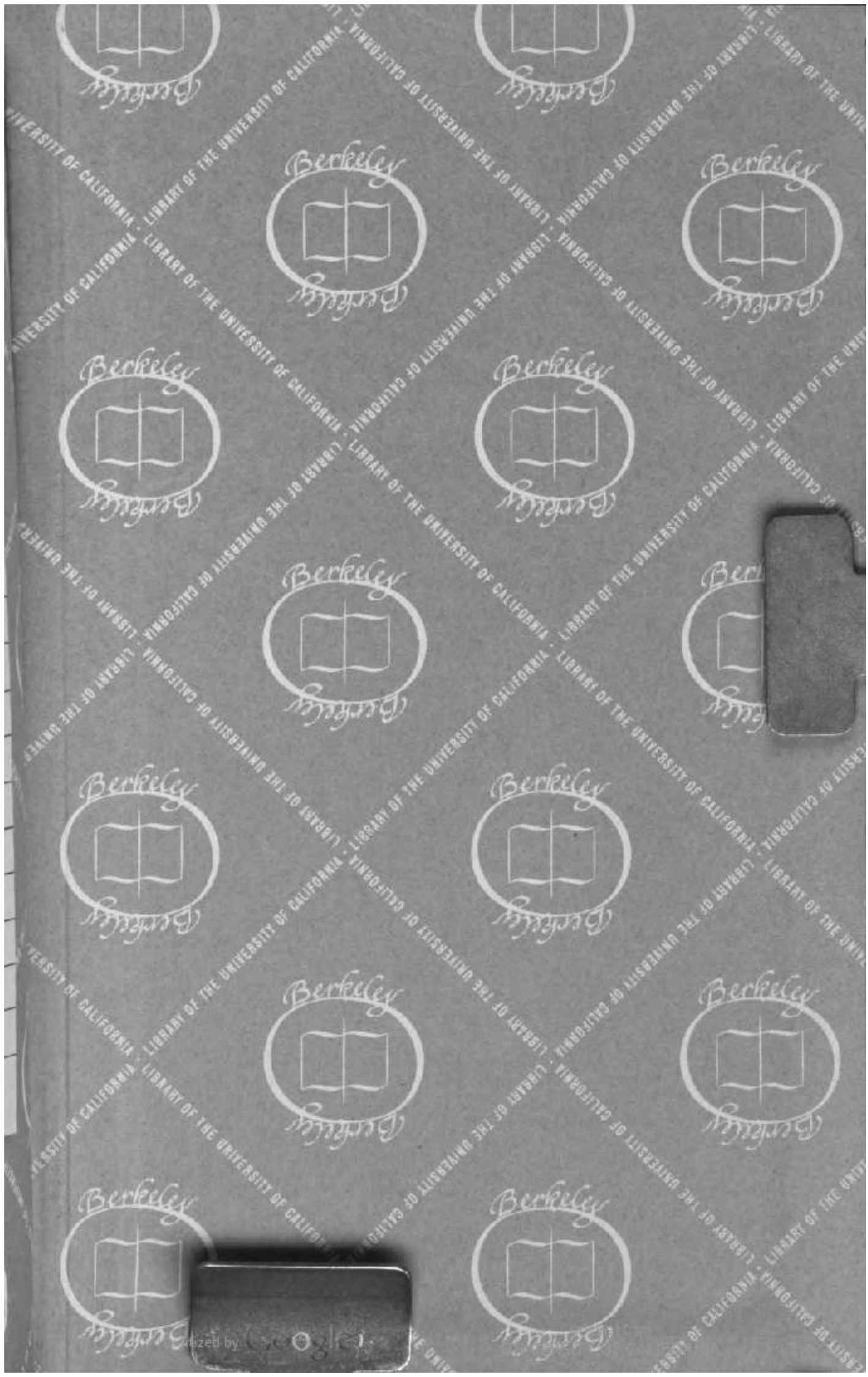
Digitized by Google

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA